AUTHOR:

MOKE, H. G.

TITLE:

HISTOIRE DE LA BELGIQUE

PLACE:

GAND

DATE:

1839

Master Negative #

92-80702-3

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

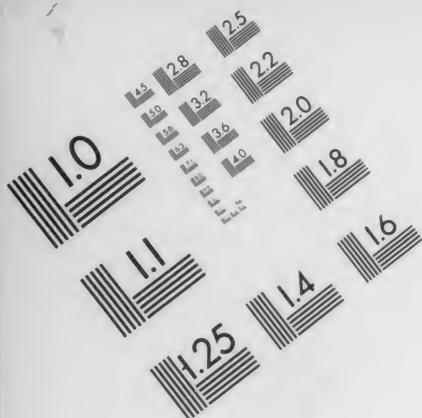
Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

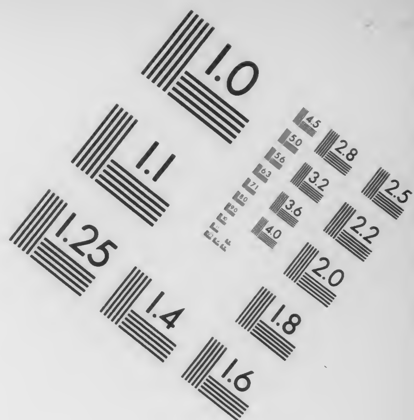
949.3 Moke, Henri, Guillaume,. 1802-62.
M72 Histoire de la Belgique.
Gand 1839. O. 2+466+1,p. 2 maps.

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 8-27-92 INITIALS MT
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

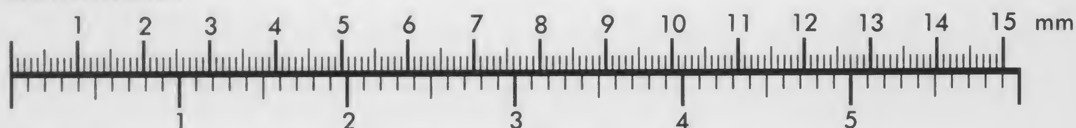


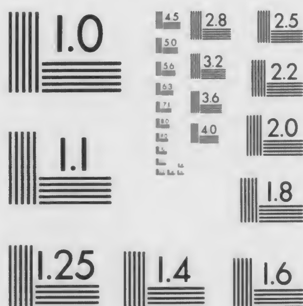


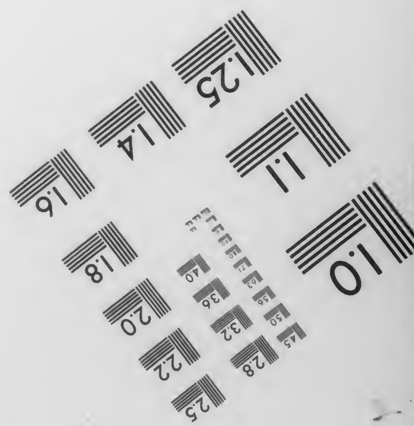
AIIM

Association for Information and Image Management

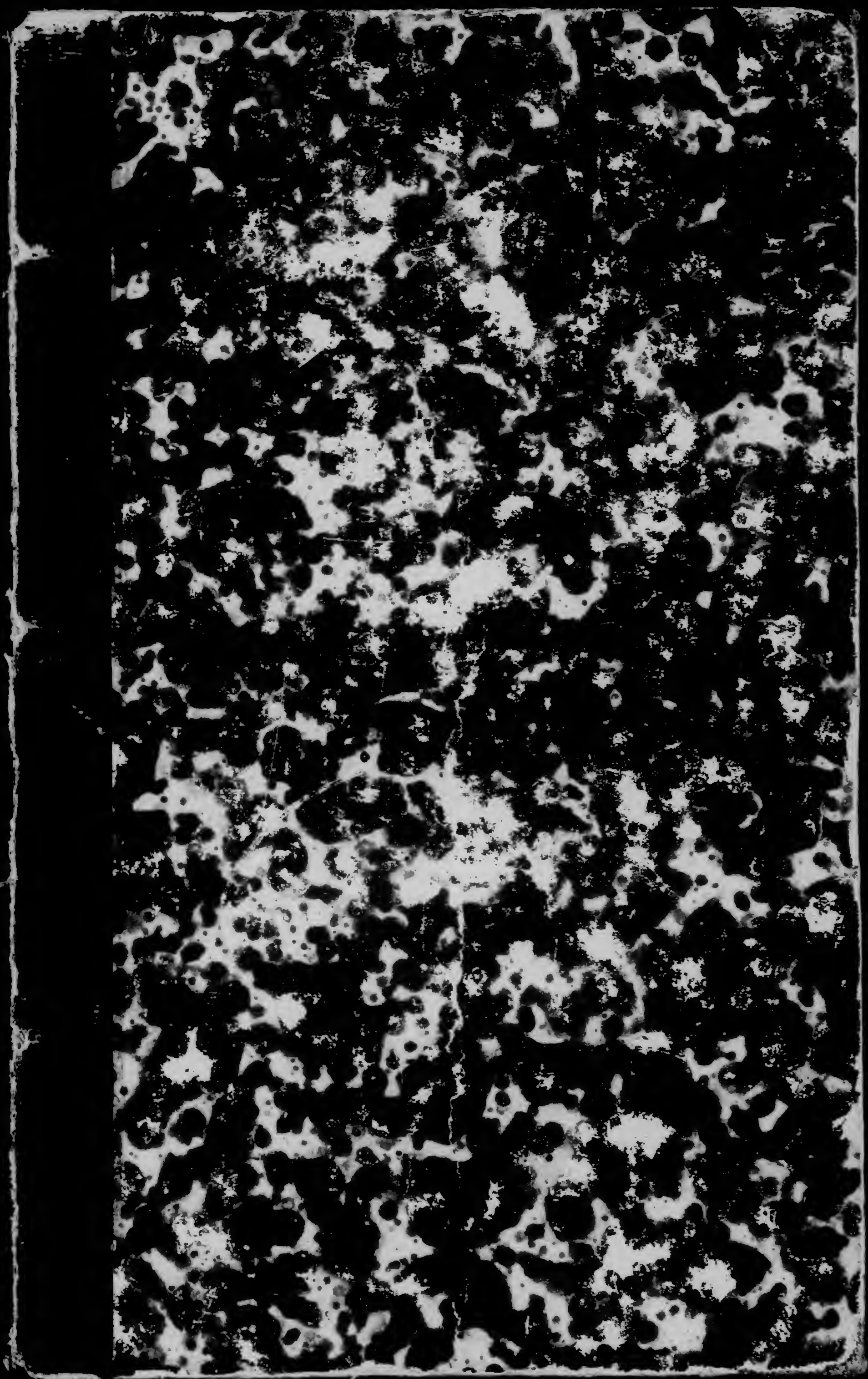
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202







MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.



HISTOIRE

DE

LA BELGIQUE.

DÉPOSÉ.

GAND. — IMP. DE VANDERHAEGHE-MAYA.

HISTOIRE

DE

LA BELGIQUE,

PAR

H. G. Moke,

PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE A L'UNIVERSITÉ DE GAND,
RECTEUR DES ÉTUDES A L'ATHÉNÉE DE CETTE VILLE,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BRUXELLES.



GAND,
LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE
DE M.me V.e BIVORT-CROWIE, ÉDITEUR,
Place de la Calandre, n.o 14, à Gand.

1839.

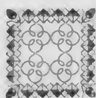
PRÉFACE.

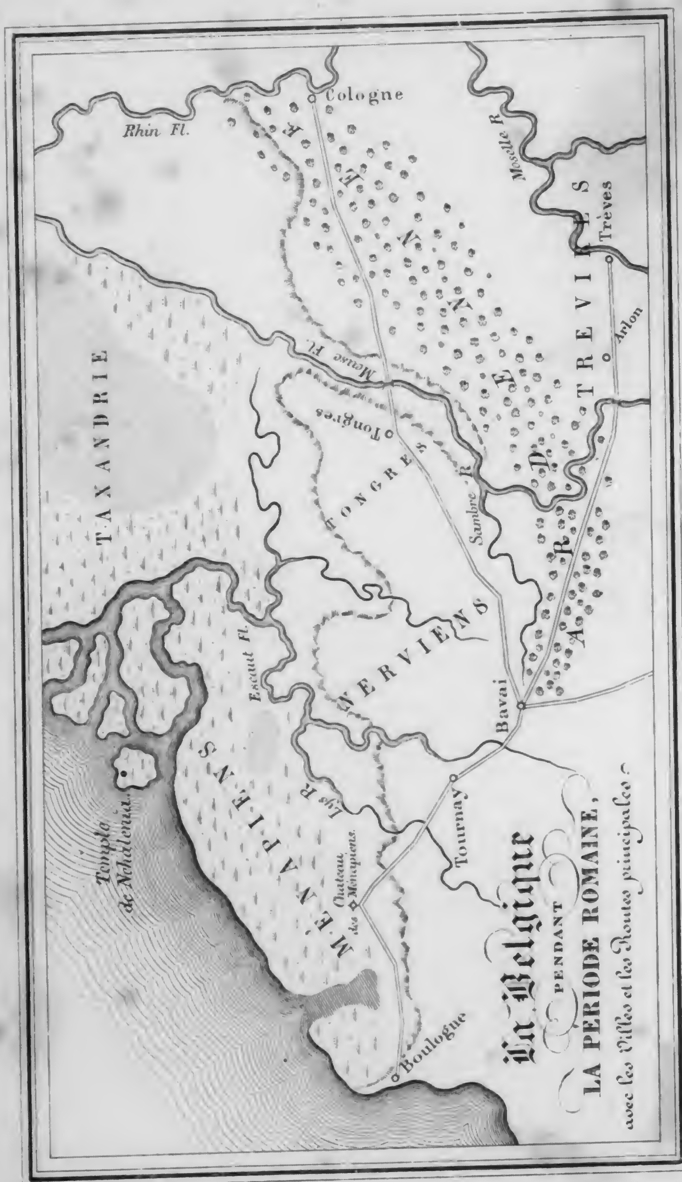
L'histoire de la Belgique n'a peut-être pas été assez profondément étudiée jusqu'à ce jour pour que l'on puisse encore en tracer un tableau complet. Mais sans méconnaître combien il reste de matériaux à recueillir et de ténèbres à dissiper, j'offre au public une esquisse des faits les plus essentiels de nos annales et des traits les plus généraux de notre civilisation. Nos vieux historiens ont presque tous écrit dans un esprit étroit de patriotisme local, bornant leurs efforts à faire ressortir les fastes de leur province ou même de leur ville. De notre temps, il a paru quelques ouvrages historiques; mais pour la plupart ce sont des travaux d'érudition qui étendent le domaine de la science, sans avoir pour but immédiat de hâter le moment où l'histoire du pays sera connue et comprise par la nation. Le nombre des livres destinés à présenter les faits sous un point de vue simple et général, est encore très-peu considérable; et j'ai cru être utile en écrivant celui-ci.

Malgré tout ce que l'on peut faire pour rendre le récit de nos annales clair et facile, il y a, surtout

dans la première partie, des époques dont les événements sont si compliqués que le lecteur a besoin d'attention pour en suivre le fil. Mais l'histoire de la patrie ne doit pas être une simple lecture d'agrément. Elle a toute l'importance de ces sciences dont on fait une étude spéciale : il ne faut pas refuser de l'apprendre au prix d'un peu d'efforts.

La tâche de l'écrivain qui doit juger les choses et les hommes est grave et délicate : je l'ai acceptée avec fidélité. Les faits n'ont de valeur que par leur sens, et c'est à l'historien à le montrer. Mais, destinant ce livre à l'usage général, j'ai constamment cherché le jour sous lequel les faits doivent se placer aux yeux de tous; et si ce petit ouvrage a quelque prix, ce sera peut-être en ce qu'il contribuera à mettre l'histoire du pays sur un terrain où tous les Belges puissent se rencontrer.





HISTOIRE

DE

LA BELGIQUE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

TEMPS PRIMITIFS ET DOMINATION DES ROMAINS.

CHAPITRE PREMIER.

Etat ancien de la Belgique et peuples qui l'habitaient.

La Belgique est une des contrées de l'Europe dont l'aspect a le plus changé depuis les anciens temps. Toute sa partie septentrionale ne forme qu'une vaste plaine qui s'élève à peine au-dessus du niveau de la mer, et qui fut longtemps livrée à ses débordements. Il n'y a pas encore deux mille ans que les flots, franchissant le rivage à chaque haute marée, pénétraient au loin dans ces basses terres, frappant de mort toute végétation, tandis que, dans l'intérieur, l'Escaut et ses nombreux affluents, roulant à la surface d'immenses prairies, y versaient leurs eaux qui s'épanchaient en grandes nappes ou croupissaient

en marécages infects. Un petit nombre de cantons élevés, qui échappaient à ce double fléau, formaient dans la saison des pluies comme une suite d'îles, les seuls points complètement habitables qu'offrît encore le nord de la contrée. Les géographes anciens remarquaient même que sur toute cette plaine qui embrasse aujourd'hui les provinces des Flandres et d'Anvers, et une partie du Brabant et du Limbourg, on ne voyait guère croître dans l'intervalle des marais que des saules, des aulnes et des plantes aquatiques.

Au midi de cette première région, s'élevaient à une hauteur moyenne de 60 à 80 pieds une chaîne de collines arrondies et verdoyantes, qui marquaient la limite des hautes terres. Ces collines s'adossaient à deux larges plateaux d'un sol profond et argilleux, et qui offraient tous les signes de la fertilité, à l'ouest le Hainaut, à l'est l'ancienne Hasbagne, c'est-à-dire le massif compris entre la Meuse, le Demer et la Senne. C'était là l'unique partie de la contrée qui parût s'approprier d'elle-même au séjour de l'homme et aux travaux de l'agriculture. Au sud de la Sambre et de la Meuse, où le terrain s'amaigrit et laisse percer la roche qui lui sert de base, le pays se hérissait de bois sombres et touffus : c'était la sauvage forêt d'Ardenne, qui s'étendait du Rhin jusque vers l'Escaut, comme une barrière naturelle destinée à devenir le rempart de la contrée.

Les plus anciens habitants de ces parages avaient été des Gaulois, c'est-à-dire des hommes de même origine que ceux du centre de la France. Ils furent chassés, vers le troisième siècle avant notre ère, par un essaim de peuples guerriers, encore barbares, qui venaient d'Allemagne et appartenaient à la grande race des nations germaniques. Ces conquérants étendirent leurs invasions depuis le Rhin jusqu'à la Seine : on les appelait Belges, et le pays conquis garda leur nom. Mais ceux d'entre eux qui se fixèrent dans la Belgique actuelle furent d'abord peu nombreux : car de tout l'espace dont ils s'étaient rendus maîtres, c'était la contrée la moins riche et la plus sauvage. Une seule de leurs principales nations vint s'établir entre la Meuse et l'Escaut, des deux côtés de la Sambre, sur le plus vaste des plateaux qui commandent la plaine. C'étaient les Nerviens, dont le nom est justement célèbre dans notre histoire.

Ce peuple, qui dans sa plus grande force, et en y comprenant sans doute quelques tribus vassales d'alentour, put armer jusqu'à soixante mille combattants, avait le caractère fier et belliqueux des Germains, leurs mœurs rudes mais pures, et leurs institutions encore simples. Tous les Nerviens étaient soldats et combattaient à pied, frappant de la pique et du sabre, et couverts seulement du bouclier. Le père était le magistrat de la famille, et la coutume, sa loi. Six cents chefs, sans doute nobles, se partageaient dans les divers cantons une autorité encore très-peu étendue, et en cas de guerre l'un d'eux était revêtu du commandement suprême. Mais les grandes affaires étaient décidées par l'assemblée générale de tous les hommes libres. Chaque famille vivait du produit de sa culture et de ses troupeaux, conservant religieusement les habitudes frugales et la mâle pauvreté de ses ancêtres : car les Nerviens croyaient que leur courage se serait amolli comme celui des Gaulois, s'ils avaient adopté des mœurs nouvelles : aussi repoussaient-ils les marchands qui voulaient leur apporter les produits du Midi, du vin et des objets de luxe. Leur valeur était reconnue de toutes les nations voisines, et des peuples germaniques en avaient fait l'épreuve dans une occasion fameuse. C'étaient les Cimbres et les Teutons, vainqueurs de quatre armées romaines, et qui, réunis au nombre de plus de 300,000 guerriers, avaient ravagé la plus grande partie de la Gaule. Ils se dirigèrent vers la Belgique, 103 ans avant l'ère chrétienne. Mais les Nerviens, unis aux Belges du midi, se portèrent au devant de cette masse formidable et la forcèrent à reculer.

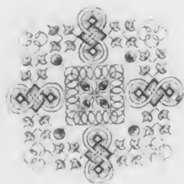
Des débris de cette même armée des Cimbres se forma un autre peuple de la Belgique, situé à l'est des Nerviens. En se repliant devant les Belges, les Germains avaient laissé derrière eux (probablement d'après une convention conclue) leurs vieillards et une partie de leurs femmes et de leurs enfants, sous la garde de 6,000 guerriers. Quand ces faibles restes d'un essaim si nombreux n'eurent plus de secours à espérer de leurs compagnons, qui succombèrent bientôt en Provence et en Italie, ils se fixèrent, du consentement des Belges, dans les terres hautes situées entre la Meuse, le Demer et la Senne. Ce nouveau peuple prit le nom d'Aduatiques, et un demi siècle après son établissement dans la contrée, il était devenu assez puissant pour armer environ 30,000 hommes. Nous ignorons s'il avait quelques usages particuliers qui le distinguassent des Nerviens; seulement il paraît avoir conservé la coutume des anciens Cimbres qui se construisaient des places de guerre, contre l'habitude des autres Germains.

Dans la partie du pays qui s'étendait au sud de la Meuse, il n'existait aucune autre population compacte, mais seulement quelques faibles tribus, d'origine également germanique, et qui, récemment arrivées de ce côté du Rhin, avaient pu s'établir dans les cantons voisins de la forêt d'Ardenne en se rendant tributaires et vassales, les unes des Aduatiques, les autres d'une grande nation située au bord de la Moselle (dans la Prusse moderne), les Trévires. Mais au nord des hautes terres et dans toute l'étendue de la plaine, on rencontrait le long de l'Escaut et jusqu'à l'embouchure de la Meuse, un troisième peuple indépendant, les Ménapiens. Ceux-ci occupaient un espace immense, mais dont il n'y avait encore qu'un petit nombre de points qui fussent habitables. Entourés de marécages et, vers l'ouest, de bois touffus, ils avaient à combattre contre les éléments plutôt que contre les hommes. Aussi est-on surpris de voir ce qu'ils avaient déjà fait non-seulement pour assurer leur existence menacée par les eaux

et par le besoin, mais pour multiplier leurs ressources : car l'histoire nous montre dès-lors chez ces vieux habitants d'une côte nue et noyée, les indices les plus merveilleux d'une civilisation naissante, fondée sur le travail. — Ils cultivaient la terre avec soin et intelligence, puisque, pour engraisser leurs champs, ils allaient chercher de la marne jusque sur les côtes d'Angleterre, et l'on ne peut douter qu'ils n'eussent l'art d'élever des digues, car on a trouvé les débris d'un de leurs temples à la pointe occidentale de l'île de Walcheren, dans un endroit aujourd'hui submergé par la mer. Leur industrie n'était pas moins remarquable : ils savaient tirer du sel de l'eau de mer en la faisant évaporer; ils préparaient avec ce sel la viande de leurs bœufs et de leurs porcs, qui fut bientôt recherchée jusqu'à Rome; ils tissaient avec la longue laine de leurs moutons des étoffes épaisses et chaudes qu'ils savaient teindre de diverses couleurs. Mais ce qui frappe le plus, ce sont leurs progrès dans la navigation. Leurs vaisseaux, que César eut à combattre avec ceux des Gaulois, étaient construits de poutres de chêne d'un pied d'équarrissage, fixées par des clous de l'épaisseur du pouce. Des chaînes de fer attachaient les ancres, et au lieu de toile ils se servaient pour leurs voiles de peaux préparées et cousues ensemble. L'activité de leurs relations maritimes avec les pays voisins est prouvée par l'existence d'une colonie ménapienne sur la côte d'Irlande, vers l'endroit où s'élève aujourd'hui Dublin, et il paraît qu'ils en fondèrent une seconde dans le pays de Galles, *Menapia*, nommée par les modernes *Saint-Davies*. Ainsi ces vieux habitants des terres basses de la Belgique, forcés par le besoin même de tourner leurs efforts vers le travail plutôt que vers les combats, semblaient dès-lors préparer lentement la prospérité agricole, industrielle et commerciale dont leur postérité devait recueillir un jour l'héritage.

Les Ménapiens paraissent avoir vécu dans un état d'extrême liberté, chaque canton se gouvernant lui-même :

c'était encore une conséquence naturelle de la situation du pays coupé partout par les eaux. Leurs diverses tribus se donnaient des noms différents, et l'histoire ne nous fait connaître aucun de leurs chefs. De là vient que l'on a douté si ceux de la province d'Anvers étaient les mêmes que ceux des Flandres : apparemment ils formaient comme une fédération de petits groupes indépendants, dont les Ménapiens proprement dits, qui habitaient au nord de l'Escaut et de la Lys, étaient la peuplade principale. On ne connaît point leur force, mais il semble qu'ils étaient inférieurs en nombre à chacune des deux nations de la Belgique méridionale.



CHAPITRE II.

Expéditions de César en Belgique.

Les premiers âges de l'histoire des Belges sont couverts d'un voile, comme l'enfance de tous les peuples : l'obscurité ne cesse qu'à l'époque où les armées de Rome pénétrèrent jusqu'à eux.

Les Romains, déjà maîtres de la plus grande partie du monde civilisé, avaient commencé, 120 ans avant Jésus-Christ, à étendre leur puissance au nord des Alpes. Leurs soldats, couverts de fer, admirablement exercés et disciplinés, et conduits par des chefs d'une rare intelligence, avaient peu de peine à vaincre quelques-uns des peuples à demi barbares de la Gaule. Cinquante-neuf ans avant notre ère, ils portèrent leur armée à huit légions, ce qui faisait, avec les auxiliaires, plus de quatre-vingt mille hommes, et ils en donnèrent le commandement à Jules César. Celui-ci voulut soumettre la Gaule entière, pour se rendre ensuite maître de Rome elle-même.

Après avoir remporté plusieurs grandes victoires, et battu les Belges des bords de la Seine, il entra sur le territoire des Nerviens et vint camper avec six légions au sommet d'une colline située sur la rive droite de la Sambre (on croit que c'est près du village de Presle). Quelques Belges s'étant montrés à l'autre bord, il envoya contre eux sa cavalerie et ses troupes légères, tandis que le reste de ses soldats fortifiait le camp. Mais derrière les bois de la rive gauche était rassemblée l'armée entière des Nerviens, auxquels s'étaient joints deux peuples qui habitaient au midi de la Belgique actuelle, les Atrébates et

les Véromandois. A l'approche des cavaliers tous s'élancent en avant, les soldats de César sont mis en fuite, et les Belges, conduits par le Nervien Boduognat, passent hardiment la Sambre, gravissent la colline au pas de course et fondent sur les légions étonnées. Les Atrébates et les Véromandois, chargés d'attaquer le centre et la gauche, reculèrent bientôt devant la ligne de fer des Romains; mais les Nerviens, donnant sur la droite de l'ennemi, enfoncèrent les deux légions qui leur faisaient face et pénétrèrent dans le camp. Alors César, saisissant un bouclier, fut obligé de payer de sa personne, et courut le plus grand péril. Mais l'arrivée de deux nouvelles légions, et l'effort réuni de toutes contre les Nerviens mal soutenus par leurs alliés, décida enfin la victoire en sa faveur. Les Belges se firent tuer sans cesser de combattre, et sans vouloir faire un pas en arrière. — Après cette défaite sanglante, mais glorieuse, où tous leurs chefs, à l'exception de trois, avaient trouvé la mort, ils acceptèrent l'alliance de Rome et s'engagèrent à ne plus combattre contre elle.

Les Aduatiques étaient en marche pour se joindre aux Nerviens. A la nouvelle de la victoire de César, ils reculèrent : mais il les poursuivit jusque dans l'intérieur de leur pays. Une grande partie de la nation s'était réfugiée dans une place forte dont on ignore la situation, et qui, construite sur une hauteur escarpée, n'était accessible que d'un seul côté : les Romains l'assiégèrent. Leur expérience et l'art de leurs chefs l'emportant sur la force et la valeur aveugle des Belges, la ville fut bientôt forcée, et César, sous prétexte d'une attaque déloyale tentée par les Aduatiques, fit vendre comme esclaves les prisonniers de tout âge et de tout sexe : il y en avait cinquante-sept mille.

Ainsi succombèrent, l'un après l'autre (l'an 57 av. J.-C.), les deux grands peuples du midi de la Belgique. L'année suivante César marcha contre les Ménapiens. Ceux-ci étaient ligués avec les Morins qui habitaient la côte à l'ouest de nos frontières. Le Romain les attaqua vers la fin de l'été, croyant pouvoir en venir aisément à bout. Mais les Belges, au lieu d'engager un combat imprudent, se tinrent sur la défensive derrière les bois qui couvraient la plaine du côté de l'occident. L'ennemi voulut alors raser ou du moins percer ces bois. Les légionnaires s'armèrent de haches; mais les flèches des Ménapiens et leurs attaques subites interrompaient à chaque instant les travailleurs. Le soldat pesamment armé avait du désavantage dans ce genre d'escarmouches, et l'approche de la saison des pluies décida la retraite des Romains. Toutefois ils furent plus heureux contre les Morins l'année suivante. Les Ménapiens seuls se montrèrent indomptables, et César ne réussit qu'à leur brûler quelques villages abandonnés; triste avantage, qui ne lui donnait pas même l'honneur de la lutte.

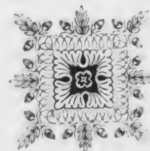
Cette résistance opiniâtre des habitants des basses terres fut bientôt suivie de tentatives secrètes de plusieurs chefs belges et gaulois, pour réunir leurs peuples contre l'étranger. Le projet fut formé par Indutiomar, le plus puissant des Trévires, desquels dépendaient quelques peuplades de l'Ardenne; mais le signal de l'exécution fut donné par un Belge, dont l'audace et la constance ont éternisé le souvenir, quoiqu'il n'ait eu d'autre historien que César, qui fut pour lui un ennemi acharné et peut-être un écrivain injuste. C'était Ambiorix, l'un des deux chefs ou rois des Éburons, petit peuple du Limbourg, longtemps tributaire des Aduatiques avant leur défaite, et dont le nom était encore obscur parmi les Belges. César avait distribué son armée en quartiers d'hiver, par une année de disette (54 av. J.-C.). Une légion et la moitié d'une autre vinrent camper chez les Éburons (probablement à Tongres). Ambiorix, que les Romains se sont attachés à dépeindre comme perfide, surprit tout-à-coup leurs fourrageurs, menaça leur camp, et ne pouvant l'enlever de vive force, eut l'adresse de persuader aux lieutenants de César d'en sortir d'eux-mêmes pour aller rejoindre un autre corps d'armée. Ce fut leur perte. Les Éburons taillèrent en pièces leurs soldats,

et ceux qui purent regagner le camp s'entre-tuèrent eux-mêmes pour ne pas tomber dans les mains de l'ennemi. Après cette victoire, Ambiorix passe chez les Aduatiques, puis chez les Nerviens, les soulève et les conduit à l'attaque d'un second camp situé du côté de la Sambre, et commandé par Quintus Cicéron. C'en était fait de ce deuxième corps, sans la trahison d'un Nervien qui fit avertir César. Le Romain accourut avec quelques légions, dégagea ses troupes assiégées, et eut bientôt détaché de la ligue les Nerviens et les Aduatiques. D'un autre côté, Indutiomar avait péri et les Trévires s'étaient soumis. Il ne restait rien à Ambiorix de son succès que sa renommée et la haine de son ennemi.

Cette haine était violente et implacable. Le conquérant avait perdu une légion et demie, et ce sanglant échec avait failli renverser sa puissance. Il voulut effrayer les Belges par un exemple, et pour s'assurer sa proie, il s'avança d'abord jusque dans les marécages des Ménapiens, les menaçant d'une guerre d'extermination, s'ils donnaient asile à son adversaire, tandis qu'il leur offrait la paix à la seule condition de le repousser. Le traité conclu, et les peuples qui bordaient le Rhin ayant été également effrayés par des démonstrations militaires, ou gagnés par des alliances avantageuses, César crut qu'il était temps de marcher contre Ambiorix, désormais complètement isolé et qui semblait ne pouvoir échapper à son ressentiment. Il l'enveloppa de toutes parts à la tête de neuf légions. Le Belge, loin de perdre courage à l'approche de ces forces inégales, fit cacher dans les marais tout ce qui ne pouvait pas combattre et laissa les Romains ravager la plaine ; mais il leur en coûta tant de monde quand ils voulurent le poursuivre dans les bois et parmi les inondations, que le conquérant étonné fit publier chez tous les peuples d'alentour qu'il donnait les Éburons et leurs dépouilles à quiconque voudrait les prendre. Cet appel honteux et féroce amena seulement deux mille cavaliers germains, qui, ne cherchant que le pillage,

attaquèrent les bagages de César lui-même, lui tuèrent un millier de soldats, et faillirent prendre son camp. Pour Ambiorix, suivi de quelques cavaliers d'élite, il évita constamment les attaques de l'ennemi, sans s'écarter jamais que d'une faible distance ; et le Romain, trompé dans sa vengeance, se retira enfin en accusant la fortune.

Là se bornèrent les expéditions de César en Belgique, expéditions à la suite desquelles il écrivit que les Belges étaient le peuple le plus brave de la Gaule. Quoiqu'une partie de cet éloge appartienne aux nations qui s'étendaient jusqu'à la Seine, c'était sans comparaison sur le sol de la Belgique actuelle que la résistance avait été le plus ferme et le plus glorieuse.



CHAPITRE III.

La Belgique sous la domination des Romains.

Avant de retourner en Italie, César avait complètement soumis une grande partie de la Gaule; d'autres généraux lui succédèrent dans ce pays et y étendirent l'influence romaine, jusqu'à ce que sous l'empereur Auguste tous les Gaulois, parmi lesquels on comprenait les Belges, acceptèrent définitivement l'alliance ou plutôt la domination de Rome. Ce fut à peu près 27 ans avant J.-C. que fut conclu cet arrangement, qui fit de la Belgique une partie de l'empire romain.

Le célèbre Agrippa fut le premier gouverneur des contrées ainsi acquises par Auguste. La Belgique lui dût la construction de grandes routes qui, partant du pays des Nerviens, se dirigeaient vers la Gaule, vers la Manche et vers les bords du Rhin. Il y forma aussi une nouvelle nation des débris des Éburons et des Aduatiques, auxquels il joignit les tribus de l'Ardenne, jusque là vassales des Trévires. Ces populations ainsi réunies et mêlées ensemble prirent le nom de Tongres, que conserve encore aujourd'hui leur ville capitale, autrefois appelée *Aduatuca*. De cette manière, il n'y eut plus sur les bords de la Meuse qu'un seul état, ou, comme disaient les Romains, une seule cité, désormais compacte et stable.

Sous l'administration romaine, les Nerviens, qui jouissaient du titre d'alliés libres, conservèrent à l'intérieur toute leur indépendance, tandis que la paix et la circulation ouverte à travers leur pays, les entraînaient rapidement dans la voie de la civilisation. Leur capitale Bavai, située

un peu au midi de nos frontières actuelles, devint une ville opulente, où subsistent encore des débris de magnifiques monuments. Peu à peu le gros de la nation adopta les mœurs et la langue des Romains, qui s'étaient répandues dans la Gaule. Cependant ils ne perdirent pas le souvenir de leur origine germanique, et ils se vantaient encore cent ans après J-.C. d'être d'une autre race que les Gaulois.

Les Tongres, moins privilégiés que leurs voisins sous le rapport de la liberté, paraissent avoir été tenus de fournir beaucoup de soldats à l'empire. Mais pour un peuple jeune et belliqueux, cette obligation ne semblait pas trop pesante. Les cohortes tongriennes, dont la valeur est louée par les anciens, obéissaient à des chefs nationaux qu'elles choisissaient elles-mêmes. Ceux des soldats qui servaient dans les corps romains étaient souvent appelés à faire partie de la garde des empereurs, et les débris des vieux tombeaux de Rome offrent encore les noms d'une foule de Tongres choisis pour ce service d'honneur. On peut juger de la prospérité à laquelle parvint le pays par les vestiges de son ancienne capitale, beaucoup plus considérable que la ville actuelle. Des noms d'autres villes et des traces de routes antiques, montrent que les deux bords de la Meuse furent complètement défrichés et cultivés du temps des Romains. Là aussi se répandit la langue latine : car si le dialecte flamand règne aujourd'hui dans une partie de l'espace jadis occupé par eux, c'est que de nouvelles populations s'y fixèrent plus tard, lors de la décadence et de la chute de l'empire.

Cette adoption du latin dans la Belgique méridionale n'est pas bien extraordinaire, la domination romaine ayant duré 500 ans. Mais comme ce latin était celui de la Gaule, mêlé de termes étrangers à l'Italie, il en résulta qu'il n'y eut pas même de différence de dialecte entre es Belges du sud et les Gaulois, quoique la langue de leurs pères eût été tout à fait distincte. C'est ce même latin qui,

en se corrompant plus tard, a formé le français, dont le patois wallon n'est qu'une forme antique et grossière.

Les habitants des terres basses de la Belgique septentrionale éprouvèrent moins directement l'action du régime romain. Protégés par les eaux, par les bois, par l'accès difficile de leur pays, les étrangers les laissèrent à eux-mêmes, comme le prouve l'absence de monuments, de routes, de villes romaines dans tout l'intérieur de la plaine (à l'exception de la voie vers l'Angleterre qui passait à Menin et à Verviers, sur les limites de la Ménapie). Leur commerce ne fut point entravé par leurs nouveaux maîtres, puisqu'on les laissa continuer à fabriquer du sel, ce qui était contraire au monopole que le fisc exerçait sur cette matière dans tout le reste de l'empire. Profitant de la liberté de communication qu'avait ouverte la conquête de la Gaule, ces hommes industrieux étendirent leur trafic jusque dans l'Italie; on les vit, comme les Morins leurs voisins et leurs alliés, conduire à travers les défilés des Alpes les oies de leurs marais, et rapporter du Midi des arbres inconnus dans leur patrie. De ce nombre fut le platane qu'ils acclimatèrent. Le commerce leur rendit familière la langue des Romains (comme on le voit par les inscriptions latines trouvées à West-Capelle) : mais ils ne cessèrent point de conserver celle de leurs pères et de leur pays. Rome leur demanda quelquefois des soldats, et alors les boucliers des légions ménapiennes gardèrent pour empreinte la Guivre ou le dragon, emblème des troupes germaniques. Sur un de ces boucliers le lion est joint au dragon, comme on les retrouve sur le plus ancien sceau de Flandre.

La découverte d'un temple antique à l'embouchure de l'Escaut dans l'île de Walcheren, nous fournit quelques indications curieuses sur les usages de cette partie des Belges. La statue de la déesse que l'on y adorait sous le nom de *Nehalenia*, et qui portait les attributs de l'agriculture et de la navigation, était revêtue du même costume

que gardent encore les paysannes de Flandre, une coëffe plate et une grande mante agraffée sur la poitrine. Sur un bas-relief se trouve un chasseur portant un pantalon court, une veste ronde et un bonnet de forme pointue, dont on pourrait retrouver le type dans nos bonnets de coton. Un autre morceau offre un Hercule nu, tenant en main une massue garnie de plusieurs rangs de pointes, arme bien connue de nos aïeux et dont leurs lois proscrivirent l'emploi. Les inscriptions sont toutes en latin, ce qui peut faire présumer que l'écriture germanique (les runes) n'était pas employée par les Ménapiens.

On ne sait pas quelle était cette déesse Nehalenia, et en général on connaît peu le culte des anciens Belges. Sans doute ils avaient d'abord apporté de Germanie les croyances guerrières des peuples du Nord, qui se représentaient les dieux comme des esprits redoutables, qui aimaient l'hommage des braves et le tribut du sang. Wodan, que l'on a comparé à Mercure, et Thor, qui avait les attributs d'Hercule, étaient leurs idoles principales; des forêts leurs servaient de temples, et la voix des prêtresses leur tenait lieu d'oracles. Mais on ne peut douter que leurs idées religieuses ne se fussent modifiées et agrandies dans la Gaule, où les notions de la divinité étaient déjà bien moins grossières. Les Druides, qui étaient les prêtres des Gaulois et des Bretons, professaient l'immortalité de l'âme et la justice divine, avec une élévation de doctrines que les anciens ont admirée. Leur religion avait des enseignements pour le peuple, des châtiments pour le crime, des institutions d'ordre et de paix, dont l'influence devait certainement réagir sur les habitants du nord de la contrée. L'on ignore pourtant si les Belges adoptèrent la croyance des Druides, ou s'ils conservèrent leur ancien culte en l'adoucissant. Le paganisme latin, introduit après la conquête romaine, a seul laissé à la surface du pays des monuments incontestables de son existence. Au reste, la diversité de ces vieilles religions recouvrait toujours un fond plus ou moins ana-

logue; et l'imagination des peuples, accoutumée à révérer un certain nombre d'idoles, acceptait sans beaucoup de difficulté des changements de noms et de dogmes, qui n'étaient pour elle que l'accessoire.

Il n'en fut pas de même à l'apparition du Christianisme. L'immense révolution que ses doctrines devaient opérer dans les idées des nations, dut surprendre ces populations septentrionales, où la culture intellectuelle était encore récente et imparfaite. Aussi n'est-ce que bien tard que nous voyons tomber les idoles des Belges devant les autels du Dieu unique. Les premiers apôtres du pays ne paraissent que vers l'an 250 de notre ère : ce sont saint Piat, chez les Nerviens, saint Euchaire, chez les Tongres. Mais on ne sait que très-peu de chose des efforts et des succès de ces apôtres de la Belgique et de leurs premiers compagnons. Il semble même qu'ils ne dépassèrent point les terres hautes, et que les habitants de la plaine demeurèrent encore païens, quoique saint Victricius, évêque de Rouen, eût porté la lumière de l'Évangile jusqu'aux rivages des Morins, du côté de Boulogne et de Calais.

En général, les historiens ont laissé dans l'obscurité les événements comme les hommes des trois premiers siècles de la domination romaine dans notre pays : c'est le signe de la paix dont jouissait la Belgique et qui était si nécessaire à sa jeune civilisation. Quelquefois seulement on rencontre des chefs ou des soldats nerviens ou tongres, cités pour une action d'énergie dans ces luttes qui se multipliaient au cœur de l'empire, plus encore que sur les frontières, à mesure que Rome vieillissait. Le sang de la race belge n'avait pas changé; mais il coulait pour des causes étrangères.



CHAPITRE IV.

Origine des Francs, leurs progrès et leur domination.

Après la soumission des Gaules, le Rhin était devenu la barrière de l'empire romain contre les nations belliqueuses de la Germanie. Une armée nombreuse était sans cesse campée le long du fleuve, ou postée dans les places de guerre qui l'avoisinaient, et, malgré la valeur sauvage des Germains, l'avantage demeurait ordinairement aux légions impériales dans leurs fréquentes luttes contre les peuples d'alentour. Peu à peu les tribus qui avoisinaient le Rhin furent détruites ou subjugées l'une après l'autre; et il se forma de leurs débris comme une population vassale soumise aux vainqueurs qui la traitaient durement. Mais cette soumission était l'œuvre de la force, et la force seule pouvait la maintenir. Dès que Rome parut s'affaiblir au-dedans et au-dehors, ces rudes vassaux relevèrent la tête, et brisant le joug, ils se liguèrent entre eux sous le nom de Francs, qui veut dire libres.

Ce fut vers l'an 240 de notre ère que se forma cette ligue; et peu d'années après, une tribu des Francs vint chercher une demeure en Belgique. C'étaient ceux que l'on appelait Saliens, parce que les Romains leur avaient assigné pour demeure les bords de la Sala (l'Yssel). Ils avaient été fameux dès le temps de César sous le nom de Sicambres; mais déchus depuis longtemps de leur ancienne grandeur, il semble qu'ils n'osèrent pas attaquer les Belges, puisqu'ils se contentèrent de prendre pour asile la partie la plus pauvre du pays, celle qui de nos jours est encore entièrement inculte. En effet, le point où ils se fixèrent fut

la grande plaine aride et sablonneuse de la Campine et du Brabant hollandais, que les Romains avaient nommée Taxandrie, peut-être parce qu'il y croissait une grande quantité d'ifs (*Taxi*). Cette contrée ingrate et stérile appartenait aux Ménapiens et aux peuplades qui leur étaient alliées; mais sans doute la plus grande partie en était déserte, et il dut être facile aux Saliens d'en obtenir la possession. Comme on ne sait pas exactement jusqu'où ils s'étendirent, rien n'indique s'ils firent reculer celles des tribus ménapiennes qui avaient résidé à l'est de l'Escaut, ou s'ils habitèrent à côté d'elles. Ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'une alliance eut lieu dès-lors entre les deux populations : car on les trouve dans la suite presque constamment unies.

Avant cet établissement dans la Belgique, les Francs s'étaient rendus redoutables aux Romains par des incursions aussi rapides que terribles dans les provinces frontières. Légers à la course et intrépides au combat, armés de javelots, et de haches à double tranchant, qu'ils lançaient avec une effrayante dextérité, leurs guerriers étaient également avides de dangers et de butin. Mais quand l'arrivée des Saliens dans la Taxandrie leur eut pour ainsi dire ouvert la route des mers, alors s'exerçant à un nouveau genre d'attaque et de pillage, ils devinrent les plus hardis et les plus terribles des pirates. Soit que des Ménapiens du littoral leur servissent de pilotes, soit que leur audace aventureuse dédaignât les secours de l'expérience, on les vit couvrir la Manche et l'Océan de légères embarcations, pousser jusqu'en Espagne, où ils surprirent et saccagèrent des villes, et traverser même la Méditerranée dans toute sa largeur, pour tromper la vengeance de l'empereur Probus qui avait cru les retenir prisonniers sur les bords de la Mer-Noire.

Pour réprimer enfin ces expéditions audacieuses, les princes qui gouvernaient alors l'empire firent équiper à Boulogne une grande flotte qui devait croiser tout le long

de la Manche, et ce fut un Ménapien qui en reçut le commandement. Il se nommait Carausius, et avait navigué depuis son enfance dans ces parages. Une partie des pirates tomba bientôt entre ses mains; mais quelques-uns lui avaient encore échappé, et c'en était assez pour qu'on le soupçonnât d'intelligence avec ces Francs dont le pays touchait au sien. La colère du marin fut violente et ne connut plus de bornes. Prévenant sa condamnation par une révolte, il se fit proclamer empereur par ses matelots, s'empara de la grande Bretagne, et fit alliance avec les Francs qu'il avait combattus (vers l'an 287). Il se mit à leur tête pour conquérir ce que l'on appelait alors l'île des Bataves, c'est-à-dire le pays situé entre l'embouchure de la Meuse et celle du Vieux-Rhin. Les Bataves, anciens alliés de Rome, furent chassés ou détruits : les Saliens prirent leur place dans cette contrée fertile, et ainsi se trouva forcée à son extrémité cette longue ligne du Rhin, qui avait servi de barrière à la Germanie et de frontière au monde romain.

Carausius eut à combattre les princes qui se partageaient alors l'autorité dans le reste de l'empire; mais on ne put lui arracher la grande Bretagne où il se soutint pendant six ans, jusqu'à ce qu'il fût assassiné par un traître. Les Francs ses alliés, après des combats douteux, avaient fait leur paix avec les empereurs, en achetant par une soumission apparente la paisible possession du sol qu'ils avaient conquis. Constantin, qui monta sur le trône vers cette époque, rétablit complètement la paix des Gaules, et fit trembler les Francs de Germanie dont les incursions s'étendaient quelquefois jusque dans la Belgique. Tandis qu'il repoussait les attaques étrangères, il faisait cesser à l'intérieur les persécutions religieuses auxquelles les Chrétiens avaient été exposés dans nos provinces. Ce fut chez les Trévires et près de nos frontières, qu'il eut l'apparition fameuse qui décida sa conversion au Christianisme. Il vit dans le ciel une croix lumineuse avec cette inscription : *ce signe te donnera la victoire*. Telle fut l'origine du nouvel étendard impérial, appelé le *labarum*.

Constantin avait réuni et réorganisé l'empire : ses fils, faibles et divisés entre eux, ne surent pas conserver l'héritage de leur père. Les vieilles troupes qu'il avait levées surtout en Belgique et chez les Francs, périrent dans les guerres civiles; la Gaule fut de nouveau envahie par les barbares, et ils semblaient près de s'en rendre maîtres, quand Julien l'Apostat fut chargé du commandement de cette province. Il repoussa les Allemands, et sut en imposer aux tribus franques par un mélange d'audace et de fermeté. Toutefois il laissa ces dernières en possession des cantons qu'elles habitaient, et les y soutint même contre d'autres nations germaniques (vers l'an 358). Bientôt après, Valentinien, l'un de ses successeurs, vint résider à Trèves pour être mieux à portée de défendre les bords du Rhin (365). Cette mesure fut salutaire aux Belges, qui jouirent d'un dernier intervalle de paix, depuis ce moment jusqu'au débordement général des barbares.

Ce fléau, dont l'empire était menacé depuis si longtemps, éclata enfin dans les derniers mois de l'an 406. Des hordes tartares, les Huns, avaient envahi l'est de l'Europe, et refoulaient devant elles les nations de la Germanie orientale. Ce fut comme un torrent qui vint inonder la Gaule. Les troupes romaines avaient été éloignées par les guerres civiles. Les Gaulois et la plupart les Belges, amollis par une civilisation qui s'était corrompue dans les derniers temps, n'opposèrent presque point de résistance. Les Francs seuls défendirent avec énergie les bords du Rhin devenus leur patrimoine, et tour-à-tour vainqueurs et vaincus, ils firent payer cher à l'ennemi le passage du fleuve et le ravage de leurs terres. Ces essaims de barbares, dont les Vandales formaient le corps principal, revinrent à plusieurs reprises dans nos contrées, et quand ils s'acheminèrent enfin vers l'Espagne, il ne restait plus des deux grandes villes de la Belgique méridionale, Tongres et Bavai, que des ruines. Presque toutes les autres places avaient été pillées ou détruites, les campagnes dévastées : enfin le

désastre fut si complet que des Tongres et des Nerviens naguère si puissants, il ne resta plus qu'une population dispersée, dont les magistrats et les pontifes se réfugièrent derrière la Meuse et l'Escaut, à Maestricht et à Tournay.

Après cette horrible tempête, la Belgique demeura quelque temps comme épuisée. Mais les peuples encore jeunes et à demi barbares de la ligue franque avaient bien moins souffert que les habitants plus civilisés des contrées environnantes. On les vit bientôt s'avancer favorisés par l'affaiblissement même de leurs voisins, s'établir dans les champs fertiles des Tongres (dont les hautes terres reçurent d'eux le nom de Hasbagne), puis occuper sans résistance le pays dépeuplé des Nerviens, dont leur roi Clodion se rendit si complètement maître que Tournay même tomba entre ses mains (en 442). C'était en partie la nécessité qui les portait à ces nouvelles conquêtes : car ils étaient eux-mêmes comme poussés en avant par d'autres Germains placés derrière eux; la race saxonne s'approchait à son tour du Rhin et de la Meuse, inondant les côtes de la mer du Nord, et aussi redoutables aux Saliens que ceux-ci l'avaient été aux Bataves.

Clodion, le premier des rois francs dont l'existence soit certaine (car les chefs dont l'histoire parle avant lui ne méritent pas le nom de rois), ne jouit que quelques années de ses conquêtes, et après sa mort le commandement suprême échut à Mérovée, duquel devait descendre une longue suite de souverains. L'élection de ce nouveau chef ayant été disputée, son rival, fils de Clodion, trouva un protecteur dans le khan des hordes tartares qui avaient envahi l'est de l'Europe et que l'on nommait Huns. Leur chef était alors le fameux Attila, surnommé le fléau de Dieu. Il marcha vers la Belgique, à la tête de ses forces innombrables, et dévasta si complètement le pays que jusqu'au bord de la mer, dans la partie la plus reculée des Flandres, la tradition a conservé le souvenir de son funeste passage. Mais ni sa puissance, ni ses ravages ne triomphèrent de

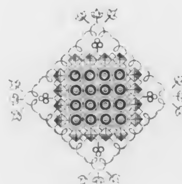
la résistance opiniâtre des Francs; et lorsque le Tartare eut poussé plus loin et qu'il rencontra enfin une armée romaine, il put reconnaître, à l'avant-garde, Mérovée à la tête de ses intrépides compagnons.

La bataille se livra dans les plaines de Châlons, l'an 451 de notre ère. D'un côté se rangeaient les Huns et vingt peuples vassaux, dont les rois se groupaient aux pieds d'Attila, de l'autre le Romain Aétius avec le reste des légions gauloises, le vieux roi wisigoth Théodoric avec l'élite de ses guerriers, et le chef des Francs suivi de sa nation toute entière. Dans une première escarmouche une troupe de Francs et de soldats d'Attila se chargèrent avec tant de fureur, que presque tous restèrent sur le champ de bataille. Le lendemain la mêlée fut générale, et dura la journée entière : mais le soir le Tartare plia, laissant la plaine couverte de cadavres. La renommée porta le nombre des morts à trois cent mille, et l'honneur du combat fut pour les alliés des Romains, car les légions n'avaient pas même donné.

Après cette victoire, l'ascendant de la race franque fut plus puissant que jamais dans tout le nord de la Gaule. La Belgique avait vu ses peuples accablés ou du moins affaiblis : l'empire, plus déchiré que jamais, touchait au moment de sa chute. Il n'y avait que les Francs qui eussent grandi au milieu des orages. Leur énergie s'était trouvée supérieure aux dangers, et leurs succès avaient accru leurs ressources. Maîtres désormais d'un territoire vaste et fertile, dont, suivant l'usage germanique, leurs serfs partageaient la culture, les pertes d'hommes que leur causait la guerre disparaissaient au sein du bien-être dont jouissait la nation. Leurs guerriers, richement vêtus, munis d'armes excellentes, montés sur des chevaux de prix, offraient l'image de l'opulence, aussi bien que de la bravoure. Chaque jour voyait s'étendre leurs domaines, et les villes voisines de la Belgique, Boulogne et Cambrai à l'ouest, Cologne du côté opposé, devinrent peu à peu de

petites principautés franques, dont nous ne savons pas même l'origine. La race victorieuse puisait sa force dans ses succès, et la force était un droit pour chaque troupe de guerriers qui venait camper sur ces ruines d'un empire mourant. Ainsi se préparaient la conquête totale de la Gaule, et la transformation des conquérants en seigneurs.

Ce fut le petit-fils de Mérovée qui porta le dernier coup. Il se nommait Clovis, régnait dans le Hainaut, et sa tribu était celle des Saliens. Il avait vingt ans, quand il commença le cours de ses conquêtes (en 486). A trente-et-un ans, maître de tous les pays situés au nord de la Loire, il reçut le baptême de la main de saint Remi (en 497): « Courbe la tête, fier Sicambre ! » lui dit le vénérable pontife, en l'admettant dans le temple. La mission du guerrier barbare était finie; la tâche plus difficile des rois allait commencer pour la race Mérovingienne.



DEUXIÈME PÉRIODE.

LA BELGIQUE SOUS LES SOUVERAINS FRANCS.

CHAPITRE PREMIER.

État de la Belgique sous les rois Mérovingiens. — Conversion des Belges du Nord au Christianisme. — Administration et division du pays.

L'épée de Clovis avait suffi pour fonder une puissante monarchie : mais le temps seul pouvait organiser régulièrement ce vaste corps à peine formé. Dans les premiers moments qui suivirent la conquête, les provinces étaient comme abandonnées à elles-mêmes, presque sans administration et sans gouvernement. Chaque population suivait ses vieilles lois, et vivait en quelque sorte de sa propre vie, pourvu qu'elle marchât au besoin sous les drapeaux des rois et qu'elle payât tribut à leur trésor. La Belgique surtout, par sa position reculée, échappait en quelque sorte à l'action de ces princes conquérants, sortis de son sein pour régner loin d'elle.

A cette époque, en effet, subsistait encore la ligne de forêts dont nos frontières méridionales étaient couvertes avant l'arrivée des Romains; au midi de la Meuse, l'Ardenne n'avait presque rien perdu de son aspect inculte et sombre; et à l'ouest de ce fleuve, il n'y avait de changé que le nom

des bois qui bordaient la Sambre et la Haine. On les appelait alors Forêt-Charbonnière, et ils étaient si touffus et si sauvages, que les ours s'y étaient multipliés. Au nord de cette barrière naturelle, la région fertile possédée naguère par les Nerviens et les Tongres, semble avoir formé le domaine des familles franques qui étaient demeurées en Belgique après la conquête de la Gaule. Là s'élevaient leurs demeures, composées de la *salle* ou habitation franque, construite souvent en forme de tour, des cabanes de leurs serfs, et des bâtiments nécessaires à la culture des champs. C'étaient comme de petites seigneuries, dont le chef appartenait à la race conquérante, tandis que les vassaux sortaient pour la plupart du sang des Belges méridionaux, puisque la langue que ceux-ci avaient appris à parler s'est conservée dans presque toute cette partie du pays. Il y avait sans doute aussi des cantons dont la propriété était restée à l'ancienne population : mais celle-ci se groupait surtout dans le peu de villes encore debout, et là, plus forte parce qu'elle était plus compacte, elle vivait dans une sorte de liberté, gardant ses coutumes romaines, et se serrant autour de ses chefs religieux, qui, en l'absence d'une administration régulière, devenaient aussi ses magistrats et ses défenseurs. Il est vrai que celles des familles franques dont la puissance s'étendit dans la suite avec les possessions, finirent par engloutir dans leurs domaines les plus faibles de ces villes; mais les plus puissantes d'entre elles, Tournay et Maestricht (où se fixèrent les évêques des Nerviens et des Tongres), s'organisèrent en cités presque indépendantes, qui ne tombèrent point sous la domination des maisons seigneuriales.

Quant aux terres basses, il semble que leur population s'était accrue et leur culture développée au milieu même des bouleversements de l'époque précédente. La partie orientale, aride et couverte aujourd'hui de bruyères (la Taxandrie), était cependant habitée, sans doute par des tribus qui y avaient été refoulées des bords de la Meuse

et du Rhin : car cette partie des Belges offre quelques signes d'une origine particulière. Au bord de l'Escaut et au nord de ce fleuve, les anciens habitants, dont le pays gardait le nom (*Mempiscus*), voyaient déjà s'élever les grandes villes de Gand et de Bruges, encore ceintes l'une de forêts, l'autre de marécages. Anvers existait dès-lors au bord de l'Escaut, et Courtrai, sur la Lys (cette dernière ville remonte au temps des Romains). La quantité de villages dont les Flandres se couvraient et qui est prouvée par les chartes des siècles suivants, égalait presque le nombre actuel, au moins dans plusieurs parties de la contrée. On peut croire que ces plaines occidentales avaient aussi servi de refuge à quelques populations nouvelles, et le pays de Waes, par exemple, qui était alors aussi aride que la Campine, paraît avoir été peuplé par la même race d'hommes. Mais la grande cause du changement qui se manifestait dans ces basses terres, c'étaient les efforts opiniâtres des vieux habitants pour tirer parti du sol et de ses produits. Les eaux intérieures étaient déjà contenues et avaient leurs bornes fixes; les flots de la mer étaient arrêtés par des digues (quoique bien loin encore du rivage actuel, puisque celle qui protégeait Bruges au nord se trouve aujourd'hui à plus de deux lieues dans l'intérieur des terres); les indigènes bien vêtus et dans l'aisance, comme nous l'apprenons par la vie de saint Liévin, montraient autant d'intelligence pour la culture que de courage pour les combats. Leur soumission aux Francs était à peu près insensible, soit que ce fût l'effet des localités ou de l'ancienne alliance. Il semble même que leur liberté allait jusqu'à une indépendance intérieure presque absolue; car les saints hommes qui leur portèrent la lumière de l'Évangile dans le cours du septième siècle, éprouvèrent que les ordres du roi de France n'avaient point d'empire au nord de l'Escaut, et que les habitants du pays ne reconnaissaient aucune autorité étrangère. La lenteur même avec laquelle ils se convertirent au Christianisme, cent cin-

quante ans après les Francs, est encore une preuve du peu d'action qu'avaient sur eux les lois et les institutions de la monarchie.

Ce ne fut que de 630 à 650 que s'accomplit enfin cette conversion. Saint Éleuthère, évêque de Tournay, l'avait tentée un siècle plus tôt, mais sans pouvoir même obtenir accès dans le pays. Les premiers efforts couronnés de quelque succès, furent ceux de saint Amand, religieux bénédictin qui reçut l'épiscopat pour porter la foi chez les idolâtres. Cet apôtre des Flandres eut besoin de la plus grande persévérance pour remplir sa pieuse mission. Repoussé une première fois, il revint à la charge avec des lettres du roi franc Dagobert qui enjoignaient aux habitants de devenir Chrétiens; mais ceux de Gand, auxquels il s'adressa, répondirent à cet ordre par des violences qui mirent ses jours en danger. Toutefois la renommée de sa vertu et de sa sainteté obtint enfin ce que n'avait pu faire le pouvoir royal. Les Gantois l'accueillirent, brisèrent l'idole qu'ils adoraient (Mercure, dit-on), et bâtirent le monastère de Saint-Pierre, sur une hauteur qui dominait leur ville (630). Le saint passa ensuite à Anvers, où son enseignement ne fut pas moins efficace. Peu après (646), le littoral fut parcouru par saint Éloi, qui d'orfèvre était devenu trésorier de Dagobert, et qui venait d'embrasser le sacerdoce. La Flandre occidentale, Bruges, la Zélande et Anvers, devinrent le théâtre de ses travaux. Une foule d'hommes moins illustres, mais d'un zèle ardent et d'une foi sincère, achevèrent l'œuvre ainsi commencée, prodiguant pour son succès leurs efforts, leurs biens, leur vie. Aussi la destruction de l'idolâtrie fut-elle alors soudaine et complète.

Les fondations religieuses qui se firent à cette époque (vers l'an 650) dans toute la Belgique furent immenses. On remarque en général que c'étaient des Francs des terres hautes, appartenant à des races royales ou héroïques, qui vouaient ainsi leur fortune et leur existence à Dieu, avec la même ardeur et le même entraînement qu'ils

avaient portés sur les champs de bataille. Tels étaient saint Bavon, qui dota les deux principales abbayes de Gand (dont l'une garda son nom); saint Trond, qui fonda celles de *Sarcinium* (également appelée Saint-Trond d'après lui) et d'Eeckhoute, dans la Flandre Occidentale; saint Landelin, qui bâtit celle de Lobbes; saint Vincent, qui éleva celle de Soignies, etc. Les femmes déployèrent le même zèle et la même générosité. Sainte Gertrude, sainte Begge, sa sœur, leur mère Iduberge, veuve de Pépin de Landen, et leurs cousines sainte Waudru et sainte Aldegonde, qui étaient toutes du sang le plus noble et du rang le plus élevé, consacrèrent leurs richesses à bâtir ou à doter des monastères, dont plusieurs devinrent le berceau de villes considérables (Mons, Nivelles, Maubeuge, Gertruidenberg). Ainsi les descendants de cette race guerrière qui avait fondé sur l'épée la monarchie de Clovis, se sentaient entraînés par une impulsion puissante vers ces doctrines religieuses longtemps étrangères à leur intelligence et à leur cœur. C'était pour le pays un nouvel élément de civilisation; mais la France entière en éprouva bientôt les effets, puisque ces mêmes familles, établies dans nos provinces et qui manifestaient ces tendances chrétiennes au sein de leur puissance et de leur grandeur militaire, ne devaient pas tarder à dominer sur tout le royaume et à créer, avec leurs idées nouvelles, un ordre social dont nous admirons encore la grandeur, et qui changea la face de la Belgique et de l'Europe.

Il est remarquable qu'à côté de ces progrès intérieurs, l'on ne voie aucun développement de l'organisation politique sous la famille Mérovingienne. Chaque province grande ou petite était appelée un pays (*pagus* ou *gau*), et chaque pays avait un chef revêtu du titre de comte (ou *grave*) et auquel étaient confiés le commandement des troupes et l'administration de la justice. Si les circonstances l'exigeaient, plusieurs provinces et plusieurs comtes étaient placés sous les ordres d'un seul duc, dont l'autorité plus étendue n'était subordonnée qu'à celle du souverain. Là se bornait à

peu près la hiérarchie régulière des pouvoirs, moins étendue que chez plusieurs peuples barbares. Quant aux ressources dont ces chefs provinciaux disposaient pour le maintien de l'ordre, elles consistaient dans la possession de grandes terres appelées bénéfices, dont la couronne avait la propriété, mais dont l'usufruit était donné au comte ou au duc. Les simples guerriers recevaient à leur tour de celui-ci quelque part de ces vastes domaines : c'était leur solde et la récompense de leurs services. Ils la perdaient quand ils cessaient de marcher sous lui, comme lui quand son emploi lui était ôté : la jouissance du bénéfice ne représentait qu'un salaire.

Cet ordre de choses divisait la race conquérante elle-même en deux classes : ceux qui relevaient du roi, et ceux qui tenaient leur terre des premiers. Ceux-là étaient appelés les grands, les anciens, les seigneurs; ceux-ci les mineurs et les petites gens. Les grands semblent n'avoir formé en Belgique qu'un très-petit nombre de familles en possession des bénéfices et riches d'ailleurs en vastes propriétés. Les simples guerriers se groupaient autour de ces maisons que l'on pouvait appeler régnantes, et dans leurs idées germaniques, c'était plutôt pour eux un honneur qu'une tâche de tenir quelques biens du chef auquel ils s'étaient « recommandés ». Or, ces simples guerriers étaient bien plus nombreux dans nos provinces qu'ailleurs; d'abord, parce que c'était l'ancienne patrie des Francs et que leur race s'y trouvait plus condensée que dans les contrées nouvellement conquises; et ensuite, parce que les basses terres étaient habitées par une population encore germanique, et que tout Germain pouvait être admis parmi les Francs, comme soldat. Ainsi nos seigneurs (si ce nom pouvait déjà leur être donné) pouvaient trouver plus facilement et en plus grand nombre des hommes disposés à les servir; et ce fut là peut-être le fondement réel de la grandeur à laquelle parvinrent quelques-uns.

Quant aux rois dont ils relevaient, longtemps ils se

montrèrent eux-mêmes guerriers, et regardèrent comme leur plus beau privilége celui de conduire leurs armées. Mais depuis la seconde moitié du septième siècle, ils s'effacèrent en quelque sorte éclipsés par les maires-du-palais. Ceux que l'on nommait ainsi étaient les officiers royaux chargés de gouverner la maison des princes (*Major-domus*), et auxquels l'administration de leurs domaines donnait la direction de toutes les affaires. On choisissait ordinairement pour ce poste les plus puissants et les plus célèbres des ducs, tandis que les rois étaient souvent jeunes, faibles, sans expérience. Il était donc pour ainsi dire impossible que les maires ne finissent point par prendre l'ascendant sur leurs propres souverains. Tel fut le spectacle qu'offrit en effet, pendant un siècle, la cour des derniers Mérovingiens, que l'indignation publique appela les rois fainéants. Il y avait presque toujours plusieurs rois et plusieurs maires-du-palais (ordinairement deux). C'est que les Mérovingiens n'eurent jamais l'idée de l'unité de la monarchie. A l'approche de la mort, chaque prince partageait ses états entre tous ses fils, lesquels divisaient le pays comme un domaine et les populations comme des propriétés. Dans ces partages sans cesse renouvelés, et qui étaient des causes permanentes de discorde et de crimes, la Belgique se trouvait toujours fractionnée : car l'Escaut était regardé comme la limite naturelle de deux royaumes différents : l'un, appelé Neustrie (ou terre nouvelle), s'étendait depuis la rive gauche du fleuve jusque vers l'Océan; l'autre, appelé Austrasie (ce qui veut dire terre orientale ou peut-être vieux pays), commençait à la rive droite et se prolongeait jusqu'au-delà du Rhin. Souvent les guerres des rois interrompaient toute communication entre les deux pays, arrêtant leur commerce naturel, et étouffant sous les rivalités politiques les premiers germes d'alliance et d'union.

La circonscription des provinces, pendant cette période de notre histoire, tenait le milieu entre la division pri-

mitive et l'ordre actuel. Le long de la côte on nommait encore *Mempisque* l'ancien pays des Ménapiens, dont un seul canton (alentour de Bruges) était appelé Flandre. Dans la Belgique Austrasienne, le plateau d'où descendent la Sambre et la Haine empruntait à la seconde de ces rivières le nom de Hainaut. L'on désignait par le mot de Brabant une autre contrée (*pagus*), formée des basses terres au midi de l'Escaut et du Rupel. — A l'est du Hainaut et du Brabant, les hauteurs jadis occupées par les Tongres, entre la Senne, le Demer et la Meuse, et qui font partie aujourd'hui de diverses provinces (Brabant, Limbourg, Liége et Namur), composaient le pays de Hasbagne, dont une fraction seulement a gardé le nom de Hesbaye. Entre la Hasbagne et l'Ardenne, la vallée solitaire de *Liuga* n'offrait encore que des bois et des prairies au milieu desquels devait bientôt s'élever Liége. Namur était un château-fort qui dominait un petit district appelé Lomme. La Taxandrie conservait son antique désignation ; mais le canton qui longeait la rive droite de l'Escaut, et où se trouvait Anvers, avait un nom particulier : c'était le pays de Ryen.



CHAPITRE II.

Origine et grandeur de la famille Carlovingienne en Belgique.

Tandis que l'administration grossière et impuissante des rois francs laissait au temps et au hasard la tâche de cimenter les éléments divers de la monarchie, les provinces belges se voyaient menacées par de nouveaux peuples germaniques, non moins redoutables que ceux des siècles précédents. Les Saxons, race nombreuse et fière, s'étendaient de l'Elbe jusque vers le Rhin, et le long des côtes de la mer dominait la ligue des Frisons, composée de tribus maritimes qui occupaient tout le littoral entre l'embouchure du Weser et celle du Rhin. Les premiers combattirent les Francs en Germanie, sans diriger leurs invasions vers la Belgique ; mais les seconds s'avancèrent graduellement le long du rivage, dépassèrent le Rhin, la Meuse et même l'Escaut, de manière que leurs limites, vers l'an 600, répondaient assez exactement à celles de la Hollande actuelle. Ce n'était que les armes à la main qu'ils avaient pu pénétrer ainsi sur le sol de la vieille France ; et il existait entre eux et les peuples de la frontière une animosité profonde et une sorte de guerre permanente.

Au milieu des discordes civiles qui désolaient la monarchie et qui armaient les Mérovingiens les uns contre les autres, on ne voit pas qu'un seul des rois francs ait marché vers le Nord pour repousser ces invasions graduelles. Les provinces belges, séparées du reste du royaume par l'Ardenne et la Forêt-Charbonnière, étaient comme abandonnées à elles-mêmes, et si elles ne succombèrent pas sous les attaques des Frisons, ce fut parce qu'elles se trouvèrent assez fortes

pour se défendre seules. Aucun historien ne nous a transmis le récit des luttes que soutinrent alors les races guerrières qui peuplaient ces contrées ; nous savons seulement qu'elles reconquirent vers 620 tout ce que les étrangers avaient envahi en-deçà de la Meuse et du Rhin. Cette glorieuse réaction semble avoir été l'œuvre d'un guerrier célèbre qui tint depuis lors le premier rang parmi les grands d'Austrasie. C'était un chef d'origine franque, né dans la Hasbagne, où sa famille possédait de vastes domaines, allié de près aux grandes maisons du Hainaut et du Brabant, et qui conservait encore les mœurs et la langue de ses ancêtres germaniques (un vieux biographe l'appelle Teuton de sang et de langage). Il avait nom Pépin, et fut surnommé de Landen, parce que la terre où il résidait se trouvait dans cet endroit (au sud-est de St.-Trond). Avant lui son père Carloman avait déjà commandé sur cette frontière avec le titre de duc ; mais on ne sait rien de ses faits d'armes. Pépin, héritier de son rang comme de ses possessions, sut faire reculer la nation ennemie jusque derrière la Meuse et le Wahal, qui lui servirent alors de limites. Ce fut, disent les contemporains, un duc glorieux et invincible : tout lui obéit depuis les bouches de la Meuse jusqu'à la Forêt-Charbonnière ; et son gouvernement juste lui acquit l'amour et le respect des peuples que son glaive avait défendus. Aussi voyons-nous que l'affection des Belges austrasiens passa de lui à sa famille, et que leur dévouement ne lui manqua jamais.

L'immensité des domaines que sa naissance, son titre et ses victoires mettaient à sa disposition serait presque incroyable aujourd'hui, si l'on n'en possédait la preuve ; car les fondations religieuses faites plus tard avec quelques parcelles de son héritage formeraient seules une fortune royale. Probablement il avait gardé pour lui et ses compagnons d'armes ce qu'il avait conquis sans le secours du monarque. Tel était le vieil usage des chefs germains dont le duc austrasien offrait encore le type fidèle. C'était un guerrier de mœurs simples et antiques, mais dont l'âme était forte et pure, et qui, malgré son ignorance, ne se trouva jamais au-dessous de sa haute fortune. Après être sorti avec gloire de l'épreuve des batailles, il fut appelé au gouvernement de la monarchie par le choix de Clotaire II, roi de toute la France, qui le prit pour maire-du-palais. Le rude Franc de Hasbagne était mal préparé à cette tâche délicate, et ses mains auraient tenu plus aisément une épée que les rênes d'un état. Il eut besoin de recourir à l'aide des évêques de Metz et de Cologne pour surmonter les difficultés que lui offraient les affaires : mais, avec l'assistance de leurs lumières, il trouva dans sa propre énergie, dans une conduite toujours ferme et loyale, et dans un sentiment profond de ses devoirs, la force de gouverner avec succès, et son administration rétablit l'ordre à l'intérieur et l'honneur au dehors. Le monarque le désigna ensuite pour servir de ministre et de guide à son fils Dagobert qui allait régner en Austrasie (625), et alors le brave chef, aussi grand dans le palais que sur le champ de bataille, osa censurer tout haut son jeune roi qui se laissait égarer par la fougue des passions. Dagobert l'écouta, revint de ses fautes, et, honorant à son tour ce grand caractère, il confia lui-même au duc, déjà vieux, la tutelle de son propre fils appelé Sigebert (640). Pépin vécut encore assez longtemps pour voir ce nouveau pupille recevoir la couronne d'Austrasie (645). Il l'assura sur sa tête par des mesures pleines de sagesse, et ferma les yeux après avoir accompli cette dernière œuvre (647). Sa mémoire a été révérée par les anciens Belges comme celle d'un saint, et le même hommage fut rendu à sa femme et à ses deux filles (l'Église a reconnu comme saintes les deux dernières, sainte Gertrude et sainte Begge). Tout avait été pur et sans tache dans la maison du noble Hasbanais comme dans son cœur.

Quoique l'hérédité des titres et des bénéfices ne fût point encore consacrée, elle existait déjà en réalité pour

les maisons prépondérantes; et, après la mort du vieux chef, ses dignités, comme le reste de son héritage, passèrent à son fils. Celui-ci se nommait Grimoald, et l'éclat du nom de son père, l'affection des peuples, la reconnaissance royale, tout faisait de lui le premier des chefs austrasiens. Il gouverna dix ans les états de Sigebert, régnant à sa place sous le titre de maire-du-palais. Les villes de Stavelot et de Malmédy doivent leur origine aux monastères qu'il fonda alors sur ses propres domaines; et si la paix rendit son administration stérile pour les historiens, la contrée n'eut à déplorer aucun des fléaux des gouvernements lâches ou tyranniques. Mais une occasion fatale vint réveiller dans le cœur du maire-du-palais l'ambition et l'avidité mal étouffée du Franc. Sigebert mourant lui confia la garde de son fils encore en bas-âge, quoique cet enfant se trouvât le seul obstacle entre le trône et le fils unique de Grimoald, jadis adopté par le monarque et appelé ainsi à sa succession à défaut d'héritier naturel. Il aurait fallu plus de grandeur d'âme et de vertu que l'on n'en devait attendre d'un guerrier de cette époque barbare, pour que le Hasbanais respectât les droits de cet enfant placé entre ses mains et dont la perte lui promettait un sceptre. Sa loyauté ne fut pas à l'épreuve d'une pareille tentation, et, faisant disparaître l'héritier légitime (qui fut secrètement envoyé en Écosse), ce fut à son propre enfant qu'il réserva la couronne. C'était une lâche perfidie; une autre trahison vint l'en punir. Clovis, roi de Neustrie, attira le coupable à Paris par les plus flatteuses invitations, et, le tenant en son pouvoir, le fit périr dans un cachot, ainsi que son fils (658).

Ce double meurtre, dont les circonstances sont entourées de quelque mystère, éteignait la race de Pépin dans sa descendance masculine. Mais sa fille sainte Begge épousa un fils de saint Arnould, duc du pays de Moselle et ensuite évêque de Metz; et de ce mariage naquit une nouvelle famille, qui, héritant des biens et des titres de la maison hasbanaise (« dix fois plus grande que celle de Moselle, » dit

un ancien auteur), adopta aussi les noms de Pépin et de Carloman, à l'exclusion de ceux d'Arnould et de son fils Anségise. Celui-ci cependant sortait d'un sang illustre, comptant parmi ses aïeux un empereur et des rois francs; mais c'était seulement en s'appropriant les souvenirs et la gloire de la vieille souche sur laquelle il venait enter une tige étrangère, qu'il pouvait s'assurer l'affection de ces populations belliqueuses qui avaient conquis les domaines dont ses enfants devaient hériter. Tels furent sans doute les motifs qui le firent renoncer pour ses fils au nom et pour ainsi dire à la mémoire de ses pères: il fallait qu'ils se naturalisassent sur le sol belge, et nous les voyons en effet s'identifier si bien avec les familles indigènes que l'idiome germanique, conservé dans nos provinces septentrionales, devint leur langue maternelle.

Ainsi fut continuée la maison qu'avaient élevée si haut les victoires de Pépin, et quoique la contrée où s'étendaient ses domaines et son autorité fît encore partie de la monarchie franque, ce fut depuis lors comme un état indépendant qui s'étendait de l'Escaut à la Moselle, embrassant presque toute la Belgique moderne (excepté les Flandres), et gouverné par cette dynastie hasbanaise qui ne tarda pas à se déclarer rivale des Mérovingiens. Sous le nom d'Austrasiens, c'étaient les peuples de nos provinces qui se groupaient autour d'un chef commun; les vassaux et les compagnons d'armes de ces Pépins et de ces Charles qui devaient conquérir par degrés la France et l'ouest de l'Europe, sortaient de la Belgique actuelle, et y ont laissé leurs descendants; la race Carlovingienne (c'est le nom que lui donna la postérité) porta sur le trône les idées, les usages, les mœurs de notre pays; et quand sa grandeur s'écroula, ce furent encore des maisons sorties d'elle (par les femmes) et qui tenaient leur puissance de la sienne, qui régnèrent dans nos provinces sous les titres de ducs et de comtes. L'histoire de cette grande famille est donc si étroitement liée à la nôtre qu'on ne peut les séparer.

Anségise hérita de tous les biens et de toutes les dignités de Grimoald, sans que les Mérovingiens eussent la volonté ou la force de les lui disputer. Il leur resta soumis, mais prenant peu de part aux affaires de la monarchie, et jouissant en paix de sa grandeur. Mais après sa mort (685), son fils Pépin, surnommé d'Héristal (parce qu'il résidait dans cet endroit, situé près de Liége), se montra tout à coup hostile à la maison royale, soit orgueil et ambition, soit peut-être ressentiment du meurtre de Grimoald ; car il avait vu sa mère le pleurer, et il donna lui-même à l'un de ses fils le nom de cet oncle malheureux. Il souleva les Austrasiens contre Thierri de Neustrie, alors roi de la France entière, et s'associant un autre chef du nom de Martin, tous deux prirent le titre nouveau de ducs d'Austrasie. L'entreprise était téméraire et elle échoua d'abord de la manière la plus complète. Les forces royales livrèrent bataille aux révoltés, médiocrement soutenus par les Austrasiens : le compagnon de Pépin fut tué, et lui-même mis en fuite. Mais le jeune duc, déployant dès-lors cette énergie qui devait le rendre si redoutable et que rien ne put jamais fléchir, ne se découragea point de cette défaite, et se replia sur les provinces belges, où il se sentait assez fort pour écraser ses ennemis. Ceux-ci n'osèrent pas le poursuivre au-delà des forêts qui servaient de rempart à nos contrées : car les races franques des hautes terres, et les populations encore toutes germaniques de la plaine, réunies depuis longtemps sous le gouvernement de sa maison, présentaient une masse trop compacte et trop redoutable pour qu'une armée étrangère osât pénétrer dans le pays qu'elle occupait. Pépin resta trois ans à l'abri de l'Ardenne et au milieu des vassaux de sa famille, toujours menaçant pour la cour de Neustrie dont il accueillait les exilés. Il sortit enfin de sa retraite en 691, livra bataille à ses adversaires à Testry (près de St.-Quentin), les mit en déroute et s'empara de Thierri. Mais quand il se vit maître du roi, soit qu'il n'en voulût qu'à ceux qui le guidaient, soit qu'il n'osât pousser plus loin sa vengeance, il se contenta de s'imposer à lui comme maire-du-palais, se réservant sous ce titre toute la puissance réelle. Peut-être en effet était-ce une nécessité que le pouvoir fût exercé par des mains plus fortes que celles du prince mérovingien ; mais cet asservissement de la royauté, lequel devint durable, détruisit toute autre suprématie que celle de la force. Depuis lors le chef victorieux fut le véritable souverain de la France, et pendant vingt-trois années que dura son gouvernement, il déploya la même fermeté pour faire respecter son autorité au dedans que pour écraser les ennemis du dehors. Parmi ceux qu'il alla chercher en Allemagne furent encore les Frisons, qu'il fit reculer depuis les bords de la Meuse jusqu'au Vieux-Rhin, mais non sans rencontrer une résistance énergique dans leur roi Radbod, qui revint plusieurs fois au combat et vendit cher sa défaite. Utrecht devint ainsi la ville frontière du côté du nord, et le berceau du Christianisme dans la Frise.

Mais cette grandeur et ces triomphes de Pépin d'Héristal, légitimés par la fortune, ne laissèrent pas que de conserver un caractère de désordre et de violence ; et le guerrier dont l'orgueil ou le ressentiment n'avait pas respecté le trône, ne sut pas soumettre ses passions au frein des lois. La Belgique où il aimait à résider, le vit repousser son épouse Plectrude pour donner sa place à une concubine, qui régnait dans sa maison, et qu'il faisait asseoir à sa table à la face des principaux du pays. Saint Lambert, évêque de Maestricht, ayant osé lui adresser à ce sujet de vertueuses représentations, fut égorgé à Liége (698) par le frère de cette femme, et ce meurtre demeura impuni. Un autre assassin tua peu après un fils de Pépin lui-même. On dirait que l'ivresse du succès avait déchaîné les passions de ces hommes encore à demi barbares, qui avaient fait un sceptre de l'épée, et qui ne croyaient plus qu'en elle.

Pépin mourut en 714, laissant trois petits-fils à peine sortis de l'enfance, et dont sa veuve Plectrude prit la tutelle. Sa domination était si bien établie, que dans les premiers moments qui suivirent sa mort, les Neustriens comme les Austrasiens restèrent soumis à celle qui avait été son épouse et qui héritait de son pouvoir. On savait pourtant qu'à son lit de mort il avait désigné pour successeur un fils naturel appelé Charles, qu'il avait eu de sa concubine. Mais ce choix, qui paraissait honteux, ne trouva aucun appui, et Charles fut même emprisonné à Cologne, ville que Plectrude avait choisie pour résidence.

Une femme ne pouvait comprimer les ennemis qu'avaient faits à la famille du mort son audace et sa fortune. D'une part se levèrent les Neustriens, de l'autre les Frisons. C'était une guerre de deux peuples contre une seule maison sans chef et sans défenseur. Les troupes de Neustrie traversèrent l'Ardenne et vinrent ravager la Belgique : l'indomptable Radbod remonta le Rhin jusque sous les murs de Cologne. C'en était fait de cette famille naguère si puissante, si Charles, quoique bien jeune encore, ne se fût échappé de sa prison pour rassembler les débris du parti austrasien. Une première armée qu'il réunit attaqua les Frisons et fut taillée en pièces par Radbod. Mais le petit nombre de braves qui restaient après cette défaite se jetèrent dans l'Ardenne, où ils firent une guerre d'abord de partis et de surprises, puis de combats sérieux ; et leur nombre s'accrut assez pour que, la troisième année (717), Charles pût livrer une bataille rangée aux Neustriens, qui furent mis en fuite.

Le vainqueur ayant ainsi reconquis à la pointe de l'épée l'héritage paternel, personne ne lui en disputa plus la possession. Il fut donc, comme Pépin, duc et maire-du-palais, sous des rois faibles et obscurs, souvent créés par lui-même. Mais ces fantômes de souverains, quelque impuissants qu'ils fussent, semblaient encore rendre douteux l'avenir de la maison austrasienne. Charles prodigua son

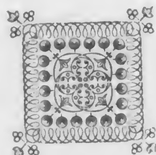
sang pendant vingt années pour acquérir, à force de gloire, le droit de les anéantir.

Il serait impossible d'énumérer ici la suite de guerres qui remplirent ces vingt années. La puissance des Francs à l'est du Rhin était mal établie et n'embrassait qu'une région de peu d'étendue : le nouveau duc la porta jusqu'à l'Elbe et au Danube. Au midi, les derniers rois mérovingiens avaient la Loire pour frontière : lui atteignit les Pyrénées et les bouches du Rhône. Dans toutes ces expéditions la fortune fut fidèle à son courage et à son génie militaire ; mais chaque guerre nouvelle demandait de nouvelles forces, et l'appât du butin ne suffisait pas toujours à l'avidité des chefs et des soldats. Charles, dans les besoins où le jetaient ses entreprises continuelles, ne trouva bientôt plus d'autre proie à livrer à ses gens de guerre que les domaines de l'Église. On le vit donner à ces hommes de fer et de sang, des évêchés et des abbayes : non qu'il manquât lui-même d'un certain zèle pour la religion (car il protégea saint Willebrod et saint Boniface, apôtres de la Frise et de l'Allemagne) ; mais c'était que la conquête violente du pouvoir l'entraînait malgré lui à toutes les fatales conséquences d'une grandeur fondée sur les armes et qui ne se soutient que par elles.

Le grand titre de gloire de Charles aux yeux de l'Europe, fut une victoire décisive sur les Sarrasins (en 732). Maîtresses de l'Espagne, et d'abord appelées dans le midi de la France par le souverain qui y dominait (Eude, duc d'Aquitaine), ces hordes venues d'Afrique avaient poussé leurs ravages jusqu'à la Loire, et forcèrent celui même qui avait compté sur leur appui à implorer contre elles le secours des armes franques. Charles se rendit aux prières d'Eude, marcha contre les barbares, les rencontra près de Poitiers, et, après une bataille qui dura presque tout un jour (comme celle où les Francs avaient combattu Attila), les Sarrasins reculèrent. La moitié de leur armée resta couchée sur la plaine où le combat s'était livré, et la voix populaire porta

le nombre des cadavres à plus de trois cent mille. Le vainqueur reçut le surnom de *Martel* (massue ou marteau), qui dans le langage pittoresque des camps exprimait fidèlement la force des coups qu'avait portés à l'ennemi sa redoutable épée.

Charles Martel mourut en 741, après avoir osé, dans ses dernières années, se passer enfin d'un vain simulacre de roi, et gouverner sous le titre de duc des Francs. Mais ses deux fils, Carloman et Pépin (surnommé le Bref), ne crurent pas pouvoir encore suivre cet exemple. Ce ne fut que dix ans plus tard (en 751) et lorsque Carloman eut quitté son palais pour entrer dans un cloître, que le dernier des Mérovingiens descendit du trône pour y faire place à Pépin. Ce prince fut proclamé roi à Soissons, dans une assemblée générale des Francs. Saint Boniface, légat du pape Zacharie, sacra le nouveau monarque; celui qui possède l'autorité réelle, avait dit le souverain pontife, peut bien en prendre aussi le titre.



CHAPITRE III.

Rois et empereurs Carlovingiens. — Royaume de Lorraine. — Origine des Maisons de Hainaut et de Flandre.

Des historiens français ont remarqué avec raison, que l'élévation de la deuxième race avait été comme une seconde conquête de la France par des hommes du Nord; et en effet, partout où avait porté l'épée de Charles Martel, il avait établi comme maîtres plutôt que comme magistrats, des ducs, des comtes, des évêques même, tirés des rangs de ses compagnons d'armes et qui offraient le type encore rude et grossier des vieux Francs de nos provinces. Mais c'étaient là les résultats de la lutte et de la violence : dès que la nouvelle dynastie fut montée sur le trône, elle s'attacha à faire disparaître l'oppression et l'anarchie, et ce fut à ses sages efforts que la France dut l'établissement définitif des principes et des institutions sur lesquels se fondèrent depuis tous les états européens.

Pépin, auquel échut le commencement de cette grande tâche, avait le cœur et le bras d'un guerrier. On raconte que voyant d'autres chefs, naguère ses égaux, témoigner quelque jalousie de son élévation, il saisit le moment où ils assistaient à un combat d'animaux féroces pour faire l'épreuve publique de leur courage et du sien. Il demanda tout haut qui oserait attaquer un lion lâché dans l'arène et qui venait de terrasser un taureau. Personne ne se sentant assez d'audace, le fils de Charles Martel sauta dans la lice le sabre à la main, et n'en sortit qu'avec la tête du lion. Ce n'était pas une vaine témérité; les hommes sur lesquels il régnait avaient besoin de respecter dans leur

prince l'intrépidité du soldat avant celle du monarque; et la petitesse de la taille de Pépin eût été dans les camps une cause de mépris si l'on eût pu douter du poids de son épée.

Mais le nouveau roi avait une mission plus grande, et qu'il comprit; il devait fonder une dynastie par d'autres moyens que ceux de la conquête. L'affection et le respect populaires lui parurent les vrais appuis du trône, soit que son esprit sage eût compris cette vérité, soit qu'il la trouvât écrite dans les souvenirs de sa famille. Il se montra juste et modéré, accessible et sans hauteur, clément et sans désir de la vengeance. Ce fut ainsi qu'il légitima aux yeux des peuples le pouvoir quil s'était approprié. Les circonstances le servirent également sous ce rapport, en amenant en France le pape Etienne II, persécuté en Italie par les Lombards. Pépin se fit sacrer par lui d'une manière plus solennelle que par saint Boniface (754), et cette fois l'onction sainte fut également donnée à sa femme Bertrade et à ses deux fils. Il marcha ensuite contre les Lombards et les contraignit à respecter l'indépendance du pontife. Les dernières années de sa vie furent consacrées à soumettre les provinces de France situées au midi de la Loire, lesquelles s'étaient soustraites à l'obéissance des rois précédents. Il mourut en 768.

Des deux fils qu'il laissait, nommés Charles et Carloman, le plus jeune ne lui survécut que de trois années, et cette fin précoce réunit toute la monarchie sous l'autorité de Charles (771), comme si la fortune eût voulu assurer sa grandeur. Ce jeune prince était né en Belgique, et paraît y avoir passé ses premières années; aussi aima-t-il toujours à y résider. Il avait, comme tous ceux de sa famille, le génie des combats et celui du commandement; mais sa gloire éclipsa celle de ses ancêtres eux-mêmes, et c'est en sa mémoire que cette race royale a reçu le nom de Carlovingiens. Pendant quarante-six ans que dura son règne (de 768 à 814), il écrasa tout ce qui osa lutter contre lui : à l'est il soumit les Saxons (après 33 ans de guerre)

et porta son empire jusqu'à l'Elbe et au Danube; au midi il conquit l'Italie; à l'ouest il pénétra jusqu'en Espagne. Mais quoiqu'il marchât toujours le premier à la tête de ses armées, et que les contemporains nous le peignent comme un géant sur le champ de bataille, son courage et ses triomphes sont ses moindres titres aux yeux de la postérité. Ce qui justifie surtout le nom de Charlemagne (ou Charles-le-Grand) que lui ont donné tous les siècles, c'est que le guerrier dont l'épée fit trembler l'Europe fut aussi le législateur des peuples. C'était à lui qu'il était réservé de mettre enfin un terme à l'anarchie politique et sociale qui régnait depuis la chute de l'empire romain. Dans tout l'Ouest (France, Angleterre, Italie, Espagne), les nations germaniques, avec leurs coutumes barbares, étaient mêlées aux anciens sujets de Rome qui gardaient les débris de leurs lois et de leur civilisation. Entre ces diverses races et leurs idées incompatibles, aucune fusion n'avait eu lieu : il n'y avait nulle part d'unité nationale, mais partout se heurtaient des populations différentes, dont la plus vigoureuse pesait sur les autres sans se fondre parmi elles. Charlemagne eut la gloire d'imposer des lois générales et un ordre uniforme à cette société plongée dans le chaos.

Pour y parvenir il fallait soumettre à une règle commune non-seulement les lois, mais encore les idées de ces nations différentes d'âge, de caractère, de civilisation; car aucune puissance n'eût fait respecter un code contraire à l'opinion des masses et aux habitudes anarchiques des conquérants. Dès les premiers temps de la monarchie, l'on avait reconnu que le Christianisme seul pouvait offrir cette règle, et faire plier sous les mêmes préceptes les Romains et les barbares, les vaincus et les vainqueurs. Mais, quoique convertis depuis deux siècles, les Francs n'étaient point encore façonnés à des mœurs et à des coutumes chrétiennes. Charlemagne fut le premier qui vainquit leur résistance, et qui sut faire régner des lois conformes par leurs principes aux maximes

de la religion, et applicables par leurs formes à des peuples encore dans l'enfance. Cette législation, œuvre d'un demi siècle d'efforts, se trouva si bien appropriée aux besoins de l'Europe qu'elle s'y généralisa au milieu de tous les orages, et devint l'élément de la civilisation moderne.

Le code des lois de Charlemagne ne fut pas composé en une fois et promulgué d'un seul coup. Il se forma des décrets que le roi guerrier faisait adopter dans l'assemblée de ses fidèles (les Francs, le clergé et les hommes de toute race admis au service royal), au retour de ses expéditions de l'Est ou du Midi. Chaque année il ajoutait quelques pierres à son édifice, et au milieu des luttes de toute espèce où il se voyait entraîné, il ne fallait pas moins que sa main puissante pour élever et soutenir un pareil monument. Toujours occupé de son œuvre, dirigeant lui-même les chefs qu'il envoyait à chaque province, présidant au choix des juges et des évêques, il montrait un dévouement infatigable et une vigilance à laquelle rien n'échappait. Grâce à cette force de caractère, plus encore qu'à son génie et à son pouvoir, il fixa les bases de la société nouvelle dans l'esprit et dans les habitudes des peuples, en même temps que dans leurs institutions.

Il s'occupa avec autant de zèle de réformer l'organisation intérieure de la monarchie, et quoique cette partie de ses grandes créations dût être la moins durable (l'anarchie ayant éclaté de nouveau après lui), elle méritait les mêmes éloges. Deux points surtout améliorèrent le système jusqu'alors établi : ce furent les inspections annuelles des provinces par des comtes et des évêques, et l'institution des juges locaux appelés échevins (*scabini*). L'inspection annuelle régularisait le gouvernement des comtes provinciaux, prévenait leur tyrannie ou leur inaction, assurait l'ordre général. Pour les échevins, c'est-à-dire les juges établis dans chaque canton, leur institution avait pour but la paix locale, et elle devint plus tard un élément de liberté, partout où elle put résister aux envahissements des pouvoirs supérieurs.

Dans l'administration des domaines qui faisaient la richesse des rois, Charles se montra non-seulement agriculteur intelligent, mais déjà initié à plusieurs industries. Les familles attachées à la culture de ses terres devaient, comme les populations agricoles des Flandres, associer les travaux du laboureur à ceux du fabricant d'étoffes, et l'on voit qu'il avait pris cette idée en Belgique : en effet, au lieu de l'huile nécessaire pour la préparation des laines et qui manquait dans le Nord, il faisait employer le sain-doux. C'était également la culture belge qu'il imposait à ses fermiers ; car nous avons encore les réclamations que firent ceux de France contre l'emploi de la marne auquel il les avait assujettis. Ainsi l'on reconnaît partout dans le maître et le législateur de l'Europe, l'héritier du vieux Pépin de Landen et l'habitant de notre pays.

Ses efforts pour hâter la civilisation de ses sujets ne se bornèrent pas à la législation ; il appela de toutes parts les savants, dota les écoles, encouragea l'étude et fit de l'instruction un titre aux emplois. Il avait même projeté la composition d'une grammaire dans le dialecte des Francs (la langue des provinces où il avait été élevé en Belgique), et il avait voulu enrichir leur idiome de plusieurs noms qui lui manquaient. Il désirait aussi recueillir les chants nationaux qui leur servaient de chroniques et d'histoire. Malheureusement il ne put faire lui-même ce travail, que négligèrent les doctes de sa cour, étrangers à nos contrées.

Charlemagne conservait au milieu de sa grandeur les mœurs simples de sa race : ses filles tissaient des vêtements pour lui (comme les sœurs d'Alexandre), et son épouse gouvernait sa maison en mère de famille. Après ses campagnes lointaines il aimait à revenir passer la morte saison de Noël à Pâques sur ses propriétés héréditaires, où il amenait avec lui quelques comtes et quelques évêques ses conseillers. On ne le vit rien changer dans ses usages, quand il eut été proclamé empereur (800) par le pape Léon III qu'il avait secouru, et qui eut l'heureuse pensée

de rétablir pour lui ce titre fameux. La vieillesse même l'affaiblit sans l'amollir. Il mourut à 72 ans, dans son palais d'Aix-la-Chapelle, l'an 814.

Cet homme prodigieux, qui avait rempli son siècle de sa grandeur, eut des héritiers, mais qui ne succédèrent qu'à ses états, et dans lesquels on ne reconnaît rien de lui, comme s'il avait épuisé toute la force et toute la vie de sa race. En lui cessa cette longue suite de chefs glorieux qui étaient sortis de la maison Hasbanaise; après lui elle déchut, et nous ne voyons plus dans l'histoire du siècle suivant que des noms de rois sans œuvres royales. Son fils Louis, surnommé le Débonnaire, qui lui succéda, gouverna pendant 26 années, mais sans force et sans dignité, et fut fait prisonnier par ses propres enfants armés contre lui. Après sa mort (840), ils se battirent entre eux et finirent par diviser la monarchie.

Le partage eut lieu en 843. Il y avait trois princes, appelés Lothaire, Louis et Charles, et l'on fit trois états. La France au sud et à l'ouest de l'Escaut (comprenant toute l'ancienne Neustrie), fut donnée à Charles surnommé le Chauve; le pays situé entre l'Escaut et le Rhin (comprenant toute l'ancienne Austrasie), fut attribué à Lothaire, qui reçut en outre l'Italie et la Provence; les provinces à l'est du Rhin composèrent la part de Louis, appelé depuis le Germanique. Cette division, « faite par les hommes sages des divers partis, » servit de base à presque tous les arrangements territoriaux conclus dans la suite. La France resta depuis lors isolée de l'Allemagne : la contrée intermédiaire fut appelée *Lotharingia* ou Lorraine, du nom de ses deux premiers souverains (car Lothaire eut pour successeur dans cette partie de son empire un fils nommé comme lui). Les provinces belges se trouvèrent donc encore une fois séparées comme sous les Mérovingiens, l'Escaut faisant la ligne de démarcation. Cet état de choses, né d'un pacte de famille, devait se prolonger pendant six siècles.

Lothaire I.er, qui portait le titre d'empereur, régna encore douze ans après le partage, et divisa lui-même ses états entre ses trois fils, de manière à donner un royaume à chacun d'eux. Il laissa l'Italie à l'aîné, la Provence au second, et les provinces situées entre l'Escaut et le Rhin à Lothaire II, qui était le plus jeune. Mais ce dernier, dont le caractère était faible et la conduite désordonnée, ne fit usage du pouvoir que pour s'abandonner à une passion criminelle qui attira sur lui les censures de l'Église et le mépris de ses sujets. Il mourut jeune (869), et son héritage fut aussitôt envahi par ses oncles Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve. Ainsi la Lorraine, après avoir formé pendant quelques années un royaume indépendant, cessa d'avoir des souverains à elle, et tomba sous l'obéissance des rois de France et d'Allemagne. Ceux-ci la divisèrent d'abord entre eux, puis ils se disputèrent sa possession. Charles-le-Chauve eut quelque temps la meilleure part (870); mais après sa mort Louis de Saxe, fils et successeur de Louis-le-Germanique, l'emporta sur les princes français et se fit céder toute l'ancienne Lotharingie, qui fut depuis lors comme annexée à l'Allemagne (880).

Au milieu de ces secousses et de ces déchirements, la puissance royale s'était rapidement affaiblie. L'anarchie avait remplacé l'administration régulière et forte de Charlemagne. Chaque famille riche en terres et en vassaux se rendait à peu près indépendante des souverains, et semblait régner dans les cantons où se trouvaient ses domaines. Les propriétés de la race Carlovingienne avaient été successivement aliénées en faveur des vassaux puissants. Ceux-ci obtinrent bientôt l'hérédité de leurs bénéfices (appelés alors fiefs) et le droit de faire la guerre pour leur propre compte. Depuis ce moment le sort des populations dépendit peu de leurs souverains, toujours éloignés; l'influence réelle appartint aux grands du pays, qui, sous le titre de seigneurs, de comtes et quelquefois de ducs, finirent par gouverner partout en maîtres. Mais heureu-

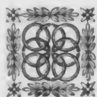
sement pour la Belgique il s'y était déjà élevé deux maisons principales qui devaient éclipser toutes les autres, et empêcher jusqu'à un certain point le morcellement total de la contrée.

Voici quelle fut leur origine.

L'empereur Lothaire, dès que l'Austrasie lui avait été attribuée, avait eu à son service les fils de ces vieux chefs qui avaient blanchi sous Charlemagne. L'un d'eux, appelé Giselbert, fut aimé de sa fille Ermengarde, et se réfugia avec elle auprès de Charles-le-Chauve, qui protégea les deux époux (846). Lothaire, longtemps implacable, s'apaisa enfin, cédant aux prières de ses fils, et le ravisseur put retourner dans ses domaines, situés au nord du Démer (le comté de Mansuarie, qui se trouvait du côté de Diest). Sans doute sa noble épouse reçut en même temps un apanage digne de sa naissance : car ses fils possédèrent dans la suite la plus grande partie du Brabant, de la Hasbagne et du Hainaut.

Dix-huit ans plus tard, une alliance semblable fit de Judith, fille de Charles-le-Chauve, l'épouse d'un comte du pagus de Flandre, appelé Baudouin. Veuve d'un roi d'Angleterre et destinée à partager le trône d'un autre, Judith se laissa enlever par le prince flamand, qui trouva à son tour un refuge chez Lothaire II. Le pape Nicolas, que les jeunes époux allèrent implorer, s'intéressa en leur faveur, et Charles donna à Baudouin le gouvernement de tous les pays situés à l'ouest de l'Escaut jusqu'à la Canche (864).

Ainsi naquirent, du sang des Belges mêlé à celui des Carlovingiens, les deux grandes familles princières de la Belgique : ce fut à elles depuis lors que se rattachèrent les destinées de nos provinces.



TROISIÈME PÉRIODE.

FORMATION DES PROVINCES.

CHAPITRE PREMIER.

Histoire du comté de Flandre jusqu'à son extension sur la rive droite de l'Escaut (864 à 1007).

Les contrées dont Baudouin avait reçu le gouvernement, et qui formèrent le comté de Flandre, dépassaient à l'ouest et au midi les limites actuelles de la Belgique, et comprenaient la partie la plus septentrionale de la France (presque tout ce qui forme aujourd'hui les départements du Nord et du Pas-de-Calais). Ce vaste espace renfermait plusieurs pays différents : le vieux territoire des Atrébates, avec Arras sa capitale ; celui des anciens Morins, avec son port célèbre de Boulogne ; le Mempisque et les divers cantons qui s'y rattachaient sur l'Escaut et la Lys ; enfin au nord-est le pagus de Flandre, dont Bruges était la grande ville. Ce dernier canton était le moins important par lui-même (il paraît avoir d'abord dépendu du Mempisque) ; et l'on croit qu'il tirait son nom du mot composé *Vlae-land*, qui signifie pays inondé. Cependant ce fut la dénomination de comtes de Flandre que prirent Baudouin et ses successeurs, sans doute parce que c'était là le berceau de leur souveraineté. L'on sait en effet que leurs ancêtres avaient commandé depuis long-

temps dans ce district, soit sous le titre de comtes, comme l'indique l'histoire, soit sous celui de forestiers de Flandre que leur donnent nos traditions (le mot *forestum*, qui veut dire domaine, s'appliquait quelquefois à des provinces entières, comme au pays de Waes; et le forestier était celui qui les gouvernait pour le prince). Nos chroniqueurs comptent six générations de chefs de cette race avant l'époux de Judith, ce qui ferait remonter l'origine de leur grandeur au temps où les Frisons avaient été refoulés de nos provinces par les ancêtres des Carlovingiens. Ce qui paraît certain, c'est que la puissance et la renommée de Baudouin étaient déjà bien établies avant son mariage; il avait mérité le surnom de Bras-de-Fer en défendant la côte contre les Normands, et le pape, en intervenant pour lui auprès de Charles-le-Chauve, le peignait comme un chef qu'il serait dangereux de pousser à la défection.

Une partie de ses nouveaux états (celle qui s'étendait au midi de nos limites) était comme nos terres hautes une contrée de langue gallicane, où la conquête franque avait établi son régime tout seigneurial; mais l'autre partie, plus vaste et plus importante (la plaine des Flandres), était de langue germanique, et, comme nous l'avons vu, la domination des Francs n'y avait presque pas pénétré. Cette plaine, de plus en plus peuplée (les actes de l'époque en font foi), voyait fleurir, à l'abri de ses fleuves et de ses dernières forêts, une civilisation intérieure dont les siècles précédents nous ont déjà laissé distinguer les traits principaux. A la culture et à l'industrie des habitants se joignait le commerce maritime, assez étendu dès-lors pour que l'on se fût occupé d'assurer des secours à ceux qui feraient naufrage. Charlemagne avait fait équiper à Gand une flottille de guerre, et son fils avait publié un décret sur la fabrication du sel avec le sable de nos côtes; l'art de cuire des briques s'était perfectionné dans ces terres basses où la pierre manquait, et y avait rendu les constructions faciles. Mais ce qui paraît surtout digne de remarque, ce

sont les indices de liberté locale et d'organisation populaire qui se montraient dans ces contrées sous la dynastie Carlovingienne. Une loi de Louis-le-Débonnaire nous apprend que dans la Flandre et le Mempisque et le long des côtes voisines, les serfs (c'est-à-dire la masse de la population) se liaient entre eux de manière à former comme de petites associations armées, qui tenaient tête à l'injustice et à l'oppression. (1) Les chefs indigènes s'unissaient quelquefois eux-mêmes à ces groupes plébéiens et c'étaient eux surtout que menaçait l'ordonnance impériale. Ces associations, qui se retrouvent aussi en Lombardie et en Angleterre (c'est-à-dire dans les contrées où la liberté communale se développa plus tard comme en Flandre), étaient appelées *Gildes*, nom que portent encore en flamand les confréries et les corps de métier. Les lois royales les nomment aussi des conjurations, parce que c'était par des serments que se liaient entre eux les associés (nous appelons encore *serments* quelques anciennes corporations). Les Carlovingiens proscrivirent ces Gildes, parce qu'elles for-

(1) Voici quelques passages des lois relatives à ces associations :

« De CONJURATIONIBUS servorum quæ fiunt in Flandris, et in Mempisco, et in cœteris maritimis locis, volumus ut per Missos nostros indicetur dominis eorum ut constringant eos, etc. » CAPITUL. *l.* IV, c. VII.

« De sacramentis per GILDONIAM ad invicem conjurandis, ut nemo facere præsumat. » CAPIT. *anni* 779, *c.* XVI.

« Volumus ut presbyteri et ministri comitis villanis prœcipiant ne collectam faciant, quam vulgo GELDAM vocant, contra illos qui aliquid rapuerint. » CAPIT. *anni* 883, *c.* XIV.

Les *conjurations* dans le premier article sont la même chose que les *serments jurés en commun pour la Gilde* dans le second, et les *serfs* de la Flandre et du Mempisque répondent aux *vilains* du troisième passage. L'on voit dans les trois textes qu'il s'agit d'associations par serment, regardées comme licites et en usage parmi le peuple.

maient un élément redoutable d'indépendance locale; mais elles avaient jeté des racines trop profondes pour être extirpées par leurs menaces, et aux époques suivantes nous les voyons former comme la base des villes flamandes. Leur organisation dans les premiers temps n'est pas connue; on découvre seulement que leurs membres se prêtaient un secours mutuel en cas de ruine, de naufrage ou d'incendie', dispositions protectrices et pour ainsi dire fraternelles dont nos sociétés modernes laissent trop sentir l'absence, et dont il subsiste encore quelque reste dans les usages de nos métiers.

C'était donc une population pleine de vie et de force que celle de ces plaines de Flandre. Baudouin, né parmi elle, et dont les successeurs s'intitulèrent quelquefois ducs de la France maritime, s'occupa surtout de la défendre contre les Normands, dont les flottes menaçaient alors toutes les contrées voisines de l'Océan. La Norwège et le Danemarck semblaient surchargés d'hommes hardis et robustes, aussi braves soldats qu'habiles marins, et qui formaient sans contredit la race la plus formidable qui eût encore débordé sur l'ouest de l'Europe. Fléau de l'Angleterre, dont ils conquirent une partie, leurs flottes cotoyaient en passant les rivages de Flandre, chaque fois qu'elles allaient au butin dans la mer occidentale : mais les soldats du Bras-de-Fer et sa renommée gardaient nos côtes, et les pirates n'osèrent débarquer tant qu'il vécut.

Trois villes, fortifiées par Baudouin, formaient comme les places d'armes du pays : c'étaient Bruges, Gand et Arras, l'une près de la mer et couvrant le littoral; l'autre sur la frontière de la Lorraine, et défendant le passage de l'Escaut ; la troisième au midi, faisant face à la France. Ce n'étaient point de simples forteresses, mais des cités remarquables par leur population et leurs ressources. Arras, très-commerçant sous les Romains, l'était encore au moyen-âge; Gand, ravagé peu après par les Normands, se releva florissant de ses ruines; Bruges, pour laquelle le

comte semble avoir fait le plus, était l'ancien chef-lieu du pagus de Flandre et le centre de la navigation et du commerce extérieur. Ainsi Baudouin s'était attaché non à choisir les postes de plus facile défense, mais à protéger les villes les plus importantes du pays. Le respect avec lequel son nom est répété dans les chroniques flamandes, atteste l'affection dont le peuple paya ses efforts.

Il mourut en 878, laissant pour successeur un fils appelé comme lui, et surnommé le Chauve, en mémoire de son aïeul maternel. Mais ce fils était encore mineur, et ce fut une circonstance fatale au comté. Les Normands l'envahirent. Il semble que le fameux Rollon, qui conquit plus tard en France le duché de Normandie, était à la tête d'une des expéditions dont les ravages s'étendirent sur les deux bords de l'Escaut, vers l'an 880. Gand fut pris par la flottille des ennemis qui remontèrent le fleuve jusqu'à Tournay et à Condé, sans qu'aucune place pût tenir contre eux. Ils saccagèrent la plupart des villes même de l'intérieur, et ne se rembarquèrent que chargés de butin. On eût dit qu'avec Baudouin I.er la Flandre avait perdu tout ce qui avait fait sa puissance.

Toutefois son fils ne se montra pas indigne de le remplacer, dès qu'il eut atteint l'âge viril. Les Normands, épuisés par leurs propres victoires, s'affaiblissaient graduellement. Il repoussa bientôt leurs attaques, et mit ses soins à réparer les maux qu'ils avaient causés. Il reconstruisit et fortifia d'une manière plus complète les places ruinées par eux, et divisa le pays en châtellenies, c'est-à-dire en districts militaires, au centre desquels s'élevaient des *bourgs* ou citadelles qui devaient servir de rempart à la contrée. Ypres, Courtrai, Bergues, Gand et Bruges furent les principales de ces châtellenies, dont le nombre s'accrut dans la suite à mesure que la puissance des comtes se raffermit.

Une autre institution, attribuée à Baudouin II, fut celle des douze pairs de Flandre. On désignait sous ce titre douze des principaux seigneurs qui formaient le conseil

du comte et tenaient le premier rang après lui. Cette dignité était héréditaire, comme celle de châtelain, et les autres grands offices du comté. Elle releva l'éclat de la cour et de la noblesse de Flandre, et nos historiens remarquent que depuis lors le château des comtes offrit l'image des palais des rois. Les vassaux de Baudouin, fiers de servir un pareil chef, montraient une sorte de fanatisme pour la personne et pour l'honneur de leur prince. Vers la fin de son règne, on vit trois gentilshommes flamands massacrer jusque sur les marches de l'autel (en 913) le vénérable Foulque, archevêque de Reims, qui contestait au comte les droits qu'il s'était arrogés sur les abbayes de Saint-Bertin et de Saint-Vast. Un autre se chargea d'égorger le comte Herbert de Vermandois, qui avait vaincu et tué Rodolphe de Cambrai, deuxième fils de Baudouin Bras-de-Fer. Ces vengeances horribles étaient alors presque légitimées par les habitudes farouches des races militaires, qui faisaient consister le déshonneur dans l'impunité des outrages; et peut-être le contact des guerriers normands, dont plusieurs finirent par s'établir en Flandre comme vassaux du comte, avait-il donné une nouvelle force à ces idées barbares.

Baudouin-le-Chauve épousa Eltrude, fille d'Alfred-le-Grand, et cette deuxième alliance royale sembla confirmer la souveraineté de la maison de Flandre. Il régna 40 ans, redouté de ses voisins, et accusé de violence par l'Église dont il n'avait pas ménagé les domaines; mais assez puissant et assez ferme pour faire respecter ses droits même par le roi de France, qui avait obtenu quelques avantages sur lui dans une guerre de peu de durée. Il mourut en 918, laissant le trône à son fils Arnould, que l'histoire a surnommé le Vieux.

C'était l'époque où les rois Carlovingiens qui avaient rapidement dégénéré tombaient dans la même impuissance que ceux de la première dynastie. Charles-le-Simple, qui régnait alors en France, tenait le sceptre d'une main si faible que ses grands vassaux, perpétuellement armés les uns contre les autres, ou tous contre lui, livraient le royaume à l'anarchie et à la guerre civile. Arnould, entraîné de bonne heure dans ces luttes intestines, soutint de ses soldats et de son épée la cause du malheureux monarque, dont il était le parent : et chaque fois qu'une armée royale marcha contre les grands de Bourgogne ou de Neustrie, la bannière de Flandre y flotta la première. Mais ces expéditions, quoique meurtrières et sans fruit, nuisirent peu à ses états, le théâtre de la guerre étant éloigné. Victorieuse ou vaincue, la noblesse rentrait dans ses terres après avoir chevauché pendant deux ou trois mois; le peuple ne prenait aucune part aux entreprises.

Des hostilités d'une nature plus menaçante éclatèrent vers l'an 941 entre le comte et le duc Guillaume de Normandie. Les frontières des deux princes n'étaient séparées que par la Canche, et il existait entre eux des haines de famille et des souvenirs d'aggression. Les écrivains français imputent la première attaque au comte; les nôtres au duc : de part et d'autre l'animosité était égale. Après quelques légers combats, les forces des deux pays furent rassemblées pour une lutte décisive (943). Toutefois la bataille ne se livra point, chaque parti redoutant les suites d'un engagement général. On en vint aux négociations, et pendant la trêve conclue à cet effet, Guillaume fut assassiné par Baudouin-le-Bref, cousin d'Arnould. C'était encore une vengeance de famille, le duc normand ayant contribué autrefois à la mort de Rodolphe de Cambrai, père de son assassin. Ce meurtre termina brusquement la guerre; les Normands étaient dépourvus de chef, et le prince flamand n'eût pu profiter du crime sans encourir le reproche d'y avoir trempé.

Les années suivantes le comte s'engagea de nouveau dans les querelles du roi de France, et Charles-le-Simple ayant été fait prisonnier par ses vassaux rebelles, Arnould implora pour lui l'assistance d'Othon-le-Grand, qui régnait

alors sur l'Allemagne et la Lorraine. Othon, dont la sœur avait épousé le roi captif, marcha à son secours avec 82 bannières allemandes ou belges, traversa toute la France, et vint mettre le siége devant la ville de Rouen où s'étaient enfermés ses adversaires (946). Mais ayant trouvé là une résistance opiniâtre, il s'irrita contre le prince flamand qui l'avait engagé à cette expédition. Celui-ci, menacé d'être livré aux Normands, se retira dans ses états, et l'armée impériale, quittant le siége de Rouen, le poursuivit jusqu'en Flandre, comme pour couvrir la honte de l'échec qu'elle venait d'essuyer par l'apparence d'une guerre nouvelle. Une partie du pays fut ravagée. Othon s'arrêta vis-à-vis de Gand et y construisit une forteresse qui devait servir de place d'armes aux forces de l'empire sur cette frontière. Ce fut le célèbre château de Gand, qui était situé en face de la ville, et dont les châtelains commandaient au pays de Waes et aux îles de Zélande. Othon s'appropriait ainsi les cantons situés à l'ouest de l'Escaut, depuis Gand jusqu'à l'embouchure du fleuve, et nos chroniques lui attribuent la conquête de cette contrée; mais des chartes antérieures prouvent que tous ces parages avaient déjà appartenu à l'Austrasie et à la Lorraine, et il est probable que l'ancienne limite de la Flandre et de l'empire de ce côté avait été une branche occidentale de l'Escaut, aujourd'hui desséchée, qui coulait à peu près dans la même direction que le canal moderne de Terneuzen. L'empereur fit creuser ou approfondir un canal qui devait servir de frontière à ses états de ce côté, et confia le commandement du château, avec le titre de comte, à un prince saxon du nom de Wichman, issu de la race royale des *Billung*.

Arnould, surpris par cette invasion inattendue d'un allié dont il avait épousé la cause, n'avait pu préserver la Flandre des ravages de l'armée impériale. Mais ce revers lui servit de leçon, et depuis lors ce prince, qui avait passé 28 ans à guerroyer pour l'intérêt des rois, ne s'occupa plus que du repos et du bonheur de son peuple. Il repoussa vigoureusement, l'année suivante (947), les grands vassaux de France qui croyaient pouvoir l'écraser à leur tour, et s'unit étroitement d'une part avec les comtes de Cambrai et de Valenciennes, ses cousins, de l'autre avec le comte Wichman lui-même, auquel il donna sa fille en mariage. Ainsi appuyé il se maintint dans un état d'indépendance, consacrant ses soins à la prospérité du pays. Il prenait le titre d'*Arnould-le-Grand*, (1) *par la miséricorde de Dieu, marquis des Flandres*. C'était afficher les prétentions d'un souverain; mais au milieu du déchirement de la monarchie à peine pouvait-on voir là une usurpation.

Dans l'automne de sa vie, il voulut se retirer du gouvernement et remit l'autorité à son fils Baudouin III (958). Celui-ci ne régna que trois ans; mais son administration fut marquée par des institutions utiles. Il établit des foires et des marchés qu'il soumit à des réglements regardés à cette époque comme des modèles de sagesse, quoique nous n'en trouvions plus que des débris méconnaissables dans nos vieux chroniqueurs. Il protégea aussi la fabrication du drap, déjà florissante et qui devait devenir la plus considérable de l'Europe au siècle suivant. L'on voit que la richesse du pays, interrompue un moment par les invasions normandes, s'était développée de nouveau à l'abri de la paix intérieure dont la Flandre jouissait depuis quatre-vingts ans, tandis que la guerre désolait toutes les contrées environnantes.

La mort prématurée de Baudouin III (961) força le vieux

---

(1) Ce nom de Grand, qu'Arnould prenait lui-même, se rapportait à son pouvoir et non, comme on l'a dit quelquefois, à ses vertus et aux restitutions de domaines que le clergé obtint de lui après qu'il eut cessé de défendre la cause royale. — En général les besoins des comtes pendant la guerre les entraînaient souvent à dépouiller l'Église : ils rendaient ensuite, en tout ou en partie, ce qu'ils avaient enlevé, dès que la prospérité publique enrichissait leur trésor.

comte Arnould à reprendre les rênes de l'état. L'année suivante, il s'aboucha avec Lothaire, roi de France, et consentit à faire hommage pour la Flandre, rentrant ainsi dans le devoir de vassal aussitôt que la couronne reprenait son autorité. Il avait été attaché de cœur pendant toute sa vie à la cause royale, et peut-être craignait-il dans sa vieillesse pour son petit-fils Arnould-le-Jeune, qu'il allait laisser mineur et orphelin.

En effet, à peine le vieillard eut-il fermé les yeux (964), que la faiblesse de l'enfant sembla réveiller la haine de ses ennemis. Hugues Capet, comte de Paris, le chef de ces grands vassaux qu'Arnould avait si longtemps combattus, gouvernait déjà sous le nom de Lothaire. Il attaqua les états du jeune prince et lui enleva plusieurs villes de l'Artois, ainsi que les comtés de Guines, de Boulogne et de St.-Pol, apanage donné jadis à un fils cadet de Baudouin-le-Chauve, mais qui devait faire retour à la Flandre. Toutefois Arnould II, parvenu à l'âge viril, reconquit les places qu'on lui avait enlevées, et fit prêter hommage aux comtes de Boulogne et des villes voisines. Fidèle aux traditions de sa famille, il se déclara l'adversaire des vassaux révoltés, et ne voulut point reconnaître Hugues Capet, quand celui-ci eut mis la couronne sur sa tête (987). Mais l'armée de France ayant marché contre lui l'année suivante, son orgueil et sa fermeté l'abandonnèrent. Il n'essaya pas même de défendre son comté, et recourut à l'intervention du duc de Normandie pour obtenir la paix en se soumettant. Arnould-le-Jeune survécut peu à cette humiliation. Il mourut en 988, après avoir avili aux yeux de ses sujets la dignité de comte de Flandre, jusque-là si noblement soutenue. Aussi vit-on après sa mort Eilbode, châtelain de Courtrai, et quelques autres seigneurs puissants, lever l'étendard de l'indépendance, méprisant les droits héréditaires de son fils Baudouin IV, surnommé plus tard le Barbu.

Ces funestes auspices sous lesquels s'ouvrit le nouveau règne semblaient menacer l'existence même du comté. Des

voisins hostiles, des seigneurs rebelles, un prince encore enfant, tel était le sombre aspect des affaires à l'avènement de Baudouin. Mais l'attachement du pays à la famille de ses comtes sauva tout. Les villes et les nobles se déclarèrent presque unanimement (excepté Courtrai) contre les auteurs de la révolte. On les combattit, et quand Baudouin fut arrivé à l'âge où l'on commande, il n'eut plus qu'à pardonner. Mais ce jeune prince, dont le caractère était mâle et l'esprit entreprenant, ne se contenta pas de jouir du trône qui lui avait été conservé. Il voulut l'affermir. « Ses trésors infinis (c'est l'expression employée dans son épitaphe) lui servirent à nourrir des armées » en multipliant les fiefs de chevalier par tout le pays, et en mettant sous les ordres de ses hommes d'armes les habitants des villages, dès-lors habiles à manier l'arc et la pique, et qui devinrent une milice formidable. Les auteurs de cette époque n'ajoutent aucun détail; mais on voit dès le siècle suivant la gendarmerie flamande prendre le premier rang dans les armées de l'Europe, et les habitants des villes et des campagnes former des bataillons de piquiers qui bravaient l'effort de la cavalerie étrangère. Ainsi l'organisation militaire, qui était dans les habitudes germaniques des populations, avait reçu un développement vaste et régulier, inconnu jusqu'alors dans les monarchies européennes.

Baudouin IV utilisa lui-même ces forces qu'il avait multipliées. Mécontent du comte Arnould de Valenciennes (son cousin), il lui prit sa capitale et son comté, sans craindre la vengeance de l'empereur et du roi de France, auxquels la ville et son territoire appartenaient par moitié. La tempête ne se fit pas attendre. L'empereur Henri II, suivi de ses troupes allemandes, le roi Robert I.er avec une armée française, et le duc Richard de Normandie à la tête de ses guerriers, vinrent former le siége de la place sur les deux rives de l'Escaut. Leurs préparatifs avaient été immenses, et leurs efforts furent opiniâtres. Mais le comte de Flandre, qui défendait lui-même sa conquête, fit face

de tous côtés, repoussa les attaques des trois princes et les contraignit enfin à la retraite (1005).

Il faillit être moins heureux l'année suivante, l'empereur étant venu fondre sur Gand tandis que les Flamands attaquaient Cambrai. Les troupes impériales ravagèrent les campagnes, et plusieurs nobles du pays qui avaient couru aux armes furent vaincus et faits prisonniers. Mais la ville de Gand, que menaçait l'armée ennemie, lui résista si vigoureusement que Henri II leva le siége. Il avait perdu deux de ses proches dans un assaut inutile : toutefois le butin et les prisonniers qu'il emmenait lui donnaient l'apparence de la victoire, et Baudouin parut le reconnaître, en allant lui demander la paix dans son palais d'Aix-la-Chapelle. — La suite montra seule lequel des deux l'avait réellement emporté.

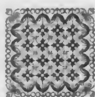
En effet, à peine le Flamand eut-il fait acte de soumission, que le monarque lui donna comme fief cette même ville de Valenciennes dont la possession avait allumé la guerre (1007). Il y joignit immédiatement, ou un peu plus tard, le château impérial de Gand, avec tout le pays qui en dépendait le long de l'Escaut et jusqu'aux îles mêmes de Zélande. Était-ce une marque d'estime pour le caractère généreux du comte qui avait voulu racheter ses captifs en rendant sa conquête? Quelques écrivains l'affirment; mais il est plus vraisemblable que les choses avaient été réglées d'avance, et que Henri achetait à ce prix la soumission de Baudouin et ses services à venir.

Cette extension territoriale, obtenue par les comtes de Flandre, vers l'an 1007 (on peut en reculer l'époque de quelques années), changeait leur situation politique. Leurs états, jusqu'alors compris dans le royaume de France, s'étendaient maintenant au-delà, et leurs conquêtes sur l'empire germanique leur donnaient pour l'avenir une position intermédiaire entre les deux grandes monarchies européennes, laquelle semblait devoir conduire naturellement à l'indépendance et à la neutralité. Ce fut également l'origine des relations politiques qui s'établirent depuis lors entre la Flandre et les autres provinces belges dont elle avait été jusque là séparée par l'Escaut. Baudouin-le-Barbu venait de franchir le premier cette barrière; nous verrons bientôt son fils, Baudouin de Lille, porter ses armes au cœur de la Lorraine.

Cent quarante ans s'étaient écoulés alors depuis l'avènement du premier comte, et l'antique apanage de Judith était devenu pendant cet intervalle non pas seulement une contrée riche et prospère, mais un état stable et puissant. Depuis cinq générations, le pays s'était maintenu dans son étendue et dans sa force, et les habitants s'étaient accoutumés à posséder un souverain et une patrie. Grace à un concours heureux de circonstances, la Flandre n'avait jamais été ni morcelée par des partages, ni déchirée par des guerres civiles, ni livrée à l'arnarchie militaire à laquelle étaient en proie les régions environnantes. L'énergie et la bonne fortune de ses princes, en conservant intact l'héritage de Baudouin-Bras-de-Fer, avaient rendu facile les progrès intérieurs de la civilisation. Les villes s'étaient multipliées en raison de l'accroissement de l'industrie et du commerce, et un auteur anglais du onzième siècle nous apprend que Bruges était dès lors « un port merveilleusement renommé pour la multitude des marchands qui s'y trouvaient, et pour l'abondance de tout ce que le monde renfermait de choses précieuses. » Les échevins de cette ville sont indiqués dès le commencement du XI.me siècle, comme possédant des priviléges considérables, et il n'y a pas de doute que la liberté des autres grandes cités flamandes n'eut déjà pris le même développement, puisque c'est de cette époque que datent quelques-unes de ces tours, appelées *beffrois*, qui étaient comme les donjons et les citadelles de la bourgeoisie. Une législation régulière commençait à s'établir sous le règne de Baudouin V. Dans les vestiges imparfaits qu'en possède l'histoire, l'on voit que la puissance des comtes imposait un frein à l'humeur indépendante d'une

noblesse guerrière, accoutumée à venger elle-même ses injures. De tout temps, dit un vieil écrivain, les princes flamands avaient su empêcher que le paysan ne souffrît des querelles des seigneurs. La population avait sensiblement augmenté. Un fait remarquable nous permet de juger la force de l'organisation militaire que lui avaient donnée ses souverains : c'est que les Normands, qui ravageaient encore quelquefois les bords du Rhin, et qui étaient le fléau perpétuel de l'Angleterre, n'osaient plus descendre sur les côtes flamandes. Ainsi se préparaient à la fois la grandeur du pays et la liberté du peuple.

Cette marche progressive des institutions et des choses dans l'ouest de nos contrées, ne s'étendait encore qu'en partie aux régions du centre et de l'est : mais au milieu des secousses et de la désorganisation qui avaient signalé la chute des Carlovingiens et l'avènement de nouvelles dynasties en Allemagne et en France, c'était beaucoup qu'une des grandes provinces eût pu parvenir à un point si avancé de la carrière sociale. En voyant quels obstacles s'opposèrent ailleurs au développement de la civilisation et à la consolidation de l'ordre, l'on s'étonne presque qu'il eut été possible aux Baudouin d'accomplir leur grande œuvre, quelques éléments de paix et de force que leur eût offert le pays sur lequel ils avaient été appelés à régner.



CHAPITRE II.

Formation du duché de Lorraine. — Régnier-au-long-Col et Giselbert (846 à 936).

Tandis que le comté de Flandre acquérait de jour en jour plus de puissance et de stabilité, le reste de la Belgique se formait plus lentement en provinces distinctes. Le pays compris entre l'Escaut et le Rhin (l'ancienne Austrasie) portait, comme on l'a vu, le nom de Lorraine, et avait fait sous Lothaire II un royaume à part (855 à 868). Mais après la mort de ce prince ses états furent considérés comme une proie que se partagèrent la France et l'Allemagne, jusqu'à ce que les petits-fils de Charles-le-Chauve cédèrent toute cette contrée à Louis de Saxe, dont ils redoutaient les menaces (880). Depuis ce moment la Lorraine, annexée à l'empire germanique, fut un des membres de cette monarchie aussi vaste qu'informe. Les empereurs, qu'elle reconnaissait pour souverains, mais qui ne pouvaient la gouverner par eux-mêmes, laissèrent presque toujours l'autorité soit aux comtes qui commandaient dans chaque canton, soit à des ducs placés au-dessus de ces comtes, et qui devaient les tenir dans l'obéissance. Ce fut là une cause de désordre et d'anarchie, qui exposa le pays à de nombreuses commotions, dont le récit même jette de la confusion dans son histoire. D'abord les premiers ducs, investis du commandement général, voulurent se rendre absolus, et faire de leur gouvernement une souveraineté (900 à 936) : plus tard divers chefs se disputèrent la dignité ducale (936 à 1015); enfin les comtes s'émancipèrent entièrement, et chacun d'eux devint souverain de ses propres états, le titre de duc ne donnant plus de supé-

riorité réelle. Ainsi la Lorraine, faute d'être régie par un pouvoir stable et fort, se trouva livrée à de longs déchirements, qui entravèrent son développement social et ralentirent sa civilisation.

La partie flamingante de cette région (la plaine qui s'étend de l'Escaut vers le Limbourg, et qui renferme la province d'Anvers et presque toute celle de Brabant) offrait deux villes principales, Anvers et Louvain. Toutes deux paraissent avoir eu dès lors quelque importance, sans doute grâce au commerce et du tissage des étoffes de laine, double source de richesses que la Frise partageait avec la Flandre, et dont ces cités limitrophes éprouvaient sans doute aussi l'heureuse influence. L'histoire nous montre en effet, vers l'an 635, une caravane de marchands belges, partis des bords de la Senne pour trafiquer chez les peuples slaves qui habitaient la vallée du Danube. Un de ces marchands, qui devaient être aussi préparés à combattre qu'à commercer, s'étant signalé par sa valeur dans ces pays lointains, fut choisi pour souverain par les indigènes. Il se nommait Samon, et eut un règne glorieux, pendant lequel il battit plusieurs fois les armées des Francs. Plus tard l'industrie eut le même caractère en Brabant qu'en Flandre, et l'on retrouve une extrême similitude dans les institutions communales et dans le système militaire des deux pays. Il semble donc que le joug des Francs n'avait pas assez pesé sur les vieilles populations de cette plaine, pour changer leurs habitudes primitives, effacer leurs traits propres, arrêter leurs progrès et anéantir leur nationalité.

La région gallicane ou wallonne, qui comprenait toute l'étendue des hautes terres, paraît avoir possédé alors moins d'éléments d'organisation. Les villes y étaient réduites à un état d'insignifiance et de pauvreté auquel Liége seule put échapper par l'influence de ses évêques (Tournay perdit les siens à partir des invasions normandes). La population indigène, complètement désarmée, pliait sous le joug des maisons seigneuriales. Chacun des côteaux qui s'élèvent par étage le long de la Sambre et de la Meuse, portait sur sa crête quelque tour où résidait une famille puissante environnée de ses hommes de guerre, ou comme on disait alors, de ses fidèles. Là était la force et la domination. Ces hommes libres (c'était le titre que prenaient encore les nobles) avaient reçu des petits-fils de Charlemagne les débris des vastes domaines de la couronne, prodigués surtout avec profusion par Charles-le-Chauve, en 870 : la guerre civile et l'anarchie firent passer dans leurs mains une grande partie des propriétés de l'Église. De là naquit la prépondérance de cette fière aristocratie que les historiens de l'époque appellent les grands ou les comtes de Lorraine, redoutables héritiers des compagnons de Pépin et de Charles Martel, et qui semblaient avoir appris d'eux à ne dépendre que de leur épée.

A la tête de ces grands de Lorraine se trouvaient les descendants de ce Giselbert, comte de Mansuarie, qui avait eu pour épouse Ermengarde, fille de l'empereur Lothaire. Leur naissance illustre, leurs grands domaines, qui s'étendaient le long de la Meuse, de la Sambre et du Démer, et une énergie de caractère, puisée peut-être dans l'orgeuil du sang, les mettaient au-dessus de cette foule de seigneurs issus des vassaux de Pépin et de Carles Martel. Cette puissante famille est appelée par nos historiens la Maison de Hainaut, parce que de ses divers comtés ce fut d'abord celui qu'elle conserva le plus constamment. Elle eut pour premier chef Régnier-au-long-Col, fils de Giselbert et duc de Hasbagne et de Hainaut, vers l'an 880. C'était l'époque des invasions normandes. Régnier combattit vaillamment contre Rollon et son armée, d'abord dans l'île de Walcheren où les ennemis étaient descendus, puis dans le Hainaut même où ils pénétrèrent en remontant l'Escaut. Il tomba dans leurs mains après une mêlée sanglante, et les Normands exigèrent pour la rançon d'un chef de cette importance la restitution de tous leurs prisonniers et le payement d'une somme si considérable, que

pour la compléter il fallut réunir au trésor du duc tout l'or des églises; mais quand ces richesses eurent été portées à Rollon, il en offrit la moitié au noble captif et lui demanda son amitié comme celle d'un héros. Tel est du moins le récit des historiens normands, dont les écrits ont une couleur romanesque; nos chroniques disent que les ennemis furent vaincus dans la Forêt-Charbonnière, et forcés à regagner leurs vaisseaux.

Toutefois les provinces lorraines ne furent pas délivrées des Normands par le traité conclu avec Rollon ou par sa défaite. Ils reparurent en 882, et, remontant la Meuse, ils prirent Maestricht et Liége, puis se répandirent dans toutes les contrées environnantes et ravagèrent Tongres, Trèves, Metz et Bonn. L'on s'étonne en voyant avec quelle rapidité tombaient devant eux les places les mieux fortifiées. L'ascendant de leurs armes semblait irrésistible : non que le courage manquât aux guerriers lorrains; mais leurs ennemis l'emportaient par la science militaire, opposant le calme et l'habileté à une valeur impétueuse, mais imprudente. Chaque fois que les comtes du pays venaient leur offrir le combat, les hommes du Nord se retranchaient avec soin, tandis que leurs adversaires fondaient sur eux sans précaution et se faisaient tailler en pièces au pied de leurs palissades. Le nombre de ces guerriers qui débordaient de Norwège et de Danemarck dans nos provinces paraît à peine croyable. Ils inondaient la contrée, et semblaient vouloir en prendre possession d'un manière permanente. Une de leurs armées remontant du Rupel dans la Dyle, fit de Louvain son port et sa place d'armes, et pendant plusieurs années ce fut de là que partirent les expéditions qui allaient ravager tantôt les provinces voisines, tantôt les côtes de France, mais qui revenaient toujours hiverner en Brabant. La Belgique implorait en vain le secours des rois de France et des empereurs, trop indifférents ou trop timides pour mériter son obéissance en la protégeant. Ce ne fut qu'en 891 que l'empereur Arnould, dans la troisième année de

son règne, vint se joindre aux Lorrains avec les troupes de Bavière et de Saxe. L'armée réunie marcha contre les Normands qui avaient déjà passé la Meuse, mais qui se replièrent sur Louvain pour combattre selon leur coutume à l'abri de leurs retranchements. Les impériaux, avec leur témérité ordinaire, acceptèrent ce champ de bataille, et ne pouvant faire usage de leurs chevaux pour franchir les marais et les remparts qui couvraient le camp ennemi, les comtes et l'empereur lui-même mirent pied à terre pour marcher à l'assaut la hache à la main. Cet excès d'audace, qui semblait devoir causer leur défaite, eut cette fois un heureux succès. Les retranchements furent forcés, l'ennemi taillé en pièces, et la Lorraine délivrée pour toujours sinon des incursions normandes, du moins du danger d'une invasion sérieuse.

Cette victoire, à laquelle tout indique que Régnier-au-long-Col prit part avec les hommes du Hainaut et de la Hasbagne, rendit Arnould cher aux Lorrains, et ils accueillirent avec joie quelques années après la proposition qu'il leur fit de reconnaître pour leur roi son fils Zuentibold, auquel il céda ce pays (896). Ce jeune prince vint donc résider en Lorraine, et Régnier fut d'abord pour lui, selon les auteurs contemporains, « un conseiller unique et très-fidèle. » Toutefois le dévouement de ce puissant vassal ne fut pas entièrement désintéressé, et nous voyons qu'il sut obtenir du roi la donation de l'opulente abbaye de St.-Servais de Maestricht, déjà conférée par l'empereur Arnould à l'archevêque de Trèves. Zuentibold rétracta bientôt cet acte injuste; mais alors le Lorrain résista, et s'étant attiré la colère du prince, il prit les armes et se jeta dans une place forte (on n'en connaît pas la situation). La guerre se trouva ainsi déclarée entre le duc et le roi. Celui-ci conduisit son armée au siége de la ville; mais ses troupes furent battues, et le fier Régnier passant en France alla offrir au roi Charles-le-Simple, la souveraineté de la Lorraine. Charles et Zuentibold étaient près d'en venir aux

mains, lorsque les grands du pays intervinrent. Un arrangement fut conclu par lequel toutes les provinces entre la Meuse et l'Escaut (et par conséquent les gouvernements de Régnier) furent cédés au prince français, qui rétablit le duc dans ses domaines (899). Zuentibold se vit donc dépouillé au profit de son vassal : profondément humilié, il voulut recommencer la guerre l'année suivante; mais il échoua dans une seconde tentative de siége, et plusieurs autres grands vassaux s'étant levés contre lui, il trouva la mort dans un combat (900). Il semble que les évêques et les villes étaient portés pour ce malheureux prince, trop maltraité après sa chute : il voulait le bien, et n'eut guère d'autre tort que d'être le plus faible.

Les seigneurs victorieux choisirent alors pour souverain un autre fils d'Arnould, Louis l'Enfant, qui régnait déjà sur l'Allemagne. Mais ce prince, dont le gouvernement sans force fut purement nominal, laissa aux vassaux l'autorité réelle. Ceux-ci en profitèrent pour s'approprier entièrement les biens qu'ils tenaient en bénéfice; et quand Louis fut mort, ils traitèrent avec Charles-le-Simple, roi de France, lui demandant de rendre héréditaires dans leurs familles leurs titres et leurs dignités, aussi bien que leurs domaines (911). Cette concession, déjà à moitié accordée par Charles-le-Chauve en 877, fut alors complètement ratifiée : et l'on vit commencer en Lorraine ce système d'hérédité des rangs et des fiefs qui devint général en Europe, et constitua la féodalité. Le motif pour lequel les Lorrains se rangèrent en cette occasion sous un prince de la maison de France, mérite d'être remarqué : c'était que le nouvel empereur d'Allemagne, Conrad de Franconie, ne sortait pas du sang Carlovingien. L'orgueil national des guerriers d'Austrasie était blessé du choix que les Allemands avaient fait dans une autre province; et ils rompaient avec l'empire plutôt que d'obéir à des étrangers. Régnier était encore à la tête des grands du pays dans cette nouvelle révolution, et Charles-le-Simple lui donna

pour prix de la couronne, le titre de duc de Lorraine. C'était créer pour sa famille une sorte de vice-royauté perpétuelle, puisque l'hérédité des emplois venait d'être proclamée : le monarque y joignit les débris de ses domaines dans nos provinces, et les palais même d'Héristal et de Jupille, séjours favoris des Carlovingiens, devinrent des seigneuries personnelles du nouveau duc. La faiblesse du souverain faisait plus pour un sujet puissant que la victoire n'avait fait pour ses ancêtres.

Régnier-au-long-Col jouit pendant quelques années de cette espèce de souveraineté. A sa mort (en 916), le duché passa à Giselbert, son fils aîné : les deux autres, nommés Régnier et Lambert, eurent les comtés de Hainaut et de Louvain.

Giselbert, jeune et ardent, le guerrier le plus hardi et le prince le plus remuant de son époque, ne fut pas plutôt en possession de l'héritage paternel qu'il se mit en rivalité avec le roi que son père avait appelé au trône. Il voulut prendre les armes; mais les autres grands, peut-être jaloux de sa puissance, l'abandonnèrent complètement et le réduisirent à se réfugier auprès de l'empereur. C'était alors Henri de Saxe, nouvellement élu, et auquel le fugitif eut bientôt persuadé de ressaisir la Lorraine. La guerre éclata donc, non-seulement de monarque à monarque, mais de seigneurs à seigneurs, les chefs lorrains s'étant divisés en deux partis. Mais après quelques années de lutte le faible Charles céda (923). L'empereur redevint souverain du pays par l'intervention de la même famille qui avait présidé à la défection, et Giselbert reçut de lui le même titre et le même pouvoir qu'il avait tenu d'abord de son rival.

Toutefois l'autorité et les forces du jeune duc ne furent pas suffisantes pour dompter les grands vassaux placés sous sa juridiction, et ayant voulu châtier un comte de Bourgogne coupable d'assassinat, il vit s'opposer à lui son propre frère Régnier de Hainaut et un comte du nom de Béranger qui possédait le château et le pays de Namur.

Forcé de traiter avec eux après avoir été pris par Béranger, il rompit bientôt après avec l'empereur et à cette occasion les historiens de l'époque l'accusent de perfidie et d'insatiabilité; reproches excessifs peut-être, si l'on considère l'état du pays et les habitudes d'indépendance de ces chefs austrasiens. Avoir été mal soutenu par le monarque, ou contrarié dans l'exercice d'un pouvoir limité, devenait un sujet de renoncer à son service, et en faisait presque une obligation d'honneur. Ces idées, encore vivantes dans les poëmes chevaleresques où figurent les anciens héros de la Lorraine, étaient si générales alors que Henri lui-même ne nourrit aucun ressentiment contre le duc, pour avoir affecté pendant quatre ans une entière souveraineté dans ses états; et Giselbert lui ayant été livré par un traître (929), il le traita noblement, lui laissa son titre et lui donna sa fille en mariage.

Désarmé par ses bienfaits et enchaîné par les liens du sang, le prince belge fut depuis lors un vassal fidèle, jusqu'à ce que la mort de Henri II vint le dégager (936). Ce monarque laissait pour successeur son fils Othon (surnommé depuis le Grand), à l'obéissance duquel le duc ne voulut pas se soumettre, espérant lui arracher la cession absolue de la Lorraine. La guerre éclata donc entre les deux beaux-frères, et Giselbert, tour à tour victorieux et vaincu, venait de porter le ravage sur la rive droite du Rhin, lorsque les impériaux le surprirent près du fleuve, dans les flots duquel il trouva la mort (939). Avec lui s'éteignit la pensée et le dessein de former une souveraineté indépendante des pays situés entre le Rhin et l'Escaut, et toute cette vaste contrée qui n'eut plus de chef aussi puissant, resta pour longtemps une province de l'empire germanique.



CHAPITRE III.

Gouvernement de saint Brunon. — Lutte des Maisons de Hainaut et d'Ardenne jusqu'à leur première alliance (939 à 1015).

La fin tragique du duc de Lorraine ayant ramené le pays sous l'obéissance de l'empereur, Othon-le-Grand fut reconnu par nos provinces. Il laissa le duché au jeune Henri, fils de Giselbert, et souffrit qu'Othon de Verdun, ancien ami et compagnon d'armes du mort, gouvernât le pays au nom de cet enfant et du choix des Lorrains eux-mêmes. Mais le pupille et le tuteur étant venus là mourir presque en même temps (943), il ne voulut point accorder l'autorité ducale à un neveu de Giselbert qui avait pris part à sa dernière révolte. C'était Régnier III, prince jeune et vaillant dont le Hainaut formait l'apanage. A sa place il nomma pour gouverner la Lorraine le duc Conrad de Franconie, guerrier célèbre, dont il fit son gendre et sur la fidélité duquel il croyait pouvoir compter.

Mais on eût dit qu'il y avait dans ce titre de duc de Lorraine comme un germe contagieux d'indépendance et de révolte. Conrad, après l'avoir porté quelques années, entra dans une conspiration contre son beau-père. Alors il fut attaqué à son tour comme rebelle par Régnier de Hainaut, suivi de ses parents et des alliés de sa famille (953). Deux batailles furent livrées, la première indécise, la seconde complètement gagnée par le comte. Le duc, fugitif et désespéré, alla chercher de nouveaux ennemis à la Lorraine dans les Huns. C'étaient des hordes de Tartares qui s'étaient avancées depuis quelque temps dans le midi

de l'Allemagne. Il les conduisit jusqu'en Belgique, et elles ravagèrent quelques provinces, parmi lesquelles le Hainaut paraît avoir le plus souffert (954). Mais repoussées du Cambrésis et de la Flandre, elles repassèrent le Rhin et furent battues complètement en Westphalie l'année suivante. Conrad, qui était retourné au parti de l'empereur, périt dans la mêlée.

Régnier de Hainaut avait espéré que cette fois du moins le monarque l'investirait du duché de Lorraine, héritage de ses pères. Mais Othon avait conçu la pensée de soumettre cette contrée indocile, et il ne voulut la confier qu'à son propre frère, saint Brunon, archevêque de Cologne (ce fut le premier exemple de fonctions de ce genre remplies par un ecclésiastique). Il nomma duc ce prélat, dont la haute naissance était encore relevée par une intelligence vaste et un caractère ferme; et le surnom de Grand que nos historiens ont donné à saint Brunon, prouve qu'il ne s'était pas trompé dans son choix. Bientôt le nouveau gouverneur donna la mesure de son adresse et de son énergie. Le comte Régnier, furieux d'avoir été frustré dans ses espérances, rassemblait des guerriers et se fortifiait dans ses places. Il donna prise à de justes reproches en refusant de rendre le douaire de la princesse Gerberge, veuve de Giselbert; et quand l'évêque fit marcher ses soldats, le comte réunit les siens. Mais tout à coup parut le roi de France, qui avait épousé Gerberge, et avec lequel le prélat s'était entendu sous main. Il amenait une seconde armée, et Régnier s'aperçut que la partie serait trop inégale. Il se livra donc, fut jugé, déclaré coupable et envoyé captif en Allemagne, où il mourut peu après (960). Ses domaines furent saisis et ses deux fils, Régnier et Lambert, se réfugièrent à la cour de France.

Saint Brunon gouverna la Lorraine avec sagesse et fermeté. Un auteur de cette époque lui attribue la gloire d'avoir entièrement transformé les indomptables Lorrains, et sans adopter cet éloge dans toute son étendue, on peut dater du temps de son administration le retour du pays vers l'ordre. Il s'opposa à la construction des châteaux-forts qui mettaient les grands à l'abri de son autorité; il rendit quelque importance au commerce en purgeant les routes de bandits et de pillards; il favorisa les villes et les évêques contre le pouvoir des comtes; en un mot il n'épargna aucun effort pour donner au pays sous ses ordres un gouvernement régulier. Mais ses conseillers même lui résistèrent quand il voulut toucher à leur fière indépendance. Immond de Chèvremont et Robert de Namur, deux de ces bâtisseurs de châteaux qu'il avait à cœur de réprimer, lui tinrent tête et vainquirent ses troupes qu'il ne pouvait pas conduire lui-même au combat. Alors il voulut diviser son duché et mettre à la tête de chaque district un vassal fidèle qui aurait le titre de duc et le commandement militaire. D'après ce plan il partagea la Lorraine en deux moitiés : la Haute-Lorraine, qui comprenait les comtés situés au sud de la Moselle, et la Basse-Lorraine, qui s'étendait entre l'Escaut, la Moselle et le Rhin. Cette séparation fut durable, et devint le principe de la division ultérieure du pays. Mais l'archevêque vécut trop peu pour consolider l'ordre qu'il avait commencé à établir. Il mourut encore jeune, mais déjà épuisé par les fatigues (965), et Othon-le-Grand le suivit de près au tombeau sans lui avoir donné de successeur.

L'Italie absorbait alors l'attention et les efforts des empereurs : la France en profita pour former de nouvelles prétentions sur nos contrées. Il s'y forma un parti pour elle, composé surtout des parents et des amis des fils de Régnier de Hainaut. La Basse-Lorraine n'avait pas de gouverneur (un duc Godefroid, nommé à cette dignité par saint Brunon, était mort dès 963 et n'avait pas été remplacé) : les provinces se trouvèrent donc un moment livrées aux guerres des comtes divisés entre eux, et appuyés les uns par l'empire, les autres par les princes français. On finit par stipuler que l'empereur Othon II conserverait la Lor-

raine; mais qu'il y placerait comme duc Charles de France, frère du roi (976). Toutefois la rivalité des deux pays était mal étouffée, et l'on vit encore les deux souverains faire tour à tour de sanglantes expéditions l'un contre l'autre. Mais leurs entreprises n'ayant point eu de résultat décisif, la paix se rétablit en 980.

Charles de France ne fut point reconnu par la Haute-Lorraine, qui se détacha alors entièrement de nos provinces, et reçut le nom de duché de Mosellane. On dirait que ce prince indolent prit à peine garde à cette défection, car il ne forma aucune tentative pour l'empêcher. Sorti du sang Carlovingien, mais mou et sans énergie comme les autres rejetons de cette race qui s'éteignait, il fut pour la Basse-Lorraine un duc fainéant. Bruxelles, qui n'était qu'un bourg, devint sa résidence favorite, et s'y étant fait construire un palais, il s'adonnait au plaisir de la chasse dans la région boisée d'alentour. Il ne retrouva un moment d'activité que pour disputer le trône de France à Hugues Capet. Après la mort du dernier roi légitime (987), les Lorrains et les Flamands lui composèrent une belle armée avec laquelle il entra en France, prit Laon et battit deux fois son rival. Mais au milieu de ses succès il se laissa livrer par ceux de Laon à Hugues Capet, qui le surprit dans son lit et le garda prisonnier (989). Son fils Othon, qui lui succéda en Lorraine, vécut sans plus d'éclat jusque vers 1005, et la race Carlovingienne s'éteignit en lui presque obscurément. Alors le titre de duc passa dans une maison nouvelle.

Il existait au midi de la Meuse une famille guerrière qui portait le titre de comtes d'Ardenne, et dont les anciens domaines s'étendaient au bord de l'Ourthe et de la Sure. Elle s'agrandit rapidement vers le milieu du x.e siècle, et comptait alors pour chefs trois frères illustres : Fréderic, comte de Bar, et plus tard duc de Haute-Lorraine (959); Sigefroid, premier comte de Luxembourg (963); et Godefroid, comte d'Ardenne et de Verdun, auquel nos historiens donnent aussi le duché de Basse-Lorraine, qu'il aurait gouverné sous saint Brunon (1). Tant d'honneur et de puissance rendaient cette maison ardennaise la plus considérable du pays après la chute de Giselbert et l'exil de ses petits-neveux; et quoiqu'elle n'eût pas obtenu le gouvernement général de la contrée, c'était à peine si aucun de ses descendants avait plié la tête sous les ducs Carlovingiens (Charles et Othon). Fréderic leur avait enlevé la Haute-Lorraine; Sigefroid régnait presque en souverain entre la Meuse et la Moselle, et Godefroid avait laissé un fils du même nom que lui, dont la fortune moins heureuse fut compensée par plus de gloire. C'était de ce dernier que devait sortir une deuxième race de ducs belges; il sut conquérir par de nobles actions une haute renommée, et ce fut là surtout l'origine de la grandeur à laquelle parvint sa postérité.

Godefroid-le-Captif (c'est sous ce nom que l'histoire le désigne) nous est dépeint par les auteurs de son époque comme le type de la loyauté et de la grandeur d'âme, et il y joignait un courage éclatant, qualité commune à tous ceux de sa famille. Ses possessions étaient considérables; car elles comprenaient, outre les comtés d'Ardenne et de Verdun, qui formaient son patrimoine, la forteresse et le comté d'Eenham (le pays situé entre l'Escaut et la Dendre), que lui avait apportés en mariage Mathilde de Saxe, veuve de Baudouin III, comte de Flandre. Il signala d'abord ses armes contre les enfants de Régnier de Hainaut (Régnier IV et Lambert), qui, soutenus par des alliés de leur maison, et surtout par la France, avaient pénétré en Lorraine pour reconquérir l'héritage de leurs pères. L'empereur Othon II, qui était accouru pour repousser cette invasion (975), distingua la valeur de Godefroid, et lui donna le Hainaut

(1) Il serait alors le même que le duc Godefroid nommé plus haut (page 75); mais c'est un point contesté.

comme au plus capable de le défendre (975). En effet le comte se maintint dans cette province malgré les nouveaux efforts des princes exilés ; et Hugues Capet lui-même, qui avait donné sa fille au jeune Régnier, entreprit vainement une seconde campagne (976). Soutenu par les forces des évêchés de Liége et de Cambrai, le chef belge ne craignit pas de faire tête à ce formidable ennemi ; et après une bataille dont l'issue resta indécise, les Français reculèrent et Godefroid resta en possession du comté.

Il le garda huit ans encore, malgré l'inimitié du duc Charles de France, qui favorisait les enfants de Régnier III. Mais en 984, une armée française alla subitement assaillir Verdun, et le comte, qui s'était jeté dans la place avec une poignée de soldats, fut fait prisonnier dans une sortie. Alors Hugues Capet prit sa revanche. Il retint son captif dans une forteresse, refusant toute autre rançon que la restitution du Hainaut à Régnier IV. Godefroid résista pendant deux années, encourageant par ses lettres sa femme et ses fils à rester fidèles à l'empire, sans s'inquiéter pour lui. Mais l'empereur Othon venait de mourir, et la minorité de son fils laissait ses vassaux sans appui : il fallut céder, et en 986 le prisonnier se racheta au prix fixé par son adversaire.

Ce fut ainsi que le Hainaut retourna enfin aux descendants de ses princes. La même révolution s'accomplit dans la partie du Brabant qu'avait possédée cette maison : car tandis que Régnier le jeune rentrait à Mons, son frère Lambert fut appelé à Louvain par les habitants de cette ville, dévoués à la famille de leurs anciens seigneurs, et qui venaient de chasser le comte que l'empereur leur avait imposé (c'était saint Ansfride, comte de Huy, et plus tard évêque d'Utrecht). La race de Régnier-au-long-Col se rétablit donc à la fois dans ces deux provinces ; mais ce fut d'abord sans beaucoup d'éclat. Pour Godefroid, sorti de prison, il vint habiter son château d'Eenham ; quoiqu'il eut succombé sous les attaques de la

France, il restait encore le chef le plus glorieux et le plus puissant du pays.

Après sa mort (dont l'époque n'est pas bien certaine), Godefroid III, l'aîné de ses fils, fut comte d'Ardenne et de Verdun, Gothelon son frère eut le comté d'Anvers (nommé alors pour la première fois comme province distincte), et Herman le troisième reçut Eenham avec la partie impériale du comté de Valenciennes. La puissance de cette famille s'était donc encore accrue sans doute par l'appui des empereurs dont elle avait si fidèlement soutenu la cause. Les fils de Godefroid-le-Captif, possesseurs d'un si vaste héritage, et alliés par le sang aux grandes races de Haute-Lorraine, de Luxembourg et de Flandre, pouvaient sans peine disputer le premier rang à la maison de Hainaut. L'occasion se présenta à la mort d'Othon le Carlovingien, qui avait porté le titre de duc de Lorraine (1005). Il ne laissait point d'héritier mâle, et ce fut Godefroid que l'empereur choisit pour lui succéder.

Ce choix fit naître un orage. Le duc mort avait deux sœurs, l'une mariée à Lambert de Louvain (c'était l'aînée), l'autre veuve d'Albert de Namur. L'hérédité des honneurs, ce droit conquis par les grand vassaux lorrains, mais encore contesté dans le reste de l'empire, semblait appeler au rang de ducs leurs maris ou leurs fils, et en nommant un chef d'une autre race, le prince avait méconnu le principe sur lequel reposait la propriété des fiefs et des titres. C'était une question d'indépendance, et une foule de chefs, animés par Lambert de Louvain et son neveu Régnier V de Hainaut, s'unirent pour résister au nouveau duc (1006). Toutefois Henri II, qui était alors empereur (c'est celui que l'Église a mis au nombre des saints), comprima la révolte en paraissant tout à coup en Lorraine avec une nombreuse armée. Tout plia devant lui ; et quoique le comte de Flandre eût fait essuyer un double échec aux armes impériales devant les murs de Valenciennes et de Gand (1006 et 1007), l'alliance qu'il conclut avec le monarque

immédiatement après ne laissa pas aux mécontents l'occasion d'éclater. Les chefs lorrains dissimulèrent donc leur ressentiment ; mais ce n'était que pour attendre un temps plus favorable , et ils ne renonçaient pas à ressaisir par les armes les priviléges que les armes avaient donnés à leurs pères.

Lambert était le chef et l'âme de la ligue. Petit-neveu de l'ancien duc Giselbert, ce comte semblait avoir hérité de toute l'audace de son grand-oncle. On a vu qu'il avait occupé le comté de Louvain (depuis l'an 977 ou à peu près), sans autre autorité que les anciens droits de sa famille et l'assentiment des populations portées pour la race de leurs chefs, et favorables à celui qui avait été opprimé. Il avait hérité ensuite des domaines du duc Othon, son beau-frère. Ce n'était guère que le comté de Bruxelles, « ce coin de la Lorraine, où, selon l'expression d'un prélat de l'époque, les derniers Carlovingiens se contentaient de trouver un asile obscur. » Mais on vit bientôt que les comtés de Bruxelles et de Louvain, réunis dans la main d'un prince courageux, formaient déjà une puissance redoutable : car Godefroid étant venu attaquer Lambert en 912 pour le déposséder de ces deux villes, fut repoussé de Louvain, avec une grande perte.

Le comte victorieux, qui aspirait à conquérir le duché, mais qui n'osait pas encore laisser éclater ses projets, tourna ses forces contre l'évêque de Liége, qui se trouvait dès lors un des grands vassaux de l'empire, par l'extension graduelle des domaines de son église. Dans les guerres de cette époque, les évêques qui possédaient quelque puissance se tenaient presque toujours sous la bannière du souverain, leur cause étant au fond la même : en effet, ils n'étaient pas moins hostiles que lui à cette indépendance militaire des comtes, qui mettait la violence à la place des lois et qui exposait les populations à la tyrannie et les églises à la spoliation. Hommes de paix par la nature de leur autorité, le règne du sceptre leur convenait seul

et non celui des armes, auquel tendaient toujours les maisons guerrières. Il résultait de là que quel que fût le caractère personnel d'un évêque, sa politique devait consister à donner appui au souverain contre les vassaux, c'est-à-dire à l'ordre contre l'anarchie. Il n'était donc pas surprenant que Balderic, qui gouvernait alors l'église de Liége, fût comme l'allié naturel du duc Godefroid qui représentait l'empereur ; et terrasser le premier, c'était affaiblir le second.

Lambert prit pour prétexte de son attaque une forteresse que le prélat faisait construire au bord de la Gette (à Hougarde), sur la lisière de ses états. Il entra en campagne (913), et Balderic envoya ses forces au secours de la place menacée. Herman, frère de Godefroid, et le jeune Robert, comte de Namur, s'étaient joints aux Liégeois, qui dans le premier engagement parurent avoir quelque avantage ; mais tout-à-coup Robert passa dans les rangs du comte (son oncle maternel), et les soldats de l'évêché furent mis en déroute. La mêlée avait été sanglante et la bataille de Hougarde resta célèbre dans les traditions de la contrée. Le vainqueur offrit ensuite la paix à l'évêque : il ne voulait que le détacher du parti ennemi (1014).

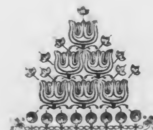
Pendant ce temps un autre grand vassal de Lorraine occupait Godefroid. Gérard, comte d'Egisheim, et son fils, Richard d'Alsace, unis sous main avec les seigneurs belges, avaient levé l'étendard de la révolte dans les pays d'Outre-Meuse. Ce ne fut qu'en 1014 que le duc put remporter sur eux une victoire décisive. Aussitôt après il marcha sur le Brabant, résolu à frapper au cœur cette ligue redoutable dont chaque jour lui découvrait les nouveaux progrès. Mais comme il s'avançait vers cette province, croyant n'avoir affaire qu'aux comtes de Louvain et de Namur, il apprit que Régnier de Hainaut venait de se joindre à eux, ce qui leur donnait la supériorité numérique. Alors le duc tourna vers le Hainaut, et y porta le ravage dans l'espoir de séparer ses adversaires. Mais les trois comtes, sans se

désunir et sans précipiter leur marche, le suivirent pas à pas, l'acculèrent à la Sambre, puis à la Meuse, et le forcèrent d'accepter le combat près de Florennes, à une disrance égale des deux rivières.

Ce fut le 12 septembre 1015 que se livra cette bataille qui devait fixer le sort des deux maisons d'Ardenne et de Hainaut. Godefroid était le plus faible et n'avait avec lui que son frère Herman. Dans les premières attaques, ils furent repoussés et perdirent du terrain. Lambert commandait l'armée ennemie. Quoique déjà septuagénaire, il combattait au centre, faisant tout plier devant lui. Il portait, suivant nos chroniques, un scapulaire garni de reliques qui, fixé sur son armure, devait le rendre invulnérable. Godefroid et lui se chargèrent au moment où la victoire semblait déclarée en sa faveur. Mais tout à coup le scapulaire se détacha et les lances percèrent la cuirasse. On vit tomber le vieux comte de Louvain, et bientôt après celui de Namur. Alors Régnier de Hainaut fit sonner la retraite. Huit cents hommes d'armes étaient restés sur le champ de bataille.

Le résultat de cette journée fut la pacification du pays, et ce résultat devint durable, parce que Godefroid n'abusa point de sa supériorité. Les deux princesses pour les droits desquelles les comtes avaient pris les armes, Gerberge, veuve de Lambert de Louvain, et Ermengarde, mère de Robert de Namur, furent elles-mêmes les médiatrices du traité. Il fut convenu que chaque famille garderait les comtés qu'elle possédait, le titre et le pouvoir de duc restant à Godefroid. Les évêques de Liége et de Cambrai intervinrent à cet arrangement, et il fut consolidé par une alliance entre les deux maisons rivales, Herman ayant donné en mariage à Régnier sa fille unique Mathilde, héritière de ses comtés d'Eenham et de Valenciennes. Ainsi l'orage qui grondait depuis si longtemps, et que n'eut pu dissiper une seule victoire, fut entièrement apaisé par des mesures de sagesse et de conciliation. Il ne resta pas

même de levain de discorde entre les familles victorieuses et vaincues, les concessions ayant été mutuelles, et les liens du sang (qui se multiplièrent bientôt après) ayant effacé la pensée de la vengeance. Les deux princesses Carlovingiennes, qui avaient ménagé ce rapprochement, s'étaient montrées dignes de leur origine en renonçant aux droits qu'elle leur donnait; et Godefroid, qui avait déployé de la modération après sa victoire, reçut à juste titre le surnom de Pacifique.



CHAPITRE IV.

Histoire de la Belgique sous les règnes de Godefroid-le-Courageux et de Baudouin de Lille (1015 à 1069).

Trente années de paix intérieure, à peine troublées par quelques expéditions au dehors, suivirent l'alliance des maisons d'Ardenne et de Hainaut, et consolidèrent la domination de chaque famille dans les états qui lui étaient échus. Godefroid et son frère Gothelon, qui fut bientôt son successeur, exercèrent le pouvoir de ducs sans inquiéter les comtes dans le gouvernement de leurs provinces, et ceux-ci, de leur côté, ne s'occupèrent plus que d'affermir leur souveraineté locale. Il ne s'éleva donc plus de luttes entre les grands vassaux de Lorraine et les représentants du souverain : mais peut-être l'autorité impériale s'affaiblit-elle encore par cette tolérance mutuelle des différents chefs, devenus tous alliés et parents.

Avec le vieux Lambert tué à Florennes, parut s'être éteint l'esprit remuant et inquiet des chefs de cette puissante maison. Les états qu'il avait possédés et qui répondaient assez exactement au Brabant actuel, échurent à ses fils Henri et Lambert III, qui les gouvernèrent l'un après l'autre sous le titre de comtes de Louvain. Henri, qui était l'aîné, régna pendant 23 ans sans tirer une seule fois l'épée contre les princes voisins; Lambert, le plus jeune, se rendit célèbre par des fondations pieuses et par l'agrandissement de la ville de Bruxelles, qu'il entoura d'une enceinte fortifiée (1050). Ce dernier avait épousé une nièce de Godefroid, Ode, fille de Gothelon; ainsi le sang des deux races naguère ennemies se réunit et se mêla dans ses descendants.

L'autre branche de cette famille s'éteignit en Régnier V. Il n'eut qu'une fille de son mariage avec Mathilde d'Eenham, et ses efforts pendant un règne assez long (il mourut vers 1040) tendirent seulement à jouir en maître de ses vastes domaines. Il se fit accorder par l'empereur l'abbaye de Ste.-Waudru d'où dépendait la ville de Mons, et transigea ensuite avec les chanoinesses de ce monastère qui lui cédèrent en partie les droits d'abbé. Ce fut depuis lors que cette ville devint la principale résidence des comtes de Hainaut, qui avaient habité jusque-là le château et l'ancien bourg d'Hornu, où ils rendaient justice à leurs vassaux en plein air et au pied de grands chênes, selon l'usage seigneurial.

Pour les comtes de Namur, qui avaient été depuis longtemps liés à ceux de Hainaut et mêlés à leurs guerres, ils déposèrent également les armes à partir de la bataille de Florennes. Cette maison remontait au IXe siècle et avait pour domaines le pays de Lomme, situé sur les deux bords de la Sambre, près de son embouchure. Elle s'était agrandie vers 990 par le mariage d'Albert Ier avec la princesse Ermengarde, qui lui avait apporté en dot les cantons situés à l'est de la Meuse entre Huy et Dinant. Ce fut alors que la ville de Namur, jusque là resserrée au pied de la forteresse, s'étendit jusque sur l'autre rive de la Sambre, et jeta un pont sur la Meuse. Le traité qui réconcilia les grandes familles assura encore à Ermengarde quelques indemnités territoriales pour les droits de ses enfants au duché. Son fils Albert II (frère de ce Robert qui était resté sur le champ de bataille) épousa Régelinde, fille de Gothelon et nièce de Godefroid, laquelle reçut pour apanage une partie du pays de Bouillon. Ces accroissements successifs mirent les comtes de Namur au niveau de ceux de Hainaut et de Louvain, et satisfait de la position où il se trouvait placé, Albert fut désormais pour les ducs un allié fidèle.

Le pays jouit donc, pendant cette période d'environ

trente années (1015 à 1045), de ce calme et de cette tranquillité intérieure dont il avait été privé depuis les invasions des Normands. Toutefois le gouvernement de Godefroid, heureux et stable au dedans, fut marqué au dehors par une expédition malheureuse contre Thierry de Frise. C'était un jeune comte dont les domaines paternels se trouvaient sur les côtes de la Hollande actuelle, et qui avait aussi hérité du château impérial de Gand (sous la suzeraineté de Flandre). Dans ces contrées maritimes où le pouvoir du souverain se faisait à peine ressentir, ses pères avaient guerroyé depuis longtemps contre les Frisons et bâti la forteresse de Fladirting ou Flandeberg, berceau du comté de Hollande. Lui osa tenir tête au puissant évêque d'Utrecht, et s'empara d'une île située au milieu de la Meuse (c'est aujourd'hui l'emplacement de Dordrecht). Il y construisit un château qui commandait le passage et d'où ses soldats levaient un impôt sur tous les navires qui remontaient ou descendaient la Meuse. L'évêque se plaignit, et Godefroid rassembla les forces de son duché pour réprimer les exactions du comte. Mais son armée, quoique considérable, fut attaquée et mise en fuite avec un grand carnage par les Frisons de Thierry, embusqués dans un poste avantageux (1018). Le duc lui-même fut fait prisonnier. Cependant le vainqueur le traita bien et eut l'adresse de se servir de lui comme d'un médiateur pour obtenir le pardon impérial à des conditions favorables. Ce fut de cette époque que data la puissance des comtes de Hollande. Godefroid mourut quelque temps après (1023), laissant le duché à son frère Gothelon, jusque là comte d'Anvers.

La politique de ce nouveau duc fut aussi conciliante que celle de son frère; mais la fortune le favorisa davantage. Son élévation au commandement coïncidait avec l'élection de l'empereur Conrad, et il parut un moment vouloir résister à ce prince. Mais ce dernier ayant consenti à traiter avec les comtes lorrains, auxquels il accorda des concessions, Gothelon devint son partisan et son appui le plus fidèle. Il reçut de lui en 1034 le duché de Haute-Lorraine, ce qui réunit les deux contrées sous son pouvoir; et il paya ce bienfait trois ans plus tard en repoussant avec ses Lorrains l'invasion du comte Eudes de Champagne, qui avait réuni une puissante armée de Français et de Bourguignons pour conquérir le royaume de Bourgogne dont il se disait héritier. Le duc alla au devant de lui, le rencontra près de Bar dans un lieu nommé Hofnol, et lui livra une bataille qui fut des plus sanglantes (23 novembre 1037). Les comtes de Louvain et de Namur accompagnaient Gothelon avec une foule de seigneurs belges, et faillirent succomber sous la supériorité numérique de leurs adversaires; mais ils furent dégagés par l'évêque de Metz et les troupes de Haute-Lorraine qui arrivèrent à leur secours. Albert de Namur tenait tête au Champenois qui fut tué : lui-même resta pour mort sur le champ de bataille. Henri de Louvain fit prisonnier de sa propre main un des généraux ennemis : Godefroid, fils aîné de Gothelon, avait donné l'exemple d'une valeur merveilleuse. Il garda le surnom de Courageux; son père reçut celui de Grand, moins pour cette victoire qu'à cause du respect qu'avaient inspiré ses vertus.

Le règne de Gothelon se termina en 1043. Il laissait trois fils : Godefroid IV, l'aîné, reçut le duché de Basse-Lorraine; Gothelon II, le second, eut la Haute; Fréderic, le troisième, embrassa la carrière de l'Église et devint plus tard souverain pontife, sous le nom d'Étienne IX. Quelque brillante que fut la part de Godefroid, il s'indigna de n'avoir pas obtenu pour lui seul les deux duchés paternels, et d'avoir pour collègue son frère, appelé par nos historiens Gothelon-le-Fainéant. Il osa tenter une révolte : mais les comtes l'abandonnèrent, redoutant peut-être son caractère altier, et malgré son prompt retour à l'obéissance, l'empereur Henri III, auquel il était allé se livrer, le retint en prison pendant un an, et ne l'en laissa sortir qu'en

retenant son fils pour ôtage (1046). Le duc subit cette humiliation en silence ; mais son frère Gothelon étant mort sans enfants l'année suivante, il ne put supporter que e monarque lui refusât son héritage pour le donner au comte Albert d'Alsace. Il résolut d'en appeler au jugement des armes, et le comte de Flandre ayant fait alliance avec lui, on vit s'engager une lutte sérieuse et prolongée dans laquelle les forces de l'empire furent tenues en échec par les deux chefs.

Le comte qui s'associa ainsi à Godefroid-le-Courageux, était Baudouin V, surnommé de Lille (1), fils de Baudouin-le-Barbu. Ce prince, le plus célèbre de tous ceux de son époque, avait paru destiné dans sa jeunesse à devenir le fléau de sa maison dont il fut l'honneur. Marié à une princesse du sang royal de France (Adèle, fille de Robert 1.er), l'orgueil et l'ambition l'avaient rendu indocile à son vieux père, et celui-ci, abandonné d'une partie de ses vassaux, avait cherché un refuge chez Robert de Normandie (1029). Robert intervint : il réconcilia le père et le fils, et la bonne intelligence entre eux fut cimentée l'année suivante dans une assemblée générale des principaux de Flandre qui fut tenue à Audenaerde pour y jurer la paix. On remarqua dans cette assemblée qu'entre toutes les reliques de Flandre, qui avaient été apportées là pour rendre le serment plus solennel, la première place fut donnée aux restes de saint Gérulphe, parce que c'était le seul qui fût un saint flamand. Ainsi éclatait en toutes choses l'esprit de nationalité d'un peuple jeune et fier qui commençait à prendre le sentiment de sa puissance.

Baudouin de Lille, devenu souverain après la mort de son père (1036), donna la mesure de ses forces et de son cou-

(1) On croit qu'il était né dans cette ville. Il l'agrandit et en fit sa résidence ordinaire.

rage en attaquant Thierry IV, comte de Frise, qui prétendait à la souveraineté des îles de Zélande. Il avait réussi dans cette expédition, lorsque Godefroid lui demanda son assistance. Le comte la promit « comme parent ». Thierry lui-même, menacé alors par l'empereur à cause de ses empiétements sur l'évêché d'Utrecht, entra dans la ligue : un autre prince voisin, le comte Herman de Saxe, qui avait épousé Richilde, fille de Régnier V, et unique héritière du Hainaut, penchait pour le même parti; mais les représentations de sa femme et l'approche d'une armée impériale le firent changer de résolution.

Prévenu à temps de l'orage qui se formait, Henri III était entré en Basse-Lorraine avec de grandes forces (1047). Il s'attaqua d'abord au comte frison ; mais celui-ci sut arrêter sa flotte dans les parages difficiles de la Meuse. Pendant ce temps Godefroid rassemblait des troupes sans se déclarer; pour Baudouin il n'hésita pas, et, passant l'Escaut, il envahit le comté d'Eenham, héritage de Richilde, prit et rasa la forteresse qui le défendait, et attendit de pied ferme l'armée impériale qui s'avançait contre lui. Ce fut du côté de Douai que les Allemands essayèrent de pénétrer dans la Flandre : mais ils se trouvèrent arrêtés par des fossés et des retranchements derrière lesquels ils rencontrèrent toujours les soldats du comte. En même temps l'on apprit que Godefoid était entré en campagne et que Thierry venait de battre la flotte ennemie. L'empereur, qui pouvait être enveloppé, fut contraint de songer à la retraite; les trois princes le poursuivirent jusqu'à Nimègue, prirent cette ville et brûlèrent le palais qu'y avait bâti Charlemagne. Après ce succès ils se partagèrent. Le Flamand alla attaquer le château impérial de Gand, qui était retombé entre les mains du monarque (peut-être à la mort de Baudouin-le-Barbu), et dont il se rendit maître après un long siége : Godefroid traversa l'Ardenne et pénétra dans le comté de Verdun, l'antique domaine de ses pères, que Henri lui avait arraché. La ville lui ayant opposé quelque

résistance, il se laissa entraîner par sa colère jusqu'à mettre le feu aux maisons et à l'église cathédrale; mais le lendemain on vit ce vainqueur farouche venir s'agenouiller pieds nus et en pleurant sous les voûtes à demi renversées de ce temple que ses ancêtres avaient enrichi et qu'il venait d'incendier. Un cœur généreux et accessible aux nobles émotions battait encore sous la cuirasse du guerrier féodal.

L'année suivante le nouveau duc de Haute-Lorraine, Albert d'Alsace, vint à son tour assaillir le chef rebelle, tandis que Baudouin se trouvait retenu dans le Cambrésis. Godefroid, quoiqu'il eut alors peu de troupes, ne pouvait consentir à reculer devant son heureux rival : il l'observa, saisit le moment où ses forces étaient divisées, et lui offrant brusquement le combat, il le tua de sa propre main (1048). Rassasié pour ainsi dire de vengeance après cette victoire, il prêta l'oreille aux représentations du pape Léon IX qui était venu en Lorraine pour rétablir la paix. Il se soumit à l'empereur, qui lui laissa ses domaines, mais qui le dépouilla du rang ducal (1049). Mais le souverain pontife trouva le comte flamand plus difficile à fléchir : rien ne put le résoudre à céder ce qu'il avait conquis; et s'il finit par faire sa soumission à Henri III, ce ne fut qu'à condition de tenir en fief, outre le château de Gand, tout le comté d'Eenham. Il céda seulement au comte de Hainaut, en guise d'échange, quelques cantons qui dépendaient de Valenciennes et où l'on parlait français.

Ainsi se termina la première lutte de Baudouin et de Godefroid contre la puissance impériale. Le duc dépouillé demeura quelques années en repos, et son titre fut donné à son cousin Fréderic de Luxembourg. C'était un prince guerrier, et puissant au midi de la Meuse; mais qui n'avait pas assez de forces pour imposer aux grands vassaux du nord : et l'occasion d'un nouvel agrandissement s'étant encore offerte à Baudouin, celui-ci n'hésita pas à en profiter, quelque déplaisir qu'elle pût donner au monarque et à son lieutenant.

Après douze ans de mariage avec le comte Herman de Saxe, Richilde de Hainaut était devenue veuve (en 1051) et n'avait qu'un seul fils, maladif et contrefait. Le Flamand, dont les états touchaient à ceux de cette princesse, lui fait offrir la main de son fils aîné, et sans attendre une réponse formelle, il entre dans le Hainaut à main armée, pousse jusqu'à Mons et bloque la ville. Richilde, qui n'avait hésité que dans la crainte du ressentiment de l'empereur, cède aussitôt à cette apparence de contrainte, et le mariage se conclut au vu et de l'aveu de tous les seigneurs de Flandre et de Hainaut. Pour assurer la réunion durable des deux provinces, il fut stipulé que le fils du premier lit serait destiné à l'Église, ce qui eut lieu. Ainsi le Hainaut comme la Flandre devait appartenir un jour au prince qui naîtrait de cette alliance. Mais en même temps une nouvelle tempête se formait, car Henri III, mécontent de cette union dangereuse, vint attaquer la Flandre (1053 et 1054), ne se déconcerta point du peu de succès de ses premiers efforts, et finit par pénétrer avec une armée allemande jusque sous les murs de Lille. Ses soldats ravagèrent les campagnes, Tournay fut pris et pillé; mais Baudouin ne fléchit pas.

Une singulière fatalité rendit bientôt au comte flamand son allié Godefroid. Ce duc dépouillé se trouvait alors en Italie, où il avait marché sous la bannière de l'empire comme simple vassal. Dans cet abaissement de sa fortune, il rencontra en Lombardie sa cousine Béatrice de Haute-Lorraine, devenue marquise de Toscane, et que la mort de son époux avait laissée la princesse la plus riche et la plus puissante de l'Europe. Le contraste de leur situation était grand; mais Béatrice avait été pupille de Gothelon et familière avec Godefroid aux jours de sa prospérité : elle se rappela ses souvenirs d'enfance et offrit sa main au guerrier malheureux. C'était lui rendre plus qu'il n'avait perdu. Henri s'en irrita et persécuta les deux époux qui protestaient en vain de leur soumission. Béatrice crut l'apaiser

en allant se justifier à ses pieds : elle fut retenue captive, en son époux désespéré revint en Lorraine, cherchant alors en effet à rejoindre son ancien compagnon de guerre (1055).

Il trouva Baudouin encore sous les armes, et aux prises avec le duc Fréderic de Luxembourg, qui se tenait à Anvers dont il avait fait sa forteresse et son refuge. Ces deux princes coururent l'y assiéger ; mais les comtes lorrains marchèrent au secours de la place et obligèrent les assaillants à faire retraite. Toutefois l'issue de la guerre restait incertaine, lorsque Henri mourut (1056). Sa veuve, l'impératrice Agnès, devenue régente, fit offrir aux deux chefs des conditions équitables : elle consentait à ratifier le mariage de Richilde, et à laisser Baudouin en possession de tout ce qu'il avait conquis ; Godefroid devait recevoir, avec la liberté de son épouse, la survivance du duché de Basse-Lorraine, le duc Fréderic étant déjà vieux et n'ayant point de fils. Ces conventions furent sanctionnées dans une diète solennelle tenue à Cologne, en présence du pape Victor II : elles ramenèrent dans nos contrées la paix et la sécurité.

Après cet arrangement, Godefroid se retira en Italie avec Béatrice, et ce prince, qui avait joué un rôle si brillant dans la lutte, devint comme étranger à nos provinces, gouvernées par leurs comtes sous le patronage nominal de Fréderic. Ce ne fut que neuf ans après que lui échut enfin le duché ; mais il était retenu dans ses états du midi, et ne revint en Basse-Lorraine (en 1069) que pour y mourir. Quant à Baudouin de Lille, il déposa l'épée et sut mériter alors les noms de Débonnaire et de Pieux, après avoir montré tant d'audace et d'énergie sur le champ de bataille. Sa vieillesse reçut un nouvel éclat par la sagesse et la fermeté avec lesquelles il gouverna la France comme tuteur du jeune roi Philippe I.er Appelé à ces hautes fonctions par la confiance du roi mourant (Henri I.er), il les remplit pendant six années (1061 à 1067), et sut maintenir ou rétablir l'ordre, soumettre les provinces méridionales révoltées, administrer

avec justice et prévoyance. Son propre gendre, Guillaume de Normandie, ayant eu recours à lui pour être soutenu dans l'expédition qu'il préparait pour conquérir l'Angleterre (1066), Baudouin, quoiqu'il portât l'intérêt le plus vif à son entreprise, et qu'il lui eût donné, comme comte de Flandre, des vaisseaux et des soldats, eut la loyauté de lui refuser comme régent le secours de la France, parce que l'agrandissement des ducs de Normandie était contraire à l'intérêt de la couronne. Lui-même s'abstint constamment de tirer avantage de sa position royale en faveur de sa puissance personnelle ; et à la majorité de Philippe il ne voulut d'autre récompense que le choix de son fils aîné, Baudouin de Mons, comme parrain d'armes du jeune roi qui reçut de sa main l'accolade de chevalier. Le comte mourut la même année (1067), après avoir vu son second fils, Robert-le-Frison, devenu régent de Hollande, et son gendre, Guillaume de Normandie, roi d'Angleterre.



CHAPITRE V.

Séparation de la Maison de Flandre en deux branches, sous Robert-le-Frison. — État de la Belgique après la mort de ce prince et de Godefroid-le-Bossu. — Tribunal de la Paix de Lorraine (1067 à 1093).

Après la mort de Baudouin de Lille et de Godefroid-le-Courageux, leur grandeur sembla se perpétuer dans leurs fils, et les autres chefs belges restèrent en quelque sorte effacés par eux, laissant dominer dans tout le pays l'influence du duc de Basse-Lorraine et celle du comte de Flandre.

Baudouin avait laissé deux fils. L'aîné, qui s'appelait comme lui, est nommé par nos historiens Baudouin de Mons, parce qu'il habitait cette ville depuis son mariage avec Richilde. Il hérita de la Flandre entière, excepté les fiefs impériaux (les comtés d'Eenham et de Gand), dont son frère cadet fut investi; et quoique d'une santé faible, il gouverna cette province et le Hainaut d'une main si ferme que « les voyageurs purent marcher sans armes et les habitants laisser leurs maisons ouvertes. » Mais son règne ne fut que de trois ans; et se sentant dépérir après ce court intervalle, il réunit à Audenaerde les principaux des deux comtés pour leur recommander ses fils encore mineurs, et assurer le repos du pays après sa mort (1070). Il ne voulut point laisser à Richilde la régence de Flandre et la tutelle de son fils aîné : une princesse nourrie dans les idées et dans les habitudes féodales aurait été impropre à gouverner ce pays où la liberté et la civilisation avaient déjà jeté de si fortes racines. Ce fut Robert de Flandre, son propre frère, qu'il nomma régent et tuteur. Quant à

sa veuve, son pouvoir devait se borner au gouvernement du Hainaut.

Mais le comte Robert, surnommé dès-lors le Frison, ne se trouvait point en Flandre. Célèbre de bonne heure par un courage aventureux, il avait tenté autrefois des expéditions sur les côtes d'Espagne et de Frise, et avait fini par épouser dans ce dernier pays la comtesse Gertrude, veuve de Florent I.er Ce mariage, conclu vers l'an 1063, l'avait rendu régent du comté de Hollande (qui formait la partie méridionale de la Frise) et tuteur des jeunes enfants de son prédécesseur. Tel était le motif qui le retenait de l'autre côté de la Meuse : car il fallait défendre les domaines et soutenir les droits de ses pupilles d'une part contre les Frisons du Nord, peuple libre et guerrier que les comtes n'avaient pu soumettre, de l'autre contre l'évêque d'Utrecht, successivement dépouillé par Thierry III et par Thierry IV, et qui prétendait ressaisir les biens arrachés à son église. Robert fut victorieux des deux côtés; mais alors le prélat, se voyant le plus faible, eut l'adresse d'armer en sa faveur le duc de Basse-Lorraine, en lui cédant toutes ses prétentions sur les contrées en litige. C'était précisément à l'époque où Godefroid-le-Courageux venait de mourir, laissant ses vastes domaines, son titre et la gloire de son nom à son fils unique, Godefroid-le-Bossu. Faible et contrefait (comme l'indique son surnom), ce jeune prince avait l'esprit élevé et le cœur ardent et intrépide; il accepta l'offre de l'évêque, rassembla une grande armée, attaqua les Frisons (c'était encore sous ce nom que l'on désignait les Hollandais) et obtint une victoire si complète que Robert, voyant toutes ses forces détruites, fut contraint de s'embarquer pour la Flandre avec sa femme et ses enfants. Mais avant qu'il n'y fût arrivé, Richilde s'était déjà emparée de la régence et avait confisqué « par voie de précaution » l'apanage de son beau-frère. Le comte réclama en vain : la fière princesse lui fit dire que l'épée déciderait entre eux. Elle s'était assuré l'appui du roi de France

par l'offre d'une somme immense (nos chroniqueurs disent quatre mille livres), et elle venait d'épouser en troisièmes noces un guerrier illustre, Guillaume d'Osbern, le plus fameux de ces Normands qui avaient conquis l'Angleterre. La partie semblait donc trop inégale pour que Robert conservât quelque espérance.

Mais la renommée que ce prince avait obtenue, son bon droit et son malheur lui acquirent la sympathie des populations déjà irritées contre la régente qui croyait pouvoir les charger arbitrairement d'impôts et de tailles. Les villes d'Ypres, de Gand et de Bruges envoyèrent représenter à la comtesse que la justice étant contre elle, il paraissait convenable qu'elle se retirât du pays. Les députés d'Ypres, qui arrivèrent les premiers, s'acquittèrent de leur mission avec une confiance qui leur devint fatale. Richilde furieuse leur fit couper la tête, et ceux des deux autres villes n'eurent que le temps de s'échapper. Mais alors le peuple et la noblesse se levèrent tous à la fois, et coururent aux armes. Les villes et les villages de langue flamande se déclarèrent unanimement pour le Frison (1), tandis que la Frandre gallicane, où les habitudes de liberté étaient moins anciennes et moins puissantes, restait soumise à la comtesse. On en vint aux mains, et les Flamingants l'emportèrent. Mais la régente arma toute la noblesse de Hainaut, et fut soutenue par le roi de France à la tête de forces assez considérables pour assurer la perte de Robert. Lui toutefois, sans se laisser abattre par la supériorité de ses adversaires, réunit les milices du pays et alla camper sur la montagne de Cassel, poste favo-

(1) Audenaerde seule prit parti pour la comtesse. Les villes qui combattirent pour Robert furent : Gand, Bruges, Ypres, Courtrai, Harlebeke, Cassel, Furne, Bergue, Bourbourg, Rousselaere, Thourout, Oudenburg et Aardenburg.

rable à ses fantassins, et où les cavaliers ennemis ne pouvaient l'attaquer qu'avec désavantage. Là il attendit de pied ferme les troupes du roi et de la comtesse, qui ne tardèrent pas à l'y assaillir (22 et 23 février 1071). Le premier jour les Flamands eurent le dessus, et Richilde, qui animait ses soldats de la voix et de l'exemple, tomba dans les mains des vainqueurs; mais Robert ayant poursuivi le roi jusqu'aux portes de St.-Omer, se trouva entouré lui-même, et fut fait prisonnier à son tour. Dès le même soir on échangea les deux captifs, et la bataille recommença le lendemain. Les Français, plus nombreux et animés par le ressentiment de leur défaite, firent plier l'aile droite des Flamands et parvinrent jusqu'au pied des murs de Cassel; mais là ils furent arrêtés par Robert, percés de flèches qui pleuvaient sur eux de toutes parts, repoussés enfin et mis en fuite avec un grand carnage. Les troupes du Hainaut combattaient au bas de la montagne, et leur résistance fut plus opiniâtre. D'Osbern et le jeune comte Arnould, fils aîné de Richilde, âgé de dix-sept ans, donnaient l'exemple à leurs chevaliers. La comtesse elle-même parcourait les rangs de ses guerriers, et partageait tous leurs périls; mais la valeur et la fortune de son rival l'emportèrent. Elle vit tomber d'Osbern et n'eut que le temps d'échapper elle-même au vainqueur. Son fils, après avoir combattu en héros, avait trouvé le trépas dans les rangs ennemis. Il fut pleuré des Flamands, et le chevalier dont le fer l'avait atteint éprouva tant de remords qu'il se jeta dans un cloître; les fureurs de Richilde n'ôtaient rien à la pitié du peuple pour Arnould-le-Malheureux.

Après la victoire de Cassel, Robert-le-Frison fut proclamé comte de Flandre. Le roi, qui avait rassemblé une seconde armée pour le combattre, se laissa détourner de cette résolution par le comte de Boulogne, le plus influent de ses conseillers, que Robert avait traité généreusement après l'avoir fait prisonnier sur le champ de bataille. Richilde se vit donc abandonnée de la France, et les forces

du Hainaut n'étaient pas assez considérables pour qu'elle pût tenter seule la conquête de la grande et opulente province qu'elle venait de perdre. Toutefois cette princesse et le fils qui lui restait, appelé Baudouin, renouvelèrent la guerre les années suivantes, après avoir acheté le secours de l'évêque de Liége en se reconnaissant vassaux de son église. Mais le Flamand l'emporta encore, et, après plusieurs tentatives malheureuses suivies de défaites sanglantes, Baudouin se contenta d'une indemnité en argent, laissant à son oncle le comté dont il s'était rendu maître (1076). Ainsi la Flandre et le Hainaut se trouvèrent de nouveau séparés, et gouvernés par des princes d'autant moins unis qu'ils étaient plus proches parents. Le fils de Richilde n'eut d'autre part dans l'héritage paternel que la ville de Douai, que son successeur ne put pas même conserver.

Il semble que ce triomphe de Robert-le-Frison eût du inquiéter le duc de Basse-Lorraine : Godefroid cependant n'intervint point dans la lutte entre l'oncle et le neveu. Peut-être était-il de l'intérêt de l'empire que la maison de Flandre se divisât et s'affaiblît; et d'un autre côté, l'empereur lui-même, engagé alors dans une guerre civile, avait le plus grand besoin des secours du jeune duc. Celui-ci laissa donc les deux comtes aux prises, et après avoir établi l'ordre dans ses états, il conduisit toutes ses forces sous les drapeaux du monarque dont il fut le plus ferme appui. Sa valeur, sa magnificence et la beauté de ses troupes lui acquirent l'admiration de l'Allemagne et l'affection de Henri IV; mais quand il apprit que Robert s'affermissait sur le trône de Flandre, et venait de marier sa belle-fille Berthe de Frise au roi de France, il prévit un orage et revint en Lorraine (1076).

Déjà en effet le Frison se disposait à reconquérir l'héritage du jeune Thierry V son pupille; il préparait une flotte et une armée, et son beau-frère Guillaume-le-Conquérant lui avait envoyé des secours pour cette expédition. Godefroid se tint prêt à lui faire tête avec l'appui des évêques et des comtes de Lorraine. Une guerre générale devenait inévitable : un meurtre la prévint. Le duc, qui s'était rendu en Hollande (probablement à Vlaerdinghe), s'écarta de sa suite pour satisfaire un besoin : il fut aperçu par un ancien cuisinier du comte Florent, et cet homme lui porta un coup de fourche dont il mourut sept jours après. Quelques écrivains soupçonnent Robert d'avoir ordonné cet assassinat; mais ce soupçon, qui n'est justifié ni par les circonstances ni par le caractère du comte, mérite peu d'attention. Si l'armée anglo-flamande du jeune Thierry eut peu de peine ensuite à reconquérir le comté de Hollande, Robert-le-Frison regretta sans doute que son rival eût expiré sans lui donner sa revanche.

Cette mort, qui privait la Lorraine d'un chef puissant et intrépide, épargnait à la Flandre les chances d'une lutte dangereuse; mais peu s'en fallut que les discordes civiles ne compromissent la paix du pays. Robert, quoique personnellement religieux, se ressouvenait de ses guerres contre l'évêque d'Utrecht, et il faisait peser une main de fer sur le clergé de ses états. Il exigeait des prêtres les mêmes impôts que des serfs, et il voulait élever un candidat de son choix à l'évêché de Térouenne. Il en résulta des émeutes, des haines intestines, et la formation d'un parti puissant qui regardait le comte comme un usurpateur et favorisait les prétentions mal éteintes de Baudouin de Hainaut. Celui-ci reprit alors les armes, et quoique trop faible pour envahir les états de son oncle, il cherchait sans cesse à y répandre l'alarme et le désordre. Toute la fermeté de Robert suffit à peine pour dissiper ce nouvel orage. Heureusement le pape Grégoire VII, qui avait adressé les plus vifs reproches au comte sans réussir à l'émouvoir, confia le soin des affaires de Flandre à saint Arnould, évêque de Noyon et de Tournay. Ce prélat se fit respecter et aimer de Robert, auquel il sut tenir tête avec dignité. Il calma les esprits, réconcilia les partis op-

posés, et finit par amener l'oncle et le neveu à conclure une paix durable (1085). Il paraît qu'il avait fait naître dans l'âme du Frison l'idée d'un pélerinage à la Terre-Sainte, et que tout d'un coup l'esprit chevaleresque des gentilshommes flamands avait adopté ce projet avec une ardeur semblable à celle qui produisit bientôt après les croisades.

L'on vit donc, en 1086 (dix ans avant Godefroid de Bouillon), Robert, déjà dans l'automne de sa vie, entreprendre le voyage de Jérusalem avec les principaux seigneurs de Flandre. Son absence dura trois ans, et nos chroniques rapportent que ce fier pélerin repoussa toujours avec la lance et l'épée les humiliations que les infidèles faisaient subir aux chrétiens qui visitaient les saints lieux. Ce qui semble prouver la vérité de ce récit, c'est que les historiens grecs font mention de l'arrivée des chevaliers belges à la cour de Constantinople pendant la troisième année (1088). L'empereur Alexis, frappé de leur apparence guerrière, demanda au comte s'il pourrait lui fournir de pareils soldats. Robert lui promit un corps de troupes auxiliaires, et tint parole. Cinq cents cavaliers flamands se rendirent à Constantinople l'année suivante, amenant avec eux 150 chevaux que le comte offrait à l'empereur. Ils passèrent ensuite en Asie et furent opposés aux Turcs. On ignore le reste de leur histoire. Pour Robert-le-Frison il vécut encore quatre ans après son retour de la Terre-Sainte, et mourut de mort subite dans cette ville de Cassel où il avait gagné à la pointe de l'épée la couronne de comte (1093).

Jamais la prospérité de la Flandre n'avait été plus remarquable qu'à cette époque. Le pays avait fait avec gloire l'épreuve de ses forces contre l'empire et contre la France, et la réputation de ses guerriers était répandue dans l'Europe entière. Les efforts et le génie de ses laborieux habitants leur avaient acquis la même supériorité dans les arts de la paix. Non-seulement la population de cette province était adonnée aux travaux utiles; mais elle se faisait remarquer par un caractère d'intelligence et d'énergie qu'un auteur anglais a fidèlement dépeint. « C'est, dit-il, une race d'hommes robustes et courageux, très-versés dans la fabrication des étoffes et dans les divers genres de commerce, hardis à s'enrichir au prix de tous les efforts et à travers tous les dangers tant sur terre que sur mer : excellant tour à tour et suivant l'occasion à manier les armes ou à conduire la charrue,.... un peuple heureux et brave. » Un autre écrivain de cette époque affirme que l'art de tisser le drap est « naturel aux Flamands. » L'opulence du pays croissait de jour en jour, et déjà elle inspirait au peuple une sorte de dédain pour les nations moins avancées. Ainsi Robert-le-Frison, après ses expéditions en Hollande, avait été appelé, par les partisans de Richilde, un misérable Voleur de Vaches.

Les progrès de la civilisation répondaient à ceux de la richesse publique. Les vieilles coutumes qui avaient servi de base au gouvernement de la Flandre, venaient d'être remplacées par une sorte de charte nationale : c'étaient les lois portées de commun accord par le comte et les principaux du pays dans les assemblées solennelles d'Audenarde (1030 et 1063). Ces lois, qui prirent le nom de Paix (comme la plupart des constitutions anciennes), assuraient les libertés des nobles et des vilains, déterminaient les droits et les devoirs du prince, et fixaient le châtiment des crimes. Il nous en reste un fragment qui accorde aux paysans comme aux seigneurs un droit précieux : celui d'être déchargés de toute accusation, si douze de leurs pairs les déclaraient innocents (c'est au fond le principe de l'institution du jury). La noblesse devait service au comte hors du pays pendant un temps limité, et ne pouvait élever de châteaux sans sa permission. Déjà même les guerres privées et les vengeances de famille, ces coutumes germaniques chères aux races seigneuriales, étaient proscrites par la loi, quoique l'usage semblât encore les autoriser entre gentilshommes et surtout le long de la côte. Le principe admis pour la punition des coupables était

celui du talion; mais dans les cas les moins graves, la peine se transformait en amende pécuniaire.

On possède une loi municipale donnée par Baudouin de Mons, en 1068 : c'est celle de la ville de Grammont, fondée par ce prince. Là sont exprimées les garanties ordinaires dont jouissaient les bourgeois : car cette charte n'indique pas une législation nouvelle introduite dans le comté; c'est simplement l'application du droit commun des villes à une localité qui n'en avait pas encore joui. Les habitants n'étaient soumis à aucune autre juridiction qu'à celle de leurs échevins. Ils formaient un corps armé qui ne devait service qu'au comte. Leurs redevances étaient réglées et invariables; ils avaient l'administration des affaires de leur cité, et diverses franchises étaient accordées à leurs marchands. Souvent le corps de la bourgeoisie était encore désigné par l'ancien nom de Gilde; celui de commune ne se trouve qu'un peu plus tard.

L'on peut donc regarder comme à peu près complète à cette époque l'organisation intérieure de la Flandre, et quoique ce puissant comté reconnût encore la suzeraineté des rois de France, il jouissait de toutes les institutions et possédait toutes les ressources d'un état indépendant.

Quant aux provinces lorraines, il n'est pas aussi facile de déterminer le point où elles étaient parvenues pendant le cours de ce siècle. Toutes avaient acquis une certaine consistance, et il n'y avait plus de contestations ni sur les droits des diverses familles, ni sur l'étendue de chaque souveraineté. Mais il régnait une extrême différence de richesse et de civilisation entre les diverses parties de la contrée. Pour en esquisser le tableau, il est nécessaire de les examiner successivement.

C'était surtout dans la région située au midi de la Meuse que les progrès avaient été lents et insensibles. A l'exception de l'évêché de Liége, le reste de ce pays offrait à peine quelques villes dignes de ce nom. Les châteaux seuls avaient de l'importance, et le régime féodal régnait

là dans sa plus grande simplicité. La contrée toute entière formait comme un grand domaine seigneurial, dont les abbayes possédaient quelque part, et dont le reste se divisait entre divers comtes, issus presque tous de l'antique Maison d'Ardenne. Le comté de Luxembourg, tel qu'il existait alors, comprenait les terres situées entre l'Ourthe et la Moselle. Ses princes, dont la famille avait contracté d'illustres alliances, passaient pour riches et puissants. Guerriers valeureux et voisins redoutables, ils vivaient dans une sorte d'inimitié héréditaire contre les archevêques de Trèves, dont les possessions touchaient aux leurs, et auxquels ils disputaient le gouvernement des abbayes environnantes. Arlon, la Roche et Durbuy formaient trois autres comtés indépendants, dont l'étendue se bornait à un rayon de quelques lieues dans une contrée en partie stérile. Une cinquième principauté se composait de la ville et du territoire de Limbourg, sur la frontière actuelle de la Prusse Rhénane. Ce pays, dont une de nos provinces garde le nom, ne s'étendait guère qu'à l'est de la Meuse, du côté de Daelhem et de Fauquemont. Il avait été l'apanage du fils aîné de Sigefroid de Luxembourg (Fréderic de Limbourg, nommé duc de Basse-Lorraine en 1055), et il forma depuis lors un comté à part, qui devint de plus en plus considérable. Le château de Limbourg, qui lui servit de centre et de place d'armes, fut bâti vers 1070 par Waleran, gendre de Fréderic. Mais l'histoire de la contrée à cette époque se borne au nom de ses seigneurs et au récit de quelques expéditions guerrières qui avaient pour but leur intérêt.

Les régions plus centrales offraient déjà plus de signes d'accroissement. Namur, qui prenait de l'importance comme ville, et dont les comtes avaient figuré depuis longtemps parmi les grands de Lorraine, était gouverné par Albert III, prince entreprenant, qui étendit un moment sa domination jusque sur le comté de Verdun. Le Hainaut, où Baudouin de Mons avait fait régner un ordre rigoureux, voyait Ri-

childe et ensuite son fils Baudouin II, imiter la splendeur de la cour de Flandre. Cette princesse créa dans son comté douze pairies et plusieurs offices héréditaires qui en relevant l'éclat des familles seigneuriales, les rattachaient plus fortement au souverain. Des fondations pieuses auxquelles elle consacra ses dernières années, expièrent la violence dont son règne avait été empreint, et rendirent respectable sa mémoire (elle mourut en 1086). Quoique inférieur à Robert-le-Frison, Baudouin II avait trouvé dans la fidélité de ses vassaux les moyens de lui tenir tête pendant une longue lutte. Le pays pouvait attendre du règne d'une nouvelle dynastie un avenir de grandeur et de force.

Quelques indications, malheureusement incomplètes, prouvent qu'Anvers, dont l'histoire à cette époque est presque inconnue, avait déjà pris une assez grande importance. D'autres documents sont relatifs au commerce que faisait Malines, et à l'industrie que possédait Louvain. Les comtes de cette dernière cité avaient dès lors réuni en un seul état leurs diverses seigneuries, sous le nom de « pays brabançon. » Il est à regretter que les témoignages historiques sur l'état des villes et sur la civilisation du peuple nous manquent presque entièrement. A cet égard le Brabant était plus avancé que le Hainaut, comme le prouvent les chartes de l'époque suivante ; mais on ne sait pas à quelle distance il se trouvait encore de la Flandre.

Une autre province, dont les progrès avaient été rapides, s'était élevée à un degré de puissance alors très-considérable. C'était l'évêché de Liége, devenu dès ce temps une principauté ecclésiastique, et qui conserva ce caractère jusqu'à la fin du XVII.e siècle. Son histoire, assez simple, peut se réduire à quelques traits principaux.

La ville de Liége, qui n'avait été longtemps qu'un village, et où saint Hubert avait le premier transporté la résidence des anciens évêques des Tongres (vers 720), vit plus tard s'étendre peu à peu sur les deux rives de la Meuse les domaines de son église, enrichie par les fondations du saint

prélat et par les donations de la famille Carlovingienne. L'empereur Arnould et ses fils Zuentibold et Louis accrurent considérablement ses possessions (vers l'an 900) par leur munificence envers les évêques Francon et Étienne, auxquels ils conférèrent les riches abbayes de Lobbes et de Fosses, dans le Hainaut et le pays de Namur, et la seigneurie de la ville de Maestricht. Mais ce fut surtout sous le gouvernement du célèbre Notger que la puissance de l'évêché devint considérable (972 à 1008). Ce prélat, né en Allemagne et cher à l'empereur Othon II, dont il éleva le fils, obtint du monarque la reconnaissance et la confirmation de tous les droits de ses prédécesseurs sur *Lobbes*, *Saint-Hubert*, *Gembloux*, *Fosses*, *Tongres*, *Maestricht* et *Malines*. Il y joignit le comté d'Huy, donné par saint Ansfride et par l'empereur Othon III, et celui de Brugeron dont Tirlemont était le chef-lieu. Doué d'un caractère entreprenant et d'une volonté énergique, il rasa les châteaux des petits seigneurs environnants, détruisit des bandes de maraudeurs qui vivaient de rapines et d'extorsions, rétablit le régne des lois et de la justice, doubla l'étendue de la ville et rebâtit l'église cathédrale. Baudry II, son successeur, était de la maison des comtes de Looz qui possédaient Hasselt et toute la contrée au nord et à l'est de cette ville ; il fit transférer à son église les domaines de sa famille (1016). Enfin en 1040, l'empereur Henri III donna à l'évêque Nithard la partie de l'antique Hasbagne qui a gardé le nom de Hesbaye, et qui comprenait tout le pays au nord de Liége, jusqu'à Saint-Trond.

Parvenu à ce degré d'extension, l'évêché de Liége, qui pouvait armer mille chevaliers, l'emportait de beaucoup sur chacun des comtés voisins. Les prélats qui occupaient ce siége se trouvaient donc les princes les plus puissants de la contrée après les ducs, et quelques-uns d'entre eux se posèrent au besoin comme représentants de l'empire et défenseurs de l'ordre public. L'évêque Wazon, célèbre par ses vertus et sa charité, osa menacer, en 1046, le roi de

France qui se préparait à envahir la Lorraine, pendant les troubles causés par la révolte de Godefroid-le-Courageux. Sachez, lui écrivit-il, que les forces de Mayence, de Cologne, de Liége et de plusieurs autre villes vous tiendront tête. A diverses reprises l'armée liégeoise marcha conte les comtes de Hollande qui entravaient la navigation de la Meuse et du Rhin, et contre lesquels les prélats ne se lassaient point de lutter pour l'intérêt du pays.

On ne sait pas si les anciens évêques de Liége avaient accordé des droits politiques à la bourgeoisie de cette ville; mais il semble que la douceur de leur gouvernement et son esprit de justice assuraient au peuple une assez grande liberté. Plusieurs de ces prélats étaient nés eux-mêmes dans une condition obscure et n'avaient dû leur élévation qu'à leur science et à leurs vertus. Les chanoines, auxquels appartenait l'élection du prince, formaient un corps nombreux et qui participait à la souveraineté. L'on aperçoit de très bonne heure des échevins à Liége : mais on ignore de quel pouvoir ils jouissaient, et là comme en Brabant les institutions ne prennent un caractère positif qu'au siècle suivant.

Un beau titre de gloire pour l'évêché fut l'institution d'un tribunal de Paix, destiné à mettre un terme aux désordres et aux violences dont la contrée entière se trouvait souvent le théâtre. Cette grande et noble tentative d'un prélat vertueux pour faire régner les lois dans toute l'étendue des provinces lorraines, mérite d'arrêter un instant notre attention : elle montre quels étaient alors dans ces provinces l'état et les besoins de la société.

De tout temps la Lorraine avait souffert de l'anarchie qu'y avaient introduite le manque d'un chef et l'éloignement des empereurs. Mais depuis que les ducs chargés du gouvernement général avaient transigé avec les comtes (1015), le pouvoir souverain était à peine représenté. Chaque seigneur jouissait d'une indépendance presque complète dans ses domaines, et la hiérarchie féodale elle-même

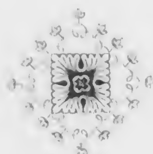
était détruite. De là un désordre universel, au milieu duquel la force prenait à chaque instant la place du droit, et qui faisait retomber les populations dans la barbarie. Les grandes maisons religieuses dont les domaines avaient formé comme des seigneuries indépendantes, gouvernées plus régulièrement que le reste du pays, se trouvaient opprimées par les chefs militaires qu'elles étaient forcées de choisir pour les protéger (sous le nom d'avoués ou de défenseurs) et qui s'en rendaient les maîtres. Les villes du second ordre, tombées au pouvoir de diverses familles puissantes, étaient gouvernées comme de simples domaines seigneuriaux, et celles même qui obéissaient à l'évêque ne paraissent pas avoir possédé alors de franchises. Les chroniques de cette époque sont pleines d'exemples de la faiblesse et de l'oppression des classes pacifiques. Tantôt ce sont des monastères assaillis à main armée et dépouillés de leurs biens pour agrandir les possessions d'un voisin avide; tantôt des populations entières fuyant à l'approche d'un chef redouté et se barricadant dans les églises, comme au temps des invasions normandes. Rien de plus commun que de pareils traits dans les chroniques du Hainaut avant que cette province fût échue à des princes de la Maison de Flandre. Dans le Luxembourg, les comtes eux-mêmes donnèrent l'exemple de l'usurpation et de la violence; et l'on vit, en 1057, Conrad I.er s'embusquer sur le passage du vieil archevêque Eberhard, qui faisait la visite de son diocèse, fondre tout à coup sur le malheureux prélat, disperser ou massacrer sa faible suite, le dépouiller des vêtements pontificaux et l'enfermer dans les prisons de sa fortesse, d'où il ne le laissa sortir que par l'intervention solennelle du pape. D'horribles ravages étaient commis à chaque instant dans le pays de Liége par les possesseurs des châteaux-forts, et l'évêque Notger avait été contraint de surprendre lui-même la forteresse de Chèvremont à la tête d'une troupe de gens de guerre déguisés en prêtres. Partout les idées barbares des vieux Germains l'emportaient sur les lois sociales, et chaque jour voyait reculer la civilisation.

Vainement quelques princes d'un caractère noble se distinguaient-ils par de grandes qualités au milieu de cette époque d'anarchie : leur pouvoir encore faible et borné ne suffisait qu'à protéger leurs propres sujets sans mettre de barrière au désordre général. Le seul Godefroid-le-Bossu, en sa qualité de duc de Lorraine, avait paru vouloir mettre un terme à l'indépendance effrénée des seigneurs locaux, et les chroniqueurs rapportent que sous son gouvernement la justice presque oubliée avait reparu tout d'un coup. Mais sa mort prématurée interrompit l'œuvre qu'il avait entreprise. Personne après lui ne possédait assez de force et d'autorité pour prendre sa place : car Godefroid n'ayant point laissé d'enfants, le titre de duc avait été donné à Conrad I.er, fils de Henri IV, jeune prince sans capacité et sans énergie, qui se révolta peu après contre son père et fut dépouillé d'un pouvoir qui n'avait jamais été réel. Les grands de Lorraine se trouvaient donc comme abandonnés à eux-mêmes. Un homme eut alors la noble pensée de les réunir pour donner au pays une paix durable et une loi générale. C'était l'évêque Henri de Liége, auquel la voix populaire décerna le glorieux surnom de Pacifique (vers 1082). Il invoqua le concours des comtes au nom de la religion outragée par le règne de la barbarie. Déjà depuis longtemps les évêques de France et d'Allemagne s'efforçaient de diminuer les ravages de ces guerres privées qui étaient un obstacle éternel à toute tranquillité et à toute justice. Des *Trèves de Dieu* avaient été proclamées pour interdire l'emploi des armes et l'effusion du sang pendant certains jours de la semaine (le dimanche et les jours qui en étaient le plus rapprochés). Henri de Liége « qui n'entendait parler de tous côtés que de rapines, de meurtres et d'incendies, chacun prétendant se faire justice soi-même, » engagea les princes voisins à s'unir à lui pour proclamer en Lorraine une loi de paix, qui devait former comme une charte commune aux différentes provinces. Cette loi interdisait de porter les armes le vendredi, le samedi, le dimanche ou les jours de fête, ainsi que pendant l'avent et le carême, et depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, et de commettre à aucune époque des meurtres, des incendies, des rapines ou des violences quelconques. Le châtiment de toute contravention devait être pour l'homme libre, la perte de ses biens et le bannissement; pour le serf, l'amputation de la main droite. Les comtes de Hainaut, de Namur (1), de Luxembourg, de Limbourg, de Louvain et d'Anvers, souscrivirent à cette loi et jurèrent de la faire exécuter. Il instituèrent un Tribunal de la Paix, dont les arrêts devaient être souverains, et dont l'évêque de Liége fut le chef. Ainsi le choix des comtes lorrains plaçait ce prélat à leur tête comme le juge suprême du pays, et il s'élevait une autorité capable de mettre un frein à la violence et un terme au désordre.

Malheureusement il était difficile de maintenir cette puissance d'un tribunal souverain, fondée sur le concours des différents seigneurs, et qui enlevait à chacun une partie de son indépendance. Dès le principe un comte de la Roche refusa de reconnaître la loi; et bientôt l'évêque Otbert, successeur de Henri (1091), perdit par son caractère fougueux et altier le respect et la déférence qu'avait obtenus son prédécesseur. L'autorité judiciaire, dont les prélats avaient été revêtus, ne prit donc qu'une extension incomplète, et ne fut jamais assez forte pour soumettre à ses décisions les comtes eux-mêmes. Toutefois le Tribunal de la Paix exerça encore sa juridiction sur les provinces voisines pendant plus de deux siècles, et elle ne s'éteignit entièrement que sous les ducs de Bourgogne. Ce n'était plus dans les derniers temps qu'une simple institution locale, qui n'avait d'action que sur les vassaux

(1) Albert de Namur semble avoir concouru à l'institution de cette paix, et reçut aussi le surnom de Pacifique.

de l'évêché, et c'est sous cette forme qu'elle nous est dépeinte par les historiens. A des jours marqués, celui qui avait à se plaindre d'un acte de violence allait frapper l'anneau de cuivre de la porte rouge du palais épiscopal. L'évêque lui rendait justice en habits pontificaux et entouré de son prêteur et de ses vassaux armés. S'il y avait dénégation et défi (entre hommes libres), les adversaires, renvoyés au jugement de Dieu, combattaient en champclos, revêtus d'armures rouges : usage barbare à nos yeux, et qui cependant avait été le premier remède applicable à une barbarie plus grande encore.



CHAPITRE VI.

Godefroid de Bouillon. — La première Croisade (1076 à 1100).

La glorieuse famille des ducs de Basse-Lorraine s'était éteinte en Godefroid-le-Bossu : avec elle devait expirer en Belgique l'autorité ducale ; mais un nom héroïque vint encore jeter son éclat sur le tombeau de cette grande race et sur la chute de ce pouvoir mourant.

Godefroid avait adopté dans les dernières années de sa vie un fils de sa sœur Ida, mariée à Eustache, comte de Boulogne (c'était celui que Robert-le-Frison avait fait prisonnier à la bataille de Cassel). Mais à la mort du duc, l'empereur n'eut pas égard à cette adoption, et le jeune héritier, qui n'avait encore que dix-sept ans, vit la volonté de son oncle méconnue et sa succession morcelée (1076). L'évêque de Verdun s'empara de cette ville, antique patrimoine de la maison d'Ardenne : Albert de Namur, qui s'était ligué avec lui, fit revivre ses droits sur le duché de Bouillon (du chef de sa mère Régilinde, sœur de Godefroid-le-Courageux), et vint attaquer ce château où Ida s'était retirée avec son fils. Mais celui-ci, qui porta depuis lors le nom de Godefroid de Bouillon, défendit lui-même cette forteresse avec une énergie au-dessus de son âge. Il repoussa les assaillants, et trouva bientôt un puissant protecteur dans l'évêque Henri de Liége, dont la famille était alliée à la sienne. Son intervention força le Namurois à se désister de son entreprise, et le jeune prince, auquel demeurèrent la seigneurie de Bouillon et le comté d'Anvers, put espérer de recouvrer un jour la dignité ducale qui avait été si longtemps héréditaire dans sa maison.

La route qu'il choisit pour y parvenir fut digne du sang dont il descendait. A peine sorti de l'adolescence, il alla chercher la renommée sous les drapeaux de ce même Henri IV qui l'avait dépouillé du titre de duc au profit de son fils Conrad. Jamais l'empereur n'avait eu plus besoin de défenseurs fidèles, menacé qu'il était sur son trône par la révolte du duc Rodolphe de Souabe. Une partie de l'Allemagne favorisait ce redoutable compétiteur. Godefroid se distingua bientôt parmi ceux qui soutenaient la cause du monarque. Il déploya dans toutes les rencontres une valeur si brillante, que le jour où les deux partis en vinrent à une bataille décisive, ce fut à lui que les autres chefs cédèrent l'honneur de porter l'étendard impérial. La fortune semblait balancer entre les deux armées, lorsque l'intrépide jeune homme, s'élançant au plus fort de la mêlée, abattit et blessa mortellement Rodolphe avec le fer même de cet étendard (1080). De nouveaux exploits ajoutèrent à sa gloire dans les guerres d'Italie où il accompagna l'empereur; et quand Conrad eut perdu par sa révolte la dignité de duc de Lorraine, Henri ne fit que s'acquitter envers le héros de son parti en lui restituant le rang de ses ancêtres (1089).

Malheureusement pour la Belgique, ce jeune prince, dont l'étoile se levait avec tant d'éclat, ne devait lui être conservé qu'un moment. Godefroid de Bouillon, en qui semblait revivre le caractère à la fois calme et fier, religieux et intrépide des premiers ducs de sa race, fit plier sous son ascendant l'indépendance orgueilleuse des grands de Lorraine. Il devint l'arbitre des comtes dans leurs difficultés entre eux et avec Otbert, évêque de Liége, qui avait irrité ses voisins et soulevé contre lui jusqu'à une partie de son propre clergé. Lui-même eut la sagesse de renoncer aux prétentions que son oncle avait fait valoir sur la Hollande, et qui l'avaient rendu ennemi de Robert-le-Frison. Il se contenta des domaines héréditaires de sa famille et de son comté de Verdun, que ses adversaires

lui avaient abandonné dès son retour en Belgique. D'une autre part, il avait renoncé à Boulogne et à son héritage paternel, qu'il céda à son frère Eustache, ne croyant pas que l'honneur lui permît d'être à la fois vassal de l'empereur et du roi de France. Toute sa conduite offrit la même loyauté et le même désintéressement. Mais si des expéditions lointaines avaient illustré sa jeunesse, la fortune réservait à son âge mûr l'exécution d'une entreprise plus grande et plus aventureuse encore, qui devait attacher à son nom le respect de l'Europe. L'heure des croisades était venue, et Jérusalem attendait un roi belge.

Depuis longtemps l'habitude des pélerinages, soit comme œuvre pieuse, soit comme punition de fautes graves, s'était introduite parmi les chrétiens d'Occident; et nous avons déjà vu Robert-le-Frison consacrer trois années à la visite des saints lieux. Mais le fanatisme des Turcs Seljoucides, race de conquérants barbares qui venaient d'envahir la Syrie et les contrées voisines, exposait les pélerins à des outrages et à des cruautés sans nombre. Un de ces pieux voyageurs ressentit une juste indignation des souffrances de ses frères. C'était un religieux de Picardie, appelé l'hermite Pierre, homme d'une naissance obscure, mais doué de cette éloquence du cœur qui remue les peuples. Il prêcha aux grands et aux petits la délivrance du Saint-Sépulcre, et tous lui répondirent par un cri unanime : Dieu le veut ! Le pape Urbain II proclama la croisade dans les conciles de Plaisance et de Clermont (1094 et 1095), et l'Europe chrétienne se disposa à la conquête de la Palestine.

Des masses confuses et tumultueuses de peuple se mirent en mouvement les premières, sous la conduite de l'hermite et de chefs obscurs. Mais il se forma aussi de véritables armées, composées de gens de guerre et commandées par des princes, qui avaient assez d'enthousiasme religieux pour partager l'élan populaire, et assez de puissance, de sagesse et de valeur pour accomplir la conquête si hardiment projetée. Aucun pays de l'Europe ne fournit à ces

armées autant de soldats que les provinces belges; aucun ne leur donna des chefs aussi glorieux. Godefroid de Bouillon fut le premier. Consacrant ses biens comme sa vie à cette noble entreprise, il vendit son château de Bouillon à l'évêque Otbert, engagea quelques autres domaines, et consacra le prix de son patrimoine à équiper des soldats. Avec lui partirent ses frères Baudouin et Eustache de Boulogne, ainsi que le comte Baudouin de Hainaut et la fleur de la chevalerie lorraine. Ils traversèrent lentement l'Allemagne et la Hongrie et se dirigèrent vers Constantinople. Robert de Flandre, appelé depuis Robert de Jérusalem, conduisit également à la croisade un corps nombreux, composé de l'élite de ses gentilshommes. Ce comte était le fils et le successeur du Frison, et il avait déjà montré toute son audace en dédaignant de faire hommage à l'empereur pour les terres qu'il tenait sur la rive droite de l'Escaut. A lui se joignirent trois autres princes avec leurs troupes, Robert, duc de Normandie (son cousin-germain), Étienne, comte de Blois, et Hugues-le-Grand, frère du roi de France. Ils se dirigèrent à travers la France vers l'Italie où ils comptaient s'embarquer : mais le gros de l'armée n'osa affronter la mer pendant la mauvaise saison; et la hardiesse des Flamands qui passèrent seuls sur la côte d'Asie, accoutumés qu'ils étaient à voir leurs marins braver les flots, fut considérée par les autres comme une heureuse témérité.

Toutes les troupes croisées se rejoignirent successivement à Constantinople, d'où elles prirent l'année suivante (1097) le chemin de Jérusalem, à travers l'Asie-Mineure. Pendant cette campagne ils conquirent la place importante de Nicée, battirent une grande armée turque, et parvinrent jusqu'à Antioche. Godefroid, qui s'était signalé par des prodiges de bravoure, devint doublement cher aux soldats quand on l'eut vu attaquer seul un ours furieux pour sauver un de ses compagnons d'armes déjà blessé. Lui-même faillit périr sous les griffes du monstre et resta

longtemps malade de ses blessures. Les historiens des croisades se sont complu à citer des traits de sa force et de son courage : ses flèches perçaient cuirasses et boucliers, et son sabre, si nous en croyons tous les contemporains, partagea en deux un cavalier turc qui fut fendu depuis la tête jusqu'à la ceinture. Nos chroniqueurs parlent un peu moins de Robert de Flandre (1); mais c'était celui des croisés dont les Orientaux admirent le plus le courage souvent téméraire. Dans leur langage poétique les Grecs l'appelaient « le fils de saint Georges, » et les Mahométans « la lance et l'épée des Chrétiens. » A côté de ce prince chevauchait, les armes à la main, dit-on, sa sœur Gertrude, veuve de Henri de Brabant. Baudouin de Hainaut, leur cousin, avait figuré parmi les chefs les plus braves; mais ayant été député plus tard vers l'empereur Alexis, il fut surpris par des cavaliers turcs, et périt d'une mort ignorée. L'autre Baudouin, frère de Godefroid, se détachant de l'armée avec un corps de troupes belges, passa l'Euphrate et conquit la ville d'Édesse qui devint ainsi une principauté chrétienne. Il avait parmi ses soldats des marins flamands qu'il avait rencontrés vivant de pirateries sur les côtes de la Grèce et de l'Asie-Mineure, et dont la flotte avait été depuis dix ans la terreur de la Méditerranée.

La seconde campagne (1098) fut signalée par le siége d'Antioche et par une nouvelle victoire sur les Turcs. L'armée avait souffert de la famine, et presque tous les chevaliers combattaient à pied : mais l'on approchait du

---

(1) L'extrême douceur de caractère de Godefroid lui avait concilié l'affection générale; mais les autres Lorrains et Flamands étaient en général odieux aux Normands, aux Italiens et à tous les Méridionaux, à cause de plusieurs querelles de ces derniers contre les guerriers belges. Le fameux Tancrède, ce héros des historiens, avait attaqué avec ses Normands une troupe flamande commandée par Baudouin, frère de Godefroid; mais il fut repoussé avec honte. Ces animosités ont influé sur le récit des écrivains.

but de l'expédition, et cette pensée redoublait l'ardeur des chefs.

Les croisés étaient encore au nombre de soixante mille la troisième année. Ils arrivèrent enfin devant Jérusalem, dont les Égyptiens se trouvaient alors maîtres, et, après avoir fait d'immenses préparatifs, ils donnèrent un premier assaut à la ville le 14 juillet. Ils attaquaient sur plusieurs points, et poussaient vers la muraille de grandes tours de bois qui portaient leurs guerriers les plus intrépides, prêts à sauter sur les remparts de la place. Mais l'ennemi se défendit vaillamment et ne put être forcé. Ce ne fut que le lendemain (le vendredi 15 juillet 1099) qu'ils parvinrent à pénétrer dans la cité sainte. Ceux qui s'élancèrent les premiers de la tour roulante de Godefroid sur la muraille furent deux chevaliers de Tournay. Ils étaient frères et se nommaient Léthalde et Engelbert. Godefroid les suivit immédiatement et entra le troisième dans la ville. Presque au même instant les deux Robert (le Normand et le Flamand) y pénétraient d'un autre côté avec le célèbre Tancrède. Les Chrétiens l'emportaient, et il ne restait plus aux Mahométans qu'à mourir.

Après la victoire le conseil des princes s'assembla pour donner un souverain à la Terre-Sainte. Robert de Flandre prit la parole le premier, et montra tant de sagesse en peignant la situation du nouveau royaume et les qualités nécessaires à son chef, que les seigneurs lui offrirent aussitôt la couronne. Mais il la refusa, protestant qu'il ne désirait qu'un heureux retour dans sa patrie. Le choix tomba ensuite sur l'autre Robert, qui s'en défendit également. Alors on résolut de sonder l'opinion de l'armée, et elle se trouva unanimement favorable à Godefroid, qui consentit à son élection sans l'avoir désirée. C'était accepter avec la couronne un exil perpétuel : mais ce généreux prince ne s'était pas consacré à demi à la cause chrétienne, et il accepta le devoir de garder Jérusalem après avoir rempli son vœu de la conquérir.

Les croisés, avant de se séparer, remportèrent encore une grande victoire sur les Musulmans d'Égypte et de Syrie qui avaient réuni leurs forces pour reprendre la ville sainte. Ayant ainsi assuré sa conquête, l'armée ne songea plus qu'à retourner en Europe. Les deux princes français (Hugues-le-Grand et Étienne de Blois) l'avaient abandonnée l'année précédente, découragés par les fatigues et les souffrances : d'autres restèrent en Orient (le comte de Provence et le prince de Tarente); le duc Robert s'arrêta en Italie; Robert de Flandre fut presque le seul des principaux chefs de l'expédition qui ramena ses compagnons d'armes dans leurs foyers. Avec lui revinrent tous les Belges, et leur route à travers l'Europe offrit l'image d'un triomphe continuel. Tel était l'enthousiasme qu'inspirait l'aspect des croisés victorieux, que le mépris public contraignit Hugues-le-Grand et Étienne de Blois, qui les avaient délaissés, à retourner en Orient, où tous deux périrent sans avoir pu laver leur honte. Pressés par le désir de revoir leur patrie, plusieurs de ceux qui revenaient en Belgique devancèrent la nouvelle de leur retour. De ce nombre furent les croisés bruxellois qui arrivèrent à l'improviste le 19 janvier 1100, et dont l'aspect causa tant de joie qu'une fête annuelle, appelée « le samedi des femmes, » en renouvela longtemps le souvenir. L'hermite Pierre était revenu avec les Lorrains; il fonda un couvent à Huy et y passa le reste de ses jours dans la retraite, consacrant à la prière cette voix puissante qui avait remué le monde.

Godefroid, avec lequel étaient demeurés 300 chevaliers, acheva de soumettre les villes mahométanes de la Terre-Sainte, et organisa régulièrement son royaume; mais il ne voulut point porter lui-même le nom de roi, se déclara vassal du chef de l'Église et prit le simple titre d'*avoué et défenseur du Saint-Sépulcre*. Ce prince, dont la modestie et la simplicité égalaient la valeur, s'était fait respecter des peuples orientaux, et son règne s'annonçait sous les plus glorieux auspices, lorsqu'une maladie subite vint l'enlever

dès la seconde année (1100). Comme il ne laissait point d'enfants, sa mort éteignait tous les droits qu'une longue possession avait assurés à la maison des ducs de Basse-Lorraine; et il ne devait s'élever personne après lui qui possédât avec ce titre assez de pouvoir et de force pour faire revivre même la simple image de l'ancienne autorité ducale.

L'époque était donc venue où les comtes lorrains n'ayant plus de chef, allaient jouir d'une indépendance presque entière; et une nouvelle période commençait pour la Belgique.



QUATRIÈME PÉRIODE.

LES PROVINCES CONSTITUÉES EN ÉTATS.

CHAPITRE PREMIER.

Les Maisons de Limbourg et de Brabant se disputent la dignité ducale et finissent par la partager. — Henri-l'Aveugle maintient contre les deux ducs l'indépendance des comtés de Namur et de Luxembourg (1100 à 1172).

La force et la stabilité que les provinces lorraines avaient acquises pendant le cours du onzième siècle, avaient pour ainsi dire préparé leur indépendance; et sans cesser de faire partie de l'empire, elles offraient déjà l'image de petits états dont chacun avait sa vie propre. C'est leur développement sous cette nouvelle forme qui va maintenant frapper nos regards.

Godefroid de Bouillon n'eut point ses frères pour successeurs (l'adoption de Godefroid-le-Bossu ne s'étendait qu'à lui seul, et les droits qu'il possédait de ce chef ne pouvaient passer à eux). Son héritage fut donné par l'empereur à un autre prince de la Maison d'Ardenne, le comte Henri de Limbourg, dont l'aïeul maternel, Frédéric de Limbourg, avait possédé autrefois la dignité ducale (du côté paternel il descendait des comtes d'Arlon). Mais la succession de Godefroid avait perdu de son importance, ce prince ayant aliéné tout son patrimoine pour la croisade, excepté

le comté, ou, comme on l'appelait dès lors, le marquisat d'Anvers. Ainsi le nouveau duc n'héritait guère que d'un rang dont il devenait chaque jour plus difficile de faire valoir les droits.

Jusqu'à ce moment Henri de Limbourg ne s'était fait connaître que comme un seigneur remuant et avide, qui avait dépouillé plusieurs abbayes, et s'était fait excommunier par l'évêque de Liége et assiéger par l'empereur. Il venait de se rendre à ce dernier, et paraissait en disgrâce, lorsque le don d'une forte somme (probablement le fruit de ses exactions) lui concilia tout d'un coup la faveur du monarque, et lui valut la dignité ducale. C'était l'époque des luttes entre l'empire et le saint-siége; le duc se montra dévoué au parti impérial, et profita des circonstances pour usurper de nouvelles propriétés de l'Église. Mais il joua un rôle plus honorable lorsque l'Allemagne se fut révoltée contre Henri IV, et que ce malheureux prince, fuyant devant son propre fils qui venait d'usurper son trône, chercha un asile en Lorraine (1105). Le vieux monarque avait traversé Cologne avec sa faible suite (neuf cavaliers seulement l'accompagnaient). Le duc courut à sa rencontre, et le conduisit à Limbourg et de là à Liége, sous l'escorte de huit cents chevaliers lorrains. L'évêque Otbert et tous les comtes s'unirent aussitôt pour défendre sa cause, et le fils rebelle s'étant avancé avec ses troupes jusqu'aux bords de la Meuse, donna dans une embuscade près de Visé et fut complètement défait par Henri de Limbourg et Godefroid de Namur. Il réunit une seconde armée l'année suivante, et vint assiéger la ville de Cologne dont les habitants s'étaient déclarés pour son père. Mais le duc de Lorraine sauva la place en y introduisant pour la défendre des GENS DE GILDE (1), genre de soldats dont la valeur et l'intelligence

(1) Ces gens de Gilde sont appelés par un contemporain « une certaine espèce d'hommes très-brave et extraordinairement

étonnèrent les Allemands et qui firent échouer toutes leurs attaques. Les affaires du vieux Henri semblaient se rétablir, lorsque sa mort vint renverser toutes les espérances de ses partisans. Alors la Lorraine se soumit à son fils, avec lequel l'évêque et les comtes firent leur paix. Le duc seul, soit hauteur ou défiance, voulut encore résister. Il fut vaincu et forcé de se rendre à l'empereur, qui le garda prisonnier et investit du duché de Lorraine et du marquisat d'Anvers un prince d'une autre famille, Godefroid-le-Barbu, comte de Louvain (1106).

Par cette brusque révolution, la Maison de Brabant, issue des premiers ducs de Lorraine, remontait au rang de ses ancêtres, après en avoir été dépouillée depuis le temps de Régnier-au-long-Col et de Giselbert. Cette famille, longtemps ennemie des ducs de la seconde race, s'était alliée à eux, comme on l'a vu, par le mariage de Lambert III avec Ode, fille de Gothelon et sœur de Godefroid-le-Courageux. Depuis lors son histoire tient peu de place dans nos annales, faute de documents contemporains; mais la suite des faits indique dans ses états un développement remarquable de puissance et de civilisation. L'importance de la contrée qu'elle gouvernait, et le grand rôle réservé à ses descendants, donnent quelque intérêt au peu de détails qui nous restent sur ses princes.

Lambert III n'avait pris qu'une part secondaire aux luttes dont la Lorraine était le théâtre pendant son règne. Il avait combattu contre le comte de Hollande (1058 à 1061), et fait prisonnier dans une première expédition; il avait obtenu l'avantage dans une seconde attaque où périt

aguerrie ». Je ne doute pas que ce ne fût la bourgeoisie d'Anvers, la seule ville flamingante qui reconnût Henri de Limbourg pour son seigneur. L'on verra plus bas que les cités de Brabant devaient avoir possédé de très bonne heure les mêmes institutions militaires que celles de Flandre.

son adversaire. C'était comme vassal de l'empire, et allié de l'évêque d'Utrecht, qu'il portait la guerre dans ce pays. On ne connaît pas l'époque précise de sa mort (vers 1061).

Henri II, son successeur, contemporain de Robert-le-Frison, est nommé parmi les alliés de Richilde; mais une obscurité profonde enveloppe le reste de sa vie. Toutefois il est probable que ce prince, oublié par les chroniqueurs qui ne le voyaient point figurer sur le champ de bataille, fut le premier qui réunit en un seul et même état, sous le nom antique de Brabant, les comtés de Louvain et de Bruxelles et les autres domaines de sa famille, qui avaient formé jusque là des seigneuries détachées. L'on trouve en effet cette réunion accomplie sous son fils Henri III, qui prenait dès l'an 1086 le titre nouveau de « comte et défenseur du pays brabançon; » et l'on ne peut guère attribuer à ce prince, alors encore jeune, l'honneur de la pensée politique qui donnait de l'unité à ses états et une patrie à ses vassaux.

Une double alliance attacha Henri III aux deux branches de la Maison de Flandre : il épousa Gertrude, fille de Robert, et donna sa sœur Ida à Baudouin de Hainaut. Une paix profonde devait être le résultat de cette intimité entre les souverains des provinces voisines. Mais cette paix même devint fatale au comte, qui fut victime de son ardeur pour les fêtes militaires de cette époque. La ville de Tournay, qui formait alors une seigneurie particulière, gouvernée par une famille puissante, avait quelques guerriers célèbres contre lesquels il voulut rompre des lances. L'un d'eux, appelé Gossuin, l'atteignit au défaut de l'armure, et eut le malheur de le tuer (1096). Le peuple déplora cette mort : elle lui faisait perdre un prince généreux et un justicier inflexible.

Godefroid I.er, frère de Henri, devait être son successeur; mais il se trouvait en Orient et il y était tombé entre les mains des infidèles. Des envoyés choisis par ses vassaux lui portèrent à la fois la couronne de comte et sa rançon de prisonnier. De retour dans ses états, il se fit remarquer par une rare énergie, et lorsque l'empereur Henri V voulut donner un nouveau chef à la Lorraine, ce fut à lui qu'il confia, comme on l'a dit plus haut, le titre et le pouvoir ducal.

L'événement justifia bientôt ce choix. Godefroid-le-Barbu était un prince hardi et généreux, capable de conserver par ses propres forces le titre et les domaines qu'il venait d'obtenir. A peine avait-il remplacé Henri de Limbourg, que celui-ci, s'échappant de la prison où l'avait fait enfermer le monarque, reprit les armes et s'empara d'Aix-la-Chapelle où il rassembla ses partisans. Mais le Brabançon ne lui laissa pas le temps de grossir ses troupes. Il appelle ses vassaux, marche sur Aix, et attaque si vivement la place qu'elle retombe entre ses mains. Henri eut à peine le temps de s'enfuir, laissant prisonniers sa femme et presque tous les seigneurs de son parti. Godefroid usa noblement de sa victoire : il renvoya la princesse à son époux, et rendit la liberté aux captifs, sans exiger d'eux autre chose que la promesse de ne plus combattre contre lui. Cette générosité lui fit des partisans de ceux qu'il avait vaincus, et le Limbourgeois lui-même déposa les armes (1107).

Sept ans après une révolte éclata au sein de l'empire, et les princes de Lorraine s'unirent à ceux du nord de l'Allemagne pour résister à l'empereur. Godefroid entra dans cette ligue; mais il ne prit qu'une faible part à la guerre qui en résulta, et qui ensanglanta les bords du Rhin. Henri de Limbourg au contraire y releva l'honneur de ses armes en contribuant aux victoires des confédérés. Le titre de duc de Limbourg qu'il commençait à prendre dans ses actes, semble indiquer qu'il ne renonçait pas entièrement au rang qu'il avait perdu. La mort qui le surprit en 1119, l'empêcha de renouveler la lutte contre le Brabançon; mais il laissait un fils, Waleran II, qui héritait de ses prétentions et de ses ressentiments, et qui ne

tarda pas à les faire revivre. Celui-ci toutefois n'osa encore attaquer Godefroid ouvertement; mais il chercha les moyens d'entrer en lice avec lui d'une manière indirecte.

Les hostilités s'engagèrent d'abord à l'occasion de l'évêché de Liége, auquel prétendaient deux candidats, Alexandre, qui avait acheté sa nomination de l'empereur, et Fréderic, qui venait d'être consacré par le pape (1119). Le protégé du monarque fut soutenu par Godefroid; mais Waleran et le comte de Namur (c'était le propre frère de Fréderic) se déclarèrent pour l'évêque légitime, et la ville de Liége ayant embrassé son parti, le duc fut contraint de céder après des menaces inutiles.

Le Brabançon ressentit cet échec : il prit sa revanche à l'élection suivante (1121), et imposa de nouveau Alexandre aux Liégeois. Ce dernier, il est vrai, éprouvant des remords, se désista bientôt d'une dignité mal acquise. Mais alors un frère utérin de Godefroid, l'évêque Albéron, fut nommé à sa place. L'empereur Henri V soutenait ouvertement le duc, et ses ennemis n'osaient se déclarer.

Les choses changèrent de face quelques années plus tard. Henri V mourut sans laisser de fils, et les princes de l'empire se partagèrent entre son neveu Conrad de Souabe, et le comte Lothaire de Supplenbourg. Celui-ci était porté au trône par les nombreux ennemis du dernier monarque; il triompha, et Godefroid-le-Barbu, qui avait soutenu Conrad, éprouva le ressentiment du vainqueur. Lothaire le déclara déchu du titre de duc et du marquisat d'Anvers, et conféra ses dépouilles au prince limbourgeois (1128).

Mais il était plus facile de proclamer un pareil arrêt que de l'exécuter. Lothaire était mal affermi sur son trône, et les forces de Waleran ne suffisaient pas pour effrayer le Brabançon. Cependant l'évêque Alexandre, qui venait d'être enfin régulièrement élu à Liége (après la mort d'Albéron), s'attacha au nouveau duc, abandonnant celui qui l'avait jadis protégé. Godefroid, pour le punir, dévasta une partie de ses domaines, et soutint contre lui

le comte de Duras qui faisait la guerre à l'abbaye de Saint-Trond. Alors l'évêque et Waleran de Limbourg vinrent assiéger ce comte dans son château; et le duc ayant rassemblé des troupes pour le secourir, une grande bataille se livra entre les deux partis, dans la plaine de Wildre (1129). Après une mêlée sanglante, l'avantage resta aux Liégeois. Ils conquirent dans cette journée l'étendard de Brabant qu'ils gardèrent depuis comme un trophée de leur victoire. Mais ils ne purent continuer le siége de la forteresse, et le but de la campagne fut manqué. Les années suivantes l'évêque parut rester neutre entre les deux princes rivaux, et de part et d'autre on se tint simplement sur la défensive : les contrées situées à l'est de la Meuse reconnaissaient Waleran; le Brabant et Anvers n'obéissaient qu'à Godefroid, que les auteurs de l'époque appellent le duc de Louvain. Chaque parti semblait attendre l'issue des guerres intestines qui divisaient l'Allemagne en deux camps. Enfin Lothaire mourut et fut remplacé par Conrad (1138) : alors la cause du Limbourgeois fut perdue. Il expira l'année d'ensuite, et son adversaire, déjà vieux, ne lui survécut que de quelques mois (1140); mais avant de fermer les yeux, le Brabançon avait vu un nouveau décret impérial consacrer les droits de sa maison au duché de Lorraine.

Le règne de Godefroid-le-Barbu fait époque dans l'histoire de la Belgique : c'est à ce prince que parait due la grandeur du Brabant. Non-seulement Anvers fut alors attaché à cette belle province; mais en sa qualité de lieutenant de l'empire, le duc s'était fait rendre hommage par ce qu'il restait dans ses états et alentour de seigneurs encore indépendants. Les comtes d'Arschot devinrent ainsi ses vassaux; il en fut de même des sires de Grimberghe, famille plus puissante encore, et que l'on nommait les Berthoud (ils possédaient le titre d'avoués de Malines, ville qui appartenait aux évêques de Liége depuis un temps immémorial, mais qui, séparée du reste

de leurs états, se trouvait en réalité au pouvoir de ses avoués héréditaires). L'énergie et l'autorité de Godefroid avait fait plier les chefs de ces petites souverainetés; et un règne de 44 ans avait affermi sa domination sur eux comme suzerain.

Toutefois cette domination n'était pas tellement établie que sa mort ne pût l'ébranler. Ce fut en vain que son fils Godefroid II demanda hommage aux Berthoud : ils le refusèrent, et tandis qu'il se préparait à les châtier, un nouveau comte de Limbourg, Henri II, faisait revivre les prétentions de ses pères à la dignité ducale. Le prince brabançon prit aussitôt les armes, pour étouffer par la force ces résistances naissantes; mais il était d'une santé faible et les premiers efforts épuisèrent sa vie; il mourut vers 1142, sans avoir pu terminer ni l'une ni l'autre lutte.

Cette mort prématurée faillit causer la ruine de la maison de Brabant. Un enfant au berceau, fils du second duc et qui lui succéda sous le nom de Godefroid III, se trouvait l'unique rejeton de cette race illustre, et sa faiblesse devait redoubler l'audace de ses ennemis. Nos chroniques racontent que dans ce danger les principaux du pays tinrent assemblée à Louvain, et jurèrent de défendre les droits du jeune prince. Les barons de Distheim, de Birbach et de Wesemael, et le sire de Wemmel, furent nommés ses tuteurs. Ils s'armèrent contre les Berthoud qui venaient de surprendre Vilvorde et qui menaçaient Bruxelles. Ceux-ci avaient pour alliés une foule de seigneurs étrangers à nos provinces, parmi lesquels on remarquait ceux de Bréda, d'Iselstein, de Bronckhorst, le sire de Couci et le comte de Vizzon. Mais les Brabançons obtinrent des secours de Thierry de Flandre. Après plusieurs rencontres une bataille décisive fut livrée à deux lieues de Bruxelles (1143). Pour animer ceux de Brabant, un de leurs chevaliers, Arnold de Craienheim, avait arraché des bras de la duchesse le jeune Godefroid, et l'exposant aux yeux de l'armée qui allait combattre pour lui, il attacha le berceau qui contenait l'enfant aux branches d'un saule qui s'élevait au milieu de la plaine. Cet aspect enflamma tous les cœurs, et après une mêlée sanglante, la victoire demeura aux Brabançons. Telle était l'ardeur avec laquelle ils avaient combattu, que trois des tuteurs du jeune prince (les trois barons) avaient trouvé la mort au milieu des ennemis. Abattus par cette défaite les seigneurs de Grimberghe cessèrent de troubler le pays, et à sa majorité, Godefroid renouvelant la guerre contre eux, prit et rasa leur château (1159). S'il faut en croire la tradition, les secours que le comte de Flandre avait donnés en cette occasion à l'armée brabançonne avaient été payés bien cher : une promesse d'hommage avait été faite au nom du jeune duc par ses tuteurs, et plus tard le comte rappela cet engagement à Godefroid. Celui-ci essaya d'abord de racheter cette promesse exorbitante; mais ne pouvant fléchir Thierry et n'osant méconnaître la parole donnée en son nom : Tuez-moi donc, dit-il au Flamand, en lui présentant son épée; car je préfère la mort à la honte d'avilir le noble duché de Brabant. Touché de ce généreux langage, le comte se laissa fléchir, et se contenta de la seigneurie de Dendermonde qui lui fut cédée par le duc.

Il restait au Brabant un autre ennemi : c'était Henri II, comte de Limbourg, qui continuait à réclamer le duché de Lorraine comme l'héritage de sa famille. Après avoir été longtemps déçu par l'espoir d'une décision impériale en sa faveur, ce prince, d'un caractère fier et intrépide, avait eu recours à la force (vers 1153) et le sang avait coulé. Mais après quelques combats une sorte de transaction fut conclue, en vertu de laquelle le Brabançon épousa Marguerite, fille de son adversaire, et les deux souverains gardèrent le titre et le nom de ducs. Ainsi la querelle des maisons rivales fut enfin apaisée (1155). Depuis lors les successeurs de Godefroid III conservèrent sans contestation le nom de ducs de Lothier (c'est-à-dire de

Lotharingie, ou de Lorraine); mais, comme on l'a déjà remarqué, ce ne fut plus guère qu'un vain mot.

Le règne du jeune prince, après son alliance avec la famille limbourgeoise et la soumission des Berthoud, s'annonçait sous des auspices favorables. Malgré le silence des historiens, l'on entrevoit encore les progrès que la civilisation avait faits dans le Brabant. Les villes étaient devenues assez puissantes pour prendre part aux traités et aux actes politiques des souverains. C'est ainsi que « tous les échevins et plusieurs des meilleurs bourgeois de » Bruxelles » s'obligèrent pour leur duc envers le comte de Flandre dès 1179; et sept autres villes, Anvers, Louvain, Nivelle, Gembloux, Tirlemont, Leeuwe et Jodoigne, intervinrent de même à un traité subséquent (1194). On peut juger des libertés de la bourgeoisie des grandes cités par celles qui furent accordées à la petite ville de Vilvorde lors de son affranchissement (1192) : ce sont les mêmes priviléges que ceux des communes de Flandre. Il n'est pas douteux non plus que la population n'eût reçu la même organisation militaire : car ce fut alors (depuis 1166) que l'on vit paraître dans les armées d'Angleterre et de France, une infanterie régulière levée en Brabant et dont les soldats gardèrent le nom de Brabançons. Les écrivains des deux pays s'accordent à reconnaître que c'étaient les troupes les mieux exercées, les mieux armées et les plus aguerries de l'époque. Il reste moins de traces du commerce et de l'industrie : cependant Louvain était déjà célèbre par ses grandes fabriques de drap, et dans un traité avec les comtes de Gueldre, conclu en 1197, on rappelle les exemptions de droits accordées depuis quarante ans aux marchands brabançons. L'on voit aussi une flotte de Brabant se joindre à celle de Flandre en 1165 pour attaquer le comte de Hollande. Non-seulement Anvers, mais encore Malines, paraissent avoir fait dès lors le commerce d'outre-mer. C'est donc de la seconde moitié de ce siècle (1150 à 1200) que l'on peut faire dater la force et la prospérité intérieure du Brabant.

Mais cette prospérité même poussa Godefroid III à entreprendre vers la fin de son règne une guerre désastreuse, dans l'espoir de ressaisir l'ancienne suprématie des ducs sur les provinces voisines. Sa suzeraineté était encore reconnue par les comtes de Gueldre, qui lui faisaient hommage pour la partie de leurs états située en-deçà du Rhin. Il osa former les mêmes prétentions sur le comté de Namur (1168), et si le succès avait couronné cette entreprise hardie, rien n'eût empêché qu'il ne réclamât des droits semblables sur le reste de la Lorraine. Telle était sans doute sa pensée. Mais l'événement trompa son attente; la vieille autorité ducale ne devait plus renaître de ses cendres, et l'entreprise dans laquelle il s'engageait ne fut pour lui qu'une source de revers.

L'histoire de cette nouvelle lutte, qui devait décider la grave question de l'indépendance des comtes, nous force à tourner nos regards en arrière, pour connaître les ennemis que le prince brabançon voulait combattre, et les obstacles que devait rencontrer son dessein.

Depuis longtemps les princes de la Maison de Namur avaient joué un rôle brillant parmi les comtes lorrains, sinon comme les souverains les plus puissants, du moins comme des guerriers intrépides et des seigneurs généreux. Albert III, contemporain de Godefroid de Bouillon, avait été pour lui un adversaire redoutable, quoique l'étoile du jeune duc eût fait pâlir la sienne. Après sa mort (1105), son fils, Godefroid de Namur, illustra par de beaux faits d'armes un règne de 35 ans. C'était lui qui avait eu la plus glorieuse part à la journée de Visé, où les guerriers de Lorraine avaient combattu avec succès pour le vieil empereur Henri IV. Deux fois il se mesura contre Godefroid-le-Barbu (d'abord pour placer son frère Fréderic sur le siége épiscopal de Liége, et ensuite pour maintenir ses propres droits sur l'abbaye de Gembloux), et il sortit victorieux des deux luttes. Un caractère noble quoique impétueux le rendait cher à ses sujets, et il ne manqua à sa gloire qu'un plus grand théâtre.

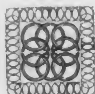
Ce prince aussi heureux que brave vit sur ses vieux jours la puissance de sa maison prendre un accroissement rapide. La famille des comtes de Luxembourg venait de s'éteindre (1136), après avoir conservé jusqu'à la fin ses habitudes de domination féodale, de violence et souvent de spoliation. Ce vaste héritage échut à Henri de Namur, fils aîné de Godefroid et qui devait être son successeur. Presque en même temps le deuxième fils du comte, nommé Albéron, fut porté à l'évêché de Liége (1135), tandis qu'une de ses filles épousait Baudouin IV de Hainaut. Par ce concours de circonstances heureuses, les quatre provinces du midi de la Belgique se trouvaient gouvernées par des souverains qu'unissaient le sang et l'amitié.

Cette union fut troublée lorsque Henri de Namur, ou comme on le nomma plus tard, Henri-l'Aveugle, eut succédé aux états de son père et aux comtés de la Roche et de Durbuy (1139). Ce prince, qui régnait depuis la Sambre jusqu'à la Moselle, aida d'abord les Liégeois à reprendre le château de Bouillon qui leur avait été enlevé par le comte de Bar (1139), et soutint fidèlement la maison de Hainaut dans les tentatives qu'elle faisait alors pour ressaisir le trône de Flandre (on en verra le récit plus loin). Mais ces tentatives furent malheureuses, et Henri, malgré sa valeur personnelle et l'étendue de ses états, perdit par une conduite imprudente les avantages que lui avait donnés la fortune. Deux fois il viola presque sans motifs la paix du pays, et s'attira de rudes échecs en attaquant le prélat qui avait succédé à son frère dans l'évêché de Liége. Irrité par le refus d'une somme de trois cents marcs qu'il prétendait lui être due, il porta le ravage dans les domaines de l'Église. L'évêque, qui avait failli tomber entre ses mains (c'était Henri de Leyen), marcha contre lui avec tout le peuple de Liége réuni autour de la châsse de saint Lambert. La bataille eut lieu à Andenne, et la cavalerie du comte y fut dispersée au premier choc (1152). Une seconde campagne, entreprise trois ans plus tard, eut le même résultat ; et soit que Henri-l'Aveugle manquât de prudence ou seulement de fortune, l'honneur de ses armes resta éclipsé.

Ce fut dans cet état de choses que Godefroid III mit en avant ses prétentions à la suzeraineté du comté de Namur. Un caractère faible et une conduite imprudente avaient achevé de déconsidérer Henri. Mais les exigences du Brabançon parurent réveiller toute son énergie. Il répondit avec fierté aux menaces du duc, et quand celui-ci eut rassemblé ses troupes, le Namurois n'hésita pas à lui tenir tête. Le comte de Hainaut, son beau-frère, lui rendit le secours qu'il en avait souvent reçu, et, après quelques incertitudes, une grande bataille fut livrée entre les deux partis près du village de Carnières, sur les frontières du Hainaut et du Brabant (1170). Godefroid y éprouva une défaite sanglante, et vit bientôt après ses campagnes ravagées jusqu'aux portes de Bruxelles, par le jeune Baudouin V, qui commandait les troupes du Hainaut. Plus le duc avait été menaçant, et plus le ressentiment qu'il avait excité éclatait avec violence. Il se vit contraint de renoncer à toutes se prétentions, et se soumit à demander la paix (1171).

Il semblait qu'après une pareille épreuve de la puissance et des forces des comtes, la vaine pensée de leur imposer un joug dût être à jamais abandonnée. Mais à peine le traité, qui mettait un terme à cette lutte, venait-il d'être conclu, que la querelle fut renouvelée, non plus par le duc de Brabant, mais par celui de Limbourg. Henri III, qui portait alors ce titre, était un prince jeune et fier. Il forma sur le comté de Luxembourg les mêmes prétentions que Godefroid venait d'élever sur celui de Namur (on croit que les deux maisons ducales s'étaient réservé la suprématie l'une à l'est, l'autre à l'ouest de la Meuse). Peut-être les deux princes étaient-ils d'intelligence pour reconquérir, en unissant leurs forces, tous les priviléges du rang qu'ils avaient partagé. Mais suivant la plupart des auteurs, le but réel du Limbourgeois était de s'affranchir

de l'hommage qu'il devait au comte de Luxembourg pour la ville et le territoire d'Arlon. Quoi qu'il en soit, Henri-l'Aveugle, brusquement assailli par ce nouvel adversaire, fut vaincu et chassé de ses états : mais Baudouin V accourut une seconde fois du fond du Hainaut, battit le duc de Limbourg, l'assiégea dans la forteresse d'Arlon et le réduisit à se rendre (1172). Ainsi furent anéantis les droits que les ducs prétendaient conserver à l'autorité suzeraine; et l'indépendance des comtes cessa enfin d'être mise en question.



CHAPITRE II.

Les descendants de Robert-le-Frison règnent en Flandre. — Troubles et guerres extérieures pour leur succession. — Lutte et alliance définitive des comtes de Flandre et de Hainaut (1100 à 1150).

Pendant que la Lorraine se scindait en provinces rivales, une sorte de fatalité semblait poursuivre, sur le trône de Flandre, les premiers successeurs de Robert-le-Frison. Tous s'éteignirent en peu d'années, et deux fois leur succession, devenue l'objet de prétentions rivales, fit naître des troubles à l'intérieur et des guerres au dehors, jusqu'au moment où la branche aînée recouvra ses droits par une alliance qui devait amener aussi la réunion de la Flandre et du Hainaut.

Plusieurs princes guerriers succédèrent l'un après l'autre au vieux Robert. La valeur de son fils aîné, Robert de Jérusalem, qui avait brillé avec tant d'éclat dans la guerre sainte, ne se démentit point dans le cours de son règne. A son retour en Europe, ce prince avait trouvé la Flandre impériale menacée par l'empereur Henri IV, auquel il avait refusé de rendre hommage, et il ne tarda pas à découvrir qu'un petit-fils de Richilde, Baudouin III de Hainaut, s'apprêtait à profiter de cette circonstance pour lui disputer l'héritage de ses pères. Robert les prévint tous deux. Il enleva au jeune Baudouin la ville de Tournay, qui se trouvait sous la protection du Hainaut, après s'être détachée de la Flandre, et il porta la guerre dans l'évêché de Cambrai, gouverné alors par un des plus zélés partisans de l'empereur (1102). Ce fut en vain que Henri IV marcha lui-même contre le prince flamand; ni ce monarque, ni son

fils Henri V, qui recommença la lutte quelques années après (1107), ne purent remporter d'avantages sur un adversaire dont l'expérience égalait la valeur. Ils le laissèrent l'un et l'autre en possession du Cambrésis (mais seulement à titre précaire), et le comte jouit de cette conquête pendant le reste de sa vie. Autant son courage le rendait redoutable à ses ennemis, autant sa justice le faisait chérir de ses sujets. Malheureusement il ne put rester étranger à la guerre qui éclata, vers 1111, entre l'Angleterre et la France. Vassal de Louis-le-Gros, il marcha en personne sous sa bannière, et périt au siége de la ville de Meaux, un pont dont il voulait forcer le passage s'étant écroulé sous les pas des combattants.

Son fils, Baudouin VII, qui lui succéda, fut surnommé Baudouin-à-la-Hache (*hapkin*), parce qu'il ne quittait jamais cette arme, dont on le vit faire plus d'une fois un usage redoutable. Il commença son règne par faire proclamer de nouveau la paix de Flandre, décrétée jadis par les assemblées d'Audenarde, et il tint la main à son exécution avec une fermeté que rien ne put fléchir. Par ses ordres, dix chevaliers qui avaient enfreint la loi du pays, furent pendus en sa présence dans son château de Winendale, et un autre gentilhomme, coupable du même crime, fut jeté dans une chaudière d'eau bouillante (1). De pareils traits indiquaient une volonté énergique. Baudouin ne se montra pas moins fier en épousant la cause de Guillaume de Normandie, fils de ce duc Robert qui s'était signalé dans la croisade. Ce jeune prince se trouvait dépouillé de son héritage par l'avidité de son oncle Henri I.er, roi d'Angleterre. Le comte de Flandre l'accueillit et le protégea, et comme Henri menaçait d'en tirer vengeance en marchant sur Bruges, Baudouin répondit qu'il lui épargnerait le chemin en allant le chercher lui-même jusqu'à Rouen. Il entra en effet dans la Normandie, à la tête de cinq cents chevaliers, et se dirigeant sur la capitale où se trouvait le roi d'Angleterre, il lui fit demander s'il était prêt à combattre. Sur son refus, il s'avança lui-même au pied des murs, et, poussant son cheval jusqu'à la porte de la ville, il y planta sa lance en signe de défi. Il traversa ensuite la province jusqu'au château d'Eu, que ses troupes assiégèrent. Mais là il fut blessé d'un coup de flèche au bas du front, et ayant négligé cette blessure, qui s'envenima pendant son retour, il en mourut à l'âge de 27 ans (1119).

(1) Nos chroniques disent que ces chevaliers, dont plusieurs appartenaient aux plus grandes familles, avaient *détroussé* des marchands et *volé* deux vaches : mais il est évident que leur crime, quel qu'il fût, ne pouvait avoir un caractère aussi bas, et sans doute la tradition a défiguré ici l'histoire.

Baudouin-à-la-Hache ne laissait point de fils; mais il avait désigné pour son héritier un de ses cousins élevé auprès de lui. C'était Charles, surnommé le Bon, fils d'une sœur de Robert de Jérusalem. Son père, Canut IV, avait été roi de Danemarck; mais une révolte lui avait arraché le trône et la vie, et sa veuve était retournée en Flandre avec l'enfant orphelin. Celui-ci fut élevé auprès des parents de sa mère, et devint le compagnon de Baudouin VII, qui le choisit pour son successeur. Ce ne fut pourtant pas sans combattre qu'il entra en possession de son héritage, ayant trouvé pour compétiteurs, d'une part Baudouin III de Hainaut, qui ne pouvait renoncer aux droits de sa maison ur la Flandre, et de l'autre Guillaume d'Ypres, fils naturel d'un frère de Robert de Jérusalem. Ce dernier était soutenu par le duc de Brabant (Godefroid I.er) et par quelques seigneurs du pays. Mais Charles, attaquant tour à tour chacun de ses adversaires, fut victorieux de Guillaume et contraignit Baudouin à se retirer précipitamment. Devenu alors paisible possesseur du comté, il le gouverna d'une main ferme, s'attachant à détruire les derniers restes de l'indépendance des seigneurs et des désordres qu'elle entraînait. De grandes vertus le rendaient cher à son peuple.

Simple et modeste dans ses habitudes, il était généreux pour faire le bien, et sa piété profonde ne désarmait point sa justice sévère. Quoique la paix de son règne lui offrît peu d'occasions de se signaler, sa renommée s'étendit si loin que les barons de Jérusalem lui firent offrir la royauté, et les princes d'Allemagne, l'empire (1125). Mais il n'accepta ni l'une ni l'autre couronne, cédant aux prières de ses sujets, qui craignaient de perdre un souverain si justement aimé.

Cependant les qualités même de Charles-le-Bon le rendaient odieux à ceux qui le redoutaient. Dans une grande famine (1125) il avait fait saisir les grains que l'avidité de quelques riches avait accaparés, et qui furent vendus à bas prix par ses ordres. En d'autres occasions, il avait montré une rigueur, peut-être excessive, contre la famille puissante du châtelain de Bruges, qu'il voulait dégrader comme étant d'origine servile. Le ressentiment des offensés alla jusqu'à la fureur. Ils conjurèrent la perte du comte, et, l'ayant surpris dans l'église de Saint-Donat (le 2 mars 1127), ils l'assassinèrent avec une férocité impie.

A la nouvelle de ce crime, toute la Flandre s'émut. Les conjurés qui s'étaient renfermés dans le *bourg* ou château-fort de Bruges, y furent assiégés par les bourgeois, auxquels se joignirent bientôt les forces des villes environnantes. Après une défense opiniâtre, ils tombèrent entre les mains de leurs ennemis et périrent dans les plus affreux supplices. Les restes du comte furent recueillis avec respect comme ceux d'un martyr, et l'Église le place au nombre des saints. Comme il ne laissait point d'enfants, sa succession fut contestée, et l'histoire de cette contestation offre le tableau le plus précieux de l'état politique du pays.

Le roi de France, Louis-le-Gros, se rendit à Arras et fit convoquer la noblesse de Flandre (les hommes du comte), à laquelle il présenta pour seigneur ce Guillaume de Normandie, accueilli jadis par Baudouin-à-la-Hache, et qui depuis avait inutilement essayé de reconquérir l'héritage de ses pères. Il était parent de la maison de Flandre, ayant eu pour aïeule la reine Mathilde, fille de Baudouin de Lille. Toutefois il existait des héritiers plus proches; mais appuyé par la faveur du roi, et ayant gagné la bienveillance des seigneurs par la promesse de partager entre eux les biens des meurtriers de Charles, il fut élu sans difficulté. Restaient les bourgeois, qui s'étaient rassemblés de leur côté dans les grandes villes, et qui s'étaient engagés par serment à veiller aux intérêts communs. Louis-le-Gros leur écrivit au nom du nouveau comte, promettant l'abolition de l'impôt sur les marchandises et des redevances des maisons; et il amena lui-même Guillaume à Deynze, où ceux de Bruges et de Gand traitèrent avec lui. Les deux princes furent ensuite reçus à Bruges, où l'on fit lecture publique des anciens priviléges de l'Église et de l'acte de cession de l'impôt et des redevances. Le roi et le comte jurèrent sur les reliques d'observer ces conditions, et le dernier reçut alors l'hommage des bourgeois. Il leur accorda pour sa bien-venue le droit de modifier comme ils l'entendraient leurs lois coutumières, c'est-à-dire la législation intérieure de chaque ville; et il souscrivit à toutes les demandes particulières qui lui furent adressées au nom de quelques-unes.

Ainsi fut sanctionnée l'élection de Guillaume de Normandie; Guillaume d'Ypres et Baudouin IV de Hainaut, qui avaient pris les armes pour appuyer leurs prétentions, furent accablés par les forces réunies du roi et du comte, et la Flandre put espérer le même repos dont elle avait joui sous ses anciens princes. Mais le nouveau souverain, qui venait de conclure avec ses sujets un pacte si solennel, n'eut pas plutôt obtenu le pouvoir qu'il viola tous leurs droits. L'on eût dit qu'élevé dans les idées féodales de son pays, il ne comprenait pas un ordre de choses différent, et on le vit agir envers les bourgeoisies flamandes comme s'il eût pu disposer à son gré de leur fortune et fouler aux pieds leurs priviléges héréditaires. Plusieurs écrivains lui attribuent le projet de reconquérir son duché de Nor-

mandie, et c'était là, suivant eux, ce qui le rendait insatiable d'argent.

Dès le commencement de son règne, l'insolence et les exactions de ses officiers ayant fait éclater des émeutes à Lille et à Saint-Omer, il châtia sévèrement les habitants de ces deux villes. Mais lorsqu'il voulut soutenir de même le châtelain de Gand contre la population justement irritée, l'orage éclata. Daniel de Dendermonde et Iwan d'Alost, deux des principaux seigneurs de la Flandre impériale, se mirent à la tête des Gantois, qui n'avaient jamais obéi au comte qu'à regret, parce qu'il n'était pas « le droit héritier de Flandre. » Une assemblée publique ayant eu lieu, Iwan et Daniel reprochèrent à Guillaume d'avoir violé ses serments, que les seigneurs avaient garantis aux bourgeois et dont ils s'étaient eux-mêmes rendus cautions. Il lui proposèrent de convoquer à Ypres, comme au centre du pays, la noblesse et les chefs du clergé et du peuple, et de faire décider par cette assemblée s'il pouvait conserver le comté « avec honneur », ou s'il devait y renoncer comme parjure. Le prince accepta cet arbitrage; mais il réunit autour de la ville de grandes forces (principalement ses vassaux de la Flandre gallicane), et les députés gantois n'osèrent se fier à lui. Gand et Bruges renoncèrent à son obéissance, et reconnurent pour comte Thierry d'Alsace, le plus proche parent de Charles-le-Bon.

Thierry était le petit-fils de Robert-le-Frison, et avait eu pour mère Gertrude de Flandre, cette intrépide princesse qui avait accompagné Robert de Jérusalem à la Terre-Sainte. Jeune encore, et plein de courage, il accourut sans balancer pour soutenir ses droits, et presque toute la Flandre flamingante embrassa son parti (1128). Mais lorsque les deux adversaires en vinrent aux mains l'année suivante près de Thielt, l'avantage resta à Guillaume, dont les soldats étaient plus aguerris. Le vaincu se retira dans la forteresse d'Alost, où son rival vint l'assiéger. Godefroid-le-Barbu, avec lequel ce dernier avait fait alliance, prit part au

siége avec quatre cents chevaliers brabançons, et tout semblait promettre la victoire au Normand, lorsqu'il fut atteint d'un coup de flèche dans une escarmouche. La blessure devint mortelle. Alors Thierry entra librement en possession du comté, et le roi de France, qui venait de le condamner comme rebelle, admit la légitimité de ses droits. Il paraît qu'il craignait une alliance du prince flamand avec l'Angleterre.

Ainsi le choix du peuple reportait sur le trône un petit-fils de Robert-le-Frison; pour la branche aînée de la Maison de Flandre, qui continuait à régner en Hainaut, ses titres semblaient entièrement méconnus. Il y avait déjà un demi-siècle qu'elle était dépouillée de son patrimoine, et quelque justes que fussent ses prétentions, elle seule paraissait en garder le souvenir. Depuis que l'imprudence de Richilde avait fait perdre à ses enfants le trône de Flandre, les aînés de cette famille portaient le nom flamand de Baudouin, comme pour rappeler leur origine et la patrie dont ils étaient exilés. Mais la fortune ne leur avait pas encore souri. Baudouin II avait disparu dans la première croisade d'une manière si malheureuse que sa veuve, Ide de Brabant, qui parcourut les côtes de l'Asie dans l'espoir de le racheter s'il était entre les mains des Turcs, ne put même apprendre aucune nouvelle de lui. Baudouin III, battu par Robert de Jérusalem et par Charles-le-Bon, était mort à la fleur de l'âge (1120), laissant un fils encore enfant, auquel sa veuve, Yolende de Gueldre, servit de tutrice. Ce jeune prince, qui porta le nom de Baudouin IV, et qui devait préparer un avenir plus glorieux à ses successeurs, n'avait que 18 ans lorsque Louis-le-Gros se rendit en Flandre après la mort de Charles-le-Bon (1128). Il comparut à l'assemblée d'Arras, convoquée par le monarque, exposa lui-même ses droits à l'héritage de ses pères, et offrit de combattre en champ clos quiconque oserait les nier. La justice de sa cause parut frapper le roi, qui lui répondit avec un langage

affectueux : mais son choix était arrêté, et il fit élire Guillaume de Normandie. Le comte au désespoir prit les armes et s'empara d'Audenarde. Mais il fallut céder aux troupes réunies du roi et de Guillaume; il ne resta au plus faible que son bon droit.

Depuis ce moment la pensée de reconquérir la Flandre semble avoir dirigé toutes les actions du jeune Baudouin. Il avait épousé une princesse de la Maison de Namur (Alix, fille du comte Godefroid et sœur de Henri-l'Aveugle), et cette alliance lui assurait le secours des princes de cette puissante famille. Il se ligua également avec Étienne de Blois, comte de Boulogne et plus tard roi d'Angleterre, et quelques désordres ayant suivi l'avènement de Thierry d'Alsace (Guillaume d'Ypres, maître du château de l'Écluse, ravageait la contrée environnante), il crut avoir trouvé l'occassion de le surprendre. Mais aux premières apparences de guerre, Thierry déploya tant d'énergie et mit en mouvement des forces si supérieures, que les confédérés renoncèrent à l'attaquer. Baudouin lui-même demanda une trève; il lui fallait du temps pour se préparer à la grande lutte qu'il avait entreprise.

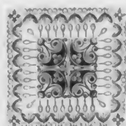
Avant ce prince le Hainaut, divisé en grandes seigneuries, ne comptait qu'un nombre médiocre de fiefs et par conséquent de chevaliers : quant aux milices tirées du peuple, elles étaient si faibles que l'on ne découvre plus de traces de leur existence à cette époque. Baudouin IV changea cet état de choses. Il augmenta sa chevalerie à tel point qu'elle forma souvent après lui des corps de sept à huit cents lances, et il créa une infanterie populaire assez nombreuse pour fournir jusqu'à trente mille piques. Alors seulement il se crut assez fort pour revenir à son premier dessein; mais il voulut attendre un moment avantageux.

Deux fois l'occasion se présenta. Thierry, qui unissait aux grandes qualités du souverain l'ardeur généreuse du chevalier, avait profité du repos où se trouvait la Flandre, pour aller combattre en Orient sous l'étendard de la Croix,

d'abord avec un petit nombre de chevaliers (1138), puis en s'unissant à la foule de princes que la voix de saint Bernard avait appelés à la deuxième croisade (1147). Baudouin saisit l'instant de son absence, avec plus d'habileté que de bonne foi, et n'oublia rien pour en tirer parti. Pendant la première expédition, il fomenta des troubles dans le Cambrésis, province dont les princes flamands avaient restitué le gouvernement aux évêques (depuis le temps de Charles-le-Bon), mais sans cesser d'y exercer une sorte de protectorat. Le peuple de Cambrai s'était déjà rendu maître de la ville et assiégeait le châtelain, lorsque Thierry, à peine de retour en Europe, parut brusquement avec une armée et tailla en pièces les rebelles et les soldats du Hainaut (1139). Après ce combat, quelques légères hostilités s'engagèrent entre les forces des deux pays : mais elles cessèrent bientôt, et le comte de Flandre alla prendre part aux guerres des Français en Normandie, avec les quatorze cents chevaliers qui suivaient son étendard (1145).

La rupture fut plus complète après la seconde absence du Flamand. Baudouin avait ravagé les environs d'Arras et de Douai, tandis que la comtesse Sybille, régente du pays pendant l'éloignement de son époux, se trouvait souffrante et en danger de mort. En vain cette princesse lui avait-elle fait demander une trève; le comte n'avait cédé qu'aux armes des milices de Flandre rapidement rassemblées par les seigneurs du pays, et à l'intervention de l'archevêque de Rheims qui le menaçait d'excommunication. Aussi le ressentiment de Thierry d'Alsace fut-il d'abord implacable. Sans s'effrayer de l'alliance de son ennemi avec Henri-l'Aveugle et des secours que lui avait accordés l'évêque de Liége, comme suzerain du Hainaut, il n'hésita pas à l'attaquer dès son retour et le défit dans une grande bataille livrée entre Douai et Bouchain (1150). Mais cette victoire, en apaisant la colère du prince offensé, ramena la paix entre les deux états. Baudouin et Thierry avaient déployé la même valeur sur le champ de bataille, et leur traité

offrit les marques d'une estime mutuelle. Ils convinrent de cimenter leur alliance par le mariage de leurs enfants. Le fils aîné du comte de Hainaut (ce fut plus tard Baudouin-le-Courageux) fut fiancé à Marguerite d'Alsace, fille de son rival. La grande jeunesse des futurs époux devait retarder l'accomplissement de ce mariage; mais l'harmonie la plus complète régna dès lors entre les deux maisons, comme si elles avaient prévu que de cette union résulterait un jour la fusion de leur sang et de leurs droits.



CHAPITRE III.

Prospérité croissante du Hainaut après l'alliance de Baudouin IV avec Thierry. — Règne de Philippe d'Alsace, et sa lutte contre la France. — D'autres princes belges y prennent part (1150 à 1191).

Après l'alliance qui terminait les guerres de la Flandre et du Hainaut, le reste du règne de Baudouin IV, qui vécut encore 21 ans, fut consacré au gouvernement de ses états, qui avaient besoin d'être régis par une main aussi puissante. Les seigneuries particulières que renfermait le Hainaut avaient été presque indépendantes des anciens comtes, dont les forces ne suffisaient pas pour intimider des vassaux opulents et orgueilleux. Les seigneurs d'Avesnes surtout avaient souvent fait la guerre sans trop de désavantage à leur suzerain, et en général ce n'était que depuis l'avènement des Baudouin que la noblesse avait subi le joug des princes. Baudouin IV acheva ce grand ouvrage. Il humilia les d'Avesnes et le sire d'Enghien, il acheta les seigneuries de Chimai, de Valenciennes, d'Ath et de Braine-le-Comte, il fortifia ces trois dernières villes ainsi que le Quesnoi, Bouchain, Berlaimont, Renaix, Binche et Mons, qu'il reconstruisit en partie et dont il doubla l'étendue. L'importance de ces acquisitions et de ces travaux montre à la fois la richesse naissante du pays et celle du souverain. Tel était sans doute l'effet de l'administration sage et protectrice qui succédait à l'ancienne anarchie. A mesure que la puissance du comte l'emportait sur l'indépendance seigneuriale, on voyait l'agriculture fleurir et la population s'accroître. Le serment que Baudouin exigeait de ses propres vassaux nobles, bourgeois ou manants, ex-

plique l'esprit du gouvernement de ce prince : il leur faisait jurer de refuser service aux seigneurs locaux s'ils n'agissaient pas suivant ses ordres, et de les combattre s'ils s'armaient contre lui. Il était aimé du peuple, qui admirait l'éclat de son règne et la grandeur de ses ouvrages, et qui lui donna le surnom de Bâtisseur. Mais parmi ses nombreuses constructions il s'en trouva une qui lui devint funeste. Il était près d'achever un nouveau palais à Valenciennes, et il en montrait l'intérieur aux seigneurs réunis dans cette ville pour le mariage de son fils avec Marguerite d'Alsace, lorsqu'un échafaudage manqua sous leurs pieds. Tous tombèrent, et Baudoin IV, alors sexagénaire, eut les deux cuisses brisées. Sa guérison fut lente et incomplète, et il mourut deux ans après des suites de cette chute (1171).

Son ancien adversaire, Thierry d'Alsace, avait joui d'une vieillesse glorieuse. Rassuré sur le repos de son peuple, dont il confia le soin à Philippe, l'aîné de ses fils, il se laissa encore entraîner aux sentiments généreux qui l'avaient déjà conduit deux fois dans la Terre-Sainte. On le vit donc retourner à la défense de la Croix, d'abord pour son troisième voyage en 1157, puis pour le quatrième, en 1163. Ses exploits dans ces deux expéditions ne furent pas au-dessous de sa renommée; mais l'ascendant des Chrétiens en Asie s'affaiblissait de plus en plus, et le vieux comte de Flandre n'y remporta que des victoires stériles. Il revint passer ses derniers jours dans ses états, sans reprendre les rênes du gouvernement, et mourut en 1168 au monastère de Waten où il s'était retiré. C'était au moment même où devait s'accomplir le mariage de sa fille avec le fils du comte de Hainaut. Thierry ne vit point cette union qu'il avait conclue et dont les résultats furent si importants pour la Belgique; mais elle se réalisa immédiatement après lui, et un traité d'alliance offensive et défensive entre la Flandre et le Hainaut fut le premier acte du règne de Philippe d'Alsace, son fils et son successeur.

Ce nouveau prince ne le céda point à son père sous le

nom duquel il gouvernait déjà depuis plusieurs années (à partir de l'an 1157). Dès cette époque, il avait fait éclater une énergie mâle et un zèle ardent pour les intérêts de son peuple. Dans l'intérieur du pays sa vigilance et sa sévérité avaient fait disparaître les désordres et les crimes : au-dehors des mesures énergiques avaient nettoyé les côtes de pirates, et affranchi les navigateurs des tributs qu'exigeait le comte de Hollande, soit pour le droit de passage à l'entrée de la Meuse, soit pour le sauf-conduit le long de ses côtes (*geleede*). Philippe paraît avoir attaqué deux fois ce prince, et après une expédition navale (1157), il en vint à une guerre ouverte, dans laquelle il fut aidé par le duc de Brabant (1165). Les Hollandais eurent le dessous dans une grande bataille livrée en Zélande, et leur comte Florent III, fait prisonnier avec 400 de ses chevaliers, resta captif à Bruges, jusqu'à ce qu'il se reconnût vassal de Philippe pour les îles zélandaises, et qu'il accordât toute espèce de franchises et d'avantages aux marchands de Flandre qui se rendaient dans ses états.

Le vainqueur mérita aussi l'affection de ses villes par la générosité avec laquelle il confirma et étendit leurs libertés. Il affranchit des populations encore serves (Alost et Courtrai), et là où subsistaient avant lui des lois communales, il eut le mérite de les régulariser, en donnant à peu près la même forme à toutes. De cette manière la bourgeoisie flamande eut en quelque sorte un droit commun, consacré par les chartes de toutes les grandes villes; mesure grande et sage, aussi favorable à l'ordre qu'au progrès. Ce ne fut pas le seul bienfait de Philippe. Attentif aux intérêts du commerce, il obtint de l'empereur et de l'archevêque de Cologne des privilèges pour ceux de ses sujets qui allaient trafiquer sur les bords du Rhin. Brave et puissant, il semblait préférer l'avantage de ses états à sa gloire ou à son ambition personnelle.

Une guerre civile, dont l'Angleterre et la Normandie étaient alors le théâtre, répandit un nouvel éclat sur les

armes de Philippe d'Alsace, sans troubler la paix intérieure du pays. Le roi Henri II avait été abandonné de presque tous ses vassaux, et son propre fils lui disputait la couronne. La France soutint ce dernier, et le comte de Flandre embrassa son parti. Suivi d'une armée il entra en Normandie, pour y faire reconnaître ce jeune prince, combattit les chefs du parti opposé, et enleva successivement plusieurs places fortes (1173). Henri II était haï du peuple de Flandre, parce qu'il avait banni de ses états une foule de chevaliers et de soldats de ce pays qui avaient fidèlement servi son prédécesseur. Aussi pendant que le comte l'attaquait en Normandie, l'on vit passer en Angleterre et en Écosse plusieurs corps de milice flamande qui se mirent à la solde de ses ennemis. Mais dans ce danger le monarque, qui entretenait depuis longtemps de vieilles bandes de piquiers brabançons, parvint à en grossir le nombre jusqu'à vingt mille hommes, et avec cette infanterie tirée de nos diverses provinces (ou comme on le disait alors, des Marches de l'Empire), et qui n'avait point d'égale dans le reste de l'Europe, il battit l'un après l'autre ses barons révoltés et força le roi de France à lever le siége de Rouen (1174). Alors son fils se réconcilia avec lui, et une paix générale fut conclue. Philippe consentit à restituer les villes et les forteresses qu'il avait conquises; mais il fit porter à mille marcs d'argent la somme annuelle que l'Angleterre payait aux comtes de Flandre à titre de fief. De son côté il s'engageait à secourir au besoin le prince anglais avec un corps de mille chevaliers.

La gloire de Philippe d'Alsace reçut encore un nouvel éclat quand on le vit, à l'exemple des héros de sa famille, préférer au repos dont il pouvait jouir, les fatigues et les dangers d'un voyage à la Terre-Sainte. Il s'y rendit avec l'élite de ses gentilshommes (1177) : mais son expédition ne fut pas heureuse, la discorde s'étant mise entre lui et les princes chrétiens de l'Orient. Ces descendants des premiers croisés s'étaient amollis, et leurs vices les rendaient

méprisables au prince flamand qui s'attira toute leur haine. Il revint donc en Europe (1179) sans avoir fait de conquêtes, quoiqu'il eût gagné deux batailles sur les Turcs. Dans la seconde il tua de sa propre main le chef ennemi, et s'appropria son bouclier, qui portait un lion noir sur un fond d'or. C'est depuis ce temps que les comtes de Flandre ont porté ces armoiries qui sont devenues celles de leur province; toutefois Philippe ajouta au lion une croix fixée à son cou par une chaîne de fer.

Après tant de succès et d'actions brillantes, le prince flamand avait obtenu l'admiration des étrangers comme celle de ses sujets; mais il finit par trouver une source de troubles et de chagrins dans les honneurs même que lui attira sa haute renommée. Le roi de France (Louis-le-Jeune) l'avait choisi d'abord pour parrain, et ensuite pour tuteur de son fils, appelé depuis Philippe-Auguste; mais ce choix, si honorable pour le prince belge, devint fatal à la Flandre par la générosité imprudente du comte qui voulut marier à son royal pupille sa nièce Isabelle de Hainaut, et lui assigna pour dot une partie de ses états. Il stipula qu'elle hériterait à sa mort de la partie méridionale de son comté (tout ce qui forma depuis la province d'Artois), soit qu'il crût se faire honneur en lui assignant cette dot splendide, soit plutôt que voyant sa maison prête à s'éteindre (car il ne lui restait plus d'espoir d'avoir des enfants ou des neveux du côté masculin, ce qu'il avait vivement désiré) il se complût à prendre pour héritier un prince qui était son filleul et qui portait son nom. Quelques auteurs disent même qu'il avait formé le projet de lui donner la Flandre toute entière.

Quoiqu'il en soit, la vanité de Philippe d'Alsace ou sa faiblesse fut cruellement punie. La mère du jeune roi, jalouse de son pouvoir, parvint à exciter son fils contre lui. Ce furent d'abord des intrigues de cour et des querelles de seigneurs. Mais bientôt les choses en vinrent au point que le comte outragé par Philippe-Auguste, et en butte à la haine

de ceux qui l'entouraient, prit les armes contre le monarque dont il avait voulu être l'appui, et s'avança jusqu'à peu de distance de sa capitale, enlevant les villes et les châteaux qui se trouvaient sur sa route (1181). L'armée française vint à sa rencontre; mais il n'y eut point de combat, et une trève fut conclue pour laisser aux deux partis le temps de se calmer (1182). Malheureusement la comtesse de Flandre vint à mourir alors, laissant un riche héritage que le roi voulut s'approprier (elle avait apporté à son époux Saint-Quentin, Péronne et la contrée adjacente, appelée le Vermandois). Le Flamand refusa de s'en désaisir, ayant le droit de le conserver sa vie durant. Ces prétentions opposées rendirent la paix impossible. Bientôt d'autres princes se trouvèrent engagés dans la querelle, et peu s'en fallut qu'elle ne fît rompre l'alliance des Maisons de Flandre et de Hainaut. Mais pour l'intelligence de cette nouvelle discorde entre les deux familles à peine réconciliées, nous avons besoin de jeter un regard en arrière.

Baudouin V, surnommé le Courageux, avait succédé au Bâtisseur, et recueillait le fruit de ses sages efforts pour accroître et pour affermir sa puissance. Avec la brillante chevalerie formée par son père, il avait illustré ses premières armes en soutenant son oncle, Henri-l'Aveugle, contre les ducs de Brabant et de Limbourg (1). Depuis lors il paraissait assuré de recueillir la succession de ce prince (Namur et le Luxembourg), et un peu plus tard, son épouse, Maguerite d'Alsace, avait été solennellement instituée héritière du comté de Flandre par son frère Philippe (1177). Satisfait de cette large part que lui avait fait la fortune, Baudouin, quoiqu'il aimât les combats, n'avait formé aucune entreprise ambitieuse. Il se bornait à faire briller sa force et son adresse dans les tournois, et n'avait plus tiré

(1) Voyez page 131.

l'épée, depuis les journées de Carnières et d'Arlon, que pour terminer quelques querelles entre des seigneurs voisins, ou pour châtier l'audace d'un vassal criminel. Son caractère était franc et ferme : on l'avait vu se refuser d'abord au mariage de sa fille avec le roi de France, parce qu'il l'avait promise au comte de Champagne; et avec la même loyauté, il s'arma contre son gendre pour soutenir Philippe d'Alsace dès que celui-ci l'eut requis d'exécuter leur ancien traité d'alliance.

Mais cette marche de Baudouin et de ses chevaliers vers le Midi, réveilla un vieil adversaire qu'ils laissaient dans le Nord. Le duc de Brabant, Godefroid III, attendait depuis dix ans l'occasion de prendre sa revanche de la bataille de Carnières. Animé par son fils Henri, qui fut surnommé plus tard le Guerroyeur, et peut-être excité sous main par le monarque français, il s'empara de quelques seigneuries dépendantes du Hainaut et força le comte à revenir sur ses pas pour lui tenir tête (1182). Ainsi la guerre se trouva reportée en Belgique; elle ne tarda pas à s'y aggraver.

Henri, qui commandait les Brabançons, n'était ni moins brave, ni moins confiant dans ses forces que Baudouin-le-Courageux, et les deux armées ne demandaient qu'à se mesurer. Mais Philippe d'Alsace, qui avait besoin du secours du Hainaut dans sa lutte contre la France, intervint avec promptitude et réussit à conclure entre eux une longue trève. Il parvint à la maintenir pendant quelque temps, et il y attachait d'autant plus d'importance qu'il avait formé le dessein de réunir contre le roi son ennemi toutes les forces de nos provinces et des contrées rhénanes. Mais tandis qu'il négociait avec les princes allemands, les hostilités recommencèrent entre le Brabant et le Hainaut, par la faute de Baudouin, qui se croyait le plus fort. Henri de Brabant s'était mis en route pour la Terre-Sainte, et Godefroid son père avait perdu la vigueur de ses jeunes années. Le Flamand se vit contraint de s'interposer encore entre les deux partis. Il déclara qu'il se joindrait à celui de ses voisins qui serait attaqué par l'autre, et cette me-

nace ayant été insuffisante, il envoya 300 chevaliers à Godefroid qui, avec ce secours, fit éprouver un échec à son ennemi (à Lembeke). La paix fut alors rétablie ; mais le comte de Hainaut resta vivement irrité contre son beau-frère.

D'un autre côté, Philippe-Auguste mettait en œuvre pour gagner Baudouin des moyens aussi puissants que peu honorables. Il menaça de répudier la malheureuse Isabelle, qui dans son désespoir suppliait son père d'abandonner le parti du Flamand. Le comte était ému. Il se rendit auprès du roi pour sauver sa fille, et celui-ci acheva de l'ébranler en lui témoignant les plus grands égards. Cependant il hésitait encore à trahir son beau-frère; Philippe-Auguste surmonta les derniers obstacles en publiant que la défection était accomplie, et que le comte de Hainaut prenait rang parmi les alliés. Les reproches de Philippe d'Alsace furent amers et injurieux. Il refusa de croire les dénégations de Baudouin, et dans sa colère il voulut dépouiller son neveu de sa succession. Il fit demander en mariage Mathilde, princesse de Portugal, à laquelle il assigna pour douaire dix-neuf de ses villes ainsi que le pays de Waes. Alors le comte de Hainaut perdit patience et conclut enfin un traité secret avec le roi, sans songer qu'il justifiait par-là les reproches qui l'avaient offensé (1).

Le comte de Flandre avait prévu cet abandon, et il comptait pour prendre sa revanche sur le secours que lui avait promis l'empereur Henri VI. Mais cette promesse tardant à se réaliser, il s'unit au duc de Brabant et à l'archevêque de Cologne (le seul des princes allemands qui fut prêt à marcher contre la France), et leurs forces pénétrèrent de toutes parts dans le Hainaut (1185). Baudouin seul contre tous (car son nouvel allié ne fit rien pour le secourir) était trop fier pour plier : il s'enferma dans sa capitale et laissa passer la tempête. Les campagnes d'alentour furent ravagées; mais les villes firent résistance. Le comte, qui du haut des remparts de Mons voyait brûler les villages, ne perdit rien de sa fermeté. Ses chevaliers, l'ayant surpris rêveur, l'exhortaient à ne point se laisser abattre : Je songeais, leur répondit-il aussitôt, par quelle route nous irons bientôt à notre tour ravager les terres de cet archevêque qui demeure si loin de nous. En effet, les armées ennemies furent forcées de se retirer, l'hiver étant venu : quelques auteurs disent que Philippe d'Alsace renonça au projet d'assiéger Mons par égard pour sa sœur Marguerite qui lui avait écrit que ce siége causerait sa mort.

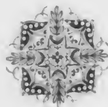
(1) Il y avait eu des torts de part et d'autre ; mais les écrivains qui accusent Philippe d'Alsace d'avoir agi sans motif, sont évidemment dans l'erreur.

Le roi de France, qui avait paru indifférent au danger de son beau-père, n'entra en campagne l'année suivante qu'après avoir vu une armée flamande pénétrer dans ses états. On s'observa de part et d'autre sans combattre. Un mouvement rétrograde des Flamands permit au monarque d'entreprendre le siége d'Amiens; mais avant qu'il put forcer la citadelle, le comte vint au secours de la place. Il avait réuni toutes les milices de Flandre (qui formaient plus de cent mille hommes, si nous en croyons un historien d'une autre province), et son étendard, planté sur un chariot de guerre pareil à une tour roulante, représentait un dragon menaçant. Arrivé en face de l'armée royale, il la fit défier au combat. Philippe-Auguste voulait accepter : ses conseillers le retinrent en lui montrant le danger d'une défaite qui pouvait le mettre à la merci d'un vassal offensé. Ils eurent encore recours aux négociations et amenèrent le prince flamand à conclure une paix qui lui laissa Péronne et Saint-Quentin, mais qui donna le reste du Vermandois au roi de France. Toutefois il s'en fallut peu que cette paix ne fût rompue dès la même année, l'empereur Henri VI ayant enfin réuni l'armée qu'il avait promise au comte. Celui-ci,

mécontent de quelques nouvelles prétentions du monarque français, voulait déjà reprendre les armes. Baudouin de Hainaut le retint, et le roi acheva de l'apaiser en lui cédant la possession du Vermandois pour la durée de sa vie.

Jamais sans doute la Flandre n'avait déployé plus de puissance et de vigueur que dans cette lutte d'où elle sortait enfin sans désavantage. Mais les donations imprudentes que Philippe d'Alsace avait faites à la reine sa nièce et à Mathilde de Portugal, n'étaient point compensées par un peu de gloire militaire. Le comte avait compromis le sort du pays et du peuple en disposant de ses états comme d'un domaine de famille qu'il était libre de morceler. On dirait qu'il avait cessé de prendre intérêt à l'avenir de la Flandre depuis qu'il n'espérait plus y avoir pour successeur un prince de sa famille, et qu'il eût vu avec indifférence la nation qu'il avait gouvernée s'éteindre en même temps que la branche dont il était le dernier chef.

Réconcilié avec Philippe-Auguste, depuis le nouveau traité, il reprit sa place à la cour de ce monarque, et l'accompagna en Orient, lorsque une troisième croisade y conduisit les armées de France et d'Angleterre. Les soldats du monarque français portaient la croix rouge; ceux de Richard-Cœur-de-Lion, la croix blanche; Philippe d'Alsace fit prendre à ses Flamands la croix verte, pour marquer hautement qu'ils formaient un peuple distinct. Mais arrivé à Ptolémaïs, il fut atteint par l'épidémie qui dépeuplait le camp, et mourut en chrétien sans avoir pu combattre en soldat (1191).



CHAPITRE IV.

Les comtés de Flandre et de Hainaut et le marquisat de Namur réunis sous Baudouin-le-Courageux. — Baudouin de Constantinople. — État du pays. — Les évêchés de Liége et de Tournay (1191 à 1204).

A la première nouvelle de la mort de Philippe d'Alsace, Baudouin-le-Courageux prit des mesures pour s'assurer son héritage. Il conduisit aussitôt dans les villes de Flandre son épouse Marguerite, héritière du trône, et le peuple se déclara partout en sa faveur. L'événement justifia cet empressement. Le roi de France avait déjà envoyé en Europe deux de ses grands officiers chargés de prendre possession du comté, comme d'un fief qui devait retourner à la couronne à défaut d'héritiers mâles. Il quitta lui-même l'armée chrétienne et revint avec précipitation dans ses états. Mais il était trop tard : la Flandre entière avait reconnu Baudouin. Dans un premier moment de dépit, Philippe-Auguste voulut faire arrêter le comte qui s'était rendu à Paris pour lui faire hommage, et qui n'eut que le temps de s'enfuir. Mais il consentit enfin à transiger avec lui et borna ses prétentions à la Flandre gallicane (dont une partie lui avait déjà été promise par Philippe d'Alsace, comme douaire de la princesse Isabelle). Baudouin eut alors la faiblesse de céder. Il livra au monarque non-seulement l'Artois, mais encore Douai, Saint-Omer et toute la contrée environnante, de manière à diminuer de moitié le comté qui lui était échu. En vain les villes et la noblesse lui firent représenter que Philippe d'Alsace n'avait pas eu le droit de morceler le pays, et lui offrirent de consacrer toutes leurs forces à le défendre. Le comte ne com-

prenait pas ce sentiment de nationalité qui animait les populations; il considérait la Flandre comme un fief, et non comme un état, et acceptait le rôle de vassal avec toute la dépendance qui s'y rattachait. Il alla jusqu'à payer au trésor royal la première année du revenu de ses nouveaux domaines, évaluée à cinq mille marcs d'argent (et qui représenterait aujourd'hui de trois à quatre millions). C'était s'avilir aux yeux des Flamands dont il perdit l'affection et l'estime. Le peuple voulait un souverain, et Baudouin ne savait être qu'un seigneur.

Peu s'en fallut que cette faute ne lui coutât le trône. La comtesse douarière, Mathilde de Portugal, avait déjà cherché à susciter des troubles. Bientôt la ville de Gand, souvent redoutable aux anciens comtes, se montra entièrement hostile à Baudouin. Il s'y forma un parti puissant qui voulait transférer le sceptre à un autre souverain, de qui l'on attendait plus de fermeté et d'attachement aux intérêts du pays. C'était le nouveau duc de Brabant, Henri I.er, surnommé depuis le Guerroyeur. Ce prince, qui avait succédé en 1190 à son père Godefroid III, s'était acquis dès-lors une haute renommée de courage et d'énergie, tant par ses premiers faits d'armes que par la vengeance qu'il venait de tirer de la mort de son frère Albert, évêque de Liége. Des officiers de l'empereur Henri VI avaient assassiné ce malheureux prélat pendant son séjour à Rheims (on verra plus loin les détails de ce meurtre) : le Brabançon, justement irrité, s'unit à son oncle maternel Henri III de Limbourg, et tous deux secondés par la sympathie des princes allemands, forcèrent le monarque à sacrifier les coupables et à perpétuer par des fondations pieuses le souvenir de ce crime et de son expiation (1193).

Cette vigueur du jeune duc annonçait à Baudouin un compétiteur dangereux. Les prétentions de Henri sur la Flandre avaient d'ailleurs quelque fondement; car il était l'époux de Mathilde de Boulogne, nièce de Philippe d'Alsace, et qui aurait été l'héritière légitime du comté, s'il n'eût existé quelque doute sur la légalité du mariage dont elle était issue. Encouragé par les dispositions d'une partie du pays en sa faveur, il s'arma pour soutenir ses droits, envahit Alost et toute la contrée au midi de l'Escaut, et repoussa Baudouin qui avait voulu assiéger Nivelle (1194). Alors la Belgique entière se trouva pour ainsi dire partagée en deux camps : car la querelle qui venait de s'engager prenait une apparence sérieuse, et devait réveiller d'autres rivalités mal assoupies.

En effet, tandis qu'une courte trève suspendait les hostilités sur la frontière de Flandre et de Hainaut, d'autres ennemis de Baudouin reprenaient confiance et levaient des troupes dans l'est de la Belgique. Le sujet de la guerre qui se préparait de ce côté n'était pas moins important : il s'agissait de la possession du comté de Namur. On a vu que Henri-l'Aveugle avait promis autrefois son héritage au comte de Hainaut, qui était son neveu et qui l'avait secouru. Cette promesse avait eu la forme d'un engagement solennel, et elle avait été ratifiée par l'empereur. Mais il arriva en 1186, que Henri, déjà vieux, devint père d'une fille et voulut lui assurer sa succession. Il fiança dès l'année suivante la jeune princesse appelée Ermesinde, au comte de Champagne, et lui fit jurer fidélité par ses vassaux. Mais aussitôt Baudouin (qui venait alors de sortir de sa lutte contre Philippe d'Alsace) conduisit son armée sur les domaines de son oncle. Il le contraignit à renouveler la donation qu'il lui avait faite de ses états, et comme les Namurois indignés poussaient le vieillard à la résistance, il assiégea et prit successivement la ville et le château (1187). Maître du pays et de Henri-l'Aveugle lui-même, il acheta de l'empereur l'investiture des comtés de Namur, de la Roche et de Durbuy, qui furent convertis alors en marquisat, pour annuler les prétentions que conservait le duc de Brabant à la suzeraineté de ces provinces (1188). Depuis lors il ne laissa que le Luxembourg à

Henri-l'Aveugle; et la supériorité de ses forces réduisit le vaincu à consentir à cette spoliation.

Mais lorsque Henri de Brabant se fut levé contre Baudouin, le courage du vieillard se ranima. Il fit alliance avec le duc de Limbourg et avec quelques autres seigneurs voisins, réunit une armée et marcha sur son comté de Namur avec l'intention de le reconquérir. Malheureusement pour lui, ce fut au mois de juillet qu'il entra en campagne, et la trève entre son neveu et le prince brabançon ne devait expirer que le 15 août. Baudouin sut mettre à profit l'intervalle. Rassemblant à la hâte les forces du Hainaut et de la Flandre, il arriva sur les bords de la Méhaigne où campait l'armée ennemie. Henri-l'Aveugle et ses alliés se crurent assez forts pour combattre seuls, tandis que le duc de Brabant, lié par la suspension d'armes, ne pouvait les secourir. Le combat se donna près du village de Neuville, le 1.er août 1194. Les Hennuyers et les Flamands, moins nombreux que leurs adversaires, mais bien plus aguerris, remportèrent l'avantage. Henri de Limbourg fut fait prisonnier avec plus de cent chevaliers, et le vainqueur resta maître de la province qu'il avait conquise.

Ce triomphe de Baudouin pacifia la Belgique. Henri de Brabant, à qui l'imprudence des vaincus venait de faire perdre l'appui sur lequel il avait compté, craignit de se mesurer seul contre un ennemi déjà si puissant, et auquel la France promettait de nouveaux secours pour prix des concessions qu'il lui avait faites. Les deux princes s'abouchèrent au château de Halle, et après une négociation assez longue, le Brabançon fit l'abandon de ses droits, mais à condition que le comte lui devrait hommage pour le pays d'Alost; clause remarquable, qui semblait encore consacrer le principe de l'autorité des ducs sur les débris de l'antique Lorraine.

Baudouin-le-Courageux ne jouit pas très-longtemps de l'heureux succès de ses armes. Il perdit cette année même

son épouse Marguerite d'Alsace, et avec elle le comté de Flandre, qui passa à l'aîné de ses fils. Bientôt sa santé s'altéra, et il vit s'approcher le terme de sa vie. Il s'occupa alors de régler son héritage, et détacha de ses états le comté de Namur, qu'il légua à son second fils, appelé Philippe (mais en faisant relever cette province du Hainaut). Il expira au mois de décembre 1195, après un règne de 24 ans, pendant lequel il avait tenu l'épée avec plus de gloire que le sceptre.

Le jeune prince qui lui succéda en Flandre et en Hainaut, est célèbre dans l'histoire sous le nom de Baudouin de Constantinople. Aussi vaillant que son père, mais moins étranger que lui aux intérêts et aux sentiments nationaux, il avait marqué son avènement au trône de Flandre (du vivant même de Baudouin-le-Courageux) en accordant amnistie aux ennemis de sa famille, et en contractant une alliance offensive et défensive avec Henri-le-Guerroyeur. Son but (et tel avait été le vœu de sa mère, plus intelligente que son époux) était d'arracher à Philippe-Auguste les villes que ce prince s'était fait céder; et il cherchait des alliés autour de lui pour combattre la tyrannie étrangère.

Il se rendit ensuite auprès du roi, auquel il représenta le mécontentement de la Flandre, ne cachant pas son intention de prendre les armes, s'il le fallait, pour soutenir les droits du pays. Philippe parut touché de sa conduite loyale, et, abusant de l'inexpérience du jeune comte, il parvint à le payer de vaines promesses, au moyen desquelles il lui fit prêter serment et hommage (1196. Mais l'indignation des Flamands éclaira Baudouin sur sa faute, et voyant que le monarque n'avait pas même tenu parole sur les points dont ils étaient convenus ensemble, il se ligua avec Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre (1197). Tandis que ce dernier attaquait le prince français en Normandie, le comte avec les troupes de Hainaut et de Flandre reprit Douai et Péronne, et mit le siége devant

Arras. Philippe-Auguste accourut avec toutes ses forces. Alors Baudouin, manœuvrant avec l'adresse et la prudence d'un vieux capitaine, feignit une retraite et attira les Français dans la contrée marécageuse qui s'étend à l'ouest d'Ypres, où il les enferma en rompant tous les passages et en mettant le pays sous l'eau. Il devint ainsi le maître de dicter des conditions à son ennemi, et le roi les accepta toutes. Mais dès que le prince belge l'eut laissé sortir de ce mauvais pas, Philippe fit déclarer par son conseil « que » le roi de France n'était pas lié par une promesse accordée » à un vassal rebelle », et violant ainsi solennellement les engagements qu'il avait pris, il força son crédule adversaire à reprendre les armes.

Néanmoins cette perfidie ne tourna pas entièrement au désavantage de Baudouin. Il entra en campagne en 1198, enleva Aire et Saint-Omer, et ne consentit à traiter de nouveau que quand son frère Philippe de Namur se fut laissé surprendre aux environs d'Arras par un parti ennemi qui le fit prisonnier. Des négociations, entamées pour sa délivrance, conduisirent peu à peu à la conclusion d'une paix, dont les deux pays éprouvaient le besoin. D'après le traité, qui fut signé à Péronne au commencement de l'an 1200, le roi garda Arras et ce qui forma depuis l'Artois, mais il laissa au comte Douai, Saint-Omer et la contrée adjacente. La Flandre ne regagnait que la moitié de ce qu'elle avait perdu; mais c'était beaucoup d'obtenir un pareil résultat dans une lutte aussi inégale; car Richard-Cœur-de-Lion venait de mourir, et Henri de Brabant était parti pour la Terre-Sainte (1197) sans donner secours à son allié (il est probable qu'il avait cru la querelle terminée après l'hommage que le Flamand avait prêté à Philippe cette année même).

Telle fut l'issue de cette guerre, si honorable pour le jeune comte, à qui ses peuples gardèrent une vive affection. Mais tandis qu'il rendait la paix à ses états, lui-même formait de nouveaux projets de gloire. Une quatrième croisade était prêchée en France, et il annonça l'intention d'y prendre part. Le même enthousiasme religieux et chevaleresque se répandit parmi ses vassaux, et un nombre incroyable de Hennuyers et de Flamands prirent la croix à son exemple. L'élite de la noblesse s'engagea dans cette grande entreprise dont les préparatifs durèrent près de deux ans. Baudouin et une partie de ses chevaliers s'acheminèrent enfin vers l'Italie en 1202, comptant trouver des vaisseaux à Venise : le reste des croisés s'embarqua en Flandre l'année suivante, et fit voile pour le port d'Acre, en Syrie.

Ce n'était pas le seul armement considérable qui fut parti de nos provinces pour la Palestine depuis Godefroid de Bouillon. Indépendamment d'une foule de princes et de seigneurs qui avaient sans cesse renouvelé ce glorieux pélerinage, on avait vu des corps nombreux de Belges prendre part à tous les efforts de l'Europe pour la défense de Jérusalem. En 1147, un simple moine flamand appelé Arnould, avait prêché la croisade avec tant de succès en Lorraine et en Flandre, qu'une armée entière d'hommes de tous les rangs s'embarqua dans nos ports pour aller délivrer la Terre-Sainte. Leur flotte, composée de plus de cent voiles, fut jetée sur les côtes de Portugal, et trouvant les Maures en possession d'une partie de ce pays, ils s'unirent à des croisés anglais pour faire le siége de Lisbonne. La résistance fut opiniâtre; mais après de longs efforts, les Belges, commandés par le comte Arnould d'Arschot, forcèrent enfin la ville et donnèrent aux Portugais une capitale. Plus tard les chevaliers de Hainaut, de Brabant et de Flandre se trouvèrent en si grand nombre au siége de Ptolémaïs (1191), qu'ils y formèrent un corps d'armée distinct qui se sépara des Français et des Allemands. Ils prirent pour chef Jacques d'Avesnes, l'un des pairs de Hainaut, et sous la conduite de ce vieux guerrier, ils accompagnèrent Richard-Cœur-de-Lion dans sa campagne contre Saladin, s'associant à tous les périls du héros an-

glais, et se montrant dignes d'obtenir aussi quelque part de sa gloire.

Mais l'expédition de Baudouin, sans atteindre le grand but religieux des croisades, eut tant d'éclat comme entreprise militaire, qu'elle éclipsa celles qui l'avaient précédée. Arrivé à Venise, où devaient se réunir les chefs des croisés, le comte reconnut la nécessité de conquérir par les armes les ressources qui manquaient à l'armée chrétienne. De concert avec les Vénitiens, il s'engagea à rétablir en Grèce un jeune prince exilé, qui offrait de payer ce service par des dons immenses. La flotte italienne et les seigneurs croisés (que l'histoire appelle les barons latins) parurent en 1203 devant Constantinople, et y placèrent leur protégé sur le trône. Mais il périt presque aussitôt dans une révolte, et l'armée franque, qui attendait le prix de ses services, ne reçut que des menaces et des outrages. Alors elle attaqua la grande ville grecque par terre et par mer, les Vénitiens forçant l'entrée du port, tandis que les croisés donnaient l'assaut aux remparts. Rien ne put résister à cette double attaque, ni les hautes tours des assiégés, ni leurs machines de guerre, ni le feu grégeois qu'ils lançaient sur les assaillants, ni la chaîne immense qui fermait le port. Dès le second jour Constantinople fut prise, et les vainqueurs traitant ce qu'il restait de l'empire comme une province conquise, choisirent entre eux un empereur d'Orient. Baudouin était le plus puissant et le plus brave : ce fut à lui qu'ils décernèrent la couronne (1204).

Ainsi pour la seconde fois un prince belge trouvait un trône dans ces contrées lointaines où la victoire avait conduit les croisés. Mais par une étrange fatalité ce deuxième trône sembla aussi dévorer le héros qui l'avait conquis. Baudouin de Constantinople périt la même année en combattant les hordes farouches des Bulgares; et sa mort comme celle de Godefroid de Bouillon éteignit une de nos grandes races; car il ne laissait que deux filles qui devinrent les seules héritières de l'antique Maison de Flandre.

Si l'on jette un coup-d'œil sur les progrès qu'avait faits la Belgique dans l'intervalle qui avait séparé ces deux guerriers illustres (1100 à 1204), on est frappé de la grandeur des changements qui s'étaient accomplis dans le cours d'un siècle. Mais quoique la civilisation eût marché partout, elle n'avait pas fait des progrès égaux dans les diverses provinces. Ce n'était guère que dans un seul art qu'une sorte de supériorité générale avait été acquise, et, chose remarquable, c'était dans l'art militaire. Ce que chaque état s'était approprié avec le plus d'empressement, c'étaient les moyens de vaincre découverts dans les états voisins. Les auteurs allemands de cette époque avouent que la chevalerie lorraine entendait mieux que toute autre les manœuvres de la cavalerie. Quant aux fantassins de Brabant ou de Flandre (et il n'y a aucune raison de douter que ceux du Hainaut et de Liége leur ressemblassent sous tous les rapports), les écrivains de France ne parlent qu'avec surprise et admiration de l'intelligence avec laquelle ils combattaient, se formant en gros bataillons arrondis, qui offraient de toutes parts comme une haie de fer. Les piques de ces piétons n'étaient pas armées de pointes simples; c'étaient des hallebardes, munies d'un fer en forme de hache pour frapper d'estoc, et d'un crochet pour trouver prise dans l'armure des cavaliers et les renverser de leurs chevaux [1]. En avant des bataillons ou dans leurs intervalles se plaçaient les arbalétiers, dont l'arme, peu usitée hors de nos provinces, portait plus loin que l'arc et frappait plus juste. Mais c'était surtout dans l'emploi des machines de guerre que les Belges surpassaient les autres peuples. Les mangonaux, sorte d'arbalètes gigantesques qui lançaient des traits immenses, étaient encore inconnus aux guerriers de Philippe-Auguste,

(1) Ces hallebardes étaient appelées en flamand *goedendag*, c'est-à-dire *bonjour*, ou plutôt *adieu*. C'est à tort qu'on les a prises pour des massues.

tandis que les Lorrains et les Flamands les avaient déjà employés au siége de Lisbonne (en 1147). L'on y joignait d'autres instruments qui lançaient de grosses pierres. Le progrès des arts mécaniques rendait l'exécution et le maniement de ces machines facile aux ouvriers qui peuplaient nos grandes villes; et ce qui paraissait ailleurs au-dessus des forces humaines, devenait un jeu pour des hommes familiarisés avec les prodiges de l'industrie.

La fabrication des étoffes, et surtout du drap, s'était répandue dans presque toute la contrée. Elle était si importante en Flandre que cette province mettait en œuvre presque toute la laine que produisait l'Angleterre. En Brabant l'on estimait que les tisserands de Louvain pouvaient former à eux seuls une armée. Des chartes du siècle suivant nous montrent la même industrie déjà développée dans l'ouest du Hainaut. De gros tissus fabriqués dans ces parages, et connus sous le nom de *Verd de Cambrai*, étaient portés jusqu'en Toscane et y servaient à l'habillement de la bourgeoisie. Tout le nord de l'Europe achetait du drap de Flandre. Le progrès des manufactures alimentait en même temps le commerce et la navigation. En 1201, Anvers fut agrandi de près de moitié. Les armées que la marine flamande transportait en Orient nous donnent la mesure de ses ressources. On a vu que Philippe d'Alsace s'était attaché à purger la mer de pirates. En 1184, il avait dirigé lui-même une expédition contre les corsaires normands, dont Cherbourg était le refuge. Les marins flamands firent une descente sur la côte, brûlèrent la ville et pendirent plusieurs centaines de forbans.

La richesse du pays commençait à se manifester dans les constructions dont il se couvrait. Rien n'est plus remarquable que le nombre de grands édifices exécutés dans nos contrées dès le XII.e siècle, et dont plusieurs subsistent encore : mais il manque à la Belgique une histoire authentique de ses monuments.

Nous avons sur la population de quelques provinces pendant cet âge un document précieux; c'est un dénombrement approximatif des habitants adultes du diocèse de Tournay, vers 1140 (1). L'on en comptait environ 900,000, ce qui ne forme guère qu'un cinquième de moins qu'aujourd'hui. Sur ce nombre l'on supposait qu'il devait se trouver deux mille personnes coupables d'homicide ou d'autres crimes graves dont l'absolution ne pouvait être donnée par un simple prêtre. Si l'on admet que ce dernier chiffre représentât en quelque sorte celui des malfaiteurs, l'on trouvera la proportion (1 sur 450) remarquablement faible pour une époque où la civilisation européenne était encore dans l'enfance.

On a vu quel développement avait reçu pendant le XII.e siècle l'organisation des villes en Flandre et en Brabant. A Namur et dans le Hainaut, l'émancipation du peuple avait fait assez de progrès pour que l'extension des priviléges de la bourgeoisie commençât à paraître onéreuse à la noblesse. Les seigneurs obtinrent de Baudouin-le-Courageux la suppression des franchises de tous ceux qui n'habitaient pas dans l'enceinte des cités; mais d'une autre part ils perdirent entièrement leur indépendance et le droit funeste des guerres de famille. Baudouin de Constantinople avait porté une loi solennelle, appelée depuis « la charte de l'an 1200 », qui condamnait le meurtrier au dernier supplice (2) et ses proches à l'exil, à moins qu'ils ne jurassent de ne point le défendre. C'était attaquer le mal dans ses racines. Ce même prince fixa dans la ville de Mons la cour suprême du comté, qui se rassemblait jusque là dans

(1) L'évêché de Tournay comprenait le Tournaisis, les environs de Lille, de Cassel et de Bergue, et la Flandre à l'ouest de l'Escaut. Ce pays renferme aujourd'hui environ quinze cent mille habitants (les enfants compris).

(2) A moins cependant qu'ils ne fussent chevaliers : car ceux-ci ne devaient être punis que de l'exil.

son château d'Hornu, et ce fut depuis lors que le Hainaut eut une capitale. Là même où l'ancienne servitude des populations paraissait se conserver, les conditions en devenaient de plus en plus tolérables. Le serf n'était soumis qu'à des redevances annuelles excessivement faibles (parce qu'elles n'avaient pas changé depuis des siècles, quoique la valeur de l'argent eût diminué de jour en jour). Le droit de main-morte, qui attribuait au seigneur le meilleur meuble du serf expiré, fut supprimé à Liége par l'évêque Albéron dès l'an 1125, tandis que Godefroid-le-Barbu, frère de ce prélat, faisait la même concession aux habitants de Gembloux (et sans doute à ceux de plusieurs autres villes, dont les chartes n'existent plus). Ainsi partout nous entrevoyons une amélioration notable dans l'état du pays et dans le sort du peuple.

Outre les croisades qui avaient puissamment contribué à étendre les lumières et à augmenter l'empire des sentiments religieux, la parole de plusieurs saints prédicateurs avait profondément remué la Belgique pendant ce siècle. Un moment d'étranges hérésies (que l'on croit émanées du Manichéisme) avaient été répandues à Anvers par un sectaire audacieux, appelé Tanchelin (1120). Saint Norbert, né en Allemagne, mais qui vivait en cénobite dans le Hainaut, ramena par ses efforts les populations égarées, et son exemple inspira tant de vénération pour l'ordre des Prémontrés, dont il était le fondateur, que de toutes parts l'on vit s'élever dans nos provinces de riches abbayes, aussi libéralement dotées par la piété nationale que l'avaient été autrefois les premiers monastères. Saint Bernard, qui passa à Liége et dans le Hainaut pendant qu'il prêchait la seconde croisade (1146), inspira un enthousiasme universel, et d'autres grandes fondations pieuses en perpétuèrent le souvenir (les abbayes de Villers et de Cambron). Vers la même époque la ville de Tournay, jusqu'alors au pouvoir de ses châtelains (la puissante famille des Radou), et qui avait passé tour à tour sous la suzeraineté de la Flandre et du

Hainaut, obtint du pape Eugène III le rétablissement de son évêché, qui était resté réuni à celui de Noyon depuis plus de trois siècles.

Le premier de ces nouveaux évêques, était un abbé du nom d'Anselme; il fut consacré en 1146, et jouit presque aussitôt d'une sorte de souveraineté sur le Tournaisis que semblèrent lui céder les comtes voisins. Ni les Baudouin, ni Thierry et Philippe d'Alsace ne contestèrent à ce prélat et à ses successeurs la libre possession de sa cité. Mais en 1187, Philippe-Auguste ayant été reçu dans la ville pendant un voyage qu'il faisait en Hainaut, déclara qu'il consentait à prendre les habitants sous sa protection directe, et l'évêque se trouva dépouillé de sa seigneurie au profit de son hôte royal. Il en coûta cher aux Tournaisiens, exposés depuis lors aux attaques des princes belges qui les forcèrent plusieurs fois à racheter leur ville du pillage. Quant au roi, cette spoliation se rattachait à ses projets sur la Flandre. Il oubliait que la splendeur et la force de sa monarchie devaient leur nouvel éclat au génie d'un moine flamand, le célèbre Suger, qui avait été le ministre de son père, et dont l'admirable sagesse avait su fermer les plaies du royaume, créer l'ordre intérieur et préparer des ressources pour l'avenir.

Le gouverment épiscopal, qui avait duré si peu de temps à Tournay, se maintenait à Liége, mais non sans avoir beaucoup perdu de sa force et de sa dignité. Depuis Henri-le-Pacifique l'évêché n'avait point eu de prélat qui réunit au même dégré les vertus du pontife et du souverain. Les esprits étaient agités par la lutte presque continuelle des empereurs contre le Saint-Siége, lutte qui se renouvelait alors à chaque règne, et dans laquelle les évêques et le chapitre de Liége penchèrent souvent pour le parti impérial, se conduisant quelquefois en vassaux du monarque plutôt qu'en membres de l'Église. L'on vit même Henri de Leyen, qui occupa le siége épiscopal de 1145 à 1164, et qui avait montré quelque énergie, suivre en Italie l'empe-

reur Fréderic Barberousse, combattre contre le souverain pontife, s'attacher à l'antipape Victor, et consacrer son successeur.

Ce qui explique surtout cette puissance du parti de l'empire dans l'évêché, c'est que l'influence des princes et des seigneurs environnants avait peu à peu rempli le chapitre de leurs proches ou de leurs alliés. Du temps de l'évêque Alexandre (celui que Godefroid I.er avait imposé aux Liégeois) il se trouvait, dit-on, parmi les chanoines de Saint-Lambert deux fils d'empereur, sept fils de rois et quarante-trois fils de ducs et de comtes. Une partie de ces chanoines n'avaient pas même reçu les ordres, et leur charge était pour eux un bénéfice séculier plutôt qu'ecclésiastique. Ainsi la richesse de l'Église avait amené l'envahissement de ses dignités par les familles seigneuriales, et si les souverains pontifes n'eussent pas fréquemment interposé leur action puissante, il semble que les plus grands désordres eussent été la suite d'un état de choses aussi contraire à l'esprit des institutions religieuses. Les mœurs s'étaient relâchées; la simonie était publique; les brigandages recommençaient dans les campagnes et les meurtres dans la ville : on vit même un des évêques (Fréderic de Namur, en 1121) empoisonné par un rival dont l'ambition avait été déçue. Mais la partie saine du clergé recourut toujours dans les moments de crise au tribunal de Rome, et le Saint-Siége n'hésita jamais à frapper les prélats infidèles à leur mission. L'évêque Alexandre, déposé par Innocent II (1134), ne put survivre à sa honte : Albéron de Namur, cité à comparaître devant Eugène III, expira quelques jours après avoir obéi (1146). Raoul de Zéringhen, élevé à l'épiscopat vingt ans après, fut publiquement admonesté comme simoniaque par le cardinal d'Albe, légat pontifical (1186), et il se repentit si vivement de son indifférence passée pour tous ses devoirs de prélat et de souverain, qu'il voulut l'expier en se rendant à la croisade avec Fréderic Barberousse. Ceux des chanoines qui avaient été coupables comme lui, imitèrent

sa pénitence. Plusieurs périrent dans cette expédition, et le prélat lui-même mourut au retour (1191).

L'élection suivante offrit des scènes déplorables. La plus grande partie du clergé et du peuple avaient choisi Albert de Louvain, frère du duc Henri-le-Guerroyeur. Mais quelques chanoines s'opiniâtrèrent à soutenir un autre candidat, et l'empereur Henri VI prétendant que cette contestation lui donnait le droit d'élire lui-même un évêque, nomma Lothaire de Hochstad, frère d'un de ses favoris. Albert de Louvain eut recours au pape qui confirma son élection; mais personne n'osa lui donner appui contre l'empereur irrité, et des officiers de ce prince assassinèrent le malheureux prélat dans la ville de Rheims où il s'était rendu pour recevoir successivement la prêtrise et la consécration pontificale (car lui aussi avait été jusque là étranger à l'Église). Aussitôt le souverain pontife excommunia et déposa Lothaire (1192), tandis que les parents du mort s'armaient pour le venger. Mais l'empereur ayant apaisé leur ressentiment par quelques mesures expiatoires, les deux ducs de Brabant et de Limbourg, l'un frère, l'autre oncle de l'évêque assassiné, ne s'occupèrent plus que de lui donner un successeur qui leur convînt. Leur choix tomba sur le fils du Limbourgeois, appelé Simon, et qui n'avait encore que seize ans. Ils l'installèrent sur le siége épiscopal; et lorsque le pape eut ordonné une autre élection (1194), Albert de Cuyck, qui fut choisi par le clergé, n'eut pu entrer en possession de son diocèse, si Baudouin-le-Courageux ne fut venu à son secours avec les forces de ses trois comtés.

Cette influence fatale du pouvoir et de l'ambition des princes voisins sur le gouvernement de l'évêché, détacha la population de ses souverains. Le peuple de Liége avait joui de quelque importance dans l'état dès l'an 1071; car le traité conclu avec Richilde, à cette époque, faisait mention du consentement des « gens de condition servile. » Les magistrats municipaux (le majeur et les échevins) avaient toujours été nommés par l'évêque et choisis parmi

la noblesse; mais il existait au-dessous d'eux un conseil des jurés dont l'existence nous est indiquée pour la première fois à la fin de ce siècle. Ces jurés, qui représentaient la bourgeoisie, semblent avoir formé pendant les désordres de cette époque, la prétention de gouverner la cité. En effet, nous les voyons décréter en 1199 l'établissement d'une nouvelle taxe pour la réparation des murailles de la ville. Le chapitre fit résistance ; mais une sédition éclata, plusieurs chanoines furent maltraités, et l'ordre public était en danger lorsque le doyen de Saint-Lambert osa haranguer le peuple et sut lui inspirer le repentir de ses excès. Ainsi la bourgeoisie avait la conscience de sa force et le désir de s'en prévaloir. Il n'est donc pas surprenant qu'elle ait obtenu vers cette époque (on ne sait pas pendant quelle année) des priviléges qui l'assimilèrent aux communes les plus puissantes. Ces priviléges émanèrent de l'évêque Albert de Cuyck : en voici les principaux points.

Les bourgeois de Liége ne devaient plus être taxés, que de leur consentement. En cas de guerre l'évêque promettait d'entrer d'abord en campagne avec sa noblesse et ses paysans; mais s'il fallait faire marcher les forces de la ville, l'avoué de Hasbagne serait tenu de venir prendre dans l'église cathédrale l'étendard de saint Lambert, et alors tout le peuple le suivrait. Le bourgeois n'était justiciable que de ses échevins : il pouvait être condamné à mort, mais ses biens n'étaient point sujets à la confiscation. Le majeur ne pouvait pénétrer dans la demeure des citoyens malgré eux, même pour y chercher un coupable, et, suivant la locution populaire, « PAUVRE HOMME EN SA MAISON ÉTAIT ROI. »

Ce fut par l'acquisition de ces divers droits que Liége prit place parmi les cités libres; mais comme on le verra plus loin les coutumes féodales ne s'étaient point modifiées hors de l'enceinte de la ville, et la noblesse de l'évêché conservait dans ses terres tout son pouvoir seigneurial primitif. Ainsi la commune grandissait, mais l'état ne se formait point.

CHAPITRE V.

Règnes des comtesses Jeanne et Marguerite, en Flandre et en Hainaut. — Séparation de ces deux comtés (1204 à 1280).

Le treizième et le quatorzième siècle, dont les annales sont riches en événements pour la Belgique, vont nous offrir surtout en relief l'histoire de la Flandre. Ce n'est pas que cette province eût alors une bien grande supériorité sur toutes les autres; mais, tandis que le reste du pays n'était agité que par des secousses passagères et des rivalités locales, une lutte terrible, opiniâtre, et qui menaçait l'existence du nom flamand, se prolongeait à l'ouest de l'Escaut. La France voulait conquérir; la Flandre voulait exister.

Baudouin de Constantinople, en quittant ses états, avait laissé ses deux filles, Jeanne et Marguerite, sous la tutelle de son frère Philippe de Namur, auquel il adjoignit son oncle Guillaume de Hainaut, seigneur de Château-Thierry (c'était un fils de Baudouin-le-Bâtisseur), et Bouchard d'Avesnes, regardé comme le plus sage et le plus capable de ses chevaliers. Jeanne avait dix-sept ans; Marguerite ne naquit qu'après le départ de son père. Le château de Gand avait été désigné pour leur séjour, et elles y résidaient quand on apprit la mort de Baudouin. A cette nouvelle Philippe-Auguste, dont l'avidité n'était pas assouvie, conçut le projet de se rendre maître des deux jeunes princesses. Il offrit secrètement sa propre fille Marie au marquis de Namur, à condition que celui-ci lui livrerait ses pupilles, dont la garde lui était confiée. Le perfide tuteur accepta le traité. Jeanne et Marguerite, secrète-

ment enlevées du château de Gand par celui qui aurait dû les défendre, furent remises entre les mains du roi (1205). En vain les seigneurs et les villes de Flandre firent redemander leurs jeunes souveraines. Le monarque resta sourd à leurs réclamations, et l'indignation nationale ne put frapper que Philippe de Namur, qui fut dépouillé de son titre de régent et chassé des deux comtés par la haine et le mépris publics.

Maître de l'héritière de Flandre et de Hainaut, Philippe-Auguste eut soin d'empêcher qu'elle prît un époux dont l'alliance eut pu être utile à la puissance ou aux intérêts du pays (les Flamands désiraient qu'elle s'unit à un fils du roi d'Angleterre). Mais il consentit enfin à son mariage avec le prince Ferrand de Portugal, neveu de la seconde épouse de Philippe d'Alsace, et, comme elle, entièrement étranger à nos contrées et aux royaumes voisins (1211). Il paraît qu'il exigea de lui, comme condition de cette alliance, la cession des places qu'avait reprises Baudouin de Constantinople (Aire et Saint-Omer); et de peur que le nouveau comte ne violât sa promesse, Louis de France, fils aîné du roi, feignit de vouloir escorter les jeunes époux jusqu'en Flandre, les attira dans son château de Péronne, et les y retint prisonniers jusqu'à la reddition des deux villes.

Le ressentiment des Flamands à cette nouvelle spoliation parut retomber sur Ferrand lui-même, que les Gantois attaquèrent lorsqu'il se présenta devant leurs murs. Mais bientôt ce prince, qui n'était pas moins irrité que ses sujets, regagna leur affection en augmentant les priviléges de la bourgeoisie, et en s'attachant les seigneurs les plus opposés à la France (car la noblesse se divisait en deux partis, dont le plus faible tenait pour le roi). Il traita sous main avec les ennemis du monarque, et surtout avec Jean, roi d'Angleterre, qui se voyait alors menacé d'une invasion française; et lorsque Philippe-Auguste, prêt à passer la mer, somma tous ses vassaux de lui amener

leurs troupes, Ferrand répondit qu'il ne marcherait qu'après la restitution d'Aire et de Saint-Omer (1213).

Mais le moment était mal choisi pour faire cette déclaration. L'armée royale, rassemblée le long des côtes de la Manche, était supérieure en forces à toutes celles que l'on avait vues jusqu'alors, et la flotte qui devait la transporter comptait dix-sept cents voiles. Dès que Philippe eut découvert les intentions hostiles de Ferrand (qu'il avait cru d'abord peu sérieuses), il ne lui laissa pas le temps de se mettre en défense. Renonçant à l'expédition qu'il avait projetée contre les Anglais, il se jeta brusquement sur la Flandre, où rien n'était prêt pour une guerre immédiate, et enleva tour-à-tour Cassel, Ypres, Bruges et le port de Dam, dans lequel sa flotte vint mouiller. Il forma ensuite le siége de Gand, et fut rejoint devant cette ville par les vieilles bandes brabançonnes que lui amenait Henri-le-Guerroyeur, devenu depuis peu son gendre (il venait d'épouser Marie de France, veuve de Philippe de Namur). Malgré la supériorité des assaillants, les Gantois se défendirent avec courage tant qu'ils eurent quelque espoir d'être secourus par leur comte. Celui-ci, qui n'avait pu rassembler une armée, vint cependant avec quelques troupes flamandes et anglaises insulter le port de Dam, et enlever presque tous les vaisseaux du roi. Mais il ne put tenir tête aux forces françaises qui marchèrent contre lui, et fut contraint de se réfugier en Zélande. Alors Philippe brûla lui-même ce qui restait de sa flotte, trop faible désormais pour tenir la mer, et revenant sur ses pas, il se rendit maître de toutes les villes de Flandre sans éprouver de résistance.

Dans cette extrémité, Ferrand ne perdit pas courage. Il reçut de nouveaux renforts d'Angleterre et de Hollande, et dès que la grande armée française s'éloigna, croyant la campagne terminée et le pays conquis, il reparut en Flandre, rentra dans toutes les places où le roi avait mis garnison, et s'empara même de Tournay. La ville fut

pillée, et se racheta de l'incendie par une rançon de vingt mille livres, dont répondirent soixante bourgeois livrés comme ôtages. Mais Philippe revint sur ses pas, reprit et brûla Lille, quoique le comte s'y fut jeté lui-même pour la défendre. Déjà Courtrai avait été saccagé par Louis de France. L'hiver seul interrompit la guerre ; elle devait recommencer plus terrible au printemps.

Pendant l'intervalle, de grands changements s'accomplirent dans le reste de la Belgique. Henri-le-Guerroyeur tenait, comme on l'a vu, le parti de la France. Ce prince jouissait d'une haute renommée militaire depuis qu'il avait soutenu l'évêque d'Utrecht contre les comtes de Hollande et de Gueldre, qu'il avait battus et faits prisonniers l'un après l'autre, en 1202. D'anciens démêlés régnaient entre lui et l'évêque de Liége au sujet des seigneuries de Moha et de Waleff, et à deux reprises il avait attaqué ce prélat, d'abord sans effet (en 1204), mais ensuite avec tant de fureur que Liége même était tombée en son pouvoir, et avait été pillée par ses troupes (1212). Cependant cette fois même il avait été contraint à une paix désavantageuse, l'évêque ayant été secouru par Ferrand à la tête des forces du Hainaut et de la Flandre. Depuis lors Henri épiait l'occasion de recommencer l'attaque, et après l'invasion des Français en Flandre, il reprit les hostilités contre les Liégeois (1213).

Hugues de Pierrepont, qui occupait alors le siége épiscopal, était d'un caractère intrépide. Quand il vit la Hesbaye ravagée et Tongres livrée aux flammes par les soldats du Brabançon, il résolut de combattre, malgré l'infériorité de ses forces. Il sortit de Liége suivi de peu de chevaliers, mais conduisant avec lui tous les bourgeois sous l'étendard de saint Lambert, et ayant été rejoint par le comte de Looz et par les milices de Dinant et de Huy, il vint offrir la bataille au duc, dans la plaine de Montenaken, près de Saint-Trond (13 octobre 1213). Le combat fut opiniâtre ; mais l'armée de Henri éprouva enfin une défaite sanglante, et fut obligée de se retirer dans ses villes, tandis que les Liégeois dévastaient la campagne. Pour comble d'infortune le duc, à peine rentré à Bruxelles, s'y vit assiégé par Ferrand qui avait rassemblé de nouvelles troupes après le départ des Français. Abattu par ses revers, le Guerroyeur demanda la paix au prince flamand, s'allia avec lui contre la France, et lui donna ses deux fils pour ôtages. Alors le comte intervint comme médiateur entre lui et l'évêque.

Ce retour inattendu de fortune donnait à la Flandre un allié important. Elle en trouva un autre en Allemagne : c'était l'empereur Othon IV, qui consentit à s'unir au roi d'Angleterre et à Ferrand contre Philippe-Auguste. Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, dont les états avaient été envahis par l'armée française l'année précédente, était l'auteur principal de cette ligue. Les ducs de Brabant et de Limbourg, et le comte de Hollande y entrèrent avec empressement. Othon, quoiqu'il ne fut pas reconnu pour souverain par tous les princes de l'empire (et notamment par l'évêque de Liége), leva une forte armée avec laquelle il entra en Belgique au retour de la belle saison ; et après avoir envahi la Flandre, Philippe se vit menacé lui-même d'une agression redoutable (1214).

La campagne qui s'ouvrit alors pouvait décider du sort de la monarchie française. Les confédérés, qui se rassemblèrent à Valenciennes, comptaient, dit-on, 150,000 soldats, mais seulement 10,000 chevaux. Le roi de France marcha à leur rencontre avec une armée moins nombreuse de moitié, mais beaucoup plus forte en cavalerie. Après quelques manœuvres les deux partis se trouvèrent en présence presque inopinément dans la plaine de Bouvines, située entre Tournay et Lille (27 juillet 1214). Ce fut sur ce terrain découvert, mais dans un espace étroit et bordé de marais, que se livra la bataille. Du côté des confédérés Othon se tenait au centre avec sa chevalerie allemande et celle des ducs; Renaud de Boulogne dirigeait la droite

composée des Anglais et des troupes mercenaires; Ferrand conduisait la gauche, formée de ses vassaux de Hainaut et de Flandre, et d'un corps de Hollandais. Du côté des Français le roi commandait le centre, le duc de Bourgogne, la droite, les comtes de Dreux et d'Auxerre, la gauche. Les chevaliers flamands et hennuyers commencèrent le combat en essayant de tourner la droite des Français : malgré leur courage, ils furent repoussés et mis en déroute par la noblesse de Bourgogne et de Champagne, supérieure en nombre et dirigée avec plus d'habileté. Cet échec découvrit le centre de l'armée, où Othon combattait avec avantage contre les troupes du roi. Pris en flanc par la cavalerie du duc de Bourgogne, l'empereur ne put faire face des deux côtés, et se trouva réduit à fuir. A l'aile droite les Anglais s'étaient mal défendus, et la cavalerie mercenaire avait pris la fuite au premier choc. Ainsi fut perdue la bataille. L'infanterie allemande et brabançonne, formée en triangle au centre, avait repoussé toutes les attaques et semble avoir protégé la retraite : elle ne perdit qu'un de ses bataillons fort de sept cents hommes (brabançons), qui ne voulurent pas se rendre quoique cernés par la cavalerie, et moururent en héros. Quant aux communes de Flandre et de Hainaut, elles n'avaient eu aucune part au combat, soit qu'on les eût mal placés, ou qu'elles fussent arrivées trop tard. Renaud de Boulogne, tombé entre les mains des Français, écrivit le lendemain à Othon pour l'engager à se rendre à Gand, et à recommencer l'attaque avec les milices flamandes (comme si elles ne s'étaient pas trouvées à la bataille); mais sa lettre fut interceptée, et l'empereur ne pensait plus qu'à la retraite.

La journée de Bouvines rompit la ligue formée contre la France, et plongea Ferrand dans une situation affreuse. Fait prisonnier par Philippe, il fut chargé de fers et enfermé dans la tour du Louvre où il resta 12 ans. Mais ses états souffrirent moins qu'on eût pu le craindre. Le roi, soit

qu'il ne crût pas pouvoir faire tomber sa vengeance sur la comtesse Jeanne, qui était sa parente et la souveraine naturelle du pays, soit qu'il ne fût plus disposé à renouveler les efforts ruineux des campagnes précédentes, n'essaya pas de s'emparer de la Flandre. Il exigea seulement la démolition des murailles de Valenciennes, d'Ypres, d'Audenarde et de Cassel, et le rétablissement des seigneurs flamands qui avaient combattu pour lui contre leurs concitoyens (de ce nombre étaient les châtelains de Gand et de Bruges). A ces conditions il laissa la comtesse gouverner ses états.

Jeanne n'obtint que peu de respect et d'affection de ses sujets. C'était une princesse faible, et qui ne sut conquérir aucun ascendant sur des populations indisposées par leurs pertes. Elle se vit citée au parlement de Paris par le châtelain de Bruges, dont elle avait acheté la seigneurie, et il fallut qu'elle laissât prononcer les juges français, quoique dans son dépit elle eût fait appeler son adversaire en champ-clos, offrant de nommer un champion qui combattrait pour elle (1224). L'année suivante elle faillit perdre ses états par l'imposture d'un aventurier nommé Bertrand de Rains, qui se faisait passer en Flandre pour Baudouin de Constantinople, et se disait revenu d'une longue captivité. Après avoir pendant assez longtemps trompé le peuple et une partie de la noblesse, il fut reconnu et traîné au gibet (1225). Mais alors encore une partie de la nation, opiniâtre dans sa crédulité, reprocha cette mort à la comtesse, comme un parricide.

Aussi longtemps que vécut Philippe-Auguste rien ne put le déterminer à relâcher le comte Ferrand. Après sa mort (1223), son fils Louis VIII, consentit à rendre la liberté au captif, moyennant une rançon de cinquante mille livres parisis (c'était à peu près trois fois le prix auquel fut vendu un peu plus tard le marquisat de Namur). Une moitié de cette somme devait être payée immédiatement, et l'autre dix années après; et pendant cet inter-

valle le monarque exigeait qu'on lui remît pour sûreté les villes de Douai, Lille et l'Ecluse (entre Arras et Bouchain). En outre, plusieurs articles consacraient la domination souveraine des rois sur le comté.

Jeanne accepta ces conditions, et le traité fut conclu à Melun (1226); mais les seigneurs et les villes de Flandre refusèrent d'y souscrire, et rejetèrent comme exorbitantes les prétentions du roi. Celui-ci mourut la même année, et Ferrand reçut enfin sa liberté de la reine Blanche de Castille, qui gouvernait alors pendant la minorité de son fils saint Louis. Cette sage princesse n'exigea de lui qu'une rançon modérée (25,000 livres), et telle fut la reconnaissance du malheureux comte que loin de songer à recommencer la lutte pendant les troubles qui agitèrent ensuite le royaume, il se montra le partisan fidèle de la maison royale. Mais il ne jouit pas très-longtemps de sa délivrance, et mourut en 1233, sans laisser d'enfants.

La souveraineté de la Flandre et du Hainaut retomba donc une deuxième fois à Jeanne; et l'état de repos où se trouvait alors le pays n'exigeait pas une main plus ferme. Cependant la comtesse se laissa bientôt engager à prendre un second époux; ce fut Thomas de Savoie, prince des plus pauvres, mais oncle de la reine de France, qui lui fit contracter ce mariage pour l'enrichir (1237). Ses nouveaux sujets lui assurèrent une pension de six mille livres, dont ils lui payèrent plus tard le capital. Il régna sept ans, et fit de nombreuses concessions aux villes de Flandre, dont il semble avoir su gagner l'affection.

A la mort de Jeanne (1244), son héritage échut à Marguerite, sa sœur. Alors recommencèrent les commotions politiques auxquelles le pays avait à peine échappé. La cause en remontait à une époque éloignée. La nouvelle comtesse avait épousé en 1213 Bouchard d'Avesnes, l'un de ceux que Baudouin de Constantinople avait chargés du gouvernement de ses états et de la tutelle de ses filles. Cette alliance avait reçu l'approbation générale, Bouchard

étant d'une famille illustre et passant pour le chevalier le plus accompli et le seigneur le plus sage des deux comtés. Malheureusement il s'était destiné autrefois à l'Église, et il avait reçu les premiers ordres, circonstance ignorée qui rendait nul son mariage. Quand elle fut découverte (1215), Bouchard s'adressa au souverain pontife, mais sans pouvoir obtenir les dispenses qu'il implorait, et bientôt après la comtesse Jeanne le fit emprisonner et décapiter à Rupelmonde. Marguerite fut ensuite remariée à Guillaume de Dampierre, seigneur bourguignon dont la noblesse surpassait la fortune (1224); et quand elle hérita du trône, elle se trouvait veuve de ses deux époux, et elle avait des fils de différents lits.

La légitimité des enfants du premier mariage (les d'Avesnes) pouvait être contestée : on consulta la cour de Rome qui prononça en leur faveur (1251). Mais la comtesse, qui avait une vive prédilection pour ses autres fils (lesDampierre), n'attendit pas la décision pontificale; elle rendit le roi de France arbitre suprême des droits de ses enfants. Déjà saint Louis avait exigé d'elle plusieurs concessions humiliantes (les anciennes clauses du traité de Melun, rejeté par les Flamands en 1226), et elles avait acceptées sans balancer. Dans cette occasion solennelle il prononça comme le désirait Marguerite, et comme pouvait le demander l'intérêt de la France opposé à l'agrandissement des princes belges. Jean d'Avesnes, l'aîné des fils du premier lit, fut déclaré héritier présomptif du Hainaut; mais le roi l'exclut de la succession de la Flandre, qui fut réservée aux Dampierre (1246). Il serait difficile de justifier cette sentence, puisque, quel que fût l'héritier légitime, les deux comtés devaient lui appartenir; mais la séparation de la Flandre et du Hainaut affaiblissait les deux provinces, et les conseillers de saint Louis s'étaient formés à l'école de Philippe Auguste.

Jean d'Avesnes essaya d'opposer la force à ce jugement qui le dépouillait. Soutenu par le comte Guillaume de

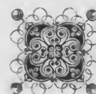
Hollande, son beau-frère, qui devint empereur d'Allemagne (1247), il prit les armes, et envahit à diverses reprises la Flandre impériale. Marguerite de son côté attaqua le prince hollandais qui lui devait hommage pour les îles de Zélande. Après quelques alternatives de paix et de guerre, les Dampierre descendirent dans l'île de Walcheren à la tête d'une armée flamande; ils furent complètement battus par Florent de Hollande, frère de l'empereur, et demeurèrent prisonniers de leur ennemi (1253). En même temps le Hainaut semblait se déclarer en faveur des d'Avesnes. Des soldats flamands, que la comtesse avait mis en garnison dans quelques places de cette province, furent massacrés par une troupe de mécontents, et l'on renvoya leurs femmes en Flandre après leur avoir coupé le nez et les oreilles. Ainsi les haines des princes se communiquaient aux peuples, et traçaient une ligne sanglante de démarcation entre deux provinces jusque là unies et fortes de leur alliance.

L'irritation de Marguerite lui dicta alors une démarche insensée. Altérée de vengeance, cette mère aveugle voulut déshériter les d'Avesnes, et fit donation du Hainaut à Charles de France, comte d'Artois et frère de saint Louis. Elle se chargea même de solder les troupes de ce prince, pourvu qu'il la vengeât de ses enfants du premier lit (1255). Le comte accepta, réunit une grande armée et entra dans le Hainaut où il trouva peu de résistance (excepté à Enghien et à Valenciennes). Mais Guillaume de Hollande marcha contre lui avec les forces de l'empire, et les Français n'osèrent hasarder une bataille. Ils se retirèrent donc aussi vite qu'ils étaient venus, laissant le Hainaut plongé dans l'anarchie et Marguerite chargée des malédictions populaires. Les Hennuyers dans leur ressentiment l'avaient appelée la Dame-Noire, et l'histoire lui a laissé ce surnom odieux.

L'année suivante, la mort de l'empereur et l'épuisement des partis terminèrent enfin la lutte. Saint Louis, choisi de nouveau pour arbitre, écarta les prétentions de son

frère, et sanctionna de nouveau le partage qu'il avait fait des états de la comtesse entre ses enfants des deux lits. Mais il détacha encore de la Flandre les îles de Zélande, dont il fit une province à part qui fut accordée au jeune comte Florent de Hollande. Le roi y mit pour conditions la délivrance des deux Dampierre et le mariage de Florent avec Béatrice, fille de l'aîné de ces princes. C'était donner quelque dédommagement à la maison régnante; quant au pays dont le morcellement se complétait, on ne lui reconnaissait pas le droit de se plaindre.

Jean d'Avesnes, que cette sentence laissait dépouillé de la plus riche partie de son héritage, ne put s'y résigner et mourut de chagrin (1257). Pour Marguerite, que le succès des Dampierre consolait de tous les malheurs passés, elle régna jusqu'en 1280, et sa vieillesse parut heureuse. Ainsi que l'avait fait sa sœur Jeanne, elle augmenta les priviléges des villes flamandes, accorda des exemptions de toute espèce aux bourgeois, rendit les fonctions des échevins annuelles, en un mot se fit pardonner par ses concessions les fautes de sa politique. Mais il faut remarquer que les progrès de la puissance communale ne la laissaient plus tout à fait maîtresse de repousser les demandes de la bourgeoisie. On avait vu, dès 1230, après un incendie qui avait dévoré la tour et les chartes de Bruges, les habitants de cette ville exiger de Ferrand le renouvellement de tous leurs priviléges, et l'y contraindre par la menace d'une révolte ouverte. Les villes n'avaient cessé de grandir à travers les orages qui avaient ébranlé le trône de leurs souverains, et elles se sentaient déjà assez fortes pour soutenir elles-mêmes leurs droits et leurs exigences.



CHAPITRE VI.

Marche progressive du Brabant sous les trois Henri. — Jean-le-Victorieux (1215 à 1294).

Pendant que la Flandre et le Hainaut subissaient le règne malheureux des filles de Baudouin de Constantinople, la civilisation et la liberté du Brabant faisaient d'immenses progrès sous trois générations de princes qui portèrent tous le nom de Henri.

On a vu que le Guerroyeur avait éprouvé des revers dans sa lutte contre l'évêque de Liége et le comte Ferrand. La bataille de Bouvines fut sa dernière grande journée; mais il marqua la fin de son règne par d'importantes faveurs accordées à la bourgeoisie de ses villes. Une charte de ce prince, datée de 1229 et écrite en flamand, déclara exempts de confiscation les biens des habitants de Bruxelles, quelque peine que ceux-ci eussent encourue. Un autre acte, de 1233, autorisa ceux de Louvain à punir le bourgeois qui n'aurait point secouru un concitoyen menacé de violence ou d'oppression. C'était déjà mettre le glaive dans les mains du peuple.

Le vieux duc eut encore quelques démêlés avec ses voisins, et on le vit endosser la cuirasse jusqu'au dernier jour de sa vie. Il mourut en 1235, âgé de 77 ans, après avoir gouverné le Brabant pendant un demi-siècle. Son fils Henri II, qui lui succéda, étendit encore les libertés publiques. Ce prince, qui avait agrandi ses états par la conquête du comté de Daelhem (dans une guerre contre l'archevêché de Cologne), ne régna que pendant treize années; mais sur son lit de mort il dicta un testament par lequel il supprimait dans tout son duché le droit de mainmorte, et laissait l'autorité judiciaire aux échevins, sauf les cas d'incendie, de meurtre, ou d'autres crimes énormes. Ainsi les concessions qui avaient formé longtemps le privilége des villes devenaient le droit national.

Henri II avait épousé en secondes noces Sophie de Thuringe. De ce mariage naquit un fils qui ne put régner dans nos provinces (son père ayant des enfants du premier lit), mais auquel une autre souveraineté échut peu après du chef de sa mère. Ce fut Henri-l'Enfant, qui devint landgrave de Hesse, et fut la tige de la maison célèbre qui gouverne encore cette contrée. Les princes de cette famille descendent en ligne directe des ducs lorrains et brabançons, et portent dans leurs armoiries le lion de Brabant.

L'histoire a aussi conservé le souvenir d'une fille de Henri II, dont l'infortune fut aussi éclatante que la vertu : c'est Marie de Brabant, qui avait épousé le duc Louis de Bavière. Égaré par une jalousie aveugle, ce prince eut la cruauté de la condamner à mort sans examen, et la tête de Marie fut tranchée par le glaive d'un bourreau (1256). L'innocence de cette malheureuse épouse fut ensuite reconnue, et le duc désespéré s'efforça d'expier au moins son crime par des monuments de son repentir. Telle fut l'origine de la riche abbaye de Furstenfeld, près de Munich.

Le règne de Henri III ne dura que treize ans, comme celui de son père, et fut constamment pacifique : car c'est à peine si l'on peut donner le nom de guerre à quelques hostilités contre Henri de Gueldre, alors évêque de Liége, qui l'avait d'abord appelé à son secours contre ses propres sujets, et qui se brouilla ensuite avec lui (on en verra la cause dans l'histoire de ce prélat). Le jeune duc semble avoir lui-même excité les plaintes de ses sujets en faisant peser sur eux quelques exactions; mais il expia ce tort à

ses derniers moments (1261), et son testament affranchit tous les « hommes de la terre de Brabant » de tailles et d'impôts extraordinaires, excepté quand le duc aurait à défendre le pays, ou à marier ses enfants, ou à conférer à ses fils l'ordre de chevalerie. Il statua aussi que nul dans ses états ne serait jugé arbitrairement, et qu'on ne pourrait condamner personne que par droit et sentence. C'était un des princes les plus éclairés de son temps, et l'on possède de lui quelques poésies françaises qui ne sont pas dépourvues de grâce.

La succession de ce duc donna lieu à quelques difficultés. Il avait laissé deux fils, appelés Henri et Jean. Le premier, qui avait droit à la couronne ducale, était infirme et contrefait; le second, plus jeune, annonçait autant d'intelligence que de hardiesse. Alix de Bourgogne, leur mère, et la plupart des seigneurs du pays, regardèrent l'aîné comme incapable d'être le chef de l'état, et s'efforcèrent d'obtenir son abdication en faveur de son frère. Mais tandis qu'ils y travaillaient de concert, Arnould de Wésemaele, maréchal de Brabant, se mit à la tête d'un parti opposé, qui s'intéressait à l'héritier légitime, et qui voulait lui conserver ses droits en dépit de ses infirmités. Les habitants de Louvain le soutinrent à main armée, tandis que ceux de Bruxelles se déclaraient pour la duchesse. Les forces des deux villes et des deux partis se rencontrèrent entre Louvain et Malines (1264), et Wésemaele eut le dessous. Cependant la lutte ne se termina que lorsque Henri, docile à la voix de sa mère, se fut retiré dans un couvent de Bourgogne (1267). Alors le pays reconnut enfin pour duc le jeune prince Jean, qui devait être surnommé plus tard le Victorieux.

Jamais prince d'un caractère plus chevaleresque n'avait régné en Belgique, et les premières années de son gouvernement, quoique parfaitement tranquilles, lui offrirent une occasion éclatante de montrer toute son énergie. Sa sœur Marie de Brabant avait épousé Philippe III, roi de France. Elle fut calomniée par un favori du roi, appelé Pierre de

la Brosse (1), et enfermée dans une forteresse éloignée de Paris. A cette nouvelle Jean monte à cheval, suivi d'un seul écuyer; il pénètre auprès de sa sœur sous l'habit d'un religieux, obtient la certitude de son innocence, et vole à la cour de Philippe pour offrir à l'accusateur le gage de bataille. Mais déjà celui-ci avait été reconnu coupable d'autres crimes. Personne ne releva le gage du Brabançon, et Pierre de la Brosse, traîné au gibet, y périt d'un supplice infamant, tandis que la reine justifiée reprenait sa place sur le trône (1277).

La valeur et la fermeté que le duc Jean avait déployées dans cette première épreuve, éclatèrent bientôt dans une lutte plus grave. Le duché de Limbourg, situé presque en dehors de la Belgique actuelle, n'avait eu depuis les derniers temps que peu de relations avec nos provinces. Ses princes, tous braves et entreprenants, mais plutôt guerriers que souverains, avaient ordinairement dirigé leurs armes contre les archevêques de Cologne et les seigneurs des contrées rhénanes. Le dernier d'entre eux, Waleran IV, mourut en 1279, ne laissant qu'une fille mariée au comte Renaud de Gueldre, et qui n'eut point d'enfants. A la mort de cette princesse (1282), son mari prétendit conserver le duché sa vie durant, et se maintint en possession du pays, bravant les efforts du comte Adolphe de Berg, neveu de Waleran IV, et légitime héritier de ses états. Adolphe, trop faible pour repousser un adversaire aussi puissant (car les forces de la Gueldre étaient considérables, et Renaud avait pour alliés la plupart des princes des bords du Rhin), offrit au duc de Brabant de lui céder tous ses droits sur le Limbourg moyennant une somme d'argent.

Jean I.er accepta cette proposition. Il venait d'affermir sa domination du côté du Nord, en soumettant les seigneurs

(1) Il l'accusait d'avoir empoisonné un fils de Philippe, issu d'un premier lit.

de Heusden et de Kessel, qui avaient voulu se soustraire à sa dépendance, et il exerçait une autorité presque seigneuriale sur l'importante ville d'Aix-la-Chapelle, dont il était avoué et qu'il avait protégée contre les princes environnants. Une autre grande cité s'était rattachée à ses états : c'était celle de Malines, qui avait été engagée à son père par l'évêque Henri de Gueldre pour la somme de quatre mille marcs (1250), et qui depuis lors demeura sous la suzeraineté du Brabant. Outre cet accroissement de puissance, son mariage avec Marguerite de Dampierre (1273) lui donnait pour alliés le comte de Flandre et son fils Jean, alors évêque de Liége. Ainsi le jeune duc se trouvait en situation d'entreprendre sans crainte la guerre qui avait effrayé Adolphe de Berg.

Cependant les hostilités ne s'engagèrent qu'avec lenteur. En 1283, le comte de Gueldre avec ses confédérés, parmi lesquels on comptait l'archevêque de Cologne, les comtes de Clèves, de Juliers, de Nassau, de Bar et une foule d'autres seigneurs, s'avança vers la Meuse (du côté de Fauquemont), et le Brabançon marcha à sa rencontre avec l'évêque de Liége ; mais il n'y eut point de bataille, et l'on convint de s'en remettre à l'arbitrage des comtes de Flandre et de Hainaut. De nouvelles démonstrations eurent lieu les années suivantes, et amenèrent une seconde trève (1285). Alors Jean crut pouvoir s'éloigner de ses états pour accompagner Philippe-le-Hardi, roi de France, dans une campagne contre Pierre III d'Arragon. Aussitôt Renaud recommença la guerre ; mais il fut tenu en échec par quelques barons de Brabant, jusqu'au retour du duc, qui prit bientôt sa revanche et pénétra dans la Gueldre (1186). Après deux campagnes favorables au Brabançon, les confédérés résolurent enfin de porter un coup décisif, et ils attirèrent dans leur parti le comte de Luxembourg, auquel le Gueldrois céda ses prétentions sur le pays en litige (1288). Ce devait être pour Jean I.er un adversaire d'autant plus redoutable, que son courage et sa renommée égalaient sa puissance.

On a vu que l'ancienne Maison de Luxembourg s'était éteinte pendant le siècle précédent (1136). Depuis lors cette province avait été gouvernée longtemps par Henri-l'Aveugle, et sa fille Ermésinde en était devenue souveraine après lui. Cette princesse, après un premier mariage avec le comte de Bar, épousa en 1214 Waleran III de Limbourg, et de cette union sortit une nouvelle famille de comtes luxembourgeois qui devait jouer un rôle assez brillant dans l'histoire. Le premier, qui portait le titre de Henri III, usa la plus grande partie de son long règne (de 1226 à 1275) en tentatives toujours renouvelées pour conquérir le marquisat de Namur qu'il regardait comme son patrimoine (on se rappelle que Henri-l'Aveugle en avait été dépouillé par Baudouin-le-Courageux). Après lui son fils Henri IV recueillit son héritage et jouit d'une haute réputation de vaillance, que partageaient cinq de ses frères placés au premier rang parmi les chevaliers de leur époque. Les domaines de cette maison étaient alors fort étendus, les comtes de Namur ayant cédé au Luxembourg tous les cantons situés à l'est de la Meuse. Divers priviléges accordés par Ermésinde à ses sujets attestent aussi l'importance que commençaient à prendre les villes de ce pays (dès 1214, Waléran de Limbourg, en épousant cette princesse, avait juré de respecter les priviléges et les libertés des nobles, des bourgeois et du peuple, tels qu'ils avaient existé sous Henri-l'Aveugle).

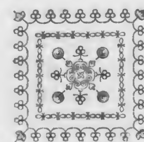
Quoique sorti du sang de Limbourg, Henri IV n'était pas l'héritier légitime du duché de ce nom, Adolphe de Berg se trouvant plus rapproché que lui d'un degré. Aussi ne prit-il d'abord aucune part à la guerre que cette succession avait fait naître. Mais les confédérés lui représentèrent qu'Adolphe avait forfait son droit en le vendant à un étranger, et que c'était à lui à revendiquer le patrimoine de sa famille. Alors le prince luxembourgeois déploya sa bannière, et suivi de tous ses parents et de tous ses vassaux, il se joignit à l'armée qui marchait contre Jean.

Celui-ci avait devancé ses ennemis. Il était déjà dans

l'évêché de Cologne et faisait le siége du château de Woeringen, lorsque les confédérés s'avancèrent avec toutes leurs forces. Le duc avait amené de Brabant quinze cents chevaliers et l'élite de ses grandes communes. Il comptait aussi dans son armée une partie de la noblesse du Limbourg et celle des comtés de Berg et de Juliers, avec la bourgeoisie de Cologne, ennemie de l'archevêque, et les paysans du pays de Berg armés de massues. Il disposa ses troupes en trois corps, ou comme on disait alors en trois batailles, forma la première de ses Brabançons et les engagea à faire comme lui dans la mêlée, leur permettant de le tuer s'il reculait. L'armée ennemie était aussi partagée en trois divisions que commandaient l'archevêque, le comte de Luxembourg et celui de Gueldre. Mais toutes trois s'unirent à l'approche de Jean et fondirent ensemble sur le corps qu'il conduisait. Un moment les Brabançons eurent le dessous : cependant ils tinrent ferme, quoique inférieurs en nombre, et Henri de Luxembourg, qui avait ébranlé leurs rangs, ne put réussir à les rompre. A trois reprises ce vaillant comte revint à la charge, d'abord avec l'espoir de vaincre, puis quand il eut vu tomber ses frères, pour les venger ou mourir avec eux. Il fut tué au moment où pour la seconde fois le duc et lui venaient de se rejoindre et combattaient corps à corps. L'archevêque prit alors sa place avec ses chevaliers allemands; mais les soldats de Jean I.er, animés par l'exemple de leur prince, semblaient invincibles. En ce moment arrivèrent les autres divisions de l'armée du duc, et ce secours décida la bataille. Les paysans de Berg prenant à revers les guerriers de l'archevêque, les mirent en déroute et conquirent son étendard qui flottait sur un char de guerre, selon l'usage de l'époque. Le prélat lui-même fut fait prisonnier; le comte de Gueldre eut le même sort un moment après, et les efforts des autres confédérés ne servirent qu'à ensanglanter leur défaite. Nos écrivains portent à onze cents le nombre des chevaliers de ce parti qui trouvèrent la mort dans cette journée (5 juin 1288). L'honneur de la victoire fut pour le duc de Brabant qui s'était conduit en héros; parmi les vaincus Henri de Luxembourg et ses trois frères, tués autour de leur étendard, obtinrent le plus d'éloges et de regrets.

La bataille de Woeringen rendit Jean I.er maître du Limbourg, et dans la joie de son triomphe il changea le cri de guerre de sa famille, LOUVAIN AU RICHE DUC ! pour une nouvelle devise : LIMBOURG A QUI L'A CONQUIS ! Mais il n'abusa point de sa bonne fortune, et se concilia par une conduite généreuse ceux des Limbourgeois qui avaient combattu contre lui. Bientôt après il fit offrir sa fille en mariage au fils de Henri de Luxembourg (1291). Ainsi fut consolidée la conquête qu'il devait à son courage.

Toutefois la guerre avait été aussi ruineuse pour son trésor que glorieuse pour ses armes. Jean-le-Victorieux se trouvait si obéré qu'il demanda secours à ses barons et à ses bonnes villes, et dans une assemblée générale, tenue en 1293, on lui accorda le vingtième de la valeur de toutes les propriétés immeubles. Mais ce fut la dernière preuve d'affection que purent lui donner ses sujets; car sa passion pour les joutes et les tournois, où il avait toujours excellé, lui devint plus funeste que ne l'avaient été les batailles. Il fut blessé au bras dans un de ces exercices guerriers (à Bar), et le prince qui avait porté si haut sa puissance et la gloire du Brabant, périt dans la vigueur de l'âge des suites de cette blessure reçue au sein d'une fête (1294).



CHAPITRE VII.

Règne de Gui de Flandre (1278 à 1304).

L'accroissement de force et de puissance que le règne de Jean I.er avait assuré au Brabant, faisait contraste avec l'affaiblissement de la Flandre à cette époque. Détachée du Hainaut et gouvernée par un prince faible, cette riche province était à la veille de tomber sous la domination étrangère, et n'y échappa que par des efforts prodigieux.

Gui de Dampierre avait succédé à la comtesse Marguerite, quelque temps avant la mort de cette princesse (1278). Le pays était alors dans un état d'opulence et de prospérité commerciale dont aucune autre contrée n'offrait d'exemple. « Nulle terre, dit un écrivain de cette époque, » n'est comparée de marchandise encontre la terre de Flan- » dre. » L'on voyait à Bruges les marchands de trente-deux royaumes étrangers et tout ce que leurs divers pays avaient de plus précieux. Les progrès de l'industrie avaient doublé la population ouvrière des grandes villes de Gand, d'Ypres et de Lille. Les ports de Flandre étaient l'entrepôt où les peuples du Nord venaient déposer les produits de leur climat ou de leur l'industrie, et chercher ceux des contrées méridionales; et la richesse du comté se trouvait si grande que le prix des terres y était proportionnellement plus élevé qu'aujourd'hui. Mais à côté de ces progrès matériels, perçaient des symptômes de désorganisation politique. Depuis que Marguerite s'était livrée à la domination de la France, en acceptant avec le traité de Melun tous les liens d'un vasselage complet, il n'y avait plus de souverain en Flandre. Le roi et le parlement de Paris intervenaient comme autorité suprême dans les affaires intérieures de la province. On en vit un exemple fameux dans le démêlé de la comtesse avec les échevins de Gand, appelés alors les XXXIX, et qui formaient un corps aristocratique dont les membres étaient élus par leurs collègues. Marguerite ayant voulu changer cet ordre de choses, dont se plaignait une partie du peuple, les échevins en appelèrent au monarque qui leur donna gain de cause (1277). La même humiliation attendait Gui à son avènement : ayant promu au rang de chevaliers, suivant l'usage, quelques-uns de ses nouveaux sujets, parmi lesquels il se trouvait des roturiers, il fut déféré au parlement de Paris et condamné comme ayant fait usage d'un droit qui ne lui appartenait pas (1280). Ainsi la dignité des comtes était avilie et leur gouvernement paralysé. D'un autre côté, le bas peuple, dont les forces s'étaient augmentées en raison de l'aisance générale, commençait à se montrer hostile aux classes supérieures (même à la haute bourgeoisie). Il y avait partout division, haine, lutte et anarchie : résultat inévitable de l'affaiblissement du pouvoir.

Ce fut donc sous de funestes auspices que s'ouvrit le règne de Gui de Dampierre. Cependant ce prince réunissait à la Flandre (de fait sinon de droit) une nouvelle province : c'était le marquisat de Namur, qu'il avait acheté en 1263. Ce pays relevait du Hainaut depuis Baudouin-le-Courageux : mais il avait formé, comme on l'a vu, l'apanage de Philippe, deuxième fils de ce prince. Depuis lors une longue suite de règnes malheureux avait pesé sur les Namurois. Philippe, qui avait été surnommé le Noble, à cause de l'illustration de sa famille, n'avait ni sagesse ni courage. Il mourut sans enfants en 1212, après avoir cédé au comte de Luxembourg (c'était alors Thibaut de Bar, premier mari d'Ermésinde) les comtés de la Roche et de Durbuy et tous les cantons situés à l'est de la Meuse. Sa succession passa à sa sœur Yolende, mariée à Pierre de Courtenai, comte de Dreux, qui signala son admi-

nistration en accordant à la ville de Namur ses premières libertés communales. Mais en 1216, les barons qui avaient conquis avec Baudouin l'empire de Constantinople appelèrent au trône impérial Yolende et son mari (comme héritiers naturels des deux premiers empereurs), et depuis lors le marquisat fut gouverné par les enfants de cette princesse, qui le possédèrent l'un après l'autre. Quatre se succédèrent ainsi, nommés Philippe, Henri, Marguerite et Baudouin de Courtenai. Les premiers réussirent avec peine à conserver leur héritage, menacé par les comtes de Luxembourg et de Flandre ; le dernier, qui portait en même temps le titre d'empereur de Constantinople, épuisa les ressources du pays pour porter secours à son empire mourant. Il avait laissé le gouvernement de Namur à sa femme l'impératrice Marie, qui s'aliéna les habitants par des rigueurs imprudentes. Ceux-ci appelèrent Henri III, comte de Luxembourg, et Baudouin de Courtenai se voyant à la veille de tout perdre, fut trop heureux de pouvoir vendre son marquisat à Gui de Dampierre pour une somme de vingt mille livres. Le prince flamand traita alors avec le Luxembourgeois dont il épousa la fille, appelée Isabelle (1264) ; et cet arrangement rendit quelque repos à la province.

Mais ni l'acquisition de Namur, ni les dons multipliés de Marguerite, ne suffisaient aux besoins de Gui, auquel une première épouse avait laissé huit enfants, et qui en eut autant de la seconde. Ce malheureux prince, qui montra quelquefois des qualités louables, fut tourmenté toute sa vie par un état de gêne pécuniaire d'autant plus insupportable que les habitudes de sa maison étaient plus fastueuses. A peine devenu comte de Flandre, il rançonna les principales villes, et surtout celle de Bruges, à laquelle il imposa une amende de 100,000 livres à l'occasion d'une émeute (1280). A Gand, il prit le parti du peuple contre les XXXIX, qu'il dépossédа violemment ; à Ypres, il punit également la populace qui s'était révoltée, et les magistrats qu'elle attaquait. En général, il chercha partout l'occasion de châtier ou de faire des concessions, dans le seul but d'obtenir de l'argent. Il alla jusqu'à abolir les lois qui punissaient les violences par une peine corporelle, et il substitua au principe du talion celui de l'amende.

Ainsi préoccupé de ses intérêts personnels, il ne voulut pas résister aux rois de France qui exigeaient de lui les conditions de vasselage stipulées jadis par le traité de Melun. En vain les seigneurs et les villes l'engagèrent à combattre pour l'indépendance nationale : il leur représenta que la guerre les ruinerait, et il leur donna l'exemple de la soumission (1280 et 1285). Plus audacieux envers les souverains allemands, il dédaigna de leur faire hommage pour la Flandre impériale, et ne s'émut en rien de plusieurs décrets de confiscation prononcés par Rodolphe de Habsbourg et plus tard par Adolphe de Nassau. Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, auquel ces décrets adjugeaient le pays confisqué, n'était pas assez fort pour s'en rendre maître, et les autres princes voisins étaient liés à Gui par les nœuds du sang (le duc de Brabant et les comtes de Hollande et de Juliers étaient ses gendres ; le comte de Luxembourg son beau-frère, et l'évêque de Liége son fils). Aussi l'affaire n'eut-elle pas d'autre suite que des négociations qui laissèrent les choses dans leur premier état.

Mais l'animosité des Maisons d'Avesnes et de Dampierre devait avoir des conséquences plus graves. Jean d'Avesnes, qui possédait alors le Hainaut, était le fils de celui que la sentence de saint Louis avait dépouillé, et quoique investi de son comté par son aïeule Marguerite, il prenait le titre de Jean II, comme si son père eut régné avant lui. Il avait même fait exhumer et couronner dans ses principales villes le cercueil de ce prince, comme pour proclamer de nouveau ses vieilles prétentions. La haine qu'il portait à Gui de Dampierre avait éclaté à plusieurs reprises, et ne paraissait contenue que par l'inégalité des forces. Le Flamand de son côté cherchait à le punir, et des troubles

s'étant élevés à Valenciennes, il donna secours à la bourgeoisie révoltée (1292). L'entreprise n'offrait aucun danger: car Philippe-le-Bel, qui régnait alors en France, avait également pris la ville sous sa protection. Aussi Jean de Hainaut, battu dans les premières rencontres, eut-il bientôt perdu l'espoir de résister aux armées qui s'avançaient de France et de Flandre. Mais préférant toute autre humiliation à celle de plier devant ses ennemis domestiques, il alla se livrer lui-même au monarque français, portant au cou, pour marque de sa soumission, un cordon de soie en guise de corde (1). Il fut emprisonné, jugé par le parlement, et condamné à 40,000 livres d'amende pour avoir fait dommage aux sujets du roi et aux églises confiées à sa garde. Mais en s'abaissant devant Philippe, il avait acquis sa bienveillance, et il attendit le moment de se venger de son adversaire.

L'occasion se présenta bientôt. Édouard I.er, roi d'Angleterre, qui faisait la guerre à la France, cherchait des alliés en Belgique. Il offrit d'unir son fils aîné à une fille de Gui, et après des négociations assez longues, ce mariage fut enfin décidé en 1294. Mais sur l'invitation de Philippe-le-Bel, qui était le parrain de la jeune princesse (elle se nommait Philippine), et qui feignait de prendre intérêt à sa nouvelle grandeur, le comte se rendit avec elle au château de Corbeil où se trouvait la cour de France. Arrivé là il fut arrêté avec tous ceux qui l'accompagnaient et conduit à la tour du Louvre, où le roi le retint dans une

---

(1) Il avait offensé le roi en réclamant l'intervention de l'empire dans cette querelle, tandis que Valenciennes et son territoire (l'Ostrevant) étaient regardés comme faisant partie de la France. Sa résistance à l'armée royale et les dégâts que ses soldats avaient commis devinrent le prétexte de sa condamnation. Quant à ses contestations avec les bourgeois, elles ne furent point examinées alors.

dure captivité, l'accusant d'alliance avec ses ennemis et voulant le faire juger par sa cour des pairs. Le Flamand, quelque sujet qu'il eût de se plaindre, ne récusa point ce tribunal (1295), et en effet les pairs le reconnurent innocent. Mais en le relâchant le roi ne voulut point lui rendre sa fille : elle fut retenue comme ôtage, et succomba quelques années après, minée par la douleur.

Gui de Dampierre sut d'abord cacher son ressentiment. Mais lorsque on le vit faire des préparatifs de guerre, sous prétexte de défendre ceux de Valenciennes qui avaient fini par se donner à lui, un ordre royal interdit aux communes de Flandre de suivre sa bannière (1296). En revanche le comte assembla tous ses alliés à Grammont (25 décembre), et là se trouvèrent le roi Édouard d'Angleterre, l'empereur Adolphe de Nassau, l'archiduc Albert d'Autriche, le duc Jean II de Brabant, les comtes de Hollande, de Juliers et de Bar, qui tous s'engagèrent à marcher contre la France. Gui fit alors déclarer à Philippe-le-Bel qu'il ne le reconnaissait plus pour son souverain, et le monarque de son côté prononça la confiscation de la Flandre (janvier 1297).

L'événement répondit mal aux promesses qu'avait reçues le comte. Dès le printemps il se vit menacé par une armée française, et il ne reçut d'autre secours qu'un petit nombre de cavaliers allemands. Les Flamands eux-mêmes se montraient mal disposés; les exactions du prince l'avaient rendu impopulaire, et les villes regrettaient d'être forcées à prendre les armes pour sa querelle. Lui, déjà septuagénaire, ne pouvait plus conduire ses troupes au combat; il les confia à son fils aîné Robert de Béthune, lui recommandant d'arrêter l'ennemi sans livrer de bataille.

Le roi était entré en Flandre à la tête de dix mille cavaliers et d'une nombreuse infanterie. Il alla former le siége de Lille, et Jean d'Avesnes vint l'y rejoindre avec ses troupes et ses machines de guerre. Robert se jeta

dans la place et la défendit longtemps; mais après avoir résisté plus de deux mois, le manque de vivres le réduisit à se retirer avec la garnison. Dans l'intervalle les Français avaient remporté plusieurs autres avantages, grâce surtout à la défection de plusieurs gentilshommes flamands qui embrassèrent ouvertement « le parti des Lys » (on nommait ainsi ceux qui désiraient la domination du roi). D'un autre côté, le monarque anglais était arrivé en Flandre avec son armée; mais elle était si peu nombreuse que ce prince n'osa rester à Bruges, où le peuple était porté pour la France, et se hâta de passer à Gand où il se crut plus en sûreté. Bientôt les Brugeois appelèrent Philippe dans leur ville; et peu après les deux rois conclurent un armistice, remettant au pape Boniface VIII la décision de leurs différends (octobre 1297).

Le pape rendit sa sentence l'année suivante et condamna le prince français à relâcher la fille de Gui de Dampierre et à restituer les villes de Flandre qu'il occupait. Mais déjà Philippe s'était secrètement assuré la neutralité de l'empereur et l'alliance d'Édouard qui abandonnait le prince flamand : il ne tint plus compte de la décision du pontife, et annonça qu'à l'expiration de la trêve, qui devait durer jusqu'au commencement de l'an 1300, il achèverait la conquête du pays.

En effet, cette époque arrivée, ses troupes rentrèrent en campagne, conduites par son frère, le comte Charles de Valois. Elles ne firent d'abord que peu de progrès; mais tel était l'épuisement des ressources de Gui, délaissé par tous ses alliés, qu'il consentit enfin à se mettre à la merci du roi, avec ses fils aînés Robert et Guillaume, et cinquante de ses principaux barons. Arrivé à Paris, il fut emprisonné avec tous les siens par ordre de l'inflexible monarque, et Charles de Valois, qui lui avait garanti sa liberté, ne put détourner son frère de violer la parole donnée en son nom.

La Flandre était confisquée. Philippe la fit gouverner

par ses officiers et vint visiter sa conquête (mai 1301), accompagné de son épouse Jeanne de Navarre, qui parut blessée de voir tant de richesses chez un peuple de marchands. Je me croyais seule reine ici, dit-elle à Bruges; mais j'en aperçois mille autres autour de moi! Partout les partisans de la France accueillirent le souverain avec de grandes démonstrations de joie; mais déjà le peuple commençait à sentir qu'il n'avait plus de patrie, et à craindre qu'on ne le traitât « comme dans les provinces françaises dont les habitants étaient serfs. » Ces pensées amères donnaient à la bourgoisie des grandes villes un aspect sombre et qui devint bientôt menaçant. Tous les esprits fermentaient; la réaction s'était opérée; elle éclata au premier signal.

Un mois après le départ du roi, quelque mécontentement se manifestant à Bruges, Jacques de Châtillon, gouverneur de Flandre, se présenta devant cette ville avec cinq cents lances. La bourgeoisie lui ferma les portes, et attaqua les partisans des Lys, dont quelques-uns furent tués dans les rues. Châtillon voulut faire expier cette audace aux habitants quelque temps après; il fit abattre les murs de Bruges et jeter les fondements d'une citadelle. Alors le mécontentement devint si général que les Français n'osèrent rester dans la ville. Ils y revinrent cependant (le 24 mai 1302) avec 1700 chevaux et une nombreuse infanterie; mais le lendemain au point du jour, ils furent attaqués par le parti populaire, et périrent presque tous. Aussitôt la plus grande partie de la Flandre releva le vieil étendard du Lion. Lille et Gand, avec quelques châteaux-forts, restèrent seuls au pouvoir des étrangers.

Les chefs ne manquèrent pas au peuple. Pierre de Koninck et Jean Breydel, doyens des tisserands et des bouchers, avaient dirigé la révolte des Brugeois. Guillaume de Juliers, petit-fils du comte de Flandre, accourut avec des cavaliers allemands. Jean de Dampierre, qui régnait à Namur (c'était le fils aîné de Gui et d'Isabelle de Luxem-

bourg, et son père lui avait cédé le marquisat en 1297), vint peu après se joindre aux Flamands, et leur amena quelques troupes. Son frère, Gui de Namur, l'avait déjà précédé. L'armée qu'ils réunirent comptait près de soixante mille hommes, tant des villes que de la campagne, tous exercés au maniement des armes; mais ce n'était guère que de l'infanterie, la plupart des nobles restant fidèles au parti des Lys.

Robert d'Artois, beau-frère du roi de France, marchait contre eux avec des forces en apparence bien supérieures. Il avait presque autant de fantassins, et sa cavalerie, composée de l'élite de la noblesse française, ne comptait pas moins de dix mille combattants. Arrivé à Lille il fut encore rejoint par des chevaliers brabançons et hennuyers, les uns conduits par Godefroid de Brabant, oncle de leur duc, les autres par Jean-sans-Merci, comte de Hainaut. Il se dirigea ensuite sur Courtrai, brûlant et ravageant tout sur sa route.

Ce fut le 11 juillet 1302 que les armées se trouvèrent en présence. Les Flamands attendaient l'ennemi rangés dans la plaine de Groeninghe, à l'est de Courtrai. Autour d'eux s'étendaient des prairies marécageuses coupées de ruisseaux : en arrière coulait la Lys, qui ne leur permettait pas de reculer; mais ils étaient décidés à vaincre ou à mourir. L'arrivée de quelques milices de Namur et d'une troupe de Gantois commandées par Simon Borluut, avait redoublé la confiance des soldats. Au moment de combattre ils s'agenouillèrent et un prêtre les bénit. Prenant dans leurs mains un peu de cette terre qu'ils foulaient et pour laquelle ils allaient combattre, ils la portèrent religieusement à leurs lèvres, s'associant par la pensée à la communion que recevaient leurs chefs. Il se relevèrent ensuite pleins de courage. Les piquiers formaient la première ligne, ayant à leur tête les princes du sang de Flandre, qui se tenaient à pied comme les gens des communes; dix faibles bannières de cavalerie composaient la réserve.

L'action s'engagea par les arbalétiers. Ceux de Flandre étaient célèbres par leur adresse; mais ils éprouvèrent un moment de crainte en voyant se déployer successivement neuf batailles de cavalerie française « dont toutes les bannières flottaient et dont toutes les trompettes sonnaient. » Les milices de quelques villages, placées au centre, voulurent fuir et ne furent ramenées à leur poste que par la bourgeoisie d'Ypres, qui s'était chargée de défendre Courtrai, et qui tourna ses piques contre les fuyards. Il en résulta un peu de désordre dans la ligne des Flamands : ils semblaient déjà vaincus par l'aspect des ennemis.

La cavalerie française prit ce moment pour attaquer. Les quatre batailles qui formaient la droite, et où se trouvaient le connétable de Nesle et Godefroid de Brabant, s'élancèrent dans la prairie, non sans renverser une partie de leurs propres fantassins qui les avaient devancées. Elles franchirent avec peine un ruisseau qui couvrait les Flamands de ce côté, et vinrent donner sur leur aile gauche composée des Gantois et de ceux d'Alost et de Termonde. Tout plia d'abord sous leur choc. Godefroid de Brabant renversa même de sa propre main Guillaume de Juliers. Mais la cavalerie flamande accourut au secours et arrêta l'ennemi. Alors les piquiers chargèrent à leur tour les escadrons français, qui forcés de reculer ne purent repasser le ruisseau qu'ils avaient franchi dans leur premier élan. La plupart des chevaux s'abattirent, et toute cette brillante chevalerie, prise comme dans un piége, fut détruite en un moment. Ses principaux chefs, Godefroid, le connétable, les comtes d'Eu et de Tancarville tombèrent l'un après l'autre, sans qu'il fût possible à leurs compagnons de les secourir.

Robert d'Artois, témoin de leur défaite, s'élança lui-même sur la droite des Flamands, avec plusieurs milliers de chevaux. Mais arrêté par les obstacles que lui offrait un terrain marécageux, son attaque ne fut pas assez vive pour enfoncer les rangs serrés des Brugeois, qui lui opposaient partout le fer de leurs longues piques. Robert parvint ce-

pendant jusqu'à celui qui portait l'étendard de Flandre, saisit la bannière et la déchira : mais il fut renversé à l'instant même et massacré, avec Jean-sans-Merci, Jacques de Châtillon, et près de cinquante autres seigneurs. Ses cavaliers en fuyant donnèrent dans un marais appelé depuis la Prairie-Sanglante. Presque tous y périrent. Enivré de carnage, le peuple ne faisait plus quartier.

La dernière aile de l'armée royale n'avait pas encore combattu. Quelques-uns des chevaliers dont elle se composait ne voulurent pas survivre à cette défaite, et se jetèrent désespérés sur les vainqueurs; mais le plus grand nombre ne songea qu'à fuir. Un vieux poëte français, qui paraît avoir été témoin oculaire, dit avec naïveté qu'il restait encore des comtes « de diverses nations, qui retournèrent les talons, » et il ajoute sans balancer : « ils firent sens, non pas folie. » L'impression de terreur était si grande qu'après la bataille les garnisons françaises des places voisines ne demandèrent plus qu'à capituler. La fleur de la noblesse française avait péri. On trouva sur le champ de bataille les éperons d'or de sept cents chevaliers; nos historiens portent le nombre des morts à vingt mille.

Gand, Lille et Douai retournèrent alors au parti du comte. Philippe-le-Bel, qui avait rassemblé à la hâte une deuxième armée, n'osa dépasser la frontière. Après quelques petits combats, une trève fut conclue au printemps de l'année suivante, et renouvelée ensuite. Le roi permit même au vieux Gui de Dampierre de sortir de la forteresse où il était retenu pour venir négocier la paix; mais le vieillard, après avoir passé quelques mois auprès de ses fils, retourna dans sa prison plutôt que de trahir les intérêts de la Flandre. C'était par les armes que la question devait être vidée.

Jamais les Flamands n'avaient pris une attitude plus ferme, et jamais leurs espérances n'avaient été mieux fondées. Malheureusement la vieille haine des Dampierre contre les d'Avesnes n'était pas encore assoupie et devait

causer de nouveaux désastres. Depuis la bataille de Courtrai, le comte de Hainaut s'était tenu sur la défensive, sans chercher à venger la mort de son fils, Mais dès le premier armistice avec la France, il avait vu les princes de Flandre marcher sur Lessines et lui enlever cette ville que sa position rendait importante (avril 1303). En même temps une autre partie de ses états avait été menacée. Les comtés de Hollande et de Zélande lui étaient échus par droit de succession depuis l'an 1299 (on a vu que sa mère était sœur de Guillaume de Hollande). Mais son autorité paraissait encore mal affermie dans ces provinces. Jean et Gui de Namur passèrent en Zélande, réunirent les mécontents et assiégèrent Zirickzée. Ainsi, tandis que la guerre grondait encore sur toute la frontière du midi, ils semblaient la provoquer dans le nord.

Le succès parut d'abord justifier cette audace : Guillaume d'Avesnes, fils de Jean II et son héritier présomptif, s'était uni à l'évêque d'Utrecht (1) pour chasser les Flamands de la Zélande. Il fut complètement battu dans l'île de Schouwen (mars 1304) et l'évêque resta prisonnier. Les vainqueurs se jetèrent alors sur la Hollande, et envahirent successivement Delft, Leyde et Utrecht, tandis que le duc de Brabant, avec lequel ils avaient conclu un traité, menaçait Dordrecht et les bords de la Meuse. Mais une réaction semblable à celle qui avait chassé les Français de la Flandre, s'opéra bientôt dans ces provinces. Les populations conquises se levèrent : les Brabançons et les Flamands, qui étaient en assez petit nombre, furent contraints à se retirer aussi vite qu'ils s'étaient avancés; et dès le mois de juillet le fruit de leurs succès et le prix de leur sang était perdu.

Dans cet état de choses une flotte française, commandée par le célèbre amiral génois Grimaldi, vint se joindre aux vaisseaux de Hollande pour attaquer les Flamands par mer,

(1) C'était Gui de Hainaut, frère de Jean II.

tandis que Philippe-le-Bel entrait dans le Hainaut avec toutes ses forces pour pénétrer de là dans la Flandre. Ainsi les négociations du monarque n'avaient été qu'un moyen de gagner du temps et d'épier l'occasion. Mais l'énergie du peuple ne fut pas au-dessous du danger, et les revers mêmes ne firent que l'accroître. Sur mer, Gui de Namur essuia une défaite sanglante, vis-à-vis de Zirickzée (10 août 1304). Son escadre fut détruite, lui-même fait prisonnier, et les côtes restèrent sans défense. Huit jours après l'armée de terre offrit bataille aux Français à Mons-en-Puelle (entre Douai et Orchies). Elle était commandée par Philippe de Thiette, autre fils de Gui de Dampierre (1). Les cavaliers ennemis, sans accepter le combat, cherchèrent à fatiguer les Flamands par des escarmouches, et réussirent à enlever les chariots qui portaient les vivres et les bagages. Cet accident força les communes à quitter le champ de bataille, et vers le soir la plupart se dirigèrent vers Lille. Mais les Brugeois et ceux qui marchaient sous leur bannière, conduits par Philippe de Thiette et par Guillaume de Juliers, se portèrent sur le camp des Français, y pénétrèrent, s'emparèrent de la tente du roi, faillirent le prendre lui-même, et après avoir soutenu là un combat meurtrier, firent leur retraite en bon ordre. Guillaume de Juliers avait péri dans cette dernière attaque, et les Flamands avaient été repoussés; cependant c'était à eux qu'était resté l'honneur des armes.

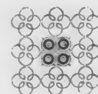
Après la bataille de Mons-en-Puelle, l'armée des communes se sépara; le roi au contraire augmenta ses forces, et assiégea Lille avec l'appareil le plus menaçant. Les bourgeois intimidés promirent de se rendre s'ils n'étaient pas secourus avant le premier octobre. Mais deux jours avant le terme fixé, les Flamands réunis de nouveau arrivèrent devant la place, et Jean de Namur qui les conduisait envoya défier le roi. Cette fois tout le peuple avait pris les armes. Les ateliers étaient fermés, les villes désertes; et les milices avaient juré de vaincre ou d'obtenir une paix honorable.

(1) Il était comte de Téano (nos auteurs écrivent Thiette) dans le royaume de Naples, où il avait accompagné Charles d'Anjou, avec son frère Robert de Béthune. Il revint en Flandre pour aider ses frères (en 1303), et reçut le commandement comme l'aîné de ceux qui étaient libres.

Philippe-le-Bel avait couvert son camp d'un large fossé; dès la première nuit les travailleurs de Jean de Namur en comblèrent une partie. Le dessein des Dampierre et de tous leurs soldats était d'attaquer la nuit suivante. Le roi alla reconnaître leurs avant-postes. Il fut frappé du nombre des tentes. On dirait, s'écria-t-il, qu'il pleut des Flamands! et il chargea le duc de Brabant et le comte de Savoie de traiter en son nom avec les chefs.

Les Flamands demandèrent et obtinrent le maintien de tous leurs anciens droits et priviléges, l'autorisation de fortifier leurs villes, la mise en liberté de tous leurs captifs ainsi que la restitution des parties de la Flandre encore occupées par les Français : ils consentirent à subir une amende qui ne pourrait dépasser 800,000 livres (la valeur de l'argent était extrêmement diminuée depuis que Philippe lui-même avait altéré le titre des monnaies), et à laisser entre les mains du roi jusqu'au paiement de cette somme les villes de Lille et de Douai (1.er octobre 1304).

Ainsi parut enfin terminée cette guerre fatale. Mais les négociations se prolongèrent encore quelques mois, et avant que l'on fut complètement d'accord, Gui de Dampierre mourut prisonnier au château de Compiègne, le 7 mars 1305.



CHAPITRE VII.

Règne de Robert de Béthune et de Louis de Crécy (1305 à 1345).

Robert de Béthune, fils aîné de Gui de Dampierre, était encore prisonnier en France, à la mort de son père (il s'était livré au roi en même temps que lui). Philippe-le-Bel ne le relâcha qu'après lui avoir fait signer de nouvelles conditions, beaucoup plus dures que celles qui avaient été stipulées devant Lille. La Flandre poussa alors un nouveau cri de guerre. Mais Philippe et les rois qui lui succédèrent eurent l'adresse de faire traîner la querelle en longueur, abusant le comte par des promesses et laissant s'épuiser d'elle-même l'ardeur du peuple. Pendant seize ans les négociations ne furent interrompues que par des hostilités sans résultat. Dans l'intervalle les Français occupaient les villes de Lille et de Douai qui leur avaient été remises provisoirement d'après le premier traité. On s'habituait à les voir entre leurs mains, et les dissentions qui régnaient dans les villes flamandes détournaient l'attention du pays. En 1320, un traité définitif fut conclu à Paris, par lequel Lille, Douai et Orchies restèrent à Philippe-le-Long, qui régnait alors en France, et qui donna sa fille Marguerite à Louis de Nevers, petit-fils et successeur présomptif de Robert de Béthune. Ce dernier mourut quelque temps après (1322).

La longévité des derniers souverains de la Flandre avait singulièrement contribué à affaiblir le gouvernement. Gui de Dampierre n'était arrivé au trône que dans un âge avancé, et Robert de Béthune qu'à 64 ans. Tous deux étaient devenus infirmes pendant la durée de leur règne,

et l'énergie du peuple s'était trouvée supérieure à celle de ses comtes. De là était née l'anarchie, qui devait être le fléau de l'époque suivante. Depuis longtemps il avait existé une violente jalousie des classes inférieures contre la noblesse, parmi laquelle avaient été choisis jusqu'alors les magistrats et les échevins. La guerre contre Philippe-le-Bel donna lieu à une rupture ouverte entre les deux partis, non-seulement parce que les gentilshommes étaient assez généralement portés pour la France et pour le gouvernement royal, mais encore parce que la crise où se trouvait le pays semblait avoir déchaîné toutes les haines particulières. Ainsi depuis la bataille de Courtrai une grande partie des nobles vivaient dans leurs châteaux, évitant de se mêler aux affaires publiques, tandis que la bougeoisie et gens de métier dominaient dans les villes. Gand presque seul possédait une aristocratie puissante, composée des familles patriciennes, et qui avec l'appui de la classe aisée contenait encore le peuple. A Bruges, au contraire, les habitants riches étaient déjà débordés par les artisans et les petits bourgeois. La mort de Robert de Béthune acheva de rendre la lutte inévitable.

Le comte Louis de Nevers, ou comme on l'appelle plus souvent Louis de Crécy, n'était âgé que de dix-huit ans, et avait été élevé en France (1), où il possédait les comtés de Nevers et de Rhétel. A peine investi du comté par Philippe-le-Long son beau-père (qui avait commencé par l'emprisonner au Louvre, jusqu'à ce qu'il eût renoncé à toute prétention sur Lille et sur Douai), il donna la seigneu-

(1) Robert de Béthune avait épousé Yolende, héritière du comté de Nevers. Il eut d'elle Louis I.er qui fut marié avec la comtesse de Rhétel et qui mourut en 1322, sans avoir régné en Flandre. Louis de Nevers ou de Crécy était le fils de ce dernier prince. C'était contre la volonté de son père, mais par ordre du roi, qu'il avait été élevé en France.

rie du port de l'Écluse à son grand-oncle Jean de Namur. Aussitôt les Brugeois, dont ce port recevait alors tous les vaisseaux, s'indignent d'être exposés aux péages que pourra exiger ce prince, attaquent le château de l'Écluse, le forcent et font prisonnier Jean lui-même. Cette première émeute fut suivie de deux autres. Louis, qui ne connaissait ni le pays ni ses propres forces, vendit trois fois à la ville un pardon complet, et profita de chaque intervalle de tranquillité pour retourner dans son comté de Rhétel. Le mépris du peuple l'y suivit, et les factions ne connurent plus de frein.

En 1324, deux corps de bourgeoisie armée sortirent de Bruges pour aller attaquer les châteaux des nobles de la Flandre maritime. Les gentilshommes se mirent en défense; mais des deux places où ils s'étaient jetés (Ghistelles et Ardenbourg), l'une fut prise et l'autre bloquée étroitement; et bientôt tout le pays jusqu'à Dunkerque tomba au pouvoir de l'armée populaire, dont le principal chef était un ancien banni de Furnes, nommé Nicolas Zannekin. Le pillage et l'incendie des châteaux attestaient l'irritation des vainqueurs; d'un autre côté, quelques bourgeois qui tombèrent entre les mains de Robert de Cassel, oncle du jeune comte, furent traînés au gibet. Comme dans toutes les guerres civiles, la haine était réciproque, et la violence devenait égale.

Louis de Crécy revint alors en Flandre, et soutenu par les Gantois, il obtint d'abord quelques avantages sur les troupes du peuple. Mais s'étant porté sur Courtrai avec quatre cents chevaliers, pour s'assurer de cette ville, il ne tarda pas à y être attaqué par un corps de cinq mille Brugeois. Irrités de ce qu'il avait mis le feu aux faubourgs pour se défendre, les habitants l'assaillirent avec fureur, massacrèrent quelques-uns de ses gentilshommes, le firent prisonnier lui-même et le livrèrent à ceux de Bruges (22 juin 1325). Ceux-ci le conduisirent dans leur ville et l'y retinrent captif jusque vers la fin de l'année. Ils ne le relâchèrent que quand un légat du Saint-Siége eut lancé l'interdit sur la Flandre, et que les Gantois, conduits par Hector Vilain, eurent été victorieux dans quelques petits combats.

Le comte, mis en liberté, n'avait pas recouvré sa puissance. Les chefs populaires restaient aussi redoutables que jamais, et continuaient à dominer dans la plus grande partie de la province. Louis, forcé de retourner en France, demanda secours au roi Philippe de Valois, se plaignant de n'être plus comte de Flandre que de nom (1328). Le monarque lui devait assistance comme à son vassal : il leva une armée à laquelle se joignit la noblesse de Flandre et de Hainaut, et il marcha sur Cassel, où se trouvait le corps principal des milices bourgeoises, sous le commandement de Zannekin. Douze mille piquiers, gens de métier ou paysans, formaient cette troupe, qu'avaient aguerrie les combats des années précédentes. Loin de refuser la bataille elle attendit les Français, et quand ceux-ci furent arrivés au pied de la montagne de Cassel, Zannekin vint les attaquer dans leur camp (23 août). Le roi faillit être pris et l'armée fut mise en désordre; mais bientôt les Flamands se virent entourés, et après avoir combattu avec un courage qui tenait de la fureur, ils périrent tous sans qu'un seul eut essayé de fuir.

Cette défaite découragea le peuple. Les villes qui avaient pris part à la guerre se soumirent. De fortes amendes leur furent imposées, et Louis, aussi terrible dans sa vengeance qu'il avait été faible dans son gouvernement, fit traîner au supplice tous les chefs du parti vaincu avec plusieurs centaines de ceux avaient suivi leurs drapeaux. Cette sanglante réaction amena sinon le calme, du moins la fin de la guerre civile. Le comte vint résider en Flandre avec son épouse (1329). La haute bourgeoisie, qui n'avait pas fait cause commune avec les petites gens, paraissait vouloir soutenir l'autorité de ce prince et lui sut bon gré de quelques nouveaux priviléges qu'il donna au commerce.

En général, toutes les classes avaient besoin de repos, et quoique les vieux ressentiments ne fussent pas encore apaisés, le pays eut un moment de tranquillité.

Malheureusement la paix qui avait régné entre la France et l'Angleterre depuis le commencement de ce siècle, se rompit alors, et nos provinces furent de nouveau entraînées dans une lutte européenne (1335). Le monarque anglais (c'était Edouard III) prétendait être le successeur légitime du dernier roi de France, et regardait Philippe de Valois comme lui ayant dérobé son héritage. Décidé à le combattre, il avait cherché des appuis en Belgique. Alors Jean III, duc de Brabant, et Guillaume I.er, comte de Hainaut, s'unirent avec Louis de Crécy par un traité d'alliance et de fédération qui devait leur offrir une garantie mutuelle, quel que fût le parti auquel ils s'attacheraient. Ainsi à l'approche de ce grand orage les princes belges sentaient le besoin de s'appuyer et de se soutenir. Le traité, qui devait lier aussi leurs successeurs, les obligeait à ne rien entreprendre que d'accord, à lever une armée commune, et à faire jurer l'alliance par toutes leurs villes et tous leurs vassaux. Mais ce projet, dont l'exécution eût fait un seul état des trois grandes provinces de la Belgique, ne put se réaliser, Louis de Crécy ayant voulu remplir ses obligations de vassal de la France, tandis que ses deux confédérés avaient dessein de rester neutres. Le comte se prépara donc à combattre contre Édouard; celui-ci de son côté chercha le moyen d'entraîner dans son parti les villes de Flandre.

Ce fut une mesure commerciale qui amena cette révolution politique. La laine d'Angleterre était presque seule employée pour la confection des draps de Flandre. Le prince anglais en défendit la sortie (à l'exception des quantités que consommaient les fabriques du Brabant). Alors les ateliers de Gand, de Bruges et d'Ypres se fermèrent, et une partie de la population resta sans pain. Le comte réunit ses vassaux « en parlement » pour aviser à soulager le peuple (juin 1337). Mais Sohier le Courtraisien, seigneur de Tronchiennes, ayant proposé à cette assemblée de négocier avec Édouard, Louis de Crécy fit emprisonner ce vieux gentilhomme, qui eut la tête tranchée quelque temps après. Cependant les Anglais débarquèrent dans l'île de Cadsant et taillèrent en pièces les troupes des seigneurs qui gardaient la côte (novembre). Peu après les Gantois commencèrent à murmurer hautement, et Jacques Van Artevelde, l'un des principaux et des plus sages bourgeois, anima le peuple à demander la neutralité absolue de la Flandre. Des députés furent envoyé à Philippe de Valois, qui voyant l'état de souffrance du pays, voulut dédommager les Flamands en leur offrant la libre entrée de leurs marchandises en France. Mais cette offre ne fut point acceptée, et Louis de Crécy, entraîné par ses sujets, signa lui-même un traité provisoire avec l'Angleterre. Un moment le roi parut disposé à réprimer cette audace par la force des armes; mais ses menaces n'ayant point ébranlé les conseillers du peuple, il finit par consentir à la neutralité du pays (avril 1338). Édouard de son côté se prêta aux demandes des villes, et rétablit les relations commerciales. Il stipula même que le comte de Flandre avec sa noblesse pourrait aller combattre pour Philippe, pourvu que « la nation et les bourgeois ne lui rendissent point service en ce cas. » C'était isoler Louis de la Flandre.

Ce fut en vain, depuis ce moment, que le comte chercha encore à ressaisir quelque influence sur ses sujets : partout il trouvait la bourgeoisie indocile et quelquefois menaçante. Les Brugeois faillirent même le faire prisonà Dixmude, et il n'eut que le temps de s'enfuir à Saint-Omer. Toutefois les Flamands, guidés surtout par Jacques Van Artevelde, alors capitaine d'une paroisse de Gand, respectaient encore la neutralité. Ils ne se joignirent point à l'armée anglaise qui débarqua en Brabant l'été suivant (1339) et qui ravagea les frontières de France du côté de Cambrai et de Péronne; mais vers la fin de l'année

ils conclurent avec le duc de Brabant un nouveau traité de confédération que signèrent de part et d'autre sept villes et quarante seigneurs de chaque pays. Ce traité portait entre autres points que le commerce serait libre entre les deux provinces ; qu'elles feraient usage d'une seule et même monnaie ; et qu'à l'avenir leurs différends seraient soumis à un conseil de douze personnes (quatre conseillers, deux barons, six députés des villes de Louvain, Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges et Ypres). Ce n'était pas seulement une alliance défensive ; Artevelde avait enfin décidé ses concitoyens à combattre Philippe, dans l'espoir de recouvrer la Flandre française dont le peuple n'avait jamais cessé de regretter la perte.

Une partie des Flamands se faisait scrupule de cette défection : ils avaient juré fidélité au roi, et le pape même avait exigé d'eux ce serment (il avait été trompé par la promesse que faisait Philippe d'entreprendre une nouvelle croisade). Pour vaincre leur répugnance le chef gantois fit prendre le titre de roi de France à Édouard, qui avait, comme on l'a vu, quelque droit à le porter. Alors le peuple n'hésita plus. Soixante mille fantassins se mirent en campagne au printemps (1340), repoussèrent les Français du Hainaut, et revinrent ensuite couvrir leurs côtes menacées par une flotte ennemie forte de 380 voiles. Bientôt cette flotte attaqua celle d'Angleterre, qui cinglait vers l'Escaut. Le prince anglais, qui avait accepté le combat avec des forces inférieures, dut sa victoire au secours que lui portèrent les vaisseaux flamands. L'armée navale de France fut détruite, et Édouard entra triomphant dans le port de l'Écluse (19 juin).

Les confédérés ayant ensuite entrepris le siége de Tournay, qui traîna en longueur, par la vigoureuse résistance des habitants et de la garnison, Philippe envoya sa sœur Jeanne de Valois négocier une trève, et elle se conclut assez brusquement au mois de septembre. Les conditions de cette trève furent avantageuses pour les Flamands.

Philippe de Valois proclamait le pardon du passé, et leur faisait remise de toutes les sommes dont ils étaient restés redevables à la suite des traités précédents, et qui représenteraient aujourd'hui plus de 30 millions. Les titres originaux furent remis au capitaine Jacques Van Artevelde, qui les déchira publiquement aux cris de joie de la foule.

Le reste de la carrière de cet homme fameux fut moins brillant. Sans porter aucun titre qui l'élevât au-dessus de ses concitoyens, il gouvernait la Flandre entière par son influence ; mais son autorité même avait un caractère anarchique : c'était celle d'un chef de parti. Il s'était flatté de tout conduire par la persuasion ; cependant il ne put ni s'abstenir de l'emploi des armes, ni enchaîner la violence des passions populaires. Chaque métier faisait un corps indépendant dans la ville, comme chaque ville dans le pays. A Bruges, les tisserands massacrèrent les courtiers ; dans la West-Flandre, les habitants d'Ypres saccagèrent Poperinghe. A Gand, les tisserands et les foulons se livrèrent combat sur le marché du Vendredi, et cinq cents cadavres couvrirent la place. Le tribun gantois rencontrait ces obstacles, et ressentait cette secrète irritation qui entraînent au-delà du but les auteurs des commotions politiques. Fatigué de se heurter sans cesse au comte Louis, dont l'autorité, quoique méconnue, était encore légale, il finit par essayer de le détrôner pour mettre à sa place un fils d'Édouard. Toutefois c'était une démarche qui répugnait au sens droit du bourgeois de Gand, et à laquelle le poussa presque malgré lui le monarque anglais. L'alliance de la Flandre avait permis au roi d'apprécier l'importance de sa possession. Il insistait en faveur de son fils auprès de « son bon compère Jacques, » et celui-ci proposa enfin au peuple ce changement de prince. Ce fut sa perte. L'idée de substituer une famille étrangère aux descendants des anciens comtes parut odieuse même aux plus irrités. Les ennemis de Van Artevelde en profitèrent pour l'accuser de

trahison, et une troupe de gens de métier, conduits par Gérard Denys (doyen des tisserands et le même qui les avait menés au combat contre les foulons), l'attaquèrent dans sa demeure et l'y massacrèrent (17 juillet 1345).

Cette mort ne changea rien à l'état du pays. Les villes continuèrent à se gouverner elles-mêmes, et le comte s'étant rendu à Dendermonde avec quelques troupes, ne put pas même défendre cette place contre les Gantois, qui en avaient formé le siége pour y empêcher la fabrication de certaines qualités de drap, dont ils voulaient se réserver le monopole. Les communes s'arrogeaient ce même droit de vengeance et de guerres privées que la civilisation avait peu à peu enlevé à la noblesse. Fières et intrépides, elles étaient prêtes à tous les sacrifices pour l'honneur du pays; mais elles le plongeaient dans un abîme de désordres par leur dissentions.

Le comte Louis survécut peu à peu à Jacques Van Artevelde. Toujours fidèle à la France, il était allé se joindre à l'armée de Philippe, qui était menacé de nouveau par Édouard. Il trouva la mort dans la sanglante bataille de Crécy, où le roi d'Angleterre remporta une victoire complète (1346).



CHAPITRE VIII.

Extinction de la Maison d'Avesnes en Hainaut (1345). — Derniers ducs du sang de Brabant (1294 à 1355).

Les provinces voisines de la Flandre avaient peu ressenti les orages qui passaient depuis un demi-siècle sur cette riche contrée. Le Hainaut seul eut quelquefois à payer sa part de combats et de sang, à cause de la haine qui animait les d'Avesnes contre les Dampierre. La possession des comtés de Hollande et de Zélande, échue à Jean d'Avesnes depuis l'an 1299, avait augmenté les forces de cette maison, sans calmer son ressentiment; et après la mort du vieux comte (1304), son fils Guillaume, qui avait combattu les Flamands avec autant de courage que de bonheur, dans leurs entreprises contre les îles zélandaises, eut de nouveaux démêlés avec Robert de Béthune pour la suzeraineté de la Flandre sur ces îles. Mais la question ne fut point décidée par les armes. Le Hennuyer se sentant le plus faible accepta les conditions de son adversaire (1310), et quelques années après Louis de Crécy fit l'abandon de ses droits sur la Zélande, par un traité qui mit fin à l'inimitié des deux familles (1322).

Cette paix fut confirmée au nom du Hainaut par les villes de Mons, Valenciennes, Maubeuge et Binche. Ainsi les communes prenaient aussi de l'importance dans ce comté. Mons surtout était alors florissant. Le comte Jean d'Avesnes avait encore agrandi et fortifié cette nouvelle capitale, longtemps inférieure à Valenciennes. Les pairs du Hainaut commençaient à y fixer leur résidence, et la bourgeoisie devenait nombreuse. Dès l'an 1308, la com-

mune ayant quelques inquiétudes sur le maintien de ses priviléges, s'adressa au pape Clément V, lequel fit représenter au comte la sainteté des promesses qu'il avait jurées à son avènement. Guillaume donna des franchises aux drapiers de cette ville, et plus tard il y permit l'établissement des Juifs chassés de France. Les échevins, qui étaient au nombre de sept, reçurent de lui la juridiction la plus étendue.

Plus heureuse que la noblesse de Flandre dont elle avait été tour à tour la rivale et l'alliée, la chevalerie du Hainaut était alors dans toute sa splendeur. Ce fut dans cette province qu'Isabelle de Valois, reine d'Angleterre, se réfugia avec son fils Edouard III (en 1326), pour échapper à la domination des favoris du roi son époux. Trois cents chevaliers belges, pour la plus grande partie Hennuyers, offrirent leur épée à cette princesse et la ramenèrent dans ses états, où elle fut reçue en triomphe. Le jeune Edouard épousa alors Philippine de Hainaut, fille du comte qui avait donné un asile à sa mère (1).

Guillaume d'Avesnes était aimé de ses sujets, qui le surnommèrent le Bon. Ayant eu besoin de lever une taxe sur les terres de ses comtés, il demanda le consentement de ses vassaux, qui lui offrirent le double sans pouvoir le lui faire accepter. Quoique vaillant il était pacifique, et sa justice sévère savait protéger les populations des campagnes comme la bourgeoisie des villes. Aussi le pays s'enrichit-il sous son règne : l'agriculture florissait, et le Hainaut fournissait du blé à la Flandre, dont les moissons ne suffisaient plus aux besoins de ses nombreux habitants.

Une injure domestique rompit (vers 1332) les relations d'amitié qui avaient régné entre le comte et le roi de

(1) Charles IV, qui régnait alors en France, voulait livrer Isabelle à ses ennemis, quoiqu'elle fut sa sœur.

France. Jean de Brabant, fils aîné du duc Jean III, devait épouser Isabelle de Hainaut : Philippe de Valois le détourna de cette alliance, et lui donna lui-même sa fille. Guillaume en conçut un vif ressentiment, et prit part aux premiers efforts d'Edouard III pour former une ligue contre le prince français (1336). Cependant ce ne fut pas sans hésitation et sans avoir voulu revenir à la neutralité. La mort l'enleva au moment où il venait de se décider ouvertement pour l'Angleterre (1337).

Son fils Guillaume II montra d'abord la même irrésolution. C'était un jeune prince ardent et brave (il fut surnommé le Hardi), mais qui n'avait encore que la vaillance du chevalier, sans la fermeté du souverain. Edouard était entré en Hainaut avec son armée pour aller attaquer la France (1339). Le comte se joignit à lui avec 500 lances, comme au vicaire de l'empire (on a vu que le monarque anglais avait obtenu ce titre de l'empereur). Mais dès que les troupes furent entrées sur le territoire français (du côté de Cambrai), Guillaume conduisit sa brillante chevalerie sous la bannière de Philippe, dont il reconnaissait la souveraineté à partir de la rive gauche de l'Escaut. Mal accueilli par le monarque et offensé de quelques dégâts commis sur ses terres, il se décida enfin à s'unir franchement aux Anglais, dont la Flandre venait d'embrasser le parti (1340). Alors l'armée de France s'avança vers le Hainaut et ravagea les frontières; mais le comte, quoique inférieur en forces, résista vaillamment, et lorsque le duc de Brabant et les communes flamandes furent arrivés à son secours, il envoya défier le roi. Philippe n'ayant point accepté le combat, Guillaume accompagna Edouard III au siége de Tournay, et tenant la campagne avec ses hommes d'armes, il enleva tour à tour plusieurs places voisines où les ennemis avaient mis garnison (Saint-Amand, Marchiennes, etc.). Jamais les soldats hennuyers n'avaient déployé plus de courage et inspiré plus d'effroi.

Mais ce jeune prince, dont le génie et le caractère sem-

blaient grandir sur le champ de bataille, ne devait briller qu'un instant aux yeux de ses sujets. Entraîné par son humeur guerrière, il ne vit pas plutôt les hostilités interrompues, qu'il voulut prendre part à une sorte de croisade, contre les habitants encore barbares et païens de la Prusse. Après cette expédition, où il s'était couvert de gloire, il entreprit une lutte non moins périlleuse contre les Frisons révoltés. Il conduisit une armée dans leur pays, alors presque inaccessible, et dirigea lui-même les premières attaques avec sa valeur accoutumée. Mais s'étant avancé trop loin, il fut enveloppé par les Frisons, et tomba sous leurs coups (1345).

Cette mort funeste fit échoir le trône de Hollande et de Hainaut à une nouvelle famille : car il ne restait plus de princes du nom d'Avesnes (1). La sœur aînée de Guillaume II hérita de ses états. Elle s'appelait Marguerite et avait épousé l'empereur Louis de Bavière. Ainsi fut appelée dans nos provinces une dynastie dont le règne et les malheurs appartiennent à l'histoire de la période suivante.

Une autre de nos vieilles maisons souveraines s'éteignit à la même époque; c'était celle des ducs de Brabant. On eut dit que le temps était venu où ces diverses familles, qui avaient gouverné des parties séparées de la Belgique, devaient disparaître à la fois pour faire place à une race nouvelle, destinée à réunir nos provinces sous un même gouvernement. Le pays avait besoin d'acquérir enfin plus d'unité, et l'extinction des dynasties princières amena cette grande révolution.

Le règne des derniers souverains brabançons avait offert à peu de chose près ces mêmes symptômes de la prépondérance des villes qui se manifestaient en Flandre depuis un demi-siècle. A la mort de Jean-le-Victorieux, le Brabant était passé

(1) Excepté Jean de Beaumont, frère de Guillaume I.er, seigneur déjà vieux et qui n'avait point d'enfants.

sous la domination de Jean II, son fils, et ce jeune prince avait paru un moment décidé à soutenir contre la France le comte Gui de Dampierre, son aïeul maternel, et le roi Edouard I.er, son beau-père. Mais il abandonna bientôt ce dessein, et ne s'occupa que des intérêts de son duché. La ville de Malines, sur laquelle ses prédécesseurs n'avaient que des droits précaires, lui fut cédée en 1300 par Hugues de Châlons, évêque de Liége. C'était alors une cité opulente, rivale d'Anvers, et dont « les galères allaient chercher en Orient les richesses de Damas, du Caire et d'Alexandrie ». Le duc voulut se l'attacher en lui donnant de grands priviléges; mais en 1303, les habitants tuèrent un de ses officiers dont ils avaient à se plaindre (l'Écoutète), et quand le duc parut lui-même devant la place il en trouva les portes fermées. Jean II fut contraint de recourir aux armes, et les communes du Brabant lui prêtèrent un appui qu'il paya par de nouvelles concessions. Bloqués par terre et par eau, les Malinois capitulèrent après une vigoureuse résistance. Mais en 1308, une décision du Saint-Siége força le duc à restituer la ville à l'évêché de Liége. Il ne réussit pas mieux dans une entreprise pour conquérir la Hollande, de concert avec les princes flamands (1304). Quelques avantages qu'il avait d'abord remportés dans cette expédition, et qui l'avaient conduit jusque sous les murs de Dordrecht, furent suivis d'une défaite totale.

A l'intérieur les communes étaient agitées. Il existait dans les villes de Brabant, comme dans presque toute la Belgique, certaines familles nobles dont les membres avaient seuls le droit de remplir les fonctions d'échevins (1). A Anvers, à Louvain, à Bois-le-Duc, mais surtout à Bruxelles, les gens de métier se montrèrent hostiles à ces

(1) Sept familles jouissaient de ce privilége à Bruxelles, et autant à Mons, à Louvain et à Anvers. On en comptait dans l'origine quatre à Gand et douze à Liége.

familles privilégiées, et voulurent les déposséder de leur ancienne prérogative. Les Bruxellois attaquèrent et pillèrent les maisons de leurs magistrats, et marchèrent contre le duc, bannières déployées (1306). Toutefois Jean II remporta la victoire; mais il ne pouvait combattre à la fois toutes ses cités, et celle de Louvain obtint de lui des droits qui la rendaient presque indépendante. Déjà le pouvoir ducal était débordé par le peuple; et l'on vit en 1310 le prince obligé de recevoir dans son château de Génappe les Juifs que la multitude voulait proscrire, et dont il n'avait pu garantir les demeures et les biens.

Une maladie cruelle (la pierre) devait conduire Jean au tombeau (1312). Comme plusieurs de ses ancêtres, ce fut à la fin de sa vie qu'il s'occupa de régler l'organisation du pays et de satisfaire au vœu des populations. Il institua, un mois avant sa mort, une sorte de représentation nationale, célèbre depuis en Brabant sous le nom d'Assemblée de Cortenberg (parce qu'elle se tenait en ce lieu, à mi-chemin de Louvain et de Bruxelles), laquelle était composée de quatre seigneurs et de dix députés des villes (1). La charte qui créait ce conseil suprême consacrait en même temps tous les priviléges du pays et dispensait les Brabançons d'obéir au prince qui en violerait la teneur. Telle fut en quelque sorte la première constitution que posséda le duché; elle devait servir de base à toutes les autres.

Le Brabant jouit de plus de calme après la mort de Jean II. On paya les dettes immenses que ce duc avait contractées, et son fils Jean III, qui n'était âgé que de treize ans, eut d'abord un règne paisible. Devenu majeur, il fit ses premières armes contre le seigneur de Fauquemont

(1) Trois de Bruxelles, trois de Louvain, un d'Anvers, un de Bois-le-Duc, un de Tirlemont et un de Leeuwe. Jean III y joignit un second député d'Anvers et un de Nivelles.

dont il finit par détruire la forteresse. Une guerre plus sérieuse éclata ensuite. Robert d'Artois, ennemi personnel du roi de France, s'était réfugié en Brabant. Le duc qui était son cousin lui donna l'hospitalité, et ni les offres de Philippe de Valois, ni ses menaces, ne purent engager le prince brabançon à trahir ou à repousser son hôte. Les évêques de Liége et de Cologne et plusieurs princes voisins, alors ligués avec la France, s'armèrent pour servir le ressentiment du roi (1332). Jean III, aussi brave que généreux, réunit aussitôt ses troupes et marcha au-devant des ennemis. Cette vigueur arrêta ses adversaires : Guillaume-le-Bon, qui régnait alors en Hainaut, et qui avait des relations amicales avec les chefs des deux partis, parvint à terminer la querelle, et le roi lui-même se réconcilia avec le duc.

Quelques années plus tard, lorsque Édouard III forma sa grande entreprise contre Philippe, Jean chercha d'abord, comme on l'a vu, à rester neutre, et à s'allier avec les comtes de Hainaut et de Flandre. Mais bientôt l'intérêt de ses sujets lui fit embrasser le parti de l'Angleterre, et les relations de ce pays avec les villes brabançonnes prirent alors une nouvelle extension. L'industrie de ces grandes cités ne le cédait point à celle des communes flamandes. Un seul métier, celui des tisserands, comptait à Louvain plus de 15,000 ouvriers, et il y en avait presque autant à Bruxelles. Le commerce maritime d'Anvers semblait s'être accru depuis les troubles de Bruges, et ce port avait obtenu d'envoyer deux députés à l'assemblée de Cortenberg. Les historiens parlent avec emphase de la richesse du dernier des Berthoud (les anciens avoués de Malines), dont les galères allaient chercher les marchandises précieuses de Damas et d'Alexandrie. Dans cet état de choses, l'alliance de l'Angleterre était une nécessité pour le Brabant, et Jean III n'eut peut-être pas été le maître de se déclarer contre elle.

Toutefois ce ne fut point avec la haine d'un ennemi

que le duc combattit la France, et lorsque les confédérés eurent entrepris le siége de Tournay (1340), il se montra compâtissant envers une malheureuse troupe de vieillards, de femmes et d'enfants que la garnison avait chassés de la place comme des bouches inutiles. Le Brabançon leur ouvrit son camp, et les fit conduire sous escorte à Douai. Après la trève, il demeura comme neutre, et conclut enfin une paix durable avec Philippe en 1347. Les conditions de ce traité étaient avantageuses au duc, et assuraient à ses marchands de grands priviléges dans les états du roi. L'année suivante Jean battit à Walève les Liégeois révoltés contre leur évêque, et un peu plus tard il obtint de l'empereur Charles IV la fameuse Bulle d'Or de Brabant, qui donnait aux Brabançons le privilége d'évoquer devant les tribunaux de leur province tous les procès dans lesquels ils se trouveraient intéressés en Allemagne (1349). Une glorieuse suite de prospérités couronnait un règne long et sage.

Mais quoique l'éclat de tant de succès rejaillit sur le souverain, il n'étonnait pas la fierté des communes. En 1348, des bourgeois de Louvain, dont les marchandises avaient été arrêtées en pays étranger par des créanciers du duc, firent saisir à leur tour les propriétés de ce prince dans l'enceinte de leur cité. L'affaire alla si loin que Jean déclara la guerre à la ville, et Pierre Cottrel, mayeur de Louvain, accepta le défi. Mais les échevins et l'assemblée de Cortenberg réussirent à terminer la querelle sans effusion de sang.

Jean III mourut quelques années plus tard (1355), sans laisser de fils. Des trois filles qui lui restaient, l'aînée, qui devint son héritière, avait épousé Wenceslas de Luxembourg, et monta avec lui sur le trône. Ce fut, comme on le verra bientôt, pour le léguer à une troisième maison.



CHAPITRE IX.

Progrès de la puissance communale à Liége, depuis les libertés accordées par Albert de Cuyck, jusqu'à l'établissement des XXII (1200 à 1344).

L'accroissement du pouvoir des villes, qui se manifestait en Flandre et en Brabant par des tentatives d'indépendance, avait suivi la même marche à Liége que dans ces deux provinces. Mais il est plus difficile d'en suivre pas à pas les progrès au milieu de la lutte des intérêts divers qui se croisaient en quelque sorte dans cette principauté.

Les priviléges que la bourgeoisie liégeoise avait obtenus sous Albert de Cuyck (1200), ne reçurent aucune extension sous son successeur Hugues de Pierrepont (1200 à 1229) Ce prélat, qui sut tenir tête à Henri-le-Guerroyeur, gouverna d'une main ferme, et agrandit le domaine de son église. Jean de Rumigni, qui lui succéda et qui était son neveu, fit naître des divisions parmi son chapitre en voulant introduire une répartition égale des revenus du clergé, réforme utile peut-être si elle eut pu s'accomplir sans obstacles, et qu'avait conseillée un légat du Saint-Siége. Les partisans de l'empire profitèrent de ce moment pour soulever la ville, et Fréderic II interdit à l'évêque de prendre part au gouvernement du pays (1231). Toutefois les suites de cette rupture furent peu importantes. Le prélat rentra dans sa capitale après avoir promis le maintien des institutions, et régna ensuite avec honneur. Il vainquit Henri V, duc de Limbourg, qui s'était ligué contre lui avec les comtes de Juliers et de Gueldre (1237) pour venger de

petites incursions commises sur la frontière par des vassaux de l'évêché.

La mort de ce prélat fut l'occasion de quelques troubles (1238). On ne put s'accorder sur le choix de son successeur, et les partisans des deux candidats prirent les armes. Une nouvelle élection s'accomplit enfin en 1240; mais Robert de Torote, qu'elle porta au siége épiscopal, ne l'occupa que six ans, et après lui les dissentions recommencèrent (1247). La majorité du chapitre réussit pourtant à élire Henri de Gueldre, jeune prince qui eut besoin d'une dispense d'âge, et auquel sa violence et ses passions acquirent bientôt une funeste célébrité.

Les désordres qui naissaient de chaque contestation affaiblissaient le pouvoir. Jusqu'alors la ville de Liége avait eu pour chefs de sa magistrature deux « maîtres à temps » (nom qui équivaut à ceux de maire, de mayeur et de bourgmestre), lesquels étaient choisis par les échevins et pris dans les familles nobles. En 1253, le peuple voulut les choisir lui-même, et nomma Henri de Dinant et Jean Germeau. Le premier, homme éloquent et populaire, était le véritable auteur de cette révolution. Il prit des mesures pour assurer la domination de son parti : la ville fut divisée en vingt quartiers, qui formèrent vingt compagnies de milices, chacune de deux cents soldats. Bientôt St.-Trond, Huy et Dinant suivent l'exemple de la capitale. Les échevins sont partout menacés et forcés de fuir. Mais Henri de Gueldre, soutenu par le duc de Brabant, les comtes de Juliers et de Loss et toute la noblesse de l'évêché, remporte bientôt l'avantage. Malgré le courage et l'ardeur que montrait la bourgeoisie armée, il lui était difficile de lutter en rase campagne contre la chevalerie liégeoise, qui marchait sous la bannière du prélat, et qui se composait des gentilshommes du pays, tous habitués dès leur enfance aux armes, et portant jusqu'à l'héroïsme le sentiment de l'honneur militaire. On négocia enfin, et après quelques conférences, la paix fut signée dans le village de Bierset,

dont le traité conserva le nom (1255). La milice liégeoise fut cassée, et l'une des portes de la ville (celle de Saint-Walburge) resta au pouvoir de l'évêque. Henri de Dinant et ses partisans, condamnés à l'exil, reçurent un sauf-conduit pour sortir de la principauté. Ce tribun audacieux rentra cependant à Liége l'année suivante à la faveur d'une nouvelle sédition. Mais le parti des échevins fut victorieux, et Henri désespérant du succès se retira en Flandre, où la comtesse Marguerite lui fit un accueil favorable.

Cependant Henri de Gueldre n'était pas beaucoup plus satisfait des échevins que du peuple; car les familles patriciennes se montraient aussi jalouses de maintenir les priviléges de la ville, et ne pliaient pas davantage sous l'autorité de l'évêque et du chapitre. Pour les dompter par la force, il fit transformer en citadelle la porte de Sainte-Walburge qui lui avait été livrée. Les bourgeois irrités surprirent et rasèrent la forteresse, et se liguèrent de nouveau avec les villes de Dinant, de Huy et de Saint-Trond (1269). Mais trop faibles pour résister à l'orage qui les menaçait de toutes parts, ils furent contraints de se soumettre, et payèrent 3000 marcs d'argent pour la reconstruction de la citadelle qu'ils venaient de détruire.

On ne peut nier que Henri, quoique maltraité par les historiens, ne fût un prince courageux et plein d'énergie. Il avait forcé le duc de Brabant à le laisser maître de Saint-Trond, et il s'était vengé de la défection de Malines, en s'emparant de Maestricht où la souveraineté avait été partagée jusque là entre lui et le duc. Mais sa conduite personnelle ne pouvait être justifiée. Il n'avait pris les ordres que douze ans après son élection (1258), et il avait continué à vivre en soldat plutôt qu'en prêtre. Ses désordres devinrent si graves qu'un de ses archidiacres, appelé Thibaut, de l'illustre famille italienne des Visconti, les lui reprocha devant tout le chapitre. Frappé par l'évêque, qui ne put se contenir, Thibaut s'exila de Liége, et se rendit à la Terre-Sainte. Il se trouvait dans le camp des croisés, lors-

que les cardinaux rassemblés pour l'élection d'un pape, fixèrent leur choix sur lui (1271). Un des premiers soins du nouveau pontife, qui prit le nom de Grégoire X, fut d'admonester le prélat dont il avait vu les exès; et Henri n'ayant témoigné que du dédain pour ses exhortations, fut cité au concile de Lyon et déposé (1274).

Il eut pour successeur Jean d'Enghien, qui avait occupé le siége de Tournay. Le règne de ce prélat fut troublé par une guerre malheureuse. Un bailli de l'évêque avait fait pendre, pour le vol d'une vache, un paysan de la seigneurie de Gosnes (sur la frontière de l'évêché et du comté de Namur). Le seigneur de cette terre, qui était de la maison de Beaufort, trouva irrégulière la conduite du bailli, et soutenu par ses proches, il prit les armes contre cet officier. Mais celui-ci réunit les milices du Condros (le district de Huy), marcha sur le château de Gosnes, le prit et le brûla. Alors les parents du gentilhomme réclamèrent l'appui du duc de Brabant et des comtes de Namur et de Luxembourg, dont ils se rendirent vassaux. La querelle devint générale. Quinze mille hommes périrent, dit-on, dans les combats qui se livrèrent à cette occasion et qui ensanglantèrent une partie de l'évêché. Enfin Philippe-le-Hardi, roi de France, fut choisi pour arbitre; il décida que de part et d'autre l'on devait désarmer et remettre toutes choses sur le même pied qu'avant « la guerre de la vache » (1276).

Cette pacification ne termina point d'autres différends qui s'étaient élevés entre le chapitre et la noblesse de l'évêché. Jean d'Enghien, qui prit parti pour la noblesse, perdit l'affection du clergé. Sa fin fut malheureuse. Henri de Gueldre, qui s'était retiré dans les états de sa maison, réclamait une somme d'argent qu'il prétendait avoir prêtée à son église. L'évêque surpris demanda une explication, et se rendit au lieu qui fut fixé pour l'entrevue (à Hougaerde). Mais il n'y trouva que des soldats du Gueldrois qui l'enlevèrent, le lièrent sur un cheval et l'entraînèrent au galop

jusqu'à la porte de l'abbaye de Heylissem, où il tomba mort d'épuisement (1281).

L'élection suivante plaça sur le siége épiscopal Jean de Flandre, fils de Gui de Dampierre. Sous ce prince les bourgeois et le chapitre terminèrent par une transaction d'anciens démêlés relatifs à la juridiction des échevins sur les gens des chanoines, et à l'immunité de taxes dont jouissaient ces derniers. Sur les deux points le chapitre céda une partie de ses droits. Jean de Flandre, qui était d'un caractère conciliant et pacifique, gouvernait avec douceur. Mais il excita par un reproche cruel la haine de sa belle-mère, Isabelle de Luxembourg, qui le fit épier, surprendre, et enfermer dans un des châteaux que possédaient ses frères. L'évêque y resta cinq mois, sans que l'on pût découvrir sa prison. Il n'en sortit qu'après avoir juré d'oublier cette offense, et mourut bientôt des suites de cette dure captivité (1292).

Ce fut sous Hugues de Châlons, qui lui succéda en 1296, que la puissance épiscopale commença à déchoir. L'on peut regarder comme la première causa de cet affaiblissement les divisions qui éclatèrent alors parmi la noblesse et qui la partagèrent comme en deux armées ennemies. Cette lutte intestine, qui dura 38 ans, fut appelée la guerre d'Awans et de Waroux : elle est célèbre dans les annales de l'évêché.

Un gentilhomme de la puissante maison de Waroux avait épousé une jeune fille du village d'Awans, laquelle passait pour riche. Les meubles de la nouvelle épouse furent réclamés par le seigneur d'Awans, qui prétendait que comme fille d'un de ses serfs elle ne pouvait emporter ses biens hors de la seigneurie. Sur le refus des Waroux il dévasta leurs terres; mais ses adversaires prirent aussi les armes (1297); et le sang ayant coulé, la querelle devint une guerre de famille.

Les mœurs de l'époque obligeaient encore tout noble à venger ceux de ses parents qui succombaient dans un com-

bat de cette nature. Ainsi la mort du seigneur d'Awans, qui fut tué l'année suivante, ne fit qu'augmenter les forces de son parti en contraignant tous ceux de son lignage à marcher contre les Waroux. Mais à mesure que ceux-ci perdirent des leurs, ils furent également renforcés par les alliés des morts. Le nombre des champions devint bientôt si considérable que chacun avait des proches dans la troupe ennemie. Alors l'on convint d'une trève de 40 jours après chaque combat, pour que chacun pût reconnaître sous quelle bannière il devait se ranger : car le gentilhomme qui servait les d'Awans pour venger un parent éloigné, était tenu de passer aux Waroux s'il apprenait le meurtre de quelqu'un de ceux-ci qui lui tînt de plus près. Il y eut des chevaliers qui changèrent ainsi trois fois, ayant perdu tour à tour dans les rangs opposés divers membres de leur famille. Avec un dévouement aveugle à ce qu'ils croyaient une loi de l'honneur, tous marchaient où les appelait leur blason, héroïques défenseurs d'un droit barbare. On ne se bornait point aux combats réguliers; les surprises, les pillages, tous les genres d'hostilités, semblaient légitimes, excepté l'incendie; et les évêques s'étant quelquefois déclarés pour les Waroux, les Awans s'appuyèrent sur le peuple.

Hugue de Châlons, qui n'avait pas pu étouffer ces désordres, n'en vit point le terme. Ayant eu des démêlés avec la bourgeoisie qui l'accusait d'altérer la valeur des monnaies, il fut cité devant le pape qui le transféra à l'évêché de Besançon (1301). Adolphe de Waldeck, qui prit sa place, avait montré de la vigueur et des intentions généreuses, quand une mort prématurée l'enleva au bout de dix-huit mois. Dans l'interrègne qui suivit, le peuple de Liége se souleva contre les échevins, et les dépouilla du pouvoir de lever des taxes, d'accorder des subsides à l'évêque, et de faire marcher les forces de la ville. Vainement ces magistrats s'adressèrent-ils ensuite à Thibaut de Bar, qui obtint l'évêché (1303). Ce prélat, qui avait d'abord embrassé leur

parti, fut effrayé à l'aspect de la bourgeoisie armée qui s'avançait pour le combattre. Le chapitre penchait pour la cause populaire, et la noblesse, dont la plus grande partie soutenait les échevins, n'avait guère de puissance que hors de la ville.

Toutefois, à la mort de Thibaut (1312), les nobles et les patriciens firent une tentative pour s'emparer de l'élection du Mambour (l'on nommait ainsi le régent du pays en l'absence de l'évêque). Cinq cents gentilshommes (la plupart du parti de Waroux) entrent de nuit dans la ville, croyant dicter la loi aux chanoines : mais les bourgeois s'assemblent en nombre supérieur, les attaquent, les dispersent et en massacrent plusieurs. Deux cents nobles s'étaient retranchés dans l'église de Saint-Martin : le peuple, féroce dans sa colère, mit le feu au temple et les fit périr dans les flammes.

Ce fut sous ces funestes auspices que s'ouvrit le règne d'Adolphe de la Marck (1313). Ce prince jeune et intrépide voulut imposer un terme aux meurtres et aux brigandages qui s'étaient multipliés dans le pays à la faveur des troubles et des guerres privées. Mettant en usage un ancien droit établi dans presque toutes nos provinces, il fit démolir et brûler sous ses yeux par ses gens de justice les maisons des homicides et des pillards. Malheureusement il parut favoriser les Waroux, déjà odieux à la bourgeoisie, et les Awans se joignirent au peuple pour lui résister. Adolphe irrité quitta Liége et se retira à Dinant (1315). Ses ennemis nomment alors un Mambour, et la guerre civile prend un nouveau caractère de fureur. Mais l'épuisement des deux partis amena enfin la paix de Fexhe (1316), dont les stipulations ont été quelquefois regardées comme la base de la constitution ultérieure de l'état. Elles consacraient les usages et les franchises « des bonnes villes et du commun pays », et reconnaissaient à tous les habitants le droit de n'être jugés que suivant loi et par jugement d'échevins ou d'hommes (on n'est pas d'accord sur le sens de

ce dernier mot, qui désigne probablement les vassaux de l'évêque).

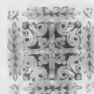
Après ce traité, qui semblait suspendre plutôt que terminer la lutte, le pays jouit de quelque repos pendant huit ans. Mais la concorde ne se rétablissait pas. La ville exigeait sans cesse de nouvelles garanties contre le pouvoir de l'évêque. On alla jusqu'à demander l'institution d'un tribunal laïque, aux décisions duquel ce prince soumettrait les plaintes portées contre lui. Le prélat offensé préféra une rupture ouverte, et se retira de nouveau à Huy (1325). Là il reçut bientôt après les propositions de paix des Awans, dont la vengeance était enfin satisfaite. Un combat général avait eu lieu cette année même (25 août) entre 600 chevaliers des deux partis, et dans cette lutte sanglante, où l'on avait vu figurer les chefs des maisons rivales, et jusqu'à de vieux gentilshommes aveugles ou mutilés, tout le désavantage avait été pour les Waroux, qui avait perdu soixante-cinq de leurs champions. Les vainqueurs se réconcilièrent avec le prince, et sur les instances réitérées du pape Jean XXII, la ville nomma des arbitres pour concourir à la paix générale. Un second traité fut conclu, qui remettait l'autorité judiciaire à un tribunal de vingt-quatre personnes, nommées par l'évêque, et choisies pour moitié dans la noblesse, et pour moitié parmi la bourgeoisie (1326). En vain les Liégeois résistèrent. Adolphe, soutenu par la noblesse et par les comtes de Gueldre, de Juliers et de Berg, fut victorieux dans une suite de petits combats, et il fallut que la ville se soumit aux conditions qu'il lui imposait (1330 et 1331). La moitié du conseil de la cité, composé de quatre-vingts personnes, devait être prise parmi les nobles; mais aucune taxe ne pouvait être établie, que du consentement de toutes les communautés (tous les corps de citoyens). Un peu plus tard la grande querelle des Awans et des Waroux fut complètement terminée par une paix solennelle que conclurent les douze principaux gentilshommes de chaque

parti (1335). Par cette paix la noblesse renonçait au droit de vengeance, et le meurtrier, quel qu'il fût, était soumis à la loi du talion.

Le calme paraissait rétabli, et le prélat était rentré dans tous les droits de ses prédécesseurs; mais il était dans l'esprit des communes de persévérer dans leurs efforts, tandis que les circonstances altéraient la position des souverains. En 1342, l'évêque fit condamner à une amende les habitants de Huy, qui depuis trente ans n'avaient payé leurs redevances qu'en monnaie d'une valeur trop faible. Cette ville, qui lui avait été dévouée jusqu'alors, s'irrita d'un traitement si sévère, et les bourgeois dans leur indignation eurent recours au duc de Brabant, auquel ils offrirent de se donner. Adolphe de la Marck fut justement alarmé; d'une part le prince brabançon semblait disposé à la guerre, et de l'autre les Liégeois mécontents lui donnaient de nouvelles inquiétudes. Il consentit à prendre pour arbitres de tous ses différends, soit avec le duc, soit avec la bourgeoisie, les princes et les seigneurs alliés qui étaient accourus à Liége, et parmi lesquels figuraient les comtes de Hainaut, de Luxembourg et de Gueldre. Leur sentence ne lui fut favorable qu'à moitié : ils rendirent Huy à l'évêché, mais ils prononcèrent en faveur des communes contre l'évêque. Il fut statué qu'une assemblée de vingt-deux membres déciderait en dernier ressort de tout ce qui concernerait les intérêts de l'église et du pays. De ces vingt-deux membres, quatre seulement devaient être choisis par la noblesse, quatre appartiendraient à la ville de Liége, deux à Huy, deux à Dinant, deux à Tongres, deux à Saint-Trond, un à Fosses, et un à Bouillon (1343). Les réclamations tardives du prélat contre cette décision, à laquelle il s'était d'abord soumis, furent impuissantes; et il mourut peu après (1344), laissant les XXII en possession d'une autorité presque souveraine.

Ainsi le peuple des grandes villes obtenait partout une part de plus en plus large de liberté et de pouvoir politique.

C'étaient surtout les progrès du commerce et de l'industrie qui donnaient à la bourgeoisie cette force qu'elle commençait à déployer. Dans les grandes communes liégeoises, comme dans les villes de Flandre et de Brabant, la fabrication des draps formait en général le métier le plus important. Huy était associé à la Hanse flamande pour le commerce d'outre-mer. Dinant renfermait d'innombrables ouvriers en fer et en cuivre, et le produit de ses ateliers circulait dans l'Europe entière sous le nom de Dinanterie, que la quincaillerie a longtemps gardé. Les mines de charbon étaient exploitées depuis l'an 1200, et l'on commençait à tirer parti des métaux dont le sol de la province est si riche. Les forêts des bords de la Meuse et l'antique Ardenne fournissaient en abondance ce magnifique bois de chêne alors si recherché. Le commerce de la capitale avait pris une extension remarquable. Dès le commencement du XIII.me siècle, on voit des marchands liégeois assister aux foires d'Allemagne, et leur ville était comme l'entrepôt général entre les provinces belges et les contrées rhénanes. Aussi le titre de bourgeois et de marchand de Liége paraissait-il assez honorable pour être porté par des gentilshommes.



CHAPITRE X.

Règne de Louis de Male. — Avènement de Philippe de Bourgogne en Flandre (1345 à 1383).

Peut-être la prépondérance que prenait en Belgique l'élément populaire menaçait-elle de devenir excessive et désordonnée, si elle n'avait trouvé d'autre contrepoids que la souveraineté incomplète des ducs et des comtes qui avaient jusque là gouverné nos provinces. Il était réservé à une nouvelle dynastie, plus puissante mais non plus glorieuse que les anciennes maisons belges, de balancer ce pouvoir toujours croissant des villes, et de donner au pays un commencement d'unité. Ce fut sur le trône de Flandre, et comme au foyer de l'indépendance communale, que cette dynastie vint d'abord s'asseoir.

Le règne de Louis de Crécy et la domination passagère d'Artevelde, avaient laissé le gouvernement de la province aux trois grandes cités de Gand, de Bruges et d'Ypres. Fidèles au sang de leurs souverains, elles appelèrent dans le pays le jeune Louis de Male, fils du comte précédent, et qui était alors dans sa seizième année (1346). Le vœu des communes était de lui faire épouser une fille d'Édouard III, pour le détacher de l'alliance française et de s'unir avec l'Angleterre, qui leur promettait la conquête de Lille, de Douai et d'Orchies; mais le nouveau comte, qui avait combattu à Crécy, refusa avec opiniâtreté de s'allier à la famille de l'ennemi de son père. Craignant d'y être contraint, il s'échappa de Flandre et se retira en Brabant, où il épousa

aussitôt Marguerite, deuxième fille de Jean III (1347). Alors les Flamands irrités se joignirent ouvertement au roi d'Angleterre, dont l'armée assiégea Calais. Les frontières de France furent ravagées, et les milices communales s'étant jointes aux troupes anglaises, Philippe n'osa pas essayer de secourir les Calaisiens.

Les Gantois paraissaient les plus ardents : ceux de Bruges, au contraire, se divisaient en deux partis, et les classes riches se trouvaient lasses de la domination des métiers. Le comte Louis sut profiter de ces dispositions pour attirer la ville dans son parti. Il était né près de Bruges (au château de Male, d'où lui venait son surnom), et il promettait d'y fixer sa résidence. La scission se mit alors parmi les confédérés, et toute la Flandre maritime ayant embrassé le parti du comte, Gand et Ypres furent forcées de céder (1348). Louis de son côté avait eu la sagesse de conclure la paix avec Édouard, et de se déclarer neutre entre la France et l'Angleterre. Il semble que ce jeune prince avait déjà ouvert les yeux sur les fautes de Louis de Crécy, et depuis lors, il gouverna en souverain de la Flandre et non en vassal d'un roi étranger.

Il manifesta hautement cette résolution à la mort de Philippe de Valois (1351), en refusant de prêter hommage au roi Jean, à moins que celui-ci ne lui restituât les villes que les Flamands réclamaient depuis tant d'années. Des négociations entamées à ce sujet n'amenèrent aucun résultat; mais Louis persévéra dans son dessein, et quand sa fille unique, Marguerite de Flandre, fut en âge d'être mariée, il l'offrit à l'un des fils du roi d'Angleterre, dans l'intention de s'unir avec ce pays pour reconquérir tout ce que la Flandre avait perdu (1365). Alors Charles-le-Sage, qui était monté sur le trône de France, comprit la nécessité de rendre justice à un peuple et à un prince dont le temps n'avait fait qu'aigrir les ressentiments. Lille, Douai, Béthune, Hesdin, Orchies et quelques autres places moins importantes, furent cédées au comte (1369), et à ce prix

Marguerite devint l'épouse de Philippe de Bourgogne, l'un des frères du monarque français (1).

Les villes dont Louis de Male réussit enfin à obtenir ainsi la restitution, ne furent pas les seules sur lesquelles il étendit sa domination. Le duc de Brabant, son beau-frère, avec lequel il eut de vives contestations suivies d'une guerre ouverte, fut contraint de lui céder, dès l'an 1357, les villes d'Anvers et de Malines; la première comme indemnité pour les prétentions que pouvait avoir la comtesse de Flandre sur le Brabant; la seconde comme appartenant aux évêques de Liége, dont les droits sur cette seigneurie avaient été achetés par Louis de Crécy. Il restait neutre dans la lutte qui venait de s'engager de nouveau entre la France et l'Angleterre; mais cette neutralité même n'était pas sans vigueur, et Jean V, duc de Bretagne, proscrit par le monarque français, put résider sans crainte à Bruges sous la protection du comte (1377). On rapporte

(1) Cette alliance, dont les suites devaient être si importantes pour la Belgique, était l'ouvrage de Marguerite de France, mère du comte Louis. Depuis longtemps cette princesse avait songé à réunir la Flandre aux possessions de la maison de Bourgogne, dont elle descendait. Ses vues se portèrent d'abord sur l'héritier naturel de cette puissante famille. C'était un jeune prince, également appelé Philippe, auquel devaient appartenir un jour, outre son duché, six comtés différents. Elle réussit à conclure son mariage avec Marguerite de Flandre, lorsque celle-ci était encore dans sa quatrième année (1354). Mais il vint à mourir quelque temps après (1361), et cette vaste succession échut en partie à la vieille comtesse elle-même, et en partie au roi de France, qui en dota son frère Phillippe-le-Hardi. Alors ce dernier chercha à obtenir la main de la princesse flamande, devenue seule héritière non-seulement des états de son père, mais encore de l'Artois et de la Franche-Comté qui venaient d'échoir à son aïeule. Louis de Male s'opposait à cette union. Il avait engagé sa parole au roi d'Angleterre, et il ne croyait plus aux promesses de la France. Mais la vieille Marguerite soutint avec vivacité le parti du prince français, et ses larmes triomphèrent des répugnances du comte.

que Charles V ayant usé de menaces pour que le prince fugitif lui fut livré, Louis fit demander aux Gantois s'ils exigeraient qu'il trahît ou qu'il chassât le duc pour préserver le pays d'une guerre. Les Flamands répondirent qu'il était de son devoir de garder son hôte, et qu'au besoin ils armeraient deux cents mille hommes pour le défendre.

Mais au milieu de cette prospérité le comte se trouvait pauvre. C'était le sort de presque tous les princes de cette époque : la plus grande partie de leurs revenus provenaient de taxes et de redevances, dont le taux n'avait pas changé depuis plusieurs siècles : mais l'altération des monnaies et la grande diminution qu'avait subie la valeur de l'argent, réduisaient des trois quarts le revenu réel des souverains. Ceux-ci se trouvaient donc obligés d'avoir recours à la bonne volonté de leurs sujets, et surtout des villes dont l'opulence allait en croissant. Ils tombaient ainsi dans la dépendance des communes, et ce fut là peut-être la principale cause de la faiblesse de leur gouvernement.

Louis aimait la magnificence. Il avait soutenu les intérêts du pays, et il avait quelque droit de compter sur l'appui de la nation ; mais il porta ses dépenses à l'excès. Deux fois il s'obéra et le peuple acquitta ses dettes ; une troisième demande de subsides fit murmurer les Gantois (1377). Ils se soumirent cependant à payer une nouvelle taxe ; mais il se forma parmi eux un parti de mécontents, qui ne tarda pas à devenir redoutable (1379). Les chaperons-blancs (c'était le nom qu'ils prenaient) cherchaient toutes les occasions d'exciter des troubles ; et le comte ayant permis à la ville de Bruges de creuser un canal jusqu'à la Lys, ils attaquèrent les travailleurs et les mirent en fuite. Tous les efforts de la haute bourgeoisie pour prévenir une guerre civile devinrent superflus. Les bateliers et les bouchers, qui tenaient le parti du prince, en vinrent aux mains avec les chaperons-blancs, auxquels les tisserands s'étaient réunis (5 octobre). Ces derniers furent victorieux, et allèrent ensuite piller et brûler un château que le comte possédait près de leur ville (à Wondelghem). Ils traitèrent de même plusieurs manoirs de gentilshomme. Jean Yoens, leur conducteur, recommençait l'ancienne guerre des gens de métier contre le souverain et la noblesse. Bientôt Bruges, Ypres et presque toute la contrée se joignirent au parti populaire ; et quoique une mort subite eût emporté dès les premiers jours le chef de la révolte, le soulèvement continua. Ce fut pour le malheur du pays, livré depuis lors à une longue série de discordes et de calamités, qui remplirent les dernières années du règne de Louis, et les rendirent déplorables.

Les gentilshommes, trop peu nombreux pour tenir la campagne, se jetèrent pour la plupart dans la ville d'Audenarde, qui devint comme leur place d'armes. Assiégés là par 60,000 soldats des communes, ils se défendirent avec vigueur, jusqu'à ce que le duc de Bourgogne vint s'interposer entre le comte et le peuple (4 novembre). Une réconciliation passagère eut lieu ; mais les chaperons-blancs ayant surpris Audenarde après le départ de la noblesse, la querelle s'aigrit de nouveau. Bruges se détacha alors de l'alliance de Gand et reçut Louis de Male dans ses murs ; mais ce ne fut pas sans dissentions intestines et sans nouveaux massacres (1380). Par tout le pays le sang coulait dans une foule de combats, d'attaques et de siéges. Une deuxième paix, conclue au mois de juin, fut rompue par les Gantois au commencement d'août. Le comte remporta alors plusieurs avantages ; mais s'étant cru assez fort pour assiéger Gand, il fut vigoureusement repoussé. Les négociations qui recommencèrent alors n'aboutirent à aucun arrangement durable. Ce n'étaient point des griefs publics, mais des haines particulières qui mettaient les armes à la main aux chefs du peuple, et les esprits n'étaient pas moins irrités dans le parti contraire.

L'année suivante (1381) devint fatale aux Gantois. Ils perdirent une bataille à Nevele et furent abandonnés de

toutes les autres villes. Les soldats du comte brûlèrent Grammont, qui avait voulu se défendre, et revinrent former le siége de Gand. Ils échouèrent de nouveau; mais la place resta comme bloquée au milieu de la province soumise. Bientôt les vivres commencèrent à y manquer. L'incertitude et le découragement se glissaient parmi cette population jusque là si orgueilleuse. Alors les chefs de la commune décernèrent le commandement à Philippe Van Artevelde, fils de celui dont la voix avait jadis gouverné la Flandre; et contre toute attente, ce jeune homme jusqu'alors oisif et obscur se trouva né pour prendre la place de son père (janvier 1382).

Il fit demander la paix à Louis de Male. Le prince, que cette lutte acharnée avait aigri, exigea que les habitants se livrassent sans condition, et allassent l'implorer pieds nus et la corde au cou. Artevelde rassembla le peuple, « dont une partie n'avait plus de pain, » et lui soumit ces dures conditions. Tous déclarèrent qu'il valait mieux mourir. Cinq mille hommes, c'était tout ce qu'il restait de vaillants soldats, se mirent en marche avec le jeune chef pour attaquer Louis de Male : les autres fermèrent les portes, résolus à brûler la ville et à s'ensevelir sous ses ruines si leurs frères étaient vaincus.

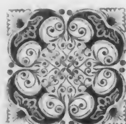
Ce fut le 3 mai, pendant que l'on faisait à Bruges la procession du Saint-Sang, à laquelle le comte assistait avec presque toute sa noblesse, que la dernière armée de Gand s'approcha de la ville rivale. Louis et ses chevaliers s'armèrent aussitôt et s'élancèrent au-devant de cette petite troupe. L'attaque était tumultueuse; la défense fut opiniâtre, et après un combat de peu de durée, Artevelde victorieux entra dans les murs de Bruges, où les petits métiers vinrent se joindre à lui. Le comte fugitif trouva asile chez une pauvre veuve, et s'échappa de la ville le lendemain.

Un moment ce succès prodigieux parut avoir rétabli les affaires des Gantois, et presque toute la Flandre passa de

nouveau dans leur parti. Mais le comte avait imploré le secours de la France, et dès cette année le jeune roi Charles VI vint à son aide avec toutes ses forces (novembre 1382). Philippe Van Artevelde et ses compagnons rassemblèrent quarante mille hommes; c'était tout ce que permettaient l'épuisement de leur ville et la mauvaise volonté d'une partie du pays. Ils allèrent camper à Rosebeke, près de Roulers. Pendant plusieurs jours les armées restèrent en présence sans combattre, les Flamands se tenant retranchés, et les Français évitant de les attaquer. Mais le 27 novembre, le chef gantois perdit patience et sortit de ses retranchements pour marcher à l'ennemi. Cette imprudence hâta sa perte. Après une bataille furieuse, et qui fut disputée plus longtemps qu'on n'eut du s'y attendre, Artevelde et la moitié de ses soldats tombèrent sous l'effort de la cavalerie française; et dès le même jour l'étendard du comte fut arboré de nouveau à Bruges et dans la Flandre maritime.

La guerre semblait terminée; car la défaite de Rosebeke avait dissipé l'armée des communes. Mais les Gantois, quoique vaincus et isolés, ne songeaient pas encore à se soumettre. Ils donnèrent le commandement de leurs forces à François Ackermann, chef habile et intrépide, qui se tint sur la défensive jusqu'après le départ de l'armée française, et qui recommença alors les hostilités contre les défenseurs du comte. L'hiver se passa en petits combats où ceux de Gand remportèrent quelques avantages. Au printemps un grand corps d'Anglais débarqua à Calais, et envahit la West-Flandre (sous prétexte de servir la cause du pape Urbain VI, contre les sectateurs de Clément VII, au nombre desquels ils rangeaient tous les partisans de la France). Ils s'unirent avec Ackermann pour former le siége d'Ypres; mais la vigoureuse défense de la ville donna le temps aux Français de la dégager. Le roi Charles VI marcha lui-même au secours de la place, avec une armée où l'on comptait sept ducs et vingt-neuf comtes.

Le siége fut levé; mais il n'y eut point de combat. Philippe de Bourgogne, qui regardait déjà la Flandre comme son héritage, usait de toute son influence sur le monarque pour empêcher que la guerre ne fut poussée avec vivacité; il craignait qu'elle ne ruinât entièrement ce riche pays, dont la possession lui était promise. Quant à Louis de Male, la cour ne lui témoignait ni estime ni bienveillance, et forcé d'implorer l'appui des étrangers contre une partie de ses sujets, il subissait avec amertume sa position humiliante. Une trêve d'un an avec les Anglais et les Gantois fut conclue malgré lui (octobre 1383); et il mourut peu de mois après, soit que le chagrin eût hâté la fin de sa vie, soit que, comme l'assurent quelques historiens, il eût reçu un coup mortel dans une altercation avec un des princes français (9 janvier 1384).



CINQUIÈME PÉRIODE.

RÈGNE DE LA MAISON DE BOURGOGNE.

CHAPITRE PREMIER.

Situation du Hainaut et du Brabant à l'avènement de Philippe-le-Hardi. — Alliance des Maisons de Bourgogne et de Bavière. — Pacification de la Flandre.

La mort de Louis de Male appelait au trône de Flandre le duc de Bourgogne, qui fut aussitôt reconnu par tout le comté, à l'exception de la seule ville de Gand. Avec l'avènement de ce prince commença pour la Belgique le règne d'une dynastie plus puissante que celles qui jusqu'alors s'étaient partagé nos provinces. Les états que le duc possédait en France en son propre nom ou du chef de sa femme (la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Artois, Rhétel et Nevers), lui assuraient de grandes ressources et surtout des forces considérables. Par sa naissance royale et par son influence à la cour de Charles VI, il se trouvait presque au niveau des monarques, et ses qualités personnelles répondaient à l'éclat de son rang. Assez intrépide pour avoir mérité le nom de Philippe-le-Hardi, il ne se montrait ni présomptueux ni téméraire : son ambition n'avait point d'activité imprudente, et avec des dehors de fierté et de magnificence, sa politique savait

éviter les obstacles et se détourner des périls. Aussi devait-il fonder la grandeur de sa maison sur des bases désormais inébranlables.

Les circonstances secondèrent l'établissement de la nouvelle race. Le reste de la Belgique ne comptait que deux autres souverainetés puissantes, le duché de Brabant, et les comtés réunis de Hainaut et de Hollande (car l'évêché de Liége, affaibli par les dissentions intérieures, avait perdu toute influence au-dehors). Mais ces provinces riches et fortes étaient gouvernées par des mains débiles ou malheureuses. La dynastie de Bavière qui régnait en Hainaut n'avait encore qu'une autorité assez mal établie, et la vieille famille des ducs de Brabant n'était plus représentée à Bruxelles que par une femme. Le récit des événements qui s'étaient accomplis depuis les derniers temps dans ces deux contrées fera voir avec quel soin la fortune semblait avoir préparé d'avance la prépondérance du Bourguignon.

Depuis la mort de Guillaume II et l'extinction de la maison d'Avesnes (1345), le Hainaut avait obéi à l'impératrice Marguerite et à ses fils Guillaume et Albert de Bavière. Guillaume, auquel sa mère avait cédé les comtés de Hollande et de Zélande (1346), se rendit coupable d'ingratitude envers cette princesse, à laquelle il refusa de payer le douaire qu'elle s'était réservé. Ce fut l'occasion d'une guerre civile qui divisa la Hollande en deux partis, les Cabeliaux qui soutenaient le jeune comte, et les Hameçons qui défendaient l'impératrice. La victoire resta aux premiers (1351), et Marguerite, qui avait perdu l'empire avec son époux, ne conserva de son patrimoine que le Hainaut, où elle mourut peu d'années après (1356). Guillaume réunit alors tous les états de la maison d'Avesnes, et s'étant rendu à Mons, pour prendre possession du comté, il organisa militairement la bourgeoisie de cette ville, dont les derniers comtes semblaient avoir dédaigné les services. Il était alors en guerre avec l'évêque d'Utrecht et réussit à le faire plier. Mais au moment où l'éclat de

son courage commençait à faire oublier son injustice envers sa mère, une maladie affreuse vint expliquer sa violence et le renverser du trône. Il était attaqué de folie : sa démence devint bientôt incurable, et le malheureux prince, qui n'inspirait plus que la pitié, fut renfermé au château du Quesnoi (le dernier séjour de Marguerite), tandis que l'on confiait le pouvoir à son frère Albert (1358).

Celui-ci, qui gouverna d'abord sous le titre de régent, se fit des ennemis par une hauteur et un despotisme dont il ne se corrigea qu'après avoir passé plusieurs années dans nos provinces, et s'y être attiré des querelles sanglantes. Il excita d'abord de grands troubles en Hollande, où la guerre civile fut à la veille de recommencer ; puis il souleva contre lui une partie de la noblesse du Hainaut depuis si longtemps fidèle et dévouée à ses souverains. La cause de cette dernière révolte fut le meurtre de Sohier d'Enghien, l'un des plus illustres chevaliers de la province. Irrité contre lui par la fierté avec laquelle ce gentilhomme maintenait les droits de sa seigneurie, Albert le fit saisir dans un château où il l'avait attiré. Vainement les pairs du Hainaut intervinrent-ils en sa faveur : le régent leur refusa justice, et fit trancher la tête de son prisonnier (1364). Alors les parents du mort prirent les armes. Une foule de gentilshommes flamands, qui leur étaient liés par le sang ou par l'amitié, se joignirent à eux, et l'armée qu'ils réunirent devint assez considérable pour tenir la campagne. Albert eut recours à la milice des villes et aux chevaliers de Hollande et de Bavière, qui accoururent en effet à son secours. Mais les mécontents battirent et dispersèrent ses troupes, et le réduisirent à invoquer l'intervention du duc de Brabant, par les soins duquel la paix fut enfin conclue à des conditions assez humiliantes pour le Bavarois (1366).

Cette guerre de peu de durée était la seule qui eût troublé depuis longtemps le repos de la province, et les villes du Hainaut avaient atteint un degré remarquable de bien-être et d'opulence. C'était surtout l'effet du privilége dont

elles jouissaient de ne payer d'autres taxes que les anciennes redevances établies par les premiers comtes. Elles le représentèrent au régent qui voulait leur imposer « des tailles et gabelles, pour subvenir aux dépenses de la guerre » (1364). Notre prospérité est détruite, dirent les magistrats de Valenciennes, si nous admettons ces coutumes qui règnent à Paris et dans toute la France. Nous deviendrons esclaves, et nos ouvriers en laine iront demeurer dans les autres provinces. Le prince céda; il ne manquait pas de sagesse quand l'orgueil ou la colère n'exerçaient point leur empire sur sa raison.

Pendant les guerres de Louis de Male contre les Gantois, la noblesse de Hainaut rendit à celle de Flandre le secours qu'elle en avait reçu. Quatre mille hommes, conduits par le sénéchal de Hainaut et par le jeune seigneur d'Enghien, allèrent se ranger sous la bannière du prince flamand et se signalèrent à son service; mais presque tous périrent sous les piques des gens de métier. Pour Albert, après être resté spectateur de la lutte, il voulut s'interposer comme médiateur : vaine tentative de la part d'un prince qui n'avait encore ni un pouvoir assez bien établi, ni une réputation assez glorieuse pour que l'autorité de son nom ou le poids de son épée pussent être respectés de ses voisins. Ses efforts n'eurent point de fruit, et la neutralité même qu'il avait gardée entre Louis et ses sujets, quelque avantageuse qu'elle fût à la paix de ses états, ne lui laissa aucune part ni à l'éclat des faits d'armes, ni à l'honneur de la victoire.

A côté de cette domination mal affermie du prince bavarois sur le Hainaut et la Hollande, un règne plus faible et plus obscur encore signalait en Brabant l'affaiblissement du pouvoir ducal. C'était à la duchesse Jeanne, fille aînée de Jean III, qu'appartenait la souveraineté de cette province, et elle en laissait le gouvernement à son époux Wenceslas, duc de Luxembourg. Ce dernier, qui régnait ainsi sur tout l'Est de la Belgique, se trouvait dans une

situation d'autant plus favorable qu'à l'étendue de ses états se joignait la gloire de sa maison. Jamais en effet aucune famille belge ne s'était élevée plus haut que n'avait fait depuis quelques temps la dynastie luxembourgeoise, qui de la possession d'un simple comté était brusquement parvenue au rang des monarques; mais sa grandeur avait été plus rapide que complète et plus brillante que solide.

Vingt ans après la bataille de Woeringen, Henri V, comte de Luxembourg (fils de celui qui avait combattu les Brabançons), avait été appelé au pouvoir impérial par le choix des princes allemands (1308). Après avoir régné quatre ans (sous le nom de Henri VII), il mourut au moment où il venait de se faire couronner à Rome, malgré les efforts de ses ennemis (1312). Mais il laissait un fils digne de le remplacer sinon sur le trône, au moins sur le champ de bataille : c'était Jean de Luxembourg, que l'histoire désigne comme le guerrier le plus hardi et le prince le plus aventureux de son siècle. Marié à l'une des filles du roi de Bohême, il conquit à force de courage le trône de ce pays. On le vit ensuite assurer l'empire à Louis de Bavière, en faveur duquel il s'était déclaré contre Léopold d'Autriche. Victorieux de ce dernier, il porta tour-à-tour ses armes en Bohême, en Italie, en Prusse et en Pologne, et battit à diverses reprises ses sujets révoltés, ses voisins jaloux, et les hordes encore barbares des bords de la Baltique. Dans l'intervalle de ces expéditions, il vint à plusieurs reprises résider dans le Luxembourg, et cette province lui dut des institutions favorables au commerce et à la prospérité intérieure du pays. Mais à côté de ses grandes qualités, Jean ne possédait point la prudence et l'esprit de suite qui rendent les succès fructueux. Ses entreprises vastes et ses largesses démesurées épuisèrent les ressources de son royaume et du comté de ses aïeux. Après avoir successivement engagé toutes ses terres, un dernier malheur l'attendait; il perdit la vue à la suite d'une campagne dans les marais de la Prusse. Toutefois cette infirmité

même n'abattit pas son courage. Il sut rétablir ses affaires en Bohême et en Allemagne, au point d'assurer la couronne impériale à l'aîné de ses fils (1346). Ce fut son dernier triomphe, et il succomba la même année à la bataille de Crécy, à laquelle il avait voulu assister comme ami et parent du roi de France. Par son ordre deux de ses chevaliers se plaçant à côté de lui et liant son cheval aux leurs, le conduisirent au plus épais de la mêlée ; ce fut là que l'on retrouva le lendemain le cadavre de Jean-l'Aveugle, qui avait combattu jusqu'au dernier moment.

Son héritage passa tout entier à son fils aîné, Charles de Bohême ; mais celui-ci, qui venait d'être élu empereur, céda le Luxembourg à son frère cadet Wenceslas, en faveur duquel il érigea cette province en duché (1354). Ce fut ce même Wenceslas, auquel échut l'année suivante le duché de Brabant du chef de son épouse la duchesse Jeanne. Il se trouva ainsi investi presque à la fois d'un double apanage, et sa domination s'étendit de l'Escaut à la Moselle. La fortune semblait lui offrir l'occasion de fonder en Belgique une dynastie nouvelle, appuyée sur l'Allemagne comme la maison de Bourgogne le fut sur la France.

Mais il s'en fallut de beaucoup que la gloire du règne de ce prince répondît à l'étendue de ses ressources. Faible et sans énergie, le fils de Jean-l'Aveugle ne sut ni mériter ni fixer la fortune. Il commença par se brouiller avec son beau-frère Louis de Male, en lui refusant le payement des sommes auxquelles son épouse avait droit. Louis irrité prit les armes, battit quelques troupes rassemblées à la hâte par son adversaire, et occupa Bruxelles et une partie du Brabant sans éprouver de résistance (1356). Déjà plusieurs villes lui avaient juré fidélité, au mépris des droits du duc qui s'était retiré à Maestricht, et qui demeurait dans l'inaction. Mais bientôt l'orgueil des Brabançons se réveilla. Un jeune gentilhomme, Everard T'Serclaes, entrant à Bruxelles avec une petite troupe de braves, souleva le peuple et chassa la garnison flamande. Les hostilités recommencèrent alors sur tous les points. Cependant le comte reprit l'avantage, et Wenceslas se vit enfin réduit à lui céder Malines et Anvers.

Ce premier revers avait abaissé le duc aux yeux de ses sujets. Il s'avilit encore par le rôle qu'il joua dans les dissentions qui éclatèrent au sein des grandes communes. A Louvain et à Bruxelles, les gens de métier voulaient dépouiller de leurs priviléges les familles patriciennes auxquelles se rattachait presque toute la riche bourgeoisie. Wenceslas toléra les mouvements populaires, qui furent réprimés à Bruxelles par la noblesse, mais qui prirent un caractère effrayant à Louvain, où le mayeur Pierre Cottrel se mit à la tête de la classe ouvrière et déploya la plus grande violence contre le parti opposé. Le prince, docile à de mauvais conseils, n'intervint que d'une manière lente et inefficace, et passa pour favoriser les perturbateurs, desquels il tira de grandes sommes d'argent. Il accorda même une protection ouverte à leur chef, lorsque celui-ci eut été enfin chassé par ses compatriotes, qui le proscrivirent à son tour dans un moment de réaction. Une seconde guerre, où Wenceslas s'engagea plus tard, fut plus malheureuse encore que la précédente. Quelques bandes de maraudeurs infestaient les routes entre Cologne et le Brabant. Guillaume VI, duc de Juliers, fut accusé de favoriser leurs brigandages, et le prince luxembourgeois marcha brusquement contre lui avec une armée d'élite dont le Brabant avait fourni la moitié, et dont le reste appartenait au Luxembourg, à l'évêché de Liége et au marquisat de Namur. Mais ces brillantes troupes furent complètement défaites par les forces réunies du duc de Juliers et des comtes de Gueldre et de Berg, qui leur livrèrent bataille dans la plaine de Bastweiler, entre Juliers et Maestricht (1371). Les Brabançons, qu'un premier succès avait engagés au milieu des ennemis, éprouvèrent une perte immense. Le duc lui-même, avec une foule de seigneurs et de chevaliers, tomba dans les mains des vainqueurs. Telle

fut la consternation générale dans toute la province, que les villes se liguèrent spontanément pour veiller à la défense du pays; et lorsque le duc de Juliers eut relâché Wenceslas pour ne point irriter l'empereur (1372), l'assemblée générale de la noblesse et des communes lui accorda un impôt extraordinaire de 900,000 moutons d'or pour la rançon des autres prisonniers.

Le duc consentit à payer ce sacrifice immense par une nouvelle extension des priviléges du Brabant. L'assemblée exigea aussi la suppression des droits nouveaux qu'il avait accordés aux métiers de Louvain, au préjudice des familles patriciennes. Mais de nouvelles difficultés naquirent aussitôt après cet arrangement. Les communes voulaient se réserver le maniement des deniers qu'elles accordaient, tandis que Wenceslas prétendait toucher lui-même l'argent. Les villes ne cédèrent qu'après de longs débats (1374), et à peine ce différend était-il terminé, que la guerre civile recommença dans les murs de Louvain. Le peuple de cette ville était furieux de la dépendance où il venait de retomber. Il proscrivit la plupart des nobles, et ceux-ci ayant massacré un des chefs populaires qui tomba entre leurs mains à Bruxelles, dix-sept magistrats des familles patriciennes furent traînés par la foule à l'hôtel-de-ville, et jetés par les fenêtres sur les piques des ouvriers qui couvraient la place publique. Le duc voulut encore transiger avec les factieux. Il se contenta du bannissement de quatorze bourgeois, et condamna à la même peine neuf des patriciens. Mais la noblesse rejeta ce traité humiliant et préféra une guerre ouverte contre les Louvanistes. La province entière se déclara contre ces derniers, et après deux ans d'hostilités continuelles, Wenceslas lui-même fut forcé de prendre une part active à la lutte (1382). Il alla assiéger la ville, qui fit peu de résistance. Les habitants se soumirent à venir lui demander pardon à genoux et pieds nus, et l'armée ducale entra dans leur cité par la brèche le 27 janvier 1383. Mais la classe ouvrière ainsi domptée prit le

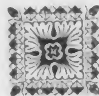
parti d'émigrer de la ville et de la province. Le plus grand nombre des tisserands passa en Angleterre, et ce fut de ce moment que data la décadence rapide de Louvain.

Wenceslas mourut la même année, peu regretté des Brabançons qui ne l'avaient jamais aimé. Sa veuve, la duchesse Jeanne, prit alors les rênes de l'état; mais cette princesse n'avait point d'enfants, et son héritage devait passer à sa nièce Marguerite de Flandre, épouse de Philippe-le-Hardi. Ainsi, par un concours singulier de circonstances favorables, la domination de la maison de Bourgogne allait s'étendre sans effort et sans contestation jusque sur le Brabant.

Jeanne fut la première qui comprit combien cette réunion des principales provinces de la Belgique sous une seule famille pourrait contribuer à la puissance et au bien-être du pays. Privée de postérité, elle montra la tendresse et l'intelligence d'une mère pour les enfants de Marguerite, ses petits-neveux. Elle conçut le projet d'un double mariage des deux aînés, Jean et Marguerite de Bourgogne, avec Guillaume et Marguerite de Bavière, enfants du régent de Hainaut et de Hollande. C'était un projet aussi sage que vaste, puisqu'il semblait promettre l'alliance intime des héritiers de tant d'états. La duchesse de Brabant eut l'adresse et la gloire d'en assurer l'exécution, malgré une foule d'obstacles, et le mariage fut célébré à Cambrai au mois d'avril 1385.

Non contente de ce succès, elle travailla aussi, de concert avec les princes bavarois, à réconcilier avec Philippe-le-Hardi cette fière et puissante ville de Gand, qui ne s'était pas encore soumise à son nouveau souverain. Une garnison anglaise occupait la ville; mais un grand parti s'était formé parmi le peuple en faveur de la paix. Informé des dispositions favorables de ceux qui entouraient le duc, ce parti se déclara ouvertement, força les Anglais à la retraite, et envoya une ambassade au prince qui était attendu alors à Tournay. Toutefois la hauteur du Bourgui-

gnon faillit causer une nouvelle rupture. Il s'était rendu au lieu de l'entrevue (le monastère de Saint-Martin) avec une suite imposante de princes et de seigneurs, et il s'attendait à voir les cinquante députés de Gand tomber à ses pieds pour lui demander pardon. Mais lorsque le hérault eut exprimé son intention aux Flamands, ceux-ci répondirent qu'ils étaient venus pour traiter avec le duc, et qu'ils n'avaient pas ordre de l'implorer. Déjà le prince laissait éclater sa colère, lorsque Marguerite de Flandre, et les autres princesses qui assistaient à l'entrevue, s'agenouillèrent devant lui, déclarant qu'elles demandaient grâce au nom des Gantois. Désarmé par cette démarche généreuse, il consentit à leur accorder une amnistie complète et le maintien de tous leurs privilèges (6 décembre 1385). Le traité fut conclu quelques jours après, et cette pacification de la Flandre acheva d'assurer cette œuvre de réunion, qui s'annonçait sous de si heureux auspices pour la nouvelle dynastie et pour la Belgique entière.



CHAPITRE II.

Règne de Philippe-le-Hardi. — Jean-sans-Peur lui succède et allume la guerre civile en France. — Son expédition contre les Liégeois. — Sa mort (1385 à 1419).

L'origine française des ducs de Bourgogne et leurs possessions au cœur du royaume devaient rattacher pendant longtemps encore leur politique à celle de la France. Le règne de Philippe-le-Hardi en offrit le premier exemple. Ce prince ne fut pas plutôt en possession de la Flandre qu'il s'associa de toutes ses forces au projet d'une descente des Français en Angleterre, et tandis qu'une flotte de 1300 voiles se rassemblait à l'Écluse, le roi Charles VI vint résider dans cette ville dont les environs furent bientôt inondés de gentilshommes et de soldats (1386). On eût dit que la France entière voulait prendre part à une deuxième conquête de l'île ennemie. Mais tous ces grands préparatifs se dissipèrent en fumée, l'expédition ne s'étant pas trouvée prête à partir dans la saison favorable; et il n'en résulta que des hostilités sur mer, funestes au commerce flamand.

Toutefois les souffrances et les pertes qu'avait occasionnées cette rupture avec l'Angleterre éclairèrent le duc sur ses intérêts, et depuis lors il sut faire prévaloir des idées pacifiques dans le conseil du monarque où son crédit était de jour en jour plus puissant. Grâce à la trève qu'il fit conclure, la navigation reprit son cours et l'on vit renaître l'industrie, à laquelle les troubles du règne précédent semblaient avoir porté un coup mortel. Les marchands des villes Anséatiques, maîtres de tout le commerce du Nord,

s'étaient retirés de Bruges à Dordrecht. On parvint à les rappeler en Flandre en les indemnisant de leurs pertes et en leur assurant de nouveaux priviléges. La conduite de Philippe en cette occassion et la sagesse avec laquelle il se conformait aux besoins du pays lui regagnèrent la bienveillance du peuple qu'il avait offensé en blessant ses opinions religieuses. Dans le grand schisme qui divisait alors l'Église, le prince avait voulu forcer les Flamands à reconnaître le pape Clément, tandis qu'ils tenaient pour Urbain. Il sévit même contre quelques partisans de ce dernier, et alla jusqu'à faire jeter en prison le chevalier Jean Van Heyle qui avait le plus contribué à la soumission des Gantois. Mais bientôt les affaires de France absorbèrent toute son attention, et la Flandre, abandonnée en quelque sorte à elle-même, devint plus florissante que jamais. Quoique souvent pressé d'argent et forcé de recourir à de nouveaux subsides de ses sujets, le duc savait ménager ses grandes communes et il avait acquis sinon leur affection du moins leur confiance. Les égards mêmes qu'il témoignait à son épouse, Marguerite de Flandre, dont il respectait toutes les volontés, flattaient l'orgueil d'un peuple encore inaccoutumé à la domination étrangère.

La tranquillité dont jouissait le pays offrait peu d'aliments à l'activité et au courage des princes. En 1396, la noblesse française, impatiente du repos, résolut de former une expédition chevaleresque contre les Turcs qui menaçaient alors la Hongrie, et le commandement de l'armée fut donné à Jean de Nevers (appelé plus tard Jean-sans-Peur), fils aîné de Philippe. Les Flamands concoururent généreusement aux frais de cette entreprise et donnèrent au jeune comte deux cent mille écus d'or. Plusieurs chevaliers belges l'accompagnèrent dans cette nouvelle croisade, dont l'issue fut malheureuse par l'imprudence et la présomption de ses chefs. Rejetant tous les conseils et n'écoutant que leur audace, les gentilshommes français se firent envelopper par toute l'armée turque et

furent taillés en pièces, ou égorgés après le combat. Cependant le sultan laissa la vie aux principaux des prisonniers, parmi lesquels se trouvait Jean de Nevers. Sa rançon fut fixée à 200,000 ducats, et les villes de Flandre en payèrent encore la plus grande partie.

La démence dans laquelle était tombé le roi Charles VI, avait fait passer à ses proches le gouvernement du royaume, et Philippe-le-Hardi se trouvait presque uniquement occupé de cette grande tâche. Néanmoins il ne négligeait pas les intérêts de sa maison en Belgique, et il parvint à décider la duchesse et l'assemblée des états de Brabant à reconnaître comme régent du duché son second fils Antoine de Bourgogne (1403). Ce choix, qui retardait encore la réunion du Brabant à la Flandre, était dicté par la tendresse paternelle plutôt que par une sage politique, puisque Jean de Nevers, en vertu de son droit d'aînesse, était l'héritier légitime de toutes les souverainetés que possédait sa maison. Mais l'on a déjà remarqué que les princes de cette époque avaient plutôt en vue la grandeur de leur famille que l'intérêt réel de leurs états.

Philippe-le-Hardi survécut peu à ce dernier événement. S'étant rendu à Bruxelles pour faire célébrer l'inauguration de son fils, il tomba malade au retour et mourut à Halle le 27 avril 1404. Il avait été le fondateur habile et prudent d'une dynastie puissante; mais ses affaires personnelles étaient dans un si grand désordre que sa veuve fut contrainte de renoncer publiquement à son héritage. Il fallut que revêtant un habit d'emprunt, elle allât déposer sur le cercueil de son mari ses clefs, sa bourse et sa ceinture, en signe d'abandon de la communauté.

Le duché de Bourgogne passa ainsi à Jean de Nevers, auquel l'histoire donne depuis ce moment le nom de Jean-sans-Peur. Marguerite conservait la Flandre et l'Artois, mais cette princesse mourut l'année suivante, et ces diverses provinces se trouvèrent de nouveau sous un seul maître. Le jeune souverain avait été élevé par sa mère, et n'était pas

étranger au pays : il se fit aimer des Flamands dont il confirma les priviléges. Il leur accorda surtout trois points essentiels : le maintien de la langue flamande dans tous les actes judiciaires, la continuation du commerce avec les Anglais, et l'exemption de l'impôt arbitraire usité en France et que l'on appelait taille. Aussi les villes et le comté montrèrent-ils constamment un grand zèle pour son service, quelques accusations que fissent éclater au dehors son ambition ou sa violence.

La France était livrée à l'anarchie. La reine Isabelle de Bavière et le duc d'Orléans, frère du roi, dissipaient les trésors et les ressources du royaume, tandis que les autres princes du sang, occupés de leurs intérêts personnels, cherchaient à peine à maintenir à la cour un reste d'ordre et de décence. Jean-sans-Peur, auquel le duc d'Orléans avait voulu enlever tout pouvoir dans le conseil, se rendit à Paris avec huit cents chevaliers, prit sous sa garde les enfants du roi, et soutenu par ses proches et par ses vassaux, il contraignit son adversaire à l'admettre en partage de l'autorité. Leur réconciliation parut alors complète; mais elle n'avait rien de sincère. Le duc d'Orléans, comblé de toutes les faveurs de la nature et de la fortune, mais accoutumé à abuser de toutes, ne pouvait supporter le triomphe d'un rival qui ne brillait à côté de lui ni par les grâces de l'esprit ni par celles du corps. Il chercha les occasions de l'humilier, et répandit d'infâmes calomnies contre la duchesse de Bourgogne, qui, mortellement blessée, porta ses plaintes à son époux. Jean-sans-Peur cachait sous un extérieur froid une âme ardente et capable des résolutions les plus désespérées. Il consulta, dit-on, son conseil, et il reçut pour réponse que son honneur lâchement outragé voulait une vengeance terrible et muette. Il ne se conforma que trop fidèlement à cet avis fatal. Le 23 octobre 1407, au moment où les deux princes venaient de se donner en public les marques de l'amitié la plus intime, le duc d'Orléans fut massacré dans la rue par une troupe d'assassins. C'était par l'ordre du Bourguignon.

Quand ce crime devint public, Jean quitta Paris à la hâte, et se retira en Flandre. Il y fut accueilli sans froideur. La rumeur commune accusait le duc d'Orléans des projets les plus odieux, et l'outrage qu'il avait fait à une femme, à une princesse justement respectée, semblait atténuer l'horreur de la vengeance qui venait de l'atteindre. Les mêmes dispositions régnaient parmi le peuple en France et surtout à Paris : il applaudissait ouvertement le meurtrier, comme si son action n'avait eu d'autre cause que l'intérêt général. Rassuré par cet assentiment, le Bourguignon osa retourner l'année suivante dans la capitale, la tête haute, et avec si bonne compagnie de chevaliers et de gens d'armes qu'il n'avait rien à craindre de l'indignation de ses ennemis. Alors la France presque entière se trouva partagée en deux camps : la duchesse d'Orléans et ses enfants en deuil étaient soutenus par la plupart des seigneurs de l'Ouest et du Midi ; mais Jean-sans-Peur avec ses vassaux et ses alliés se sentait assez fort pour dicter la loi au royaume.

Ainsi commença une lutte ouverte, qui faillit causer la ruine de la monarchie. Toutefois les ravages de cette guerre civile, qui devait se prolonger pendant près de 30 ans, n'atteignirent point nos provinces, les villes de Flandre ayant presque toujours refusé d'y prendre part. Ce fut seulement la noblesse du pays qui suivit le duc dans ses expéditions, et encore rencontre-t-on peu de noms belges parmi ceux des chefs qui figurèrent d'abord sous sa bannière. D'autres orages qui s'étaient élevés en Belgique troublèrent seuls la paix de la contrée ; et Jean lui-même, au milieu des grands desseins qui le retenaient en France, fut bientôt forcé de venir éteindre un incendie allumé parmi nous. Mais le récit de cet événement doit être repris de plus haut.

Guillaume-l'Insensé, comte de Hainaut et de Hollande, était mort en 1388, après avoir été enfermé pendant vingt-neuf ans. Le régent Albert, qui lui succéda dans les deux comtés, déshonora sa vieillesse par une passion insensée pour la fille d'un gentilhomme hollandais que nos historiens

appellent la belle Adélaïde de Poelgheest. Cette favorite ambitieuse souleva la haine de ses compatriotes par la domination qu'elle exerçait sur le prince, et quelques seigneurs mécontents osèrent la massacrer dans le palais même. Il se réfugièrent alors en Hainaut, et comme Guillaume, fils aîné d'Albert, semblait vouloir les protéger, le père prit les armes contre son fils, qui put à peine échapper à sa fureur, et se retira en France (1390). Ils ne se réconcilièrent que quatre ans plus tard, et formèrent alors une grande expédition contre la Frise, comté fatal à tant de souverains hollandais. Cette fois les efforts prodigieux de la Hollande, secondés par le concours du Hainaut, et par l'ardeur avec laquelle plusieurs seigneurs belges ou étrangers vinrent s'associer à l'entreprise, en assurèrent enfin le succès. Les Frisons furent battus, et contraints à une soumission sinon complète du moins apparente (1398). Guillaume recueillit tout l'honneur de cette conquête, et succéda peu après à son père, qui mourut la même année que Philippe de Bourgogne, et dont la veuve fut également forcée d'abandonner la succession (1404).

Guillaume IV, l'un des princes les plus vaillants de son siècle, devait conserver sur le trône la réputation qu'il s'était acquise dans les camps, et le Hainaut trouva en lui un souverain d'un caractère noble. Mais il avait un frère plus jeune, dont le nom était réservé à une célébrité funeste. C'était Jean de Bavière, que le crédit de sa famille avait fait investir de l'évêché de Liége à l'âge de dix-sept ans (1390). La situation des affaires dans cette principauté réclamait encore toute l'habileté des souverains. Les évêques qui avaient succédé à Adolphe de la Marck, avaient vu se renouveler les soulèvements de la commune. Son neveu et son successeur, Engelbert de la Marck, qui avait occupé le siége épiscopal de 1345 à 1364, avait à peine repris quelque ascendant après la victoire de Walève (1347), obtenue par le secours du duc de Brabant. Après lui Jean d'Arkel s'était vu cité lui-même devant le tribunal

des XXII, qui voulaient étendre leur juridiction jusque sur le prince. Sous Arnoul de Horn qui lui avait succédé (1378 à 1390), les douze familles patriciennes, qui étaient en possession de l'échevinat, avaient été dépouillées de leur privilége par le peuple (1384), et une sentence de proscription avait frappé plusieurs de ces magistrats accusés d'avoir trahi la justice dans leurs arrêts. Ainsi la commune toujours menaçante, même après les revers, avait continué à étendre ses franchises, et semblait s'être aguerrie à lutter contre le pouvoir. La jeunesse de Jean de Bavière, son caractère hautain et fougueux, et ses habitudes militaires qui étaient incompatibles avec le sacerdoce, ne pouvaient manquer de rendre sa situation difficile, et son règne orageux.

Dès 1393, le jeune prince arma contre lui le peuple, en voulant lui retirer le droit de couper du bois dans une forêt abandonnée à l'usage de la ville par ses prédécesseurs. Tout l'évêché se souleva, et Jean fut contraint de s'enfuir à Diest. Cependant la paix se rétablit, et une expédition entreprise bientôt après contre le duc de Gueldre par les forces réunies de Liége et du Brabant, fit honneur aux armes du jeune souverain. Il déploya la même énergie en marchant au secours du duc de Bourgogne contre le parti d'Orléans (1405), et on le vit alors entrer à Paris à la tête d'une brillante troupe de six mille cavaliers. Mais les germes de mécontentement qui subsistaient encore dans les esprits, et que l'extrême liberté des communes semblait alimenter, prirent un caractère grave par l'obstination de Jean à refuser les ordres ecclésiastiques. Le peuple voulait un évêque, et le prince s'opiniâtrait à rester un chevalier. Sans doute il se sentait lui-même peu fait pour l'état religieux; mais c'était une dérision amère que la possession d'un évêché par un jeune homme qui appliquait à ses fantaisies les revenus et les droits de l'Église, et quoique l'usage eût pour ainsi dire autorisé de pareils abus, le sens droit des populations ne pouvait s'y plier. L'élu qui refusait de devenir évêque tomba

dans le mépris de ses sujets, et donna ainsi libre carrière aux turbulents et aux factieux qui finirent par dominer dans la ville. On les nommait Haïdroits, en reproche des excès de tout genre auxquels ils portaient la foule ; mais ces excès mêmes, n'étant point réprimés, augmentaient leur pouvoir et leur audace. Jean de Bavière s'enfuit enfin à Maestricht (1406). Alors le peuple le déclare déchu, nomme Mambour le seigneur de Perweis, et proclame évêque son fils Thierry de Hornes. La plupart des ecclésiastiques et des nobles tenaient le parti de Jean : leurs biens furent confisqués, eux-mêmes proscrits, et un corps de cavalerie tiré des métiers alla brûler leurs maisons et leurs fermes dans les environs de la ville. Quatre gentilshommes, de ceux qui étaient restés à Liége, furent décapités sous prétexte d'intelligence avec le Bavarois. Ces violences faisaient émigrer de la ville une foule d'habitants : leur tête fut mise à prix. La cause populaire était souillée par des excès qui auraient suffi pour assurer sa ruine.

Cependant Jean de Bavière, assiégé dans Maestricht par le Mambour et les milices de l'évêché, avait invoqué l'appui de ses proches. Jean de Bourgogne, qui naguère avait trouvé en lui un allié aussi ardent qu'intrépide, n'hésita pas à prendre sa défense. Il se concerta avec Guillaume de Hainaut, et au mois de septembre 1408, leurs forces réunies s'avancèrent vers Tongres. Les Liégeois, loin de s'effrayer à leur approche, vinrent leur offrir la bataille. L'armée des princes comptait une cavalerie nombreuse et brillante, où figurait l'élite de la noblesse belge et bourguignonne : celle du peuple ne se composait que d'infanterie rassemblée à la hâte et sans habitude de la guerre. Le combat se livra dans la plaine d'Othée (24 septembre). Les Liégeois, serrés en masses profondes, soutinrent longtemps le choc des cavaliers ennemis ; mais enfin attaqués en flanc et par derrière par un détachement qui les avait tournés, ils se mirent en désordre et l'on en fit un horrible massacre. Le seigneur de Perweis et son fils restèrent au nombre des morts,

heureux de n'avoir pas survécu à leur défaite pour tomber dans les mains du vainqueur dont les vengeances furent horribles. La ville de Liége, qui fit sa soumission, fut traitée avec une rigueur inouie. On lui ôta tous ses priviléges, et une foule d'habitants périrent dans les supplices. Telle fut la férocité déployée par le prince bavarois après son triomphe, qu'il reçut le nom de Jean-sans-Pitié. A partir de cette époque les Liégeois, qui imputaient leur défaite au duc de Bourgogne, nourrirent une haine implacable contre sa maison ; mais ce devait être pour eux la cause de nouveaux malheurs sous les règnes suivants.

Après l'expédition de Liége, Jean-sans-Peur, plus redoutable que jamais, retourna en France, accompagné de Guillaume de Hainaut, et à la tête de forces considérables. Les chefs du parti d'Orléans, qui avait relevé la tête en son absence, quittèrent alors Paris et se retirèrent dans les province méridionales. La guerre civile allait éclater. En vain le duc fit-il offrir à ses adversaires une réconciliation que semblait exiger le salut du royaume ; à peine un traité eut-il été conclu par les soins du comte de Hainaut (1410), que l'ambition et la jalousie réunirent de nouveau tous les autres princes contre le Bourguignon, dont ils ne pouvaient souffrir la prépondérance. Celui-ci, de son côté, leva des troupes et demanda l'appui de ses vassaux et de ses alliés. La Flandre lui fournit une armée nombreuse, avec laquelle il se rendit maître de quelques forteresses situées en Picardie (1411). Mais il ne put obtenir que ces milices populaires le suivissent jusqu'à Paris. Accoutumés à peu dépasser leurs frontières, les bourgeois refusèrent ouvertement de s'engager dans une expédition éloignée ; ni prières ni menaces ne les arrêtèrent, et ils retournèrent en bon ordre vers leur pays. Le bon sens des communes répugnait à un effort qui n'avait pour but aucun intérêt national, et elles se tinrent neutres les années suivantes, déclarant qu'elles ne prendraient les armes que si le territoire de la Flandre était menacé.

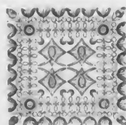
Ce refus de service des Flamands, et le désordre où se trouvaient les finances de Jean-sans-Peur, changèrent la face des affaires. Le parti d'Orléans prit le dessus, et le roi Charles VI, ayant retrouvé quelque lueur de raison, se mit lui-même à la tête des forces françaises pour attaquer l'Artois. Le Bourguignon ne fut pas soutenu dans ce danger par les princes de sa famille. Guillaume de Hainaut et Antoine de Brabant semblaient blâmer son orgueil et restèrent neutres entre lui et le monarque. Toutefois il ne fléchit pas, et Arras ayant résisté aux efforts de l'armée française, l'orage se dissipa de lui-même. Bientôt après l'épuisement des deux partis amena une nouvelle pacification (1414).

Il n'y avait pas plus de sincérité dans cette deuxième réconciliation que dans la première, et les Orléanais étant restés cette fois en possession du roi et de la capitale, Jean se vit exclu du gouvernement de la monarchie. Loin de supporter avec patience ce triomphe de ses adversaires, il aspirait à ressaisir le pouvoir. Une invasion des Anglais en France, lui en offrit l'occasion. Henri V, roi d'Angleterre, l'un des guerriers les plus vaillants de son époque, avait passé la mer avec une puissante armée. Le Bourguignon, au lieu de joindre ses forces aux Français, se tint immobile, soit qu'il voulût forcer ses rivaux à implorer son secours, soit qu'il désirât leur défaite. Les princes du parti d'Orléans marchèrent à l'ennemi avec leurs troupes, et presque toute la noblesse ayant suivi leur bannière, ils se crurent assez forts pour écraser Henri V qui se retirait vers Calais. Les deux armées se joignirent dans la plaine d'Azincourt, aux environs de Térouenne. Telle était l'impatience des princes qu'ils ne voulurent pas même attendre les chevaliers du Brabant qu'Antoine de Bourgogne amenait loyalement à leur secours. Ils se précipitèrent aveuglement sur les Anglais, qui durent à l'habileté de leurs chefs et à l'adresse de leurs archers une victoire aussi complète que celle de Crécy (25 octobre 1415). Au nombre des morts se trouvèrent une foule de seigneurs belges qui étaient venus soutenir de leur épée la bannière française. Antoine de Bourgogne et son frère Philippe, duc de Nevers, périrent également dans la mêlée. Le premier avait rejoint l'armée au moment du combat, dans son costume de voyage et avec une suite de douze cavaliers seulement. Arrachant à l'un de ses trompettes une bannière aux armes de Brabant, il couvrit sa poitrine de l'étoffe armoriée pour se faire reconnaître, et se jeta au plus fort de la bataille. Son corps fut recueilli le lendemain par ses hommes d'armes arrivés trop tard pour le défendre.

Jean-sans-Peur était vengé : mais la perte de ses deux frères, plus fidèles que lui au sang de France, sembla éveiller ses remords. Il envoya défier Henri V, lui reprochant la mort du Brabançon. Le roi répondit que les Français seuls devaient en être responsables, et s'attacha à calmer l'irritation d'un prince dont la neutralité lui avait été si avantageuse. Mais à partir de ce moment le duc forma le projet de se réconcilier réellement avec le parti rival, dans l'espoir, comme il le disait, de voir un jour qui l'emporterait de Henri d'Angleterre ou de Hannotin (1) de Flandre. Cette pensée ne l'abandonna plus, quoique dans l'intérêt de ses sujets il eût renouvelé la trêve et assuré la liberté de commerce entre les deux pays (1416.) Quelle que fût son ambition, et quelque haine que lui montrassent les Armagnacs (c'était le nom que prenait alors le parti d'Orléans) et le jeune dauphin dont ils s'étaient rendus maîtres, il ne voulut tirer parti de la supériorité qu'il parvint à obtenir sur eux pendant les années suivantes, que pour les amener à une paix sincère et définitive. Victorieux dans la guerre civile et maître de Paris, il se rendit lui-même auprès du

(1) C'est-à-dire « le petit Jean. » En effet, Jean-sans-Peur était de stature médiocre.

dauphin, pour lui donner la preuve de sa bonne foi. L'entrevue eut lieu sur le pont de Montereau, le 10 septembre 1419. De chaque côté devaient se trouver dix chevaliers, et de part et d'autre l'on s'était engagé sur l'honneur. Mais les Armagnacs n'avaient pas oublié le meurtre du duc d'Orléans. Dès que le Bourguignon se fut avancé sur le pont ils se précipitèrent sur lui, et un gentilhomme breton, nommé Tanneguy Duchatel, lui fendit la tête d'un coup de hache.



CHAPITRE III.

Règne de Philippe-le-Bon jusqu'à la paix d'Arras (1419 à 1435).

Philippe, surnommé le Bon, fils de Jean-sans-Peur, et qui lui succéda, devait porter plus loin qu'aucun autre prince, la puissance et la fortune de sa maison. Dès l'âge de treize ans, il avait été chargé du gouvernement de la Flandre, sur la demande des états de cette province, qui avaient accordé à cette occasion de grands subsides à son père (1411), en témoignage de joie et d'attachement; et en se familiarisant avec la langue et les mœurs de ses sujets belges, il avait appris l'art de régner sur eux. Jeune encore à son avènement au trône, il savait déjà joindre à la hardiesse des résolutions, la prudence dans l'emploi des moyens, et mettre dans sa conduite cette froide habileté qui caractérise les hommes d'expérience. Toutefois il cachait sous une apparence de modération, une nature violente et sombre, que sa colère laissait parfois éclater, et qui démentait alors par des accès terribles ce renom de bonté qu'il eût l'adresse d'acquérir.

A la nouvelle du meurtre de son père, il montra une douleur profonde, suivie bientôt d'une résolution ardente et inébranlable de le venger. Il convoqua tous ses vassaux à Arras, où le service funèbre du mort fut célébré de la manière la plus solennelle par 5 évêques et 19 abbés. Le jeune prince annonça ensuite à l'assemblée l'intention de s'unir aux Anglais, et la proposition fut favorablement accueillie. Un traité fut conclu en conséquence, d'après lequel Henri V devait épouser Catherine de France, fille du vieux Char-

les VI, et en vertu de ce mariage la succession au trône lui était assurée, à l'exclusion du dauphin qui avait forfait ses droits par l'assassinat de Jean-sans-Peur.

Ce vaste projet, qui eût changé la face de l'Europe en réunissant sur une même tête les deux couronnes de France et d'Angleterre, reçut d'abord une exécution presque complète. Henri épousa la princesse française, fut reçu à Paris, et devint maître d'une partie du royaume. La mort précoce de ce prince, qui ne laissait qu'un fils au berceau (1422), n'empêcha point que le parti anglais ne continuât encore à gagner du terrain, et jusqu'en 1429 les défenseurs du dauphin n'éprouvèrent que des défaites. Ce ne fut que dix ans après la mort de Jean de Bourgogne, que le ressentiment de son fils parut enfin se calmer, tandis que des germes de mésintelligence s'élevaient entre lui et ses alliés d'Angleterre. Alors seulement la France put résister à l'invasion qui l'avait conduite à deux doigts de sa perte. Mais cette réaction et les causes qui l'amenèrent se rattachent à d'autres événements qui s'étaient accomplis en Belgique pendant l'intervalle, et qui avaient changé la situation de Philippe lui-même en le rendant maître de presque tout le pays. Plus importante pour notre histoire que les guerres dont la France était le théâtre, cette grande révolution doit être l'objet d'un examen plus spécial.

La branche cadette de la maison de Bourgogne, dont le Brabant était devenu l'apanage, ne devait s'y maintenir que pendant un espace assez court. Le duc Antoine, qui avait été le chef de cette maison, avait montré du courage dans une campagne heureuse contre le duc de Gueldre et dans cette fatale journée d'Azincourt qui lui avait coûté la vie. Cependant son règne avait été troublé par une longue mésintelligence entre lui et ses grandes villes de Bruxelles et de Louvain. Il exigeait qu'elles le servissent dans ses expéditions militaires, sans en examiner l'objet et sans avoir consenti à l'entreprise; mais les bourgeois refusèrent obstinément, et il fut contraint de céder à leurs représentations (1415). A sa mort, les états confièrent la tutelle de son fils aîné, Jean IV, à un conseil de onze membres (deux abbés, cinq gentilshommes, et quatre députés des villes). L'administration de ces régents fut populaire; mais leur jeune pupille, dont le caractère offrait déjà un mélange de hauteur et de faiblesse, les prit bientôt en aversion, et la faveur qu'il ne cessa de témoigner à leurs plus violents ennemis devint une source de discorde et d'animosités. Des circonstances difficiles achevèrent de jeter le désordre dans le pays.

Jean épousa en 1418 Jacqueline de Bavière, fille unique et seule héritière de Guillaume IV, comte de Hainaut et de Hollande, lequel était mort l'année précédente. Mais il fallut prendre les armes pour défendre l'héritage de cette princesse dont les droits furent disputés. Alors commença pour le Brabant et pour le Hainaut une série de scènes étranges, aussi amères pour la nation que dégradantes pour les malheureux princes qui la gouvernaient.

Le compétiteur qu'avait rencontré Jacqueline, n'était autre que son oncle Jean-sans-Pitié. Ce prince farouche, qui avait possédé jusqu'alors l'évêché de Liége (sans toutefois s'engager dans le sacerdoce), avait formé le projet d'abandonner son siége pour le trône de Hollande et de Hainaut, où il voulait monter en épousant sa jeune nièce. Lorsqu'il la vit mariée à Jean IV, il se jeta en Hollande, souleva le parti des Cabeliaux, et se fit inaugurer à Dordrecht en qualité de comte (juin 1418). Aussitôt le duc et la duchesse de Brabant vinrent former le siége de cette ville. Jacqueline, à la tête de ses propres vassaux, y déploya le courage d'un guerrier; mais l'inertie de son époux et le mécontentement des Brabançons devaient faire échouer l'entreprise. Ceux de Louvain se retirèrent, et bientôt Jean IV ramena honteusement le reste de son armée dans ses états. Le Bavarois parut alors triompher: l'empereur Sigismond lui avait solennellement adjugé les comtés de Hollande et de Hainaut, et il se trouvait en état de faire valoir ses prétentions par la force des armes.

Jean-sans-Peur, qui était alors dans toute sa puissance, s'émut des succès de l'usurpateur, et son intervention rapide obligea celui-ci à se contenter de l'administration de la Hollande au nom et comme tuteur de Jacqueline. Mais après la mort du duc de Bourgogne, le Bavarois reprit les armes, et le jeune duc, au lieu de le combattre, traita avec lui et lui engagea pour douze ans la province dont il s'était emparé. Il voulut même détacher du Brabant le marquisat d'Anvers et en donner le gouvernement à Jean-sans-Pitié, en haine des états et de sa femme, qui lui était devenue odieuse depuis qu'il se sentait méprisé par elle. Une conduite aussi insensée souleva les Brabançons. Ils appelèrent au pouvoir son frère cadet, Philippe de Bourgogne, comte de Saint-Pol, auquel ils décernèrent la régence, et qui consentit à l'accepter après s'être convaincu par lui-même des fautes et de l'incapacité de Jean (1420). Celui-ci avait quitté le duché, pour chercher des secours en Allemagne. Tout à coup il reparut avec un corps de troupes qu'il avait levé dans ce pays, et poussa jusqu'à Bruxelles où il pénétra en vainqueur, grâce aux intelligences qu'il avait formées avec quelques-uns des principaux de la ville. Mais six semaines après le peuple courut aux armes, attaqua ses cavaliers dans les rues de la ville, les contraignit à se rendre, et décapita quelques seigneurs regardés comme les conseillers de Jean et les ennemis du parti populaire. Alors le prince, qui se trouvait dans les mains des états, cessa de lutter contre eux, et accorda des concessions aux vainqueurs. Il modifia entre autres les priviléges dont jouissaient à Bruxelles les sept familles patriciennes, et associa les métiers à l'élection des magistrats de la ville (1421). C'en fut assez pour apaiser l'orage qui avait toujours menacé les favoris plutôt que Jean lui-même. Un arrangement définitif, conclu en 1422, rendit au duc tout son pouvoir, et lui assura même un subside considérable. Depuis lors il vécut en bonne harmonie avec ses communes, soit que l'expérience l'eût éclairé, soit que sa faiblesse le rendît maniable à ceux qui l'entouraient.

Jacqueline ne fut pas témoin de cette restauration. Cette princesse, dont on admirait l'esprit et la beauté, mais dont l'imagination ardente et le caractère impétueux laissaient peu d'empire à la raison, s'était enfuie en Angleterre et cherchait à faire annuler son mariage. Elle envoya des députés à la cour de Rome pour représenter qu'elle s'était vue contrainte à épouser Jean IV, et que la dispense accordée pour cette union (car elle était cousine-germaine de son mari) avait été obtenue par surprise. Le pape remit l'affaire à deux cardinaux qui s'occupèrent de l'examiner; mais la décision se faisant trop attendre au gré de Jacqueline, elle ne craignit pas de contracter immédiatement un nouveau mariage avec Humphroi, duc de Glocester, frère de Henri V (1423).

C'était plus qu'une faute : la malheureuse duchesse, en violant ainsi les lois les plus saintes, attirait sur elle-même une honte ineffaçable, et sur ses états tous les fléaux de la guerre civile. Le duc de Bedford, qui gouvernait alors l'Angleterre, comme tuteur du jeune Henri VI, voulut en vain détourner Humphroi de revendiquer les domaines de celle qu'il venait d'épouser. Celui-ci leva des troupes et vint prendre possession du Hainaut (1423). Les états de la province s'étaient prononcés contre cette mesure imprudente; mais Marguerite de Bourgogne, veuve de Guillaume IV et mère de Jacqueline, réussit à former un parti nombreux en faveur de sa fille. Les troupes anglaises furent reçues à Mons, et l'inauguration du duc de Glocester eut lieu dans cette ville avec un certain éclat.

Jean IV ne fut pas le seul qui se trouva gravement offensé de cette audace du prince anglais. Philippe-le-Bon, qui se regardait comme le chef de la maison de Bourgogne, et l'héritier présomptif de Jacqueline (1) (car elle n'avait

(1) Il était son cousin-germain comme Jean IV, et il devait hériter

pas d'enfants), n'était nullement disposé à souffrir une usurpation aussi injurieuse pour son honneur que nuisible à ses intérêts. Il fit des préparatifs de guerre, et le duc de Glocester lui ayant adressé des reproches, il s'emporta jusqu'à vouloir le combattre en duel. Le champ fut fixé près de Saint-Omer, et le combat devait se livrer le 23 avril 1424, lorsque le duc de Bedford intervint. Il prévoyait avec raison que l'alliance de l'Angleterre avec le duc de Bourgogne allait être compromise par ces démêlés.

Humphroi était retourné en Angleterre pour y chercher des renforts. Mais déjà une grande armée brabançonne était prête à envahir le Hainaut pour soutenir les droits de Jean IV. Elle pénétra dans la province sans opposition et vint assiéger Mons, où Jacqueline se trouvait encore. Cette princesse voulait se défendre jusqu'à l'extrémité; mais les habitants avaient peu de zèle pour sa cause. Elle se vit donc contrainte de capituler (13 juin) et se remit entre les mains des généraux brabançons, qui la conduisirent à Philippe suivant un traité conclu entre les deux cousins. Le château de Gand devint la prison de la noble captive. Elle y passa quelques mois, soumise à une surveillance rigoureuse. Les ducs de Brabant et de Bourgogne se partagèrent la régence de ses états : le premier eut le Hainaut, le second la Hollande et les provinces de Zélande et de Frise qui s'y rattachaient. Jean-sans-Pitié, qui avait gouverné pendant quelque temps ces contrées, venait de mourir empoisonné.

---

de ses états, parce qu'il représentait la branche aînée. Voici comment leur parenté se trouvait établie du côté paternel et maternel :

Philippe-le-Hardi	Albert de Bavière.
||	||
Jean-sans-Peur. — Marguerite de Bavière, sœur de Guillaume IV.	Guillaume IV. — Marguerite de Bourgogne, sœur de Jean-sans-Peur.
||	||
Philippe-le-Bon.	Jacqueline.

L'année suivante la guerre recommença. Jacqueline s'était échappée de Gand, et elle avait ranimé en Hollande le vieux parti des Hameçons. Glocester lui envoya un secours de 3000 Anglais qui débarquèrent dans l'île de Schouwen. Aussitôt Philippe, réunissant quelques troupes flamandes et hollandaises, vint attaquer le port de Brauwershaven où les ennemis s'étaient retranchés. L'attaque était difficile, et le duc se trouva un moment en danger. Mais un des plus braves chevaliers de Flandre, Jean Vilain, se jeta au-devant de lui, et abattit à coups de hache tous ceux qui le pressaient. Bientôt la digue qui couvrait les Anglais fut emportée et les assaillants remportèrent une victoire complète (13 janvier 1426). Depuis lors la cause de Jacqueline fut perdue. Elle venait d'être condamnée par la cour de Rome, et après avoir prolongé inutilement la lutte aussi longtemps qu'il lui resta quelques ressources, elle signa enfin (le 3 juillet 1428) un traité appelé le concordat de Delft, qui assurait son héritage à Philippe de Bourgogne, et la mettait pour ainsi dire à la merci de ce prince.

Jean IV était mort pendant cet intervalle (1427). Ses dernières années avaient été remarquables par la fondation de la célèbre université de Louvain, qui fut inaugurée le 7 septembre 1426. Elle était établie pour rendre sa première splendeur à cette puissante cité dont le commerce et l'industrie avaient déchu depuis l'émigration des tisserands : mais la Belgique entière recueillit les fruits de cette institution. Une partie des premiers professeurs furent tirés de l'université de Paris; les écoles publiques de nos provinces, qui avaient joui longtemps d'une certaine splendeur, étaient cependant restées au-dessous de cette académie fameuse, où les savants belges allaient alors pour la plupart prendre leurs degrés.

Le prince brabançon n'ayant pas laissé d'enfants, sa succession passa à son frère cadet, Philippe, comte de Saint-Pol. Mais la régence du Hainaut, que Jean IV avait possédée, fut remise par les états de cette province à Phi-

lippe-le-Bon, comme à l'héritier présomptif de Jacqueline. Ainsi s'étendait sans cesse la puissance de ce prince dont l'adresse secondait la fortune. Déjà il s'était assuré la souveraineté d'une autre province, qui lui échut peu après : c'était le marquisat de Namur, possédé jusqu'alors par une branche cadette de la maison de Flandre. Ces princes, issus de Jean de Namur, si célèbre dans les vieilles guerres flamandes (1), avaient régné en chevaliers plutôt qu'en souverains, déployant une grande valeur dans les combats auxquels ils prenaient part, sans s'élever à jouer un rôle politique. Le dernier d'entre eux, Jean III, ruiné par la magnificence de son père, Guillaume II, se trouva heureux de pouvoir vendre ses états à Philippe (1421). Il reçut 132,000 couronnes d'or pour prix de son marquisat, dont l'usufruit lui fut laissé pendant le reste de sa vie. A sa mort (1429) le duc prit possession du pays.

Le Brabant se trouvait déjà comme cerné de toutes parts et resserré entre les états du Bourguignon. Bientôt cette riche province devint aussi son héritage, par la mort du jeune duc Philippe, qui ne survécut que de trois ans à son frère Jean IV. Ce prince, dont le courage et les qualités aimables promettaient au pays un règne glorieux, fut enlevé par une maladie subite (4 août 1430). L'assemblée des états se réunit aussitôt, afin de pourvoir au gouvernement du duché. Philippe-le-Bon se trouvait le successeur légitime (2) ; ses droits furent reconnus, et lui de son côté consacra, par une confirmation solennelle, les divers privilèges de la province dans leur plus grande extension.

La plus grande partie de la Belgique se trouvait donc en-

(1) Voyez pages 195, 199, 201 et 204.

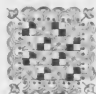
(2) On se rappelle qu'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, était le frère cadet de Jean-sans-Peur. Philippe-le-Bon et Philippe de Brabant étaient donc cousins-germains.

fin réunie sous un même souverain. Sans doute un heureux concours d'événements fortuits avait puissamment concouru à cet état de choses ; mais on ne peut nier que le prince bourguignon n'eût montré un degré remarquable de prudence et d'énergie toutes les fois qu'il avait fallu éviter un écueil ou braver un orage. Ses autres qualités méritaient peut-être moins d'éloges : telle fut pourtant son habileté ou sa bonne fortune, que ses défauts mêmes paraissent avoir échappé à l'histoire. Nos écrivains sont les seuls qui aient remarqué que son caractère était dur, son orgueil inflexible et sa bonté mesurée à son intérêt.

Ce qui donna une nouvelle gloire à son règne, après l'acquisition de tant de provinces, ce fut la pacification de la France. Il avait lui-même livré le royaume aux Anglais, et au milieu même des soins qui le retenaient en Belgique, il n'avait cessé de les soutenir avec les forces de ses provinces du midi (la Bourgogne, l'Artois et la Picardie). Grâce à son secours, le duc de Bedford avait pénétré au cœur de la monarchie, et le jeune roi Charles VII s'était réfugié de place en place jusqu'à Bourges. La ville d'Orléans, qui tenait encore pour ce malheureux prince, fut assiégée en 1429 et sa perte paraissait déjà inévitable, lorsque les bourgeois firent offrir à Philippe de se soumettre à lui. Cette proposition, que le duc transmit au régent d'Angleterre, fut mal reçue : Bedford ne voulait pas « avoir battu les buissons, pour qu'un autre prît les oiseaux. » Alors le Bourguignon rappela ceux de ses vassaux qui se trouvaient au siége, et depuis ce moment tout changea de face (1). Ce furent les Français qui allèrent assaillir les soldats d'Angleterre

(1) Sans être injuste envers la Pucelle d'Orléans, il importe de remarquer qu'elle arriva devant la ville au moment même où les Bourguignons, les Picards et les Flamands venaient de se retirer. Jusque là les Français avaient été battus dans toutes les rencontres. On peut consulter à cet égard l'ouvrage de M. de Barante.

dans leurs retranchements. Conduits par Jeanne d'Arc, ils délivrèrent la ville et remportèrent coup sur coup tant d'avantages que la supériorité des armes passa de leur côté. Le régent, craignant alors pour Paris, envoya une ambassade à Philippe, qui consentit à lui fournir encore quelques troupes; mais depuis qu'il avait pu juger de la jalousie qu'il inspirait aux Anglais, sa confiance en eux était détruite, et quoiqu'il affectât d'être fidèle à leur alliance, il entretenait des relations avec leurs adversaires. Il conclut enfin la paix avec Charles VII, et elle fut signée dans les murs d'Arras en 1435. Le traité, aussi honorable qu'avantageux pour le duc, lui donnait satisfaction pour le meurtre de Jean-sans-Peur, et lui assignait, outre de grandes sommes d'argent, presque toutes les villes de la Picardie dont il avait pris possession dès le commencement de la guerre civile. Ainsi s'accomplit sa réconciliation avec ce roi de France, contre lequel il avait combattu pendant seize ans. Les Anglais, auxquels l'on avait offert d'entrer aussi en arrangement avec les deux partis, n'avaient pu s'y résoudre. Le Bourguignon se détacha d'eux avec un reste de courtoisie: l'année suivante il leur déclara la guerre.



CHAPITRE IV.

Gouvernement de Philippe-le-Bon après la réunion de presque toutes les provinces. — Troubles de Bruges. — Guerre contre les Gantois.

Si l'acquisition de tant de nouveaux états avait accru la puissance de Philippe, leur gouvernement devait encore lui offrir une tâche difficile. C'étaient des provinces jusqu'alors indépendantes l'une de l'autre, qui n'avaient ni institutions communes, ni liens établis. Elles ne se trouvaient unies que par leur obéissance à un même souverain; et pour plusieurs d'entre elles cette obéissance n'était pas sans limites et sans restrictions. Le temps et une politique adroite pouvaient donc seuls rattacher d'une manière plus intime ces contrées imparfaitement jointes, et en former un même corps. Le duc ne s'en aperçut qu'après s'être heurté à ses grandes villes de Flandre. C'était une épreuve dangereuse: il s'attacha depuis ce moment à détruire l'écueil contre lequel il eût pu se briser.

Les triomphes qu'avaient obtenus les négociations et les armes du prince bourguignon, n'avaient coûté jusque là que peu de sang aux Belges, et si la noblesse des provinces avait pris les armes pour la querelle de son duc, le peuple du moins avait joui d'une paix non interrompue. Mais les finances du souverain s'étaient épuisées et les subsides qu'il obtenait de ses états ne pouvaient suffire à ses besoins. Le goût de la magnificence auquel Philippe se laissait aller, avait hâté et prolongea cet état de gêne. Pour en sortir, il eut recours à des moyens illégitimes. Ses droits furent

exercés avec une rigueur qui excita le mécontentement public, et qui fit naître des émeutes à Cassel et à Anvers dès 1431 et 1432. L'altération de la monnaie lui offrit une autre ressource encore plus odieuse. Il fit fabriquer des pièces d'or et d'argent qui n'avaient que les deux tiers ou les trois quarts du poids accoutumé. Ce fut un coup fatal pour le commerce de la Flandre. Les marchands anglais ne voulurent plus recevoir ces mauvaises espèces, et l'on fut contraint de les payer en lingots. La ville de Gand, où la draperie florissait le plus, se trouva si lésée par cet état de choses, qu'une sédition populaire y éclata (1432). Les troubles furent cependant de peu de durée; mais la désaffection devait se prolonger.

La paix avec la France et la rupture avec l'Angleterre, firent éprouver de nouvelles pertes au commerce. A Londres, le peuple pilla les magasins des marchands belges, et eux-mêmes furent chassés du royaume. Le duc profita adroitement du ressentiment que cette violence avait excité en Flandre pour engager les communes de cette province à former le siége de Calais. Trente mille hommes se mirent en marche et allèrent camper autour de la ville. Mais il y avait cinquante ans que les communes de Flandre n'avaient plus fait la guerre, et il fallait qu'elles recommençassent ce rude apprentissage. Après quelques attaques menées avec peu d'adresse, elles s'irritèrent d'abord du retard et ensuite de la faiblesse de la flotte hollandaise qui devait bloquer le port, et qui ne se montra enfin sur la rade que pour fuir devant les vaisseaux ennemis. Le cri de trahison se fit entendre, et dans leur vieille haine pour les favoris du prince, auxquels ils reprochaient les exactions précédentes, les gens de métier disaient que les seigneurs de Croy et les autres courtisans les avaient vendus. Malgré les ordres et les prières de Philippe, le camp fut levé et les milices retournèrent dans leurs villes. Alors les Anglais vinrent faire le dégât sur les côtes de Flandre, mal défendues par la flotte hollandaise, dont l'amiral, Jean de Horn, descendit à terre

près d'Ostende, et fut mis en pièces par les paysans furieux.

Le mécontentement était général, et les communes se montraient d'autant plus violentes qu'elles se sentaient humiliées du peu de succès de leurs armes (1436). Dans cette irritation des esprits, des plaintes longtemps sourdes et indécises, éclatèrent enfin bruyamment. Depuis l'avènement de la maison de Bourgogne elle avait toujours pris à tâche de mener sans bruit l'autorité des villes principales. Elle avait trouvé la Flandre divisée en quatre membres ou quartiers, dont trois étaient soumis à la suzeraineté des villes de Gand, de Bruges et d'Ypres, et le quatrième, nommé le pays du Franc, avait ses échevins et sa bannière à part. Dans cet ordre de choses (qui était résulté de la puissance des communes et de la décadence graduelle de tous les autres provinces), les magistrats populaires possédaient la souveraineté réelle. Mais les princes bourguignons, sans attaquer ouvertement leur puissance, trouvèrent deux moyens de l'affaiblir. Ce fut d'établir un nouveau tribunal (le conseil de Flandre) à la juridiction duquel purent recourir les habitants des petites villes quand ils voulurent se soustraire à ceux qui les avaient jugés jusqu'alors; et de transformer en citadelles les châteaux que les anciens comtes avaient conservés dans quelques places importantes, comme à Damme et à l'Ecluse. De cette manière l'autorité des ducs s'était peu à peu étendue et plusieurs communes du second ordre étaient retombées sous leur main.

Mais la jalousie des trois grandes cités de Gand, de Bruges et d'Ypres, qui du temps de Van Artevelde s'étaient trouvées maîtresses de toute la province, parut se réveiller après cette fatale expédition de Calais. Les Brugeois prétendirent reprendre leur juridiction sur les places de l'Ecluse et de Damme, et y soumettre le pays du Franc (l'ancienne châtellenie de Bruges). Ils se soulèvent, tuent un de leurs magistrats et outragent la duchesse elle-même, qui cherchait à les apaiser. Aussitôt les métiers de Gand s'assemblèrent pour soutenir leurs voisins, et pendant cinq

jours leur cinquante-deux bannières restèrent déployées sur le-marché du Vendredi, en signe de départ. Ce ne fut qu'à force d'adresse et de douceur que Philippe put empêcher une coalition des deux villes. A plusieurs reprises, la ligue fut sur le point de se former, et quoique la haute bourgeoisie désirât la paix, le peuple se laissait aller à un sentiment d'aversion toujours croissant contre ceux qui le gouvernaient. Mais la multitude ne trouva pour chefs que des furieux, ou plutôt elle resta sans guide et sans frein : car elle sacrifia elle-même ceux par qui elle s'était d'abord laissée conduire.

Les troubles se prolongèrent cependant jusqu'à l'année suivante, et le duc y courut même quelque danger. Au moment où il entrait à Bruges avec une suite de 1400 soldats, les portes furent refermées sur lui, soit par trahison, soit par défiance. La plus grande partie de ses hommes d'armes se trouvait en dehors : ceux qui l'avaient accompagné furent massacrés sous ses yeux, et lui-même ne dut la vie qu'au dévouement de deux bourgeois qui rouvrirent la porte pour assurer sa retraite (22 mai 1437). Cet acte de violence perdit ceux qui l'avaient commis : les autres villes se détachèrent de Bruges, et les Gantois eux-mêmes s'armèrent pour le service du Bourguignon. Les rebelles, bloqués de toutes parts, furent obligés de se soumettre. Ils renoncèrent à leurs prétentions, consentirent à la proscription de quarante-deux de leurs chefs, et payèrent 300,000 pièces d'or (un tiers de cette somme fut mis à la charge des petites communes qui avaient suivi leur parti).

L'issue de cette révolte, conduite avec autant d'aveuglement que de déshonneur, donna pour quelque temps une grande prépondérance au parti de la haute bourgeoisie, qui attendait de la paix le retour du commerce et de la prospérité publique. Des fêtes brillantes célébrèrent le rétablissement de la tranquillité en Flandre. La noblesse donnait des tournois, les villes des tirs à l'arc et à l'arbalète. L'entrée de Philippe à Bruges, en 1440, eut l'éclat

d'une réconciliation publique. Quatorze cents bourgeois en deuil allèrent s'agenouiller devant lui à la porte de la ville et lui en présentèrent les clefs. Le clergé les suivait avec les bannières et les châsses, tandis que les marchands étrangers Allemands, Espagnols, Vénitiens, Milanais, Florentins, Génois, Portugais et Catalans, tous à cheval et vêtus avec magnificence, formaient au prince un joyeux et splendide cortége. Le duc se prêtait avec bonne grâce à ces solennités dont il aimait la pompe. Tout ressentiment parut bientôt oublié ; et en effet, ce prince, dont les vengeances personnelles furent souvent terribles, n'était point guidé par la passion dans ses rapports avec ses peuples, mais il suivait avec calme et avec lenteur la marche la plus favorable à l'intérêt de sa puissance.

Il avait encore aggrandi ses domaines depuis quelques années, en achevant de dépouiller Jacqueline de Bavière et en faisant l'acquisition du Luxembourg. Le premier de ces événements fut accompagné de circonstances remarquables. La princesse, qui s'était retirée à Tergoës en Zélande, s'attacha au seigneur que Philippe avait chargé du gouvernement de cette province. C'était Franck Van Borsell, l'un des plus nobles chevaliers du pays. Elle l'épousa secrètement, et le duc qui en fut informé fit saisir ce gentilhomme, le jeta dans une forteresse, et ne le relâcha qu'après avoir forcé Jacqueline à lui abandonner les faibles restes de pouvoir qu'elle conservait encore (1433). Elle mourut trois ans plus tard, minée, dit-on, par le souvenir de ses infortunes. Quant à l'acquisition du Luxembourg, ce fut la suite des contestations qui s'étaient élevées sur la souveraineté de cette province. Après la mort de Wenceslas I.er, un de ses neveux, qui portait le même nom et qui possédait l'empire, était devenu son successeur. Il finit par céder le duché à Jeanne de Gorlitz, sa nièce (1409). Celle-ci avait épousé tour à tour Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, et Jean-sans-Pitié, régent de Hollande (1418). Veuve pour la seconde fois, elle céda ses droits à

Philippe, en 1425, et quoiqu'elle eût repris ensuite les rênes du gouvernement (1431), son héritage resta assuré à la maison de Bourgogne.

Tout en s'occupant ainsi d'étendre ses états, le duc songeait également à leur donner peu à peu la forme d'une souveraineté indépendante. L'ordre de la Toison-d'Or, qu'il avait créé à Bruges, en 1429, et auquel il accorda les priviléges les plus honorables, donnait à sa cour un caractère à la fois brillant et chevaleresque. Ses négociations adroites affranchirent ses provinces françaises (parmi lesquelles se trouvait la Flandre) de la juridiction du parlement de Paris (1445), et restreignirent même l'autorité dont avaient joui dans quelques parties de ses nouveaux domaines les évêques de Liége et de Cambrai. En même temps il s'attachait à entretenir des gens de guerre, tirés pour la plupart des états qu'il possédait dans l'intérieur de la France et où son pouvoir était presque absolu. La longue lutte qu'il avait soutenue dans ces contrées, y avait multiplié les soldats et donné de l'expérience aux capitaines. La Picardie était devenue comme la place d'armes, d'où ses forces veillaient à la fois à la sûreté de la frontière et à la tranquillité des provinces de l'Ouest. Il avait également plusieurs compagnies à sa solde en Belgique, et surtout dans les petites villes de Flandre, où ses garnisons formaient pour ainsi dire le noyau d'un corps d'armée.

Cet état de choses, favorable à la puissance du prince, mais dans lequel l'intérêt général du pays n'était pas ouvertement froissé, se trouvait assez fortement établi, lorsque de nouveaux troubles éclatèrent à Gand. Depuis longtemps, Philippe travaillait à vaincre la résistance que lui opposait dans cette puissante ville le parti populaire; mais il n'avait pu ni effrayer les Gantois, ni ôter à la petite bourgeoisie la prépondérance que lui assurait l'organisation même de la cité depuis l'administration de Jacques Van Artevelde. Cet homme fameux avait divisé les habitants en trois classes qui possédaient les mêmes droits : les rentiers (ou les bourgeois

proprement dits), les artisans des cinquante-deux métiers, et les drapiers. Les trois corps concouraient aux élections; mais les deux derniers, tout plébéiens, l'emportaient nécessairement sur le premier, qui ne pouvait d'ailleurs nommer que le plus petit nombre des échevins (six sur vingt-six).

Par suite de ce pouvoir des petites gens, Gand avait conservé son vieil esprit d'indépendance, et les subsides demandés par le duc avaient été refusés à plusieurs reprises. Il s'irrita de cette opposition opiniâtre, et pour punir la cité, il déposa tous ses magistrats, et lui ôta sa juridiction sur la contrée d'alentour (novembre 1450). Ce fut en vain que les autres villes de Flandre intervinrent auprès de lui, et que l'évêque de Liége s'efforça de prévenir une rupture ouverte. Les Gantois exaspérés ne consentaient à aucune concession, et le duc, de son côté, se préparait à la guerre, comme au seul moyen d'abattre leur orgueil et de ruiner leur pouvoir. Il eut cependant l'habileté de garder quelques ménagements dans ses mesures, pour empêcher que le reste du pays ne soutînt les mécontents, et ce fut ce qui retarda la lutte jusqu'en 1452. Mais alors enfin, le peuple de Gand perdit patience, courut aux armes, enleva la forteresse de Gavre et attaqua Audenarde. Aussitôt arrivèrent de toutes part les troupes de Philippe. Un long repos avait ôté aux métiers l'habitude et l'expérience des armes. Ils furent battus à diverses reprises; mais ils ne se décourageaient point, et le courage de ces gens obscurs excitait l'étonnement et l'admiration de leurs ennemis mêmes. Quoique l'on ravageât le pays et que l'on massacrât les prisonniers, leur fermeté ne se démentait pas. A la fin de l'année, le duc avait épuisé ses finances, et malgré les avantages qu'il avait obtenus dans plusieurs combats, ce fut avec la plus grande peine qu'il parvint à réunir des troupes pour la campagne suivante.

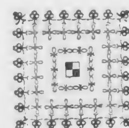
Instruits cette fois par l'expérience de leurs premiers revers, les Gantois ne s'exposèrent plus à combattre en plaine. Ils se tenaient enfermés dans leurs murs, laissant l'armée

ennemie épuiser ses forces en vaines démonstrations, et supportant sans murmurer toutes les souffrances du moment. L'issue de la guerre devenait douteuse, lorsque le duc, qui avait formé le siége de la forteresse de Gavre, réussit à gagner celui qui commandait dans la place. C'était un maître maçon, nommé Arnold Van Speck. D'accord avec Philippe, il se rendit à Gand, raconta que les troupes du prince s'étaient dispersées faute de paie, et qu'il ne restait pas plus de quatre mille hommes dans le camp. Sur cette fausse nouvelle, les bourgeois sortirent de la ville et marchèrent vers Gavre, où les attendait le duc avec toutes ses forces (23 juillet). Il était trop tard pour reculer, et le peuple accepta la bataille. D'abord les piétons flamands repoussèrent la cavalerie et gagnèrent du terrain. Ils étaient soutenus par une nombreuse artillerie, rangée sur leur flanc et qui les protégeait de son feu. Mais l'explosion d'un chariot de poudre ayant jeté quelque désordre dans les rangs, les archers picards, et ensuite les lances de Bourgogne et de Hainaut rompirent la première ligne. Alors le carnage devint affreux. Une partie des bourgeois avait lâché pied; mais ceux qui formaient l'aile droite et qui étaient adossés à l'Escaut, continuaient à combattre. Ils ne voulaient point de quartier et se faisaient tailler en pièces, plutôt que de prendre la fuite. Le duc les ayant chargés lui-même, faillit tomber sous leurs coups, et ce fut avec peine que ses chevaliers le dégagèrent. Les vaincus se défendirent jusqu'au dernier moment avec un courage que rien ne put dompter. Quand la plaine fut couverte de leurs cadavres, un regret parut s'élever dans l'âme de Philippe. « Qu'ai-je gagné ? dit-il : c'étaient mes sujets ! » Et le lendemain il déclara publiquement qu'il ne ferait plus de mal aux Gantois.

Cependant, les conditions qu'il imposa à la ville furent encore assez dures. Il lui ôtait toute juridiction sur la contrée environnante, et s'emparait de l'élection des échevins. De plus il exigeait que 2,000 bourgeois vinssent

lui crier merci, et qu'une somme de 350,000 pièces d'or lui fût payée. Le peuple se soumit : il avait perdu ses plus braves combattants à la journée de Gavre, et de ses vingt-six échevins, quatorze étaient tombés sur le champ de bataille, les uns morts, les autres mortellement blessés.

A partir de ce moment, le duc n'éprouva plus de difficultés pour lever des subsides; mais quoiqu'il déployât pour ses fêtes et dans sa cour une splendeur toute royale, il mit beaucoup de mesure dans l'entretien des troupes et dans les autres charges du peuple. C'était la règle de toute sa conduite d'être ménager du pouvoir qu'il avait acquis.



CHAPITRE V.

Vieillesse de Philippe-le-Bon. — Charles de Bourgogne (1453 à 1467).

Après la soumission de Gand, une seule affaire grave exigeait encore les efforts de Philippe : c'était la prise de possession du Luxembourg. Elisabeth de Gorlitz était morte en 1451 ; mais le duc Guillaume de Saxe, qui avait hérité des droits d'une autre branche de la maison luxembourgeoise, se prétendait légitime souverain de cette province. Il y avait envoyé quelques troupes, et la population lui était favorable. Cependant la supériorité des forces du Bourguignon eut bientôt mis un terme à la lutte. Les garnisons allemandes furent réduites à capituler, et le duc de Saxe consentit à un armistice qui laissait le pays dans les mains de son rival (1455).

Reconnu alors pour souverain par la Belgique entière, à l'exception de l'évêché de Liége, Philippe-le-Bon y régna depuis en repos. Pendant quelque temps, il nourrit la pensée d'une croisade contre les Turcs, qui menaçaient Constantinople; mais cette expédition ne put se réaliser, aucun autre prince n'ayant voulu y concourir. Un peu plus tard (vers 1460), il fut menacé d'une rupture avec la France, le conseil royal s'indignant de la situation indépendante que le duc avait su maintenir. Mais il ne s'effraya point de ces menaces, raffermit son alliance avec l'Angleterre, et continua à garantir ses sujets contre toute autorité étrangère. Les avantages que le pays trouvait sous son administration étaient grands : la sécurité parfaite des provinces, leur libre commerce, la facilité avec laquelle étaient supportées les charges d'un gouvernement commun, tout contribuait à faire fleurir la prospérité intérieure. Aussi la richesse de la contrée et celle du prince faisaient-elles l'étonnement des étrangers. Les fêtes se succédaient presque sans interruption, tantôt dans les villes, tantôt à la cour. Le caractère de Philippe sympathisait sous ce rapport avec celui de ses sujets. La ville de Gand, qui voulait faire oublier sa longue résistance, le reçut dans ses murs en 1458, avec une pompe et une magnificence sans égale. Le duc mit quatre heures à traverser les rues, tendues des plus riches tapisseries, et dont les maisons étaient ornées de toute espèce d'objets précieux. L'on remarquait entre autres l'habitation d'un riche orfèvre, dont le toit était couvert de plaques d'argent en guise de tuiles. Les échevins donnèrent un banquet, qui coûta dix mille écus d'or. De pareilles démonstrations touchaient le prince, et si elles n'étaient pas inspirées par l'affection, elles servaient du moins à ramener la bonne intelligence.

Philippe avait accueilli (en 1456) le dauphin de France, qui était brouillé avec le roi, son père. Il entretint généreusement ce prince, qui porta ensuite la couronne sous le nom de Louis XI (1461). Mais quoique celui-ci se montrât reconnaissant et affectueux, une sourde inimitié se forma dès lors entre lui et le comte de Charolais, fils unique du Bourguignon. Louis, qui cachait sous un extérieur simple le caractère le plus perfide et l'esprit le plus souple, ne pouvait inspirer que de l'antipathie au jeune Charles de Bourgogne, dont les allures étaient aussi franches que hautaines, et qui faisait déjà redouter la violence de ses emportements. Ils apprirent à se haïr en vivant à proximité l'un de l'autre, et cette aversion devait se prolonger jusque sur le trône.

Le duc lui-même commençait à redouter cette fougue indomptable que son fils faisait paraître. Le comte de Charolais était l'ennemi déclaré du sire de Croy, qui possédait

toute la faveur de son père. Sa haine éclatait sans ménagement, et déjà la cour de Bourgogne était divisée en deux partis. Ni ordres ni prières ne pouvaient fléchir ce jeune prince, qui s'éloigna plusieurs fois de son père pour se retirer dans quelque ville écartée. Philippe, qui avait su rester calme dans les périls, ne pouvait contenir sa colère et son désespoir en se voyant ainsi bravé par son fils unique. On le vit monter à cheval, dans un état voisin de l'égarement, et galoper au hasard à travers les bois, jusqu'à ce que l'épuisement le forçât de chercher asile dans la misérable demeure des bucherons. Mais il avait affaire cette fois à un adversaire plus opiniâtre encore que lui-même. Charles ne se lassa de l'abreuver d'amertumes et de dégoûts que quand le vieux duc, pliant sous le chagrin plutôt que sous l'âge, lui remit en quelque sorte toute l'autorité (1463).

On ne peut toutefois disconvenir, que parmi les griefs du comte de Charolais contre les conseillers de son père, il ne s'en trouvât d'assez graves et d'assez légitimes. On avait fait consentir Philippe à rendre la Picardie à Louis XI, moyennant une somme de 400,000 francs (1), quoique la possession de cette contrée fût nécessaire à la sûreté de l'Artois. Charles n'eût pas plutôt pris en main le pouvoir, qu'il s'unit secrètement au duc de Bretagne et à plusieurs princes français, mécontents du roi. Ils allumèrent la guerre civile au cœur de la monarchie, et après quelques combats, auxquels peu de guerriers belges allèrent prendre part, Louis se trouva dans une position si dangereuse, qu'il se hâta de traiter, et renonça à la province qu'il venait d'acquérir (1465). Le comte avait montré, dans cette courte lutte, un courage à toute épreuve; mais ses violences brutales lui avaient aliéné une partie des gentilshommes qui l'avaient suivi.

(1) Une clause du traité d'Arras donnait au roi ce droit de rachat: mais elle avait été regardée comme une sorte de palliatif destiné à sauver l'honneur de la couronne, plutôt que comme un engagement sérieux.

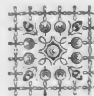
Une autre guerre l'attendait à son retour en Belgique, et celle-là devait être plus durable. On se rappelle avec quelle barbarie les Liégeois avaient été traités après la bataille d'Othée. Depuis ce temps, ils nourrissaient une haine violente contre la maison de Bourgogne, dont les armes avaient causé leur défaite. La bourgeoisie avait repris tous ses droits sous l'évêque Jean de Heinsberg, lequel avait rétabli le fameux tribunal des XXII, en y adjoignant un deuxième conseil des commissaires, investi d'une sorte de pouvoir modérateur (1420). Mais après quelques années de repos, le peuple, mécontent de voir le comté de Namur entre les mains de Philippe-le-Bon, prit les armes et entraîna l'évêque à une expédition dans cette province, expédition qui aurait conduit à une guerre immédiate, si le prélat ne se fût soumis à demander pardon au duc, le genou en terre, et accompagné de vingt des principaux de la ville et du pays (1431). A partir de ce moment, le mécontentement et bientôt la sédition régnèrent dans la commune. L'évêque lui-même souffrait de l'état de dépendance où il se trouvait vis-à-vis de Philippe, qui lui enleva le reste des priviléges qu'avait jadis conférés à son siége l'antique loi de « la paix de Lorraine. » Dégoûté enfin du pouvoir, il se démit de l'évêché, en faveur d'un neveu du duc. C'était Louis de Bourbon, qui avait eu pour mère Agnès de Bourgogne, fille de Jean-sans-Peur (1456).

Ce prince, à peine âgé de dix-huit ans, et dont le caractère, quoique doux et généreux, manquait de sagesse et de dignité, se jeta bientôt dans le dénuement par ses profusions, et devint odieux à ses sujets par les exactions auxquelles il était réduit. Les trois états de la principauté (le clergé, la noblesse et le peuple) se réunirent en 1465, pour lui ôter l'administration. Ils nommèrent Mambour Marc de Bade, beau-frère de l'empereur d'Allemagne, et ce jeune seigneur vint prendre le gouvernement du pays.

Son frère, le marquis de Bade, l'avait accompagné avec un corps de troupes allemandes: car on prévoyait que le duc de Bourgogne soutiendrait le parti de l'évêque. Louis XI, qui voyait avec plaisir cet orage se former en Belgique, promit aussi son secours aux Liégeois et leur envoya des sommes considérables. Ils osèrent alors faire défier Philippe « à feu et à sang. » C'était pendant l'absence du comte de Charolais, qui combattait encore en France. Mais un corps de troupes envoyé par le vieux duc suffit pour repousser l'invasion de l'armée liégeoise, et celle-ci, déjà abandonnée par les princes badois, qu'avaient rebutés les désordres et les violences populaires, fut entièrement défaite à Montenac (15 octobre). Néanmoins Philippe consentit à traiter avec le peuple. Il voulait profiter de cette occasion pour étendre aussi son pouvoir sur l'évêché, en se faisant nommer Mambour perpétuel et héréditaire. A cette condition, il aurait fermé les yeux sur le passé.

Peut-être cette négociation eût-elle réussi, au détriment de Louis de Bourbon et du pouvoir épiscopal, s'il ne s'était formé dans la ville un parti redoutable, qui prit le nom de *couleuvriers* ou de *compagnons de la tente verte*. C'étaient les plus exaspérés du peuple, et ils avaient pour chefs des hommes qui n'avaient plus d'espoir que dans la guerre. Maîtres de la populace, ils intimidèrent par leurs violences ceux qui avaient le plus d'aversion pour leurs excès, et bientôt toute apparence de paix s'évanouit. Une troupe de petites gens de ce parti s'étant emparés du pouvoir à Dinant, commencèrent les hostilités contre les Namurois, et forcèrent les princes bourguignons à entrer en campagne. Philippe et Charles vinrent alors assiéger les Dinantais. La puissante artillerie qu'ils avaient amenée, eut bientôt fait brèche dans les remparts, et les habitants, qui demandèrent à traiter, n'obtinrent point de capitulation. La ville fut prise, livrée au pillage pendant quatre jours, et brûlée ensuite (peut-être par accident). Les vainqueurs jetèrent dans la Meuse huit cents de leurs prisonniers attachés deux à deux : c'étaient de cruelles représailles pour les injures qu'ils avaient proférées contre le comte de Charolais, avant et pendant le siége (1466). La mauvaise santé du duc, et l'offre que firent les Liégeois d'accepter les conditions qu'il avait offertes, empêchèrent l'armée d'aller plus loin. Mais ce fut plutôt un armistice qu'une paix réelle.

Cependant Philippe-le-Bon s'affaiblissait avec rapidité. S'étant rendu à Bruges l'année suivante, pour suivre d'importantes négociations qui se préparaient entre les maisons de Bourgogne et d'Angleterre, il fut atteint, dans cette ville, d'une attaque d'apoplexie, qui l'enleva (le 5 juin 1467). De grands regrets éclatèrent à sa mort. Les nombreux serviteurs qui s'étaient attachés à lui pendant un règne de quarante-huit ans, pleuraient un bon maître et redoutaient déjà son successeur. Il avait enrichi et favorisé la noblesse; la bourgeoisie, dont il avait ménagé les intérêts, s'était accoutumée dans les derniers temps à le respecter. Le peuple seul, en voyant tomber le vieux souverain, ne parut frappé que du souvenir des libertés qu'il avait détruites.



CHAPITRE VI.

Règne de Charles-le-Téméraire (1467 à 1477).

Charles de Bourgogne, qui devait bientôt recevoir le surnom de Téméraire, éprouva dès les premiers jours de son règne combien les communes belges avaient conservé de souvenirs d'indépendance. Il s'était rendu à Gand, pour y faire sa joyeuse-entrée. Le peuple se rassembla autour de son hôtel, demandant à grands cris la suppression de l'impôt sur les grains. La réponse du prince se faisant attendre, l'on vit flotter des bannières sur la place, et les gens de métier prirent les armes. Charles voulut alors apaiser l'orage, et se rendant sur le marché, il essaya de parler à la foule du haut d'un balcon. Mais quoiqu'il eût daigné s'exprimer en flamand, et que ses conseillers fissent de grandes promesses en son nom, les Gantois ne se laissèrent pas gagner, et l'un d'eux montant tout armé sur le balcon où était le duc, lui exposa de point en point tout ce que demandait la ville. C'était la restitution des anciens priviléges. Charles balança pendant deux jours. Son orgueil et sa politique se refusaient également aux conditions qui lui étaient comme imposées; mais pendant les deux jours, les métiers restèrent sous les armes, entourant son hôtel et l'y tenant pour ainsi dire prisonnier. Il céda enfin, mais en frémissant, et depuis ce jour il nourrit une haine profonde contre le peuple de Flandre.

Quelques troubles s'élevèrent aussi en Brabant. Un autre descendant de Jean-sans-Peur, Jean, comte de Nevers et d'Etampes (c'était le fils de Philippe de Nevers, tué à Azincourt), prétendait avoir des droits sur ce duché, et il avait trouvé quelques partisans dans les états. Les villes craignaient le règne d'un souverain trop puissant, et plusieurs auraient préféré Jean de Nevers, que Louis XI soutenait sous main. Mais la noblesse fut unanime en faveur de Charles, et comme des désordres avaient éclaté à Malines, les gentilshommes brabançons y conduisirent le prince, se faisant forts de réprimer les mutins sans avoir besoin d'appui. En effet, le peuple se dispersa devant eux. Un échafaud fut alors dressé sur la place publique, et quelques-uns des mutins allaient être décapités, lorsque le duc fit signe qu'il accordait grâce. Cette prompte soumission semblait avoir satisfait sa fierté.

Ces émeutes et les embarras d'un nouveau règne avaient détourné l'attention de Charles des affaires de Liége. Cependant le peuple de cette ville avait repris les armes contre Louis de Bourbon, et ce prince venait de se réfugier à Namur, après avoir failli tomber entre les mains des rebelles qui s'étaient emparés de Huy. A cette nouvelle, le duc s'écria qu'il voulait mourir, ou mettre enfin ce peuple «au fouet et au bâton.» Il réunit des troupes et marchant sur la Hesbaye, il vint assiéger Saint-Trond, où se trouvait une garnison liégeoise. Ceux de la ville accoururent au secours, au nombre de trente mille hommes, et se retranchèrent au village de Brusthem. C'était un poste avantageux et entouré de marais; mais l'artillerie et les archers de Charles les délogèrent après une vive attaque. La victoire, quoique complète, ne fut pas très-sanglante; mais le peu de cavaliers que comptaient les Liégeois avaient été écrasés, et Guillaume de Berlo, avoué de Hesbaye, qui avait porté l'étendard de Saint-Lambert, revint, avec sept chevaliers seulement, déposer dans la cathédrale la bannière du pays.

Le vainqueur marcha sur Liége. Toute résistance parut impossible, et trois cents des principaux bourgeois vinrent pieds nus et en chemise, lui apporter les clefs de la ville.

Il y fit son entrée par une brèche pratiquée dans le mur, le 17 novembre 1467, et condamna les habitants à la perte de leurs murailles, de leurs armes et de leurs priviléges.

Au retour de cette expédition, il fit convoquer les états des diverses provinces, pour leur demander des subsides. Quoiqu'il eût trouvé le trésor rempli à la mort de Philippe-le-Bon, il exigea des sommes immenses. La Flandre seule eut à payer 1,000,000 d'écus d'or. Ses préparatifs militaires étaient considérables. Il venait de s'allier au roi d'Angleterre, dont il avait épousé la sœur, et qui semblait s'associer à ses desseins contre Louis XI. Le monarque n'y fut point trompé, et tout en prenant des mesures pour faire tête à ses adversaires, il chercha à gagner du temps par des négociations. Il demanda lui-même une entrevue au duc, et vint le trouver à Péronne (octobre 1468). Mais tandis qu'il l'accablait de fausses démonstrations d'amitié, l'on apprit que des émissaires français avaient excité une nouvelle révolte à Liége. Les mécontents s'étaient rendus maîtres de la ville, et y retenaient au milieu d'eux Louis de Bourbon, qu'ils avaient pris à Tongres. Charles eut peine à se contenir en se voyant ainsi joué par ce roi qu'il tenait en son pouvoir. C'était dans ce même château de Péronne que jadis un autre Louis de France avait emprisonné Ferrand et Jeanne de Flandre, ses hôtes; Louis XI y devint un moment prisonnier à son tour, et se vit contraint d'accepter des conditions de paix aussi humiliantes que désavantageuses. Le duc voulut en outre qu'il fût témoin du châtiment imposé aux Liégeois, et il le força d'accompagner l'armée bourguignonne dirigée contre eux. Les troupes se mirent en marche sur-le-champ, et accompagnées des princes elles allèrent camper devant cette ville de Liége, naguère si puissante, mais que les dissentions et les revers avaient si rapidement affaiblie. Pour la première fois, la commune n'osa pas livrer bataille. Il y eut seulement une escarmouche, à l'entrée des faubourgs, où Charles vint se loger. Une maison voisine fut assignée au roi.

Pendant sept jours, l'armée demeura immobile vis à vis de cette cité qui n'avait plus ni remparts, ni artillerie, mais que semblaient défendre encore son courage et sa renommée. Le huitième fut destiné à l'assaut. En vain six cents hommes du pays de Franchimont formèrent-ils le projet audacieux de surprendre, pendant la dernière nuit, les logements du duc et du roi. Ils pénétrèrent brusquement jusqu'aux maisons occupées par ces princes; mais les gardes eurent le temps d'en défendre l'entrée, et bientôt tout le camp réveillé entoura les six cents Franchimontois qui périrent en combattant. Le lendemain (30 octobre 1468), quarante mille soldats se faisant un chemin sur les ruines des anciennes murailles, entrèrent dans la ville de deux côtés à la fois. Il n'y eut point de défense. La population s'enfuit ou se cacha. Alors l'implacable vainqueur affecta de demander conseil à Louis XI, et reçut pour réponse que « le moyen de chasser les oiseaux, c'était de brûler le nid. » En effet, le duc brûla la ville, après l'avoir pillée. Il ordonna seulement d'épargner les églises et les demeures des prêtres, et trois cents maisons à peu près restèrent debout là où naguère avaient habité cent vingt mille âmes. La même barbarie fut déployée envers ceux qui étaient tombés dans les mains des soldats. Plusieurs milliers d'hommes furent égorgés, et un nombre égal de femmes et d'enfants jetés dans la Meuse. Charles-le-Téméraire eut l'horrible gloire d'avoir effacé Jean-sans-Pitié. Aux malédictions du peuple contre ce prince féroce, se joignit la voix de l'Eglise, pour laquelle il prétendait avoir combattu. Le souverain pontife lança une excommunication solennelle contre tous ceux qui avaient pris part à la destruction de Liége, et les événements semblèrent bientôt se charger d'accomplir la sentence de leur condamnation.

La Belgique entière s'effraya de la chute des Liégeois. Les Gantois alarmés firent remettre au duc les priviléges qu'ils lui avaient arrachés l'année précédente; mais il ne leur pardonna pas encore, et, enivré du sang qu'il venait

de verser, il ne leur montra qu'aversion et hauteur. On a conservé les paroles qu'il leur adressa un peu plus tard (1470). « Vous, Flamands, avec vos dures têtes, avez toujours mé» prisé ou haï vos princes. Car, quand ils n'étaient pas bien » puissants, vous les avez méprisés, et quand vous ne leur » pouviez rien faire, vous les avez haïs. J'aime mieux être » haï par vous que méprisé. » Son orgueil se repaissait des hommages que lui adressaient les puissances étrangères : l'on avait vu jusqu'à dix-sept ambassades réunies dans son palais, et il se plaisait à déployer sous leurs yeux ses forces et sa magnificence. Il entretenait une armée permanente de vingt mille hommes, dont la moitié se composait de cavalerie, et qui pouvait conduire avec elle trois cents pièces de canon : et lorsque les provinces murmuraient de cette dépense excessive, il s'indignait d'avoir tant de peine à obtenir de l'argent de ses villes belges, dont quelques-unes possédaient plus de revenu que lui, tandis que Louis XI parvenait bien à tirer de grosses aides de son pays de France, tout pauvre qu'il était.

Une brusque rupture entre lui et le roi ne servait qu'à faire éclater leur haine. Louis fit la première attaque et ne put avancer plus loin que la Somme ; Charles se jeta ensuite sur la Normandie, mais fut repoussé au siége de Beauvais (1472). Ils traitèrent bientôt ; chacun des deux attendait de l'avenir une occasion plus favorable d'écraser son ennemi.

De grands projets occupaient alors toutes les pensées de Charles-le-Téméraire. Il voulait étendre encore sa domination, et faire un royaume de ses diverses provinces ; et peu s'en fallut que ce vaste dessein ne fût accompli. La Lorraine, qui séparait seule la Bourgogne de la Belgique, semblait pouvoir être acquise par alliance, et le fut plus tard par invasion (1475). La puissance de Charles s'étendait déjà sur les deux rives du Rhin, où il possédait le landgraviat d'Alsace, qui lui avait été engagé dès 1469, par l'archiduc Sigismond d'Autriche. Il entreprit et acheva, en 1473, la conquête de la Gueldre, après avoir acheté cette

province au vieux duc Arnoul d'Egmont, qui en avait été chassé par son propre fils. Alors, des négociations furent entamées auprès de l'empereur Frédéric III, pour qu'il érigeât en royaume ces domaines immenses, réunis sous le pouvoir du Bourguignon. Celui-ci promettait à cette condition, de prendre pour gendre et pour héritier le prince Maximilien, fils de l'empereur, et les choses allèrent si loin, qu'une entrevue eut lieu à Trèves, entre les deux souverains (novembre 1473). Déjà l'on s'attendait au couronnement immédiat du nouveau roi, lorsque Frédéric partit tout d'un coup sans avoir fait connaître le motif de ce brusque changement, qui fut attribué aux intrigues de Louis XI. Malgré ce mauvais succès, le duc n'en continua pas moins l'œuvre qu'il avait entreprise. Son trésor et son armée grossissaient chaque jour, sans qu'aucune province osât repousser les charges qui en résultaient pour le peuple. Il établit à Malines, en 1474, un parlement souverain, duquel devaient relever toutes les autres cours de justice, dans le but d'introduire dans ses états l'unité de juridiction. Il y rattacha également les diverses chambres des comptes, chargées de surveiller le maniement des finances. C'était un pas décisif vers la centralisation des pouvoirs et de l'administration. Mais il manquait à cet édifice de grandeur et de puissance une base solide et durable. Charles, qui avait méprisé l'affection de ses peuples, devait les trouver indifférents ou même hostiles, quand il aurait besoin de leur secours et de leur dévouement ; et l'heure de cette épreuve fatale n'était pas éloignée.

Ses premiers revers furent causés par l'orgueil et la dureté du gouverneur qu'il avait donné à l'Alsace. Les habitants, soutenus par les Suisses, se révoltèrent contre sa tyrannie, et chassèrent les Bourguignons (1474). Le duc fit aussitôt marcher des troupes contre eux ; mais en même temps il s'engagea dans une autre querelle pour soutenir l'archevêque de Cologne, dépossédé de son diocèse. Ce fut sa perte. La belle armée dont il était si fier, s'épuisa et se fondit au siége de la petite ville de Neuss, qu'il s'opiniâtra

à vouloir enlever malgré toutes les forces de l'empire. Contraint à céder après dix mois, il se porta contre les Suisses, qui, dans l'intervalle, avaient vaincu et dissipé les troupes de ses généraux. Ces montagnards, regardés alors comme les meilleurs soldats du monde, le battirent complètement aux fameuses journées de Granson et de Morat (1476). Dans cette extrémité, il demanda des secours d'hommes et d'argent à ses sujets de Belgique; mais les états répondirent que le peuple avait été trop accablé, et qu'ils ne feraient plus aucun sacrifice à moins qu'il ne fallût défendre le pays. Ils ajoutèrent que si le duc était attaqué par ses ennemis, les Belges consentiraient à l'aller délivrer au risque de leur corps et de leurs biens; mais qu'étant lui-même l'assaillant, il n'avait qu'à revenir sur ses pas et à renoncer à ses projets de vengeance. La fureur de Charles ne lui permettait plus de reconnaître la sagesse de ce conseil. Depuis sa défaite, son esprit semblait égaré par le désespoir. Il fulminait les menaces les plus terribles contre ceux qui le servaient, et voulait faire écarteler les hommes d'armes qui avaient quitté sa bannière. Il livra enfin sa dernière bataille sous les murs de Nancy, où une armée suisse vint accabler la faible poignée de soldats qui lui restaient. C'était la mort qu'il paraissait avoir cherchée dans ce combat inégal; et cette fois, son espérance ne fut pas trompée (6 janvier 1477). Son cadavre fut trouvé sur le champ de bataille, percé de plusieurs coups et défiguré.

Telle fut la fin déplorable du dernier des ducs de Bourgogne. Cet orgueil insensé qui causa sa perte, l'avait rendu aussi hostile aux Belges dans les derniers temps de sa vie qu'il était lui-même haï d'eux. Il se plaignait sans cesse du mauvais vouloir du Brabant et de la Flandre, et menaçait de gouverner en maître. On remarquait qu'il ne se fiait plus qu'aux étrangers qui savaient mieux plier devant lui; le malheureux prince s'aperçut trop tard que ceux qui n'osaient pas lui résister, le trahissaient. Plusieurs historiens attribuent ses derniers revers à la perfidie du comte de Bampo-Basso, qui était son favori.



CHAPITRE VII.

Règne de Marie de Bourgogne. — Trait généraux de cette époque (1477 à 1482).

Le règne violent et odieux de Charles-le-Téméraire semblait avoir épuisé les forces de ses états. A sa mort l'armée était détruite, le trésor vide, la noblesse ruinée et le peuple plein d'aversion pour ceux qui le gouvernaient. Le duc ne laissait point de fils, et sa fille unique, Marie de Bourgogne, âgée alors de 19 ans, se trouvait comme prisonnière des Gantois, qui avaient repris toute leur audace. Bruges, Mons, Anvers et Bruxelles étaient agitées par des émeutes qui anéantissaient le pouvoir des magistrats. La plupart des provinces réclamaient leurs anciens priviléges abolis ou enfreints par le prince qui venait de périr. Au dehors, Charles n'avait pas laissé à sa fille un seul allié, et Louis XI, monarque aussi avide qu'ennemi implacable, s'était apprêté de longue main à dépouiller la maison de Bourgogne dont il avait prévu la chute.

Toutes les provinces méridionales, Franche-Comté, Bourgogne, Picardie et Artois, furent envahies à la fois par les troupes françaises. L'Artois seul offrit une résistance opiniâtre. Le reste se soumit avec tant d'empressement que Louis XI, qui avait d'abord destiné Marie de Bourgogne à son fils, le dauphin, changea de projet et résolut de conquérir pour lui-même la Flandre, le Hainaut et le marquisat de Namur : quant au Brabant et à la Hollande, il comptait en investir des princes allemands. Conduisant ce dessein avec sa ruse ordinaire, il annonça que « s'il se saisissait des états de mademoiselle de Bourgogne,

c'était afin de les lui conserver, » et il laissa croire aux conseillers les plus intimes de Marie qu'il lui réservait pour époux l'héritier de son trône.

Ceux dont il surprenait ainsi la crédulité, étaient le chancelier Hugonet et le sire d'Humbercourt, l'un Bourguignon et l'autre Picard. Investis de toute la confiance de leur jeune souveraine, ils s'étaient rendus auprès du roi, qui assiégeait alors Arras, et ils arrêtèrent avec lui le projet de ce mariage. Toutefois ils demandèrent en même temps que cette négociation restât secrète : car l'idée de passer sous la domination française, inspirait au peuple et surtout à la bourgeoisie flamande une répugnance invincible. Le parti auquel les deux envoyés s'arrêtèrent, fut de cacher l'alliance qu'ils voulaient conclure, et qui se serait ensuite accomplie brusquement. Il s'agissait seulement de tromper les états et les conseillers belges, de peur qu'ils n'empêchassent leur souveraine de se livrer et de les livrer avec elle au pouvoir du monarque. Louis feignit d'adopter ces vues, et promit le plus profond mystère; mais s'étant fait remettre une lettre de Marie de Bourgogne, où ce plan était approuvé, et où elle-même exprimait sa défiance pour les Belges, il livra cette pièce à d'autres députés que lui avait envoyés les états du pays. Il croyait par là jeter la discorde dans le conseil et rendre la princesse elle-même odieuse à ses sujets.

Mais cet indigne artifice ne réussit qu'à moitié. Quoique Marie eût trompé les états par de fausses protestations, ce ne fut point sur elle que retomba la haine publique. Sa jeunesse, son inexpérience et l'isolement où elle se trouvait l'excusèrent : ses conseillers seuls portèrent la peine de leur œuvre. Ils furent arrêtés et mis en jugement devant les échevins de Gand. Toutefois ce fut d'autres crimes qu'on les accusa : des juges ordinaires n'avaient pas à connaître d'un acte purement politique, et la situation des affaires ne permettait point aux états de publier le secret que Louis XI avait révélé. Ils furent condamnés à mort sous prétexte de concussion. En vain Marie elle-même implora

les magistrats et le peuple en leur faveur : s'ils avaient été des serviteurs fidèles de la maison de Bourgogne (et c'est un éloge qu'on ne pouvait leur refuser), ils avaient cru que leur devoir se bornait à défendre les intérêts personnels de leur souveraine, et ils n'avaient tenu aucun compte de ceux du pays. L'échaufaud fut dressé à Gand, sur le marché du Vendredi. Ils y montèrent avec courage (3 avril 1477) : étrangers tous deux à la Belgique, leur conscience ne leur reprochait pas le pacte qu'ils avaient conclu pour leur maîtresse et qui ne constituait point à leurs yeux une trahison.

Le glaive du bourreau avait frappé à Bruxelles et à Mons d'autres serviteurs de Charles ; son parlement était aboli, les priviléges qu'il avait voulu détruire venaient d'être renouvelés et amplifiés : car il ne restait à Marie aucun moyen de lutter contre la volonté populaire. Un seul des desseins qu'avait formés le duc fut exécuté ; ce fut le mariage de sa fille avec l'archiduc Maximilien d'Autriche. Tout était encore plein de trouble et de confusion, lorsque ce prince, aussi jeune que sa fiancée, vint en Belgique et réclama la main de Marie. Il fut accueilli avec joie par le peuple qu'effrayait la puissance française et qui désirait obtenir l'appui de l'Allemagne. Marie elle-même, malgré quelques-uns de ceux qui l'entouraient, se montra disposée à cette alliance, qui fut célébrée dès le mois d'août. Le nouveau souverain se rendit de province en province, et fit, suivant l'usage national, sa joyeuse-entrée dans chacune des grandes villes, jurant de respecter leurs droits et leurs libertés, et recevant à son tour leurs promesses de fidélité. Autant le caractère despotique de son prédécesseur avait indisposé les esprits, autant il les gagna par sa condescendance. Les Brabançons avaient exigé une stipulation expresse qui les dégageât de toute obéissance, si jamais le prince violait un de leurs priviléges ; ce fut sous cette forme qu'il consentit à prêter le serment d'inauguration.

Cependant Louis XI poursuivait son invasion. Les prin-

cipaux de sa cour se partageaient déjà entre eux le gouvernement de nos provinces, et le seigneur du Lude, désigné pour commander en Flandre, s'était promis « de s'y faire tout d'or.» Arras avait succombé après une longue résistance; mais « la furieuse défense » à laquelle semblaient résolus ceux de Douai et de Lille, fit tourner l'armée française vers le Hainaut, où elle prit tour à tour Bouchain, le Quesnoi et Avesnes. Tantôt le roi voulait effrayer les populations par d'horribles ravages, tantôt il cherchait à les gagner par de basses flatteries. Il se vantait d'avoir une estime particulière pour le noble pays de Hainaut, et de priser plus un berger de cette province qu'un grand gentilhomme d'une autre contrée. Ce fut en pure perte. Les Hennuyers s'armaient de toutes parts, et Louis reconnut bientôt que l'entreprise était plus difficile qu'il ne l'avait pensé. Il accorda une trève jusqu'à l'année suivante; Maximilien en profita pour se mettre en mesure de lui tenir tête.

Quoique la Gueldre se fût soulevée et que les partis eussent recommencé la guerre civile en Hollande, les forces de la Belgique seule suffirent bientôt à repousser de nouvelles agressions. A l'ouverture de la campagne, les Français marchèrent sur Condé et réussirent à forcer la ville. Mais ils se virent contraints de l'abandonner à l'approche des troupes du Hainaut, du Brabant et de Namur, conduites par le jeune archiduc. Un deuxième armistice fut conclu et donna le temps d'organiser un système complet de défense. Plusieurs forteresses du Luxembourg étaient occupées par des compagnies au service de France, qui vivaient de pillages et de butin. Le comte de Chimai, avec les gentilshommes de la contrée et les milices de Namur, assiégea et prit la plupart de ces places. Le Hainaut, gardé par les troupes de la province et du Brabant, se trouvait à l'abri d'une nouvelle attaque. Maximilien se porta en Flandre pour arrêter l'ennemi de ce côté. Il n'avait qu'un petit nombre de gentilshommes et quelques archers allemands et anglais; mais les villes lui fournirent de grands corps d'infanterie qui

portèrent son armée à vingt-sept mille hommes. Avec ce renfort il alla mettre le siége devant la place de Térouenne, dont la garnison française avait ravagé les environs d'Aire et de Saint-Omer. Le but réel de cette démonstration était d'attirer l'ennemi à une bataille.

Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, commandait pour le roi sur cette frontière. C'était un de ces gentilshommes qui, après avoir servi Charles-le-Téméraire, étaient passés sous les drapeaux de Louis XI. Brave et grand capitaine, il tenait d'autant plus à l'honneur de ses armes qu'il avait à racheter la honte de sa défection. Il avait sous ses ordres dix-huit cents lances, quatorze mille archers, les milices de Picardie et une artillerie de trente-sept pièces, parmi lesquelles deux grosses bombardes que l'on appelait la Gringade et la Girade. Avec ces forces, il n'hésita pas à prendre l'offensive. Il comptait aussi sur la nombreuse garnison de Térouenne qu'il avait fait prévenir de son approche.

Averti de son dessein, l'archiduc voulut aller à sa rencontre. Les troupes sortirent du camp avant le lever du soleil (17 août 1479). La cavalerie était peu nombreuse, ne s'élevant encore qu'à huit cent quinze lances : car la fleur de la noblesse avait péri dans les guerres du dernier duc. Mais l'infanterie, qui était forte et assurée, marchait en chantant « aussi joyeuse que femmes qui vont aux noces. » Il y avait longtemps que les Flamands n'avaient plus fait la guerre, et ils avaient éprouvé quelques échecs dans les petits combats des deux années précédentes; mais ils brûlaient de prendre leur revanche, et ils se sentaient animés par la présence de leur jeune souverain, sous les yeux duquel ils allaient combattre pour leur pays. Vers le midi, l'on aperçut l'armée française qui tenait les hauteurs sur la gauche de la route. Elle couvrait deux grandes collines, appelées les montagnes d'Engui et de Guinegate; les Belges se rangèrent en face, dans une plaine ouverte.

Leur ordonnance offrait la forme d'un triangle. Cinq cents

archers d'Angleterre étaient placés à la pointe en guise d'avant-garde. Après eux venaient des archers et des arquebusiers allemands, au nombre de trois mille. L'artillerie de l'armée formait la ligne suivante, et tirait à toute volée sur la montagne où se tenaient les ennemis. Le corps de bataille était composé des piquiers flamands, formés en deux gros bataillons. Quoiqu'ils fussent « bien duits et usités d'armes et de picques, » on leur avait donné pour les conduire et régler leurs mouvements, des chevaliers d'expérience et de vieux hommes de guerre. Le comte de Romont, maréchal de Bourgogne, commandait un des deux bataillons; Engelbert de Nassau, sire de Bréda, était à la tête de l'autre. Ces deux seigneurs avaient le bras nu en signe de défi, parce que Crèvecœur s'était vanté de couper les bras à tous les piquiers de Flandre. Ils marchaient la hallebarde à la main, comme les capitaines qui les accompagnaient. On voyait à la tête des milices les baillis de Gand, de Bruges et du Franc et les chefs de la bourgeoisie et des métiers. Maximilien lui-même était venu encourager ses bonnes gens des communes, d'un air doux et en souriant, et tous avaient levé la main en promettant de bien faire. C'était sur eux en effet que reposait l'espoir de la journée : car les cavaliers, trop inférieurs en nombre aux ennemis, se tenaient en arrière, rangés en petits pelotons de vingt-cinq lances, qui se prolongeaient à droite et à gauche.

Sur les deux heures, quand les Français eurent le soleil et le vent au visage, les archers d'Angleterre commencèrent l'attaque, soutenus par le feu des canons. Mais alors un corps de cinq à six cents lances ennemies, suivi d'une grosse colonne de francs-archers, tourna derrière un bois qui s'étendait sur la droite, et faisant un grand circuit, vint assaillir de ce côté la cavalerie de l'archiduc. Les gentilshommes belges et allemands résistèrent avec la plus grande vigueur; mais ils étaient les plus faibles, et Crèvecœur ayant également fait charger l'autre aile par un fort détachement de ses meilleurs hommes d'armes, toutes deux se

trouvèrent rompues. Elles se replièrent en désordre, quelques-uns des cavaliers se dirigeant sur le camp de Térouenne, d'autres sur la ville d'Aire, et tous vivement poursuivis par les vainqueurs. Maximilien, avec un petit nombre des plus braves, fit retraite vers son infanterie.

Les Flamands étaient restés en ligne derrière leurs canons. Seulement quelques compagnies du corps d'Engelbert de Nassau ayant aperçu vers la droite la colonne des archers français, les avaient attaqués avec tant de furie qu'à peine quelques-uns purent échapper à leurs coups. L'ardeur des soldats était si grande que les commandants avaient peine à les retenir. Tous voulaient courir du côté où leurs camarades se battaient, sans attendre que le gros de l'armée ennemie descendît des hauteurs. On les arrêta cependant, et comme ils n'avaient plus de cavalerie, ils firent face de toutes parts, tandis que les troupes de France se déployaient lentement autour d'eux. A plusieurs reprises et sur divers points, les hommes d'armes et l'infanterie les chargèrent; mais il n'y eut troupe si courageuse qui pût les faire reculer d'un pas. Les baillis se tenaient au premier rang donnant l'exemple à leur milice. Deux de ces braves commandants y trouvèrent la mort.

Les gros bataillons des communes gardèrent ainsi leur poste pendant trois à quatre heures, immobiles suivant l'ordre de leurs chefs, et inébranlables à toutes les attaques. Ils ne s'émurent pas même de la prise et du pillage des charrois qui portaient les tentes et les vivres. Mais lorsque par un dernier effort, les lances françaises eurent renversé ceux qui gardaient l'artillerie, le maréchal de Bourgogne donna enfin l'ordre de marcher en avant. Rien ne put alors résister à l'impulsion de ces phalanges profondes. Elles essuièrent, sans s'arrêter, la décharge de leurs propres canons que l'ennemi avait tournés contre elles, et abattant tout ce qu'elles rencontrèrent sur leur passage, culbutant les hommes d'armes sur les archers, et marquant leur chemin par des monceaux de cadavres, elles poussèrent à leur tour

jusqu'aux charrois et aux canons des Français, conquirent leurs bagages et leur artillerie, et dispersèrent si bien le reste de cette armée qu'en un moment la victoire fut complète. Les écrivains de l'époque portent à dix mille hommes la perte des troupes de Crèvecœur. Les archers surtout avaient été presque anéantis, se trouvant serrés de trop près pour faire usage de leurs flèches, et n'ayant que leurs petites épées à opposer au fer des hallebardes. Un grand nombre de gentilshommes furent pris vers le soir. Ils revenaient de la poursuite des cavaliers, et croyaient leur armée victorieuse. Leur surprise, l'épuisement de leurs chevaux et plus tard l'obscurité, les livraient aux fantassins belges maîtres du champ de bataille.

Cette victoire, qui reçut le nom de bataille de Guinegate, eut pour effet, non d'ouvrir l'Artois aux Belges (car Maximilien ne sut tirer aucun parti de son triomphe), mais d'arrêter les entreprises de Louis XI en lui montrant l'impuissance de ses armes. Depuis les dernières luttes des Anglais, l'on avait attaché plus d'importance aux flèches qu'aux piques, et les rois de France entretenaient des troupes régulières qui consistaient surtout en archers à pied et à cheval. Charles-le-Téméraire lui-même, dédaignant l'emploi des hallebardes belges, avait composé le gros de ses armées de gens de trait. Ses défaites, et la déroute de Guinegate firent changer l'opinion des hommes de guerre. Louis XI, qui avait organisé à grands frais une infanterie armée d'arcs et d'épées, dans laquelle il mettait la plus grande confiance, reconnut qu'elle ne pouvait tenir devant les piquiers. « Il se délibéra de faire la paix, » diminua peu à peu ses archers et finit par les licencier tous. Après lui la France n'eut guère d'autres fantassins que des montagnards suisses et des *lansknechten* allemands.

Après avoir montré du courage pendant le combat, l'archiduc n'avait songé qu'à venir célébrer sa victoire par des fêtes somptueuses. On s'aperçut alors que ce jeune prince avait un caractère faible et léger, et les Gantois lui adressèrent des représentations sur ses folles dépenses (1480). Heureusement le roi de France ne faisait aucun effort sérieux pour reprendre l'offensive. Maximilien put s'occuper des affaires de Hollande et de Gueldre, et terminer la guerre civile dans ces contrées. Il parcourut ensuite les provinces belges du midi, se faisant inaugurer dans les villes principales qu'il visitait pour la première fois. Son épouse l'accompagnait, et recevait partout les plus vifs témoignages de respect et d'affection. Les Belges semblaient tenir compte à cette princesse des malheurs de son père, quoiqu'il eût été l'objet de toute leur haine.

Marie de Bourgogne méritait cet amour du peuple. Pleine de grâce et de modestie, dévouée à Maximilien, qui l'aimait sincèrement, elle montrait autant de douceur que le Téméraire avait eu de rudesse. Mais son règne devait être court. A peine avait-elle recueilli les premiers hommages de ses sujets, qu'un accident fatal vint l'enlever à la Belgique. Elle fut renversée de cheval, dans une chasse à l'oiseau, et mourut à Bruges le 28 mars 1482. Avec elle s'éteignit cette fameuse maison de Bourgogne qui avait dominé en Belgique depuis un siècle, à partir de l'avènement de Philippe-le-Hardi.

C'était sous le règne de cette famille, mais grâce seulement à l'extinction des anciennes dynasties, que les provinces belges avaient été réunies pour la première fois sous un même souverain. Mais ce premier pas vers l'unité politique avait été moins complet qu'on n'eut du l'espérer. La jalousie et l'inquiétude que la puissance des ducs inspirait partout au peuple, avait été un obstacle insurmontable à l'établissement d'un gouvernement commun et d'une législation uniforme. Chaque province avait voulu conserver son indépendance propre, sans faire la moindre concession à l'intérêt général. Ainsi les Brabançons, en se soumettant à Philippe-le-Bon avaient exigé qu'il ne confiât jamais aucune place à ceux qui seraient nés hors du Brabant, et ils avaient interdit au prince, par un article spécial, d'accorder des

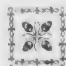
avantages aux marchands de Flandre. Les Flamands, de leur côté, s'étaient indignés de l'institution d'un parlement à Malines. Il en était de même en Hainaut, où la cour de Mons voulait rester souveraine. La noblesse avait opposé moins de résistance aux idées d'union et de mélange. L'ordre de la Toison-d'Or, devenu l'objet de l'ambition des seigneurs les plus illustres, formait une sorte de cour des pairs qui avait droit de justice sur tous ses membres sans distinction et dont il eût été facile d'étendre encore l'action et le pouvoir. Mais les villes défendaient en toute occasion leur indépendance propre, non-seulement par esprit de localité, mais souvent aussi par l'animosité qu'elles entretenaient contre des maîtres hautains. Philippe-le-Bon, dont la puissance et l'adresse auraient pu préparer pour l'avenir la fusion des provinces, semblait avoir renoncé pendant la dernière partie de son règne à un projet dont il aurait fallu léguer l'accomplissement à ses successeurs. Charles-le-Téméraire, à force de violence et de dureté, avait rendu odieuses à la nation ces idées de royauté commune et d'unité de l'état, dans lesquelles la Belgique aurait trouvé un nouveau principe de force et de grandeur, si elle n'y avait vu d'abord, par la faute du prince, un moyen d'oppression et de tyrannie. Enfin, les relations intimes des ducs de Bourgogne avec la France, leurs idées et leurs usages français, le peu d'intelligence qu'ils montrèrent des institutions et des tendances nationales qu'ils ménagèrent quelquefois, mais qu'ils ne surent jamais adopter, furent pour le pays une cause perpétuelle de défiance, de déplaisir et d'irritation.

A l'exception de l'évêché de Liége, que la guerre avait presque entièrement ruiné, et du duché de Luxembourg dont la possession était restée longtemps incertaine, la Belgique s'était enrichie sous le règne de ces princes. Son commerce et son industrie étaient aussi florissants que jamais, quoique la navigation fût devenue un peu moins active, tant à cause des échecs essuyés sur mer, que par la concurrence

de la marine hollandaise. Telle était l'opulence des provinces belges, que la Flandre seule payait quatre fois plus d'impôts que la Hollande, la Zélande et la Frise réunies. Mais cette extrême richesse avait répandu le goût dangereux du luxe et altéré les habitudes modestes du peuple. Le faste des ducs de Bourgogne, qui éclipsait celui des rois et des empereurs, avait inspiré le mépris de l'ancienne simplicité. La recherche était portée à l'excès dans les vêtements, dans la vaisselle, dans les bijoux précieux, et ce qu'avait mis en réserve la sage économie des générations précédentes, était souvent prodigué pour satisfaire une vaine ostentation. Les mœurs mêmes se ressentaient de ce changement, sinon parmi la classe moyenne, du moins dans les rangs les plus élevés. Toutefois ce culte excessif de l'éclat et de la magnificence, avait été accompagné d'un progrès général des beaux-arts. La peinture avait eu Van Eyck et Memmeling, et une foule d'autres maîtres jusqu'alors sans rivaux dans le reste de l'Europe. Le dessein était cultivé avec tant de succès que les ciselures de cette époque, et jusqu'aux sculptures des pierres tumulaires, excitent encore quelquefois l'admiration. Les tapisseries de la Flandre surpassaient l'éclat des tableaux, dont elles avaient toute la grâce et toute la variété. L'orfèvrerie créait des chefs-d'œuvre, et venait d'être enrichie par la découverte de l'art de tailler le diamant. L'architecture élevait ces tours gracieuses et ces édifices, à la fois imposants et légers, qui décorent la plupart de nos villes. La musique, unissant le double caractère d'art et de science, s'élevait à un degré de perfection jusqu'alors inconnu, et qui fit la haute renommée de l'école belge. La littérature même avait eu quelques écrivains; mais si l'on excepte Froissart, le roi des chroniqueurs français, et Philippe de Commines, le premier des historiens, l'un Hennuyer, l'autre Flamand, les auteurs de cette époque restèrent bien au-dessous des artistes.

La cause de cette infériorité, qui devait se reproduire

pendant les âges suivants, doit être cherchée dans l'état du pays. La Belgique n'avait point de langue commune. Une partie de la contrée parlait le français, ou du moins un idiome analogue. Mais dans toute cette contrée wallonne, la ville de Liége était à peu près la seule qui offrît un de ces grands centres de civilisation et de vie qui semblent communiquer à l'intelligence quelque chose de leur activité, et où le contact des esprits donne à l'expression de la pensée une sorte d'éclat et de poli naturel. Or, cette ville avait son dialecte particulier, dans lequel ont écrit ses poëtes et ses historiens, mais qui, n'étant point compris ailleurs, a été négligé depuis comme un patois. Ainsi les produits de sa littérature ont été perdus pour tout le reste de la contrée, tandis que deux autres grandes villes de langue gallicane, encore soumises à nos princes, et considérées comme belges, Arras et Valenciennes, donnaient à la France ses poëtes, alors les plus célèbres. Dans la région du nord, où le flamand était l'idiome national, le règne des ducs de Bourgogne fit prévaloir à la cour et parmi la noblesse, l'emploi du français. La langue du pays fut donc négligée par les classes dont l'exemple était le plus puissant, et qui ailleurs encourageaient le mouvement littéraire. Elle fit cependant des progrès; mais moins sensibles qu'à l'époque précédente. Arrêtés par ce concours d'obstacles et de désavantages, les écrivains belges furent dépassés par les artistes; et tandis que ceux-ci acquéraient une renommée européenne en produisant des chefs-d'œuvre de génie, de grâce et de délicatesse, le mérite des autres resta comme étouffé par des circonstances défavorables.



SIXIÈME PÉRIODE.

RÈGNE DE LA MAISON D'AUTRICHE. — SOUVERAINS RÉSIDANT EN BELGIQUE.



CHAPITRE PREMIER.

Régence de Maximilien.

La mort de Marie de Bourgogne fut un malheur pour la Belgique, mais surtout pour Maximilien. Ce prince avait droit à la tutelle des deux enfants auxquels sa femme avait donné le jour (Philippe et Marguerite); mais les derniers règnes avaient appris au peuple à redouter le gouvernement des étrangers, et quoique le reste du pays reconnut l'archiduc pour régent, les états de Flandre lui refusèrent ce titre. Ils s'emparèrent de son fils, qui fut conduit à Gand et placé sous la garde d'un conseil de régence composé de l'évêque de Liége et de trois seigneurs. Ils se concertèrent ensuite avec les états de Brabant et de Hollande pour terminer la guerre contre Louis XI, par un traité d'alliance entre les maisons de France et d'Autriche. La jeune Marguerite fut promise en mariage au dauphin, et on lui assigna pour dot la Bourgogne, la Franche-Comté et l'Artois, c'est-à-dire les provinces dont le roi était en possession. Maximilien ne put s'opposer à cet arrangement, et la paix fut signée à Arras, le 23 décembre 1482. Alors l'archiduc, qui avait

réuni des troupes assez nombreuses, alla faire la guerre au parti des Hameçons qui troublait encore la Hollande, et aux bourgeois d'Utrecht, qui avaient chassé leur évêque, David de Bourgogne, fils naturel de Philippe-le-Bon. Cette expédition, dans laquelle il réussit, le tint éloigné de la Belgique pendant plus d'une année.

Pendant ce temps, le pays de Liége était le théâtre de nouvelles scènes d'horreur. Depuis la destruction de leur ville par Charles-le-Téméraire, les Liégeois avaient évité toute espèce de guerre, ne s'attachant qu'à rétablir leur cité. Ni les exactions du seigneur d'Humbercourt, qui les avait gouvernés pour le duc et qui voulait bâtir une citadelle sur les ruines de leurs maisons, ni les sollicitations de Louis XI, qui les animait à la vengeance, n'avaient pu leur faire reprendre les armes. L'évêque Louis de Bourbon, que le malheur public avait vivement touché, rendit à la commune ses libertés et ses priviléges (1477). Déjà les habitants redevenaient nombreux, et l'on voyait renaître le commerce et l'aisance générale, lorsque le prélat trouva un ennemi dans le Mambour qu'il avait donné à son église. C'était Guillaume de la Marck, seigneur aussi puissant qu'intrépide, mais dont la violence ne connaissait aucun frein. Blessé de quelques reproches du prince, et devenu plus furieux encore après avoir été condamné par les états, comme coupable de trahison, il eut recours au roi de France, reçut de ce monarque des hommes et de l'argent, et ravagea la province avec une férocité qui lui fit donner le surnom de Sanglier des Ardennes. Les bandes qu'il avait formées se grossirent de tous les débris des anciennes factions. Des aventuriers français, allemands et suisses s'y joignirent, attirés par la paie et par le butin. Avec ces forces il tint en échec un corps de troupes envoyé contre lui par Maximilien. Alors Louis de Bourbon voulut le combattre lui-même, avec ses milices bourgeoises; mais il ne put rassembler qu'un petit nombre d'hommes mal aguerris et qui furent renversés au premier choc. L'évêque s'était avancé à leur tête, avec plus de courage que de prudence. L'impitoyable Guillaume de la Marck courut à lui et l'abattit à ses pieds d'un coup de sabre. Les soldat qui le suivaient achevèrent le malheureux prince, dont le cadavre fut dépouillé par les pillards (20 août 1482).

Les mains encore fumantes du sang de l'évêque, le Mambour se fit ouvrir les portes de la ville et osa solliciter pour son fils le siége épiscopal. Le chapitre élut Jean de Horne, qui avait combattu à côté de Louis de Bourbon. Un corps de troupes brabançonnes, envoyé par Maximilien, et commandé par Philippe de Clèves, seigneur de Ravenstein et de Winendale, s'était avancé jusque sous les murs de Liége. Cependant le farouche Ardennais tint bon. Il fit prendre les armes à tout le peuple, de gré ou de force, et quand les troupes de l'archiduc se furent éloignées, il recommença ses incursions et ses ravages. Saint-Trond, Hasselt et Tongres tombèrent en son pouvoir. L'évêque et ses partisans eurent le dessous dans presque toutes les rencontres, soit que leur ennemi fût plus habile, ou qu'il dût l'avantage à la valeur de ses soldats. Il osa même marcher contre Philippe de Clèves qui s'était avancé de nouveau avec ses forces pour assiéger le château de Hollogne, dont la garnison faisait des courses en Brabant. Guillaume courut l'attaquer à la tête de seize mille Liégeois rassemblés par contrainte, et de plusieurs bandes mercenaires qu'il avait prises à sa solde. Mais quoique supérieure en nombre, son armée ne put tenir contre l'attaque vigoureuse des soldats brabançons et hennuyers. Ses auxiliaires furent écrasés ou renversés sur la milice de Liége, et celle-ci, mal disposée pour son chef, se retira précipitamment. Telle était néanmoins la crainte qu'inspirait encore le Mambour, que cette défaite mêm ne renversa point son autorité. Il fit massacrer les deux bourgmestres de la ville qui avaient demandé la paix, et après s'être défendu jusqu'au mois de juin 1484, il conclut enfin avec l'archiduc un traité qui lui assurait une amnistie complète.

Maximilien agit en cette occasion avec autant de bassesse que de perfidie. Le traité de paix le reconnaissait comme Mambour perpétuel et lui assurait à ce titre une pension de 32,000 écus. C'était le prix du pardon accordé au Sanglier des Ardennes. Mais un an après cette convention, quand la Marck fut désarmé, un officier de l'archiduc se saisit de lui par surprise, le traîna à Maestricht, et le livra au bourreau. L'échafaud fut dressé sur la grande place, et l'évêque Jean de Horne, qui avait lui-même attiré Guillaume dans le piége, était venu assister au spectacle de son supplice. Le farouche Mambour, qui parmi tant de crimes n'avait cependant jamais faussé sa parole, l'aperçut à une fenêtre, lui jeta un regard de mépris, et courba sa tête sous le glaive, en prédisant que sa mort serait vengée (20 juin 1485).

Son frère, Everard de la Marck, se chargea d'accomplir cette prédiction. Jamais guerre plus atroce n'avait éclaté dans le pays que celle qu'il soutint pendant sept ans contre Jean de Horne. Trois fois il fut maître de Liége, où ses satellites (et surtout le fameux Ghys Kanne) versèrent des flots de sang. Soutenu sous main par le roi de France qui espérait armer les Liégeois contre Maximilien, il contraignit enfin l'évêque à lui demander pardon du meurtre de son frère, en présence de ses soldats rangés dans la plaine de Haccourt (juillet 1492). A partir de ce moment, la paix fut rétablie.

Si Maximilien avait tiré peu d'honneur de son intervention molle et intéressée dans ces luttes sanglantes, il ne fut pas plus heureux dans l'exercice du pouvoir souverain. Après avoir terminé la guerre d'Utrecht, il s'était dirigé vers la Flandre, en 1484, à la tête de ses troupes victorieuses, et accompagné de quatre mille gentilshommes des provinces belges et hollandaises ou des frontières d'Allemagne. Il réclama alors la tutelle de son fils. Les Flamands résistèrent, mais avec hésitation. Les soldats de l'archiduc enlevèrent successivement, par des coups de main hardis, les places de Dendermonde, d'Audenaerde et de l'Ecluse.

Des troupes françaises étaient entrées en Flandre pour soutenir la cause des communes; mais elles furent mal accueillies, et peu s'en fallut que le peuple ne les attaquât. Bruges et Gand traitèrent bientôt avec Maximilien, et le reconnurent comme tuteur du jeune Philippe (1485). Une émeute éclata encore dans la dernière ville quand le prince y fut entré avec toutes ses forces, au lieu d'une escorte de 600 hommes, comme il avait été stipulé. Mais le peuple, qui s'était rassemblé tumultueusement sur le marché, et qui s'y était fait un rempart d'une ligne de chariots, fut dispersé par les gens de guerre. Alors l'archiduc, que le succès rendait orgueilleux, força les magistrats à lui crier merci.

La guerre contre la France recommença presque aussitôt : car les Français s'étaient ligués partout avec les mécontents, et les gens de guerre des deux pays avaient fait de part et d'autre des incursions et des surprises. Mais cette fois, Crèvecœur et ses Picards obtinrent l'avantage dans les principales rencontres. L'Artois était devenu le champ de bataille, et l'archiduc n'était plus appuyé par la milice des villes voisines. Ni l'expérience de son infanterie allemande, ni la valeur de ses soldats du Hainaut, qui étaient toujours en avant dans tous les combats, ne purent suppléer à l'absence de ces masses formidables qui lui avaient assuré la victoire de Guinegate, et après avoir usé dans cette guerre infructueuse la belle armée qu'il avait réunie à son retour de Hollande, il fut forcé de recourir aux négociations (1487).

Alors, un sentiment de mépris se joignit à l'aversion des communes pour Maximilien. Ce prince, qui portait depuis quelque temps le titre de roi des Romains (il avait été reconnu en 1485, comme l'héritier présomptif de l'empire), aimait à faire parade de son rang et à s'entourer d'un brillant cortége de seigneurs et de gens de guerre. Quand il eut épuisé les subsides que lui fournissaient les provinces, sans avoir su même défendre les frontières du pays, le peuple murmura du mauvais emploi des deniers. Ce fut en-

core Gand qui donna l'exemple de la révolte, et Bruges l'imita quelque temps après. Au mois de février 1488, les Brugeois se rassemblent sur le grand marché, y plantent leurs bannières et entourent la place d'un rempart de palissades qu'ils garnissent de quarante-neuf canons. Dans l'intérieur de cette enceinte, ils dressent des tentes en forme de camp; au centre ils font apporter les instruments de torture et ils élèvent une plate-forme pour servir d'échafaud. Ils n'accusèrent d'abord que ceux qu'ils soupçonnaient de malversation; mais sur le bruit de l'arrivée de troupes allemandes et anversoises, ils se saisirent de Maximilien lui-même, qui se trouvait dans leurs murs. Ils l'emprisonnèrent dans une maison appelée le Cranenburg et occupée par un épicier. El e donnait sur leur camp, et des grilles de la fenêtre le roi des Romains voyait les doyens des métiers tenir leur conseil public, les accusés subir la question et le bourreau remplir son sanglant office. Le nombre des victimes ne fut pas très-considérable. Mais quatre cents soldats, qui formaient l'escorte du prince, et dont les bravades avaient souvent irrité la population, furent désarmés et renvoyés de la ville, et pendant trois mois il resta captif « dans une chambre fermée de barres et de verroux, » dont trente-six hommes gardaient constamment l'entrée. Rassuré pour sa vie par les protestations des doyens, il tremblait encore d'être livré aux Français ou aux Gantois, qu'il regardait comme ses ennemis acharnés. Cependant les états des diverses provinces se rassemblèrent à Malines, et après de longs débats, on convint que Maximilien perdrait la régence en Flandre, mais qu'il la conserverait dans le reste du pays. Il souscrivit à cet arrangement et promit d'oublier l'injure. Mais comme les Flamands ne se fiaient pas à sa parole (car il leur avait déjà manqué de foi en plusieurs circonstances), ils lui demandèrent des ôtages. Un seul seigneur de grande maison osa se rendre garant de sa promesse : ce fut Philippe de Clèves, qui jouissait d'une haute renommée de valeur et de loyauté.

Quand la paix fut conclue (au grand regret des soldats d'Allemagne qui s'étaient jetés à Hulst et dans quelques autres places fortes, d'où ils couraient le pays), Philippe de Clèves, qui devait rester en ôtage pour le roi des Romains, le conduisit jusqu'à quelque distance de la ville, et lui demanda alors secrètement s'il comptait garder sa parole. « Beau cousin, répondit le prince, le traité de paix, tel que je l'ai promis et juré, je le tiendrai infailliblement et sans restrictions. » Il fit même publier par tout le pays que chacun eût à désarmer (16 mai). Trois jours après, il donnait l'ordre à ses soldats de courir sus aux gens de Flandre.

La cause de ce changement subit était l'arrivée en Brabant de l'empereur Frédéric III, qui amenait au secours de son fils une nouvelle armée de vingt mille Allemands. Une assemblée incomplète des états du pays, réunie à Malines, approuva la rupture du traité. Le Hainaut était dévoué à Maximilien par haine contre la France et par cet esprit de fidélité chevaleresque qui animait une noblesse guerrière. En Brabant, deux grandes villes soutenaient avec chaleur le parti du prince : c'étaient Anvers, dont le commerce luttait déjà contre celui de Bruges, et Malines, qui regrettait la perte de son parlement. Au contraire, Bruxelles et Louvain penchaient pour le parti populaire; mais c'était encore avec hésitation. Il fut décidé que l'on aiderait l'empereur à soumettre les Flamands, et vingt mille soldats belges, presque tous Wallons, se joignirent à son armée. Le monarque se crut alors assez fort pour entreprendre le siége de Gand.

Mais les Gantois, « qui se confiaient dans la force de leurs armes, tours et murailles, » ne s'alarmèrent point de son approche. Ils demandèrent du secours à la France et remirent le commandement de leurs troupes à Philippe de Clèves lui-même : car ce prince se trouvait forcé de les défendre, ayant été le garant du traité que Maximilien violait. Les impériaux firent de grands dégâts dans les cam-

pagnes, mais sans oser attaquer sérieusement la ville et sans pouvoir abattre la fermeté des bourgeois. Une entreprise que quelques-uns de leurs plus braves seigneurs formèrent contre la place de Damme, leur devint funeste. Les assaillants furent repoussés avec perte de plusieurs gentilshommes et de deux bannières. Bientôt le monarque découragé, reconduisit ses troupes en Brabant. Il était encore à Anvers que Bruxelles ouvrait déjà ses portes à Philippe de Clèves. Louvain et toute la partie méridionale du Brabant se déclarèrent de même contre le parti des princes. Mais Anvers, Malines, Namur et le Hainaut persévérèrent dans l'obéissance.

L'année suivante vit la guerre civile régner au cœur du pays. Le duc de Saxe et le prince de Chimai commandaient pour Maximilien qui se trouvait en Hollande. Ils tinrent en échec le parti flamand, forcèrent les Bruxellois et leurs alliés à lever le siége de Halle, et balancèrent avec succès le courage et la fortune de Philippe de Clèves. Ils ne cherchaient point à livrer bataille, mais ils harcelaient leurs ennemis par une suite d'escarmouches et de petites attaques. Le sang coulait dans toutes les provinces: pour comble de maux, la peste se déclara en Brabant, et enleva dans la seule ville de Bruxelles trente-trois mille personnes.

Dans ce moment de trouble et d'effroi, l'on apprit brusquement que la paix venait d'être signée à Francfort, entre la France et l'empire. Alors, ceux des Brabançons qui tenaient contre Maximilien, regardant leur cause comme perdue, se hâtèrent de traiter avec le duc de Saxe. Ils obtinrent des conditions assez modérées. Pour les Flamands, ils s'adressèrent au monarque français (Charles VIII), qui les avait appuyés jusque là, et qui était encore leur seigneur suzerain: car les ducs de Bourgogne n'avaient point cessé de prêter hommage pour le comté de Flandre. Charles conclut en effet un arrangement définitif entre eux et le roi des Romains; mais ce fut à des conditions assez dures. La régence fut rendue au prince allemand; la province lui

paya 300,000 écus d'or, et les magistrats des villes lui demandèrent grâce, pieds nus et à genoux. Lui, de son côté, retira du pays ses troupes allemandes (1489).

Pour Philippe de Clèves, quoique le traité lui assurât une amnistie, il se jeta peu après dans la forteresse de l'Ecluse et y réunit toutce qu'il y avait dans le pays de proscrits et de mécontents. Ce prince, qui avait d'abord affecté de désirer la paix, laissait alors percer le dépit de l'ambition déçue. Il se révolta ouvertement l'année suivante et soutint ensuite un long siége, termieé enfin en 1492 par une capitulation assez avantageuse pour lui, mais qui ne laissait à ceux qui l'avaient suivi d'autre parti que de se retirer en France. Des mouvements populaires, qui avaient encore éclaté à Bruges et à Gand, furent successivement réprimés sans beaucoup d'efforts.

La paix était à peine rétablie à l'intérieur, que l'alliance de Charles VIII et de Maximilien fit place à une haine violente. Le prince allemand avait fait demander la main de la duchesse Anne de Bretagne; le Français employa la force pour l'emporter, renonça à la jeune princesse Marguerite d'Autriche, à laquelle il était fiancé depuis si longtemps. Le roi des Romains, doublement blessé comme rival et comme père, prit les armes (1492), et quoiqu'il eût assez peu de troupes, le zèle et la valeur de la noblesse belge, et surtout des gentilshommes du Hainaut, lui donnèrent l'avantage. Les bourgeois d'Arras, qui n'avaient cessé de regretter leur réunion à la France, appelèrent dans leurs murs les soldats de Maximilien. Charles ne put réparer cette perte, et après avoir éprouvé quelques nouveaux échecs, il rendit à son adversaire les provinces d'Artois et de Franche-Comté. La paix de Senlis, qui consacra cette restitution (mai 1493), termina ainsi avec quelque gloire la régence, jusque là malheureuse, du prince allemand.



CHAPITRE II.

Règne de Philippe-le-Beau. — Minorité de Charles-Quint.

La mort de l'empereur Frédéric III (août 1493), ayant appelé Maximilien au trône d'Allemagne, ce dernier abandonna bientôt après la régence des provinces belges, et le jeune Philippe, déjà surnommé le Beau, y fut solennellement inauguré (1494). Ce prince, qui n'avait pas encore quinze ans, arrivait au pouvoir dans un moment difficile. Le pays avait beaucoup souffert, tant par les guerres du dehors que par les discordes civiles; le peuple nourrissait de sourdes haines, et tel était le désordre des finances, que la monnaie venait de subir de nouvelles altérations, remède honteux et funeste d'un dénuement causé par l'imprudence. L'archiduc, car c'était le titre qu'on lui donnait, se trouvait donc entouré de mille écueils, où sa jeunesse et son inexpérience semblaient devoir le faire échouer. Mais le pays lui portait affection. Il était né en Belgique, et sortait du sang des anciens princes. Sa mère avait été plainte et regrettée; lui-même plaisait au peuple par les grâces de son âge et par les espérances qu'il n'avait pas encore eu le temps de démentir. On cherchait dans ses premières actions d'heureux présages; on racontait que dès sa tendre enfance, se sentant frappé du plat de l'épée par le seigneur de Ravestein qui lui conférait l'ordre de la Toison-d'Or, il avait tiré bravement son poignard avec l'intention de se défendre. L'amour de la nation lui tint lieu de force et de sagesse. Les esprits se calmèrent, l'ordre se rétablit, les obstacles s'applanirent d'eux-mêmes; jamais exemple plus frappant n'avait montré combien ces fières populations, si âpres à lutter contre un maître, avaient de douceur et de soumission pour le souverain qu'elles pouvaient chérir.

A part une nouvelle guerre pour la possession de la Gueldre (où l'ancienne famille ducale avait repris le dessus), le règne de Philippe fut tranquille. Un double mariage unit ce prince et sa sœur Marguerite à Jeanne d'Espagne et à son frère Don Juan, le fils et l'héritier de Ferdinand d'Arragon et d'Isabelle de Castille (1496 et 1497). La Belgique se réjouissait de cette brillante alliance; il semblait qu'on ne devait rien redouter de la puissance espagnole placée trop loin pour inonder nos provinces de soldats, comme l'avait fait l'Allemagne, mais qui pouvait nous offrir un auxiliaire contre la France. Cependant Don Juan mourut bientôt sans laisser d'enfants (1498); alors Philippe devint l'héritier présomptif des trônes d'Arragon et de Castille, événement dont les conséquences devaient être plus fatales à notre indépendance que toutes les révolutions qui l'avaient précédé.

L'archiduc résidait à Gand, et ce fut là que naquit, le 15 février de l'an 1500, son fils aîné qui fut nommé Charles. L'allégresse publique, à cette occasion, éclata par des fêtes de toute espèce; on eut dit que dans cet enfant le peuple pressentait un grand homme. La prospérité, qui commençait à renaître dans le pays, inspirait aussi la confiance dans l'avenir. Un grand traité de commerce, conclu depuis l'an 1496, avait rétabli des relations plus amicales et plus avantageuses que jamais entre la Belgique et l'Angleterre. Les découvertes et les conquêtes des Portugais versaient dans le commerce européen une partie des trésors de l'Inde. Les incursions et les pirateries des Gueldrois avaient été réprimées, et l'on jouissait d'une paix profonde avec la France et avec l'empire.

Ce fut en 1501 que Philippe-le-Beau se rendit pour la première fois en Espagne. Il ne put cacher l'antipathie que lui inspirèrent les usages et les mœurs de ce pays. Il se hâta de le quitter, et revint en Belgique par l'Italie et l'Alle-

magne où il revit Maximilien. De retour dans nos provinces, il trouva la nation entière empressée à l'accueillir. Peut-être vit-on percer alors quelques signes de légèreté dans l'ardeur avec laquelle il semblait s'enivrer des joyeuses fêtes que lui prodiguaient les villes. Son caractère n'était pas encore bien sérieux, et on pouvait lui reprocher de s'appliquer médiocrement aux affaires. Cependant il dota le pays d'une institution importante, en rétablissant à Malines une sorte de parlement, qui prit le nom de Grand Conseil (janvier 1504). Cette cour suprême fut composée de deux chambres, dont la première s'occupait des affaires de politique et d'administration, tandis que la seconde formait comme un tribunal d'appel (dont ne ressortaient cependant ni la Flandre, ni le Hainaut, ni le Brabant). Aucune opposition ne se manifesta cette fois; la confiance publique ne mettait point de bornes à l'autorité du souverain. Le jeune prince fit ensuite la guerre au duc Charles de Gueldre, et conquit presque tout le duché. Mais la mort d'Isabelle de Castille l'ayant forcé à retourner en Espagne, il y trouva lui-même un tombeau. Une fièvre aigue l'emporta en quelques jours (septembre 1506), et sa malheureuse veuve devint folle de douleur.

La régence échut ainsi de nouveau à Maximilien, comme aïeul du jeune Charles d'Autriche. Retenu en Allemagne par les affaires de l'empire, il confia le gouvernement de nos provinces à sa fille Marguerite, alors veuve du duc de Savoie. Cette princesse sage et éclairée, à laquelle les Belges témoignèrent le même attachement qu'à son frère, fit de grands efforts pour conserver la paix dont jouissait le pays. Elle parvint à conclure une alliance entre le roi de France et l'empereur (traité de Cambrai), et quand Charles de Gueldre, qui avait été compris dans ce traité, essaya de reprendre les armes, il fut vigoureusement repoussé par les troupes de Brabant et de Hollande. Toutefois, la bonne intelligence ne subsista pas longtemps entre Maximilien et le monarque français. Dès l'an 1512, la paix fut rompue

et la Belgique se vit menacée. Mais Marguerite, dont la prévoyance égalait l'adresse, s'était déjà assuré l'appui de l'Angleterre, par un traité secret avec le jeune roi Henri VIII (la ligue de Malines). Trente mille Anglais, débarquant à Calais, vinrent se joindre aux troupes belges rassemblées sur cette frontière. Maximilien accourut lui-même d'Allemagne pour prendre le commandement de l'armée, et la conduisit devant Térouenne. Le siége de cette place importante était à peine commencé, lorsque l'armée de France parut, avec une nombreuse cavalerie qui essaya d'inquiéter les assiégeants. Jamais les hommes d'armes français n'avaient été aussi célèbres qu'à cette époque, où leurs vieilles compagnies avaient pour chefs la Palisse, Bayart, Bussi-d'Amboise et une foule d'autres capitaines, formés dans les guerres d'Italie. Leur confiance était d'autant plus grande que les troupes anglaises ne se composaient que de fantassins. Mais Maximilien avait réuni près de deux mille lances belges et quelques cavaliers allemands. Avec ces forces il attaqua brusquement l'ennemi qui avait pris poste à Guinegate pour la seconde fois. La défaite des Français fut si rapide que l'infanterie anglaise n'eut pas le temps d'y prendre part. La fuite précipitée des vaincus fit donner à cette bataille le nom de Journée des Eperons. Bayart fut du nombre des prisonniers.

Térouenne se rendit peu après, et cette forteresse, qui inquiétait la frontière de Flandre, fut entièrement rasée. L'on marcha ensuite contre Tournay. Depuis le temps de Philippe-Auguste, cette ville était restée sous la domination des rois de France. Mais elle jouissait de grands priviléges, se trouvant hors de l'atteinte du monarque et n'étant gardée que par la bravoure et la fidélité de ses habitants. Les anciens comtes de Flandre l'avaient prise et rançonnée deux fois : les ducs de Bourgogne, au contraire, n'avaient réussi ni à l'enlever de force, ni à y faire prévaloir leur influence. La commune s'était gouvernée presque en forme de république, exempte d'impôts envers le souve-

rain, enrichie par la possession de son évêché, vivifiée par les progrès de son industrie. Si elle souffrait quelquefois de l'interruption du commerce avec la contrée d'alentour, elle avait souvent recueilli les riches dépouilles des campagnes de Flandre. La valeur des Tournaisiens ne s'était jamais démentie : dans les camps français, ils avaient le privilége de garder la tente et la personne du souverain, et leur cité avait reçu de Charles VI le titre de Chambre royale. Mais sous Louis XI une garnison française, introduite dans leurs murs par les intrigues d'Olivier-le-Daim, médecin du roi et l'agent de ses négociations secrètes (1), avait un moment commandé dans la place (1477). Le souvenir de cette époque les avait empêché depuis d'accueillir les soldats qu'on leur offrait pour leur défense. Aussi ne se trouvèrent-ils pas en état de résister aux forces belges et anglaises, lorsque Maximilien et Henri VIII parurent sous leurs murailles avec cinquante mille hommes. Ils se rendirent et firent serment de fidélité au monarque anglais, qui éleva aussitôt une citadelle dans l'enceinte de leur ville. Mais l'année suivante il restitua sa conquête à Louis XII, avec lequel il fit la paix, après que Maximilien eut fait un traité à part au nom de l'empire (1514).

La minorité de Charles touchait à sa fin. Un seigneur belge, Philippe de Croy, sire de Chièvres, était le gouverneur du jeune prince : le prévôt du chapitre de Louvain, Adrien Floriszoon, né à Utrecht, lui était attaché comme précepteur. Tous deux joignaient à une haute intelligence, une juste renommée d'honneur et de vertu; mais c'était Marguerite qui dirigeait l'éducation politique de l'archiduc et dont les leçons le formaient à l'art de régner. Cette princesse était douée d'une supériorité d'esprit

(1) C'était un Flamand de Thielt. Il était barbier en même temps que médecin, et Louis l'avait envoyé à Gand pour y fomenter des troubles; mais il y avait été mal reçu.

que tous les historiens ont reconnue : elle avait mené avec succès les négociations les plus délicates, et s'était fait admirer par l'élévation de son caractère comme par l'habileté de sa conduite. On ne peut attribuer qu'à elle l'adresse et la circonspection que le jeune monarque porta de bonne heure dans les affaires, malgré la fougue d'un naturel vif et ardent. Mais en l'instruisant à préparer le succès des grandes choses par l'attention aux petites, elle était trop courageuse elle-même pour ne pas laisser à son pupille toute son énergie : car sous ce rapport aussi Marguerite se montrait au-dessus des femmes ordinaires; on l'avait vue, au milieu d'une tempête affreuse qui battait son vaisseau, conserver une force d'âme toute virile, et plaisanter elle-même du péril qui la menaçait.

La tranquillité dont jouissait la Belgique sous l'administration de cette princesse, s'étendait aussi à l'évêché de Liége, si longtemps agité par d'effroyables commotions. L'évêque Jean de Horne, après sa réconciliation avec le chef de la maison de la Marck, avait habité presque constamment Maestricht (le palais épiscopal à Liége était en ruines), et quoique ni son caractère ni sa conduite ne fussent exempts de blâme, aucune scène hideuse n'avait plus troublé son règne. Cependant le peuple l'accusait d'avidité, et les Liégeois lui refusèrent enfin ouvertement les subsides qu'il exigeait d'eux (11 décembre 1505). Il mourut quelques jours après, d'une maladie qu'avait agravée la colère, et alors le chapitre élut d'une voix unanime Erard de la Marck, neveu du Sanglier des Ardennes, mais qui devait réparer par sa sagesse et ses vertus tous les maux que ceux de sa famille avaient fait éprouver au pays. Il interdit aux Liégeois toute mention des discordes passées, pratiqua lui-même l'oubli des haines et des offenses, n'eut égard dans ses arrêts qu'à la justice et dans ses faveurs qu'au mérite. Il releva les murs de la ville, reconstruisit le palais épiscopal (ce fut l'ouvrage de 30 ans), fortifia les places que la guerre civile ou étrangère avait démantelées, en un mot

rendit à l'état sa puissance et sa splendeur. Après tant de princes qui n'avaient eu d'évêques que le nom, le caractère religieux et les mœurs pures de ce prélat exerçaient la plus heureuse influence sur l'esprit du peuple. Le respect qu'inspiraient ses vertus rendait son autorité plus puissante, et les idées d'ordre et de déférence renaissaient en même temps que la confiance et la prospérité.

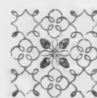
C'est un sujet d'étonnement pour l'historien que la rapidité avec laquelle cette opulente cité de Liége se relevait de ses ruines. Rasée, pour ainsi dire, par Charles-le-Téméraire, appauvrie et ensanglantée sous les derniers Mambours, elle redevint sous Erard de la Marck, la ville la plus populeuse des Pays-Bas, et toutes les dettes qu'elle avait contractées pendant ses malheurs furent payées en quatre ans par l'évêque, après qu'on lui eut confié dans ce dessein l'administration des revenus publics.

La Flandre aussi voyait s'effacer les traces des désastres précédents; mais l'on y remarquait les premiers symptômes d'un déplacement du commerce maritime. Jusqu'alors, Bruges avait été le grand entrepôt où se trouvaient rassemblées les richesses du Nord et du Midi. C'était là que l'on apportait les vins de France, les laines d'Espagne, les produits des bords de la Méditerranée et les denrées précieuses que Venise et Gênes tiraient de l'Orient. Les habitants des contrées septentrionales y envoyaient de leur côté leurs grains, leurs bois, leurs cuirs, leurs pelleteries. Toutefois, cette métropole du commerce avait trouvé une première rivale depuis que la ville de Calais était tombée au pouvoir de Henri V : car depuis ce temps les vaisseaux et les marchands d'Angleterre ne se rendaient plus que dans ce dernier port. Pendant le règne des ducs de Bourgogne, la foire d'Anvers, qui devenait de plus en plus célèbre, commença à inspirer aussi quelque jalousie aux marchands de Bruges, et en 1483, ils défendirent à leurs citoyens de s'y rendre comme de coutume. Maximilien, éclairé peut-être par cette démarche, et déjà irrité contre les Brugeois, assura

dès l'année suivante, les plus grands priviléges aux négociants étrangers qui viendraient trafiquer à Anvers. Les troubles, dont la Flandre devint le théâtre sous le gouvernement de ce prince, déterminèrent l'émigration de plusieurs commerçants, dont quelques-uns se fixèrent dans cette ville. Enfin, en 1511, les marchands portugais abandonnèrent Bruges pour se rendre à Anvers. C'était *la nation* (1) la plus riche de toutes celles qui négociaient en Belgique : car la conquête des Indes avait assuré au Portugal le monopole des produits de l'Orient, et les flottes qui de Lisbonne se rendaient dans nos ports, ne comptaient pas moins de vingt à vingt-cinq navires, dont le moindre portait une cargaison de 20,000 ducats. Quelque temps après les Italiens, et ensuite les Ostrelins (les marchands des villes Anséatiques), suivirent l'exemple des Portugais. Alors le triomphe d'Anvers fut assuré, et son commerce ne fit plus que s'accroître, jusqu'aux premières années du règne de Philippe II, époque de son plus grand développement.

---

(1) L'on appelait *nation* tous les négociants d'un même pays fixés dans une place de commerce.



CHAPITRE III.

Premières années du règne de Charles-Quint (1515 à 1532).

Charles-Quint atteignit sa majorité au mois de février 1515, et son inauguration eut lieu avec les formes accoutumées. La tranquillité profonde où se trouvait le pays rendit les premières années de son règne plus heureuses que fécondes en événements. Le jeune prince, arrivé à l'âge où les forces commencent à se développer, aimait les exercices du corps, l'équitation, la chasse, les joutes. Le seigneur de Chièvres lui avait fait enseigner tout ce qui formait alors un cavalier accompli, et cette partie de son éducation avait eu plus de succès que celle dont s'était chargé son précepteur. La vivacité du royal élève s'accommodait mal des études lentes et graves qui conduisent à la connaissance de l'antiquité. Mais il parlait avec facilité les langues vivantes, et il n'avait rien oublié de ce qu'on lui avait appris des hommes et des choses de son temps.

Le couronnement de François I.er, roi de France, avait eu lieu quelques mois après l'inauguration de Charles. Ce fut l'occasion d'une négociation importante pour la Belgique. L'évêque de Liége avait recherché l'appui du monarque français, dont les prédécesseurs avaient toujours soutenu les la Marck. S'étant rendu au sacre de ce prince, il eut à se plaindre de ses ministres, et se repentit de s'être engagé dans son alliance. Mais comprenant aussi que ses états seraient mal garantis par une simple neutralité entre les deux souverains, il fit quelques ouvertures aux conseillers du prince belge. Un traité défensif entre l'évêché et le reste

des provinces fut préparé sous main, puis discuté ouvertement, et conclu enfin par Marguerite, au nom de son neveu (1518). Erard de la Marck s'unit sincèrement avec Charles, auquel il rendit depuis de grands services; et tel fut l'effet de cette convention que les deux prélats suivants, Corneille de Berg et George d'Autriche, durent leur élection au choix de ce monarque. A partir de cette époque la principauté de Liége, sans être annexée au reste de la Belgique, suivit constamment la même voie, et obéit aux mêmes influences.

Appelé bientôt en Espagne pour y recueillir la succession de Ferdinand et d'Isabelle, Charles-Quint avait laissé le gouvernement des provinces belges aux mains prudentes de Marguerite (1517), en lui adjoignant un *conseil privé*, qui se composait des chevaliers de la Toison-d'Or et des principaux magistrats tant du conseil de Malines que des autres cours. Deux ans plus tard, la mort de Maximilien rendit vacant le trône impérial, et les princes d'Allemagne parurent balancer un moment sur le choix d'un souverain. François I.er, riche et habile, s'était flatté d'obtenir leurs suffrages; Charles réclamait les droits que semblaient lui donner sa naissance et le vœu solennel de Maximilien. Les électeurs offrirent la couronne au duc Frédéric de Saxe, qui la refusa; alors ils se déclarèrent pour le prince belge (juillet 1519).

Les deux plus vastes monarchies de l'univers venaient donc d'échoir coup sur coup à ce jeune héritier des maisons de Bourgogne et d'Autriche. Charles-Quint se trouvait, à vingt ans, plus puissant que personne ne l'avait été en Europe depuis Charlemagne. C'était un sujet de joie et d'espérance pour les Belges, qui lui portaient une affection sincère. En effet, ils l'avaient vu naître et grandir, et lui, de son côté, montrait une sorte de prédilection pour eux. Mais quelle que fût la puissance de ce sentiment, les nouveaux intérêts du souverain devaient bientôt diriger toute sa conduite. Comment le maître de tant d'états eût-il pu régler sa politique et ses démarches d'après les vœux ou les be-

soins d'une seule de ses souverainetés? Empereur des Allemands, roi des Espagnols, maître d'une partie des Italiens, espérait-on qu'il n'appartiendrait qu'aux Belges? et n'eut-ce pas été une folle présomption de croire qu'il subordonnerait au bien-être de nos provinces, le gouvernement de la moitié de l'Europe civilisée?

Ainsi, à regarder de sang-froid l'avenir qui se préparait pour le pays, la perspective était effrayante. Sans avoir été conquise par les étrangers, la Belgique se trouvait exposée à presque tous les effets d'une conquête: annexée à d'autres contrées, gouvernée par un monarque qui s'occuperait d'intérêts différents, contrainte de s'armer pour des causes qui lui seraient indifférentes ou inconnues, elle passait de l'état d'indépendance à une condition voisine du vasselage. En vain le prince lui-même aurait-il voulu qu'elle conservât ses droits : il n'était pas en son pouvoir de donner à des peuples divers l'uniformité de caractère, de besoins, de tendance et de marche. La force des choses devait donc produire une sorte de froissement perpétuel entre tous ces états réunis sous un même sceptre sans avoir d'unité nationale; et la Belgique était condamnée à en souffrir d'autant plus qu'avec moins d'étendue et de force intrinsèque, elle était plus riche et plus avancée. Les intérêts d'un peuple pauvre sont en petit nombre, et on les voit quelquefois méconnus sans que son existence se trouve compromise; mais la nation dont le commerce et l'industrie avaient pris une extension si merveilleuse, ne pouvait être détournée un moment de sa voie sans danger pour sa prospérité et pour sa vie.

Telles ne furent point cependant les pensées des Belges. Ils applaudirent à la grandeur d'un prince qu'ils aimaient, et lorsque Charles se rendit dans nos provinces pour aller recevoir la couronne impériale à Aix-la-Chapelle (1520), il y fut accueilli comme en triomphe. Une partie de la noblesse l'accompagna à son couronnement, et l'année suivante à la diète de Worms, où il avait convoqué tous les princes de

l'empire pour régler avec eux les grands intérêts de l'état. Ce n'étaient pas seulement les affaires de l'Allemagne qui devaient être agitées dans cette réunion : deux grandes questions européennes occupaient les esprits, la guerre contre les Turcs qui semblaient alors plus que jamais menacer la chrétienté entière, et le rétablissement de l'unité religieuse troublée par les résistances de Matin Luther à l'autorité pontificale. Le jeune monarque exprimait la ferme résolution de consacrer son épée et sa puissance à repousser les barbares et à raffermir l'Eglise. Mais Luther, qu'il fit comparaître devant lui et qu'il condamna, comptait déjà des partisans parmi les princes de l'Allemagne, et tandis que l'empereur cherchait à les effrayer par ses décrets, il était lui-même menacé en Espagne par une révolte dirigée surtout contre ses ministres belges, et en Navarre par une invasion des Français. L'une et l'autre furent réprimées; mais Charles se vit contraint de reporter son attention sur ses propres états, et retourna en Espagne sans avoir pu accomplir ses vastes desseins.

Le jeune souverain, après avoir accoutumé les Espagnols à sa domination, borna ses premiers soins à étendre son pouvoir en Italie, et à exclure les Français de cette belle contrée qui était alors le principal objet de leur ambition. Ses mesures prudentes et habilement concertées déjouèrent encore sur ce point les projets de François I.[er]; et quand celui-ci eut pris les armes pour lui faire tête, tout l'avantage fut du côté de l'empereur. Cette guerre, qui vint troubler le repos dont jouissaient nos provinces, n'y répandit toutefois ni mécontentement ni terreur (1521). François avait soudoyé et attaché à son parti le duc Charles de Gueldre et Robert de la Marck, vieux ennemis de la maison d'Autriche, qui envahirent le Luxembourg et les frontières orientales du Brabant; mais une armée allemande et brabançonne les défit l'un après l'autre et les mit hors d'état de tenir la campagne. Le Hainaut et l'Artois furent moins heureux; les Français y enlevèrent quelques petites

places et ravagèrent tout le pays. En revanche l'armée de Flandre, ayant formé le siége de Tournay, se rendit maîtresse de cette ville (16 décembre 1521), et les habitants reconnurent Charles pour leur souverain.

Quoique la guerre continuât les années suivantes, les efforts des deux partis furent moins sérieux. Les deux monarques avaient fixé toute leur attention sur l'Italie, et c'était là que les coups décisifs devaient être portés. François pénétra lui-même dans le Milanais, à la tête d'une brillante armée : il fut vaincu à la bataille de Pavie, fait prisonnier par les impériaux, et conduit en Espagne (1525). Alors les hostilités se trouvèrent suspendues ; mais elles recommencèrent deux ans plus tard : car dès que le roi eut obtenu sa liberté, il refusa d'accomplir le traité qu'il avait conclu pour sortir de prison, et par lequel il promettait de rendre à l'empereur le duché de Bourgogne. Il réussit même à former alliance avec Henri VIII d'Angleterre, qui avait tenu jusqu'alors le parti de Charles-Quint. Cependant ce nouvel orage fut encore apaisé par la sagesse de Marguerite d'Autriche qui conservait le gouvernement de nos provinces. Cette princesse, qui désirait vivement la paix, entra en négociations avec Louise d'Angoulême, mère de François I.er. Son zèle et son adresse surmontèrent tous les obstacles, et le traité de Cambrai, qui fut appelé la Paix des Dames, réconcilia pour quelque temps les monarques ennemis. Le duché de Bourgogne resta au souverain français ; mais il paya deux millions d'or pour sa rançon (1529).

Malheureusement pour la Belgique, Marguerite survécut peu à la conclusion de ce traité. Elle mourut le 1.er décembre 1530, emportant les regrets du peuple et de la cour. Sa place fut alors occupée par une autre princesse, sœur de Charles-Quint ; c'était Marie d'Autriche, reine-douairière de Hongrie. La nouvelle gouvernante, quoique douée de quelque énergie, était loin d'avoir la même expérience et la même habileté. L'empereur voulut l'amener lui-même en Belgique, et choisit avec un soin extrême les personnes qui devaient lui être attachées. Il commençait à prévoir les suites dangereuses du schisme qui se formait en Allemagne, et résolu à les prévenir par l'emploi de la force, il attachait une haute importance à la tranquillité et au dévouement de ses provinces belges. Les protestants (c'était le nom que les partisans de Luther venaient d'adopter) avaient formé entre eux une alliance, fameuse depuis sous le nom de ligue de Smalkalde ; mais rassuré du côté de la France, et sans inquiétude pour ses états héréditaires, Charles-Quint se sentait assez fort pour les écraser (1531), et bientôt il cessa de faire mystère de ses projets contre eux.

Un autre ennemi les sauva par une diversion redoutable : ce fut le sultan Soliman II. Dès l'an 1529, ce prince, le plus brave et le plus puissant des souverains turcs, avait envahi la Hongrie et assiégé Vienne. Il fit des préparatifs d'une nouvelle agression, et le bruit de sa marche força l'empereur à tourner contre lui toutes ses forces. Il fallait défendre l'Allemagne : Charles y réussit par une campagne glorieuse, dans laquelle il tint en échec ce conquérant barbare et ses innombrables soldats (1532). Mais pour atteindre ce but, il avait eu besoin du secours des protestants eux-mêmes, et forcé de l'acheter à tout prix, il leur avait accordé un traité qui concédait provisoirement la liberté de religion (Paix de Nuremberg).

Aujourd'hui que la tolérance religieuse a passé de nos mœurs dans nos lois, les efforts du monarque pour étouffer par les armes une doctrine nouvelle ont cessé d'être en harmonie avec nos opinions ; mais la vieille société européenne, que Charlemagne avait organisée et dont Charles-Quint fut le dernier appui, avait eu la religion pour élément constitutif et n'avait point séparé l'état de l'église. La croyance servait de base à l'ordre moral, l'ordre moral à l'autorité : au lieu de s'appuyer comme de nos jours sur la force des choses, le pouvoir remontait à Dieu comme à son principe. Les protestants aussi admettaient cet ordre d'idées, et ne se faisaient pas faute de l'appliquer, en ap-

puyant leurs innovations sur la force toutes les fois qu'ils la possédaient. Déjà chaque jour faisait mieux voir combien la situation générale était devenue alarmante. Les prédications de Martin Luther et de ses adhérents avaient allumé l'incendie en Allemagne, et les princes qui embrassaient son parti paraissaient disposés à le soutenir par les armes. Le roi d'Angleterre venait aussi de se séparer brusquement de l'Eglise, et cherchait dans l'adoption des doctrines nouvelles un moyen de satisfaire les coupables fantaisies de sa passion. Sur les bords du Rhin, en Hollande et en Westphalie, il s'était formé une secte étrange qui prétendait purifier ses partisans par un second baptême et les rendre incapables de faire le mal. On ne saurait croire avec quelle rapidité ces *Anabaptistes* s'étaient multipliés parmi la classe la plus obscure et la plus ignorante. Plus leur croyance était insensée et plus elle offrait d'appât aux imaginations grossières. De tous côtés se répandaient l'agitation et le désordre; et la société entière était menacée de bouleversement.

Le caractère même de l'époque contribuait à faire de cette résistance au protestantisme une nécessité européenne. L'ère de la civilisation moderne allait commencer, et alors comme à toutes les périodes de crise sociale, les esprits étaient tourmentés d'un besoin de mouvement et d'expansion qui entraînait les masses vers les choses jeunes et les bannières neuves. C'était un élan impétueux et désordonné ; Charles eût pu voir crouler sous lui son trône et l'empire, s'il n'avait posé une digue au torrent.

C'est sous ce point de vue que doit être jugée la conduite du souverain belge. Tous les actes de sa vie, qui paraissent incohérents et pour ainsi dire accidentels quand on se méprend à leur sens véritable, se rattachèrent plus ou moins directement à cette idée profonde de conservation, et aux mesures d'ordre qu'elle paraissait réclamer. Voilà pourquoi, malgré des succès douteux, des projets imparfaitement accomplis et une politique diversement jugée, l'instinct des peuples, plus sûr que la raison des historiens, l'a toujours proclamé grand.

CHAPITRE IV.

Deuxième partie du règne de Charles-Quint. — Affaires de Belgique. — Projet de faire des Pays-Bas un Etat isolé. — Depuis la paix de Nuremberg jusqu'au traité de Crespy (1532 à 1544).

Tandis que les efforts de Charles-Quint pour soutenir le pouvoir du trône et de l'Eglise exigeaient en Allemagne toute sa vigueur, en Belgique l'orage paraissait plus éloigné; cependant l'on en voyait déjà naître les symptômes. Dès l'an 1523, quelques Augustins d'Anvers avaient répété les premières prédications de Luther, et il avait fallu les chasser du pays et raser leur couvent. Vers 1534, les Anabaptistes se répandirent en Hainaut, et l'on appliqua en Flandre (à Lille et à Douai) les vieilles lois qui punissaient de mort les hérétiques. On réussit pourtant à cette époque à réprimer les novateurs, l'union des esprits faisant la force du gouvernement ; mais cette union pouvait être troublée au moindre sujet de mécontentement populaire, et chaque commotion politique devait offrir désormais un danger jusqu'alors inconnu.

Une nouvelle guerre, occasionnée par une seconde invasion des Français en Italie, fit bientôt naître une occasion de troubles. Les Gueldrois ayant repris les armes dans le nord, tandis que le Luxembourg et l'Artois étaient menacés au midi (1535), la gouvernante demanda aux provinces un subside de 1,200,000 florins d'or. Le Brabant et la Flandre, qui devaient payer les deux tiers de cette somme, refusèrent d'abord d'y consentir (1536). Cependant l'on parvint à surmonter la résistance des états l'année suivante ; mais la ville de Gand s'opiniâtra dans son refus. Elle offrait néan-

moins de fournir des soldats pour son contingent, suivant l'antique usage des villes qui avaient toujours combattu elles-mêmes pour la défense du pays. L'offre fut refusée, soit que l'on ne voulût plus recourir aux milices communales, soit que l'on rejetât cet arrangement comme une mesure spéciale qui eût gêné la marche des affaires, et fait exception à l'ordre de choses adopté par le reste du pays. Les esprits s'aigrirent de part et d'autre: cependant les Gantois ne trouvaient que peu de sympathie dans les villes environnantes. Quoique leur résistance fût légale en vertu des vieux priviléges de la Flandre, l'on ne pouvait approuver qu'une seule cité prétendît s'isoler de la contrée entière et rejeter sa part des dépenses communes. La gouvernante, encouragée par cette disposition des esprits, osa recourir à des mesures hardies. Un assez grand nombre d'habitants de Gand se trouvaient à Bruxelles, à Anvers et à Malines, la plupart pour des affaires de commerce: elle les fit saisir et emprisonner. Mais loin de fléchir l'opiniâtreté de la ville, cette violence ne fit qu'aigrir les esprits et préparer des difficultés nouvelles.

Dans l'intervalle la lutte s'était continuée sur la frontière avec des succès différents. Il n'y avait point eu de batailles, mais des incursions, des siéges, de petites entreprises. Tel était le caractère général que prenaient les guerres de cette époque. Depuis que les rois de France avaient introduit l'emploi d'armées permanentes, entretenues et soldées par le gouvernement, les forces étaient moins nombreuses, les campagnes plus longues, les mouvements plus mesurés. On ne voyait plus de grandes masses, réunies pour un seul moment, s'aborder de front et chercher à terminer la lutte du premier choc; le plus souvent les hostilités se bornaient à une suite d'opérations peu décisives, exécutées par de petits corps qui manœuvraient sur de grandes lignes et s'appuyaient sur des forteresses. La guerre offrait ainsi plus de lenteur et d'incertitude; elle devenait moins franche et moins sanglante, mais plus ruineuse pour le pays qui en

était le théâtre. Le métier de soldat formait une profession régulière et lucrative, tandis que la bourgeoisie armée se retirait peu à peu des champs de bataille.

Après avoir échoué dans ses projets sur l'Italie, François I.er avait défendu avec vigueur les provinces méridionales de son royaume. Au nord, ses troupes avaient pris Hesdin et conservé Térouenne (que les Français avaient rétablie); mais les Belges avaient brûlé Saint-Pol et pris Montreuil. Les avantages se trouvant ainsi balancés, les deux partis convinrent d'une trève de dix ans, et les souverains eux-mêmes s'abouchèrent au port d'Aigues-Mortes, en Provence. L'empereur s'y était rendu par mer avec une flotte nombreuse; mais il descendit presque seul dans la ville, se confiant à l'honneur de François. Il semblait que ces illustres rivaux eussent appris à s'estimer l'un l'autre, et que l'heure d'un rapprochement sincère fût arrivée. Charles-Quint, qui avait la conscience de son génie, était las d'user sa puissance à des entreprises médiocres et à des guerres sans portée. Comme le plus grand des souverains de l'Europe, il se reprochait de tarder à remplir sa double tâche, au dehors en repoussant la marche toujours progressive des armes ottomanes, au dedans en comprimant le protestantisme, qui débordait de nouveau. Pour l'exécution de ses vastes desseins, il osa réclamer l'alliance et peut-être le concours du prince français, jusqu'alors son ennemi personnel, et dont la politique ou la haine était allée jusqu'à former des liaisons secrètes avec les protestants d'Allemagne et avec le sultan des Turcs. Charles, pour le détacher d'eux, lui fit une offre pleine de générosité. Il voulait donner en mariage sa fille où sa nièce au duc d'Orléans, second fils du roi, et céder aux jeunes époux le duché de Milanais, qui avait été l'objet de la guerre. Cet accord conclu, il aurait attaqué immédiatement la puissance ottomane, contre laquelle il voulait marcher lui-même avec toutes ses forces, et en quelque sorte comme le représentant de la chrétienté. Il aurait ensuite soumis

par la terreur ou par les armes les princes protestants, qu'il avait fallu ménager jusque là de peur qu'ils ne s'unissent avec la France.

Les deux monarques parurent s'entendre dès le premier entretien, et peu après leur entrevue, des subsides furent demandés à tous les sujets de l'empereur pour la guerre contre les musulmans. Les provinces belges accueillirent cette demande ; mais Gand, qui n'avait pas encore payé sa part des 1,200,000 florins, renouvela son opposition. La ville fut mise en cause devant le grand conseil de Malines, qui la condamna. La bourgeoisie voulait se soumettre ; mais les métiers et surtout les tisserands s'y refusèrent, prirent les armes et firent périr ceux des doyens qui cherchaient à les détourner d'une révolte ouverte (1539). Telle fut l'impression produite par cet acte d'audace que Charles accourut aussitôt du fond de l'Espagne, et dans son empressement d'atteindre la Belgique, il n'hésita pas à traverser la France, se mettant de nouveau à la merci de François I.er. Peu s'en fallut qu'il ne devînt alors victime de sa confiance, et il eut besoin de toute son adresse pour déjouer les intrigues de ceux qui engageaient le roi à le faire saisir. Il échappa néanmoins à ce danger, et dès son arrivée à Bruxelles il marcha sur Gand, à la tête de quelques troupes qu'il avait trouvées réunies.

La ville ne chercha point à lui résister : abandonnée par tout le reste du pays, et repoussée par François dont elle avait invoqué le secours, il ne lui restait d'autre parti que celui de la soumission. L'empereur y fit son entrée, entouré d'un appareil imposant d'armes et de soldats, et se rendant à son hôtel, il y tint une grande assemblée des membres du conseil privé. Là fut prononcée la condamnation solennelle des Gantois. Aussitôt il fit comparaître devant lui tous les magistrats, six hommes de chaque métier, et cinquante des plus mutins qui avaient pris dans les derniers troubles le nom de *cresers* (ces derniers étaient en chemise et avaient la corde au cou). Ils s'agenouillèrent

et demandèrent pardon ; mais le prince ne voulut leur répondre que quand la gouvernante elle-même eut imploré leur grâce. Alors seulement il déclara que si les habitants réparaient leur faute par une entière obéissance, il consentirait à leur faire grâce et « se souviendrait qu'il était né dans leurs murs. » On leur fit connaître ensuite les conditions de cette amnistie : tous les priviléges de Gand étaient abolis, et les citoyens condamnés à une amende de 150,000 florins, laquelle servirait à la construction d'une citadelle qui dominerait leur ville. En outre, l'empereur exigeait que plusieurs d'entre eux lui fussent livrés, et il en fit décapiter vingt-six.

Après avoir ainsi effrayé, par un exemple éclatant, ceux qui auraient pu conserver les vieilles idées d'indépendance si chères à nos grandes communes, Charles-Quint semble avoir eu dessein d'imposer une organisation nouvelle au pays, en faisant subir aux lois et aux institutions de chaque localité une révision et une réforme générale. En effet, les Belges mêmes reconnaissaient qu'il aurait fallu plus d'unité dans le gouvernement et plus de cohésion entre les provinces. On avait même abordé ce sujet dans une assemblée des états (1534), mais sans pouvoir s'accorder sur les mesures à prendre. L'empereur voulait étendre les droits du souverain, centraliser le pouvoir, et faire de toutes ces principautés distinctes un seul et même corps. Mais à peine eut-il commencé cette grande œuvre en donnant à la ville de Gand une charte organique entièrement neuve et qui fut nommée *la concession caroline*, qu'il s'arrêta comme découragé, soit qu'il prévît trop d'opposition, soit qu'il soupçonnât un prochain changement dans la politique de la France (la santé du roi était ruinée, et le dauphin se mettait à la tête du parti qui voulait la guerre). Peut-être qu'après avoir sondé avec son regard pénétrant la situation des choses en Belgique, il avait reconnu qu'il fallait à cette contrée un souverain qui fût tout à elle. Quoi qu'il en soit, il parut regarder comme insurmontables les obstacles qui s'opposaient ou à

l'unité du pays, ou à sa liaison durable avec l'Espagne. Alors, à la grande surprise des Belges et de l'Europe, il proposa lui-même aux ambassadeurs français d'unir sa fille Marie au jeune duc d'Orléans, et de lui donner pour dot, au lieu du Milanais, les Pays-Bas (1541).

Dans ce projet toutes nos provinces auraient formé un état indépendant (probablement un royaume), protégé par l'alliance française et cependant isolé de la France. Charles-Quint voulait s'en réserver l'administration, au moins pendant quelque temps; et sans doute il avait raison de croire qu'il saurait assurer l'exécution complète de sa pensée, soit en fondant par degrés dans ce jeune pays l'unité nationale et les institutions monarchiques, soit en ménageant à ces populations libres et laborieuses la jouissance des droits nécessaires à leur prospérité. Mais son offre fut accueillie avec défiance. Les ambassadeurs et le roi lui-même ne pouvaient se persuader qu'il renonçât sérieusement au pays le plus riche du monde. On ne sut pas cacher des soupçons injurieux, et il fut forcé de renoncer à son projet: car sa volonté n'aurait été ni comprise ni respectée.

Ainsi échoua un plan auquel l'empereur devait encore revenir dans la suite, mais dont lui seul alors comprenait les avantages. Il quitta la Belgique sans avoir accompli aucun des changements dont la nécessité le frappait. L'avenir pouvait encore en ramener l'occasion, tandis que l'heure paraissait venue d'agir contre la puissance ottomane. C'était en Afrique qu'il voulait d'abord l'affaiblir. Dès l'an 1535, il avait conduit lui-même une expédition dirigée contre Tunis, et cette place, regardée jusqu'alors comme imprenable, n'avait pu lui résister. Il fit voile cette fois pour Alger avec une grande flotte et une armée nombreuse (1541). Mais l'événement trompa son espérance. A peine avait-il débarqué sur la côte, que la tempête brisa ou dispersa ses vaisseaux, et après avoir été exposé à toutes les horreurs du dénuement le plus absolu, il se trouva heureux de pouvoir ramener ses soldats dans les ports d'Espagne.

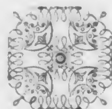
Au bruit de ce revers, les Français reprirent les armes. Ils voyaient l'occasion favorable, et leur haine, qui s'était contenue pendant les dernières négociations, reparut plus ardente que jamais. Quatre armées attaquèrent à la fois l'Espagne, le Piémont, l'Artois et le Luxembourg, et cette dernière province tomba presque aussitôt entre les mains des assaillants (1542): car rien n'avait été préparé pour la résistance. Le prétexte des hostilités était spécieux. Deux envoyés du roi avaient péri en Italie assassinés par des émissaires du gouverneur de Milan, et l'on imputait à Charles-Quint d'avoir ordonné ce crime: on n'ajoutait pas que ces envoyés se cachaient sous un déguisement, et qu'ils se rendaient l'un à Venise, l'autre en Turquie, pour préparer une ligue secrète contre l'empereur.

Cette brusque attaque surprit d'abord nos provinces. La France avait pour allié Guillaume, duc de Juliers, de Clèves et de Gueldre. Ce prince rassembla un corps d'armée assez considérable, dont il confia le commandement à un vieux capitaine aussi célèbre par son audace que par son expérience: c'était Martin van Rossem. Pénétrant au cœur de la Belgique sans éprouver de résistance, ce redoutable ennemi traversa tout le Brabant, vint menacer Anvers et rançonner Louvain; puis il alla rejoindre les Français dans le Luxembourg, après avoir ravagé impunément tous les villages situés sur son chemin. Telle était la conséquence de l'affaiblissement graduel des milices populaires. La gouvernante n'ayant point réuni de troupes, les Brabançons n'avaient pas même essayé de défendre leur province.

Mais la face des affaires ne tarda point à changer. René de Nassau, prince d'Orange, qui commandait les troupes impériales dans le Luxembourg, repoussa les Français, et contint ensuite Guillaume de Clèves jusqu'au moment où Charles-Quint lui-même, à la tête d'une armée allemande, envahit les états de ce prince et le contraignit à implorer sa grâce (1543). En Hainaut et dans l'Artois, les ennemis avaient remporté quelques avantages, et ils venaient même

de pénétrer de nouveau dans le Luxembourg. Les soldats de l'empereur les forcèrent à reculer sur tous les points, et bientôt ce fut la France elle-même qui se vit envahie. L'alarme se répandit jusque dans la capitale quand les Belges et les Allemands furent entrés en Picardie, et que le roi d'Angleterre se ligua avec le vainqueur (1544).

François fit alors demander la paix, et grâce à la modération de son adversaire, elle fut signée à Crespy dès le mois de septembre. Le traité offrait une stipulation essentielle à l'indépendance de la Belgique : c'était la renonciation du roi à toute suzeraineté sur l'Artois et la Flandre. D'un autre côté, l'empereur renouvelait la promesse de donner en mariage au duc d'Orléans, ou sa nièce ou sa fille : la première devait avoir pour dot le Milanais ; la seconde les Pays-Bas. Ainsi le monarque n'avait pas encore renoncé à la pensée de faire des dix-sept provinces un état séparé. Il s'était réservé un intervalle de huit mois pour consulter ses proches à ce sujet ; mais avant qu'il eut pris sa décision, une mort prématurée enleva le jeune duc (1545).



CHAPITRE V.

Dernières années du règne de Charles-Quint, depuis le traité de Crespy, jusqu'à son abdication (1544 à 1555).

Charles, que la dernière guerre avait ramené en Belgique, y séjourna quelque temps encore, faisant de nouvelles réformes dans les lois et dans les institutions judiciaires, et réglant tout ce qui concernait quelques provinces récemment conquises dans la partie orientale des Pays-Bas; car il avait arraché la Gueldre à Guillaume de Clèves (1543), et les seigneuries de Frise et de Groningue, longtemps rebelles à ses prédécesseurs, s'étaient soumises à lui depuis plusieurs années. Cependant il n'essaya point encore de lier plus fortement et de transformer en un seul état ce vieil héritage de ses aïeux dont il avait enfin réuni presque toutes les parties (1). Il se contenta de rattacher ces diverses contrées à l'empire germanique sous la dénomination commune de *Cercle de Bourgogne*, dans le dessein sans doute de les placer sous la protection de l'Allemagne et de ménager ainsi à ses successeurs un appui de plus soit contre les révoltes locales, soit contre l'invasion étrangère.

Cette idée, qui rappelait sous quelques rapports les anciens projets de Charles-le-Téméraire, avait été conçue par Maximilien, et dès l'an 1512 ce prince avait fait reconnaître

(1) Il ne possédait pas le duché de Bourgogne, et quelques autres domaines de Philippe-le-Bon et de Charles-le-Téméraire situés en France.

ce nouveau cercle par la diète de Cologne. Mais l'autorité de Maximilien en Belgique était trop précaire pour que sa décision, à laquelle le pays restait étranger, pût avoir aucun effet réel. D'ailleurs la suzeraineté de la France sur la Flandre et l'Artois rendait incomplète et illusoire cette réunion des Pays-Bas à l'Allemagne, quoiqu'elle eût été consacrée dans quelques actes officiels (diète de Worms, 1521; paix de Nuremberg, 1522). Le traité de Crespy changea cet état de choses. La France ne conservant plus de droits, même nominaux, sur aucune de nos provinces, Charles-Quint pouvait les incorporer toutes à l'empire, et il rendit un décret dans ce sens à la diète d'Augsbourg (1548). C'était proclamer en même temps leur union définitive; mais pour que ce décret pût avoir un résultat décisif, il aurait fallu obtenir l'assentiment des Belges, et créer en quelque sorte ce cercle de Bourgogne qui n'était encore qu'un mot. Il serait difficile de dire ce qui l'arrêta. Peut-être voulut-il attendre que d'autres questions eussent été décidées (notamment l'élection de son fils comme empereur); peut-être aussi les orages de cette époque prévinrent-ils l'exécution de ses plans.

En effet, la guerre religieuse avait éclaté dès lors en Allemagne plus redoutable encore et plus violente que l'empereur ne l'avait prévu. Les premières hostilités s'étaient engagées en 1546, après la diète de Ratisbonne, où Charles avait pris une attitude menaçante. Le monarque avait réuni en Bavière une armée qui s'éleva bientôt à quarante mille soldats; mais les princes protestants, ligués contre lui, l'entourèrent avec des forces presque doubles. Dans cette position critique, les vieilles troupes de nos provinces marchèrent à son secours, au nombre de cinq mille cavaliers et de dix mille fantassins. Le comte de Buren, seigneur zélandais qui conduisait ce corps d'élite, parvint jusqu'au camp impérial à travers tous les obstacles, et avec ce renfort le monarque ne craignit plus d'offrir la bataille aux ennemis qui n'osèrent l'accepter. A partir de ce moment tout plia

devant lui, et dans une suite de combats heureux, il accabla successivement les chefs des confédérés. Trois cents canons, pris sur eux, furent envoyés en Belgique comme un monument de ses victoires (1548), tandis que la diète d'Augsbourg proclamait l'unité religieuse de l'empire et proscrivait les doctrines qu'avait prêchées Luther.

Mais l'éclat de ce brillant succès n'éblouissait pas Charles-Quint, et ce prince était trop clairvoyant pour envisager l'avenir sans une profonde inquiétude. Le protestantisme vaincu n'était pas détruit; l'empereur avait eu besoin de toutes ses forces pour lui tenir tête; et il commençait à sentir que sa vie ne suffirait pas à l'accomplissement de son œuvre. Portant ses regards sur l'avenir, il se demandait avec inquiétude ce qui arriverait après sa mort. Depuis longtemps il avait reconnu qu'un souverain ordinaire ne pourrait gouverner à la fois l'Allemagne et la monarchie espagnole. N'ayant qu'un seul fils auquel il destinait tous ses états héréditaires, il avait résolu de laisser l'empire à son propre frère, Ferdinand d'Autriche. Mais quand il crut s'apercevoir que la nature ne lui laisserait pas le temps de consolider son ouvrage, et que son existence, déjà usée par tant d'efforts, n'atteindrait pas la durée commune, il s'effraya en songeant qu'il n'était encore victorieux qu'à demi et qu'après lui un souverain plus faible pourrait succomber.

Telles étaient ses pensées au moment de son triomphe, et il se repentait d'avoir jadis désigné son frère Ferdinand, comme son successeur à l'empire. Il eût voulu prolonger, même après sa vie, la puissance impériale, et pour y réussir il songeait à réunir d'avance tout son héritage sur la tête de son fils, moins par tendresse paternelle que par prévoyance politique. Le jeune prince, âgé alors de 21 ans, et qui avait été élevé en Espagne, se nommait Philippe comme son aïeul; mais la nature semblait lui avoir refusé jusque là cette plénitude de vie et de force qu'auraient dû promettre son âge et le sang dont il sortait. Il paraissait faible de santé

et même d'intelligence. Son éducation, toute espagnole, lui avait donné une sorte de réserve et de roideur qui le faisait paraître hautain et méprisant à force d'être grave et froid. Presque étranger à tous les exercices du corps, il avait peu de grâce dans son maintien et dans ses manières, et comme il ne parlait que le castillan, la gêne qu'il éprouvait vis-à-vis des étrangers le faisait juger d'une manière encore plus défavorable. Aussi les ambassadeurs de France n'avaient-ils pas craint de prédire dans leurs rapports secrets qu'il serait incapable de gouverner.

Charles n'ignorait pas lui-même combien son fils était peu doué de ces avantages extérieurs qui gagnent souvent l'esprit des peuples ; mais soit qu'il crût pouvoir le familiariser avec d'autres habitudes, ou l'entourer du reflet de sa propre gloire, il l'appela auprès de lui, pour le faire d'abord reconnaître par ses sujets des Pays-Bas. Le jeune prince passa d'Espagne en Italie, et se rendit de là en Belgique au commencement de l'année 1549. La noblesse et le peuple l'accueillirent avec joie et magnificence. On le promena de province en province et de ville en ville, en l'accablant de fêtes publiques. Anvers seul dépensa cent trente mille écus d'or pour sa réception. Mais une impression pénible se mêlait à ces réjouissances pompeuses : Charles-Quint avait les manières et le langage d'un Belge ; Philippe se montrait complètement étranger à nos mœurs et à notre caractère. Accoutumé à l'étiquette glaciale dont les rois d'Espagne s'entouraient, il semblait reculer devant l'expression franche et ouverte de la bienveillance populaire. Naturellement taciturne et ennemi des plaisirs bruyants, il paraissait d'autant plus sombre que la fatigue de ces longues cérémonies était au-dessus de ses forces. Les entrées solennelles, les serments d'inauguration, les banquets et les réjouissances se succédaient de jour en jour, sans lui laisser un moment de relâche. Condamné à un état permanent de représentation et de malaise, son rôle lui était à charge, et on lui savait mauvais gré de la froideur avec laquelle il le remplis-

sait. A Binche, on lui avait fait courir la bague et il s'en était tiré avec succès ; à Bruxelles il fut traîné aux joutes, et le cavalier espagnol, contre lequel il courait, le renversa évanoui sur l'arène. Plus malheureux encore, quand son père l'eut conduit à Augsbourg pour le présenter aux princes de l'empire, il ne put pas même toucher de sa lance l'adversaire complaisant qui se présentait à lui (c'était en hiver et peut-être sa maladresse provenait-elle du froid qu'il éprouvait). Il réussit également mal dans ses efforts pour tenir sa place dans les banquets des électeurs, lui, faible, sobre, et qui ne savait pas résister au vin. Les seigneurs allemands ne cachèrent pas leur mépris pour un prince aussi chétif, et Charles-Quint lui-même renonça au projet de le leur donner pour empereur. La couronne impériale fut destinée à Ferdinand, et Philippe retourna en Espagne, emportant, seul peut-être, la pensée qu'il avait été méconnu (1551).

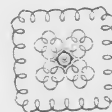
Cependant la santé de Charles-Quint s'affaiblissait. Infirme avant l'âge, il était surtout en proie à des accès de goutte qui lui ôtaient l'usage de tous ses membres. Ses ennemis profitèrent de cet état de souffrance pour recommencer la lutte contre lui. Henri II, fils de François I.er, se ligua sous main avec les protestants d'Allemagne, et tandis que ceux-ci reprenaient les armes, une armée française se jeta si brusquement sur le Luxembourg que la gouvernante, qui n'avait pris aucune mesure de précaution, ne se crut pas même en sûreté à Bruxelles et se réfugia en Flandre. L'empereur de son côté, obligé de fuir devant Maurice de Saxe, qu'il avait choisi pour commander son armée d'Allemagne et dont il n'avait pu prévoir la défection, n'évita une lutte dangereuse et inégale qu'en accordant sans balancer des conditions favorables à ces mêmes princes luthériens dont la répression avait été l'objet de tous ses efforts. Il accourut ensuite avec de grandes forces pour chasser les Français de la Lorraine où ils avaient pénétré : mais il ne put s'emparer de Metz que défendait le fameux duc de

Guise. La fortune lui fut plus propice en Belgique. La ville de Térouenne, que les Français avaient reconstruite, fut prise après un long siége, et rasée pour la seconde fois. Hesdin, après avoir été enlevé par les ennemis, retomba également dans les mains des Belges (1553). Mais l'année suivante, Henri II, à la tête d'une puissante armée, envahit la province de Namur, prit et ruina Bouvines et Dinant, et passant dans le Hainaut brûla Binche et Mariemont. Cependant Charles-Quint le fit reculer, et après quelques combats de peu d'importance, les efforts des deux partis se ralentirent. La campagne de 1555 ne fut plus remarquable que par la construction des deux forteresses de Charlemont et de Philippeville, destinées à défendre la frontière de ce côté.

Si les chances de la guerre avaient été assez peu favorables à l'empereur, sa politique avait remporté pendant ce temps un dernier avantage. L'Angleterre venait de tomber sous le sceptre de la reine Marie, fille de Henri VIII. Charles-Quint la fit demander en mariage pour son fils, qui se trouvait alors veuf d'une première épouse, et sa proposition ayant été acceptée (1554), l'on vit avec surprise le jeune prince, qui rachetait par l'énergie d'une volonté forte les désavantages d'une nature ingrate et d'une éducation imparfaite, prendre tout à coup un empire absolu sur l'esprit de sa nouvelle compagne, et montrer par ses efforts pour saisir le sceptre dans ses propres mains, qu'il se sentait capable de le porter. Marie lui eût cédé l'autorité toute entière sans l'opposition du parlement qui redoutait en lui un souverain accoutumé aux manières hautaines et au gouvernement impérieux des princes espagnols. Il obtint des Anglais le titre de roi ; mais la jalousie nationale ne souffrit pas qu'aucu pouvoir fut attaché à son rang.

Malgré cette restriction les résultats de l'alliance qu'il avait contractée pouvaient devenir immenses. Charles les avait tous mesurés, et par une convention expresse, il avait stipulé que comme Philippe avait déjà un fils, issu de son précédent mariage, et qui devait hériter de l'Espagne et de l'Italie, l'aîné de ceux qui naîtraient de cette deuxième union aurait en partage l'Angleterre et les Pays-Bas, afin que ces deux contrées, unies par leur situation et leurs nombreux rapports, demeurassent inséparables. Charles revenait donc encore à sa première idée de détacher nos provinces de la monarchie espagnole. Il s'inquiétait de l'incompatibilité des deux peuples qu'il avait appris à connaître en les gouvernant, et presque au bord de la tombe, il montrait cette séparation à la Belgique comme la voie de salut que lui offrait l'avenir.

Peu de temps après le mariage de Philippe, son père, qui sentait ses forces décliner, le rappela à Bruxelles, et ayant convoqué dans cette ville les états du pays, il abdiqua le gouvernement de nos provinces en sa faveur (25 octobre 1555). Il lui remit l'année suivante le gouvernement de l'Espagne, et envoya les emblêmes de l'empire à Ferdinand, renonçant lui-même à toutes les grandeurs du monde pour aller passer ses derniers jours dans la retraite. Il avait fait choix pour ce dessein du petit couvent de Saint-Just, situé dans une vallée de l'Estramadure. Ce fut là qu'il se rendit à son retour en Espagne (1556). Il y vécut encore deux ans, dans une tranquillité profonde, adoptant les usages simples et les pratiques religieuses des moines dont il partageait l'asile. Mais les fatigues de son règne l'avaient épuisé, et il s'éteignit le 21 septembre 1558.



SEPTIÈME PÉRIODE.

RÈGNE DE LA MAISON D'AUTRICHE. — SOUVERAINS RÉSIDANT EN ESPAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

Commencements du règne de Philippe II.

Le règne du fils de Charles-Quint devait être pour la Belgique une époque de crise et de déchirement. Mais les grandes causes des orages qui s'élevèrent alors remontaient pour la plupart à la période précédente : c'étaient à l'intérieur, l'absence d'une organisation générale qui unît et constituât fortement les diverses provinces; au dehors, des couronnes lointaines échues au souverain et qui subordonnaient sa politique à des influences étrangères; dans tout le nord de l'Europe une fermentation des esprits excitée ou entretenue par le schisme religieux. Le prestige de gloire et de grandeur, qui rendait si imposante aux yeux des peuples la puissance de Charles, ne pouvait encore s'attacher à un jeune prince qui montait à peine sur le trône, et qui ne recueillait qu'une partie de l'héritage paternel, puisque l'empire passait à Ferdinand. L'affection des Belges pour le monarque né parmi eux avait été vive et sincère; une sorte d'inquiétude et de défiance précédait l'avènement de Philippe, que l'éducation n'avait familiarisé ni avec

les mœurs ni avec les idées du pays. C'était une faute étrange de Charles-Quint de lui avoir fait passer toute sa jeunesse en Espagne sans le préparer au gouvernement de ses autres états. Elle influa sur tout le règne de son fils, et l'entraîna dans des fautes qu'il voulut en vain réparer plus tard.

Outre la différence qui règne d'ordinaire entre les nations éloignées, il existait entre les Belges et les Espagnols un contraste de caractère qui s'explique par l'histoire des deux peuples. Accoutumées à la liberté et pleines du sentiment de leur force, nos populations étaient familières et confiantes, hardies dans leurs démonstrations, plus ardentes que respectueuses dans leur attachement, et laissant percer en toutes choses une grande exigence de justice et de franchise et comme un instinct d'égalité. Les Espagnols sortaient de leur lutte contre les Maures, guerre de race et de religion qui avait duré huit siècles, et qui avait empreint d'une sorte de rigidité farouche les sentiments, les habitudes, les manières et les lois. Parmi eux la présence du souverain était imposante, son autorité inflexible, sa justice entourée de terreur; on eût dit qu'une main de fer pouvait seule contenir ce peuple dans l'ordre, et que pour être respectées ses institutions devaient paraître redoutables. Il était donc impossible que le même ordre d'idées présidât au gouvernement des deux nations; et Philippe, pour régner en Belgique, ne pouvait avoir de guide plus funeste que les maximes et les exemples de l'Espagne.

Déjà même la crainte de tomber sous les usages espagnols s'était manifestée dans nos provinces du temps de Charles-Quint. Tout Belge qu'était ce monarque, il n'avait pu prendre de nouvelles mesures contre la propagation des doctrines luthériennes, et instituer des juges de la foi, appelés inquisiteurs (1550), sans que ce nom éveillât des ombrages. Nos anciens édits frappaient de la mort les fauteurs d'hérésie, et lorsqu'ils avaient été appliqués aux Vaudois pendant le siècle précédent, ils n'avaient excité aucun murmure; mais les décrets impériaux semblaient rappeler l'inquisition espagnole et soulevèrent une opposition qui alla toujours en croissant. Les formes menaçantes dont ce tribunal était entouré dans la péninsule, se présentaient à l'imagination des Belges comme le type des rigueurs qu'il fallait prévoir si l'on parvenait à introduire parmi nous l'imitation des lois étrangères. Les partisans des nouvelles doctrines trouvaient une arme redoutable dans l'effroi qu'inspiraient ces procédures sévères et mystérieuses dont ils assombrissaient encore le tableau. Menacés dans leur croyance, ils cherchaient à alarmer la foule pour ses libertés. Ils réussirent de cette manière à paralyser l'exécution des édits sévères de l'empereur; mais si de pareilles inquiétudes avaient pu se répandre pendant le règne de Charles, combien ne devaient-elles pas acquérir de force sous la domination de son fils, si complètement étranger à nos provinces, et qui paraissait ignorer leurs droits et leurs besoins, comme leurs mœurs et leur langage. Cette défiance générale, dont le jeune monarque s'était vu entouré à ses premiers pas en Angleterre, l'attendait aussi en Belgique; et c'était là pour lui un obstacle d'autant plus difficile à vaincre que le peuple était plus accessible à la prévention. Dans aucun pays en effet l'opinion publique n'avait été jusque là aussi puissante et aussi nécessaire à ménager que dans le nôtre : la nation belge, inégale dans sa conduite envers ses souverains, accordait tout à ceux dont elle se croyait aimée et qu'elle affectionnait à son tour; mais ceux qui ne lui inspiraient point de confiance et de sympathie, l'avaient toujours trouvée ombrageuse et indocile, peut-être même quelquefois injuste.

Philippe II, à son avènement au pouvoir, se trouvait entouré des ministres et des conseillers de son père, et pendant quelque temps il parut n'agir que par leur impulsion. Ce prince, qui devait grandir par degrés dans l'opinion même de ses ennemis, n'était pas encore en état de diriger les affaires, et trop fier pour y prendre part avant d'en être

maître, il cachait sous une inaction apparente un apprentissage silencieux et opiniâtre (1). Ses manières restaient froides et réservées; ses paroles rares et courtes. Il y avait quelque chose d'obscur dans son caractère et de mystérieux dans sa pensée. On eût dit qu'il cherchât en lui-même à asseoir d'une manière fixe ses opinions qui flottaient entre les maximes espagnoles de sa jeunesse et les idées si différentes de ces peuples du Nord parmi lesquels il se trouvait jeté : heureux s'il avait pu effacer entièrement alors l'effet de ses premières impressions!

Une trève de cinq ans avait été conclue avec la France dans les derniers moments du règne de Charles-Quint : Henri II la viola dès l'année 1557, en jetant une armée en Italie et une autre dans l'Artois. Mais Philibert, duc de Savoie, auquel Charles-Quint avait confié le commandement des forces réunies en Belgique, pénétra en France à son tour, et entreprit le siége de Saint-Quentin. Il avait sous ses ordres soixante mille soldats de diverses nations, parmi lesquels les hommes d'armes belges (nommés alors les bandes d'ordonnance) formaient le corps le plus redoutable. Le connétable de Montmorency, qui était le chef de l'armée ennemie, ne se sentant point assez fort pour livrer bataille, se contentait d'inquiéter les assiégeants, et de jeter quelques secours dans la place à travers les marais dont elle était entourée. Il parvint même à y faire entrer cinq cents hommes après avoir surpris par une brusque attaque les gardes avancées du duc de Savoye. Mais cette entreprise hardie lui coûta cher. Le jeune comte d'Egmont,

(1) C'est dans les rapports officiels des diplomates de cette époque (indiqués par M.r Von Raumer dans ses lettres historiques) que l'on trouve les renseignements les plus authentiques et les plus curieux sur cette éducation graduelle et volontaire que Philippe II s'était imposée, et qui le rendit à la fin aussi supérieur à ses ministres qu'il leur avait été inférieur au commencement de son règne.

qui commandait une partie des bandes d'ordonnance, et qui unissait à une valeur impétueuse un coup-d'œil prompt et sûr, lança hardiment ses cavaliers sur les postes que l'ennemi avait placés dans les marais pour couvrir la retraite. Ayant forcé le passage, il entraîne avec lui plusieurs escadrons belges et allemands, prolonge l'armée française sans l'attaquer, et va se déployer en avant d'elle de manière à l'arrêter dans sa marche. Il ne restait d'autre alternative à Montmorency que d'écraser cette cavalerie encore peu nombreuse, ou d'attendre le choc de l'armée entière. Tandis qu'il hésitait, d'Egmont lui-même chargea la première ligne, et l'arrivée de nouveaux renforts ayant rendu la partie moins inégale, la gendarmerie de France fut culbutée et mise en fuite. L'infanterie formée en carré tint ferme jusqu'à l'arrivée de quelques canons qui ouvrirent ses rangs; mais alors les bandes d'ordonnance l'enfoncèrent avec un affreux carnage. Les vaincus perdirent cinq mille combattants, parmi lesquels plus de six cents gentilshommes, et le nombre des prisonniers fut si considérable qu'il fallut en renvoyer une partie. Parmi ceux que l'on garda se trouvait Montmorency lui-même, qui avait été blessé dans la mêlée. Cent drapeaux ou cornettes et dix-huit pièces de canon devinrent les trophées de la victoire.

Telle fut la fameuse journée de Saint-Quentin, dont Philippe consacra plus tard le souvenir par la fondation du riche monastère de l'Escurial. La ville fut prise d'assaut dix-sept jours après (le 27 août), et le célèbre Coligny, qui commandait la garnison, partagea la captivité du connétable.

Un si grand succès fut mal utilisé. L'armée victorieuse se dispersa peu après, rien n'ayant été préparé pour une campagne plus longue. Les Français, au contraire, profitèrent de la mauvaise saison pour reprendre l'offensive, et le duc de Guise, qui les commandait, se rendit maître de la ville de Calais qui était à peine gardée pendant l'hiver, parce qu'on la croyait inattaquable à cette époque de l'année. Au printemps, deux corps ennemis entrèrent l'un dans le Lu-

xembourg, l'autre dans la Flandre. Le premier prit Thionville et Arlon, le second Bergues et Dunkerque. Le roi n'avait pas encore rassemblé ses troupes que le pays se trouvait envahi de toutes parts.

Mais le courage du comte d'Egmont arrêta encore le progrès des armes françaises. Le corps qui avait pris et pillé Dunkerque, retournait vers Calais chargé de butin. Le comte qui commandait en Flandre, réunit quelques milices et un nombre assez considérable de cavaliers, et se jette sur le passage de l'ennemi aux environs de Gravelines. C'était au bord de la mer, sur une plage unie et nue. Les escadrons belges chargèrent avec impétuosité, d'Egmont lui-même donnant à ses soldats l'exemple du courage. Après avoir renversé les cavaliers français ils éprouvèrent quelque résistance quand ils furent parvenus jusqu'aux piquiers qui soutinrent assez bien le premier choc. Le jeune comte fit alors avancer son infanterie dont les premiers bataillons donnèrent avec tant de vigueur que les lansquenets ennemis élevèrent leurs armes en l'air pour demander quartier. L'armée de France fut entièrement détruite et son général fait prisonnier. Alors Henri entama de nouvelles négociations, et la paix fut signée au mois d'avril 1559, chacun des deux souverains consentant à restituer ce qu'il avait acquis pendant la guerre.

A peine ce traité fut-il conclu que Philippe exprima le désir de retourner en Espagne. Son épouse, Marie d'Angleterre, venait de mourir, et aucun intérêt d'ambition ou de politique ne le retenait plus dans le Nord. Mais il voulut avant organiser d'une manière forte et stable l'administration du pays. Le gouvernement des diverses provinces fut confié aux principaux seigneurs, au-dessus desquels le roi plaça, comme gouvernante, Marguerite, duchesse de Parme, fille naturelle de Charles-Quint (1). Un conseil d'état, composé de six membres, devait lui servir de guide et d'appui; et dans les cas importants elle recevrait les instructions du monarque lui-même, avec lequel il lui serait toujours facile de correspondre.

(1) La mère de cette princesse était une demoiselle d'Audenaerde et s'appelait Marguerite Van Geest.

Ce mode d'organisation paraissait combiné avec une profonde sagesse. La duchesse de Parme, princesse intelligente et habituée aux affaires, avait assez d'expérience et de dignité pour représenter le souverain, sans pouvoir lui porter aucun ombrage par sa fermeté ou son ambition. Sur les six membres du conseil d'état, trois s'étaient formés au service de l'empereur, et s'étaient élevés au rang qu'ils occupaient à force de dévouement et d'habileté. De ces trois, en qui Philippe mettait sa confiance, le plus remarquable était Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras. Bourguignon d'origine, et fils du ministre le plus adroit de Charles-Quint, il possédait, avec une connaissance profonde de tous les ressorts de l'état, une rare sagacité pour apprécier les hommes et les choses. Il montrait un zèle sans bornes pour le roi et pour l'Eglise; mais peut-être avait-il plus de prudence que de vigueur et plus de prévoyance que d'énergie. Souvent même les faiblesses de sa vanité déparaient ses talents, et il usait avec trop d'éclat de son habileté, de son crédit et de son opulence. A côté de lui figurait le président du conseil privé, Viglius d'Aytta de Zuichem, plus tard évêque de Gand; c'était un jurisconsulte frison, d'une science profonde, d'un caractère probe et d'une pénétration peu ordinaire. Il écrivait avec quelque élégance, et sans égaler l'adresse de Granvelle, il le surpassait peut-être en sagesse. Pour le comte de Berlaymont, qui était le troisième, il connaissait les finances, et avec peu d'éclat dans l'esprit, il avait de la chaleur et de la résolution.

En face de ces hommes d'affaires et d'expérience se trouvaient trois grands seigneurs, à qui la naissance et les dignités donnaient d'autres titres au pouvoir. Le comte d'Egmont était le premier. D'origine hollandaise, mais ayant

presque tous ses biens en Flandre, il gouvernait cette dernière province, et la générosité de son caractère l'y avait rendu aussi cher au peuple que l'éclat de ses victoires. Franc jusqu'à l'imprudence, brave jusqu'à la témérité, aucune de ses pensées n'était secrète, aucune de ses paroles détournée. Un grand sentiment de droiture et de justice lui tenait lieu d'habileté acquise. Plus souvent guidé par des sentiments honorables que par des calculs profonds, il se passionnait aisément, et n'était point en garde contre lui-même. Ses idées de fidélité n'étaient pas moins sincères que son attachement au pays; mais dans l'ardeur de l'action il ne distinguait peut-être pas toujours la limite exacte de ces deux devoirs, et pouvait se laisser entraîner au-delà des bornes.

Philippe de Montmorency, comte de Horne et grand-amiral, fier et intrépide comme d'Egmont, mais d'un caractère plus violent et d'une âme moins élevée, avait à peu près les même tendances politiques. C'était un homme d'action plutôt que d'intelligence, d'exécution plutôt que de commandement.

Mais celui qui prenait place au conseil avec de Horne et d'Egmont joignait à la sagacité de l'esprit et à la profondeur de la pensée cette énergie froide et cette volonté persévérante qui maîtrisent les choses et subjuguent les hommes. C'était Guillaume de Nassau, prince d'Orange, surnommé plus tard le Taciturne. Ce jeune seigneur, né en Allemagne et élevé au sein du protestantisme, était venu en Belgique à l'âge de 12 ans, et y avait recueilli la succession de son cousin René de Nassau, l'un des princes les plus riches de son siècle. Pour ne point s'aliéner l'empereur, il avait fait profession de croyances catholiques, mais sans conviction bien réelle. Depuis lors Charles-Quint l'avait traité en favori, lui témoignant dans toutes les occasions une confiance qui semblait presque excessive. Philippe à son tour lui avait donné le gouvernement des provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht; cependant

ils laissaient percer l'un pour l'autre une sourde aversion. Guillaume, sans manquer de respect au roi, était hostile à tous ceux qui avaient sa confiance; et le monarque, qui ne pouvait l'accuser, le soupçonnait déjà sinon d'hostilité à son gouvernement, du moins d'ambition mécontente.

Il n'était peut-être pas difficile de prévoir que les deux fractions, dont se trouvait ainsi composé le conseil d'état, montreraient des tendances différentes; mais le monarque n'avait pu se dispenser d'y introduire quelques-uns des principaux seigneurs du pays, et les circonstances avaient pour ainsi dire dicté son choix. D'ailleurs la prépondérance en cas d'opposition était suffisamment garantie au parti du roi, puisque Marguerite et les trois conseillers dont on était sûr, formaient la majorité. Il semblait donc que l'on n'avait rien à craindre pour la marche des affaires, et peut-être l'attente de Philippe eût-elle été remplie, si l'attitude douteuse du prince d'Orange n'eût caché qu'un mécontentement ordinaire.

Mais Guillaume lui-même déclara dans la suite qu'il avait dès lors formé la résolution de lutter contre les Espagnols, et sous ce mot vague ses apologistes désignent évidemment le roi. Il donnait pour motif de sa résolution une confidence que lui avait faite Henri II, et d'après laquelle il y aurait eu des conventions secrètes entre les cours de France et d'Espagne pour l'extermination des protestants. Aujourd'hui, que l'histoire possède des détails précis sur les négociations de cette époque, il paraît certain que de pareilles conventions n'ont point existé, et Henri n'aurait pu faire à ce sujet qu'une ouverture vague ou une insinuation perfide (1). Mais le prince d'Orange n'avait pas besoin de ces

(1) L'origine et les affections luthériennes de Guillaume étaient trop faciles à connaître pour qu'on le crût partisan de l'extermination des protestants; mais peut-être cherchait-on à l'indisposer

fausses révélations pour prendre parti contre Philippe. Il voyait, et ce n'était pas un mystère, que le jeune souverain voulait avant toutes choses maintenir dans ses états l'unité de religion. C'était le dernier conseil que lui avait donné Charles-Quint, et il était résolu à ne jamais s'en départir. Elevé d'ailleurs dans des habitudes de dévotion, il montrait une profonde horreur pour tout ce qui tenait au protestantisme. Guillaume, il est vrai, avait cessé de faire profession des nouvelles doctrines, dans lesquelles il avait été nourri. Mais toute sa famille était luthérienne, et des plus zélées pour le culte qu'elle avait adopté. Son frère, Louis de Nassau, qui vivait alors auprès de lui, s'efforçait de le ramener à ses premières croyances, et lui-même se sentait porté à y revenir. Ainsi sa position vis-à-vis du roi se dessinait nettement à ses propres yeux : il ne pouvait jouir de sa confiance et devait s'attendre tôt ou tard à son inimitié. Dès lors s'était présentée à lui l'idée de la résistance.

Il serait téméraire de vouloir juger jusqu'à quel point il porta d'abord cette idée audacieuse. En général les protestants d'Allemagne n'avaient pas cherché à détrôner le souverain, mais à lui dicter des conditions qui rassurassent leur liberté aux dépens de son pouvoir. Une marche semblable aurait été d'autant plus facile à suivre en Belgique que les priviléges des provinces posaient déjà des bornes à l'autorité du monarque. Mais les apôtres du protestantisme avaient encore fait si peu de progrès dans le pays, qu'il n'existait aucune chance de succès pour une opposition ouvertement fondée sur les dissidences religieuses. Ce n'était donc qu'au nom des libertés nationales que la lutte

---

contre Philippe. Ce fut en partie avec l'argent du trésor français que le prince fit plus tard la guerre au duc d'Albe, tandis que Charles IX envoyait représenter à celui-ci qu'il avait trop d'indulgence et de modération.

pouvait être essayée ; et le voyage d'outre-mer, auquel le roi se disposait, son dessein de résider en Espagne qu'il était aisé de découvrir, l'antipathie des Belges pour toute apparence de domination étrangère, permettaient de concevoir le plan d'un affaiblissement graduel de son influence. L'entreprise était vaste et hardie ; peut-être ne prit-elle toute son étendue qu'à mesure que les événements la développèrent ; mais on ne peut guère douter que le prince d'Orange n'en eût le projet dès son entrée au conseil d'état.

En effet, c'était dès lors un dessein bien arrêté de sa part de ne point laisser à Granvelle et aux conseillers qui l'entouraient le degré d'influence que leur avait destiné Philippe. Il prévoyait que l'évêque d'Arras, aussi zélé pour l'autorité royale que pour la puissance de l'Eglise, essaierait de soutenir l'une par l'autre, et il ne voulait pas lui laisser le temps d'accomplir ses desseins. A la confiance du roi, dont jouissait le prélat, il comptait opposer un pouvoir non moins redoutable et dont lui seul peut-être avait mesuré toute la force : c'était l'influence de cette haute noblesse qui était alors en possession de presque toutes les dignités, du gouvernement des provinces, du commandement des troupes, en un mot des attributs de la souveraineté. Les longs efforts des princes des maisons de Bourgogne et d'Autriche pour diminuer la prépondérance des villes et neutraliser leur action sur le pays, avaient eu pour conséquence l'agrandissement rapide et peut-être démesuré d'un petit nombre de familles plutôt princières que seigneuriales, autour desquelles se groupait la noblesse moyenne. Les Nassau (Allemands d'origine), les d'Egmont (Hollandais), les Croy (venus de France), avaient joué le principal rôle sous les derniers règnes, et se trouvaient à la tête de cette fière aristocratie, qui joignait à son attachement pour les souverains des idées d'indépendance personnelle et de grandeur féodale. Guillaume, quoique jeune encore, avait pris en quelque sorte le premier rang, d'abord par la faveur impériale qu'il avait obtenue, par l'opulence que lui assuraient

de grands biens et un riche mariage, et par l'éclat d'une magnificence presque souveraine ; mais surtout par l'ascendant que lui donnaient un caractère ferme, un coup-d'œil prompt, un jugement sûr. Plus pénétrant et plus profond que ceux qui l'entouraient, il savait être réservé sans froideur, et rester maître de lui-même sans paraître aspirer à dominer sur les autres. Dans le commerce ordinaire de la vie on lui voyait les traits et les goûts de son âge ; mauvais ménager, joyeux compagnon, grand chasseur, il entretenait avec la plupart des seigneurs de la cour ces relations amicales et familières qui forment souvent les liens les plus solides. Ainsi, l'influence qu'il s'était acquise tenait à sa position sociale autant qu'à ses qualités personnelles, et cette noblesse, dont il allait devenir le chef, reconnaissait en lui son représentant.

On a déjà vu combien les dispositions où se trouvait la nation étaient dangereuses pour le monarque. Les Belges se montraient vivement inquiets des prédilections étrangères d'un souverain qui ne partageait ni leur caractère ni leurs inclinations, et avec lequel ils avaient eu si peu de rapports. Les états, réunis à Gand vers l'époque de son départ, lui témoignèrent cette défiance qui commençait à germer dans tous les esprits. Il voulait laisser après lui en Belgique trois mille fantassins espagnols qu'y avait amenés l'empereur. L'assemblée refusa hautement d'y consentir. Philippe avait été loin de prévoir cette résistance ; elle l'irrita autant qu'elle le surprit, et il laissa échapper ces paroles remarquables : Bientôt les Belges voudront me chasser aussi sous prétexte que je suis étranger. Cependant, au milieu de cette opposition générale, il crut reconnaître la main d'un seul ennemi, et au moment de s'embarquer pour l'Espagne à Flessingue, le 20 août 1559, il reprocha au prince d'Orange d'avoir soulevé contre lui cette tempête. En vain Guillaume voulut-il rejeter la décision sur les états, le roi repartit avec amertume : Ce ne sont point les états, mais vous, vous, vous seul !

CHAPITRE II.

Opulence et prospérité commerçiale de la Belgique vers 1560. — Régence de Marguerite de Parme.

L'époque approchait où la plus terrible commotion devait ébranler la Belgique et détruire par sa violence la prospérité que tant de siècles avaient préparée, et que tant d'efforts avaient maintenue. Aucune autre contrée jusqu'alors n'avait fait des progrès aussi constants, et ne jouissait d'une opulence aussi générale. La population des villes, mesure ordinaire du commerce et de l'industrie, avait atteint une proportion plus forte qu'aujourd'hui. Anvers et Liége comptaient plus de cent mille habitants ; Gand et Bruxelles soixante-dix à soixante-quinze mille. L'industrie principale était encore la draperie, qui prospérait surtout en Flandre. On évaluait ses exportations annuelles, sans y comprendre les draps de qualité inférieure, à 8 millions de florins (qui représenteraient aujourd'hui 50 millions de francs). Les forges de Liége étaient regardées comme les premières du monde, et l'on disait en proverbe que les Liégeois avaient trois choses uniques, du pain meilleur que le pain, du fer plus dur que le fer, et du feu plus ardent que le feu (ce dernier trait se rapporte à la qualité du charbon). La navigation s'était accrue depuis la prise de Calais par la France : car les marchands anglais étaient venus résider à Bruges, où était l'entrepôt général des laines d'Angleterre et d'Espagne. Mais Anvers formait comme le centre du négoce. Un relevé du mouvement commercial de cette ville, vers le milieu de ce siècle, porte à deux mille cinq cents le nombre des navires que l'on y voyait souvent réunis

dans l'Escaut. L'Angleterre, l'Espagne et le Portugal étaient la destination la plus ordinaire de ces batiments. Les deux dernières contrées surtout, brusquement enrichies par la conquête des Indes et d'une partie de l'Amérique, mais dépourvues de manufactures et d'industrie, tiraient de nos provinces jusqu'aux meubles et aux ustensiles de ménage. Telle était quelquefois la richesse des cargaisons expédiées pour ces pays, que les marchandises de treize bâtiments enlevés par des corsaires français furent estimées 500,000 écus d'or. Anvers recevait chaque semaine, des provinces wallones ou du nord de la France, deux mille grandes voitures de roulage pesamment chargées; et il n'y avait pour ainsi dire aucun point de la Belgique qui ne ressentît les effets de cette activité et de cette circulation.

C'était dans les solennités politiques ou dans les fêtes locales que l'on voyait surtout éclater l'immense richesse ainsi répandue dans le pays. Dans un concours de déclamation proposé par les Anversois, la société de Rhétorique de Malines envoya trois cent vingt-six de ses membres, qui firent leur entrée à cheval, tous vêtus de satin et de velours avec des ornements d'or et d'argent. Ceux de Bruxelles, aussi nombreux et aussi richement équipés, amenaient avec eux soixante-seize voitures et sept chars de triomphe. Dans d'autres occasions on élevait des décorations monumentales, on contruisait des cirques sur les places publiques, l'on faisait paraître la milice bourgeoise magnifiquement armée et couverte de casaques de velours. Les cérémonies publiques devenaient une affaire municipale, et la pompe de ces spectacles ne paraissait jamais achetée trop cher.

Mais au milieu de tout ce faste, peut-être les regards d'un observateur froid auraient-ils cherché en vain dans nos provinces, ces éléments de force et ces bases de liberté qui avaient caractérisé la Belgique à l'avènement des ducs de Bourgogne. Cette bourgeoisie, qui ne figurait plus que dans les réjouissances, avait perdu avec l'habitude des armes, l'énergie nécessaire pour en faire usage. Les populations étaient encore libres et fières; mais elle avaient cessé d'être endurcies et retoutables. On avait vu les bandes de Martin van Rossem camper sans crainte au cœur du Brabant et sous les murs de la grande ville d'Anvers, qui ne se fiant pas à ses citoyens, avait fait venir des paysans du pays de Waes pour garder ses remparts. La vie politique était oubliée du peuple comme la vie militaire; non que les priviléges eussent été diminués, mais parce que les querelles des souverains n'étaient plus comme jadis des questions locales, immédiates, touchant aux intérêts ou aux sentiments nationaux. A part quelques points d'administration intérieure, qui offraient rarement une grande importance, le rôle des assemblées nationales se bornait à peu près à consentir aux subsides ou à les refuser. Encore faut-il remarquer que les refus étaient le plus souvent impossibles; car ils n'auraient pas terminé les luttes où le souverain se trouvait engagé comme roi d'Espagne ou comme empereur, et ils n'auraient eu d'autre résultat que de laisser la Belgique sans défense. Ainsi le gouvernement échappait pour ainsi dire à l'action du pays. Les troupes n'étaient plus fournies par les provinces: le souverain traitait avec des capitaines qui, pour une somme convenue, levaient des gens de guerre dans les parties les plus pauvres de la contrée (surtout dans la Gueldre et le Hainaut) ou en Allemagne. L'esprit mercenaire des soldats ainsi rassemblés les rendait indifférents à la cause qu'ils soutenaient, et à l'exception des bandes d'ordonnance, qui se montaient à trois mille hommes, il n'y avait plus d'armée nationale. Enfin la navigation elle-même, cette partie si importante (et plus tard si décisive) des ressources et des forces de la Belgique, échappait en quelque sorte des mains des Brabançons et des Flamands, pour passer aux Hollandais, aux Zélandais et aux Frisons. Là se trouvait la pépinière des matelots; là se concentraient la pêche et le commerce de grains et de bois; là se faisaient les expéditions vers la Bal-

tique et le Nord. La vie plus simple, le travail plus rude, les besoins plus bornés de ces populations maritimes, leur assignaient en quelque sorte ces entreprises dures, où la fatigue et le danger étaient plus grands que le profit, mais qui formaient des hommes d'audace et d'action. Anvers et Bruges, riches depuis longtemps, formaient des ouvriers habiles pour les arts d'une civilisation avancée ; on y fabriquait des étoffes de prix, de la soie, du satin, du velours, des tapisseries, des dorures, des couleurs, des glaces : on y raffinait le sucre, on y purifiait les métaux, on y travaillait l'or, l'argent et les pierres précieuses. Tant de professions, d'un ordre assez élevé et d'une nature lucrative, alimentaient les habitants : à Dordrecht et à Amsterdam, le peuple se composait de marins.

Les historiens ont remarqué, comme une grande cause des malheurs publics à cette époque, l'état de gène et de détresse où se trouvaient presque tous les nobles. Ce mal prenait sa source dans le nouveau système militaire qui y prolongeait la durée des campagnes. Les gentilshommes, qui servaient d'abord pendant trois mois au plus, se voyaient maintenant forcés de rester quelquefois plusieurs années sous les armes. C'était leur ruine. Les plus puissants n'en souffraient pas moins que les plus pauvres ; car les grades les plus élevés entraînaient les plus fortes charges, et le souverain accordait à peine quelques légères indemnités à ceux dont les services n'étaient pas mercenaires. Une lettre de Guillaume de Nassau nous montre que ses honoraires, comme général en chef de l'armée de Charles-Quint (en 1555), s'élevaient à 300 florins par mois, tandis qu'il en dépensait 2,500. Aussi ce prince, que l'on surnommait le Riche, était-il lui-même obéré à la fin de la guerre. Le gouvernement avait très peu de moyens d'indemniser ceux qui ne pouvaient supporter ces pertes : car les luttes n'étant plus nationales, on ne voyait pas, comme autrefois, les provinces rémunérer ceux qui les avaient défendues, et payer les dettes du souverain. La politique de Charles-Quint lui-

même consistait à ne demander aux états que le moins de sacrifices possibles, pour éviter leur intervention dans les affaires. La noblesse n'était point récompensée ; et comme un sentiment d'honneur l'avait poussée en général à des efforts au-dessus de ses forces, et que d'un autre côté elle ne pouvait se soustraire aux progrès du luxe dans les autres classes, elle souffrait et se trouvait disposée non à lutter contre le monarque, mais à murmurer contre ses conseillers.

Enfin une autre classe, plus rarement mêlée aux secousses politiques, le clergé venait de subir une réorganisation qui avait agité les esprits et froissé quelques intérêts. Jusqu'alors il n'avait existé dans les Pays-Bas que cinq évêchés, ceux de Liége, de Tournay, d'Utrecht, d'Arras et de Cambrai. Philippe avait fait solliciter à Rome l'établissement de nouveaux diocèses, qui devaient porter le nombre total à dix-huit. C'était le moyen de donner à l'Eglise belge une organisation régulière et forte. L'archevêque de Malines devenait primat des Pays-Bas, et avait pour suffragants six nouveaux évêques, ceux de Gand, de Bruges, d'Ypres, d'Anvers, de Bois-le-Duc et de Ruremonde. Au midi de la contrée les évêchés de Tournay, d'Arras, de Namur et de Saint-Omer, avaient pour métropole Cambrai érigée en archevêché : cinq nouveaux diocèses, créés dans les provinces septentrionales, devaient ressortir d'Utrecht. Liége seul restait isolée comme siége épiscopal de même que comme principauté. Le souverain pontife consentit à cet arrangement dont le fond était sage (1559) ; mais l'exécution offrait quelques difficultés. Pour doter les nouveaux prélats on leur assigna les revenus de plus grandes abbayes, dont ils devinrent les abbés titulaires : c'était ôter aux religieux une partie de leurs biens et de leurs droits. Les anciens évêques étaient élus par leur chapitre ; le roi seul se réservait la présentation des nouveaux, et le clergé, jusqu'alors tout à fait indépendant du souverain, allait ainsi tomber sous son influence. Les diocèses de Tournay et de

Liége étaient réduits et mutilés par ce changement, qui leur ôtait leur ancienne importance; enfin l'on disait tout haut que l'archevêché de Malines était réservé au Bourguignon Granvelle, et que lui et les autres prélats de Brabant, désormais choisis par Philippe, augmenteraient le pouvoir de ce prince dans l'assemblée des états, où ils prendraient place au lieu des abbés dont on leur avait assigné le titre et les revenus.

Dans cette situation des choses, le premier point sur lequel s'engagea la lutte entre les serviteurs du monarque, et ceux qui étaient mal disposés à souffrir sa domination, fut le renvoi des troupes espagnoles. Les désordres et les violences que commettaient ces soldats dans leurs cantonnements alimentaient l'irritation publique. Rien ne fut plus facile que de soulever toutes les classes d'habitants contre ces bandes étrangères, que Philippe, dans un but politique ou sous l'impression de son ressentiment, faisait rester dans nos provinces plus longtemps qu'il ne l'avait promis. La gouvernante s'effraya de l'effervescence des esprits et sollicita elle-même le départ des Espagnols, malgré l'avis de Granvelle. Ils s'embarquèrent enfin (1561); mais l'impulsion était donnée et les exigences ne devaient pas se borner là.

En effet le retard maladroitement apporté à l'éloignement de ces troupes avait rendu compacte et redoutable le parti de l'opposition. Les comtes d'Egmont et de Horn, subjugués par l'ascendant du prince d'Orange, se laissaient diriger en tout par lui. Ils entraînaient avec eux la plus grande partie de la noblesse, ennemie des étrangers et mécontente de la faible part qu'elle avait au gouvernement. Rien ne contrebalançait l'action immense qu'exerçaient sur la population et même sur la cour de la gouvernante le mécontentement des plus grandes familles, et l'aversion qu'elles témoignaient pour ceux à qui Philippe s'était confié. A défaut d'autres sujets de plainte on prolongeait l'affaire des évêchés, on résistait à leur établissement, on

répétait le nom sinistre d'inquisition, et il n'y avait point d'accusation qui ne trouvât de l'écho.

Granvelle venait d'obtenir le chapeau de cardinal. Il en profita pour prendre sa revanche des petites humiliations auxquelles l'avait exposé jusque là l'infériorité de sa naissance et de son rang. Son nouveau titre lui donnait le pas sur tous ses adversaires et il se piqua d'étaler une magnificence qui éclipsait la leur. C'était une faute; il irritait par là des adversaires dont il eût pu regagner quelques-uns. Mécontent de la faiblesse qu'avait montrée la gouvernante, il crut pouvoir la dominer en affectant de la hauteur dans ses relations avec elle; la confiance que lui accordait le roi et la fortune inespérée où il été parvenu, lui inspiraient aussi des mouvements étranges de vanité. Bientôt il devint odieux à Marguerite elle-même, qui demanda son éloignement: lui de son côté, soit lassitude, soit crainte, sollicitait également sa retraite. Philippe y consentit, et le cardinal partit pour la Franche-Comté au mois de mars 1563.

Alors le conseil d'état tomba sous la direction absolue du prince d'Orange, contre lequel Viglius et Berlaymont ne pouvaient lutter, et qui prit ouvertement les rênes de l'administration. L'agitation parut diminuer. La noblesse était satisfaite du triomphe qu'elle venait d'obtenir: le peuple, quoique toujours défiant envers le roi, n'avait plus aucun grief sérieux: la seule affaire qui fixât l'attention et qui demandât l'intervention immédiate du pouvoir, était la grande et délicate question de la liberté religieuse. Le nombre des protestants s'était accru, principalement dans les provinces frontières, et l'on avait vu à Valenciennes, où des calvinistes français venaient de s'introduire, la foule délivrer ceux que les magistrats voulaient envoyer au supplice. Il devenait donc urgent ou de s'opposer avec vigueur aux partisans des nouvelles doctrines, ou de renoncer à employer contre eux la force des lois. Ce fut ce dernier parti que Guillaume fit prévaloir d'abord dans l'opinion de la noblesse, puis au conseil. La plupart des seigneurs belges se

flattèrent que le roi y consentirait : pour Nassau, il n'est guère douteux qu'il prévoyait les refus du monarque et que sa pensée allait plus loin.

L'occasion lui était singulièrement favorable. Dans d'autres circonstances, il eût couru risque de choquer tous les esprits en accordant quelque soutien aux prédicateurs ou aux partisans du protestantisme. Mais le nom d'inquisition avait inspiré une horreur générale. On craignait encore que le but de Philippe ne fût d'introduire en Belgique ce tribunal espagnol avec son pouvoir absolu et mystérieux. Cette seule pensée rendait odieuses au peuple les mesures de sévérité déjà décrétées contre les hérétiques, et les premières voix qui s'élevèrent pour demander leur abolition furent écoutées avec faveur. Le comte d'Egmont, que le roi avait mandé auprès de lui pour conférer sur l'état et les vœux de nos provinces, lui porta leurs réclamations (1565). Mais le monarque, loin de céder, envoya l'ordre de redoubler de rigueur. Il recommandait en même temps d'éloigner des yeux du peuple le supplice des condamnés, afin d'éviter l'impression que pouvait faire sur la foule leur courage fanatique. C'était se méprendre étrangement sur le caractère et les idées des Belges que des exécutions secrètes devaient révolter. Aussi cette dernière partie de ses ordres fut-elle entièrement négligée par la gouvernante qui voyait les choses de plus près. Mais les condamnations commencèrent, et c'en fut assez pour augmenter l'irritation. D'Egmont lui-même, de retour en Belgique, se plaignait hautement d'avoir été trompé par le roi, soit qu'il eût reçu des promesses illusoires, soit qu'il se fût abusé sur la valeur des expressions du souverain. Bientôt éclata une opposition ouverte.

Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, fut le premier auteur de la ligue qui se forma alors parmi la noblesse et la haute bourgeoisie. Il avait rédigé un acte d'union, appelé le Compromis, dont les signataires s'engageaient à résister à l'établissement de l'inquisition, soit avec leur

fortune ou avec leur épée. Deux mille signatures furent bientôt recueillies, et le 5 avril 1566, plus de trois cents gentilshommes, qui s'étaient rassemblés à Bruxelles pour cet effet, présentèrent à la gouvernante une requête par laquelle ils demandaient l'abolition des édits contre les protestants, et même la suppression des nouveaux évêchés. Marguerite de Parme, pleine d'inquiétude et d'irrésolution, ne leur fit qu'une réponse vague également insuffisante pour satisfaire les mécontents ou pour les effrayer. Les confédérés protestèrent tout haut de leur dévouement au roi ; mais ils montrèrent la ferme résolution d'obtenir par tous les moyens l'objet de leur requête, et le comte de Berlaymont ayant dit tout bas à la gouvernante que ce n'étaient que des gueux, ils adoptèrent ce nom qui désigna plus tard en Belgique le parti protestant.

Le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Horne n'avaient point fait partie de cette assemblée ; mais leurs proches et leurs amis s'y trouvaient, et ils étaient ouvertement en rapport avec elle. Bientôt une seconde réunion des confédérés eut lieu à Saint-Trond, et là ils se trouvèrent au nombre de près de deux mille nobles, tous armés, et quelques-uns suivis de leurs gens. Marguerite n'avait point de forces à leur opposer, et si l'unité de vues et de sentiments qui régnait entre eux eut été réelle et durable, ils semblaient pouvoir braver toute la puissance de Philippe. Mais quoiqu'ils fussent unanimes pour résister au roi en ce qui touchait aux libertés nationales, il s'en fallait de beaucoup que leurs intentions fussent les mêmes quant à l'avenir religieux du pays. Si quelques-uns de leurs chefs étaient protestants et voulaient la ruine de l'Eglise, l'immense majorité de l'assemblée était sincèrement catholique et ne désirait rien de plus que les points formulés dans la requête. Ces derniers ne soupçonnaient point encore le plan secret des autres, et auraient été plus disposés à le combattre qu'à y concourir.

Un événement imprévu vint ouvrir les yeux à presque

tous. Depuis quelque temps le nombre des prédicateurs protestants était devenu plus considérable, à la faveur des troubles et de l'agitation des provinces. Anvers avait toujours renfermé un certain nombre de marchands luthériens que l'on avait ménagés pour ne point nuire au commerce qui se faisait avec l'Allemagne. (Le roi avait même consenti à laisser vacant le siége épiscopal de cette ville, pour que les négociants étrangers n'éprouvassent aucune inquiétude quant à leur liberté religieuse). La Flandre et le Hainaut se trouvaient inondés de calvinistes français, qui attroupaient le peuple dans les campagnes et aux environs des villes. Une crise commerciale, qui avait suspendu momentanément les affaires et fermé les ateliers, disposait une partie de la classe ouvrière à tout ce qui offrait l'image de troubles, d'innovations, de révolution sociale. Les prédicateurs devinrent populaires parce qu'ils accusaient l'ordre existant ; et comme leurs harangues étaient dirigées contre les choses plutôt que contre les doctrines, ils ameutèrent une multitude aveugle, à laquelle se joignirent des bandes vagabondes d'aventuriers français. Les premiers désordres éclatèrent à Anvers dans le mois de juillet. Les protestants assistaient armés aux prêches publics, et la fermentation devint générale dans la ville au bruit de l'approche de quelques troupes. Le prince d'Orange y courut et apaisa un moment les troubles. Mais au mois d'août, les calvinistes formèrent des rassemblements en Flandre, et attaquèrent les abbayes et les églises du côté de Menin et de Courtrai. Animés d'une audace que l'impunité redoublait, ils forcèrent l'entrée des temples, brisèrent les images et détruisirent ou profanèrent tous les objets sacrés, d'abord dans les campagnes, puis au sein même des cités les plus considérables, à Ypres, à Gand, à Tournay, à Anvers. La populace déchaînée semblait se faire un jeu de cette œuvre de destruction que les classes moyennes n'osaient empêcher.

Mais alors ceux des seigneurs belges qui avaient signé le Compromis de bonne foi et sans arrière-pensée, comprirent

où conduisait la route dans laquelle ils se trouvaient engagés. La confédération naguère si puissante s'affaiblit tout à coup et finit par s'évanouir ; tandis que les gouverneurs des provinces, prenant enfin les armes, dispersaient les rassemblements populaires et déployaient une juste sévérité contre ceux qui avaient trempé dans les derniers excès. Le comte d'Egmont surtout les poursuivit avec rigueur : plus il était allé loin pour la défense des libertés publiques, et plus il frémissait du résultat auquel avaient conduit ses efforts.

Pour Guillaume de Nassau, qui s'était rendu cher aux protestants par la tolérance dont il usait envers leurs ministres dans les provinces qu'il gouvernait, il lui fut possible d'y prévenir des désordres dont il sentait combien le contre-coup serait fatal à sa cause. Mais il ne put empêcher que ce parti de la résistance, dont il avait été le créateur et le chef, ne perdît toute sa force et toute sa résolution dans le reste du pays. Les violences populaires avaient alarmé la nation et refroidi les plus déterminés. On désirait la présence du roi et l'on espérait que des mesures d'ordre et de conciliation pourraient être prises à son arrivée. En vain Nassau prédisait-il que Philippe se montrerait vindicatif et impitoyable ; sa parole n'avait plus aucune autorité. La ville de Valenciennes, où les calvinistes dominaient, fut assiégée et prise par le comte de Noircarmes, gouverneur du Hainaut, sans que personne, excepté quelques gentilshommes du Tournaisis et de la Flandre française, eût fait aucun effort pour les secourir. Enfin, la gouvernante ayant demandé un nouveau serment de fidélité au roi, le prince fut presque le seul qui refusa de le prêter. Il se retira en Allemagne (avril 1567).

On raconte que dans une dernière entrevue avec d'Egmont, il fit tous ses efforts pour l'entraîner dans sa fuite. Mais le comte ne se sentait pas coupable, et son exil eût ruiné sa famille. Adieu, prince sans terres, dit-il à son ancien ami, en le quittant. Guillaume lui répondit par ce mot fatal : Adieu, comte sans tête !

CHAPITRE III.

Gouvernement du duc d'Albe (1567 à 1573).

L'opposition que les volontés du roi avaient rencontrée en Belgique était diversement jugée par les ministres espagnols. Si quelques-uns penchaient pour la modération, le plus grand nombre s'étonnait de la longanimité du monarque et attribuait à la faiblesse que l'on avait montrée en ménageant le peuple l'état de désordre où se trouvait le pays. Pour Philippe, il semble qu'il balança longtemps; sans cacher le déplaisir qu'il éprouvait, il avait cédé assez facilement sur tous les points qui ne concernaient pas la liberté religieuse.

Mais à la nouvelle des excès commis par les bandes calvinistes et de la profanation des églises où ces furieux avaient pénétré, le monarque n'avait pu contenir la violence de son indignation. Par l'âme de mon père, s'était-il écrié, je les ferai bien repentir de leurs crimes! Depuis ce fatal moment il ne compta plus que sur la force et la terreur pour rétablir l'ordre dans les provinces où de pareils sacriléges avaient pu s'accomplir. Peu confiant dans la réaction qui s'était manifestée ensuite, mécontent de la faiblesse de Marguerite de Parme, et résolu à frapper un coup décisif, il laissa croire aux Belges qu'il allait se rendre parmi eux, tandis qu'en réalité le plus intrépide et le plus redoutable de ses généraux espagnols reçut de lui la mission de les régir et de les châtier.

Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, fut l'homme qu'il choisit pour cette tâche. C'était un des plus vaillants

capitaines de Charles-Quint, et il avait commandé les armées de ce prince non-seulement contre les Français en Navarre, en Italie et en Lorraine, mais aussi contre les protestants d'Allemagne dans la glorieuse guerre de 1547. L'âge n'avait rien ôté à sa vigueur, à son activité, à son audace; et son caractère était resté aussi inflexible que son corps semblait infatigable. Jamais la vieille Espagne n'avait été représentée par une figure plus imposante que par ce guerrier de fer qui n'avait reculé devant aucun péril, mais qu'aucune pitié n'arrêtait. Doué d'un coup-d'œil d'aigle sur le champ de bataille, fort d'une énergie de volonté qui étonnait les plus fiers, et marchant à son but avec la rigidité du soldat qui remplit un devoir, il ne lui manquait pour être un héros que d'avoir gardé plus de sentiments humains. Mais on eût dit qu'il ne comprenait d'autre pouvoir que celui de la terreur : ses ordres toujours sévères étaient exécutés avec une rigueur implacable, et il traitait en ennemi tout ce qui n'était pas asservi à ses ordres. Un aspect hautain et sombre, une dureté froide, un orgueil démesuré le rendaient aussi odieux qu'il était terrible, et expliquent jusqu'à l'exagération avec laquelle un grand nombre d'historiens l'ont accusé.

Ce fut par l'Italie et la Bourgogne que le duc d'Albe se rendit en Belgique, à la tête d'environ dix mille soldats espagnols, auxquels se joignit dans le Luxembourg un nombre égal de mercenaires allemands. Il fit son entrée à Bruxelles sous le titre de commandant-général des troupes du roi dans les Pays-Bas (22 août 1567), et l'on se flattait encore que son autorité serait purement militaire. Mais une commission spéciale lui attribuait la répression de l'hérésie et des crimes d'état. C'était l'investir d'un pouvoir presque illimité. L'usage qu'il comptait en faire ne resta pas longtemps incertain. Dès le 9 septembre, au sortir d'un conseil auquel avaient assisté les comtes d'Egmont et de Horne, il fit arrêter ces deux seigneurs auxquels il n'avait donné jusque là que des marques de confiance. Ce fut un

coup de foudre pour ceux qui avaient espéré la pacification du pays par des voies de justice et de sagesse. Marguerite elle-même demanda aussitôt sa démission du gouvernement général. En dépassant la mesure, le duc d'Albe venait de rendre impossible une soumission volontaire; et si, comme on ne peut guère en douter, il ne faisait que remplir les ordres de Philippe, l'aveuglement du roi devait faire éclater cette révolution à laquelle avaient inutilement travaillé jusque là ses ennemis.

Marguerite de Parme obtint la démission qu'elle avait demandée et quitta la Belgique au mois de février suivant, laissant le duc investi seul du gouvernement. Le premier soin de celui-ci avait été d'instituer un *Conseil des troubles*, qui devait connaître des crimes politiques. Il composa ce tribunal de douze membres, choisis pour la plupart dans la magistrature des diverses provinces, mais parmi lesquels il introduisit cependant quelques Espagnols; puis quand de premiers arrêts contre des gens du peuple et d'anciens briseurs d'images, eurent pour ainsi dire accoutumé les esprits à l'autorité de ces nouveaux juges, il fit comparaître devant eux des gentilshommes, des magistrats et enfin ceux qu'il avait désignés lui-même pour le supplice, les comtes d'Egmont et de Horne.

L'accusation qui pesait sur ces illustres prisonniers, était celle de haute trahison. Peut-être eût-on pu à la rigueur trouver quelque sujet de blâme dans les actes d'opposition trop hardis auxquels ils s'étaient laissés emporter pendant les années précédentes. Mais leur conduite, depuis les derniers temps, avait dû effacer tout soupçon de perfidie. Une partie des juges reconnaissait leur innocence : on a peine à comprendre comment quelques-uns auraient pu en douter. Cependant ce fut une condamnation qui fut prononcée : arrêt inique qui suffit pour justifier le nom de *tribunal de sang* que le peuple donna au conseil des troubles.

Les deux seigneurs déployèrent dans cette occasion funeste un courage et une noblesse d'âme qui semblaient encore les relever aux yeux de la nation. De Horne conservait une fierté intrépide : d'Egmont paraissait touché du sort de sa famille et il écrivit au roi en faveur de ses enfants; mais sa douleur ne manqua pas un seul instant de dignité. Peu fait pour les manœuvres politiques, au milieu desquelles il avait joué quelquefois un rôle sans éclat, il retrouvait en face du péril une fermeté généreuse; et lorsque le duc d'Albe eut ordonné l'exécution de la sentence fatale, le vainqueur de Gravelines et de Saint-Quentin monta sur l'échafaud comme il marchait à la bataille. La grand'place de Bruxelles, théâtre du supplice des deux comtes, était couverte de soldats espagnols; la ville épouvantée n'exprima sa douleur que par le silence et par les signes d'un deuil universel (5 juin 1568).

Cet acte de cruauté, odieux à la nation entière, était aussi une faute politique : car il multipliait les partisans du prince d'Orange non-seulement dans nos provinces, mais encore en Allemagne, où plusieurs familles souveraines étaient alliées aux deux comtes. Le Taciturne, réfugié au-delà du Rhin, n'avait pas abandonné sa cause. Il conservait des relations en Belgique, surtout avec des marchands calvinistes d'Anvers qui mettaient à sa disposition des sommes considérables; l'amitié ou le zèle religieux des princes allemands lui promettait d'autres ressources : la ville luthérienne de Strasbourg fit des sacrifices pour lui procurer une armée, et lui-même n'épargnait pas ce qui lui restait de richesses et de crédit. Le supplice des deux comtes fut le prétexte qu'il mit en avant pour rentrer dans les Pays-Bas les armes à la main; il s'annonçait non comme le défenseur du protestantisme, mais comme le vengeur des victimes que Ferdinand de Tolède venait d'immoler, et dans ce moment de douleur et d'indignation générale il pouvait espérer que tous les partis se réuniraient contre le duc d'Albe.

Son attaque fut immédiate. Déjà son frère, Louis de Nassau, avait envahi la Frise et vaincu le comte d'Aremberg qui avait été tué dans le combat. Guillaume, de son

côté, descendit des contrées rhénanes à la tête d'un corps de troupes qui s'éleva bientôt à vingt mille soldats. Mais l'expérience et l'habileté du général espagnol déjouèrent cette fois les plans de ses adversaires. Marchant avec célérité contre le comte Louis qui n'avait pu tirer parti de sa victoire, il défit complètement ses bandes indisciplinées; puis il se porta au devant du prince qui menaçait le Limbourg, et sans risquer de bataille contre les forces ennemies, il sut les tenir en échec jusqu'à ce que le manque d'argent et de ressources les contraignirent à la retraite à l'approche de la mauvaise saison (1568). Au retour de cette brillante campagne, le duc se fit ériger une statue de bronze dans la citadelle d'Anvers, qui venait d'être construite par ses ordres.

Cependant l'argent manquait aussi au vainqueur. Les finances du roi étaient épuisées, et les provinces souffraient de l'interruption du commerce causée par l'agitation politique. Un grand nombre de gentilshommes et de marchands avaient émigré. La constructions de citadelles à Anvers, à Flessingue et à Valenciennes, la présence d'une armée étrangère dont les soldats se rendaient odieux par leur orgueil autant que par leur brutalité, tout contribuait à entretenir la haine en même temps que la terreur, et les exécutions qui se multipliaient semblaient justifier les prédictions sinistres du parti protestant. Les plus zélés royalistes (et Viglius lui-même) se plaignaient de la hauteur du duc, et du mépris qu'il témoignait pour les magistrats belges, dont la froide circonspection et la minutieuse équité servaient mal ses vues impérieuses. Bientôt, disaient-ils, nous serons tous remplacés par des Italiens et des Espagnols! Cependant nul n'essayait de résister; la classe moyenne était fortement attachée au catholicisme et répugnait à favoriser ses ennemis; d'un autre côté, les forces du gouverneur grossissaient chaque jour. Il tenait sous les armes, dans les diverses provinces, jusqu'à quinze mille chevaux et quarante mille fantassins, presque tous vieux soldats espagnols, allemands ou wallons.

Mais si la Belgique pliait en silence sous ce joug de fer, elle opposait cependant au fier Espagnol cette force d'inertie qui rend quelquefois les masses invincibles. Elle laissait agir le duc sans faire rien pour lui. L'entretien de l'armée demandait de trois à quatre millions de florins (environ vingt millions de francs d'aujourd'hui), et c'était le trésor royal qui en supportait la dépense. Philippe, auquel ses ministres avaient prédit un triomphe si facile, se lassa bientôt d'un état de choses ruineux; et soit qu'il se trompât sur la disposition des esprits, soit que la situation des affaires ne lui permît plus de soutenir une aussi lourde charge, il enjoignit expressément à son général de trouver en Belgique les ressources dont il avait besoin. Un plan pour l'établissement des impôts fut même dressé à Madrid et envoyé au gouverneur, avec l'ordre de le faire immédiatement exécuter. Il se bornait à deux mesures qui devaient être générales; d'abord la levée immédiate d'une contribution égale à la centième partie de la valeur de tous les biens; puis pour l'avenir un droit fixe du vingtième sur la vente des immeubles et du dixième sur les denrées et les marchandises (ce fut ce qu'on nomma le centième, le vingtième et le dixième denier). Le duc d'Albe rassembla les états-généraux à Bruxelles (mars 1569) et leur proposa lui-même ces impositions; mais aussitôt les représentations les plus vives éclatèrent de toutes parts. Il était évident qu'un impôt du dixième sur chaque vente serait mortel au commerce, et par suite à la prospérité du pays, déjà compromise par les troubles intérieurs et par les commotions qui agitaient le reste de l'Europe. Les partisans du roi furent les premiers à vouloir détourner le gouverneur d'une mesure aussi imprudente qu'impraticable, et Viglius se distingua surtout par la franchise de son langage. Il réussit à convaincre le duc, qui se contenta d'un subside de deux millions auquel consentirent les états. Mais le roi et son conseil se montrèrent mécontents de cette transaction qui, loin de fournir les moyens de payer les dettes déjà contractées, ne

suffisait pas même pour assurer à l'avenir l'entretien des troupes. Le gouverneur essuya de violents reproches : plus on avait attendu de lui de grandes choses, et plus on s'étonnait qu'il reculât devant les obstacles.

Philippe avait d'ailleurs quelque sujet d'accuser son général : car il semble que celui-ci n'avait pas voulu suivre dans cette occasion la marche qui lui était prescrite. Le monarque avait envoyé, dit-on, avec le projet d'impôt, un acte d'amnistie qui devait annoncer le terme des rigueurs du gouvernement et rassurer l'esprit du peuple au moment où on lui demandait de nouveaux sacrifices. C'était là sans doute une mesure sage : le roi s'était souvenu de cette maxime de Charles-Quint, que pour conduire les Belges la douceur offrait la seule voie sûre. Mais le duc d'Albe trouva cette amnistie prématurée, ou crut peut-être y voir la condamnation de sa conduite. Il en retarda la publication, et lorsqu'il la proclama enfin l'année suivante (1570), ce fut avec tant de restrictions que ce pardon tardif et incomplet ne fit aucune impression favorable. On ne sut pas même gré au gouverneur d'avoir sacrifié alors au ressentiment populaire quelques officiers de justice, que leur zèle féroce avait rendus odieux et qui furent envoyés au gibet. Une foule de pamphlets, de chansons, d'images satiriques circulaient dans tout le pays, disposant les esprits à la haine et à la résistance ; et le sang qu'avait répandu le général espagnol, faisait regarder sa modération récente comme un leurre et ses promesses comme un piége.

Cette situation, tous les jours plus difficile, se compliquait encore par une rupture ouverte avec l'Angleterre, qui avait porté un coup fatal à la prospérité d'Anvers et de Bruges. Depuis longtemps la reine Elisabeth, qui avait succédé à Marie, s'était montrée hostile à Philippe. Elle fit sentir sa malveillance au duc d'Albe en retenant 800,000 écus d'or que lui portait un navire qui avait relâché à Plymouth (1568). Elisabeth s'appropria cette somme, en se chargeant toutefois de rembourser les marchands italiens auxquels le roi

l'avait empruntée. Mais le duc, qui attendait cet argent pour payer ses troupes (1568), entra en fureur et fit saisir les biens et les vaisseaux des Anglais dans nos ports. La reine usa alors de représailles, et non contente d'avoir interdit tout commerce avec les Pays-Bas, elle offrit asile aux corsaires que les mécontents commençaient à équiper, et qui firent éprouver des pertes cruelles au commerce. Ainsi prirent naissance *les gueux de mer*, mélange d'hommes hardis et aventureux, dont les chefs étaient des nobles émigrés, tandis que le reste se composait de marins de la côte. Le succès de leurs premières pirateries excita en Belgique de nouvelles clameurs contre le gouvernement ; plus tard des actions d'un caractère moins douteux devaient effacer ces commencements obscurs et assigner à leur nom une autre place dans l'histoire.

Tandis que le malaise et le mécontentement augmentaient ainsi autour du gouverneur espagnol, Guillaume de Nassau conservait une attitude menaçante. Ce prince et son frère Louis, étaient également liés avec les princes luthériens d'Allemagne, et avec les chefs du parti calviniste en France. Ils avaient même combattu à côté de ces derniers : car malgré leur exil on les voyait prendre part à toutes les grandes entreprises protestantes, identifiant leur cause avec celle du culte qu'ils professaient, et cherchant en quelque sorte dans chaque commotion européenne une chance favorable à leur avenir. Leurs espérances se ranimèrent lorsque le célèbre Coligny et les huguenots eurent traité avec le roi Charles IX (1570). Un plan fut alors arrêté pour conduire dans nos provinces une partie de ces vieilles bandes qui guerroyaient en France depuis plusieurs années. Coligny et ses frères d'armes devaient entrer dans le Hainaut avec leurs troupes françaises, tandis que le prince d'Orange, à la tête d'une armée allemande, pénètrerait dans le Limbourg et le Brabant. Charles IX donna les mains à ce projet : l'ancienne jalousie contre l'Espagne faisait désirer l'abaissement et l'humiliation de Philippe.

Le duc d'Albe voyait approcher l'orage. Pressé par le besoin d'argent et par les ordres de la cour, il fit de nouvelles instances pour obtenir le consentement des états à l'impôt que le roi voulait établir. La résistance fut la même que les années précédentes. Alors il prit sur lui d'ordonner sans leur concours la levée du dixième et du vingtième denier, violant ainsi tous les droits des provinces, mais imputant à la nécessité cette démarche audacieuse. Cependant il consentit à ce qu'une députation fût envoyée au roi, pour lui porter les représentations des Belges. Philippe reçut les députés avec de grandes démonstrations de bienveillance. On rapporte qu'il voulut d'abord leur faire accepter l'impôt comme une contribution de guerre; puis cédant à leurs remontrances il en accorda enfin la suspension provisoire (juin 1572).

Mais dans l'intervalle le gouverneur qui avait voulu mettre à exécution ses décrets, avait rencontré dans toutes les villes l'opposition la plus énergique: les métiers protestaient qu'ils cesseraient de travailler plutôt que de se soumettre. Les Bruxellois se montraient les plus ardents, et les choses allèrent si loin que le duc avait déjà commandé, dit-on, l'emprisonnement de quelques doyens dont le supplice devait servir d'exemple (2 avril). Tout à coup la nouvelle arrive que les gueux de mer ont débarqué sur la côte de Hollande et surpris le petit port de la Brille. Ce fut le signal d'une révolte presque générale en Hollande et en Zélande. Le mois suivant, Louis de Nassau, avec quelques protestants français, attaqua Valenciennes et réussit à s'emparer de Mons où il avait des intelligences. Le duc courut l'assiéger dans cette ville, et battit les premières troupes françaises qui s'avancèrent pour le dégager (17 juillet). Mais le prince d'Orange, suivant le plan arrêté avec ses alliés, venait d'entrer dans le Limbourg à la tête de vingt-quatre mille Allemands; Coligny, d'un autre côté, se préparait à prendre le commandement de l'armée de France et à venger l'échec qu'elle avait essuyé. Les Espagnols, qui assiégeaient Mons, allaient se trouver cernés de toutes parts.

La haine que Charles IX avait conçue contre les huguenots et le massacre de la Saint-Barthélemy (24 août), tirèrent le duc d'Albe de cette position dangereuse. Les protestants français se dispersèrent, et Guillaume de Nassau, découragé et dépourvu d'argent, n'osa pas attaquer les troupes royales retranchées dans leur camp. Quoique sauvé ainsi d'une défaite presque inévitable, le général espagnol, que le danger n'avait pas ému, affichait une réprobation éclatante de la conduite de Charles IX. « La mort de Coligny nous est avantageuse, disait-il; mais je me serais fait couper les deux mains plutôt que de prendre part à ce méchant acte! » — Et quand Louis de Nassau eut capitulé, il affecta de le traiter avec une courtoisie généreuse. Impitoyable dans sa politique, il reprenait sur le champ de bataille les nobles sentiments d'un homme de guerre.

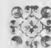
Le prince d'Orange, froidement accueilli par les Brabançons, et mal assuré de ses soldats qu'il ne pouvait payer, avait repris la route d'Allemagne. L'armée royale se dirigea vers les provinces du Nord pour y étouffer la révolte. Chemin faisant, elle pilla la malheureuse ville de Malines, où Guillaume de Nassau avait été reçu contre le gré du peuple. Le duc voulait des exemples pour désarmer les populations par la terreur. Déjà il sentait que la confiance de Philippe en lui était détruite, et il avait failli être remplacé par le duc de Médina-Céli, chef du parti modéré dans le conseil. Il fallait frapper un coup décisif qui écrasât les rebelles, ou se résigner à quitter la partie sans succès et sans honneur. Traversant la Meuse et le Rhin, il alla mettre le siége devant la ville de Zutphen, capitale du comté de ce nom, et après un siége de quelques jours, la place fut emportée d'assaut et livrée à toute la fureur du soldat. Le sort de Naarden ne fut pas moins terrible. Frédéric de Tolède, fils du gouverneur, après y être entré sans résistance, fit massacrer les habitants et brûler les maisons. De là il con-

duisit l'armée devant Harlem, tandis que son père, qui commençait à éprouver les atteintes de l'âge, retournait à Bruxelles pour y rassembler de nouvelles ressources.

Mais le duc d'Albe put reconnaître alors combien il s'était trompé sur le caractère des Belges. Ses rigueurs, au lieu d'inspirer l'épouvante, n'avaient fait qu'indisposer davantage tous les esprits. Au lieu de déférence et de soumission, il ne trouva qu'opposition et ressentiment. L'argent et les munitions de guerre lui manquaient; aucun concours de volonté ne répondait à ses efforts, et après avoir su vaincre il ne recueillait aucun fruit de sa victoire. Il était impossible d'attendre de nouveaux secours du roi qui avait envoyé en Belgique, depuis quelques années, près de vingt-cinq millions de florins. Les domaines de la couronne étaient engagés et le crédit épuisé. Philippe ne cachait point son désir de la paix et son mécontentement contre ceux de ses ministres dont la présomption avait méprisé les obstacles que soulevait leur imprudence (1). Les états des provinces paraissaient imputer au gouverneur seul toutes les violences qui s'étaient commises; ils opposaient l'accueil bienveillant qu'avaient reçu leurs députés à la morgue insolente avec laquelle les traitait le duc, et ayant découvert le discrédit où il était tombé dans l'esprit du monarque, ils lui montraient un dédain muet, d'autant plus insupportable pour l'orgueilleux Espagnol que c'était en même temps un témoignage de sa faiblesse.

(1) « Lui qui est plus sage que tous ses ministres ensemble, je cuide » que tous ses dessaings seraient de bien garder le sien, tenant ses » états bien pacifiqués. Mais je ne trouve qu'il soit bien secondé, » l'obstination qu'il a monstré de ne vouloir pacifier en Flandre » estant seulement de la subverse (suggestion et artifice) de ses » ministres » — Rapport de l'ambassadeur de France à Charles IX, dans les archives de la Maison d'Orange, vol. IV, p. 331. — C'est dans ce recueil que sont puisés la plupart des détails qui précèdent sur les hommes et les choses de cette époque.

Pendant ce temps les Hollandais qui avaient appelé le prince d'Orange parmi eux, se préparaient à une guerre opiniâtre; et tandis que l'armée de don Frédéric se consumait au siége de Harlem qui dura sept mois, ils se fortifiaient dans le reste de la province, levaient des troupes, et armaient la bourgeoisie. Ils appelèrent aussi à leur défense les gueux de mer, commandés d'abord par Lumey de la Marck (de la maison ardennaise) et ensuite par Louis de Boisot, gentilhomme bruxellois. La persévérance de don Frédéric triompha cependant de la longue résistance de Harlem; mais Alkmaar fut attaqué en vain, et les gueux de mer, après avoir dégagé cette place, détruisirent la flotte des royalistes sur le Zuyderzée (octobre 1573). L'armée de terre essaya encore de prendre sa revanche en formant le siége de Leyde. Mais avant que cette entreprise eût été poussée bien loin, don Louis de Réquesens, grand commandeur de Castille, était arrivé à Bruxelles pour prendre le gouvernement des Pays-Bas (17 novembre). C'était le signal d'un changement de système, et si l'on en croit quelques écrivains, le duc d'Albe lui-même en avait reconnu la nécessité. Il est certain qu'il avait sollicité sa retraite, et qu'il se montrait enfin péniblement affecté de cette haine publique dont il était l'objet. Le peu de succès de son administration et l'état presque désespéré des affaires dans les provinces devaient lui faire éprouver d'autant plus d'humiliation qu'il avait déployé plus d'orgueil. Il partit malade et accablé, redoutant presque de paraître devant le roi dont il avait outrepassé les ordres. Cependant il retrouva toute sa force d'âme après avoir été honorablement accueilli par Philippe; et on assure qu'au lit de mort il protesta qu'il ne se reprochait aucune goute du sang qu'il avait été forcé de répandre.



CHAPITRE IV.

Gouvernement de Réquesens. — Pacification de Gand. — Gouvernement de Don Juan d'Autriche (1573 à 1579).

Quoique le caractère de Réquesens fut doux et modéré, et qu'il eût reçu les instructions les plus pacifiques, tel était l'état des choses que le nouveau gouverneur devait avant tout acheter par des victoires le droit d'offrir la paix. Les échecs essuyés par les troupes royales avaient compromis leur cause, et l'apparence du découragement eût enlevé aux concessions mêmes leur valeur et leur effet. Le commandeur fit préparer à Anvers et à Berg-op-Zoom une expédition contre les îles zélandaises. Mais l'infatigable Boisot le prévint, attaqua l'escadre de Berg-op-Zoom avant sa jonction avec l'autre, et se rendit maître du plus grand nombre des navires (janvier 1574). Cette défaite, qui eût découragé un chef moins habile, n'arrêta point Réquesens. Le gros de ses troupes était rassemblé au bord de l'Escaut pour passer en Zélande; il les conduit vers la Meuse où il appelle en même temps le corps qui était resté devant Leyde, et se trouvant ainsi à la tête de toutes ses forces, il se porte au devant d'une armée allemande qu'attendait le prince d'Orange. Cette armée, forte de dix mille hommes, venait de traverser le Limbourg, sous la conduite des comtes Louis et Henri de Nassau. Le gouverneur la rencontra au-dessus de Nimègue, dans une plaine immense appelée la bruyère de Moock. Il leur offrit la bataille, et les deux comtes, ayant osé l'accepter, furent complètement vaincus et restèrent au nombre des morts (14 avril 1574). Après avoir relevé par ce succès l'honneur de ses armes, le commandeur eut à lutter un moment contre la mutinerie de ses propres soldats. Les Espagnols, à qui l'on devait vingt-huit mois de paye, s'insurgent contre leurs officiers, élisent d'autres commandants et marchent sur Anvers où ils sont introduits par la garnison. Ils menaçaient de saccager la ville, lorsque Réquesens parvint à les apaiser en leur distribuant tout l'argent qu'il avait pu tirer des bourgeois ou emprunter d'ailleurs (il mit en gage jusqu'à sa vaisselle). Il les dirigea ensuite sur Leyde, et fit recommencer le siége de cette place avec tant de vigueur que les habitants furent bientôt réduits à la dernière extrémité.

Après avoir déployé dans ces premières opérations la vigueur et l'activité d'un homme de guerre, le gouverneur s'occupa des mesures générales que réclamait la situation du pays. A l'intérieur, le trésor était vide et toutes les ressources épuisées; au dehors la supériorité maritime des ennemis leur assurait dans tous les cas la libre possession des îles zélandaises, d'où ils pouvaient dominer sur toute la côte et fermer l'Escaut. Réquesens résolut d'assembler les états afin d'en obtenir des subsides, et de demander au roi une flotte assez puissante pour devenir maîtresse de la mer. Philippe ordonna en effet l'envoi d'une escadre; mais une maladie contagieuse fit de si grands ravages parmi les marins que les vaisseaux ne purent mettre à la voile. Quant aux états, ils se réunirent à Bruxelles; mais quoique le commandeur leur fit, au nom du roi, plusieurs concessions importantes (amnistie générale et sans réserves, abolition des nouveaux impôts et suppression du conseil des troubles), cependant le mécontentement public voulait une satisfaction plus étendue. Ils exigèrent l'éloignement des étrangers, et la répression « des mangeries et pilleries » des soldats qui traitaient les sujets du roi en « pauvres esclaves et infidèles » (c'était une allusion aux cruautés des Espagnols en Amérique). Ils demandaient en outre le rétablissement de tous les priviléges méconnus ou enfreints et quelque accord avec les provinces qui avaient pris les armes.

Les députés, pris à part les uns après les autres, se montrèrent inflexibles : ils refusèrent d'accorder de l'argent et l'on ne reçut d'eux que des plaintes et des remontrances. Telle était l'amertume de leur langage que Réquesens fut effrayé de la fermentation qu'elle révélait. Dieu nous garde, s'écria-t-il, de pareils états ! Un moment il parut désespérer de l'avenir. Cependant il fit une réponse assez favorable aux demandes qu'il avait reçues, et obtint des promesses de subsides.

Un échec assez grave vint encore rendre sa position plus alarmante. L'armée qui assiégeait Leyde était à la veille de forcer la place après l'avoir tenue enfermée pendant cinq mois, lorsque les Hollandais, rompant les digues voisines, inondèrent le pays. Les troupes royales se trouvèrent alors comme assiégées à leur tour ; car Boisot et ses marins amenaient leurs navires jusque sous les murs de la ville à la faveur des grandes eaux, canonnaient les soldats dans leur camp, et les chassaient de poste en poste. Il fallut songer à la retraite, et elle ne se fit pas sans danger à travers les campagnes déjà submergées (octobre 1574). La perte d'hommes ne fut pas très-considérable ; mais on ne sauva rien du matériel de l'armée, et il ne restait aucun moyen de le renouveler. Aussi Réquesens ne chercha-t-il plus qu'à ouvrir des négociations.

Les conditions qu'il fit proposer aux états de Hollande et de Zélande étaient une amnistie entière et générale, la restitution de tous les priviléges et de toutes les propriétés, en un mot le rétablissement du vieil ordre de choses ; mais le roi, qui autorisait toutes ces concessions, ne consentait pas à tolérer l'exercice public du nouveau culte, et les Hollandais, de leur côté, exigeaient la liberté religieuse comme la première base de tout arrangement pacifique. Ce n'était pas que le protestantisme fût adopté par tous : au contraire, les états déclarèrent eux-mêmes vers cette époque que l'immense majorité des habitants en Hollande et en Zélande étaient encore les uns ouvertement catholiques, les autres attachés en secret à la religion de leurs pères. Mais les événements politiques avaient mis les charges et le pouvoir dans les mains du parti opposé, dont l'extrême exaltation augmentait la force et l'influence. La paix se trouvait donc impossible, et des deux côtés on reprit les armes dans le cours de l'année 1575.

Ce fut alors que le commandeur forma l'entreprise la plus hardie et la plus surprenante que put conseiller le courage ou le désespoir. La flotte d'Espagne n'arrivait point ; la marine zélandaise, chaque jour plus redoutable, interceptait les communications ; le commerce d'Anvers était ruiné, et le mécontentement des provinces allait en croissant. Réquesens prend la résolution d'attaquer la Zélande sans vaisseaux. Dans la nuit du 28 septembre, pendant l'heure de la basse marée, dix-sept cents soldats d'élite, Espagnols, Wallons et Allemands, se hazardent à traverser le bras de mer qui sépare l'île de Schouwen de la côte. Le passage se trouvait guéable en effet ; mais seulement pendant les basses eaux. La tête et le corps de la colonne franchirent le passage : l'arrière-garde, forte de cinq cents hommes, fut engloutie toute entière. Mais ceux qui avaient traversé, soutenus par quelques habitants royalistes, et ensuite par des renforts successifs, se rendirent maîtres de l'île, et assiégèrent la ville de Zierickzée. Elle résista longtemps ; mais les Zélandais ne purent réussir à la délivrer, et Boisot lui-même périt en essayant de la secourir. Les habitants capitulèrent enfin après avoir épuisé tous leurs moyens de défense (juin 1576).

Le gouverneur ne fut pas témoin de ce dernier succès. Une maladie aigue l'avait enlevé en quelques jours (5 mars), et à peine avait-il eu le temps de désigner pour prendre sa place les comtes de Berlaymont et de Mansfeldt. Sa perte fut vivement ressentie dans un moment où son habileté seule suppléait à tout le reste. Il avait commencé à rétablir les affaires et à calmer l'irritation. Mais après sa mort, les deux comtes, peu capables de lui succéder, ne furent

point reconnus par les états de Brabant, et il y eut une sorte d'interrègne pendant lequel le conseil d'état prit en main l'autorité. Ce corps se composait alors de neuf membres, parmi lesquels deux Espagnols. Les Brabançons n'approuvèrent point les droits qu'il s'arrogeait et demandèrent la convocation des Etats-généraux. Ainsi se manifestaient les germes d'une opposition intérieure dont on n'appréciait pas encore la gravité.

Philippe commit alors une grande faute en montrant de l'hésitation. Ce monarque, auquel l'expérience et l'application avaient pu donner l'intelligence des affaires et qui déployait souvent une profonde connaissance des hommes et des choses, n'avait pas réussi à vaincre une certaine timidité naturelle, voisine de la méfiance, qui retardait toujours chez lui l'accomplissement des résolutions les plus essentielles. Il ne put se décider sur le choix de l'homme auquel nos provinces devaient être confiées, et confirma provisoirement l'autorité du conseil. C'était mécontenter les états de Brabant qui lui avaient adressé des représentations à ce sujet; mais surtout c'était laisser le pays sans chef et sans défenseur dans l'instant même où se préparait une nouvelle crise: car il ne fallait attendre d'un corps de neuf personnes ni l'unité de vues, ni la promptitude d'action, ni l'énergie et l'ascendant que demandaient les circonstances.

Le pouvoir du conseil d'état fut de courte durée, et des séditions militaires mirent bientôt un terme à l'existence même de ce corps. Les troupes espagnoles qui venaient de prendre Zierickzée, réclamaient vingt-deux mois de solde. Elles commencèrent par s'emparer d'Alost comme d'une place d'armes, et mirent à contribution cette ville et la contrée environnante. A cette nouvelle, Bruxelles s'arme et le conseil d'état déclare que les soldats mutinés doivent être traités en ennemis. Mais la haine populaire, soulevée déjà contre ce corps souverain, peut éclater avec toute sa violence, à la faveur du tumulte et de l'agitation.

Malgré son décret contre les Espagnols, le conseil est assailli et ses membres jetés en prison par un parti qui s'est formé dans la ville et qui correspond avec le prince d'Orange (septembre). Alors les états se rassemblent dans les diverses provinces, et partout ils se mettent en possession du gouvernement. Des mesures de vigueur sont décrétées pour tenir tête à une soldatesque sans frein : on nomme des généraux; on lève des forces, et l'on proclame la guerre entre le pays et l'armée.

Dès le premier moment de cette révolution subite, les provinces belges n'hésitèrent pas à traiter avec la Hollande. Un arrangement pacifique avait toujours été le vœu général et les Etats-généraux l'avaient hautement exprimé en 1574. Mais il était déjà difficile que l'on pût s'entendre avec le parti qui dominait dans ces contrées voisines et jadis alliées : car le but n'était pas le même des deux côtés. Le mouvement qui se manifestait en Belgique n'était qu'une réaction contre l'influence espagnole. Le pays voulait se gouverner et se défendre lui-même, et le sentiment d'indépendance nationale animait seul tous les esprits. Mais la question religieuse n'était pour rien dans cet élan du peuple. Les états avaient déclaré sincèrement « qu'ils voulaient persévérer dans l'ancienne religion sans permettre aucun changement en icelle. » On ne songeait pas non plus à contester la souveraineté du roi : il ne s'agissait que de maintenir les vieilles libertés politiques de la nation, qui n'avait jamais supporté la tutelle étrangère.

Les provinces du Nord venaient au contraire de montrer, en rejetant les propositions de Réquesens, que le protestantisme était pour elles l'objet capital de la révolution. Elles affectaient encore de respecter les droits du roi; mais en réalité elles le regardaient déjà comme un ennemi. Dès l'année précédente Guillaume de Nassau, qui les dirigeait alors à sa volonté, avait déclaré aux états de Hollande et de Zélande qu'il fallait se résigner à une soumission complète à Philippe, ou se mettre sous la protection de quel-

que autre souverain. Le choix n'avait pas été douteux, et l'on avait entamé des négociations pour placer les deux provinces sous le protectorat de l'Angleterre. Ainsi de part et d'autre on était loin d'avoir les mêmes vues; les Belges ne demandaient rien qui ne fut légal et conforme aux droits publics du pays : les Hollandais voulaient un changement total, qu'ils ne pouvaient justifier qu'en posant des principes nouveaux et des maximes qui n'avaient pas encore été reconnues (1).

Cependant nos villes, sans attendre la conclusion du traité d'alliance, voulurent réprimer les excès des Espagnols. Elles se croyaient assez fortes pour repousser seules cette milice étrangère qui leur était devenue si odieuse; mais c'était une entreprise plus difficile qu'on ne l'avait d'abord pensé. Toutes ces vieilles bandes réparties sur les divers points de la contrée se réunirent pour soutenir la lutte contre les populations. Le seigneur de Glimes, gouverneur du Brabant, ayant attaqué avec ses nouvelles levées un corps de cavalerie espagnole, fut complètement défait aux environs de Louvain. Les bourgeois de Maestricht avaient chassé leur garnison; une partie des troupes marcha sur cette ville, y pénétra et la mit au pillage. Enfin, le 4 novembre, la garnison d'Anvers, renforcée par un détachement venu d'Alost, attaque les habitants, massacre tout ce qui se présente devant elle, pille ou rançonne les maisons, brûle un quartier de la ville, et ne s'arrête qu'après trois jours de carnage et de dévastation. Le nombre des morts fut de sept mille; l'incendie avait dévoré cinq cents habitations; et quant aux pertes, elles étaient incalculables. Quelques

---

(1) C'est un fait remarquable que pour légitimer l'union d'Utrecht il fallut proclamer les principes qu'adopta au XVIII.e siècle l'assemblée constituante. Le droit des Hollandais ne consistait en réalité que dans la volonté du plus grand nombre.

auteurs les ont évaluées à huit millions de florins, qui représenteraient aujourd'hui cinquante millions de francs.

Ce grand désastre, qui acheva de ruiner le commerce, eut pour effet de hâter l'alliance définitive de toutes les provinces. Des négociations avaient été ouvertes dans ce but, et c'était à Gand que les envoyés belges et hollandais se trouvaient assemblés. Toutes les divergences d'opinion disparurent devant la nécessité de mettre un terme aux malheurs publics, et dès le 8 novembre *la Pacification de Gand* fut signée. Les provinces se promettaient appui et secours pour chasser du pays la soldatesque étrangère : le culte protestant était provisoirement toléré en Hollande et dans les contrées adjacentes jusqu'aux mesures à prendre par les Etats-généraux : les biens du clergé catholique dans cette partie du pays devaient lui être restitués; et les états indemniseraient en commun Guillaume de Nassau des dépenses qu'il avait faites par le soutien des libertés nationales.

Il est probable qu'en accédant à ces conditions le prince d'Orange, dont les députés hollandais suivaient l'avis, s'était flatté d'obtenir bientôt assez d'influence sur les états et sur le peuple pour devenir maître des affaires : car cette espérance seule nous explique la position douteuse et précaire qu'acceptaient les provinces du Nord, en remettant toutes les questions vitales à la décision d'une assemblée où leurs représentants seraient en minorité. La divergence qui régnait au fond des idées et des choses, ne pouvait être que passagèrement masquée par les principes de tolérance sur lesquels s'appuyait la pacification. Il est juste de dire que Guillaume soutint fidèlement ces principes tant qu'il eut quelque autorité sur les Belges; mais en Hollande, même l'égalité fut toujours refusée aux plus faibles par les plus forts. Ainsi l'union qui venait d'être proclamée ne pouvait être qu'une mesure de transition, à moins que l'un des deux partis ne parvînt à dominer l'autre, et à régner sur le pays tout entier. Quant aux chances d'une pareille domination, elles étaient toutes pour ceux qui étaient

déjà maîtres des provinces septentrionales. La rapidité avec laquelle le calvinisme s'était répandu dans une partie de nos villes en 1566, devait faire prévoir le succès de nouvelles prédications. Les troupes protestantes, au service de la Hollande et de la Zélande, étaient conservées, tandis que l'on renvoyait les soldats catholiques du roi. L'Allemagne et l'Angleterre continuaient à soutenir leurs anciens alliés; la France était divisée et indécise, et les Belges eux-mêmes rejetaient les secours de l'Espagne. Dans cet état des affaires il semble qu'il ne fallait au protestantisme qu'un peu de temps pour acquérir la supériorité.

Mais ce temps lui manqua : car à peine le traité de pacication était-il conclu que l'on apprit enfin l'arrivée dans le Luxembourg d'un nouveau gouverneur-général nommé par le roi. C'était don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint. Ce prince encore jeune, mais déjà célèbre par son courage et par la défaite de la flotte turque à Lépante, avait toutes les qualités qui attirent le respect et l'affection. Ses instructions étaient favorables au pays: Philippe lui avait permis d'accorder aux Belges tout ce qui était compatible avec les intérêts de la religion; et un caractère généreux et confiant portait don Juan à faire largement usage de ce droit de concession qu'il avait obtenu. Arrivé quelques mois plus tôt, il aurait peut-être réussi à prévenir la défection prochaine de la Belgique; mais les délais apportés à son choix avaient causé un mal irréparable.

Malgré l'irritation produite par le pillage d'Anvers, ses premiers actes firent une impression profonde sur les esprits; il annonça la convocation immédiate des Etats-généraux et donna l'ordre aux troupes de cesser partout les hostilités. Les soldats obéirent : l'arrivée d'un représentant du roi les tirait de cette situation périlleuse où les avaient jetés l'anarchie et leurs propres excès. Pour les états des provinces, qui se trouvaient investis de l'autorité, ils balancèrent un moment. Ceux du Brabant consultèrent Guillaume de Nassau sur l'admission du nouveau gouverneur. Guillaume les

engagea à la défiance; il était évident que son parti aurait tout perdu à un arrangement des affaires qui eût transporté le pouvoir à ce fils de Charles-Quint, contre lequel il ne pouvait s'élever aucune prévention, et qui joignait des qualités brillantes à un caractère modéré. Les Brabançons montrèrent de grandes exigences; ils posèrent pour condition à la reconnaissance de don Juan le départ des soldats étrangers, la démolition des citadelles, et la confirmation du traité de Gand. Le jeune prince, qui se tenait à Marche en Famènes, balança un peu avant de souscrire à toutes ces demandes; mais il finit par y donner son consentement, et tout obstacle se trouvant ainsi surmonté, il entra en Brabant, et fut accueilli avec joie par les populations épuisées (mai 1577).

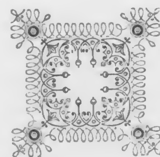
Les forces espagnoles partirent au mois d'avril; les forteresses qu'elles avaient occupées furent remises aux soldats belges, et don Juan vint résider à Bruxelles où il n'épargna rien pour se rendre populaire. Mais pendant ce temps le prince d'Orange grossissait ses troupes, mettait garnison dans les places de guerre, se préparait ouvertement à une prochaine rupture. Aux représentations que lui fit adresser le gouverneur, il répondit que les provinces du Nord ne reconnaissaient pas le traité conclu par les Brabançons, et que d'ailleurs les soldats allemands n'étaient pas encore renvoyés ni les citadelles démolies. Ses partisans répandaient des soupçons sur la bonne foi de don Juan, et celui-ci se vit insulté par le peuple à Bruxelles même. Il était isolé, sans influence sur les états, et trop peu habitué aux orages politiques pour savoir supporter en silence les refus et les humiliations. Il perdit patience, et résolu à tirer l'épée pour le maintien de son pouvoir, il surprit la citadelle de Namur, et se hâta de rappeler autour de lui ce qu'il lui restait de soldats (juillet 1577).

Cette brusque résolution fit évanouir toutes les espérances de paix. Les états appellent à eux le prince d'Orange qui est nommé Ruwart de Brabant; mais comme une partie

de la noblesse belge se montrait peu disposée à lui obéir, l'on s'adresse à l'empereur Rodolphe, petit-fils de Ferdinand, et on lui demande pour gouverneur son frère l'archiduc Mathias d'Autriche. L'empereur hésitait : l'appât d'une position si brillante séduisit le jeune archiduc alors dans sa vingtième année ; il s'échappa de Vienne, et arriva en Belgique vers la fin d'octobre. Son âge et son inexpérience le rendant incapable de gouverner, il ne fut qu'un instrument dont se servit Guillaume, auquel demeura toute l'autorité réelle.

Alors commença une effroyable confusion. Don Juan qui avait rappelé toutes ses troupes, battit l'armée des états à Gembloux (31 janvier 1578) et la dispersa presque entièrement. Pendant qu'il profitait de cette victoire pour s'avancer au cœur du Brabant et du Hainaut, où il soumit quelques places, ses adversaires appelèrent à leur secours, sous le titre singulier de Protecteur de la liberté Belgique, le duc d'Alençon, frère du roi de France. Ce prince, qui aspirait à remplacer l'archiduc, accourut avec une armée française, et prit Binche et Maubeuge. Bientôt la lutte recommença dans l'intérieur du pays, les états ayant mis sur pied de nouvelles forces, qui tinrent tête à don Juan et remportèrent quelque avantage sur lui dans le combat de Rimenant (près d'Aerschot). Un grand corps de troupes protestantes était arrivé d'Allemagne sous les ordres du comte palatin Jean-Casimir. Dans la Flandre il s'était formé un parti protestant dont la ville de Gand était le foyer et qui débordait de là sur la contrée environnante, tandis que les gentilshommes de l'Artois et du Hainaut se liguaient sous le nom de *mal-contents* pour la défense de la religion catholique. Ainsi la Belgique entière était livrée à la discorde et à la guerre civile. Don Juan d'Autriche, sur qui reposaient naguère tant d'espérances, semblait lui-même découragé. Au milieu des orages qui grondaient de toutes parts, ce jeune prince tomba subitement malade et mourut au bout de quelques jours (1.er octobre 1578). Il avait

montré sur le champ de bataille la valeur d'un héros, et ses nobles qualités le rendaient cher à tous ceux qui l'entouraient ; mais peut-être l'éclat même de son courage et la loyauté de son cœur le rendaient-ils moins propre à figurer dans une lutte où les dissentions politiques mêlaient aux attaques ouvertes les sourdes manœuvres et les calculs profonds.



CHAPITRE V.

Gouvernement du duc de Parme (1578 à 1592).

A la mort de don Juan, le commandement de l'armée royale échut à son neveu Alexandre Farnèse, duc de Parme. C'était le fils de cette duchesse Marguerite, sous le gouvernement de laquelle avaient éclaté les premiers troubles, et par elle il descendait de Charles-Quint. Déjà il avait combattu en Belgique à côté de son jeune et malheureux parent (ils étaient du même âge l'un que l'autre), et celui-ci, au moment d'expirer, l'avait désigné comme son successeur. Tout justifiait ce choix : aucun des vieux généraux espagnols n'effaçait le duc en valeur, en expérience militaire, en prudence dans le conseil, en ressources dans le danger. A ces qualités il joignait une adresse extrême dans le maniement des affaires. Peut-être avait-il plus de talents que de vertus; mais sa conduite était celle d'un homme maître de lui-même et trop habile à conduire les autres pour laisser ses défauts nuire à ses succès.

Il parvint bientôt à réunir, dans les provinces qui lui obéissaient (Namur et le Luxembourg), jusqu'à trente-deux mille soldats, presque tous étrangers. C'eût été peu pour lutter contre les Belges, si la concorde avait régné parmi eux. Mais il y avait déjà scission ouverte entre les catholiques et les protestants. La faute en était surtout à deux gentilshommes de Gand, Jean d'Hembize et François de la Kéthulle, seigneur de Ryhove, auxquels la faveur du peuple avait donné un pouvoir presque absolu dans leur ville. Non contents de protéger les prédicateurs calvinistes, ils avaient prétendu interdire le culte catholique (septembre 1578), et ils avaient emprisonné le duc d'Aerschot, gouverneur de Flandre, et plusieurs autres magistrats qui cherchaient à leur résister. En vain le prince d'Orange accourut-il à Gand (29 décembre) pour mettre un terme à des violences dont il prévoyait les suites désastreuses : il fut accueilli avec pompe, et voulut établir une « paix de religion » qui aurait consacré le principe de la liberté des cultes. Mais l'agitation recommença aussitôt après son départ. Vingt mille ouvriers, foule aveugle que conduisaient des chefs furieux, profanèrent et saccagèrent les églises, pillèrent les couvents, se répandirent dans les campagnes où ils répétèrent les mêmes excès. Hembize et Ryhove avaient pris à la solde de la ville les troupes de Jean-Casimir, et avec ce renfort ils se rendirent maîtres de toute la Flandre flamingante, où le protestantisme était déjà répandu parmi les classes inférieures, d'autant plus ardentes au changement, qu'elles éprouvaient une détresse jusqu'alors inconnue. Partout les plus factieux s'emparèrent du pouvoir, et telle fut leur violence que la Flandre française, l'Artois et le Hainaut, s'indignèrent et formèrent une ligue défensive, se séparant, d'une manière formelle, des provinces confédérées (6 janvier 1579). D'un autre côté, les états de Hollande, de Zélande, d'Utrecht et la noblesse de Gueldre contractèrent également une alliance particulière, mais dirigée dans un sens opposé : ce fut la fameuse Union d'Utrecht, qui admit en principe la liberté absolue des cultes, mais qui avait pour but la domination du parti protestant (29 janvier). Ainsi le Nord et le Midi se détachaient à la fois de l'association générale. Le duc d'Alençon, jaloux du comte palatin, était brusquement rentré en France. Pour l'archiduc Mathias, ne possédant ni argent ni troupes, il était réduit à une nullité absolue.

Le duc de Parme sut profiter habilement des circonstances. Il s'avança en Brabant avec toutes ses forces, et contraignit les troupes des états à se replier sur Anvers. Ce mouvement découvrait les bandes allemandes de Jean-Ca-

simir, isolées en Flandre et déjà brouillées avec les Gantois. Leur chef était passé en Angleterre; sans attendre son retour, elles traitèrent avec Alexandre et obtinrent un sauf-conduit pour retourner dans leur patrie. Alors le duc, maître de la campagne, se rabat sur Maestricht, l'entoure et l'assiége. La résistance opiniâtre des habitants et de la garnison, qui se défendirent pendant quatre mois, ne put le rebuter. La place fut prise d'assaut (29 juin) et livrée, pendant quelques jours, à toute la fureur d'une soldatesque avide et effrénée. On porte à huit mille le nombre des citoyens qui périrent soit pendant le siége, soit dans les premiers moments de massacre et de pillage.

Les Etats-généraux, qui se trouvaient réunis à Anvers, n'avaient fait aucun effort sérieux pour seconder la défense héroïque des assiégés. Cette assemblée était divisée d'opinion et dépourvue d'empire. Sous ses yeux mêmes, des prédicateurs fanatiques entraînaient la populace à de nouvelles violences contre le clergé. L'on vit une procession catholique attaquée et dispersée le jour de l'Ascension, malgré la présence de l'archiduc Mathias. Ce fut un nouveau grief pour les mal-contents, et le 19 mai, des députés du Hainaut et d'Artois, ainsi que de la Flandre française, conclurent un traité avec le duc de Parme. Par ce traité les provinces rentraient sous l'autorité du monarque et repoussaient tout autre culte que la religion catholique; mais elles avaient exigé que le duc renvoyât du pays ses troupes étrangères, et il fut contraint d'exécuter cette dure condition immédiatement après la prise de Maestricht.

Ce n'étaient pas seulement les provinces wallonnes qui revenaient au parti du roi: Malines passa vers le même temps au duc de Parme, et Bois-le-Duc lui ouvrit également ses portes, après un combat entre les bourgeois catholiques et protestants. Une lutte analogue s'était engagée à Bruges, et les prédicateurs avaient été chassés par les habitants. Mais un corps de troupes écossaises, au service des états, se jeta dans la ville et l'empêcha de se livrer aux soldats de

Farnèse. Quelques seigneurs, qui avaient combattu jusque là sous la bannière fédérale, traitèrent aussi avec le duc de Parme, lorsqu'ils eurent vu s'évanouir les espérances de pacification qu'avait fait naître un congrès rassemblé à Cologne par les soins de l'empereur. Un de ceux qui donnèrent l'exemple, fut le duc d'Aerschot, qui avait assisté à ce congrès comme député des provinces encore sous les armes.

Ces succès, aussi importants que rapides, effrayèrent les états: des grandes forces qu'ils avaient réunies l'année précédente, il restait à peine quelques corps peu nombreux qui tenaient garnison dans les places, et que l'on n'avait pas le moyen de payer. Le prince d'Orange, qui conservait encore son influence sur cette assemblée, eut recours au vieux moyen d'offrir les Pays-Bas à un prince étranger; mais cette fois il proposa de déclarer d'abord la déchéance de Philippe. Cette résolution hardie fut adoptée (mai 1580) et l'on fit hommage de la souveraineté à ce même duc d'Alençon qui avait déjà reçu le titre de Protecteur: esprit léger, faible et inconstant, dont on ne devait attendre ni fermeté ni sagesse. Mais il pouvait amener une armée française et pourvoir ainsi à la défense immédiate du pays; c'était probablement là tout ce que l'on attendait de lui. Guillaume sut d'ailleurs se réserver le droit de lui servir de conseil et de guide.

Le jeune prince accepta avec joie une offre qui flattait son orgueil et son ambition. Il se croyait appelé au rang des plus puissants monarques, et à l'espoir de régner sur la Belgique, il joignait celui d'épouser la reine d'Angleterre qui n'avait point rejeté l'offre de sa main. Mais Elisabeth se jouait de lui, et les états n'entendaient nullement se soumettre à son pouvoir sans restriction. Son arrivée, un peu tardive (août 1581), ne servit qu'à ralentir les progrès de Farnèse, qui se tint quelque temps sur la défensive contre la nouvelle armée que le duc amenait de France. Bientôt après les provinces wallonnes ayant demandé elles-mêmes le

retour des troupes espagnoles, Alexandre put reprendre une attitude menaçante. Il forma le siége de Tournay, et quoique la ville fut défendue avec une rare énergie par Marie de Lalaing, princesse d'Espinoi, qui sut tenir la place de son époux absent, et remplir tous les devoirs d'un gouverneur intrépide, cette fière héroïne se vit enfin contrainte de capituler (29 novembre).

Le duc d'Alençon fut inauguré l'année suivante comme duc de Brabant et comte de Flandre (Mathias s'était retiré à l'arrivée de cet heureux rival). Mais Farnèse prit encore Audenarde, et soutint un combat opiniâtre sous les murs même de Gand. Le prince français pensait moins à lui tenir tête qu'à s'affranchir de l'autorité des états, dont il frémissait de subir les décisions: car si l'on avait cru, en l'appelant, payer assez cher par le titre de souverain un secours devenu nécessaire, lui, de son côté, aspirait à toute autre chose qu'à la simple apparence du pouvoir. Peut-être depuis ce grand nombre d'années que Guillaume de Nassau soutenait le parti dont il était le chef, c'était la première fois que son génie ou sa fortune l'eussent aussi mal servi. Celui qu'il avait eu l'espoir de diriger unissait à un caractère indocile une âme ambitieuse, et pour l'avoir élevé au trône, le Taciturne se trouva compromis lui-même.

En effet, le duc d'Alençon employa bientôt contre la liberté des Belges, les forces dont il avait fait jusque là un si médiocre usage contre Farnèse. Par son ordre, les troupes françaises qu'il avait mises en garnison à Anvers et dans plusieurs villes de la Flandre, prirent les armes partout à la fois et essayèrent de se rendre maîtresses des places où elles étaient logées. A Dunkerque, à Ostende et à Dendermonde, l'entreprise réussit; mais elle échoua dans les grandes cités, et surtout à Anvers où le duc se trouvait lui-même. Ses soldats, qui avaient occupé une des portes, et qui criaient déjà: Ville gagnée! tue! tue! furent assaillis par les bourgeois, taillés en pièces dans les rues et chassés enfin honteusement (17 janvier 1583). Après cet échec

il se retira à Dunkerque, d'où il essaya encore de traiter avec ceux qu'il avait voulu soumettre, et les états semblaient disposés à lui laisser reprendre le commandement; mais le manque d'argent et de vivres avait dispersé les débris de ses troupes, et les levées que l'on projetait éprouvaient des retards. Le duc passa en France, et y mourut l'année suivante d'une maladie de langueur. Dans l'intervalle, les provinces qui l'avaient choisi pour souverain, restèrent sans chefs: car le prince d'Orange, devenu suspect à une partie des Flamands et des Brabançons, se retira bientôt après en Zélande.

L'occasion était de nouveau favorable au duc de Parme. Il conduisit son armée en Flandre, reçut la soumission de Nieuport, de Furnes et de Dixmude, et bloqua Ypres qui finit par capituler (avril 1584). Bruges et le pays du Franc traitèrent avec lui, à la persuasion du prince de Chimai, fils du duc d'Aerschot, et gouverneur de cette partie de la Flandre (22 mai); Alost, Rupelmonde et le pays de Waes lui furent livrés. Vers la même époque, Guillaume de Nassau périt à Delft, assassiné par Balthazar Gérard (10 juillet). Le meurtrier était un jeune Franc-Comtois, qui s'était rendu en Hollande pour commettre ce crime, sous l'empire d'une exaltation fanatique. Déjà une fois le prince avait été blessé par un assassin (1582); mais alors l'espoir d'une riche récompense avait été le premier mobile du complot dirigé contre lui.

Guillaume laissait deux fils, dont l'aîné, Maurice de Nassau, n'avait encore que dix-huit ans. Les états, qui dès-lors ne représentaient plus guère que les provinces du Nord, investirent ce jeune prince des emplois qu'avait possédés son père, et offrirent la souveraineté tour à tour au roi de France et à Elisabeth. Pendant ce temps Farnèse pressait Gand et menaçait Anvers.

Les Gantois avaient encore pour chefs Hembize et Ryhove. Le premier, ayant voulu tenir tête au prince d'Orange, avait été contraint de quitter la ville et de s'enfuir

en Allemagne (1579), au grand regret du bas peuple dont il était le favori. On l'avait rappelé en 1583; mais trouvant l'état des choses complètement changé, il fut le premier à vouloir traiter avec le duc de Parme, et il lui en coûta la vie. Il fut condamné comme traître et décapité (24 août 1584). Vers le même temps, Ryhove désespérant de l'avenir se retira en Hollande. Trois semaines après (17 septembre), la ville qui manquait de vivres et où le parti modéré prenait le dessus, fit un traité avec le duc. Alexandre lui accorda les conditions les plus favorables, la restitution des anciens priviléges et une amnistie générale. Le rétablissement du culte catholique, imposé par le vainqueur comme une obligation, était reçu par la bourgeoisie comme un bienfait; mais on laissait un espace de deux années aux protestants pour réaliser leurs biens s'ils voulaient s'éloigner. C'étaient cette modération et ces ménagements qui devaient rendre durables les succès de Farnèse.

Ayant ainsi ramené la Flandre sous l'obéissance du roi, il tourna ses efforts contre le Brabant. Les états n'ayant pas encore rassemblé d'armée, toute cette province restait ouverte, à l'exception des places fortes, et le duc qui tenait seul la campagne, put aisément affamer les villes ennemies. Bruxelles fut la première où la disette se fit sentir. Cette grande cité avait été longtemps hostile au protestantisme. Mais depuis l'an 1579, les prédicateurs étaient parvenus à gagner une partie du peuple, et protégés par Olivier Van den Tempel, gouverneur de la ville, ils avaient acquis chaque jour plus d'influence. En vain le comte Philippe d'Egmont, fils du vainqueur de Gravelines, voulut-il alors appeler les troupes du roi au secours des catholiques: le gouverneur et ses soldats, presque tous étrangers, réussirent à l'expulser lui-même (juin 1579), avec le secours des bourgeois calvinistes, plus âpres au combat que leurs adversaires. Depuis ce moment, les ég ises furent livrées au pillages, puis fermées ou consacrées aux prêches. Van den Tempel, dont la garnison formait une petite armée, se rendit redoutable au dehors par la prise de Malines (1580), de Nivelles (1581) et d'Alost (1582), et au dedans par l'énergie et l'audace qu'il déploya pour soutenir la domination de son parti. Cependant Louvain étant resté fidèle au roi, et Farnèse ayant enlevé le fort de Willebroeck, à l'extrémité du canal de ce nom, les vivres commencèrent à manquer aux Bruxellois (1584). Bientôt les soldats se débandèrent, nommèrent un autre commandant, et se livrèrent à toute espèce de désordres; et après de longues souffrances, la ville traita avec le duc de Parme (10 mars 1585). L'amnistie, le maintien des priviléges et le rétablissement du culte catholique, formaient également les articles essentiels de cette capitulation.

La soumission d'Anvers coûta plus cher. Cette cité, naguère si florissante, était devenue la place d'armes des états (alors réfugiés en Hollande), et le centre de toutes les relations entre les provinces du Midi et celles du Nord. Alexandre en avait commencé le blocus dès 1584, par la construction du fort de Calloo, la prise de ceux de Liefkenshoek et d'Ordam, et enfin par la soumission de Dendermonde. Il entreprit ensuite de fermer l'Escaut en jetant un pont sur ce fleuve, de Calloo à Ordam, et quoique la largeur du fleuve en cet endroit fut de deux mille quatre cents pas, ce grand ouvrage fut exécuté par ses ingénieurs avec autant de célérité que d'intelligence. Le succès de cette entreprise hardie surprit les habitants sans les décourager. Nulle part en Belgique les nouvelles croyances n'avaient jeté des racines aussi profondes, et nulle part aussi les ressources n'étaient plus abondantes. Des brûlots d'une dimension colossale furent lancés contre le pont, et l'un d'eux en détruisit une partie; mais la flotte hollandaise n'ayant point paru, Farnèse put rétablir tout ce que l'explosion avait détruit. Une autre attaque navale échoua parce que le navire immense, dont les assiégés avaient fait comme une citadelle flottante, alla donner sur un bas-fond. La digue de Couwensteen, qu'ils voulurent ensuite forcer,

fut défendue par le duc lui-même avec une admirable valeur. Tant d'échecs successifs, le manque de vivres, et surtout la nouvelle de la reddition de Bruxelles, abattirent la fermeté des Anversois : ils capitulèrent le 16 août, à des conditions tout aussi favorables que les villes précédentes. Malines, assiégée par une partie de l'armée royale, s'était rendue dès le mois de juillet.

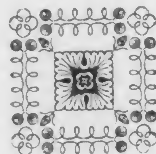
Ainsi se trouva rétablie, dans toute l'étendue de la Belgique actuelle, l'autorité de Philippe II. Mais le progrès de ses armes n'alla pas plus loin. Les provinces du Nord furent secourues par l'Angleterre, et trouvèrent ensuite dans Maurice de Nassau un capitaine digne de se mesurer contre le duc de Parme. Les forces de ce dernier, qui auraient suffi pour resserrer de plus en plus ses ennemis entre la Meuse et le Zuyderzée (car la Frise tenait encore pour le roi), furent paralysées par l'ordre qu'elles reçurent de concourir à d'autres desseins. Philippe en effet, regardant la soumission des Pays-Bas comme impossible tant que ses ennemis seraient soutenus par les peuples voisins, et jugeant que c'était au protestantisme même qu'il fallait s'attaquer, avait résolu de le combattre en Angleterre et en France. Dans ce dernier pays il n'employa encore que les ressorts secrets de la politique ; mais ce fut par les armes qu'il voulut renverser Elisabeth du trône. Ce plan, tout gigantesque qu'il paraît, semblait pourtant offrir quelques chances de réussite : car les catholiques anglais étaient nombreux et se voyaient persécutés. Le roi d'Espagne ne faisait, en prenant leur cause, qu'imiter l'exemple des princes protestants, qui avaient secouru en toute occasion leurs coreligionnaires, et assuré par là l'indépendance de la Hollande elle-même. Mais il avait peut-être mal apprécié la difficulté d'une pareille entreprise et les forces que devait lui opposer l'Angleterre.

Ce fut en 1587 que le monarque, auquel l'Amérique avait fourni de nouveaux trésors, crut pouvoir agir. Il ordonna au duc de se tenir prêt à passer dans cette île avec

toute son armée, tandis qu'on équipait dans les ports d'Espagne une flotte immense qui fut appelée l'invincible, et qui portait vingt mille soldats. Farnèse rassembla des navires de transport, et fit venir des matelots de Brême et de Hambourg : car tous les marins belges étaient restés avec les Zélandais. Dunkerque fut le point qu'il choisit pour l'embarquement (Ostende se trouvant au pouvoir de l'ennemi), et il fit creuser un canal pour conduire ses bâtiments dans le hâvre de cette ville, sans les exposer aux attaques de l'escadre des états. L'Armada (c'était le nom de la flotte espagnole) parut dans la Manche au mois de juillet 1588. Elle croisa entre l'Angleterre et la côte de Flandre. Mais ses grands vaisseaux, ne pouvant approcher de Dunkerque à cause des bas-fonds, l'escadre zélandaise, forte de quatre-vingt-dix navires, osa se placer devant le port et y bloquer l'armée de Farnèse. Cette manœuvre audacieuse fit échouer l'expédition. L'Armada exposée aux attaques de la flotte d'Angleterre, dont elle redoutait surtout les brûlots, et ne pouvant communiquer avec le rivage, se dirigea tout d'un coup vers la mer du Nord pour regagner l'Espagne en faisant le tour des îles britanniques. C'était une résolution insensée, et le résultat en fut désastreux. Les tempêtes et la poursuite ardente des Anglais anéantirent presque cet armement naguère si formidable, et dont les débris dispersés atteignirent avec peine les ports espagnols.

A partir de ce moment, la mer fut fermée aux navires de Philippe, et bientôt les marins des provinces du Nord allèrent attaquer ses flottes jusque sur les côtes de l'Amérique et de l'Inde. Pour le duc de Parme, quoique l'épuisement du trésor royal le réduisît presque à l'inaction, il sut pourtant tenir tête à Maurice sur tous les points. Mais il fut encore détourné de ses opérations militaires par les ordres du roi qui le força de marcher trois fois au secours des ligueurs français contre Henri IV (1590, 91 et 92). Quelque vaste que fut la puissance du monarque espagnol, elle n'égalait point encore l'étendue des projets où l'en-

traînaient la situation de l'Europe et le rôle que lui avait légué Charles-Quint. Les vétérans de Farnèse remplirent pourtant avec honneur la rude tâche qui leur était imposée ; ils dégagèrent tour à tour Paris et Rouen, sans se laisser entamer par toutes les forces du prince français. Mais la troisième expédition leur coûta leur général, qui mourut à Arras le 3 décembre 1592. Comme son aïeul Charles-Quint, le duc de Parme avait éprouvé de bonne heure les fatigues d'une vie trop pleine, et quoique il n'eût que quarante-huit ans à l'époque de sa mort, il ressentait déjà les infirmités de la vieillesse. Une blessure reçue en France, hâta encore le terme de ses jours. Avant d'expirer il avait pris des dispositions pour que l'armée ne restât point sans chef et le pays sans gouverneur, et son choix était tombé sur le vieux comte Ernest de Mansfeld, le plus ancien de ses officiers.



CHAPITRE VI.

État de la Belgique après le duc de Parme. — Règne d'Albert et d'Isabelle jusqu'à la trêve de 12 ans.

En traitant avec Farnèse, les villes belges semblaient avoir obtenu le redressement de tous leurs anciens griefs. Leurs privilèges leur étaient rendus, et si les troupes étrangères avaient été rappelées dans le pays, c'était sur la demande des provinces elles-mêmes. Ainsi la cause de la liberté nationale avait été gagnée, et elle avait triomphé surtout dans l'esprit de Philippe, qui, depuis les mauvais succès du duc d'Albe, avait exprimé l'intention de séparer les Pays-Bas de l'Espagne et de les donner à sa fille l'infante Isabelle. La révolution religieuse était donc la seule qui prolongeât la guerre et le déchirement. Le protestantisme régnait dans le Nord, et il était devenu un principe de séparation.

Malheureusement cette séparation ne fut pas immédiate. Si la paix avait été rétablie en Belgique, après la soumission de la Flandre et du Brabant, nos villes auraient pu réparer encore leurs désastres, et reprendre leurs vieilles habitudes de travail et de prospérité. L'émigration de plusieurs milliers de protestants, et l'interruption du commerce et de l'industrie, pendant les guerres civiles, avaient causé des pertes immenses ; mais enfin, ce n'était pas un coup mortel. Ce qui compléta la ruine du pays, ce furent les vingt-quatre années de guerre qui s'écoulèrent encore entre la capitulation d'Anvers et la première trêve avec les provinces septentrionales (1609). Ce furent vingt-quatre années de blocus maritime, pendant lesquelles tous nos

ports furent fermés par les navires de Hollande et de Zélande, montés en partie par nos propres marins. Ainsi le commerce d'Anvers, que le duc de Parme avait cherché à faire renaître, perdit jusqu'aux derniers vestiges de son ancienne splendeur. Il en fut de même à Bruges et dans les villes du littoral. Dunkerque seul conserva quelques navires; mais ce n'étaient que des corsaires plus redoutés de la Hollande qu'utiles à la Belgique. Le négoce, que nos cités avaient perdu, se fixait à Rotterdam, à Middelbourg et surtout à Amsterdam. Là s'élevaient de nouveaux quartiers peuplés de marchands de Flandre et de Brabant. Quelques-uns de ces émigrés y cherchaient la liberté religieuse, le plus grand nombre l'activité commerciale. L'Angleterre aussi recueillait l'héritage de nos villes ruinées; mais c'était moins la navigation que l'industrie belge qui se transportait dans ce pays.

Dans les premiers temps de sa prospérité, la Flandre n'avait tiré des îles britanniques que des matières premières et des denrées communes, de la laine, du cuir, du charbon, du bois, du fromage. Au XV.e siècle, l'industrie anglaise avait commencé à lutter contre la nôtre pour la fabrication des qualités inférieures de drap, et peu à peu elle s'était approprié ce genre de production, qui offrait désormais trop peu de bénéfices à nos ouvriers enrichis. Vers 1550, nos marchands achetaient à Londres tous les gros tissus qu'ils revendaient aux peuples étrangers, tandis que nous fabriquions encore seuls les étoffes fines et de couleurs éclatantes. Mais pendant les troubles de l'époque suivante, plusieurs de nos meilleurs fabricants et de nos plus habiles teinturiers cherchèrent un asile en Angleterre. C'était surtout dans la classe ouvrière que le protestantisme avait trouvé des sectateurs, et ceux qui s'exilèrent après la soumisssion des grandes villes étaient pour la plupart des gens de métier. Gand seul en perdit onze mille, presque tous drapiers. La politique d'Elisabeth et de son successeur, le roi Jacques I.er, accorda toute espèce d'avantages

et de priviléges à cette classe précieuse de réfugiés. Alors les manufactures des Anglais parvinrent au degré de perfection qui avait distingué les nôtres, et les remplacèrent complètement. Il en fut de même pour plusieurs industries moins importantes : étouffées dans nos provinces, où tout leur manquait avec la liberté des communications, elles se déplacèrent et allèrent fleurir chez nos voisins plus heureux.

Ainsi la force des choses nous arrachait les deux grands éléments de la prospérité des villes, l'industrie et le commerce. L'agriculture, presque seule, fut conservée; mais non sans que les campagnes eussent ressenti les funestes effets de la guerre. Un grand nombre de villages avaient été détruits; des régions entières étaient devenues incultes, et au cœur des plus riches provinces il y avait des cantons dépeuplés qui servaient de retraite à des bandes de loups. La sûreté était si imparfaitement rétablie pendant les premières années, que presque toutes les congrégations religieuses, dont les couvents avaient été détruits dans les campagnes, firent élever leurs nouvelles habitations dans les villes, où l'émigration des marchands et des ouvriers avait laissé des vides immenses.

Dans cette situation funeste, la Belgique avait encore à lutter contre toutes les puissances voisines : car l'Angleterre, la Hollande, et bientôt la France, plus redoutable à elle seule que les deux autres, l'entouraient d'un cercle d'ennemis. Trop faible et trop pauvre pour soutenir désormais une pareille lutte, elle se trouvait contrainte de chercher appui au dehors, et l'argent espagnol était devenu la seule ressource de son gouvernement. Mais les secours étrangers emportent avec eux le vasselage; et malgré le besoin d'une politique séparée, fondée sur les intérêts locaux, il était impossible de songer à s'affranchir de l'influence de l'Espagne, quand on lui demandait ses trésors et ses soldats.

Tel fut l'enchaînement de causes qui conduisit les Belges à une sorte de dépendance, qu'ils n'avaient ni prévue ni

acceptée. Cette dépendance n'était point dans les conventions conclues avec Farnèse, ou dans les droits du souverain; elle résulta de la force des choses, sans que l'on puisse dire quels moyens il restait de l'empêcher. Les provinces septentrionales, détachées des nôtres, gardèrent longtemps le nom de Belgique-Unie *(Belgium fœderatum)*; celles du midi furent appelées par l'Europe Pays-Bas espagnols.

Au moment où la Belgique se trouvait ainsi entraînée sur une pente fatale, Philippe songeait à la séparer de ses états. Il choisit pour successeur de Farnèse, son propre neveu, l'archiduc Ernest d'Autriche, auquel il destinait la main de sa fille, et la souveraineté des Pays-Bas. Ce prince, d'un caractère doux et mélancolique, ne quitta qu'avec lenteur l'Espagne où il avait été élevé. Il arriva dans son gouvernement au mois de janvier 1594, et ses premiers efforts eurent pour objet la paix avec la Hollande. Mais ses propositions furent rejetées; déjà la guerre enrichissait les provinces maritimes, et elles venaient de traiter avec le roi de France pour qu'il envahît de son côté nos frontières. Les soldats du roi n'ayant pu être payés, quelques régiments italiens et espagnols s'étaient mis en révolte. Les propositions de l'archiduc furent accueillies comme le cri de détresse d'un ennemi découragé. Les hostilités continuèrent donc. Groningue, qui avait tenu jusqu'alors pour Philippe, fut conquise par Maurice, et un détachement de la garnison de Bréda s'avançant jusque sur les bords de la Meuse, réussit à surprendre la ville et la citadelle de Huy. Vivement affecté de ces premiers revers, Ernest succomba bientôt après (20 février 1595), et sa mort fut attribuée au chagrin qu'il avait conçu.

Son frère, l'archiduc Albert, fut choisi pour le remplacer. C'était le plus intelligent et le plus brave des neveux de Philippe. Destiné de bonne heure à l'Eglise, il avait reçu les titres d'archevêque de Tolède et de cardinal; mais il avait acquis l'habitude des affaires et l'art de gouverner en remplissant les fonctions de vice-roi de Portugal. Dans l'intervalle qui précéda son arrivée, le comte de Fuentes reçut le commandement et obtint des succès glorieux. Huy fut repris, Maurice tenu en échec, et une expédition dirigée sur la frontière française avec tant d'habileté et de bonheur, que le Catelet, Dourlens et Cambrai tombèrent entre les mains du général espagnol. L'année suivante, Albert vint prendre le gouvernement. Le roi lui avait donné un renfort de trois milles vétérans et une somme immense en lingots d'or (elle fut évaluée à 4,000,000 de ducats). Son armée se recruta bientôt d'une foule de vieux soldats attirés par le bruit des richesses qu'il apportait, et il commença la campagne d'une manière éclatante par la conquête de Calais et d'Ardres. Ayant réuni ces villes à la Flandre, il alla former le siége de Hulst pour mettre un terme aux courses de la garnison, et il réussit encore à s'emparer de cette place. Mais il fut moins heureux en 1597: Maurice tailla en pièces un corps de troupes qui couvrait Turnhout, et la ville d'Amiens, qu'avait surprise un officier espagnol, retomba entre les mains de Henri IV, malgré tous les efforts de l'archiduc pour la secourir. Cependant le roi de France désirait la paix, et elle fut conclue à Vervins (1598), chacun des deux pays reprenant ses anciennes limites. La Hollande et l'Angleterre avaient fait de vains efforts pour prévenir ce traité.

Albert déposa à cette époque les dignités ecclésiastiques dont il était revêtu, et fut fiancé à l'infante Isabelle, alors âgée de trente-deux ans, et à laquelle le roi avait destiné depuis si longtemps la souveraineté de nos provinces. L'acte solennel de cession fut signé à Madrid le 6 mai, et communiqué aux Etats-généraux rassemblés à Bruxelles le 15 août. Philippe II renonçait à tous ses droits sur les Pays-Bas et la Bourgogne en faveur de sa fille et des enfants qui naîtraient d'elle. Les XVII Provinces devaient rester perpétuellement unies, de manière à ne former qu'un seul état, et le souverain professerait la religion catholique, sous peine de déchéance.

En vertu de cette renonciation du roi, l'archiduc et l'infante devenaient souverains de la Belgique, et le premier prêta, au nom de son épouse, le serment d'inauguration. Il partit ensuite pour l'Espagne où le mariage devait s'accomplir. Mais il fut arrêté en Italie par la nouvelle de la mort de Philippe II. Ce monarque, atteint depuis quelque temps d'une fièvre lente qui minait ses forces, avait enfin expiré le 13 septembre, à l'âge de soixante-douze ans. Redoutable à ses ennemis jusqu'à la fin de son règne, il avait su donner à l'Espagne un rôle imposant, mais peut-être au-dessus de ses forces réelles. En Belgique, il était revenu de lui-même aux idées de Charles-Quint, et la donation qu'il avait faite à Isabelle eût assuré l'indépendance de nos provinces si cette princesse avait laissé des enfants. Dans la lutte que son père lui avait, pour ainsi dire, préparée contre les doctrines du protestantisme, son attitude avait été trop impérieuse, ses rigueurs outrées et ses projets sans mesure; mais il avait montré une volonté invariable, une application profonde, et une énergie qui n'était pas sans grandeur.

Philippe III, son fils et l'héritier de sa couronne, avait ratifié la cession faite à Isabelle et son mariage avec l'archiduc. La cérémonie de leur union ne fut reculée que de quelques mois, et les deux époux arrivèrent dans nos provinces à la fin de septembre 1599. Leur inauguration fut pompeuse; les villes semblaient avoir retrouvé leur ancienne opulence pour témoigner leur joie et leur espoir. Cependant l'état des affaires était assez inquiétant. Le prince Maurice avait remporté plusieurs avantages en l'absence de l'archiduc, et les soldats, que l'on ne pouvait déjà plus payer, recommençaient leurs mutineries. On vit même douze cents d'entre eux passer aux ennemis et leur livrer les forts de Crèvecœur et de Saint-André, près de Bois-le-Duc, pour une somme de 125,000 florins (avril 1600).

Les Hollandais jugèrent le moment favorable pour attaquer la Flandre, et débarquèrent sur le rivage une armée de quinze mille hommes qui alla former le siége de Nieuport (juin). Aussitôt Albert réunit à peu près le même nombre de soldats et marche vers la côte. Isabelle voulut les passer en revue elle-même, sous les murs de Gand, et parcourut les rangs à cheval, exhortant les troupes à bien faire. Leur marche fut si rapide qu'elles arrivèrent aux environs d'Ostende avant que l'ennemi eût pu faire rompre les ponts. Un corps détaché qu'elles rencontrèrent et qui essaya de les arrêter, ne put soutenir leur vive attaque. Les conseils des vieux officiers qui voulaient éviter une bataille générale et attendre des renforts, furent rejetés avec mépris. L'infanterie espagnole, qui faisait la force principale, voulait une victoire immédiate. C'étaient les mêmes régiments qui s'étaient mutinés faute de paye, et comme ils n'avaient consenti à marcher que par un sentiment d'honneur militaire, on n'osait s'exposer à leur mécontentement.

Les deux armées se rencontrèrent près de Nieuport (2 juillet). Elles étaient resserrées entre la mer et les dunes, sur le sable de l'estran. Maurice avait fait éloigner ses navires, afin de ne laisser à ses troupes d'autre chance que celle de vaincre ou de mourir. Il avait plus de cavalerie et d'arquebusiers que l'archiduc; mais celui-ci mettait sa confiance dans la valeur de ses vétérans. C'étaient les restes de ces fameux régiments de piquiers qui avaient fait la guerre sous le duc de Parme et ils allaient au combat en criant: Plus d'ennemis, plus de gloire!

Si l'infanterie des Hollandais eût été rassemblée en un seul corps, les Espagnols l'auraient sans doute enfoncée; car partout où leurs bataillons abordèrent ceux de l'ennemi, leur choc fut irrésistible. Mais Maurice avait composé sa ligne de plusieurs petites divisions, et dès que quelqu'une pliait, la cavalerie volait à son secours et arrêtait les vainqueurs, tandis que les fantassins reprenaient leurs rangs et recevaient des renforts. Cette manœuvre s'étant répétée plusieurs fois sur les deux ailes, Albert dirigea tout son

effort sur le centre de l'armée des états et réussit à le percer. Déjà sa victoire paraissait assurée, et la cavalerie royale courait s'emparer des canons, lorsque Maurice fit avancer sa réserve, composée principalement des transfuges. Elle était adossée au rivage : «Vous voyez, compagnons, dit le prince, qu'il faut vous faire jour en combattant, ou boire l'eau de la mer.» Ces troupes fraîches et qui avaient tout à craindre des suites d'une défaite, chargèrent avec la plus grande vigueur. Trois heures de combat au milieu des dunes (car la marée montante avait forcé les deux armées à s'écarter peu à peu de l'estran) avaient épuisé les vétérans espagnols. Ils plièrent à leur tour et n'eurent plus le temps de se rallier. Ainsi fut décidée la bataille : car le reste des forces d'Albert s'effraya aux cris de victoire des Hollandais et se mit en retraite. Maurice s'était conduit en capitaine habile; l'archiduc en vaillant guerrier. Il était blessé au visage, et la plupart de ses officiers avaient péri ou se trouvaient hors de combat. Il ramena les débris de son armée à Bruges, laissant trois mille hommes sur le champ de bataille; les vainqueurs en avaient perdu presque autant, et renoncèrent d'eux-mêmes au siége de Nieuport.

L'année suivante Albert prit l'offensive en attaquant Ostende, dont les Hollandais étaient restés jusqu'alors en possession. Ils avaient fait de ce port comme une place d'armes d'où ils inquiétaient toute la contrée environnante. Ce fut ce qui engagea l'archiduc à l'assiéger. Mais la facilité qu'avaient les ennemis de secourir la ville par mer, rendit ses premiers efforts inutiles. Cependant il s'opiniâtra dans son dessein, et quoique la place fût par elle-même de peu d'importance, il voulut la forcer à tout prix. Les Hollandais lui tinrent tête avec le même acharnement : cette forteresse était pour eux la clef de la Flandre, et d'ailleurs la défense avait mille avantages sur l'attaque. Ostende était située à l'extrémité d'une plaine marécageuse, exposée aux inondations et coupée d'une large crique. Les assiégeants ne pouvaient en approcher qu'à la faveur de travaux immenses. Ils se trouvaient contraints d'élever des digues et de combler des marais pour se faire un chemin et pour établir leurs batteries. La garnison, composée de troupes d'élite au nombre de sept mille hommes, défendait le terrain pied à pied, et recevait chaque jour des vivres, des munitions et des renforts de toute espèce. Le siége se prolongea ainsi de saison en saison et d'année en année. Le marquis Fédérigo Spinola, célèbre amiral génois, qui était entré au service de l'archiduc, avait amené quelques galères avec lesquelles il essayait d'intercepter les bâtiments ennemis; mais il fut vaincu et tué dans un combat contre cinq navires hollandais. Son frère, Ambroise Spinola, vint alors prendre le commandement de l'armée et conduisit les attaques avec autant d'habileté que de vigueur. Ce ne fut toutefois qu'au commencement de la quatrième année que la ville capitula (septembre 1604). Elle n'offrait plus qu'un monceau de ruines, et sa possession ne pouvait dédommager l'archiduc de la perte des places fortes de Grave et de l'Ecluse que Maurice avait prises pendant l'intervalle.

Après cette conquête infructueuse, Ambroise Spinola conserva le commandement des troupes. Issu d'une famille célèbre jusqu'alors par les richesses qu'elle avait acquises dans le commerce, il employa sa fortune et son crédit à lever l'argent qui était nécessaire pour l'entretien de l'armée, et qu'aucun banquier ne voulait avancer au roi d'Espagne. Il put ainsi tenir tête à Maurice pendant quelque temps, et les bords de la Meuse et du Rhin devinrent le théâtre de leur lutte (1605 et 1606). Mais l'épuisement des deux partis exigeait que l'on mît enfin un terme à ces hostilités qui duraient depuis tant d'années. Ce fut Albert qui fut forcé de faire les premières ouvertures, et les états des Provinces-Unies montrèrent d'abord beaucoup de défiance et de froideur. Mais un armistice fut enfin publié en 1607, et l'on entama des négociations sérieuses dans l'espoir d'une paix dont on ne pouvait plus méconnaître la nécessité.

CHAPITRE VII.

Depuis la trève d'Anvers jusqu'à le paix de Munster (1609 à 1648).

Malgré les vœux de l'archiduc et l'intervention généreuse des rois de France et d'Angleterre (Henri IV et Jacques I.er), qui firent les plus grands efforts pour la conclusion d'un traité définitif, les intérêts de la Belgique, de la Hollande et de l'Espagne semblaient encore impossibles à concilier. L'on ne put convenir que d'une trève de douze années, qui, sans rien changer au *statu quo*, rendait libres les communications et le commerce, et ordonnait la restitution des prisonniers. Cette trève, qui fut proclamée au mois d'avril 1609, rendit enfin au pays un peu de calme et au peuple quelques espérances. Albert et Isabelle, qui désiraient sincèrement le bonheur de leurs sujets, employèrent tous leurs efforts pour faire renaître l'ordre, le travail et la sécurité; et quelque difficile que fût cette tâche, ils obtinrent du moins un succès partiel.

Ils commencèrent par licencier l'armée. Une partie des troupes étrangères fut renvoyée par mer en Espagne ; mais le départ des autres offrit quelque difficulté. Les soldats ne voulaient point quitter la Belgique, où la plupart avaient contracté de nouvelles habitudes. Un grand nombre quittèrent leurs drapeaux et se fixèrent dans les villes comme artisans. Mais la vie militaire les avait rendus dangereux. Ils étaient si accoutumés à la violence, que leurs excès jetèrent partout le désordre, et qu'il fallut les expulser du pays indistinctement (décembre 1609). Une foule de lois et de réglements avaient été négligés ou enfreints pendant la guerre. L'archiduc les remit en vigueur, fit examiner les coutumes locales dont il réforma une partie, et publia un édit perpétuel qui fixait les points capitaux de la jurisprudence du pays (1611). La plupart des églises avaient été pillées ou détruites : les souverains contribuèrent avec ardeur à la restauration ou à la reconstruction de presque toutes. Les campagnes furent rendues à la culture, les digues relevées, les eaux combattues. Le commerce et les fabriques ne purent se rétablir aussi facilement ; cependant Anvers commença bientôt à rivaliser avec les ports de Zélande, et une partie des ateliers se rouvrirent. De grands travaux s'exécutaient dans les villes, où il y avait tant de ruines à réparer. Les débris de leur antique opulence suffisaient pour entretenir cette nouvelle activité, et si les plaies du pays saignaient encore, elles avaient du moins cessé de paraître incurables.

Les beaux arts, moins esclaves des circonstances que l'industrie, reprenaient tout leur éclat. La peinture avait produit de grands maîtres, à la tête desquels se plaça Rubens dont le génie égalait le talent, et qui fut honoré de la faveur et de la confiance de l'archiduc. Sans rivaliser avec les chefs-d'œuvre des grands peintres, les ouvrages des sculpteurs de cette époque n'en offrent pas moins un mérite remarquable. La gravure atteignait un haut degré de perfection. L'imprimerie, qui avait fait des progrès immenses par les efforts du célèbre Plantin, ne cessait pas de fleurir à Anvers où les Moretus continuaient leurs travaux. Les lettres possédaient alors Juste-Lipse, aussi fameux par son éloquence que par son érudition. Il enseignait à Louvain, et vit un jour assister à sa leçon Albert et Isabelle. Le nombre des savants était assez considérable, et l'un d'eux, le jésuite Bollandus, avait commencé l'ouvrage le plus important qui ait été composé en Belgique, la fameuse collection appelée *Acta Sanctorum*.

L'affection des Belges pour leurs nouveaux souverains, et surtout pour Isabelle, qui montrait autant de douceur que d'affabilité, éclatait par mille témoignages de con-

fiance et d'affection. La princesse elle-même prenait part aux fêtes de la bourgeoisie, et on la vit abattre l'oiseau dans un concours d'arbalétiers. Cette familiarité ne diminuait point le respect du peuple ; la petite cour de Bruxelles paraissait imposante aux étrangers par une dignité sans morgue, et les citoyens entouraient de leurs hommages des souverains dont la grandeur était fondée sur la vertu.

Malheureusement pour nos provinces Isabelle n'avait point d'enfants. Cette circonstance fatale devait rendre passagère la séparation de la Belgique et de l'Espagne : car c'était à Philippe III qu'était destiné l'héritage de sa sœur. Il devenait donc impossible de fonder les espérances du pays sur une politique aussi indépendante au dehors qu'attentive et généreuse au dedans. Isolée de la puissance espagnole, la Belgique eût cherché dans des alliances voisines et surtout dans ses propres forces les garanties nécessaires à sa sûreté. Mais la perspective d'une réunion prochaine faisait presque oublier l'indépendance actuelle, et le roi lui-même, dans un acte officiel, avait appelé les provinces belges « mes états. » Ainsi l'on ne fit rien pour l'avenir politique du pays, et quand la trêve avec la Hollande fut expirée, la nation ne s'arma point pour se défendre. Elle attendit que Spinola reçût de nouveaux envois de Madrid pour stipendier des soldats, et elle le laissa faire la guerre contre Maurice avec l'or de l'Amérique et le sang des mercenaires.

Albert mourut vers l'époque où les hostilités recommencèrent (13 juillet 1621), et dès lors la souveraineté de la Belgique retourna au roi d'Espagne : car il avait été stipulé dans l'acte de donation que l'archiduchesse perdrait ses droits à la mort de son mari si elle restait sans enfants. Cependant Philippe IV, qui venait de monter sur le trône, laissa à cette princesse le gouvernement général de nos provinces avec toutes les prérogations dont elle avait joui jusque là. Mais quels que fussent les talents d'Isabelle, et l'activité qu'elle déploya, son administration fut peu fortunée. Spinola obtint d'abord quelques succès, et la prise de Bréda fit honneur aux armes royales (1625) ; mais les années suivantes, l'Espagne ne put envoyer d'argent et les Belges refusèrent d'en donner. A peine les états voulurent-ils entretenir un corps de douze mille hommes. Alors, Frédéric-Henri, frère et successeur de Maurice, assiégea et prit successivement Bois-le-Duc, Venloo, Ruremonde et Maestricht. Spinola, qui s'était ruiné lui-même pour fournir aux besoins de l'armée, venait de mourir en Italie. Un seigneur espagnol, le marquis de Sainte-Croix, fut nommé pour commander à sa place, et ce choix, humiliant pour les généraux belges, entraîna la défection du comte de Berg, le plus brave et le plus habile d'entre eux. Bientôt une partie de la noblesse forma le projet de se soustraire à la domination espagnole et de former de nos provinces une république qui eût pu s'allier à la Hollande. Le complot fut découvert ; mais on n'osa point punir : car les conspirateurs étaient nombreux et puissants, et déjà l'on redoutait les projets de la France qui avait prêté son appui à leur dessein. Chaque jour affaiblissait le gouvernement. La marine hollandaise avait ruiné le trésor espagnol par la prise ou l'interruption des convois d'Amérique. Le manque d'argent se faisait sentir à la cour comme à l'armée. Ce fut en vain qu'Isabelle déploya autant d'activité pour créer des ressources que de prudence pour les ménager. Telle était la gêne publique qu'à la mort de cette princesse (décembre 1633), on ne put lui rendre les honneurs funèbres qu'elle avait demandés, et la fille de Philippe II fut ensevelie obscurément.

Ferdinand d'Espagne, frère cadet du roi, et archevêque de Tolède, fut appelé à prendre la place qu'elle avait occupée. L'état du pays demandait que le gouvernement fût remis à des mains habiles et fermes, et l'événement prouva que le nouveau choix avait été sage. Ferdinand, quoiqu'il appartînt à l'Eglise, et qu'il eût reçu le titre de cardinal, était un prince intrépide, et qui déploya des talents mili-

taires. Jamais les apparences n'avaient été plus alarmantes. La France et la Hollande s'étaient unies par un traité secret pour la conquête et le partage de la Belgique (les Français auraient gardé le Luxembourg, Namur, le Hainaut et la Flandre; les Hollandais, le Brabant avec Anvers et la Flandre Zélandaise). Les forces des deux puissances se réunirent près de Maestricht (1635) et entrèrent ensemble dans le Brabant. Le cardinal-infant n'avait qu'une poignée de soldats pour lutter contre cette double armée que commandait Fréderic-Henri, et que dirigeait de loin le génie de Richelieu. Mais il mesura le danger avec sang-froid, et l'attendit avec courage.

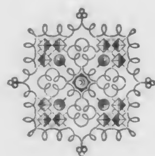
Les pillages que commirent les ennemis et la cruauté qu'ils montrèrent après la prise de Tirlemont, inspirèrent aux populations indignées la résolution de se défendre. L'armée étant venue mettre le siége devant Louvain, le courage de la garnison et des bourgeois suppléa à la faiblesse de la place, et fit échouer l'entreprise. Bientôt la mésintelligence éclata entre les soldats des deux nations, et alors le cardinal-infant, qui s'était tenu jusque là sur la défensive, poursuivit les ennemis dans leur retraite, et reprit tout l'avantage. L'année suivante il ravagea la frontière française, et enleva quelques places en Picardie. Depuis lors il continua à soutenir la guerre sans infériorité marquée, quoiqu'il fût attaqué à la fois au Nord et au Midi. Frédéric-Henri prit Bréda (1637), mais perdit Venloo et Ruremonde; et malgré l'épuisement du pays, Ferdinand d'Espagne eut la gloire d'avoir tenu ferme de tous côtés jusqu'au dernier moment. Il mourut en 1641, d'une maladie causée par les fatigues de la guerre.

Cette mort devait changer la situation des affaires; depuis que la Belgique était retombée sous l'Espagne, elle ne pouvait conserver une apparence de force et de vigueur, que par l'impulsion de ceux qui la gouvernaient Le choix de Philippe IV se fixa cette fois sur don Francisco de Mello, vieux capitaine qui obtint quelques avantages sur

les Français en 1642, mais qui fut vaincu par eux l'année suivante à la fameuse bataille de Rocroi. L'Italien Piccolomini, qui avait passé du service de l'empereur à celui des Espagnols, le remplaça dans le commandement de l'armée en 1644, tandis que le gouvernement des provinces était donné au marquis de Castel-Rodrigo. Piccolomini défendit opiniâtrement l'Artois et la Flandre. Mais pressé de toutes parts il ne put sauver ni le Sas-de-Gand et Hulst, dont Frédéric-Henri s'empara (1644 et 45), ni Gravelines, Courtrai, Bergue et Dunkerque, qui tombèrent dans les mains des Français, auxquels la flotte de Hollande prêtait un puissant appui. Castel-Rodrigo et lui furent rappelés en 1647, pour faire place à l'archiduc Léopold d'Autriche, frère de l'empereur Ferdinand II. L'Espagne épuisée appelait l'empire à son secours : car sa puissance dans les Pays-Bas n'avait plus de soutien.

Toutefois l'affaiblissement même de la monarchie espagnole et la supériorité de forces que commençait à déployer la France, avaient déjà changé les dispositions de la Hollande envers Philippe IV. Loin de songer encore à menacer la Belgique, les Provinces-Unies craignaient de la voir accablée et conquise par les armes françaises dont elles jugeaient le voisinage trop redoutable. Ainsi les revers des dernières années avaient du moins servi à désarmer ces ennemis opiniâtres dont la puissance avait grandi d'année en année. Le rapprochement ne se fit pas attendre. Un congrès européen se trouvait réuni à Munster pour travailler à une paix générale : les députés de l'Espagne et de la Hollande y négocièrent un traité entre les deux pays, et s'entendirent assez facilement sur les points principaux (1646). Cependant les Hollandais avaient proposé des conditions d'une extrême dureté. Ils voulaient garder Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, Bréda, l'Ecluse, Hulst et tous les forts qu'ils avaient érigés sur la rive gauche de l'Escaut. Ils exigeaient même que ce fleuve restât fermé du côté de la mer (afin que le commerce d'Anvers ne pût jamais se ré-

tablir). C'était une prétention inique et odieuse. Mais l'Espagne ne pouvait plus combattre et la Belgique n'était plus consultée. Le traité de Munster consacra donc, avec la paix entre les deux pays, la ruine de notre navigation (1648).



CHAPITRE VIII.

Conquêtes des Français en Belgique sous Louis XIV.

Le traité conclu avec la Hollande ne laissait plus à la Belgique d'autre ennemi que la France, et la lutte paraissait moins inégale, grâce aux secours amenés par l'archiduc Léopold. Outre une armée régulière, levée en Allemagne, il avait avec lui un corps nombreux de Croates, soldats aussi hardis que féroces. Le duc Charles de Lorraine, chassé de ses états par la France, avait conduit en Belgique et vendu au roi de vieilles troupes jadis à son service. De nouveaux Espagnols venaient d'arriver par mer, et l'on avait reçu des cavaliers du Brandebourg. Ce fut avec ces forces imposantes que l'archiduc obtint quelques avantages sur les Français dès l'an 1647. Il leur reprit plusieurs villes, et menaçait déjà leurs frontières, lorsque le fameux prince de Condé lui livra bataille à Lens et le défit complètement (1648). Ypres était tombée dans les mains des Français quelques mois auparavant : Lens et Furnes eurent le même sort. Dès l'année suivante Léopold reprit Ypres ; mais ses troupes éprouvèrent un nouvel échec aux environs de Valenciennes. On perdit Condé et Leuse. Le gouvernement de Richelieu avait élevé la France à un degré de force et d'unité qui devait rendre à l'avenir ses armes presque irrésistibles ; et c'était avec trop de raison que les Provinces-Unies s'étaient alarmées des progrès rapides de cette puissance. A partir de ce moment l'existence même des Pays-Bas espagnols fut sans cesse mise en danger par l'accroissement de la monarchie française, jusqu'à ce que l'Europe entière s'arma contre la nation conquérante.

Ainsi les succès de l'archiduc ne répondirent pas aux espérances que l'on avait pu concevoir. Toutes ces forces étrangères, si péniblement rassemblées pour la garde de la Belgique, étaient impuissantes à défendre le pays que leurs pillages achevaient de ruiner. Les Lorrains, qui avaient subsisté longtemps de rapines, et les Croates que l'Europe regardait comme des brigands, inspiraient moins de terreur aux ennemis qu'aux malheureux habitants des campagnes. Les Espagnols, quoique soumis à une discipline sévère, ne connaissaient plus de frein dès qu'ils échappaient à la surveillance de leurs chefs. Il n'y avait que les régiments wallons, plus braves que nombreux, qui ne fussent pas le fléau de la contrée.

Cependant les troubles qui éclatèrent en France (la guerre de la Fronde) permirent à Léopold de reprendre, pendant quelque temps, la supériorité. Il se rendit maître de presque toutes les places que l'ennemi avait conquises dans les dernières années. Mais en 1655, le cardinal Mazarin, qui dirigeait la politique française, s'assura l'alliance de l'Angleterre, gouvernée par Cromwell. Alors cessèrent les succès de l'archiduc, et ce prince retourna en Allemagne peu de temps après (1656). Il eut pour successeur don Juan d'Autriche, fils naturel du roi d'Espagne.

Don Juan, jeune et sans expérience de la guerre, eût pu trouver un guide dans le prince de Condé qui portait alors les armes contre sa patrie, plutôt que de plier devant Mazarin. Mais quoique ce grand capitaine eût sauvé Valenciennes et Cambrai, les généraux espagnols ne pouvaient se résoudre à recevoir ses ordres et détournèrent le gouverneur de suivre ses conseils. Ils n'y réussirent que trop bien. L'armée anglo-française étant venue assiéger Dunkerque, sous les ordres du célèbre Turenne (1658), le jeune prince marcha contre elle quand il était déjà trop tard, livra bataille mal à propos, et fut complètement défait, malgré les efforts héroïques de Condé. Dunkerque, Gravelines, Audenaerde, Menin et Ypres tombèrent successivement au pouvoir du vainqueur, dont les soldats ravagèrent presque toute la Flandre. Don Juan, découragé, partit pour Madrid l'année suivante, tandis que Philippe IV faisait offrir la paix à Mazarin. Un traité fut conclu en effet (7 novembre 1659) entre l'Espagne et la France. Le jeune roi, Louis XIV, épousa l'infante espagnole, et reçut, à titre de dot et d'indemnité pour les droits auxquels cette princesse renonçait, presque tout le comté d'Artois, Gravelines, Bourbourg et Saint-Venant en Flandre, Landrecies, Avesnes et le Quesnoi en Hainaut, Philippeville et Marienbourg dans le marquisat de Namur, et Montmédy dans le Luxembourg. Dunkerque resta aux Anglais auxquels Turenne l'avait remise. Telles furent les conditions de la paix des Pyrénées, dont les conséquences devaient être presque aussi graves que celles de la paix de Munster.

A partir de ce moment la Belgique, convoitée par la France comme une proie, et faiblement secourue par l'Espagne ruinée, ne fut plus en quelque sorte que le théâtre des campagnes de Louis XIV. Le récit détaillé de ces campagnes appartient moins à l'histoire de nos provinces qu'à celle de l'Europe, puisque les Belges, gouvernés par des étrangers et n'ayant pas même un drapeau qui fût à eux, semblaient n'être que spectateurs de l'envahissement de leur pays et de la lutte des puissances environnantes. La vie politique avait cessé pour la nation souffrante. Les villes se renfermaient dans les soins de l'ordre intérieur et des affaires domestiques : loin de faire des efforts pour leur défense, elles pliaient sous la tempête; et on eût dit que blessées trop profondément, elles ne cherchaient plus que l'inaction et l'immobilité.

Philippe IV étant mort en 1666, Louis XIV prétendit que le Brabant lui appartenait *par droit de dévolution* (l'on appelait ainsi une coutume établie dans quelques parties de cette province, et en vertu de laquelle les enfants du premier lit ne pouvaient être dépouillés en faveur de ceux qui naissaient d'un deuxième mariage). Il fondait cette préten-

tion sur ce que l'infante Marie-Thérèse qu'il avait épousée était fille de la première femme de Philippe, tandis que le jeune Charles II, héritier de la couronne, n'était issu que du second lit. Armé de ce frivole prétexte, mais ayant réuni des forces assez considérables pour inspirer l'épouvante, il fit envahir le Hainaut et la Flandre, occupa presque toute cette dernière province (1667), et ne s'arrêta que quand il vit l'Angleterre, la Hollande et la Suède liguées contre lui (1668). Le traité d'Aix-la-Chapelle qu'il conclut alors lui donna encore Charleroi, Binche, Ath, Douai, Tournay, Lille, Audenaerde, Courtrai, Furnes et Bergues.

Cependant l'orgueil de ce monarque hautain était blessé de la hardiesse et du succès avec lesquels la Hollande s'était opposée à ses plans de conquête. Il travailla à gagner l'Angleterre et la Suède, et quand il se fut assuré leur alliance, il marcha contre les Provinces-Unies, attaquées alors de toutes parts. Cette invasion ne rencontra guère d'obstacles que dans les eaux. Les Hollandais se voyant trop faibles, ouvrirent les écluses et inondèrent une partie de leur pays (1672). Mais l'empire et l'Espagne s'émurent des progrès de la France. Déjà Louis XIV, violant le territoire de nos provinces, les avait couvertes de troupes qui se rabattirent ensuite sur Maestricht (1673). Le comte de Monterey, gouverneur-général, déclara la guerre à la France au nom de Charles II (16 octobre), et se mit en communication avec les forces hollandaises et impériales qui s'étaient rassemblées vis à vis de Venloo et de Bonn. Alors Louis XIV quitta un moment l'offensive. Il venait d'être abandonné par l'Angleterre et la Suède : mais il avait en son pouvoir presque toutes les places fortes qui commandaient la Meuse, la Sambre et l'Escaut. Ce fut sur cette ligne que s'établit son armée, et nos malheureuses provinces redevinrent pour longtemps le théâtre des combats.

Guillaume III, prince d'Orange (petit-fils de Frédéric-Henri), commandait les troupes des alliés ; celles de France avaient Condé pour général. Après une bataille livrée à Senef (dans le nord du Hainaut), et dont le succès fut incertain, les Français se maintinrent sur les deux rives de la Sambre, couvrant ainsi leurs frontières et occupant les nôtres (1674). La mésintelligence se glissa bientôt entre les confédérés et paralysa leurs forces. L'ennemi en profita pour enlever Huy et Dinant, et peu après Tirlemont et Saint-Trond (1675). Condé, Bouchain et Aire eurent le même sort un an après. En 1677, Valenciennes, Cambrai et Saint-Omer succombèrent l'un après l'autre ; le prince d'Orange fut battu par le duc d'Orléans au combat de Cassel, et forcé plus tard de lever le siége de Charleroi. Enfin, l'année suivante, le monarque français, entrant lui-même en campagne, assiégea et prit Gand et Ypres. Cependant l'Angleterre, le Danemarck et tous les princes de l'Allemagne, se préparaient à unir leurs forces contre le vainqueur dont les progrès devenaient trop alarmants. Louis, aussi bien servi par ses diplomates que par ses capitaines, prévint l'orage en négociant avec l'Espagne et la Hollande. Il fit proposer à ces deux puissances des conditions assez modérées et la paix fut enfin conclue à Nimègue (17 septembre 1678); mais c'était plutôt un armistice qu'une paix véritable, et l'ambition du roi était loin d'être satisfaite, quoiqu'il eût encore arraché quelques lambeaux du Hainaut et de la Flandre.

En effet, dès que les alliés eurent séparé leurs forces, Louis XIV établit à Metz une *chambre des réunions* qui déclara échus à la couronne de France, au mépris du traité précédent, la ville de Virton et le comté de Chiny dans le Luxembourg, et quelques seigneuries dans le pays de Namur. Ces décisions injurieuses ayant été tolérées pour éviter une nouvelle rupture, la chambre des réunions mit en avant de prétendus titres sur l'ancien comté d'Alost et la Flandre impériale, et les troupes françaises entrant à l'improviste dans nos provinces, occupèrent la West-Flandre, bombardèrent Audenaerde, envahirent toute la frontière méridionale et formèrent le siége de Luxembourg, qui fut ré-

duit à capituler (1684). Telle était la faiblesse du cabinet espagnol qu'il céda encore, et acheta une trève de vingt années par l'abandon de Luxembourg, de Beaumont, de Bouvigne et de Chimai (traité de Ratisbonne). L'empereur Léopold, attaqué lui-même par les Turcs qui assiégeaient Vienne, ne pouvait songer à nous secourir, et la Hollande se ressentait encore des désastres de l'invasion.

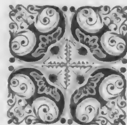
Cependant la face des affaires changea lorsque Guillaume III fut monté sur le trône d'Angleterre d'où il renversa son beau-père Jacques II (1688-89). Toutes les haines que Louis XIV avait bravées éclatèrent presque à la fois, et l'on vit s'unir contre lui l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, la Savoie et l'Espagne. Ce fut en Brabant que se rassembla la principale armée, composée d'Allemands, de Hollandais, d'Anglais et de quelques régiments espagnols et wallons. Le prince de Waldeck, qui la commandait, repoussa l'ennemi des provinces flamingantes; mais le Hainaut et les bords de la Sambre subirent toutes les horreurs de la guerre. Les efforts prodigieux de la France lui assuraient encore à cette époque la supériorité des armes. Guillaume, qui était venu lui-même prendre le commandement général, fut battu à Fleurus, et plus tard à Steenkerque (près de Halle) par le maréchal de Luxembourg, et ne put secourir ni Mons, ni Namur que Louis XIV assiégea et conquit presque sous ses yeux (1691 et 92). Mais enfin les ressources des Français commencèrent à s'épuiser, tandis que leurs adversaires faisaient de nouveaux sacrifices. Maximilien, électeur de Bavière, avait été nommé gouverneur des Pays-Bas espagnols (1692). Plus heureux que ses prédécesseurs, il tira de grandes sommes d'argent du trésor royal et de nos provinces. Guillaume obtint du parlement anglais une armée de cinquante-six mille hommes (Maximilien n'en avait en tout que vingt-huit mille), et les Hollandais grossirent également leurs forces. Luxembourg perdit alors l'avantage, et quoique la victoire de Neerwinde (près de Landen) et la prise de Charleroi

lui assurassent encore tout l'honneur de cette campagne, les alliés purent reprendre, un peu plus tard, Huy et Namur (1694 et 95), et Louis XIV sentit la nécessité de faire la paix. Ce fut à Ryswick, près de La Haye, que les négociateurs s'assemblèrent, et le traité qu'ils conclurent enfin en 1697 rendit à la Belgique Luxembourg avec le comté de Chiny, Charleroi, Ath, Mons et Courtrai.

C'était presque un triomphe; mais il avait coûté bien cher. Plus de deux cent mille soldats étrangers avaient couvert la Belgique pendant huit ans, et à l'exception d'une partie du Brabant, toutes les provinces avaient été rançonnées d'année en année par l'ennemi. Tant de villes assiégées et prises n'étaient pas les seules qui eussent souffert. Partout l'on avait été menacé et il avait fallu se tenir prêt à la défense. Dans la West-Flandre on avait inondé les campagnes; ailleurs les paysans s'étaient réfugiés dans les places fortes. Le génie du célèbre Vauban, en multipliant les moyens de destruction, avait rendu la guerre plus fatale que jamais à ces grandes cités jadis imprenables. Son artillerie les écrasait sous une grèle de projectiles à laquelle rien ne pouvait plus résister. C'était ainsi que, pour forcer les alliés à lever le siége de Namur en 1695, le maréchal de Villeroi s'était approché de Bruxelles, et dressant ses batteries contre la ville, il avait détruit en deux jours quatre mille maisons, renversées par les bombes, brûlées par les boulets rouges, ou enveloppées dans l'incendie des habitations voisines.

Et cependant ce n'était pas encore là le terme des maux que devait attirer sur nos provinces la lutte de l'Europe contre Louis XIV. Le roi d'Espagne n'avait point d'enfants, et comme ce prince, d'une santé languissante, paraissait destiné à une mort prématurée, sa succession formait déjà l'objet des prétentions opposées des maisons de France et d'Autriche. Un plan de partage fut proposé par l'Angleterre et la Hollande, et accepté par les deux puissances rivales, dans l'espoir de prévenir une seconde guerre

européenne. L'archiduc Charles d'Autriche était reconnu pour l'héritier légitime du trône d'Espagne, tandis que le dauphin de France devait obtenir la Lorraine, le royaume de Naples, et quelques petites principautés en Italie. Mais Louis XIV ne s'en tint pas à cet accord. Quoique Charles II fût porté pour la maison d'Autriche, dont la dynastie espagnole était elle-même une branche, les partisans que s'était fait la France, parvinrent à dominer ce prince faible et timide. On lui fit voir la perte de l'Etat dans une nouvelle guerre contre le grand roi, et il signa, en pleurant, un testament qui appelait à sa succession le duc d'Anjou, frère cadet du dauphin. Il s'éteignit peu après (1.er novembre 1700), laissant la monarchie espagnole affaiblie et ruinée, et deux compétiteurs puissants prêts à se disputer son héritage; car ce n'était pas sans opposition que le petit-fils de Louis XIV devait monter sur le trône des descendants de Charles-Quint.



CHAPITRE IX.

Histoire de l'évêché de Liége depuis Erard de la Marck, jusqu'à la fin du XVII.e siècle.

L'évêché de Liége, soumis à ses propres souverains, et indépendant des rois d'Espagne, avait moins souffert que le reste de la Belgique, pendant la malheureuse période qui venait de s'écouler. Ce n'était pas que les éléments de troubles eussent manqué dans cette province. Dès le temps d'Erard de la Marck, on y avait vu des luthériens et des anabaptistes, et leurs menées semblent avoir été la cause première d'une émeute qui éclata à cette époque parmi « *les rivageois* » des environs de Liége, mais qui fut promptement étouffée (1531). Après Erard, qui termina en 1538 sa longue et glorieuse carrière, trois règnes insignifiants ne changèrent rien à l'état du pays : mais en 1565, au moment des premiers troubles de la Belgique, le siége épiscopal fut donné à Gérard de Groesbeck, Gueldrois d'origine, un des princes les plus sages et un des prélats les plus vertueux. Le premier acte de son administration fut la révision des lois du pays, dont il chargea d'habiles jurisconsultes, et qui, en régularisant les institutions établies, laissa subsister tous les anciens droits du peuple. Tandis que ce grand ouvrage s'accomplissait sous ses yeux, des prédicateurs protestants pénétraient à Saint-Trond (avec les confédérés), à Hasselt, à Tongres, à Maestricht et dans le voisinage. Herman Stuicker, le plus célèbre d'entre eux, était entré de force dans ces deux dernières villes, à la tête d'une bande d'hommes fanatisés. Mais c'était à Hasselt qu'il avait trouvé le plus de partisans, et qu'il se croyait à

l'abri de toute attaque. L'évêque déféra d'abord les novateurs au tribunal des échevins, qui les condamna suivant les formes ordinaires : puis il conduisit lui-même la noblesse et les milices communales au siége de la ville révoltée (1567). Les habitants firent peu de défense, et après leur soumission le prélat leur accorda des conditions favorables. Tous obtinrent son pardon, excepté le prédicateur qui réussit à s'échapper. Gérard marcha ensuite contre Maestricht qui ouvrit ses portes. Il y montra les mêmes dispositions à la clémence; mais Philippe de Noircarmes, qui était entré dans la place avec les troupes de la gouvernante (la souveraineté de Maestricht étant partagée entre l'évêque de Liége et le duc de Brabant), fut plus sévère, et fit périr quelques-uns de ceux qui avaient pris part aux troubles.

La généreuse modération de l'évêque enleva aux sectaires leur appui le plus redoutable, la sympathie des classes populaires souvent touchées par l'apparence de la persécution. Il put alors prendre des mesures vigoureuses pour l'expulsion des étrangers suspects de propager les doctrines de Luther ou de Calvin. Tous les citoyens se joignirent à lui l'année suivante pour faire face à l'armée de Guillaume de Nassau qui, repoussé de Brabant par le duc d'Albe, voulut s'emparer de Liége, et la fit attaquer par ses troupes. Mais tout en résistant avec fermeté aux soldats du prince, le prélat se défendit de recevoir dans sa ville la garnison espagnole que le duc d'Albe voulait y introduire. Cette nouvelle preuve de sagesse affermit si bien son influence sur la bourgeoisie, qu'elle lui témoigna depuis lors une confiance absolue qui assura la tranquillité de son règne.

A l'époque de la Pacification de Gand, les Etats-généraux firent inviter les Liégeois à s'unir aux provinces confédérées (1576). Mais Gérard de Groesbeck proposa aux trois ordres un autre projet : c'était celui d'une neutralité permanente qui assurerait à l'évêché la paix et le repos. Ce plan, qui fut aussitôt adopté et auquel la ville de Liége s'attacha constamment dans la suite, pouvait paraître d'une

politique étroite et sans chaleur; mais à considérer sérieusement l'état des choses et des partis au moment où l'évêque le présenta, on est forcé de convenir qu'il était le plus sage. Le peuple en recueillit les fruits, et au milieu de la tourmente qui agitait le reste de la contrée, les Liégeois continuèrent à jouir d'une tranquillité remarquable. Le siége de Maestricht par le duc de Parme fut le seul événement qui jeta quelque trouble dans la principauté, jusqu'à la mort du prélat qui s'éteignit en 1580.

Il eut pour successeur Ernest de Bavière, prince allié à la maison impériale, mais qui montra d'abord les inclinations d'un guerrier, plutôt que d'un homme destiné au sacerdoce. Cependant il avait de grandes qualités qui rendirent son règne heureux et brillant. Souvent encore l'on voyait les dignités de l'Eglise livrées à des hommes de haute naissance, qui, sans se faire consacrer comme évêques, jouissaient des droits et des revenus attachés à ce titre. Un exemple, peu éloigné, vint montrer quelles pouvaient être les funestes conséquences de cet abus. Les deux seigneurs qui avaient obtenu ainsi l'archevêché de Cologne et l'évêché de Munster (Gebhart Truchsès et Guillaume de Meurs), embrassèrent bientôt après le protestantisme pour se marier (1583 et 85). Le jeune évêque de Liége fut alors élu à la place de tous deux, et dans la situation où se trouvaient les églises d'Allemagne, il put occuper plusieurs siéges à la fois sans mériter de graves reproches : car il fallait employer la force des armes pour se maintenir dans ces évêchés du Nord dont les protestants menaçaient l'existence. Ernest de Bavière y réussit avec l'aide de la noblesse liégeoise, et quoique lui-même n'eût point reçu la consécration épiscopale, et que sa conduite privée ne fût pas exempte de blâme, il gouverna en souverain aussi zélé pour la religion que pour le bien-être de ses sujets. On lui dut la fondation des séminaires de Liége et de Saint-Trond, et c'est de son règne que date la construction du vaste hôpital encore appelé « la Maison de Bavière. » Il résidait ordinaire-

ment en Allemagne ; mais ses officiers et les états de Liége surent faire respecter le territoire de la province, souvent envahi par quelques-unes de ces bandes militaires dont la Belgique était inondée, et l'archiduc Albert s'étant plaint que les Liégeois montraient plus d'animosité contre ses soldats que contre ceux de Hollande (1601), on lui répondit que l'on haïssait le plus ceux qui faisaient le plus de mal.

Ernest mourut en 1612, et il eut pour successeur, à Cologne comme à Liége, son neveu Ferdinand de Bavière. Ce prince, sévèrement jugé par nos historiens, quoiqu'il ait été loué par ceux de l'Allemagne, se montra plus jaloux de son autorité que ne l'avait été son oncle. Il voulut casser le privilége que celui-ci avait accordé aux métiers d'élire directement leurs magistrats, et il souleva ainsi la haine du peuple qui lutta sans cesse contre lui. En 1628, un rescrit impérial ordonna le rétablissement des anciennes formes d'élection demandé par l'évêque ; mais la bourgeoisie ne voulut pas s'y soumettre, et Guillaume de Beeckman, seigneur de Vieux-Sart, l'un des chefs de l'opposition populaire, fut nommé bourgmestre deux ans de suite (1629 et 30). Les esprits étaient échauffés par la présence de quelques troupes allemandes que Ferdinand avait fait entrer dans la province, et par le voisinage des forces espagnoles que l'on disait préparées à pénétrer dans la ville. Beeckman résista ouvertement à l'évêque et à l'empereur, et sa mort, qui suivit de près sa deuxième élection, ne changea rien aux dispositions du peuple. L'avocat Sébastien La Ruelle, qui avait été son collègue, jouit de la même influence. Sans avoir des intentions tyranniques, Ferdinand comprenait mal les droits de la cité ; La Ruelle, de son côté, s'exagérait le péril auquel les décrets du prince et ses relations avec l'Autriche et l'Espagne exposaient la liberté publique.

Deux partis se formèrent dans la ville, les *Chiroux* ou hirondelles, parmi lesquels on comptait la plupart des nobles et des riches, et les *Grignoux* ou grognards, que soutenait surtout la petite bourgeoisie. Les premiers étaient favorables au prélat, et leurs ennemis les accusaient d'intelligences avec les Espagnols ; les seconds défendaient la cause populaire et se laissaient diriger en partie par un envoyé de la France (l'abbé de Mouzon). Les choses allèrent si loin que l'empereur envoya une armée contre Liége (1636) ; mais les habitants ayant fait bonne contenance, on se contenta de quelques promesses de fidélité qui laissèrent les affaires dans le même état. Alors un proscrit, qui s'était réfugié dans la ville, crut pouvoir acheter par un crime la faveur de Ferdinand et de la maison d'Autriche. C'était le comte de Warfusée, qui avait servi tour à tour la Belgique et la Hollande, et qui était banni des deux pays. Il invita La Ruelle à dîner, et le fit tuer par des soldats cachés dans sa maison (16 avril 1637). Mais lui-même fut mis en pièces par le peuple, et les Grignoux, complètement maîtres de la cité, traitèrent avec rigueur leurs adversaires. Quelques-uns périrent, beaucoup furent exilés, et les mesures de conciliation proposées quelque temps après ne purent obtenir aucun résultat.

Enfin l'an 1648, l'évêque, qui s'était vu refuser l'entrée de la ville, transféra son chapitre à Huy et chargea son neveu Maximilien-Henri de Bavière, d'employer la force des armes pour ramener ses sujets à l'obéissance. Un corps d'Autrichiens et de Bavarois parut devant Liége l'année suivante, enleva sans peine quelques postes situés dans les environs, et commença à dresser des batteries autour de la place. Bientôt les Grignoux perdirent courage et demandèrent à capituler. Le prince accorda une amnistie dont il n'excepta que quatre personnes (deux bourgmestres et deux bourgeois, qui furent jugés par les échevins et condamnés à mort). Ferdinand changea ensuite le mode d'élection des bourgmestres et des conseillers, se réservant la nomination de la moitié de ces magistrats ; et pour prévenir le retour des émeutes, il fit construire une citadelle qui commandait la ville. Il mourut bientôt après (1650), et Maximilien-Henri de Bavière, qui était déjà son coadju-

teur à Liége et à Cologne, fut élu à sa place dans les deux évêchés.

Dès les premiers moments de son administration, le nouveau souverain montra qu'il voulait être obéi ; les travaux de la citadelle furent poussés avec activité, les impôts exigés rigoureusement et une émeute militaire punie par la mort des chefs. Mais la guerre, qui régnait entre la Belgique et la France, attira sur le pays des désastres imprévus. Déjà sous le règne précédent les Croates, que l'archiduc Léopold amenait en Belgique, s'étaient jetés dans les riches campagnes de la Hesbaie que leurs brigandages avaient désolées (le nombre des maisons brûlées par eux s'éleva, dit-on, à huit mille). En 1653 et l'année suivante, les Lorrains, au service d'Espagne, et les aventuriers du prince de Condé, passèrent aussi comme un fléau sur ce territoire neutre. Mais Maximilien put mettre un terme à ces dévastations passagères et partielles. Il n'en fut pas de même à l'époque des guerres de Louis XIV contre la Hollande. Le roi de France traversa l'évêché avec toutes ses forces en 1672, et malgré la neutralité, ses soldats pillèrent non-seulement les villages, mais encore la plupart des villes, à l'exception toutefois de Liége. Un an après, le siége de Maestricht ramena l'armée sur les bords de la Meuse, et les ravages recommencèrent. La place de Tongres, dont les habitants avaient voulu refuser l'entrée aux troupes étrangères, fut prise d'assaut et livrée, pendant trois jours, à toute la furie des vainqueurs. En 1675, la citadelle même de Liége fut vendue aux Français par le baron de Vierset qui en était gouverneur. Ceux-ci cependant consentirent l'année suivante à la destruction de cette forteresse dont ils firent sauter les remparts. Dans le reste de la province, l'armée de Louis XIV et celle de Guillaume manœuvraient en face l'une de l'autre, n'épargnant ni le pays ni les habitants. Le traité de Ratisbonne put seul affranchir l'évêché de leurs ravages.

Maximilien-Henri, trop faible pour détourner ce torrent, s'était retiré en Allemagne. En son absence, le peuple réta-

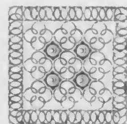
blit l'ancienne forme d'élection des bourgmestres et du conseil. L'évêque s'en plaignit à diverses reprises ; cependant il consentit à un arrangement qui fut proposé par la bourgeoisie en 1684, et la paix semblait renaître lorsque tout-à-coup les plus exaltés du parti populaire prennent les armes et portent au pouvoir de nouveaux magistrats. Ils s'étaient flattés du secours de la France ; mais Louis XIV les abandonna, et bientôt la ville elle-même appela les soldats de Maximilien. Deux bourgmestres intrus, Macors et Renardi, subirent le dernier supplice, et le prince abolit définitivement les formes d'élection démocratiques.

L'édit qu'il publia en cette occasion (28 novembre 1684) renouvelait en quelque sorte toute la constitution du pays, et sans changer le fond des anciennes lois, sans détruire les priviléges qui assuraient aux citoyens leurs droits les plus précieux, il enlevait à la commune ce caractère républicain qui l'avait rendue si redoutable. Aussi le *Règlement de Maximilien de Bavière* est-il considéré par la plupart des écrivains liégeois, comme ayant opéré une révolution dans l'état, et donné au pouvoir du prince une prépondérance jusqu'alors inconnue.

Depuis ce temps, les émeutes et les guerres intestines disparurent de la cité ; mais les habitants ne conservèrent qu'une partie de leurs libertés politiques. Pour perpétuer à l'avenir cet état de choses, Maximilien ordonna la reconstruction de la citadelle, et il fit élever, au milieu du seul pont qui rattachait les deux rives de la Meuse, un petit fort situé de manière à pouvoir intercepter toute communication de l'un à l'autre côté. Ce fort, dont les batteries plongeaient sur les deux quartiers de la ville, ne laissait aux habitants qu'un passage étroit pratiqué sous ses voûtes (il fut nommé « les Dardanelles »). Le ressentiment du peuple le renversa un siècle après.

La mort de Maximilien-Henri arriva en 1688, et cette fois le choix d'un chapitre ne tomba plus sur un prince étranger. Jean-Louis d'Elderen, doyen de Saint-Lambert,

obtint le siége épiscopal, malgré les sollicitations de la France en faveur du cardinal de Furstenberg. Le nouveau prélat était remarquable par sa piété et par ses vertus; mais son règne, qui ne dura que six ans, fut encore troublé par ces secousses fatales qu'imprimaient à toutes nos provinces les luttes éternelles du grand roi. Liége, menacée en 1689 par un corps de troupes hollandaises, se vit contrainte d'entrer dans la ligue formée contre Louis XIV, et deux ans plus tard le marquis de Boufflers bombarda la ville pendant cinq jours. Ainsi l'évêché ressentait à son tour tous les fléaux sous lesquels pliait le reste de la Belgique, comme si aucune partie de la contrée n'eût du échapper au malheur commun.



HUITIÈME PÉRIODE.

MAISON D'AUTRICHE. — SOUVERAINS RÉSIDANT EN ALLEMAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

L'empereur Charles VI devient souverain de la Belgique.

Le XVIII.ᵉ siècle s'ouvrait pour la Belgique sous des auspices funestes. La guerre avait porté le dernier coup à la prospérité et pour ainsi dire à l'existence du pays; et cependant l'avenir était encore plus menaçant que le passé. Ce ne fut pas sans une sorte de pressentiment sinistre que les états des provinces reconnurent le jeune héritier de Charles II. Nous avons sacrifié pour le roi défunt nos vies et nos biens, disaient ceux de Brabant et de Flandre; nous les sacrifierons encore pour son successeur. Le gouvernement général fut laissé à l'électeur de Bavière qui reçut des garnisons françaises dans toutes les villes, tandis que les soldats hollandais, qui étaient demeurés jusqu'alors, en qualité d'alliés, dans les places de Luxembourg, Namur, Charleroi, Mons, Ath, Audenaerde, Courtrai et Nieuport, se retiraient vers leurs frontières (février 1701). Mais dès le mois suivant, l'Angleterre et la Hollande demandèrent à occuper onze forteresses en Belgique, *pour servir*

de barrière à la seconde de ces puissances (c'étaient Nieuport, Ostende, Damme, Termonde, Mons, Charleroi, Namur, Luxembourg, Stevenswert, Venloo et Ruremonde). Ainsi les remparts du pays n'auraient été destinés qu'à protéger une nation étrangère.

Le refus de Louis XIV arma contre lui, outre ces deux états, l'Allemagne, la Savoie et le Portugal (1702). Guillaume III, qui avait été le principal auteur de cette ligue, mourut avant que la guerre ne fût déclarée ; mais le célèbre John Churchill, duc de Malborough, prit le commandement des forces alliées dans les Pays-Bas, et le génie de ce grand capitaine l'emporta sur la fortune du monarque français. Il sut tenir en échec le marquis de Boufflers auquel Louis avait confié la défense de nos provinces, et les Hollandais purent enlever successivement Venloo, Ruremonde et le fort Stevenswert, tandis que l'armée anglaise qui couvrait leurs opérations pénétrait dans le pays de Liége s'emparait de cette ville et prenait d'assaut la citadelle(1702). Joseph-Clément de Bavière, qui occupait alors le siége épiscopal, tenait le parti de la France. Il se trouva dépouillé de ses états pendant toute la durée de cette guerre, et ce furent des commissaires impériaux qui régirent la principauté.

Les années suivantes, les chances de la lutte parurent plus égales. Les Français avaient reçu de nouvelles forces, et le maréchal de Villeroi suivait pas à pas les mouvements de Malborough. Celui-ci alors se détourna brusquement vers l'Allemagne où les troupes impériales avaient le dessous, et se joignant à elles sur les bords du Danube, il remporta, près de Hochstett, une victoire décisive (1704). De retour en Belgique après ce grand succès, il ne put de longtemps amener Villeroi à lui livrer bataille. Mais il obtint enfin un nouveau triomphe à la journée de Ramillies (23 mai 1706). Les Français, au nombre de soixante mille, s'étaient portés entre Landen et Jodoigne, appuyant leur gauche à la petite Gette et aux marécages voisins, tandis que leur

droite se déployait dans la plaine. Le général anglais, après avoir trompé son adversaire par une fausse attaque contre les corps qui étaient couverts par les marais, jette subitement presque toutes ses forces sur l'aile opposée qu'il déborde et qu'il renverse. Les efforts tardifs de Villeroi et le courage de sa cavalerie ne purent rétablir le combat. L'armée se trouvait prise en flanc ; elle plia et se réfugia vers Louvain, non sans une perte immense. Elle avait abandonné son artillerie, et n'essaya même pas de défendre ses magasins. Ce ne fut que sur la rive gauche de l'Escaut que la retraite s'arrêta.

La bataille de Ramillies livra aux alliés le Brabant et la Flandre. Ces deux provinces, cessant de reconnaître pour souverain Philippe d'Anjou, firent serment de fidélité à son compétiteur Charles d'Autriche (appelé Charles III, comme roi d'Espagne, et plus tard Charles VI, comme empereur). Ostende, Dendermonde, Menin et Ath, que les garnisons françaises essayèrent de défendre, furent assiégés et pris. Les Wallons et les autres Belges, au service d'Espagne, abandonnèrent presque tous l'armée de Louis XIV pour passer sous les drapeaux du nouveau roi. Le gouvernement de nos provinces fut confié provisoirement à un conseil d'état composé d'indigènes. La Belgique était perdue pour la maison de France.

Cependant la guerre continua encore avec acharnement. Malborough fut rejoint par le prince Eugène de Savoie, à la tête d'un grand corps de troupes impériales, tandis que l'armée de France recevait aussi de nombreux renforts (1708). Mais la fortune resta fidèle aux alliés ; ils prirent Lille, Tournay et Mons ; et le maréchal de Villars ayant voulu secourir cette dernière place, ils gagnèrent contre lui une bataille sanglante à Malplaquet, près de Saint-Guilain (11 septembre 1709). Malgré le courage que montraient encore les soldats français, chaque jour augmentait leur désavantage.

Louis XIV demandait la paix. Ses propositions furent

d'abord rejetées; mais en 1711, le ministère anglais changea, et la nouvelle administration adoptant des vues pacifiques, accepta les propositions du monarque. Ainsi l'Angleterre se détacha de la ligue, et alors Villars fit reculer à son tour le prince Eugène, abandonné par le successeur de Malborough. D'un autre côté, Charles d'Autriche venait d'être appelé au trône impérial (par la mort de son frère aîné), et dès lors la conquête de l'Espagne, par ce prince, eût dérangé l'équilibre européen. Les négociations furent donc reprises, et le congrès d'Utrecht rétablit enfin pour assez longtemps la paix générale (1713). L'empereur seul refusa d'abord d'accéder aux conditions qui avaient été réglées dans ce congrès; mais il ne tarda pas à les adopter lui-même par le traité de Rastadt (1714).

Les conventions de la paix d'Utrecht avaient pour base le partage de la monarchie espagnole. Philippe V (le duc d'Anjou) gardait l'Espagne et ses colonies : Charles VI (l'empereur) recevait le royaume de Naples, le duché de Milan et la Belgique. C'était un arrangement qui ne manquait ni de sagesse ni d'avantages; mais en ce qui concernait nos provinces, les conditions offraient un caractère spécial d'iniquité. Les Pays-Bas espagnols n'étaient donnés à la maison d'Autriche qu'à des termes odieux. On ne leur restituait des conquêtes de Louis XIV que Tournay, Menin, Furnes, Dixmude et Ypres : on leur enlevait au Nord, Venloo et une partie de la Gueldre qu'ils avaient possédée jusqu'alors; on renouvelait la stipulation du traité de Munster, relative à la fermeture de l'Escaut. On leur imposait une rente annuelle de 1,250,000 florins au profit des Provinces-Unies, à titre de subsides, et sous peine d'exécution militaire. Mais, ce qui surpassait encore tout le reste, c'était l'obligation de remettre entre les mains des Hollandais les forteresses les plus importantes du pays, afin qu'elles leur servissent de barrière. L'Angleterre et la Hollande devaient rester en possession de nos provinces jusqu'à ce que l'empereur eût réglé ce dernier point à leur

satisfaction. Elles désignèrent Namur, Tournay, Menin, Furnes, Warneton et Ypres. La garnison de Dendermonde devait aussi être composée pour moitié de troupes à la solde des Provinces-Unies (1715).

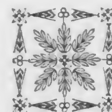
Tel fut ce fameux traité de la barrière, œuvre de tyrannie et de spoliation jusqu'alors sans exemple. La Belgique entière s'indigna en apprenant à quel vasselage elle était destinée; mais cette indignation était impuissante. L'arrêt fatal avait été prononcé par l'Europe, et l'on ne pouvait accuser ni l'Espagne qui était dépouillée, ni l'empereur qui n'avait obtenu nos provinces qu'à ces dures conditions, ni les puissances qui avaient sacrifié, à leurs propres intérêts, ceux d'une nation étrangère. Des représentations furent adressées à Charles VI : il en reconnut la justice et déclara qu'il avait prévu lui-même « les inconvénients » du traité; mais que « les conjonctures très-délicates et la situation des affaires » l'avaient contraint d'y souscrire. Le ton de sa réponse était affectueux, et ses intentions véritablement paternelles; mais ses efforts pour obtenir des Hollandais quelques concessions n'eurent qu'un succès médiocre; et le traité de la barrière ne fut modifié que sur ses points les moins importants.

A l'intérieur, le malaise et la souffrance étaient extrêmes. Il existait à la vérité quelque négoce entre la Belgique et l'Espagne, et cette puissance, dont les colonies étaient si vastes, tirait encore de nos ateliers les étoffes et les armes qu'elle portait aux riches habitants du nouveau monde. La fabrication des toiles, à laquelle nos campagnes offraient à la fois la matière première et les ouvriers, avait conservé toute son extension, et les dentelles, que nos grandes villes fournissaient à toute l'Europe, faisaient aussi subsister une classe nombreuse d'habitants. Mais là se bornait l'activité industrielle. Après la paix de Ryswick, le gouverneur-général (Maximilien de Bavière), effrayé de la ruine complète des autres branches de commerce, avait cru devoir consulter les états de toutes les provinces sur les moyens d'y por-

ter remède (1699). On n'en trouva que deux : la prohibition des marchandises étrangères, et le rétablissement de la navigation maritime « au moyen d'un canal qui put porter des bâtiments d'un fort tonnage, » mettre Ostende en communication avec Bruxelles, Malines et Anvers, et remplacer pour ainsi dire l'Escaut perdu pour le commerce belge. Maximilien défendit l'introduction des draps et des laines filées, ainsi que des étoffes de coton et de soie, et il fit étudier sérieusement le projet de grande canalisation. Mais la guerre qui éclata bientôt après, et l'entrée des alliés dans nos provinces, firent suspendre ces mesures tardives. Les Anglais et les Hollandais, qui dominèrent dans presque toute la contrée pendant près de dix ans, usèrent de leur pouvoir dans l'intérêt de leur négoce et de leurs manufactures, et au détriment des nôtres. Nos villes furent inondées par eux de marchandises étrangères, tandis que la difficulté des circonstances achevait d'anéantir nos ateliers. Ce dernier coup fut si vivement ressenti que, malgré les vieilles antipathies nationales, il se forma dans le pays un parti nombreux en faveur de la France. Ni le mal que Louis XIV avait causé à la Belgique, ni le mépris que les ministres de son petit-fils avaient montré pour les droits des provinces pendant leur courte administration, en levant des impôts arbitraires et en bannissant qui bon leur semblait, ni la perte inévitable de toute indépendance politique, n'empêchaient beaucoup d'habitants de songer que la domination française mettrait du moins un terme aux invasions des armées étrangères, rouvrirait peut-être les voies commerciales, et protégerait contre d'odieuses rivalités.

Dans la plupart des grandes villes, le peuple se montrait disposé au tumulte et à l'émeute. C'était le résultat de l'appauvrissement et de l'humiliation. Plus les traditions du passé offraient de grandeur, plus semblait amer l'abaissement actuel. L'absence d'un gouvernement régulier, pendant l'occupation du pays par les troupes des puissances maritimes, avait aussi relâché tous les liens de l'état : car

le conseil réuni à Bruxelles, n'avait eu qu'une ombre de pouvoir tout-à-fait passagère, et en général chaque localité s'était pour ainsi dire régie elle-même. En rapprochant, de toutes ces causes de désordre et de dissolution sociale, tant de fléaux que la guerre avait amenés à sa suite, peut-être devrait-on s'étonner que le caractère national ait pu traverser cette triste époque sans se corrompre et sans se flétrir. Mais plus heureux encore que d'autres nations qui se dégradèrent dans la mauvaise fortune, les Belges conservèrent du moins, dans ces temps d'adversité, ces qualités morales dont la perte est la seule irréparable pour les peuples. Au milieu de cette tourmente comme pendant l'âge de leur prospérité, l'Europe reconnut toujours en eux une race droite et probe, sincère dans sa piété, pure dans ses mœurs, simple, laborieuse, étrangère au crime et surtout à l'artifice. Puissance, richesse, splendeur antique, tout lui avait été enlevé, hormis ce vieux renom de vertu, qui ne souffrit aucune atteinte.



CHAPITRE II.

Règne de Charles VI et de Marie-Thérèse (1715 à 1780).

L'empereur avait choisi, pour gouverner la Belgique, le prince Eugène de Savoie, dont la sagesse égalait le génie militaire. Malheureusement ce grand capitaine ne put venir lui-même dans les Pays-Bas, et il fut remplacé par un ministre plénipotentiaire. C'était le marquis de Prié, gentilhomme piémontais, qui faisait partie du conseil d'état impérial, et qui joignait à l'habitude des affaires le genre d'adresse et de talent des politiques de l'école italienne. Intelligent, habile, plein de pénétration et d'activité, il lui manquait une âme confiante, un caractère généreux, et la connaissance des coutumes et des idées belges.

Quelques troubles signalèrent en Brabant son administration. A Malines et à Anvers, il ne s'agissait que de refus de subsides et l'ordre fut aisément rétabli ; mais à Bruxelles la résistance eut un caractère plus sérieux. La bourgeoisie de cette capitale était jalouse de ses droits, et l'on avait vu en 1684 les *Gildes* chasser à coups de fusil un détachement espagnol qui avait osé paraître en armes sur la place de l'hôtel-de-ville, au mépris des vieilles franchises de la cité. Le bombardement de 1695, ayant mis en danger l'édifice où se trouvaient les chartes des métiers, l'on fit à cette occasion un examen minutieux de leurs anciens priviléges, et les souvenirs que cet examen réveilla furent si vifs que les doyens firent copier et imprimer en secret toutes ces pièces. Depuis lors le peuple prétendit ressaisir toute son ancienne influence, et il resta fidèle à cette idée à travers les révolutions politiques qui s'accomplissaient autour de lui.

Les métiers de Bruxelles étaient divisés, depuis le XIV.e siècle, en neuf corps appelés nations. Ces corps avaient part au gouvernement de la ville et au vote des subsides ; mais ils se plaignirent que l'on eût altéré leurs vieux réglements (1717), et quoique le conseil de Brabant eût condamné leurs prétentions, une émeute qui éclata dans la ville, força le gouverneur à céder sur tous les points (25 mai 1718). Mais le marquis n'avait plié qu'en frémissant. Ce pays perdra ses priviléges, disait-il, ou ses priviléges le perdront.

L'hésitation qu'il mit à remplir les promesses qui lui avaient été arrachées, irrita de nouveau la multitude. Des attroupements se formaient sur les places publiques (juillet), et malgré de nouvelles concessions, la foule se porta bientôt à des excès déplorables. La chancellerie et les maisons de plusieurs magistrats furent pillées. Alors le gouverneur fit venir des troupes allemandes (1719), et lorsqu'elles furent entrées dans la ville, sans aucune résistance, on arrêta plusieurs des pillards et cinq des doyens. Quatre de ceux-ci furent condamnés à l'exil, le cinquième à la mort. C'était un vieillard de soixante-dix ans, faiseur de chaises, et syndic de la «Nation» de Saint-Nicolas (qui se composait de cinq métiers). Il s'appelait François Agneessens, sortait de la classe ouvrière, et n'était guère au-dessus de la pauvreté (tout son avenir fut évalué à 6000 florins) ; mais on lui attribuait de l'influence sur le peuple.

On peut douter que les prétentions des doyens et même leur conduite eussent toujours mérité l'approbation. Mais quelques erreurs que pût avoir commises Agneessens, il avait la conviction intime de son bon droit, et le simple artisan devint une noble victime. Il protesta hautement de son innocence, répondit à sa condamnation en rappelant aux juges qu'il y a un tribunal supérieur à ceux des hommes, et marcha ensuite à l'échafaud avec une tranquillité d'âme qui ne se démentit pas un seul instant (19 septembre

1720). Le peuple le regarda comme un martyr de la liberté, et dans toutes les églises de la ville le service funèbre fut solennellement célébré pour lui.

Si le marquis de Prié avait encouru dans cette occasion de justes reproches, on ne peut nier que sous d'autres rapports il n'eût droit à quelques éloges. On lui dut surtout une entreprise qui pouvait rendre la vie au commerce, et qui eut dans le principe un succès remarquable : ce fut la création d'une « compagnie belge des Indes. »

Depuis les premières entraves, mises par les Hollandais à la navigation de l'Escaut (1609), nos provinces avaient toujours nourri la pensée de s'ouvrir une autre voie commerciale. Ostende, alors récemment conquise par l'archiduc Albert, avait été désignée comme le port qui pourrait succéder à Anvers, et afin de lui donner les mêmes avantages, on avait travaillé à le mettre en communication avec les villes de l'intérieur. C'était dans ce but que l'on avait creusé, de Gand à Bruges et de Bruges à la mer, le canal qui subsiste encore aujourd'hui, et qui, commencé en 1613, ne fut complètement achevé qu'en 1666. Les projets de canalisation intérieure, agités en Brabant vers 1699, avaient le même but. Les Belges voulaient se créer en quelque sorte un fleuve libre, puisque la politique européenne leur dérobait celui que leur avait donné la nature.

Le marquis de Prié, dès le commencement de son administration, adopta l'idée d'étendre le commerce maritime dont Ostende commençait à jouir. Les marchandises des Indes n'arrivaient jusque là en Belgique que par l'intermédiaire des Hollandais. Il songea au moyen d'établir un trafic direct avec ces régions lointaines. Nos ports n'avaient ni armateurs ni capitaines auxquels ces parages fussent connus; mais les marins d'Ostende étaient habiles et hardis. Redoutés autrefois des Hollandais, comme les plus intrépides corsaires, ils avaient montré la même audace pendant les guerres contre la France. Il suffisait donc de leur offrir l'occasion d'employer leur énergie à des expéditions d'une autre nature. Le gouverneur attira, par des promesses de faveur et de protection, des marchands et des officiers étrangers, accoutumés au commerce des Indes. Un négociant hollandais, le baron Cloots, équipa le premier vaisseau qui partit d'Ostende pour ces parages, sous la conduite d'un capitaine anglais (1717). Bientôt plusieurs autres bâtiments furent expédiés, et cette tentative produisit des résultats assez avantageux pour que l'on pût fonder une « compagnie générale » destinée à continuer ce genre d'armements avec des ressources plus puissantes (1723).

Ce fut à Anvers que se forma cette compagnie. Son capital était de six millions de florins qui furent souscrits en deux jours. La noblesse belge y prit part comme les marchands; car un sentiment de patriotisme avait dirigé l'entreprise. Quatre grands navires furent expédiés d'Ostende chaque année, pour les côtes de l'Afrique, de l'Inde et de la Chine. Les bénéfices, d'abord modérés, allèrent bientôt en croissant, et tout annonçait à la société un brillant avenir, lorsque l'Angleterre et la Hollande, alarmées de cette première concurrence commerciale, menacèrent de déclarer la guerre à Charles VI, à moins qu'il n'enlevât lui-même à ses sujets cette source de richesses. L'empereur résista d'abord; mais les menaces devenant sérieuses, il eut la faiblesse de céder, et supprima la compagnie cinq ans après sa création.

Le marquis de Prié avait été rappelé par l'empereur avant cette époque, et l'archiduchesse Marie-Elisabeth, sœur de Charles, était venue prendre le gouvernement (1725). C'était une princesse d'un caractère doux et bienveillant, qui réussit à se faire aimer des Belges, mais dont l'administration manqua entièrement de vigueur. Elle leva peu d'impôts; mais les finances restèrent en désordre, les villes obérées, le commerce languissant. Il n'y eut que l'agriculture qui put, grâce au retour de la paix, reprendre sa prospérité. Les traces des malheurs précédents furent si bien effacées dans les campagnes par le travail et l'intelligence

des cultivateurs, que là du moins on vit renaître toute l'ancienne opulence de la Belgique.

Cependant Charles VI, qui n'avait point de fils, voyait sa succession mal assurée à sa fille Marie-Thérèse. En vain avait-il essayé de prévenir toute contestation à ce sujet par un réglement spécial, qui fut nommé la *Pragmatique sanction*. La plupart des puissances européennes consentirent bien à reconnaître les droits de la princesse sur tous les états de son père ; mais quand celui-ci eut fermé les yeux la lutte éclata et la jeune impératrice se vit attaquée par le roi de Prusse (Frédéric II), qui lui enleva la Silésie, par l'électeur de Bavière, qui prétendait à l'empire, et par la France, qui soutenait l'électeur dans l'espoir d'affaiblir la maison d'Autriche. Toutefois cette guerre ne s'étendit pas encore jusqu'à nos provinces, dont la France respecta d'abord la neutralité pour ménager les puissances maritimes. Il semblait d'ailleurs qu'une seule campagne dût suffire pour accabler Marie-Thérèse, dépourvue de troupes, de généraux et d'argent. On attendait peu d'énergie d'une princesse de vingt-trois ans, et son époux François de Lorraine, grand-duc de Toscane, avait plus de vertus privées que de talents politiques. Mais la fille de Charles VI ne se laissa point abattre par les premiers revers, et mettant sa confiance dans la justice de sa cause et dans l'amour de ses sujets, elle sut armer pour elle les populations guerrières de la Hongrie. L'histoire a consacré les paroles qu'elle adressa à la diète de ce royaume, en se présentant devant cette assemblée avec son enfant dans ses bras : « Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parents, je n'ai de ressources que dans votre courage et votre fidélité ; c'est de vous désormais que la fille et le petit-fils de vos souverains attendent leur salut. » Les Hongrois répondirent par un cri unanime : « Mourons pour notre roi, Marie-Thérèse ! » En effet, la nation entière se leva et les provinces envahies furent bientôt reconquises.

Cependant l'Angleterre et la Hollande s'étaient émues du danger que courait l'impératrice. Seize mille Anglais vinrent remplacer, dans les forteresses de la Belgique, les troupes hollandaises, et celles-ci furent dirigées vers l'Allemagne. Alors les Français cessèrent de ménager les Pays-Bas. Louis XV, à la tête d'une armée formidable, entra dans la West-Flandre et prit Menin et Ypres (1744) ; mais il fut obligé de courir au secours de l'Alsace, attaquée par les Autrichiens, et une armée anglo-hollandaise, renforcée par quelques troupes belges, envahit à son tour la frontière de France. Toutefois les campagnes suivantes furent à l'avantage des Français dont les armées étaient commandées par le célèbre maréchal de Saxe. En 1745, ils prirent Tournay et vainquirent toutes les forces des alliés à Fontenoi (près d'Antoing). Une partie du Hainaut et toute la Flandre devinrent le prix de cette victoire. En 1746, le reste des Pays-Bas autrichiens tomba en leur pouvoir, excepté le Luxembourg.

L'évêché de Liége devint alors le théâtre principal de la guerre. Une armée impériale, qui était accourue au secours des Hollandais, fut battue à Raucoux (près de Liége) et, l'année d'après, la victoire de Lawfeld (près de Tongres) maintint les Français en possession de toutes leurs conquêtes. Berg-op-Zoom fut pris, et Maestricht eut le même sort en 1748. Abusant du droit que leur donnait la force des armes, le maréchal de Saxe et l'intendant de Séchelles écrasaient de contributions les provinces envahies. Ils allèrent jusqu'à demander en une seule fois au clergé le sixième de la valeur de tous ses biens. Aussi vit-on éclater l'allégresse la plus vive lorsque le traité d'Aix-la-Chapelle restitua la Belgique à Marie-Thérèse (1748). Les Français se retirèrent l'année suivante, et le duc Charles de Lorraine, beau-frère de l'impératrice, vint prendre le gouvernement.

Ce prince, qui avait été nommé gouverneur-général après la mort de Marie-Elisabeth (1741), mais que la guerre

avait longtemps retenu en Allemagne, s'était signalé en combattant contre Frédéric. Son caractère noble et loyal, son affabilité, sa franchise et sa bonté inépuisable, le rendirent cher aux Belges, au milieu desquels il résida depuis lors. Les affaires du pays étaient dans le plus grand désordre, les revenus de l'état insuffisants à ses besoins, les provinces endettées, le gouvernement paralysé. Mais l'habileté du comte de Cobenzel, nommé ministre plénipotentiaire et chargé de l'administration intérieure, créa peu à peu des ressources, tandis que l'affection du peuple applanissait les obstacles contre lesquels se fût brisé le pouvoir du souverain. Si les efforts du ministre pour réorganiser le gouvernement et réformer les abus semblaient quelquefois dépasser les justes bornes de son autorité et heurtaient les habitudes que le temps avait consacrées, la modération de l'impératrice, et l'esprit de conservation qui animait le duc Charles, imprimaient un caractère de mesure et de lenteur à l'exécution de ses plans. Ainsi le changement graduel qui s'accomplit dans l'administration à partir de cette époque fut exempt de secousse et de perturbation.

Ce fut aussi par degrés que la jeune souveraine apprit à connaître l'importance de cette partie de ses états.

Marie-Thérèse avait eu pendant un moment la pensée de céder les Pays-Bas à un prince de la maison d'Espagne (l'infant duc de Parme), et ce projet n'offrait rien d'extraordinaire, puisque jusqu'alors la possession de ces provinces n'avait été qu'un fardeau pour l'Autriche. Mais une nouvelle guerre ayant éclaté entre l'impératrice et le roi de Prusse (1757), les Belges fournirent, dès le premier moment, douze mille soldats et 16 millions de florins, indépendamment des sommes immenses que les capitalistes d'Anvers prêtèrent au trésor impérial. Les sacrifices de tout genre se soutinrent jusqu'à la fin de la guerre (1763), et firent comprendre aux ministres allemands la haute valeur d'une possession qui avait été jusqu'alors médiocrement appréciée. L'impératrice fut touchée des marques de dévoue-

ment que lui prodiguaient ainsi nos provinces, et à partir de cette époque, elle témoigna la plus vive sollicitude pour leur prospérité.

Il y avait beaucoup à faire pour relever la Belgique de l'état d'accablement et d'inertie où l'avaient précipitée les désastres précédents. La nation avait cessé d'être riche ; et si elle était restée laborieuse, si elle suppléait par l'économie à la perte de l'opulence, il faut avouer que l'activité, qui accomplit les grandes choses, semblait éteinte avec le mouvement intellectuel qui les prépare. Les lettres et les arts avaient presque disparu (1). L'affaissement avait amené une sorte de froideur et de mollesse sous laquelle s'effaçaient en quelque sorte la noblesse et la vigueur du caractère national. Il y a pour les peuples des époques d'engourdissement qui succèdent comme un moment de sommeil, à des fatigues excessives. Le réveil de notre patrie devait commencer sous Marie-Thérèse. Non contente de rétablir l'ordre dans l'administration, de doubler les revenus du pays, qui s'élevèrent bientôt à 16,000,000 de florins, d'encourager tous les efforts de l'agriculture et de l'industrie, elle voulut assurer les progrès de la civilisation en répandant les lumières de la science. Elle établit des colléges dans les principales villes, une école militaire à Anvers, une académie à Bruxelles. Elle honora les beaux-arts et applaudit au zèle de Charles de Lorraine qui les protégeait. Sévère pour quelques abus qui auraient nui à l'Eglise et à la religion, elle donnait l'exemple du respect pour les choses sacrées, et exerçait autant d'influence sur ses su-

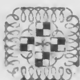
(1) M. De Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas*, tom I.er, page 213. L'université de Louvain était encore florissante ; mais son enseignement était peu littéraire. Il semble que deux causes concouraient à lui ôter peu-à-peu son ancien éclat : c'était le monopole dont elle jouissait, et l'usage de se recruter exclusivement dans son propre sein.

jets par ses vertus que par sa haute sagesse. Aussi devint-elle l'objet d'une vénération et d'un amour sans bornes, et les vingt dernières années de son règne ont été regardées, avec raison, comme l'époque la plus heureuse dont nos pères eussent conservé le souvenir.

Quoique séparé du reste de la Belgique, l'évêché de Liége jouissait alors du même repos après avoir subi les mêmes secousses. Jean-Théodore de Bavière, qui avait gouverné cette principauté de 1744 à 1763, était le frère du rival de Marie-Thérèse à l'empire, et les liens du sang l'avaient jeté dans son parti; mais il se montra dans son administration intérieure un prince sage et pacifique. Il en fut de même de ses successeurs sous lesquels le commerce et l'industrie des Liégeois reprirent leur activité, tandis que la nation jouissait sans désordre d'une liberté désormais exempte de péril.

Ainsi les diverses provinces des Pays-Bas catholiques retrouvaient à la fois une partie de leur ancienne prospérité. Cet état de choses se prolongea pendant toute la durée du règne de l'impératrice, qui sut maintenir la paix européenne, et faire respecter des étrangers le sceptre qui protégeait ses sujets. Elle atteignit un âge avancé sans cesser de diriger elle-même les rênes de son vaste empire, et conserva jusqu'au dernier jour le même zèle pour le bien-être de ses peuples, et la même autorité fondée sur l'union de la puissance et de la vertu.

Cette grande princesse et le duc Charles de Lorraine, s'éteignirent enfin la même année (1780), pleurés tous deux des Belges auxquels cette double perte semblait présager le terme de leur bonheur.



CHAPITRE III.

Règne de Joseph II. — Révolution Brabançonne. — Entrée des Français en Belgique (1780 à 1793).

L'enfant que Marie-Thérèse avait présenté jadis aux Hongrois, était devenu un homme; il était associé à l'empire depuis l'an 1765, et il succéda à sa mère sous le titre de Joseph II. Un naturel heureux et une intelligence précoce l'avaient fait regarder de bonne heure comme destiné à régner avec gloire; mais il avait été élevé dans l'idée de la supériorité de son siècle sur les âges précédents, et de ses propres lumières sur l'expérience des ministres et des généraux qui avaient vieilli au service de l'état. Ce mépris du passé était le fruit funeste d'une erreur de l'impératrice dans l'éducation de son fils; elle avait laissé diriger son instruction par deux médecins en qui elle mettait toute sa confiance, mais dont la science présomptueuse et inexpérimentée avait jeté dans ce jeune esprit l'ambition des réformes, la crédulité aux théories, et peut-être des tendances irréligieuses.

Joseph visita la Belgique en 1781. Mais il y demeura peu, et parut en avoir emporté une fausse idée du caractère national. Cependant il forma d'abord des projets favorables à l'indépendance de nos provinces. Le traité de la barrière subsistait encore (quoiqu'il n'eût pas été confirmé par celui d'Aix-la-Chapelle); mais les Provinces-Unies, se trouvant engagées dans une guerre maritime contre l'Angleterre, n'étaient pas en état de soutenir une autre lutte. L'empereur ordonna la démolition de toutes les places fortes en Belgique, et l'on commença par celles qu'occupaient les

garnisons étrangères, qui se retirèrent san résister. Il réclama ensuite la liberté de l'Escaut, et par son ordre un brick, équipé à Anvers, fit voile vers la mer, bravant les forts et la croisière des Hollandais. Mais à peine le navire, sur lequel flottait le pavillon impérial, fut-il arrivé devant Saftingen, que les batteries l'arrêtèrent, et qu'il tomba entre les mains de ceux qui gardaient le passage (1783). Joseph fit alors de grandes menaces et l'Europe s'en alarma. Elle s'attendait à une guerre entre l'empire et la Hollande : car les Provinces-Unies auraient tout bravé plutôt que d'affranchir Anvers et de laisser renaître le commerce belge. On avait déjà vu les années précédentes (de 1781 à 1784) le port d'Ostende devenir tout à coup florissant par suite de la neutralité et de la franchise dont il jouissait pendant la guerre maritime. La liberté de l'Escaut pouvait ranimer Anvers, et les avantages naturels de cette ville excitaient la jalousie et l'inquiétude d'un peuple marchand. Mais Joseph II, aussi inconstant que précipité, cessa bientôt de soutenir ses justes prétentions, et se contenta d'une somme de dix millions de florins que la Hollande sacrifia pour conserver son privilége.

Après avoir renoncé ainsi à compléter l'affranchissement de la Belgique, l'empereur voulut un moment échanger ce pays contre l'électorat de Bavière, qui confinait à ses états d'Allemagne. Ce projet ayant échoué, il dirigea l'activité impatiente de son esprit vers un plan de réorganisation générale des contrées soumises à son sceptre Son but était double; il voulait rendre uniformes les institutions et les usages de la monarchie dont il était le chef, et il se flattait de pouvoir tout améliorer en renouvelant tout d'après ses propres idées. Les réformes graduelles, opérées par sa mère, lui paraissaient trop lentes : les opinions et les affections des peuples étaient de peu de valeur à ses yeux; et pour transformer une nation entière il croyait n'avoir besoin que de commander.

Les provinces belges surtout auraient été complètement

bouleversées par les projets de Joseph, qui devaient modifier, selon toute apparence, nos lois, notre administration et nos mœurs. Autant que l'on peut en juger par les actes qu'il eut le temps d'accomplir, son plan consistait à supprimer les anciens priviléges (rien n'indique comment il les aurait remplacés) ; à créer une nouvelle organisation judiciaire, assez analogue dans sa distribution à celle qui existe aujourd'hui ; à régler d'une manière uniforme tous les usages locaux jusqu'alors empreints d'une grande diversité (il voulut même supprimer les fêtes des villages, pour les remettre toutes à un jour fixe); enfin à détruire l'indépendance du clergé qu'il regardait comme trop nombreux, trop riche et trop peu éclairé.

Il était impossible que de pareils desseins n'éprouvassent point de résistance chez un peuple attaché à ses institutions. Les priviléges qu'avaient conservés nos provinces ne pouvaient plus sans doute être considérés comme l'expression de tous les besoins, et leur diversité était un inconvénient presque aussi grave que leurs lacunes et leur manque d'actualité. Mais tels qu'ils étaient, les Belges les regardaient comme leur palladium, et pour y porter la main il aurait fallu avoir d'abord gagné l'opinion publique. Les institutions judiciaires étaient imparfaites; mais elles offraient des garanties d'indépendance que rien encore ne pouvait remplacer. Les usages locaux, quoique mêlés parfois d'abus, étaient conformes, soit aux idées, soit aux besoins de la population, et c'était la blesser que de vouloir lui ôter ses habitudes pour lui imposer des réglements : ainsi l'on n'aurait dû y toucher qu'avec un extrême ménagement. Enfin, si l'intérêt de l'état et de l'Eglise appelait quelque modification des prérogatives du clergé; si l'on croyait pouvoir lui demander quelques sacrifices, et si, comme les autres classes de la société en Belgique, il avait ressenti jusqu'à un certain point l'effet de cette stagnation des esprits qui avait caractérisé parmi nous l'époque précédente, c'était de commun accord avec lui-même et avec le

pays, mais non d'une manière despotique, irritante, injurieuse, que le prince devait chercher à atteindre le but qu'il s'était proposé.

On aurait peine à croire avec quelle grossièreté brutale Joseph porta les premiers coups à ce clergé que la nation respectait. Il ordonna d'abord l'établissement d'un séminaire général pour l'éducation des jeunes gens destinés au saçerdoce « afin de porter remède à la corruption progressive des mœurs, » comme s'il voulait accuser les prêtres belges non plus d'ignorance, mais de vice (1786). Aux cris de douleur et d'indignation des évêques qui se hâtèrent de réclamer, il répondit « que le clergé avait un besoin reconnu de réforme, tant du côté des mœurs et de la discipline, que du côté de l'instruction. » C'était déclarer publiquement au corps ecclésiastique qu'il avait cessé d'être digne de ses fonctions; et certes, tout ce qui se sentait attaché à l'Eglise belge par des liens quelconques de vénération, d'estime, de simple bienveillance, devait trouver inconcevable cet arrêt sanglant dont le monarque voulait la flétrir.

Les esprits étaient à peine revenus du premier mouvement de surprise, que l'on vit paraître de nouveaux édits (janvier 1787). L'un abolissait les tribunaux existants, les justices seigneuriales, ecclésiastiques et universitaire, pour leur substituer une organisation judiciaire fondée sur le principe de l'unité; l'autre réunissait en un seul les divers conseils attachés au gouvernement, et soumettait à l'approbation impériale le choix des députations permanentes (les colléges des états-députés). Deux mois après un dernier décret divise le pays en neuf cercles, dont l'administration est confiée à des intendants, qui doivent remplacer toutes les anciennes autorités provinciales. C'était un bouleversement complet et dont il serait difficile de trouver un second exemple, si ce n'est dans les plus violentes crises des révolutions.

Les états se plaignirent: le peuple fit plus; il s'arma. Si

les édits avaient été exécutés, la lutte eût commencé sur-le-champ.

Marie-Christine d'Autriche, sœur de Joseph II, et le duc Albert de Saxe-Teschen qu'elle avait épousé, résidaient à Bruxelles, en qualité de gouverneurs-généraux (depuis 1781). L'exaltation des esprits les effraya et ils suspendirent provisoirement l'exécution des décrets. L'empereur blâma d'abord cette condescendance; mais quand une députation des états se fut présentée devant lui, suivant son ordre, et qu'il eut vu combien les Belges montraient de fermeté, il céda lui-même sur la plupart des points, et maintint seulement l'édit relatif au clergé (août 1787). Le peuple se réjouit de cette demi-victoire, et les préparatifs de résistance disparurent: cependant l'installation du séminaire général à Louvain ne laissait pas que d'inspirer encore quelque mécontentement.

Ce dernier germe d'irritation ne fit que s'accroître quand on vit les séminaires diocésains fermés malgré les évêques, et l'université de Louvain suspendue à cause de son opposition au nouvel établissement, dont elle condamnait les doctrines. En 1788, les états de Hainaut refusèrent tout subside; l'empereur les cassa, déclara leurs priviléges supprimés, et fit arrêter quelques-uns des membres. En Brabant, le tiers-état seul avait fait le même refus; le monarque demanda la suppression provisoire de cet ordre, la concession d'un subside perpétuel, et l'établissement de la nouvelle organisation judiciaire. Sur la réponse négative de l'assemblée, un diplôme impérial casse et annule la joyeuse-entrée, c'est à dire le pacte fondamental qui lie le peuple au souverain (juin 1789). Joseph déclarait qu'il régnerait par la force et comme sur un pays conquis; plus tard il écrivit au général, qui dirigeait les mesures militaires, que « le plus ou moins de sang répandu pour en finir, ne devait pas être mis en ligne de compte, et que ses soldats seraient récompensés de même que s'ils avaient combattu *contre les Turcs.* » Etrange aveuglement d'un prince, qui

ne se faisait pas scrupule de violer les plus saintes notions de justice et d'humanité, non par fureur et par barbarie, mais parce qu'il se croyait plus éclairé que ses sujets!

La résistance ne se fit pas attendre. Il s'était formé, à Bréda, un comité de Belges émigrés, que tolérait le gouvernement hollandais, encore plein de ressentiment contre Joseph II. Bientôt ce comité put réunir deux ou trois mille volontaires, dont le commandement fut confié au colonel Van der Meersch (de Menin), vieil officier d'une valeur éprouvée. Il entra en Brabant avec sa faible troupe, rencontra la division autrichienne chargée de garder la frontière, sut l'attirer dans la petite ville de Turnhout où il s'était posté avantageusement, et secondé par les efforts de la bourgeoisie, il remporta une victoire complète (26 octobre 1789).

Ce fut le signal du soulèvement de toute la Belgique. Une colonne de volontaires entre à Gand, et soutenue par le peuple, attaque la garnison de la ville et devient bientôt maîtresse de la citadelle. Toute la Flandre chasse les Autrichiens. Le peuple de Bruxelles les attaque dans les rues et les force à la retraite. Mons tombe également au pouvoir des bourgeois. Le 11 janvier 1790, les députés de toutes les provinces situées au nord de la Meuse étaient réunis à Bruxelles et y proclamaient l'indépendance des *Etats-Belgiques-Unis*. Joseph II, déjà malade, survécut peu à cette nouvelle (20 février). « C'est votre pays qui m'a tué, » disait-il au prince de Ligne; quelle humiliation pour moi!» Le malheureux souverain oubliait combien lui-même avait blessé le peuple dont il espérait renverser d'un mot toutes les institutions.

Cependant la révolution brabançonne (c'est le nom que lui a donné l'histoire) ne devait pas jouir d'une longue durée. C'était l'élan d'une nation fidèle à ses vieilles lois et à l'esprit de ses ancêtres : mais en suivant cet élan on retournait vers un passé devenu impossible. La marche des siècles change la face des sociétés, et aujourd'hui, cinquante ans

après la mort de Joseph, les Belges n'ont plus aucune de ces institutions antiques pour lesquelles ont combattu leurs pères. Nous en respectons le souvenir; mais leur âge est passé. Toutefois la Belgique n'a point à rougir de s'être si fièrement levée pour les défendre : l'esprit de conservation et de fidélité est le plus noble sentiment qui puisse animer un peuple, le gage le plus sûr de sa valeur morale et de son avenir.

Le mouvement ne pouvait se continuer dans le sens où il avait été conçu. L'homme dont les opinions représentaient le mieux celles du pays, Henri Van der Noot, jusqu'alors avocat à Bruxelles, et qui s'était mis à la tête du comité de Bréda, avait été tout-puissant pour renverser l'empereur : devenu le chef du gouvernement, son action fut nulle. Un parti déjà puissant tournait ses regards vers l'avenir et voulait des innovations pour la plupart opérées aujourd'hui. Mais l'avocat Vonck, qui en était le chef, et le brave Van der Meersch, qui l'appuyait, ne purent vaincre l'antipathie profonde qu'inspiraient à la nation les principes et l'exemple de la révolution française qui s'accomplissait alors et qui avait déjà ébranlé le vieil ordre social jusque dans ses fondements. La maison d'Autriche avait aussi des partisans, à qui le souvenir des vertus de Marie-Thérèse inspirait un attachement sincère pour ses fils. Ceux-là ne réussirent point à se faire écouter du peuple, même quand le drapeau qu'ils regrettaient fut relevé.

Les Autrichiens s'étaient retirés sur la rive droite de la Meuse. Van der Meersch alla prendre poste vis-à-vis d'eux à Namur et dans les cantons voisins. Mais ses troupes, quoique devenues assez nombreuses, n'avaient qu'un commencement imparfait d'organisation. Au lieu de s'occuper exclusivement à les instruire et à les discipliner, il voulut faire de son armée l'appui du parti de Vonck, et ses officiers se montrèrent bientôt disposés à dicter la loi aux états. Ceux-ci donnèrent alors le commandement des forces à un officier prussien, le général Schœnfeld, tandis que le vain-

queur de Turnhout était arrêté et conduit à la citadelle d'Anvers. Mais Schœnfeld, qui semble avoir été l'agent d'une puissance étrangère, ne fit aucun usage des forces mises sous ses ordres et dont il glaça l'enthousiasme par sa froideur. La Meuse continuait à séparer les troupes des deux nations. L'on n'essaya même pas, du côté des Belges, de s'unir aux Liégeois, alors révoltés contre leur évêque (1789), à l'occasion des jeux établis à Spa et dont il refusait d'étendre le privilége à de nouveaux établissements.

Le congrès s'était flatté d'obtenir l'appui de la Prusse, de l'Angleterre, et surtout de la Hollande. C'était un espoir trompeur; mais Van der Noot et la majorité des états ne pouvaient chercher ailleurs le salut de leur cause : car ils répugnaient à livrer le sort de la patrie aux mains des gens de guerre, et d'un autre côté, ils avaient commis la faute de rejeter les propositions de paix de l'empereur Léopold II, frère de Joseph. Les cours, dont ils sollicitaient l'alliance, les laissèrent dans leur illusion jusqu'au moment où une armée impériale se fut mise en marche. Alors le congrès reçut le conseil de se soumettre, et au printemps de l'année suivante (1791), les Autrichiens, conduits par le maréchal de Bender, rentrèrent dans les provinces d'où ils avaient été chassés. Schœnfeld abandonna ses soldats qui opérèrent leur retraite vers la Flandre avec moins de désordre qu'on n'eût dû le prévoir; les membres du congrès se dispersèrent, quelques-uns quittant le pays, les autres rentrant dans leurs foyers. Les impériaux avaient rétabli en passant l'évêque de Liége dans sa principauté. De tout ce grand mouvement qui avait agité la Belgique, il ne restait que la désaffection pour la maison impériale, et l'indifférence aux dangers qui la menaçaient.

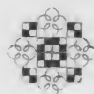
En effet, tandis que les comtes de Mercy, Argenteau et de Metternich, nommés l'un après l'autre ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas, s'efforçaient de ramener nos provinces à leur ancien esprit d'obéissance et de dévouement, la révolution française, arrivée à sa plus grande

effervescence, préparait à l'Europe une commotion plus sanglante que celles qui l'avaient précédée. Léopold, quoiqu'il eût prévu la guerre, n'en devint pas témoin, la mort l'ayant enlevé à l'âge de 45 ans (1792); mais François II, qui lui succéda, était à peine monté sur le trône que les hostilités commencèrent. Spectateurs de cette lutte, qui devait décider de leur sort, les Belges y prirent à peine quelque part; et peut-être cette neutralité, d'un peuple naguère si dévoué à l'Autriche, fut-elle alors d'un grand poids dans la balance : car la Belgique devint l'arène où les puissances ennemies combattirent longtemps avec des chances assez égales pour que l'appui et le concours d'une population fidèle eût pu changer l'événement de la guerre.

Les premières actions furent de peu d'importance et les impériaux y obtinrent l'avantage. Deux divisions ennemies, sortant à la fois de Lille et de Valenciennes, s'avancèrent contre Tournay et Mons (avril 1792). Le plan des Français était de prévenir la réunion des troupes autrichiennes, et de les accabler à l'improviste; mais une terreur panique s'empara de leurs soldats à l'aspect des avant-postes allemands, et les deux colonnes se dispersèrent sans avoir combattu. Une tentative du général Luckner sur Courtrai fut repoussée de même avec facilité. Au mois d'octobre le duc Albert de Saxe-Teschen, qui avait repris le gouvernement de la Belgique, marcha sur Lille avec quinze mille hommes et bombarda cette ville pendant six jours. Mais peu après cette vaine démonstration, les Français attaquèrent, de leur côté, les troupes qui couvraient le Hainaut. Deux braves généraux belges, Clairfayt et Beaulieu, commandaient ce corps d'armée fort de vingt mille soldats. Quarante mille ennemis, conduits par Dumouriez, les attaquèrent à Jemmapes, près de Mons (6 novembre), et les forcèrent à la retraite après un combat opiniâtre. Alors l'armée française pénétra au cœur de la Belgique, tandis que les Autrichiens se retiraient derrière la Meuse. Dumouriez entra à Bruxelles le 14 et à Liége le 28 du même mois. Il fut reçu dans la pre-

mière de ces provinces sans opposition, dans la seconde aux acclamations du peuple.

Cependant l'armée autrichienne, retirée sur la rive droite de la Meuse, y reçut bientôt de grands renforts, et commandée par le prince de Cobourg (oncle du roi actuel des Belges), elle reprit l'offensive dès la campagne suivante, chassa les Français du Limbourg et du pays de Liége, battit Dumouriez à Neerwinden (près de Landen), reconquit toute la Belgique et prit Valenciennes (de mars à juillet 1793). Rien n'arrêtait plus la marche victorieuse des troupes alliées (car les Anglais et les Hollandais venaient de se joindre aux impériaux), lorsque le duc d'York fut détaché avec des forces considérables pour assiéger la ville de Dunkerque dont l'Angleterre ambitionnait la possession. Cette faute, en séparant les deux ailes de l'armée, rendit la supériorité à l'ennemi, qui put les faire plier l'une après l'autre. Elles auraient pu être coupées par une attaque hardie des Français sur Menin, si le brave Beaulieu n'eut pas remporté devant cette ville un avantage décisif (15 septembre). Toutefois le duc d'Yorck fut forcé de lever le siége de Dunkerque, et le prince de Cobourg celui de Maubeuge. Ainsi l'élan des vainqueurs était arrêté. La neutralité des Prussiens permit ensuite à la France de jeter de nouvelles forces sur les bords de la Sambre. Charleroi fut pris (26 juin 1794), et le prince de Cobourg, qui marchait au secours de cette place, eut quelque désavantage dans une bataille générale livrée le lendemain, dans la plaine célèbre de Fleurus. Alors les alliés abandonnèrent de nouveau nos provinces, qui furent occupées par les Français comme pays conquis.



COUP-D'OEIL

SUR LES ÉVÉNEMENTS CONTEMPORAINS.



En tombant sous le pouvoir de la France, la Belgique perdit brusquement toutes ses institutions nationales, toutes ses garanties de liberté, en un mot tout ce qui lui restait de sa vie politique. Attachée comme elle l'était aux lois et aux mœurs de ses pères, à la religion alors persécutée, aux principes d'ordre et aux droits de propriété méconnus par le gouvernement républicain, la nation se sentait blessée jusqu'au cœur par ce joug terrible qui pesait sur elle. Ceux même qui avaient soulevé le peuple contre l'Autriche et combattu ensuite sous le drapeau français, n'avaient pas eu la pensée d'abjurer l'indépendance du pays; et telle fut l'amertume de leur déception, que le fameux Henri Van der Noot, rentré alors dans une obscurité profonde, fut le premier à crier, vingt ans plus tard (1814) : « Retournons à la maison impériale! »

Mais cette dure épreuve fut-elle un mal? Quand on considère combien l'organisation de nos provinces eût exigé de changements pour être mise en harmonie avec les formes actuelles des sociétés, il est permis de croire qu'un renouvellement total devenait nécessaire. Mais sans doute ce renouvellement eût rencontré parmi nous mille obstacles; les Belges aimaient le vieil édifice qui avait protégé leurs ancêtres; ils se seraient opposés à sa destruction bien au-delà du moment que leur intérêt véritable et la nature des choses avait marqué pour sa chute; ils le soutiendraient

peut-être encore aujourd'hui, si cette tempête ne l'avait pas renversé.

Le niveau des républicains français, et le sceptre puissant de Napoléon, passèrent sur notre patrie quand l'heure était venue, et comme s'ils avaient été envoyés pour remplir leur tâche. La division des provinces, celle des ordres de l'état, les différences de localité, de priviléges, de mœurs, tout ce qui devait s'effacer dans la société nouvelle, disparut pendant les vingt années de notre soumission à la France.

« La Belgique apprit alors à connaître l'uniformité des lois, des administrations et des tribunaux, et cette concentration des pouvoirs sans laquelle il n'y a ni unité ni force dans le gouvernement. A cette époque appartient un nouveau progrès des arts et des sciences, du commerce et de l'industrie (1). » L'activité de la nation française, les idées de gloire dont elle était alors animée, la grandeur de son empire et les vastes débouchés qu'elle ouvrit aux produits de notre agriculture et de nos fabriques, donnèrent une nouvelle impulsion aux esprits et aux choses; et l'avenir montrera sans doute que ce changement ne devait point altérer les nobles qualités du caractère national.

A la chute de Napoléon, les vainqueurs réunirent la Belgique à la Hollande. Les deux pays avaient suivi depuis leur séparation une carrière opposée, et les idées des deux peuples étaient différentes. Elles ne se rapprochèrent point assez pendant quinze ans de réunion pour qu'il y eût une alliance réelle, et l'on vit presque constamment les députés belges et hollandais représenter deux ordres d'opinions et voter en sens contraire. « Cependant nous devons beau-

(1) Ce passage est emprunté à M. De Gerlache (*Histoire du Royaume des Pays-Bas*, tome I.er, page 249). J'ai cru devoir m'appuyer ici et un peu plus bas sur l'autorité d'un nom si respectable.

» coup aussi à cette époque pendant laquelle la Belgique » rapprit l'administration de ses intérêts locaux, et s'initia » au mécanisme de la vie constitutionnelle qui lui était de» meuré à peu près inconnu sous le régime français. Son » industrie prit un nouveau développement sous ce gou» vernement dont l'action centrale était moins despotique, » moins arbitraire et plus rapprochée de nous que celle du » grand empire. » Le règne de la guerre était passé avec Napoléon; les arts de la paix firent dans toute l'Europe des progrès rapides, et nos cités y prirent une part glorieuse.

En 1830, les puissances qui avaient opéré la réunion des deux pays perdirent leur domination européenne, et la Belgique se sépara de la Hollande pour constituer un état indépendant. Elle se donna une constitution favorable à toutes les libertés, et traversa les années de lutte qui suivirent cette séparation sans voir périr sa richesse et son industrie. Une dynastie nouvelle qui semble l'allier pour longtemps à des monarchies puissantes, un traité de paix solennel qui garantit sa neutralité, l'importance que lui donnent déjà parmi les anciens peuples ses grands travaux, et la reconnaissance qu'elle a pu mériter par ses sacrifices, telles sont les garanties qui assurent son avenir. Cependant il ne faut pas oublier que l'affranchissement réel d'un pays ne s'étend pas moins à sa vie intellectuelle qu'à son indépendance politique. La grande condition d'existence que la Belgique doit acquérir, c'est le droit d'avoir ses opinions, ses doctrines, son autorité morale, et ce droit dépend de la place qu'elle obtiendra dans le monde de la civilisation et de la science. Placée entre les trois grandes nations progressives, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, ses relations avec elles l'appellent à participer à leurs efforts et à leurs conquêtes. Mais c'est un devoir pour elle de ne pas rester en arrière, condamnée à se laisser traîner à la remorque par toutes ou par une seule.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PÉRIODE.

TEMPS PRIMITIFS ET DOMINATION DES ROMAINS.

DEUXIÈME PÉRIODE.

LA BELGIQUE SOUS LES SOUVERAINS FRANCS.

TROISIÈME PÉRIODE.

FORMATION DES PROVINCES.

QUATRIÈME PÉRIODE.

LES PROVINCES CONSTITUÉES EN ÉTATS.

CINQUIEME PERIODE.

RÈGNE DE LA MAISON DE BOURGOGNE.

SIXIÈME PÉRIODE.

RÈGNE DE LA MAISON D'AUTRICHE. — SOUVERAINS RÉSIDANT EN BELGIQUE.

SEPTIEME PERIODE.

RÈGNE DE LA MAISON D'AUTRICHE. — SOUVERAINS RÉSIDANT EN ESPAGNE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Pag.	*Lig.*	
14	10,	*au lieu de* Verviers, *lisez* Warwicq.
80	22,	912. — 1012.
81	12,	913. — 1014.
208	22,	1040. — 1340.
311	10,	termiée. — terminée.
388	18,	proteceur. — protecteur.

Au second alinéa de la page 395, il est parlé de deux fils de Guillaume de Nassau, Maurice et Fréderic-Henri. L'on a oublié leur frère aîné Philippe de Nassau, qui avait été envoyé en Espagne par le duc d'Albe, et qui ne joua jamais un rôle politique.


COLUMBIA UNIVERSITY
0032209460

